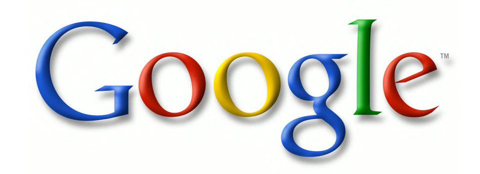
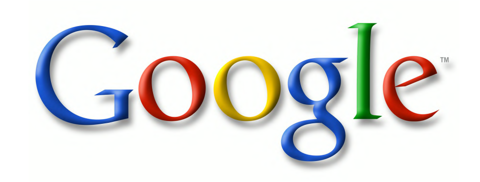







DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
1859

ÉTUDE

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE PELLISSON

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

ÉTUDE

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE PELLISSON

SUIVIE

D'UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DU MÊME

PAR

F. L. MARCOU

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE
AGRÉGÉ DES CLASSES SUPÉRIEURES DES LETTRES

PARIS

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES
35, QUAI DES AUGUSTINS

AUG. DURAND, LIBRAIRE
7, RUE DES GRÈS

1859

A

LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

F. L. M.

AVANT-PROPOS.

Pellisson doit à un jour d'éloquence une gloire durable : sans les discours pour Fouquet, l'historien de l'Académie ne serait peut-être connu que des érudits, le controversiste que des théologiens, le secrétaire de Louis XIV et le *convertisseur* que des historiens. J'ai pensé que même un seul jour d'éloquence ne pouvait être un accident, et que le caractère et le talent de Pellisson méritaient d'être étudiés. Sa vie et ses écrits ne l'avaient été qu'imparfaitement, ou plutôt on n'avait encore que les éléments de cette étude : d'une part des notices biographiques dans le *Mercure*[1], dans le *Journal des Savants*[2], dans d'Olivet, dans Bayle, dans Moréri,

1. 9 février 1693. — 2. 9 mai 1693.

dans leurs continuateurs ou leurs copistes, dans une *Biographie castraise*, contemporaine, où les fautes abondent[1]; des détails biographiques dans Tallemant des Réaux, dans Delort[2], etc.; d'autre part les témoignages et les jugements de Fénelon dans son *Discours de réception à l'Académie française*, de Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, et des principaux critiques de notre temps dans différents ouvrages[3]; enfin les écrits connus de Pellisson, dont toutes les biographies, ainsi que les ouvrages bibliographiques, donnent les titres et les éditions. Voilà les documents et les matériaux que je me suis proposé de coordonner, de compléter et d'employer de la manière que je vais indiquer.

Au nom de Pellisson ne se rattache aucune de ces grandes pensées, de ces créations originales qui révèlent le génie, qui provoquent la méditation chez les contemporains et chez la postérité, source inépuisable d'études morales, philosophiques ou littéraires, vastes monuments où les générations entrent les unes après les autres pour en rapporter quelque nouvelle richesse; qui se tiennent par eux-mêmes, forts et indestructibles, quand leur auteur s'en est retiré, et deviennent le domaine de l'humanité. Je n'ai pas besoin de voir derrière l'*Iliade*, le *Misanthrope* ou l'*Oraison funèbre de Madame*, Homère, Molière ou Bossuet, pour que ces œuvres m'intéressent et me donnent à penser.

1. Par Nayral, 4 vol, 1840, Castres.

2. *Histoire de la détention de Fouquet, de Pellisson*, etc., 3 vol. 1829.

3. M. Sainte-Beuve, *Causeries, passim;* M. Cousin, *De la société française au* XVII[e] *siècle*, d'après le *Grand Cyrus*, etc.

Tels ne sont pas les écrits de Pellisson. Ils ne peuvent se séparer de la vie de leur auteur : le cadre est nécessaire au tableau. Mais, mis à leur place dans l'histoire de Pellisson, ils l'éclairent et l'animent, ils en tirent eux-mêmes une grande lumière, ils lui donnent tour à tour ou lui empruntent un nouvel intérêt.

J'ai donc pensé que la vie et les ouvrages de Pellisson devaient s'expliquer mutuellement; qu'il ne fallait rien négliger des uns qui pût servir à l'autre, rien taire de la vie qui pût donner quelque prix aux écrits; que, pour faire revivre l'auteur, il fallait rendre à l'homme sa physionomie, et que, pour retrouver celle-ci, tous les traits épars dans les mémoires, dans les lettres, dans les recueils du temps, devaient être recueillis [1]; qu'alors dans cette vie, se refaisant ainsi chaque jour sous nos yeux, viendraient chaque jour se placer naturellement et avec quelque intérêt les différents écrits de Pellisson, cherchés et rassemblés aussi de toutes parts [2]; que cet enchaînement continu de la vie et des œuvres, de l'action et de la pensée, serait instructif; qu'enfin, après avoir conduit cette vie pratique et littéraire jusqu'à

1. Je les indiquerai en note à mesure que j'y puiserai.

2. Voici les documents manuscrits où j'ai puisé :

Bibliothèque impériale : Les Recueils divers qui se rapportent au procès de Fouquet; les cartons de Rulhière; le *Journal des bienfaits du roi*, de Danzeau; les *Mémoires de Louis XIV;* etc.

Archives : Procès de Fouquet.

Arsenal : Mss. Conrart, in-fol., 18 vol.; id., in-4°, 24 vol.; Recueil de pièces, in-4°, B L, 151, 2 vol.; Mélanges de vers et de prose, in-fol., B L, 145, 1 v.; Recueil dit de Trallage, *passim*.

Sainte-Geneviève : Pièces en prose et en vers, in-4°, Y f. 8.

son terme, nous pourrions jeter nos regards sur cette route marquée et éclairée de distance en distance par des actes et par des écrits, et porter alors, en connaissance de cause, un jugement sur l'homme et sur l'écrivain. C'est ce que je vais essayer de faire.

Je dois ajouter que l'obligeance avec laquelle MM. P. Lacroix, Conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, Ch. Read, président de la *Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, et Ch. L. Livet, ont bien voulu me fournir plusieurs renseignements précieux, a facilité mes recherches et l'accomplissement de ma tâche. Je leur en exprime ici toute ma reconnaissance.

ÉTUDE

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

PELLISSON

CHAPITRE PREMIER.

I. Naissance et éducation de Pellisson (1624-1637). — II. Pellisson étudie en droit à Toulouse (1637-1645). — III. De l'état de la langue française en 1638. — IV. De la *Paraphrase des Institutions de l'empereur Justinien* (1645).

I.

La chambre mi-partie, ou chambre de l'Édit, fondée et établie à Castres en 1595, était allée momentanément s'établir à Béziers, en 1623. J. J. Pellisson, conseiller huguenot, né à Castres, suivit à Béziers la compagnie à laquelle il appartenait, et, pendant son séjour dans cette ville, il lui naquit (1624) de Jeanne Fontanier, sa femme, fille d'un secrétaire de Henri IV, originaire de Foix, un second fils, Paul Pellisson [1], qui devait illustrer un nom déjà digne de

1. J'écris *Pellisson*, comme il signe lui-même une lettre au chancelier (juin 1661). Bibl. imp., ms. fonds St-G. fr., 709, t. XXXIV. Voy. encore

mémoire. Cette famille, issue d'un procureur général Anglais du prince de Galles, et fixée d'abord dans le Dauphiné, puis dans le Languedoc, s'était distinguée dans les ambassades et dans la magistrature. On a retenu les noms de Raymond Pellisson, ambassadeur en Portugal (1536), commandant en Savoie pour François Ier, et premier président du parlement de Chambéry; de son fils Pierre, conseiller du roi de Navarre, depuis Henri IV, qui transmit à J. J. Pellisson sa charge de conseiller en la chambre de l'Édit: ce dernier abrégea le recueil d'arrêts, trésor de la jurisprudence languedocienne, dû à Géraud Maynard, père du poëte [1]. Pellisson de Condrieu, principal du collége de Tournon, abrégea Despautère, et écrivit en français un *Traité de l'institution des enfants*.

On le voit, il est plus d'une gloire modeste dans la famille où naquit Pellisson, gloire posthume sur laquelle rejaillit l'éclat de son dernier représentant. Pellisson avait de qui tenir: au sang de Raymond Pellisson s'unissait en lui celui d'Antoine Dubourg, le chancelier, et d'Anne Dubourg, le martyr. Petit-fils de Jeanne Dubourg et fils de Jeanne Fontanier, il recueillait un héritage de fortes vertus domestiques qu'il devait partager et soutenir avec sa sœur, Jeanne Pellisson.

Pour en finir avec ses ancêtres, il faut rappeler le plus beau souvenir de cette histoire de famille. En 1552, on amenait à l'audience du parlement de Dijon un vieillard que les rigueurs de la prison jointes aux infirmités de l'âge avaient paralysé. Condamné à l'amende, à la dégradation, il se mit à genoux, une torche à la main, sur le pavé de la grand'-chambre et cria merci à Dieu, au roi, à la justice et à son accusateur. L'accusateur était le procureur royal, le con-

une lettre à Colbert dans l'*Isographie*. S'il écrivait *Pelisson* dans sa jeunesse (Voy. Nayral), il a changé depuis, comme Benserade qui donna à son nom trois orthographes. Je trouve le portrait de *Sarrasin* en tête des œuvres de M. *Sarasin* (1656). — On a beaucoup discuté sur la ville où est né Pellisson. Voy. Nayral.

1. Voy. Borel, *Trésor*, *Antiq. de Castres;* Pellisson, *Notice sur Maynard; Menagiana*, t. I, p. 252; Moréri (1732), d'après des Mém. mss.

damné était le premier président du parlement de Chambéry. Quatre ans après, une scène semblable se passait au parlement de Paris : le procureur royal de Chambéry, à genoux, demandait pardon à Raymond Pellisson qui mourait réhabilité[1]. Son arrière-petit-fils ne fut pas infidèle à la gloire d'une disgrâce noblement supportée et noblement vengée. Lui aussi devait attendre pendant quatre ans une réhabilitation : l'un fut relevé par la justice du parlement, l'autre par l'estime du roi. L'opinion publique les avait absous tous deux avant la prison.

Paul Pellisson avait cinq ans lorsque sa famille revint de Béziers à Castres avec la chambre de l'Édit (1629). Un an après, son père mourut. La charge de conseiller de J. J. Pellisson, qui valait cinquante mille écus, fut perdue : elle ne pouvait être vendue, parce que la Paulette n'était pas ouverte en 1629[2], ni passer à son fils aîné âgé de dix ans. Mme Pellisson, après avoir suivi la cour pour tâcher de la conserver, n'y put réussir ; elle reçut du roi un dédommagement et revint se consacrer au soin d'élever sa famille, deux fils et deux filles. Jeune encore, elle mit dans l'accomplissement de ce devoir une prudence et une maturité qui ont été remarquées : elle leur enseigna la religion protestante qu'elle professait, elle leur inspira le goût de l'étude et des lettres qu'elle aimait. Ses deux fils profitèrent de ses soins, et le second par reconnaissance ajouta le nom de sa mère au sien[3], lorsqu'il ne savait pas encore que ce témoignage, connu de la postérité, leur ferait honneur à tous deux. Elle en était digne assurément. Ne peut-on pas supposer que c'est un peu à la grâce et à la force de ses exemples, de ses conseils, de ses leçons, que son fils dut cette aménité de caractère et cette noblesse de sentiments qui lui ont toujours attiré tant de sympathie et mérité tant d'estime?

1. Voy. sur le procès de Tabouet et de R. Pellisson un Mémoire du président Bouhier publié par Joly (*Rem. crit. sur le dict. de Bayle*).

2. On la renouvelait tous les neuf ans. — 3. Il signait *Pellisson-Fontanier*.

Castres, le centre de la magistrature protestante, avait, comme Montauban, la ville militaire et littéraire de la Réforme au midi, un collége renommé, dirigé alors par un Écossais nommé Morus, dont le fils, depuis célèbre à bien des titres, se signalait déjà à Castres par son esprit, ses talents et ses désordres. C'est là que Pellisson étudia les humanités et la rhétorique, avec succès sans doute, certainement avec rapidité : il eut terminé à douze ans. Faut-il attribuer cette précocité à l'heureuse nature de son esprit ou au régime qui le développa? On sait[1] qu'alors les universités ne se préoccupaient nullement de l'enseignement direct de la langue maternelle; aucun exercice n'était prescrit à cet effet. Mais, depuis la dernière classe, où l'on apprenait aux plus jeunes enfants à lire en latin en même temps qu'à lire en français, puis à « dire et composer de petites phrases en latin, » jusqu'à la classe la plus élevée, où les ouvrages de rhétorique, de philosophie et d'éloquence de Cicéron étaient lus avec Démosthène, Socrate (*sic*), Polybe, Homère, Hésiode, pendant cinq heures par jour[2], les jeunes gens n'entendaient lire, traduire, commenter, et bientôt parler, que le latin, accompagné et soutenu par le grec. Les exercices oraux prédominaient[3] : on demandait au travail écrit « quelques thèmes et distiques, » quelques « amplifications tant en oraison qu'en poëme. » Dans la rhétorique on se contentait de « faire déclamer une fois le mois, alternativement, un poëme et une oraison. »

Il n'était peut-être pas inutile d'indiquer brièvement à quelle école de latin et de grec formait son jeune esprit de

1. Tout ce qui suit est tiré des Lois et Règlements de l'académie de Montauban, imités de ceux de l'Université de Paris, dont la réforme venait d'être promulguée par Henri IV (1600); « dressés l'an 1600, au mois d'octobre, et publiés au Grand-Temple; » édités d'après le *Livre Noir*, un des registres de l'hôtel de ville (Voy. t. II, p. 381 sqq., d'une réimpression nouvelle (1841) de l'*Hist. de Montauban* de Lebret, chanoine en 1668). — Sur les académies protestantes de France avant 1685, voy. les articles de M. Nicolas, de Montauban (*Bull. de la Soc. de l'hist. du protestant. franc.* 1854).

2. Il y avait trois classes par jour.

3. Voy. M. Poirson, *Hist. de Henri IV*, t. II, p. 415 sqq.

douze ans celui qui devait plus tard contribuer à polir la langue française. Ces premières années d'études n'ont d'ailleurs laissé dans les écrits de Pellisson d'autres traces que celles de la saine et forte culture qu'il leur dut. Nulle part il n'en poursuit et n'en étale les souvenirs, nulle part il ne se recherche enfant, pour se revoir et se sourire. Ce qu'il rappelle de son temps de collége, ce ne sont pas les leçons de ses maîtres, mais bien les « vacations » qu'il passait chez ses parents à la campagne, soit à Ondes, « ce séjour aimable dont il n'oubliera jamais ni le nom ni les douceurs, » soit chez M. Dubourg dans sa belle maison de Clermont en Gascogne. A Ondes il y avait des cousines; à Clermont il y avait un hôte enjoué, fin, lettré, et quelquefois un gentilhomme brillant, M. de Fontrailles, depuis célèbre par ses intrigues avec Cinq-Mars; et l'on s'y égayait, à l'occasion, de quelque scène malicieuse et spirituelle dont le souvenir, quinze ans après, amusait encore Pellisson en plein Paris et en pleine *Histoire de l'Académie*[1].

Ses humanités achevées à Castres, Pellisson étudia en philosophie à Montauban. Montauban était célèbre par ses écoles du moyen âge et par son académie récente. Depuis 1579, son collége, fondé par autorisation de Henri III[2], doté de 200 livres de rente par le jeune roi de Navarre, enseignait la grammaire, les lettres et la philosophie à la jeunesse protestante qui, sortie des bancs, se pressait ensuite dans l'académie autour des chaires de théologie, de jurisprudence, de médecine, de grec et d'hébreu. Au collége on était écolier *classique*, à l'académie écolier *public*. C'est au collége que Pellisson vint apprendre de ses maîtres, d'abord à « aimer Dieu et haïr les biens, » selon le texte naïf du règlement, puis à chercher les secrets de la philosophie dans Aristote. Pendant la première année, consacrée à la logique et à la mo-

1. Voy. *Hist. de l'Acad.*, éd. Livet, t. I, p. 43.

2. L'année même où l'ordonnance de Blois réforme les académies du royaume. On remarquera la confraternité que les dates de 1579 et de 1600 établissent entre les grandes universités du royaume et la petite académie de Montauban.

rale, on s'appelait *logicien*, et l'on entendait le professeur exposer, « avec la plus grande facilité qu'il se pouvait, » toute la logique d'Aristote et « *l'Organe* et les *Étiques* et *Ad Nicomachum* et l'*Isagoge* de Porphyre. » La seconde année, sous le nom de *physicien*, on apprenait la physique et la métaphysique d'Aristote, et la *sphère de Sacrobose*[1]. Expositions, lectures, leçons, disputes, tant par les maîtres que par les élèves, rien n'était oublié. Le samedi, il y avait conflit général dans tout le collége; la deuxième classe se mesurait avec la première, les logiciens argumentaient contre les physiciens. Voilà notre apprenti philosophe de douze ans au milieu de l'arène aristotélique. Y resta-t-il deux années? Aspira-t-il au *placet* et au bonnet de maître ès arts, conquête du physicien? Il n'eut pas cette ambition, si c'est en effet à treize ans, comme l'ont dit ses biographes et ses amis[2], qu'il alla à Cahors, prendre avec « un applaudissement extraordinaire » ses degrés, c'est-à-dire le baccalauréat ès arts que conféraient, à la fin de la logique, les actes de *déterminance*. Il sortait du collége religionnaire de Montauban et de l'école d'Aristote au moment où l'un et l'autre allaient déchoir. Un arrêt du conseil (1633) avait déjà ordonné que le collége de Montauban, comme ceux de Castres et de Nîmes, donnerait la moitié de ses chaires à des maîtres catholiques. Les jésuites, déjà maîtres du collége de Béziers en 1599, le devinrent tout à fait de celui de Montauban en 1661, et l'académie fut transportée à Puylaurens. Quant à Aristote, Pellisson achevait de l'étudier l'année où paraissait le *Discours de la Méthode*. Élevé dans une grande vénération pour Aristote, il n'y faillit jamais : mais il devint aussi « amoureux » de Descartes, comme toute la France.

En passant de la ville protestante de Montauban dans la

1. *De sphæra mundi*, par Jean de Sacrobosco, né dans le Yorkshire, mort à Paris en 1256. — L'université de Paris avait réduit peu à peu le cours de philosophie, malgré l'opposition de la faculté de théologie, de cinq à deux ans. Les autres académies du royaume l'imitèrent. Voy. Crevier, t. IV, V, VII.

2. Mlle de Scudéry, *Mercure;* l'abbé Bosquillon, *Journal des Savants*.

ville catholique de Cahors, Pellisson ne sortait pas du Quercy, et le chemin de Cahors était bien choisi pour conduire à Toulouse un étudiant en droit. Depuis trois siècles ces deux florissantes universités rivalisaient dans l'enseignement du droit : Cujas, né à Toulouse, avait eu un auditoire à Cahors.

Bachelier ès Cahors [1], Pellisson en a fini avec le collége à l'âge de treize ans, comme Montaigne, comme Fénelon, comme Bossuet : il arrive dans la capitale du midi, seul et libre.

II.

La ville de Toulouse, longtemps agitée par les passions religieuses et par les luttes politiques, avait cédé avec tout le midi à l'ascendant de la royauté. Les esprits, pacifiés, étaient revenus à la culture des lettres et de la science, où leur activité retrouvait un aliment. Toulouse était depuis le XIII[e] siècle le grand dépôt de la jurisprudence romaine. Dix mille étudiants venaient de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, entendre ses « doctes et résolus jurisconsultes [2]. » Son université, avec ses douze colléges, était la plus vieille de France après l'université de Paris, et son académie des Jeux Floraux la plus ancienne des institutions littéraires de l'Europe. C'est une gloire dont la ville fut toujours fière, et qu'elle se reprit à cultiver quand les victoires poétiques devinrent les seules permises. Les honneurs de l'académie conduisirent même aux magistratures de la cité; entré comme poëte au Capitole, on y restait comme consul. La poésie coulait de toutes les lèvres; la science était cultivée partout; Doujat était poëte avant de devenir jurisconsulte, Fermat était savant autant que magistrat. Le peuple avait encore ses chanteurs ou ses conteurs près du puits ou de

1. Il dit plaisamment d'un de ses amis : *Docteur ès Cahors* (2[e] lettre à M. de Doneville). Voy. à la fin de ce volume.
2. Voy. dom Vaissette, t. V; Dumége.

l'*ormeau* de la place publique; Goudouli assistait vivant à sa gloire [1]; la *gaie science* fleurissait; les salons écoutaient leurs beaux esprits, la rue entonnait ses chœurs : tout était occasion de joutes, tournois, courses, chants et fleurs [2].

C'est au milieu de cet éclat, de ces fêtes de l'intelligence et des yeux, que Pellisson se trouva, âgé de treize ans, étudiant, « ou envoyé pour ce faire [3]. » Le voilà maître de lui, de son temps, de son esprit. L'école aux heures prescrites; puis la liberté, et le monde de l'imagination ouvert et souriant devant lui dans les poëmes et dans les romans. Qu'y trouve-t-il?

Nous sommes en 1637 ou 1638, à peine au lendemain du *Cid* et du *Discours de la Méthode*, et sur la Garonne. L'italien, l'espagnol, le gascon se disputent l'enfance dans les familles, la jeunesse dans les colléges; Doujat leur fait des grammaires. Derrière Cicéron et Cujas, on voit des pays enchantés; on s'élance vers la Sicile, l'Épire, l'Arcadie, l'Andalousie, la Perse et le Mogol, par mille routes qui ramènent souvent le lecteur sur celle de Paris où Amadis venait de conduire Lacalprenède. On y rencontre des héros, des géants, des sorcières, des sibylles, des matamores, des Turcs qui se donnent pour plus sérieux que ceux de Scapin, des druides dans des *couvents* dédiés à Diane, comme celui des Bergeries de Racan, des filles amoureuses d'Alexandre le Grand, ou simplement de Gustave-Adolphe, comme Julie d'Angennes. Partout étincellent miroirs magiques, bagues enchantées, poudres merveilleuses; partout bêlent des troupeaux ou se choquent des épées [4]. Il avait fallu, pour satisfaire le public, que M. Baro continuât d'Urfé, que M. de Gombauld donnât dans *Amaranthe* une sœur à toutes les bergères de Racan, et que M. de Gomberville livrât, cette année même (1638), la

1. Il mourut en 1649, âgé de soixante-dix ans.
2. Voy. les mêmes, et Lafaille, *Annales de Toulouse*.
3. Triors, *Joyeuses recherches de la langue tolosane*, cité par Dumége.
4. Voy. *Hist. du théâtre français* des frères Parfait, t. IV et V.

suite de son *Polexandre*, que M. de Balzac proclame un « ouvrage parfait en son genre[1]. »

Voilà ce qu'on apportait à Pellisson. Il lisait le livre et le rendait en riant, n'aimant pas le *mauvais ménage des paroles*. « J'étais fraîchement sorti du collége; on me présentait « je ne sais combien de romans et d'autres pièces nouvelles, « dont, tout jeune et tout enfant que j'étais, je ne laissais pas « de me moquer, revenant toujours à mon Cicéron et à mon « Térence, que je trouvais bien plus raisonnables[2]. »

Ainsi pensait le tout jeune étudiant. Ce qui me surprend, ce n'est pas l'heureuse facilité d'une intelligence qui s'ouvre si matin, jeune et forte, aux trésors des langues anciennes, et sort du collége en les emportant dans sa mémoire : ces maturités de printemps ne sont ni les plus rares ni les plus fécondes; pour les juger il faut attendre leurs fruits. J'admire dans cet enfant, éclos hier sur les bancs, non pas qu'il ait eu assez d'esprit pour rimer, lui aussi, à l'occasion, en français et en italien, et se mettre à la mode de Toulouse, mais qu'il ait eu assez de bon sens pour ne s'en pas croire meilleur ni plus habile, et qu'il ait trouvé *son Cicéron et son Térence bien plus raisonnables* que les vers du temps, même que les siens. Voilà le rare et le solide. Il faut en faire honneur à son jugement et à la discipline intellectuelle qui l'a cultivé. Les leçons de ces huguenots n'avaient rien de sec ni d'austère; le nom de collége protestant ne doit pas nous effrayer et nous tromper. On faisait aux enfants une route engageante et fleurie dès l'abord, et, au sortir des *Distiques de Caton* et de la grammaire de Mélanchthon, ils y rencontraient Térence et Ovide[3].

Entrés dans le monde, le latin et le grec n'en faisaient pas des pédants; ils n'y portaient pas la morgue et l'intolérance de leur petite érudition, mais le bon sens et la grâce. On

1. Balzac, X[e] dissertation critique.
2. Pellisson, *Hist. de l'Acad.*, Notice de J. Sirmond.
3. Voy. les Règlements de l'académie de Montauban, cités déjà.

n'aurait pas trouvé Pellisson parmi « ces visages pâles et mélancoliques » que l'on voyait « fuir la compagnie des vivants, comme s'ils eussent été morts, s'ensevelir dans les études comme dans un cercueil, et s'abstenir de toutes sortes de livres, hormis de Cicéron, avec autant de soin que Pythagore s'abstenait de l'usage des viandes[1]. »

D'abord Pellisson, comme tout le monde, apprit l'italien, la langue du bel air : Vaugelas et Méziriac, un grammairien et un mathématicien helléniste, avaient fait des vers italiens à Rome. Qui n'allait à Rome? ou qui ne se consolait de n'y pas aller en mettant Rome dans sa bibliothèque et dans son salon? Deux poëtes, deux hommes du monde ne pouvaient s'aborder sans que ce fût « la rencontre des Muses de France et d'Italie[2]. » Pellisson apprit l'italien « sans maître, de lui-même, avec les livres[3], » il lut et aima toujours beaucoup les écrivains de l'Italie, et écrivit quelquefois en leur langue.

C'était à Toulouse un jeune homme brillant. « Il apprit à monter à cheval et étudia en droit. » Voilà comment un de ses biographes résume son séjour dans cette ville. Cela dit tout. N'allons pas, sur la foi de ces souvenirs qui se forment d'un mot toujours répété, voir en lui ou l'homme qui abusait de la permission d'être laid, ou le visage souffrant du prisonnier de la Bastille, ou l'air sérieux et fatigué du convertisseur et du controversiste. Notre mémoire se tromperait de date. Prenons Pellisson dans ce premier éclat de jeunesse. « Il voyait le monde, il avait soin de se bien mettre, il cherchait à plaire.... Il primait à la course, il était meilleur homme de cheval, il faisait mieux des armes,

1. Colletet, *de l'Éloq. et de l'Imitation des anciens*, disc. acad. de 1636, cité par M. J. V. Le Clerc, *OEuvr. de Cicéron*, Disc. prélim.

2. 1604. Ce livre signale les emprunts faits par Desportes aux sonnets italiens. Richelieu, dans les Statuts de son académie de Richelieu, prescrit l'étude « de la conformité et différence » qui sont entre les langues grecque, latine, *française*, *italienne* et *espagnole*. (Voy. l'ouvrage de M. Caillet, p. 387.)

3. Lettre à M. de Doneville, sept. 1651.

il sautait mieux, il nageait mieux que pas un de ceux de son âge[1]. » Qui dit cela? Est-ce Huet ou Pellisson? Est-ce le jeune protestant ou le jeune catholique? L'étudiant de Caen a fait, en traçant son portrait, celui de l'étudiant de Toulouse, tous deux à peu près du même âge, tous deux sortis du collége à treize ans pour étudier en droit, tous deux passionnés pour l'antiquité, tous deux hommes d'étude et hommes du monde. Tous deux viendront à Paris un jour et se rencontreront dans une commune admiration pour Mlle de Scudéry. Ici les deux destinées, un moment rapprochées, s'écarteront, sans se séparer tout à fait, pour faire de celui-ci un précepteur du fils du roi, de celui-là un secrétaire du roi, de l'un un évêque, de l'autre un abbé : puis l'un cherchera loin de la cour une retraite studieuse que l'autre y trouvera.

Mais nous sommes à Toulouse, et je vois Pellisson brillant et heureux aux exercices du corps, aux travaux et aux jeux de l'esprit, passant de l'académie à l'université, de l'université dans les salons, écoutant, écouté, élève le matin, maître le soir, maître de ses condisciples, aimé d'eux, recherché de leurs familles, le bienvenu partout. MM. de Fundamente, La Bastide, « nourri aux études avec lui depuis l'enfance[2], » sont restés ses amis particuliers. Le plus honorable accueil l'attirait dans les salons parlementaires : le savant Fermat est son ami[3]; le président de Doneville et son fils le recherchent et commencent avec lui une liaison durable. A-t-il déjà cette amabilité discrète et quelquefois silencieuse où, sous l'aménité et la grâce du caractère, se cache un innocent calcul, remarqué plus tard dans les salons de Conrart et de Mlle de Scudéry? Est-il déjà assez habile pour savoir donner de l'esprit aux autres en réservant le sien, et

1. D'Olivet, d'après le *Commentarius* de Huet.
2. Lettre 3, à Doneville.
3. Lettres à Doneville; *Hist. de l'Acad.*, Notice sur Méziriac; Lettre à Leibnitz, 1690.

pour paraître prendre son essor de celui de tous[1]? Il est san doute plus à l'aise à Toulouse, en pleine jeunesse, en pleine verve méridionale. « Opiniâtre et un peu colère[2], » comme l'a connu Mlle de Scudéry; c'est la force et la chaleur du sang qui lui donnent ces défauts, et nous mettrons comme elle cette pointe d'humeur irascible sous le nom de « un peu trop de sensibilité. » D'ailleurs généreux, délicat, « incapable d'envie et de médisance » (notez ces deux points-ci), il avait en somme, avec ce mélange de franchise, de vivacité, de souplesse et de grâce d'esprit, tout ce qu'il fallait pour établir et gouverner les réunions de la jeunesse toulousaine. Il forma, disent les confidents de ses souvenirs de vieillards, « une espèce de cour de justice où l'on plaidait et où l'on décidait des causes, » et une « manière d'académie où l'on s'accoutumait à penser avec jugement, à s'exprimer avec politesse, à prononcer avec grâce[3]. » Théâtres modestes de sa jeunesse diserte et studieuse, sa facilité d'improvisation, sa mémoire, ses connaissances devaient s'y exercer utilement. L'étude qu'il faisait du droit et des lettres y profitait, et, s'il ne fut pas plus tard, comme Montaigne, conseiller de parlement, il savait un peu mieux que lui « qu'il y a une jurisprudence[4]. » Comme lui, il ne quittait pas les anciens. Il acquérait cette connaissance parfaite du grec qu'on lui a reconnue; s'il lisait Berni pour trouver à s'y divertir, il lisait Lucrèce pour l'admirer[5]; il lisait pour s'instruire cet « inimitable dialogue *des Orateurs*[6]. »

1. « Son esprit lui servait, non pas à en montrer, mais à en donner, et l'on sortait d'avec lui, non pas persuadé qu'il avait plus d'esprit qu'un autre, mais se flattant d'en avoir pour le moins autant que lui. » (D'Olivet.)

Cf. La Bruyère, chap. v : « L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres : celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit l'est de vous parfaitement. »

2. Portrait d'*Herminius* (Pellisson), dans *Clélie*. Voy. aussi Arsenal, mss. rec. de pièces in-4. Bell. lettr., t. I, p. 379, quelques lignes de Pellisson à Mlle de Scudéry.

3. Bosquillon. Voy., sur cette académie et ce qu'elle devint, le chap. IX.

4. Montaigne, I, 25. — 5. Lettres 6 et 11 à Doneville. — 6. *Discours sur les OEuvres de M. Sarasin.*

Pellisson aimait l'antiquité, il raillait la mauvaise littérature de son temps : c'était assez pour être un lecteur de goût ; c'était trop peu pour devenir un écrivain. En suivant ce chemin et en évitant cet écueil, il pouvait marcher droit, mais il fallait se mettre en route. D'où allait venir l'impulsion ?

« Il me tomba presque en même temps quatre livres « entre les mains, qui furent les *Huit Oraisons de Cicéron, le* « *Coup d'État* de M. Sirmond, le quatrième volume des *Lettres* « *de M. de Balzac*, que l'on venait d'imprimer, et *les Mémoires* « *de la reine Marguerite*, que je lus deux fois, depuis un bout « jusqu'à l'autre, en une seule nuit. Dès lors je commençai « non-seulement à ne plus mépriser la langue française, mais « encore à l'aimer passionnément, à l'étudier avec quelque « soin, et à croire, comme je fais encore aujourd'hui, qu'avec « du génie, du temps, et du travail, on pouvait la rendre ca- « pable de toutes choses [1]. » Dès lors aussi il sentit « ce mou- « vement d'ambition qui frappe la jeunesse lorsqu'elle entre « au monde, » il « aspira à la gloire et voulut être auteur :

« .... acri
« Percussit thyrso laudis spes magna meum cor [2]. »

Ambition patriotique en même temps que personnelle, elle allait à la gloire de la langue nationale, et le premier écrit de Pellisson fut avant tout une bonne pensée. Le quatrième volume, ou mieux, le quatrième recueil des *Lettres de Balzac*, qu'il lut au sortir de la boutique du libraire, parut en 1637, les *Huit Oraisons* sont de 1638 ; Les *Mémoires de Marguerite* et le discours de Sirmond sont antérieurs [3]. Pellisson avait donc quatorze ou quinze ans lorsqu'il découvrit, pour ainsi dire, la langue française. Jusqu'alors il l'ignorait presque ; le dégoût des mauvais livres du jour l'avait sans cesse ramené aux modèles grecs et latins. Conquis à la langue française si

1. *Hist. de l'Acad.*, Not. sur J. Sirmond. — 2. Lettre 6e à Doneville.
3. Les Mémoires, de 1628 ; *le Coup d'Estat de Louys XIII*, de 1631.

rapidement, si fortement, et à cet âge, il est impossible que l'impression qu'il reçut alors n'ait pas été durable, et qu'on ne retrouve pas dans son premier écrit, présage des suivants, quelque chose de ses maîtres nouveaux. Disons brièvement ce qu'il leur dut.

III.

Dans le style de la reine Marguerite Pellisson trouvait cette négligence molle et légère, relevée d'expressions, tantôt vives et piquantes, tantôt nobles et chaleureuses, dont il a donné lui-même de si heureux exemples. Aucun style n'a plus de physionomie. L'instrument est encore imparfait : que de tournures gauches, d'incises enchevêtrées, de parenthèses qui s'allongent toujours et s'arrêtent où elles peuvent ! Mais si Marguerite s'embarrasse quelquefois dans cette vieille robe à longs plis, elle marche toujours et se relève par une saillie de l'esprit ou du cœur. Mêlez à cela quelques réminiscences du latin dans les tournures, de l'histoire et des mœurs antiques dans les idées [1], disparates naïves, et vous comprendrez le charme tout nouveau de ce style pour qui ne connaissait la langue française que par la fadeur, la platitude ou l'emphase de la littérature à la mode. Je devais m'y arrêter un peu : ces Mémoires sont, parmi les modèles du vieux style français, celui que Pellisson semble avoir le plus consulté. Marguerite représente toute une famille d'écrivains de l'ancienne souche française, avec Amyot à droite, d'Ossat à gauche, et beaucoup d'autres derrière elle [2].

La langue de Sirmond est déjà beaucoup moins éloignée de la nôtre que celle de Marguerite, et il est plus près de la véritable éloquence que Balzac. Sauf quelques agencements

1. L'*inévitable destin*, la *fortune envieuse* et *traître*, etc.
2. Voy. M. Saint-Marc Girardin, *Tableau de la litt. franç. au XVIe siècle*.

de phrase tout latins, que l'usage a rejetés, et des images ampoulées[1], il offrait à l'imitation de Pellisson la netteté d'un plan large et bien proportionné, l'enchaînement naturel et solide des pensées. Ce style, « mâle et fort[2], » a de l'éclat quelquefois, de la noblesse toujours; le mouvement de la phrase reste un peu compliqué, mais son allure est ferme; les incidentes, encore nombreuses, se font plus courtes; le tissu se serre, et le trait se place habilement à la fin de la période. L'enflure de Balzac n'est plus de la santé; la force de Sirmond est déjà de l'éloquence.

Balzac, dans ce style compassé, « le plus vicieux du monde, parce qu'il est le plus affecté et le plus contraint[3], » avait le tour délicat de la pensée, la noblesse de l'expression, le nombre de la période, la variété des tours, la progression des termes savamment conduite. L'ami d'Homère, de Térence, de Marguerite, de Sirmond, devait peu goûter Balzac, et pouvait l'admirer. Cette noble et harmonieuse régularité était chose inconnue dans la littérature courante. De plus, quelques leçons de critique, spirituelles et sérieuses, quelques bons conseils sur la pureté du langage, devaient, dans ce quatrième recueil, fixer son attention[4]. Ajoutons aussi quelques bons modèles : Balzac ne parle pas toujours aux gens du haut de ses métaphores : quand il ne fait pas une lettre de commande, de vanité ou de politesse, quand il écrit pour dire ce qu'il a à dire, il est simple, ému, éloquent[5].

Enfin, pour les *Huit Oraisons*, je crois que, malgré les fréquents écarts de traduction pour lesquels les auteurs s'autorisaient d'un vers d'Horace détourné de son sens[6], on voit

1. Ajoutez l'abus, fréquent pendant tout le siècle, des constellations et de l'astrologie. On le retrouve à chaque page dans le recueil des harangues académiques et compliments à Louis XIV.

2. *Hist. de l'Acad.*, Notice sur Sirmond.

3. Bossuet, écrit autographe de 1669, cité par M. Floquet.

4. Lettre 61. — 5. Lettre 31, à Chapelain, 7 juin 1633.

6. Nec verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres. (Hor., *Ad Pisones*, 133.)

souvent, derrière un mot mal choisi, le visage du latin : mais, en somme, *tout cela me semble français et naturel*, comme Balzac le disait du Quinte-Curce de Vaugelas[1] : les phrases sont bien coupées, bien agencées; le mouvement du latin se conserve sans embarras : c'est un style qui a du corps et qui se tient.

Tels sont les quatre livres dont la lecture fut un éveil pour Pellisson[2]; il avait vu enfin l'avenir de la langue française, et trouvait ses éléments dans le naturel de Marguerite, la force de Sirmond, l'harmonie de Balzac, la pureté de d'Ablancourt et de Patru. Il ne désespéra pas de les voir réunis, et de contribuer, pour sa part, à cette fusion, afin de donner à la France une langue *capable de toutes choses*. Cette espérance que Pellisson concevait en 1638, et qu'il maintenait encore comme une espérance en 1652, en plein règne de l'Académie, n'était-elle pas une injure au présent, et, depuis plus de cinquante ans, tant d'ouvrages en tout genre, histoire, politique, morale, diplomatie, critique, romans, lettres, pour ne parler que de la prose, ne témoignaient-ils pas que les écrivains et les lecteurs, que la France entière, étaient d'accord pour croire qu'on avait déjà cette langue *capable de toutes choses?* Il faut savoir gré à un jeune homme d'avoir eu de la clairvoyance contre les triomphants, et, contre quelques découragés, de la confiance. Plein de l'image de la perfection antique, il ne trouvait pas cette perfection dans la langue française, mais il voulait l'y mettre. Il continuait, comme plusieurs autres, cette patriotique école de l'esprit français, née avec les Estienne, les Pasquier, etc., de l'imitation de l'antiquité et du culte de la langue, « si bien appelée *maternelle;* » école qui compte parmi ses maîtres tant de généreux écrivains et d'illustres savants, parmi ses patrons, au XVIe siècle, les derniers Valois, et c'est là leur gloire la plus sûre, au XVIIe siècle,

1. *Ibid.*, Lettre 17.
2. Voy. ce que dit M. J. V. Le Clerc, introd. au *Pro Archia.*

Richelieu[1]; qui, « tant que l'âme lui battrait au corps, » disait-elle avec Pasquier, voulait, « pour l'honneur du pays, » conquérir à *l'idiome vulgaire* une place « en cette grande lumière du soleil, » à côté des nobles idiomes de l'antiquité; qui défendait comme un même patrimoine et les langues anciennes, et la langue de la patrie[2]; et qui, à cinquante ans de distance, est représentée par ces deux groupes où l'on voit un air de parenté, et dont sortirent la *Ménippée* et les *Huit Oraisons*. Le premier combat l'étranger qui envahit le sol et la langue de la patrie; il appelle Henri IV contre Philippe II, le grec et le latin contre l'espagnol; ce sont deux ennemis qu'il nomme d'un seul mot, la Ligue; il ne veut ni espagnoliser et asservir notre pays, ni espagnoliser et gâter notre langue. Le second reparaîtra plus tard dans cette étude. Placés au cœur même de la France, agissant, parlant et pensant avec elle, savants de cabinet et causeurs de salons, hommes de plume et de parole, avocats, magistrats, ou tout au moins bourgeois de Paris, un souffle d'esprit gaulois les anime, et une pensée pratique vivifie leur érudition : ils veulent faire une langue régulière comme celle de l'antiquité

1. Le cardinal fonde en 1640 un collége à Richelieu « pour l'enseignement de la langue françoise par les règles et de toutes les sciences en la même langue.... afin que les étrangers mêmes qui en sont curieux apprennent à connoître ses richesses et les grâces qu'elle a pour expliquer les secrets des plus hautes disciplines. » (Voy. M. Caillet, loc. cit.)

2. Voy. Pasquier, *Lettres;* et les différents ouvrages de H. Estienne, qui donne au langage français « le second lieu entre tous les langages qui ont jamais été et le premier entre ceux qui sont aujourd'hui, » parce qu'il suit de plus près qu'aucun autre les « jolies et gaillardes façons grecques, » qui combat le goût italien dans le français, le style de Juste Lipse dans le latin. L'Hospital fait des vers latins. Hotmann qui demande à la jurisprudence française « un ou deux beaux volumes en langue vulgaire, » traduit l'*Apologie de Socrate* et exige de ses élèves la traduction des Verrines. Du Vair traduit Cicéron et Démosthène. D'Ossat, chevauchant en Italie à côté du savant prélat Paul de Foix, traduit Platon. Le « bréviaire de la France, » c'est Plutarque, « depuis qu'il est devenu Français, » etc. L'alliance est étroite entre les trois langues. — Voy. les travaux de M. Feugère sur les écrivains du XVI[e] siècle, l'Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVI[e] siècle (note K et *passim*) de M. A. de Blignières.

dont ils lui appliquent l'art et les lois, vivante comme le peuple dont elle doit servir la vie. Au début et au terme de cette époque de formation et de croissance, en 1594 et en 1656, cette vie éclate dans notre nouvelle langue : le premier chef-d'œuvre de sa jeunesse, la *Ménippée*, est une œuvre de polémique politique; le premier chef-d'œuvre de sa maturité, les *Provinciales*, est une œuvre de polémique religieuse : ses premières paroles éloquentes sont des actions[1].

Voilà la véritable école française que, d'instinct, le public reconnaissait de temps en temps à quelques bons écrits, et qui chaque jour gagnait du terrain. Jamais on n'avait tant traduit les anciens ; quelques-uns, tels que Coëffeteau, s'y illustraient; poëtes, prélats, médecins, mathématiciens, hommes du monde, tous latinisaient, hellénisaient[2]. Si la langue marchait encore lentement à son but, si sous les éloges officiels et publics qu'on lui adressait à l'Académie et dans les livres[3] se cachaient quelques conseils nécessaires; si les juges les plus autorisés, les écrivains les plus intéressés, ne fût-ce que par amour-propre, à vanter ses mérites, n'osaient la comparer aux langues anciennes[4], si c'est un sentiment tout nouveau pour Pellisson de ne plus la *mépriser*, c'est que, sur cette route où l'attendait un triomphe prochain, elle n'avait pas su encore échapper à deux dangers, la servilité grecque et latine d'une part, de l'autre l'esprit d'aventure. La langue française a beaucoup de prosateurs avant Pascal, elle n'a pas de prose. Chacun est tenté de faire comme Montaigne, qui prend ses mots et ses tours au gascon, au latin, au fran-

1. La vraie éloquence, dit Balzac (IIe dissert. crit.), c'est une éloquence d'affaires et de service.... Elle agit par la parole plus qu'elle ne parle.

2. Malherbe : « C'est ainsi qu'il faut écrire, » disait-il de sa traduction du XXXIIIe livre de Tite Live (Sorel, *Bibl. fr.*). — Du Ryer, Cureau de La Chambre, Méziriac, Colletet, le marquis de Bréval, etc.

3. Discours lus à l'Académie par Duchastelet et Cureau de La Chambre. La Mothe Le Vayer, *Considérations*, etc. (1638).

4. L. de Balzac à d'Espeisses (IX, 26). — Voy. aussi lettre du marquis de Bréval à Balzac (dans les *Lettres* de Faret).

çais. « J'entends souvent regretter le langage de Montaigne, dit Voltaire; c'est son imagination qu'il faut regretter. » Il a raison : liberté d'esprit pour chacun; discipline de langage pour tous. « L'incomparable imagination de Montaigne, dit M. Villemain, n'a pas fait que les formes de sa langue fussent encore dans l'usage cinquante ans après lui. » Le plus grand péril de notre langue était donc de se disperser. Pendant que l'école de l'esprit français chemine modestement et droit, on court le pays en tous sens et avec grand éclat, et la foule suit, comme toujours, les plus bruyants. Nulle direction constante, nulle règle fixe. Balzac est pompeux, Voiture est frivole; la langue (pour ne pas citer ici les écrivains qui font glorieusement exception) se traîne verbeuse dans les romans, languissante dans l'histoire, déclamatoire et plate au théâtre, pédante au palais, enflée et grotesque dans la chaire, incohérente partout : elle se laisse envahir à l'affectation italienne, à l'emphase espagnole. C'est ce que craignaient ses apôtres du XVIe siècle.

La langue française semblait donc ne savoir où se prendre, où se fixer, et cette instabilité que Pellisson lui reproche encore en 1650, et qui rendait « barbares, en peu d'années, nos auteurs les plus élégants et les plus polis, » paraissait aussi incurable que jamais[1]. Heureusement les fruits d'un siècle d'études patientes sont sous sa main; il ne s'agit plus que d'assembler et d'unir des éléments déjà rapprochés, et le temps est mûr pour ce travail. Le latin et le grec ont pénétré de toutes parts dans notre langue; ils sont dans le style de Balzac, de Descartes, et Bossuet demandera presque exclusivement à la lecture du latin et du grec « le tour qui est l'esprit des langues[2]. » Le vieux français, regretté par Mlle de Gournay, Dupleix, Le Vayer, laisse aussi quelque chose à la langue nouvelle, et l'on en retrouvera des débris épars jus-

1. Voy. la préface du Dict. de l'Acad. (1835) par M. Villemain.
2. Écrit autographe cité.

que dans Bossuet et La Bruyère. L'usage, autre principe fécond[1], établit ses décisions par la plume de Vaugelas : Pasquier et Malherbe le cherchaient, l'un sur les grandes routes, l'autre au port au vin; Vaugelas, comme Marot, l'étudie à la cour. Ainsi, l'antiquité, la tradition, l'usage, l'art et l'instinct, le passé et le présent allaient se fondre, et la langue se fixer : l'Académie venait d'être créée à propos pour enregistrer ses conquêtes et dresser l'état de son domaine.

Pellisson, disciple de Cicéron et de Térence, admirateur de Sirmond, de Balzac et de Patru, lecteur enthousiaste de Marguerite, se souvenant à l'occasion de Bodin et de Pasquier[2], et bientôt écoutant avee respect Vaugelas, entrait parfaitement dans la pensée de son temps, comprenait les besoins actuels de la langue, et avait l'érudition, le goût et l'impartialité nécessaires pour jouer un rôle utile et logique entre le siècle de Richelieu qui allait finir et celui de Louis XIV qui n'allait pas tarder à commencer. Voyons son modeste et utile début.

IV.

Pellisson écrivit à l'âge de dix-neuf ans une paraphrase du premier livre des *Institutes* de Justinien[3]. C'était à la fois un essai de sa plume, puisqu'il voulait être auteur, une tentative sur la *gloire* à laquelle il *aspirait*, dit-il un peu ironiquement; destiné à vivre de ses connaissances de droit, c'était un pas dans sa carrière; enfin, passionné pour la langue française, c'était un exercice, une épreuve, un hommage : pour être auteur, il voulait l'être en français. D'Olivet et Fénelon ont vanté le *charme* de cet ouvrage; Chapelain, bon juge des

1. Voy. Montaigne, III, 5; Bossuet, Disc. de récept. à l'Acad.; Fénelon, L. à l'Acad., V; et Balzac lui-même : « L'usage doit tout régler » (à Chapelain, 17 novembre 1637).

2. *Hist. de l'Acad.*, p. 105; lettre 10 à Doneville.

3. *Paraphrase des Institutions de l'empereur Justinien, contenant une claire explication du texte latin, avec beaucoup de réflexions morales et politiques.* (Sans nom d'auteur.) Paris, Sommaville et Courbé, 1645.

œuvres d'autrui, l'appelle éloquent, et le cite dans son Mémoire de 1662, où il oublie l'*Histoire de l'Académie*. Tout le monde le trouvera écrit de façon qu'on ne peut douter du soin littéraire qu'y apporta son auteur. Mais pourquoi ce choix? Du charme dans une paraphrase! dans une paraphrase de Justinien !

Les *Institutes* « cet alembicq de tout ce qui est au droict[1] » étaient le bréviaire du docteur, l'Évangile de tous. Le thème de Pellisson n'avait donc rien de nouveau. Combien de commentaires et de gloses sur les *Institutes!* Que de « beau latin parsemé de belles fleurs d'histoire et de sentences » les jurisconsultes humanistes du XVIe siècle avaient répandu sur le texte de Justinien! Mais on n'avait guère songé à le revêtir de français et à traduire l'oracle en langue vulgaire. Pasquier l'avait fait, en bonne et simple prose, pour ses enfants seulement, et on ne l'imitait pas, pendant qu'on imprimait avec dévotion la glose latine d'Accurse enrichie de vers latins[2], pendant qu'on déguisait le texte de Justinien en mauvais vers français[3]. C'est précisément parce que les *Institutes* étaient le livre de tout le monde en latin que Pellisson voulut en parler à tout le monde en français, s'adresser à tous dans la langue de tous, et dire ce que chacun savait dans la langue où personne ne le disait. Un commentaire sur un ouvrage moins connu n'eût pas atteint son but. Il fallait que le fond, connu, épuisé, ne fût rien, la forme tout : pour apprendre la grammaire à un enfant, on lui fait conjuguer le verbe *aimer*. L'écrit de Pellisson est tout à fait oublié : cet oubli lui donne raison; quand on sait la grammaire on laisse Lhomond. Je ne prétends pas que Pellisson ait appris aux Français à écrire sur le droit en français; quand Pierre Dassis armait Pierre Auriol chevalier ès lois, il le louait d'avoir le premier montré qu'on pouvait écrire éloquemment en français « genre

1. Pasquier, préface de l'*Interprétation des Institutes*, etc., 1847.
2. *Antuerpiæ*, 1675, in-f°.
3. Richard d'Annebaut au XVIe siècle; Boissat au XVIIe; etc.

d'écrire que personne n'avait encore connu auparavant[1]. » Si Pellisson n'a pas donné l'exemple d'écrire en français sur le droit, il a donné celui d'écrire sur le droit en français pur et élégant. C'est le seul mérite, mérite modeste, mais nouveau qu'il cherchait[2]. Aussi s'interdit-il, en adoptant la forme de la paraphrase, toute prétention à la profondeur et à l'originalité scientifique. La paraphrase ne fait que parer l'idée : c'est un vêtement qui attire les yeux : Pellisson voulait les attirer et les fixer sur *du français*. Les gloses et les commentaires sont pour les étudiants ou les savants; la paraphrase est pour tout le monde; elle n'effraye personne, pas même les femmes, si j'en crois Mlle de Scudéry, quand elle est écrite comme celle de Pellisson. Mlle de Scudéry, qui trouve à se divertir en s'instruisant[3] à la lecture de la *Paraphrase des Institutes*, peut apprécier trop amicalement l'auteur, mais au moins elle a lu le livre ; je ne veux pas d'autre triomphe pour Pellisson que de faire lire avec plaisir à ses contemporaines la loi romaine qu'elles pouvaient trouver un peu plus rude aux femmes que l'*Astrée*.

Je n'ai rien à dire ici sur le fond d'un ouvrage dont les idées ni le plan n'appartiennent à Pellisson. L'humble titre de *Paraphrase* nous avertit de ne pas chercher en lui un jurisconsulte. Il se contente de saisir et de rendre avec netteté et finesse la pensée du texte. Il remplit d'ailleurs dans le cours de son livre les engagements dont il en allonge le titre. Il établit, à l'occasion, les rapports de la morale avec la législation, et éclaire la législation par l'histoire et la philosophie. Remarquons seulement qu'une réflexion sur la diversité des humeurs qui provient de la diversité des climats et qui amène celle des lois, reproduite d'Hippocrate, contient le germe d'une des plus célèbres théories de Mon-

1. Dom Vaissette, *Hist. du Lang.*, V, 236. — On peut citer encore, entre plusieurs autres, P. Ayrault, auquel son ouvrage *De l'ordre et instruction judiciaire, etc.*, valut la protection de Henri III.

2. Voy. sa préface. — 3. *Mercure*, loc. cit.

tesquieu. « Il se pourrait faire, dit Pellisson quelque part, qu'un même corps fût paisiblement possédé par deux personnes; mais en serait-il de même de l'âme? pourrait-elle se partager à deux rivaux? aurait-elle la liberté de quitter à tous moments ses affections pour en prendre de nouvelles? Certes le mari qui voudrait aimer deux femmes n'aimerait véritablement ni l'une ni l'autre; la femme qui voudrait avoir de l'affection pour plusieurs maris aurait de l'indifférence pour chacun d'eux; le mariage serait sans foi, sans concorde, sans union des volontés. (*Paraphr.*, p. 17). » Voilà une bonne pensée vivement rendue. Cette réflexion ressort sur le fond de la jurisprudence antique; elle y introduit un sentiment délicat, une pensée chrétienne, elle y met de l'âme.

Mais quelques réflexions justes et bien placées n'auraient pas suffi à affranchir ce petit livre de l'oubli général, au moins au XVII[e] siècle, si d'autres qualités ne l'en avaient sauvé à juste titre, celles du style. La forme ici ne doit rien au fond, fond épuisé sur lequel beaucoup s'exercent chaque jour inaperçus; le fond n'avait rien à recevoir de la forme, et Justinion était depuis longtemps compris sans Pellisson.

Le premier éloge qu'appelle la *Paraphrase*, quand elle a été lue jusqu'au bout, c'est d'avoir pu l'être couramment. L'ensemble a une harmonieuse unité qui n'appartient pas toujours à ces sortes de commentaires : tout se tient naturellement; ni échafaudage de raisonnements, ni lacunes de déductions : on sent partout une sorte de plénitude de style, que dans sa nudité et sa précision, quelquefois élégante, n'avait pas et ne pouvait pas avoir le texte de Justinien.

Un mot du XVII[e] siècle, un peu abandonné, convient à la *Paraphrase de Justinien* : c'est un *discours*. Pellisson ne détache pas chaque article du texte pour le charger de gloses et de scolies; il ne divise pas, il unit; il n'éclaircit pas, il éclaire; il ne commente pas, il discourt. Pour cela il faut être maître de son sujet, voir où il va, où l'on va avec lui, savoir s'écarter sans se perdre, revenir sans détour. Pellis-

son est à l'aise sur le terrain d'autrui; il coule de source dans un lit étranger.

Je ne craindrai pas d'analyser les qualités particulières de son style. C'est le seul intérêt que peut avoir l'étude de cet opuscule. Oublions même le livre, et ne cherchons qu'à suivre la main qui tient la plume : c'est la langue française qui s'étudie, s'épure et se perfectionne.

Elle est ici pure, noble, élégante, nombreuse. Les tours sont justes, les termes clairs. Sobre et nette quand elle définit un principe ou explique un mot, rassemble des rapports ou oppose des contrastes, elle devient vive et abondante quand elle expose une vérité morale, quand elle dit l'origine de l'esclavage, les devoirs des maîtres, les droits des esclaves. Elle n'a pas la gravité courte et sentencieuse du législateur qui prescrit ou du jurisconsulte qui décide, mais elle a les développements de phrase qui déroulent l'idée, les retours qui la ramènent et la réfléchissent, les renchérissements d'expressions qui la persuadent. Si elle manque de la précision qui en un trait jette une pensée, elle offre cette habile progression de termes nets et de tournures brèves qui la mènent vivement. A mesure que la période s'étend, ses membres se raccourcissent et se resserrent jusqu'à ce que la pensée se fixe et s'arrête en une expression courte et forte, dernier nœud qui lie et ferme le faisceau. Dans la variété du style souple et naturel de Pellisson on peut surprendre souvent l'emploi de ce procédé. Procédé et non pas manière. N'est-ce pas la marche même de la pensée ? Le style y conforme son allure : c'est son droit, c'est son art. Quelle différence y a-t-il entre la forme de cette période de J. J. Rousseau : « La douleur physique elle-même, au lieu d'augmen-
« ter mes peines y ferait diversion; en m'arrachant des cris
« peut-être elle m'épargnerait des gémissements, et les dé-
« chirements de mon corps suspendraient ceux de mon cœur[1], »

1. *Rêveries*, etc., 1re promenade.

et celles-ci : « Si la considération de leur devoir (des tu-« teurs envers les pupilles) n'a pas assez de force pour « les retenir, qu'ils sachent que l'âge fera des hommes de ces « enfants, qu'on leur demandera compte de leur administra-« tion, et que s'ils ont pu tromper leurs pupilles, ils ne pour-« ront tromper leurs juges (p. 151). » Les pères devenus prisonniers de guerre, puis rendus à leur patrie, reprennent leurs droits paternels par le *droit de retour* « qui oublie le « malheur passé pour ne regarder que l'état présent, qui ne « considère pas leur captivité, mais leur délivrance, et feint « que ceux qui sont revenus ne furent jamais absents (p. 142). » Ce procédé de triple réduction découpe et serre la pensée. C'est Rousseau qui l'a le plus éloquemment employé. Ce n'est ni cette grêle de traits qui s'émoussent les uns contre les autres dans le style de Sénèque, ni ces surprises artificielles de Balzac qui à chaque coup empanache sa phrase d'une métaphore, ni l'amplification de Massillon où la richesse et l'éclat nuisent un peu à la force et où la pensée se détend. L'art de Pellisson est peut-être un peu visible dans ces sortes de périodes; il le dissimulera plus tard dans une variété plus souple.

C'est dans Cicéron qu'il faut chercher le premier modèle de cette précision dans l'abondance; c'est chez lui certainement que Pellisson l'a prise. Il a beaucoup étudié, on le sait, les secrets du style dans les anciens. Il leur emprunte l'art de donner au développement d'une pensée des proportions justes et naturelles, de diversifier les nuances, de varier les mouvements : il leur laisse les longues incises, il coupe leurs périodes, supprime leur appareil de déductions que remplace l'ordre lucide et naturel des idées. La langue française exigeait ces changements : cette brièveté, cette aisance, étaient sa nature et sa nécessité. Elle alla plus loin dans cette voie, jusqu'à La Bruyère qui quelquefois dépassa le but, et jusqu'à Voltaire qui le fixa. Pellisson lui fait faire un pas dans ce sens : sa phrase n'est certes pas encore celle de

Pascal, mais n'est plus celle de Descartes. Elle n'a pas acquis le mouvement et la vigueur de la première, elle s'est dégagée des longueurs qui embarrassaient la seconde. Elle n'a pas les hautes et sévères qualités philosophiques de celle-ci, mais elle en a corrigé quelques défauts de métier : à cela se réduit le progrès, mais il faut le compter à Pellisson. Quoiqu'il suive pas à pas un texte ancien, le calque latin est peut-être moins sensible chez lui que chez Descartes. Certes il n'a pas considéré le latin d'un jurisconsulte du IXe siècle comme un thème à traduction littéraire ; cependant quelques passages de la *Paraphase* ne sont guère plus éloignés du texte latin que les *Belles Infidèles*. Là vous pouvez prendre sur le fait le travail de l'imitation. Nulle part Pellisson, malgré sa passion pour l'antiquité, n'est esclave du latin. Il retourne à sa guise la phrase ancienne; il transpose, scinde, ressert, étend, soit pour ordonner plus logiquement, soit pour présenter plus clairement la pensée. Le latin laisse bien dans le tissu de ce style quelques incises, quelques participes présents ou *ablatifs absolus*, pour leur donner leur nom : mais d'ailleurs tout est aisé, naturel, bien coupé. « Le droit civil « peut bien nous ôter ce qu'il nous a lui-même donné, mais « non pas ce que nous tenons de la nature; elle a ses lois « éternelles et immuables, les hommes n'y peuvent apporter « aucun changement non plus qu'à l'ordre des saisons et au « mouvement des cieux; ils ne font pas les lois, mais ils les « reçoivent, et telles qu'ils les trouvent en venant au monde, « telles ils les laissent à ceux qui doivent venir après eux. » Voici de la vivacité, de la précision : « Il n'y a point d'héri-« tages si grands et si riches qu'on puisse les accepter sans « quelque danger; ils ont d'ordinaire des commodités appa-« rentes et des incommodités secrètes; les terres, les maisons, « l'argent se présentent à nos yeux et les éblouissent, pen-« dant que les dettes et les semences des procès demeurent ca-« chés en peu de papier et en trois ou quatre lignes. Combien « y a-t-il d'hommes au monde qui ont été trompés par ce

« moyen, encore qu'ils ne fussent pas pupilles! Combien « y en a-t-il qui seraient riches s'ils se fussent contentés de ce « qu'ils possédaient et qui ont perdu leur bien pour y avoir « ajouté celui d'un autre! » (P. 155.)

Propriété, netteté, élégance, harmonie : telles sont les qualités essentielles que Pellisson doit à l'exercice, à l'imitation réfléchie des modèles. Ce qu'il tient de la tournure de son esprit, ce sont les agréments de style, les fleurs d'imagination qu'il répand sur son ouvrage. Ils y sont mêlés sobrement et distribués avec art : ils ne sont pas toujours choisis avec goût. Le bel esprit, contre lequel Pellisson n'a jamais entièrement défendu son style, se montre ici de temps en temps. Que la verge libératrice du *sergent* qui fait de l'esclave un homme libre devienne la baguette de Circé, soit! la féerie est courte, on passe. Je veux bien que l'enfant à naître d'un père esclave et d'une mère libre soit libre au sein de sa mère, parce que « les fruits qui ne sont pas encore cueillis sont des parties de l'arbre qui les porte et du fonds qui les nourrit (p. 26) : » la comparaison n'est pas trop ingénieuse, puisqu'elle est juste. Mais je trouve puéril d'appeler les formalités et les simulacres de la procédure chez les Romains, les « jouets de l'enfance des lois romaines. » J'admets difficilement que les femmes, prenant le nom de leur mari, soient « comme des petites rivières qui perdent leur nom quand elles se jettent dans un grand fleuve (p. 124). » Voilà qui est trop joli : la soirée d'été de Fontenelle, sa promenade et sa compagnie prêtent plus aux nuits *blondes* et aux nuits *brunes* que Justinien à ces grâces périlleuses du style. Ce mauvais goût vaut mieux encore qu'une pensée froide et fausse : on en peut signaler une dans la *Paraphase.* J'en parle pour avoir occasion d'ajouter que c'est peut-être la seule. La pensée est partout aussi naturelle que le style est coulant.

CHAPITRE II.

I. Premier séjour de Pellisson à Paris (1645-1648). — II. Pellisson avocat à Castres (1648-1650). — De l'Académie de Castres. — Du *Dialogue à Mlle de Palierols* (1649), inédit. — III. De l'étude des écrivains grecs et latins dans la province. — Des *Observations sur Homère* (1650), inédites.

I.

La *Paraphrase de Justinien*, écrite à Toulouse, fut publiée à Paris. Pellisson alla à Paris au commencement de 1645 et y resta trois ans, retenu peut-être, comme plus tard en 1650, par des intérêts de famille, mais aussi, je pense, comme en 1650, par le désir de voir comment, à Paris, se faisaient la fortune et la gloire.

De tout temps Paris avait été le rendez-vous des ambitieux de renommée littéraire. On y accourait de toutes parts, et surtout de Normandie et de Gascogne, le rouleau sous le bras, comme Gassion ou Grammont portaient leur épée, confiant dans soi-même et dans le public. En route on se rencontrait avec les jeunes poursuivants de gloire militaire : le régiment des gardes-françaises recevait les uns, le théâtre s'ouvrait aux autres. Tout en rêvant le laurier poétique ou guerrier, on descendait chez un compatriote qui ne demandait pas mieux que de connaître et de protéger toute sa province. Il vous faisait obtenir, selon votre vocation, une place de cadet ou un tour de faveur à l'hôtel de Bourgogne. Quelques années après on se retrouvait, l'un secrétaire d'une princesse, comme May-

nard, l'autre ami d'une reine, ou quelque chose de plus peut-être, comme Gombauld; celui-ci aumônier du roi et conteur ordinaire de M. le cardinal, comme Boisrobert; celui-là officier et conteur ordinaire de la reine, comme Lacalprenède. On était venu pour les armes et l'on s'engageait en même temps dans les lettres, comme Lacalprenède et Scudéry. On était venu pour les lettres, et l'on commençait par les armes; on avait « de l'esprit comme un lutin[1], » et on se faisait surnommer le *Démon de la bravoure :* ainsi fit Cyrano. D'autres disparaissaient, Mézeray pour étudier sept ans l'histoire dans un collége, La Serre pour écrire soixante volumes dans un grenier, Leclerc pour être vingt-cinq ans avocat entre le succès de sa *Virginie* et la chute de son *Iphigénie*, Boyer pour remporter à Albi « l'aimable vivacité de sa province, » qui ne lui manqua jamais, et son amour-propre aussi persévérant.

Pellisson arrivait à Paris avec plus de modestie et autant d'esprit. Il n'avait pas de tragédie en poche, mais, simplement, un petit livre de jurisprudence en belle prose, et des lettres de recommandation pour un coreligionnaire, M. Conrart. Il est probable que l'amitié dont l'honora M. Conrart, toujours enchanté de faire les affaires des gens de province et de se donner de l'importance, ne lui fut pas inutile pour imprimer son livre chez Sommaville[2], et présenter au chancelier Séguier, sous le nom du libraire, une épître dédicatoire en style noble et poli. Le début de Pellisson est un coup de maître : Scudéry apportait de la Normandie la verve gasconne; il apporte de la Gascogne la finesse normande. Du même coup, et à son arrivée, il flatte deux puissances : il adresse à M. le Chancelier un beau compliment où l'Académie française n'est pas oubliée. Trop habile et trop modeste pour rechercher « l'honneur d'être connu de Sa

1. Tallem. des Réaux, sur *Esprit* l'aîné, de Béziers, h. CCXCII.
2. Le privilége est du 8 avril 1645. L'impression fut achevée le 28.

Grandeur, s'il ne devait pas avoir celui de lui plaire, » trop respectueux pour n'offrir qu'un ouvrage inachevé, il ne signe pas. C'est pour qu'on lui demande son nom. Il attend humblement de l'approbation de M. le chancelier, « qui est toujours suivie des personnes de bon jugement, le courage de poursuivre son ouvrage, s'il est assez heureux pour la mériter. »

L'approbation obtenue, il ne pensa plus à Justinien. Il avait bien autre chose à faire, à voir, à entendre. Il était à Paris, « non pas dans cette grande villace » comme disait Voltaire dégoûté et fatigué, mais dans « le pays des livres, des nippes, des modes, des nouveautés, le domicile de la cour, des grands, » comme il disait lui-même dans sa joie[1]. Chaque parole qu'on entendait était une anecdote piquante, un livre inédit, une victoire nouvelle. Il n'était bruit que de la perte de quinze cents pistoles que venait de faire au jeu, en une nuit, M. de Voiture[2], ou de quelque impertinence qu'il avait dite; ou d'une seconde, d'une troisième victoire du duc d'Enghien à Fribourg ou à Nordlingue; ou des poésies de M. de Gombauld qu'on voyait enfin sortir imprimées de la boutique du libraire (1646), du premier volume d'un roman nouveau de M. de Lacalprenède, *Cléopatre* (1646); d'une *Porcie Romaine*, dont un abbé gascon venait faire hommage à Mme la marquise de Rambouillet; de l'aventure de M. Rotrou qu'une dette conduisait en prison le jour où il remettait son *Venceslas* aux comédiens, et qui, pour en sortir, vendait un chef-d'œuvre vingt pistoles; ou enfin de la troupe d'opéra que le cardinal Mazarin venait de faire arriver d'Italie et qui se préparait à jouer et à chanter un Orphée[3]. Ainsi chaque jour. Pellisson était arrivé à Paris dans ces années de

1. Un peu plus tard (lettre 6 à Doneville, 31 déc. 1650).

2. Pell., *Hist. de l'Acad.*, Notice sur Voiture. Voiture dit 1500 écus: « Vous voulez que je vous dise de mes nouvelles. Eh bien! je perdis à trois dés, il y a trois mois, 1500 écus, je dis bien payés. Voilà une dangereuse mousquetade. »

3. Voltaire, *Dict. philos.*, *Art dram.*

joie, d'espérance, de fêtes, de victoires, que Saint-Évremond se rappelait plus tard comme les plus belles du siècle. L'hôtel de Rambouillet était en plein éclat. Par Mlle de Scudéry et Conrart Pellisson en avait tous les échos; il s'associa, de loin sans doute (on ne sait s'il y entra), à ses jeux d'esprit : il fit des épigrammes italiennes[1], des madrigaux italiens; à ses deuils, il fit une *Ode pour le tombeau de M. le marquis de Pisani*, où il console la douleur de la mère par la gloire du fils[2].

Les plaisirs du temps étaient, comme à toute époque, ces promenades d'été dans tous les beaux lieux environnants, dont Tallemant des Réaux raconte les aventures gaies et galantes, et, plus qu'en tout autre siècle, les réunions littéraires où l'on faisait de mauvais vers et où l'on disait de jolies choses. Pellisson trouvait sa place partout : il allait à Meudon « en fort bonne compagnie, » si bonne qu'on y faisait en latin des plaisanteries spirituelles, que plus tard il rapportait en souriant à M. de Doneville. A la ville il se réunissait avec dix ou douze de ses amis « pour conférer, » et, là non plus, la verve ne manquait pas[3].

Pellisson avait alors 22 ou 23 ans; ces gais *jeudis* étaient sans doute les académies de la jeunesse. Mais tout autres devaient être les dispositions d'esprit du jeune provincial, quand il assistait aux réunions de Conrart. Entrer dans ce salon, berceau et, longtemps, sanctuaire de l'Académie française dont, enfant, le nom avait frappé ses oreilles, au fond d'un maison de campagne de la Gascogne; voir ces poëtes, ces prosateurs, ces hommes d'esprit, dont les écrits et les paroles parcouraient la France depuis longtemps et l'avaient si souvent préoccupé à Montauban, à Cahors, à Toulouse; recueillir les leçons de ces maîtres, entendre ces oracles, tel devait être son rêve quand il venait à Paris, son bonheur, une fois arrivé, introduit, accepté.

1. Lettre 4e à Doneville. — 2. *OEuvres div.*, I, 179. — 3. Lettre 10e.

L'Académie avait reçu du chancelier Séguier une honorable hospitalité; mais Pellisson en retrouvait les souvenirs, les traces toutes fraîches, l'histoire vivante, dans les moindres détails de la maison de son ami. Voilà pour le passé. Quant à l'histoire présente de l'Académie, elle se continuait sous ses yeux. Chaque jour il savait le livre qui se faisait, le discours qu'on allait prononcer, la discussion qu'on commençait, qu'on achevait, les candidatures, leurs prétentions, leurs espérances, leur chute ou leur couronnement. Il savait que M. de Vaugelas préparait, sous un titre modeste, un code pour cette langue française que lui-même aimait tant; il le tenait enfin (1647), il l'ouvrait, le dévorait, y admirait un style « excellent et merveilleux, » et y sentait « je ne sais quoi d'honnête homme, tant de franchise qu'on ne saurait presque s'empêcher d'en aimer l'auteur[1]. » Vaugelas était, sur la fin de sa vie, des « plus particuliers amis » de Conrart. Pellisson dut connaître alors ce vieillard discret et poli qu'il ne devait plus voir en 1650; puis, à côté de lui, le mystérieux Gombauld, le mieux vêtu et le plus fier des poëtes, le cérémonieux Chapelain, le plus avare des écrivains et de la plus pauvre mine, l'important Ménage, et bien d'autres, ayant tous leur part de ridicules, mais d'une conversation instructive et intéressante, qui était une bonne fortune pour un jeune homme, ami passionné des lettres, du beau langage et de la politesse. Son respect, sa discrétion, sa manière d'écouter fine et provocante, son « enjouement délicat[2], » devaient prévenir en sa faveur les beaux esprits assez pleins d'eux-mêmes, assez infatués du Parnasse, comme dit Tallemant des Réaux, un autre jeune homme, qui n'avait pas la réserve, la bonne foi, le sérieux de notre Gascon, et se dédommageait déjà, en paroles, avant de se venger par la plume, de la déférence forcée qu'il témoignait à Conrart et à son entourage un peu pédant.

1. *Hist. de l'Acad.*, Notice sur Vaugelas. — 2. D'Olivet.

les sarcasmes d'une partie de la jeunesse, Pellisson attentif et docile aux leçons « des Conrart, des Gombauld, des Chapelain, ses maîtres en poésie[1]. » Il se disait et se montrait leur disciple, il les consultait sur ses vers et leur demandait les secrets de leur art. Je ne sais ce que Conrart pouvait lui en apprendre : Gombauld seul, et surtout Maynard, purent lui donner d'utiles conseils. Pendant le séjour de Pellisson à Paris, Maynard, oublié à Aurillac, désolé de « vieillir au village, » aigri par l'injustice et l'ingratitude du siècle, vint faire une dernière tentative sur la fortune et publier ses poésies (1646). Il ne retira pas de son voyage à la cour ce qu'il en attendait, et retourna mourir chez lui à la fin de l'année. Pellisson le vit, le connut, le visita[2]. Il aimait la conversation de ce vieillard, qui resta d'agréable humeur en dépit de son amertume secrète; il goûtait vivement la facilité, l'élégance, le tour inimitable de ses vers, et prit sans doute dans ses entretiens quelques-unes des meilleures leçons qui lui restèrent de son séjour au milieu des maîtres de l'esprit.

II.

Après être resté trois ans à Paris, Pellisson quitta ses amis, non sans regret, et vint prendre le premier rang au barreau de Castres, sa patrie. Il y passa trois autres années. Les affaires de sa profession et les plaisirs du monde, le matin, « quelque chose du palais où il se rompait la tête, » le soir, les salons où il brillait; de longues promenades à la campagne, sur les bords de l'Agout[3], à Roumens, « où il n'y avait que des arbres et des fontaines qui l'écoutassent[4], » causant avec M. de Fundamente, son ami, de Paris, des académiciens, de leurs ouvrages, lui confiant ses regrets et ses espérances ; ou, encore, un début au barreau qu'il s'amusait

1. Lettre 7 à Doneville. — 2. *Hist. de l'Acad.*, Notice sur Maynard. — 3. Lettre 2 à Doneville. — 4. *Hist. de l'Acad.*

à entendre et qu'il s'égayait à raconter [1]; un voyage de M. de Doneville, son ami de Toulouse, qu'il recevait de son mieux dans « son village, » les présentations, visites, liaisons, qui en furent la suite, la correspondance qui en naquit : telles étaient, avec les lectures et les études dont nous parlerons plus tard, ses occupations et ses distractions. Il faut y ajouter son assiduité aux séances de l'académie castraise.

Il contribua, plus qu'aucun des vingt membres fondateurs de cette académie, à l'établir et à la faire prospérer. Personne n'y eût-il songé, il l'eût créée tout seul. Je le soupçonne même d'en être l'unique père. Tant qu'il n'est pas à Castres, Castres n'a pas d'académie. Elle en aura une. Il en avait fondé deux dans la jeunesse de Toulouse ; il en avait vu beaucoup à Paris, depuis l'Académie française, reine de toutes les autres, jusqu'aux Jeudis, où l'on faisait un si agréable usage des vers d'Ovide. Il arriva à Castres, et, le 19 novembre de la même année (1648), les statuts d'une académie sont rédigés, et la préface est lue et approuvée par lui, expert en ces matières [2]. Le 26 novembre commencent ses séances hebdomadaires, auxquelles il fut fidèle (les registres en font foi), pendant tout son séjour à Castres. Quand il eut quitté définitivement sa patrie, il ne manqua jamais d'envoyer ses ouvrages à ses confrères.

On peut prendre une idée de la littérature des académiciens castrais, soit dans les ouvrages qu'ils ont publiés, soit dans les étranges échantillons qu'en citent les biographies locales. Il suffit d'ailleurs de lire la préface des statuts de leur assemblée, écrite par un des plus graves d'entre eux. Les sujets mêmes et les titres des compositions académiques, qui se lisaient aux assemblées hebdomadaires, font sourire. C'est, au milieu d'épigrammes, de sonnets, de dissertations et de traités

1. Lettre 2 à Doneville.

2. Voy. Nayral, *Biogr. Castr.*, t. IV, art. *Sperandieu*. Voy. Borel, *Antiq. de Castres*, chap. XX.

en prose, ici une traduction latine des vers de la *Pucelle*, là un discours de Georges Pellisson[1] « pour savoir lequel est le plus agréable à la campagne, ou un bois, ou une rivière, ou une belle vue. » Il serait trop facile de se moquer de ces niaiseries, et trop injuste d'immoler le bel esprit provincial au bel esprit de Paris qu'il voulait imiter. Que faisaient les salons de Paris, qui, de toutes parts, imitaient l'hôtel de Rambouillet, se disputaient son héritage et se taillaient des quatrains dans des sonnets? Si M. Coras lisait son *Jonas* devant l'académie de Castres, Chapelain lisait sa *Pucelle* devant les amis de la marquise, et tous deux trouvaient des admirateurs avant que l'impression fût leur écueil. Il y avait échange entre Paris et la province. Rayssiguier revenait mourir dans Castres, sa patrie (1660), Lacger quittait Castres et son siége de conseiller pour aller à Paris faire des vers en l'honneur de Mme de La Suze; quand Paris renvoyait Boyer bien sifflé (1650), Castres envoyait aux salons de Paris Ysarn, Ranchin, pour se faire un nom dans l'empire de la préciosité.

Avant de les y rencontrer, Pellisson apportait exactement son tribut à l'académie castraise. Il lisait[2] des stances spirituelles[3], des stances imitées du psaume XXXVII[e], un sonnet contre les athées[4]; au milieu de cette poésie religieuse, des stances sur un commencement d'amour, des stances sur

1. C'est la seule fois peut-être que j'aurai occasion de prononcer le nom du frère de Paul Pellisson. Il n'est jamais mêlé à la vie de celui-ci. Il avait, dit l'abbé de Feriès, peut-être plus d'esprit que lui, mais il fut toujours brouillé avec les siens. Il fut quelques années conseiller au parlement de Metz, et mourut en 1677. On peut voir dans Moréri et dans Nayral, *loc. cit.*, les titres de ses écrits.

2. Voy. Nayral, *loc. cit.*

3. Peut-être sont-ce les stances *chrétiennes* des *OEuvres div.*, I, p. 1. La plupart des poésies religieuses de Pellisson ont été composées à la Bastille; leur sujet a toujours rapport à son état présent. Ce n'est pas à la Bastille qu'il eût dit, s'adressant à Dieu :

« L'excès de tes bontés augmente mon offense. »

4. *OEuvr. div.*, I, p. 15.

les yeux malades de sa maîtresse[1], des Lettres latines à un ami, des Remarques sur diverses devises par lui recueillies[2]. La perte de ces petites compositions, et en particulier de ces vers, s'il faut en juger par ceux que Pellisson écrivit et publia plus tard, est fort peu regrettable.

Mais ce qui peut offrir quelque intérêt, c'est la prose qu'il écrivit alors. Elle ne pouvait manquer d'être fort supérieure à celle de ses confrères. La prose est en effet la faiblesse incurable de ces petites académies. Leur poésie n'était pas plus mauvaise que celle du Marais ou de la rue Saint-Thomas : un madrigal en vaut un autre, et partout on tourne lestement un petit vers. Mais la belle et forte prose ne s'écrivait guère qu'au centre des affaires, au vrai foyer de l'esprit et de l'éloquence. Balzac, avant de s'enfermer dans son château angoumois pour écrire, avait voyagé en Hollande, séjourné à Rome, et c'est lui qui dès lors reproche le plus vivement aux pays d'outre-Loire de pratiquer le phœbus. Balzac réclamant pour la simplicité ! voilà qui donne la mesure de l'emphase de la prose provinciale !

Des divers écrits en prose que Pellisson lut à Castres, un seul nous est resté, dans la collection de Conrart. Le procès-verbal de l'Académie (1649) en donne ainsi le titre : *Dialogue pour consoler une personne dont la sœur avait changé de religion*[3]. Ces deux sœurs étaient les « cousines d'Ondes[4]. » On

1. Peut-être celles qui se trouvent sous ce titre : *Stances sur un mal d'yeux*, Ars. ms.. rec. BL, in-4°, 151, t. I, p. 305. Le poëte jure que les yeux de sa maîtresse lui ont fait

« Mille fois plus de mal qu'ils n'en souffrent eux-mêmes. »

2. Ces titres sont donnés par un procès-verbal des séances de l'Académie (1648-1670), que l'auteur de la *Biogr. castr.* a eu entre les mains (t. IV, p. 537). Le registre où ces compositions étaient copiées est perdu.

3. Nayral, III, p. 66.

4. Pellisson les appelle ainsi dans son *Dialogue.* Jeanne Pellisson, tante de Paul Pellisson, épousa Pierre de Doux, seigneur d'Ondes; Mlle de Doux aînée épousa Villette, seigneur de Palierols, huguenot; la plus jeune, le seigneur de Favas, catholique. (Moréri.) « M. de Palierols, mon cousin, » dit Pellisson. (*Hist. de l'Acad.*)

comprend la discrétion qui obligea Pellisson à supprimer les noms dans le titre qu'il lut à ses compatriotes. Mais le manuscrit de cet opuscule, avec les ratures et les surcharges de l'auteur, et les corrections de Conrart, son ami, lui conserve son vrai titre : *Dialogue à mademoiselle de Palierols*[1].

Avant de connaître un mot de cet écrit, j'y devine une réminiscence ou une imitation de l'antiquité, ou, si l'on veut, un sacrifice à la coutume régnante, prise directement à l'antiquité. Les anciens aimaient beaucoup à consoler : les *Consolations* étaient un lieu commun de leur littérature. Avec un sens plus juste et une délicatesse plus vraie, « nous nous contentons de marquer à nos amis que nous prenons part à leur douleur et nous ne croyons pas devoir les tenir longtemps sur des objets qui la renouvellent. Mais dans les lettres des anciens on voit un grand appareil de raisonnement et de lieux communs[2]. » Cicéron, désespéré de la mort de sa fille, ne se contente pas de lui élever un temple, il veut s'adresser à lui-même des « lettres de consolation, » ce qui est encore sans exemple, dit-il, et je l'en crois. Toute la journée il écrit et compulse les plus célèbres consolateurs, Théophraste, Xénocrate, Crantor ; de ce travail sort sa *Consolation*, perdue aujourd'hui. Sénèque consolait sa mère Helvia de l'absence et de l'exil de son fils ; l'affranchi de l'empereur Claude, Polybe, de la perte d'un frère ; la fille de Crémutius Cordus, Marcia, de la mort d'un fils. Plutarque écrivait à sa femme une lettre de consolation sur la mort de leur fille[3]. Je laisse Boëce et après lui le moyen âge. Avec la lettre de Juste Lipse écrite à Mlle de Gournay pour la consoler de la mort de Montaigne, nous nous retrouvons, au XVIe siècle, en

1. Voy. Mss. de l'Arsenal, Recueil de pièces in-4°, 151, t. Ier, p. 499-548.

2. M. J. V. Le Clerc, Note aux *Lettres à Atticus*, XII, 14. *OEuvr. de Cic.*, XXIII, p. 542.

3. Elle fut traduite par La Boëtie et publiée par Montaigne en 1571. (Voy. *OEuvr. de Montaigne*, éd. Le Clerc, t. V, p. 233.

pleine antiquité. Tout honnête homme tenant une plume la doit au service des affligés, comme un avocat sa parole. « Souffrez que je vous remercie du beau présent que m'avez fait (écrivait Balzac à Chapelain qui le complimentait sur je ne sais quel chef-d'œuvre de consolation, sorti de sa main). Je parle de la robe de consolateur qu'il vous a plu me donner, et de la tribune que vous avez voulu me bâtir, dans laquelle je me trouve, de votre grâce, vis-à-vis de Sénèque et de Plutarque[1]. » Quand Peiresc mourut en 1640, on attendait de Balzac une lettre consolatrice à M. L'Huillier pour en faire honneur à M. L'Huillier, à Balzac et à Peiresc. Balzac dit, je n'ai garde, mais c'est un tour de rhétorique et une ruse de Galatée. « Je vous dois une lettre il y a longtemps, et la nouvelle de la mort de M. Peiresc exigerait de moi quelque chose de plus qu'une lettre, si je me conseillais aux premiers mouvements que j'ai eus et à la coutume qui se pratique. Mais toutes sortes d'offices ne se doivent pas rendre à toutes sortes de personnes.... Ce serait offenser la philosophie, et douter de la profession que vous en faites, de vous traiter comme les hommes vulgaires; et je vois bien que Sénèque a consolé des femmes et un valet, mais je ne vois pas que personne ait jamais osé consoler Sénèque[2]. » Cela dit, et Sénèque feuilleté, il entre dans la consolation et dans le panégyrique de Peiresc. Nous rencontrerons plus tard Balzac dans une discussion à laquelle Pellisson prit part avec lui, et qui s'engagea, entre les habitués des réunions de Conrart, sur la lettre de Sulpicius à Cicéron pleurant sa fille. Nous trouvons à chaque pas des lettres de ce genre. Sirmond en adresse une à Anne d'Autriche sur la mort de son mari[3]; Pascal, une à sa sœur sur la mort de leur père[4]; Costar, une, et de quel style froid, roide et guindé! à Fouquet sur la mort de ses en-

1. Balzac, *Lettres*, XX, 26, 1639.
2. Balzac, *Lettres*, XI, 2, à M. L'Huillier, conseiller du roi, 15 août.
3. *Consolation à la reine régente sur la mort du feu roy*, 1643.
4. Dont on a fait longtemps les *Pensées sur la mort*.

fants[1]. » C'était le temps des lettres de consolation et des oraisons funèbres, consolations d'apparat où l'éclat de la vie effaçait le deuil de la mort : celles qu'inspirèrent le « trespas de Henri le Grand » et de Louis le Juste remplissent des volumes[2]. Alors tout était *discours*. Chaque époque a sa « coutume qui se pratique. »

Pellisson, lui aussi, fit en 1649 son discours de consolation sur un chagrin de famille. Il ne lui donna pas la forme de lettre, comme Balzac à sa consolation sur la mort de Peiresc, qu'il venait de lire dans le cinquième recueil récemment publié[3] : il préféra le dialogue, et le prépara artistement.

« Ma chère cousine, depuis mon départ de Palierols, je n'ai « cessé de penser à la prière que tu m'as faite, et certes, « outre qu'en te consolant, j'espérais me consoler moi-même « d'une affliction qui m'est commune avec toi, quelle occu- « pation pourrais-je avoir, ou plus glorieuse, ou plus agréa- « ble, que de t'arracher de l'âme cette profonde tristesse qui « mêle de l'amertume en tous tes plaisirs, et couvre comme « d'un nuage épais les plus beaux jours de ta vie? Mais je te « confesserai franchement la vérité : plus je méditais sur ce « dessein, plus j'en trouvais l'exécution difficile. Partout ail- « leurs l'excès de la douleur est blâmable, ici il semble devoir « être loué. En toutes les autres afflictions, la foi nous con- « sole; en celle-ci, elle semble nous désespérer. Car de quoi « blâmerons-nous et de quelle sorte consolerons-nous celle « qui pleure la révolte d'une sœur? Plus elle est chrétienne, « plus elle doit être sensible à cette douleur : si sa charité « est grande, il s'agit ici du salut de son prochain; si elle « aime très-ardemment son Dieu, il s'agit ici de sa gloire; « si elle voit l'avenir comme présent, si sa foi est vive, c'est « pour cela que son affliction le doit être aussi. Toutes ces

1. Lettre 28 (1658, in-4°). — 2. Voy. Ch. Aubert, Notice sur l'oraison funèbre (en tête des *Orais. fun. de Bossuet*, Hachette, 1853).

3. *Lettres choisies du sieur de Balzac*, en deux parties; Courbé, 1647. Une deuxième édition en 1650.

« pensées, ma chère cousine, retardaient en moi l'extrême « désir que l'avais de te satisfaire, me rebutaient de rien « écrire sur ce sujet, et m'avaient déjà fait perdre tout cou- « rage, quand un secours que je n'avais pas attendu me le « vint rendre. »

Ce préambule d'un mouvement naturel et d'une heureuse proportion, qui, par d'ingénieux détours, nous conduit sans brusquerie, mais sans lenteur, vers le sujet; cette longue et harmonieuse période, suivie de phrases plus courtes et plus vives; cette variété de tournures dont l'aisance dissimule l'étude; ces antithèses qui savent s'arrêter à temps; cet art de placer en vedette un mot qui annonce le sujet, d'exciter l'intérêt et de piquer la curiosité par un dernier tour qui est une promesse et une invitation à écouter; toutes ces habiletés semées dans le cours de l'ouvrage et rassemblées dans son début, malgré quelques défaillances d'expression ou d'harmonie, annoncent une main exercée, ou, du moins, qui s'exerce au travail du style. Ne reconnaît-on pas, et dans quelques expressions[1], et dans certains agencements de période, des réminiscences de Cicéron? Ce commencement de mise en scène ne rappelle-t-il pas, sinon par les personnages et le cadre, du moins par l'intention et la forme générale, les préambules des dialogues cicéroniens?

Arrivent les interlocuteurs, deux jeunes ministres, MM. Gaches et Jaussaud[2]. C'est le « secours » annoncé. Ici l'entretien doit s'engager et venir au point qui intéresse Mlle de Palierols. Mais on ne va pas si vite avec Cicéron, ni avec son élève[3]. Il faut nous présenter les deux nouveaux venus, faire leur éloge, engager la conversation, et en diriger, d'une

1. *Quod mihi ad consolationem commune tecum est.* Ad fam., VI, 4.

2. Arrière-petit-fils du bourgeois de Castres, qui, en 1560, osa seul recevoir dans sa maison le ministre appelé de Genève par ses compatriotes. Ministre à Castres (1649), à Charenton (1654-55). Ses sermons ont été imprimés. L'abbesse de Malnoue, l'amie de Pellisson, déplore sa mort en 1665 Lettre à Conrart; Rec. cité, 151, t. II, p. 237).

3. Les discours de Cicéron « languissent autour du pot. » (Montaigne, II, 10.)

main légère et invisible, les détours et les hasards vers le but où elle doit venir comme involontairement. Tel est l'art, telle est la tradition. Mlle de Palierols attendra donc. « Mon « esprit se dérobant insensiblement aux discours de ces mes- « sieurs, je me pris enfin à rêver profondément, comme il « ne m'arrive que trop souvent, même en des compagnies « moins familières. Ils s'en aperçurent bientôt; car, m'ayant « fait je ne sais quelle interrogation, je leur répondis si mal « à propos que M. de Jaussaud souriant : Vous n'y pensez « pas, me dit-il, et sans doute que vous avez quelque para- « graphe des *Institutes* dans la tête. — Vous avez raison, « leur répondis-je, de dire que je pensais ailleurs, et je « vous en demande pardon, mais vous vous trompez si vous « croyez que je fusse après quelque paragraphe des *Insti-* « *tutes :* il y a longtemps que j'ai abandonné ce travail in- « grat. Et que diriez-vous au contraire si je rêvais à composer « un ouvrage de votre métier plutôt que du mien?... » Ils se récrient, puis offrent leurs lumières, « et je poursuivis de « la sorte : Vous savez, messieurs, quelle affection il y a eu « entre mes cousines d'Ondes et moi.... » On le voit, c'est une scène arrangée : l'exposition commence. Un coup de pinceau de plus, on verrait ces trois messieurs se rapprocher pour mieux s'entendre. Pellisson raconte comment l'aînée de ses cousines a épousé un catholique qui l'a convertie à sa religion ; comment la plus jeune, mariée à un gentilhomme huguenot, n'a d'autre chagrin que la « révolte » de sa sœur. Elle a revu dernièrement son cousin après une absence de cinq ans, lui a confié sa douleur, a soupiré, pleuré, enfin demandé « quelque chose ou en vers ou en prose » pour aider à sa consolation. Pellisson avoue que, soit préoccupation douloureuse, soit difficulté de la matière, il n'a encore rien trouvé ni en vers ni en prose. Nouveau jeu de scène, silence, rêverie. M. Gaches en sort le premier « avec ce visage gai et ouvert et cet esprit libre qui lui fait trouver toutes choses faciles, » et il offre un motif de consolation.

Nous voilà enfin dans le sujet. Mlle de Palierols sera-t-elle récompensée de sa patience? et que lui préparent de si ingénieux détours? Je n'analyserai pas les consolations qu'on lui cherche. On ne les lui présente que pour les retirer. Sera-t-elle consolée ensuite par les exemples que, faute d'arguments plus efficaces, M. Jaussaud, toujours de sang-froid, propose gravement et méthodiquement de chercher dans l'histoire ecclésiastique et dans les Pères, et que M. Gaches, « l'esprit toujours libre, » rencontre dans la Bible, depuis Adam et Noé jusqu'à David? par les raisonnements qui suivent les exemples, et où M. Jaussaud met la rigueur de sa dialectique, Pellisson la vivacité de sa parole et force citations des textes sacrés? Dans toute cette partie du discours, le ton s'élève, le style s'échauffe, mais cette chaleur ne vient pas du cœur. C'est le défaut choquant de cette prétendue consolation. La grâce du style, et même de la pensée, n'y manque pas; au milieu d'un appareil de divisions quelquefois pesant et fastidieux, il y a presque partout un naturel aimable. « Nous pensons ne point murmurer (contre « Dieu), pourvu que nous murmurions secrètement. Et cependant, quand nous recevons quelqu'un chez nous, encore « qu'il loue par quelques paroles notre bonne chère et le bon « accueil que nous lui faisons, si ses gestes, si ses yeux et son « visage ne nous en assurent d'une autre sorte, si son âme, « afin que je parle ainsi, ne se répand au dehors pour nous « témoigner sa joie, nous ne laissons pas de l'accuser d'incivi- « lité et d'ingratitude. » Sous cette simplicité gracieuse le cœur fait défaut. Ce dialogue, qui s'amuse longtemps à une habile mise en scène, élégant et fleuri dans sa première partie, se remplit dans la seconde de pensées dures et sans entrailles : il faut moins déplorer le malheur d'une sœur, que se féliciter d'en avoir été préservé; il faut remercier Dieu de nous avoir donné toute la part de grâce qu'il destinait à la famille; il faut retrancher de son affection celle qu'il retranche de sa communion. Voilà les pensées sur lesquelles ces trois mes-

sieurs s'arrêtent avec complaisance, sur lesquelles ils se séparent satisfaits; et, malheureusement, c'est pour les développer que Pellisson réserve une abondance élégante et nerveuse, une lucidité de déduction, un style plein et nourri, qui ne se montrent pas dans la première partie. Ces rigueurs achevées, le front du discoureur s'éclaircit, sa voix s'adoucit, et l'on finit en souriant; puis Pellisson vient, le manuscrit à la main, offrir son « style » à sa cousine affligée.

Je veux bien croire que Mlle de Palierols a goûté ce style, puisque Pellisson s'obstine à parler de style; mais je doute qu'elle ait été consolée. Aussi bien avait-elle besoin de l'être, et tout ceci n'est-il pas un jeu? Si Pellisson avait dû adresser en effet ce discours à sa cousine, Conrart aurait-il, dans sa correction, remplacé le *tu* de la parenté familière par le *vous* de la cérémonie? Pellisson était seul juge de la convenance en pareille matière. Il a vu, dans cette douleur à consoler, douleur qu'il connaissait mais qui ne lui avait peut-être réclamé ni vers ni prose, un thème heureux d'exercice littéraire. Il l'a saisi : c'était son droit. On a pu juger s'il a réussi. Le cadre qu'il a adopté était tout d'abord mal choisi, et la forme du dialogue, déplacée. Si tout cet « équipage de tristesse[1], » qui fait tant de bruit chez Mlle de Palierols, n'était pas très-naturel, cet équipage de consolation ne l'est guère plus chez lui. Une consolation souffre-t-elle cet appareil, cette scène, cette délibération? C'est dans le secret d'une lettre que Pascal console sa sœur. Les larmes se cachent, il ne faut pas les essuyer devant témoins: étaler la consolation, c'est violer la douleur. Des consolations en dialogues! C'est l'histoire romaine en madrigaux. Cicéron, que l'on croyait imiter, l'entendait bien mieux : il imaginait des entretiens sur des questions de philosophie, de politique, de droit, de littérature, qui s'éclairent au grand jour et se fécondent par la discussion. Ainsi avaient fait Platon, Xénophon; ainsi firent Tacite ou

1. Balzac, *Lettres*, III, 15.

Quintilien; ainsi Lucien, ainsi H. Estienne, Loisel, Pasquier, La Mothe Le Vayer, Galilée, Fénelon, Bouhours, Perrault, Fontenelle, Malebranche, Leibnitz; ainsi, sur des sujets plus ou moins sérieux, Sarasin, Chapelain, Saint-Evremond, Mlle de Scudéry. Ainsi le recommande Pellisson lui-même, quand il dicte avec beaucoup de bon sens et de goût les lois du dialogue[1]. Le choix de la matière est la première loi. A-t-il bien choisi la sienne? Est-ce ce sujet triste et austère, où la douleur et la religion ont la plus grande part, qui comporte un entretien « semé partout des jeux, de la gaieté et de la civilité des honnêtes gens? » Se mettre à trois pour consoler une affligée! Pour consoler, le cœur s'adresse au cœur; on n'a pas besoin de faire quête d'idées pour cela: on sent et on parle. Pellisson a pensé et a écrit, et il a cherché deux auxiliaires pour penser, un pour écrire. M. Gaches pense peu, M. Jaussaud pense mal. Quant aux corrections de M. Conrart, on peut en juger par celle-ci. Pellisson avait écrit: « on peut dire que ces tempêtes de peu de durée l'ont jetée au port, je veux dire entre les bras d'un mari qui l'aime et qui l'estime. » Conrart respecte une répétition molle et lâche, mais il est sans pitié pour une image un peu vive et chaleureuse, malgré l'abus de la métaphore, et demande: *je veux dire, lui ont fait rencontrer un mari.*

Pellisson ne pouvait apprendre de Conrart comment on écrit, et il devait savoir qu'on ne console pas. Voltaire dit quelque part: « .... Le philosophe perdit son fils unique et fut sur le point d'en mourir de douleur. La dame fit dresser une liste de tous les rois qui avaient perdu leurs enfants, et la porta au philosophe; il la lut, la trouva fort exacte, et n'en pleura pas moins[2]. » C'est ce que dut faire la cousine de Pellisson, quand elle tint entre ses mains la liste trop exacte des exemples bibliques et chrétiens de son malheur.

1. Disc. sur les œuvres de Sarrasin, IV. — 2. Voltaire, *les Deux consolés.*

III.

Il faut pardonner à Pellisson sa belle prose inutile, et à ses collègues leurs mauvais vers plus inutiles encore, en faveur de travaux plus modestes et plus sérieux. Cette jeunesse, au sortir des écoles et des académies où elle avait étudié les langues anciennes, la jurisprudence, et la théologie catholique ou protestante, revenait dans la ville natale recueillir et perpétuer des traditions d'honneur et de travail, patrimoine de la famille. On devait hériter, l'un une chaire de pasteur, l'autre un siége de conseiller, celui-là un fauteuil de magistrat municipal. En attendant, on entretenait en soi, par la lecture ou par la plume, le goût des premières études, et en particulier des langues latine et grecque. Ranchin, avant d'être à Paris bel esprit et auteur célèbre des *Stances à Philis*, faisait à Castres une élégie grecque. Un médecin, Borel, faisait des épitaphes en grec [1]; un pasteur, M. Gaches, des épigrammes en latin. Tel écrivit un panégyrique latin de Fouquet; tel eut, comme on sait, le plaisant projet d'aller chercher pour thème à sa muse latine la *Pucelle*. Voilà trop de vers latins et grecs. Aussi n'est-ce pas de ces tentatives poétiques, quelque peu prétentieuses et pédantes, que je leur sais gré, mais de leurs modestes commentaires et de leurs traductions de l'antiquité. M. Jaussaud, frère aîné d'un avocat et d'un pasteur, académiciens comme lui, revenu de l'école de droit de Montpellier, et attendant la survivance de son père, faisait imprimer à Toulouse, en 1647, une traduction de Thucydide. Plus tard, il lut à l'Académie des remarques sur le 4e livre des *Annales* de Tacite, sur les *Épitres critiques* de Lefèvre de Saumur. Le ministre Gaches lut en 1650 une traduction du second livre de l'*Iliade* et une autre du 3e livre des *Odes* d'Horace. Castres offre d'assez riches

1. Mss. Conrart, in-f°, X.

souvenirs à l'histoire de la culture des lettres anciennes, depuis Philippe Canaye Dufresne, ambassadeur à Venise sous Henri IV, qui traduisit Aristote, jusqu'à Dacier, qui naquit à Castres huguenot, et qui y devait revenir catholique. Cet entraînement universel vers les langues anciennes, qu'on pourrait croire ralenti par les discordes religieuses, détourné par la mode espagnole ou italienne, suivait son cours régulier. Si les prodigieux savants du xvi[e] siècle n'avaient que de rares successeurs, la connaissance de l'antiquité gagnait peut-être en surface ce qu'elle perdait en profondeur. « Le principal objet des académies, dit un jour Patru à quelques jeunes gens réunis en académie dans la ville de Soissons, est d'enrichir la langue du pays : pour y parvenir, il faut la labourer comme un champ et la soumettre à un exercice continuel du style et de la parole. » Dociles à ses conseils, que font-ils ? ils traduisent les auteurs grecs et latins[1]. Voilà un coin fort oublié de la France, Castres, où l'on rencontre par hasard, en y suivant Pellisson, quelques hommes très-inconnus, et sans doute dignes de l'être à tout égard, mais qui, au milieu des devoirs de leurs charges, des travaux de la vie, des plaisirs, et de l'engouement général pour la poésie facile des salons, vivent avec les anciens et s'y plaisent. Les docteurs étaient-ils donc seuls, comme on l'a cru d'après le chevalier de Méré, à savoir le grec et le latin[2]. Il ne faut pas accepter sans contrôle le témoignage du chevalier de Méré et les boutades du commandeur de Jars[3]. Le dernier connétable de Montmorency ne savait pas lire, mais le maréchal de Biron entendait le grec. Est-ce que la France ne savait pas l'orthographe, parce qu'une femme d'esprit du xvii[e] siècle et un académicien du xviii[e] y manquaient ? Mme de Sablé et le maréchal de Richelieu ont ajouté cette singularité à bien d'autres ;

1. Voy. *Hist. de Soissons* de MM. H. Martin et P. Lacroix.

2. Cité par M. Sainte-Beuve, *Hist. de Port-Royal*, III, 420. Voy. M. Rigault, *Querelle des anciens*, etc., chap. v.

3. Saint-Évremond, édit. 1753, t. II, p. 78 sqq.

voilà tout. Entre H. de Mesme, qui savait Homère par cœur, et Cotin qui avait pu réciter Platon avec Homère, on trouve des jurisconsultes qui connaissent d'autre latin que celui du Code, des abbés qui ne s'en sont pas tenus à leur bréviaire. On ne saurait nommer tous ceux qui traduisent les textes latins et grecs. Mme de Rambouillet elle-même ne pensa-t-elle pas à apprendre le latin pour lire Virgile? Je ne prétends pas que Mme de Sévigné, ou Mlles Descartes, Dupré et de La Vigne, sussent le latin comme des docteurs ou seulement comme Mlle Skurmans. Mme de Sévigné ne l'aurait pas voulu, et elle ne laissa pas plus voir son latin que Mme de Guéméné son hébreu. Mais je trouve dans ces exemples si divers de la culture des langues anciennes, à quelque degré qu'on les connût, et qu'on les traduisît bien ou mal, un indice frappant du goût qu'elles inspiraient et de l'application qu'on donnait à leur étude. Les noms de Boileau, de Racine, de La Bruyère, ont étouffé les autres et ont fait tort à la réputation du siècle en établissant la leur ; on l'a cru ignorant (je ne parle que de la foule), parce qu'ils ont été savants. Mais avant Nicolas, Gilles Boileau, ce « petit garçon » que Tallemant traite comme un écolier, avait traduit Épictète, de façon à mériter plus tard les éloges de Bayle ; un triste poëte, Colletet, traduisit Hérodote ; Faret, à qui son nom et le vers de Boileau ont fait tort, traduisit Eutrope ; Pellisson put connaître à Toulouse Lesfargues, traducteur de Cicéron et de Quinte-Curce, et, malheureusement, poëte épique plus tard. On trouvait souvent plus court d'écrire en latin que de traduire le latin de Cicéron ou de Tacite. Que l'on compte dans le Mémoire dressé par Chapelain, sur les ordres de Colbert (1662), les poëtes latins recommandés aux bienfaits du roi : je ne sais s'ils ne sont pas plus nombreux que les poëtes français. Et il ne comprend parmi ces poëtes latins ni les hommes d'État, comme Loménie de Brienne, ni les fous comme le poëte royal Hallé, ni les aventuriers comme Cérisante. Est-il beaucoup d'académiciens qui n'aient fait prose

et vers latins ? Je ne dis pas les Baudouin, les Bourbon, mais Balzac, qui aurait pu borner sa gloire au français, et qui, en latin, a passé un jour pour un poëte ancien ; M. de Boissat, un homme d'épée, qui se distingua à Gênes, à la Rochelle, tout en faisant son poëme épique de *Martellus* et en mettant les *Institutes* en vers latins.

Pellisson apporta à ses confrères de l'Académie castraise son tribut d'ami et de traducteur des anciens. Son nom a conservé le souvenir d'une version d'Homère dont il leur lut quelque chose. Ce souvenir est assez vague dans une phrase du discours que Fénelon prononce à l'Académie française le 31 mars 1693 : « Dès son enfance, il apprit d'Homère, en le traduisant presque tout entier, à mettre dans les moindres peintures de la vie et de la grâce. » Il devient plus précis dans ces lignes que l'abbé Bosquillon écrivait quelque temps après. « Il lui tomba une si cruelle fluxion sur le visage qu'elle l'obligea de se retirer à la campagne avec un de ses amis, M. de Bressieu, pour qui il eut la complaisance de traduire la plus grande partie de l'*Odyssée* d'Homère, où ce bonhomme croyait trouver le secret de la pierre philosophale [1]. »

On peut rectifier et compléter par des preuves ces détails restés sans doute dans la mémoire de l'abbé Bosquillon après quelque entretien où Pellisson était revenu avec lui sur sa jeunesse. Il fit une analyse, comme nous le verrons plus bas, plutôt qu'une traduction d'Homère, et la commença avant la cruelle maladie dont il fut défiguré. Les registres de l'Académie mentionnent à son nom, entre la fin de 1649 et le milieu de 1650, la lecture d'une *Traduction en prose des Ier, IIe, IIIe et IVe livres de l'Odyssée, avec des remarques* [2]. Alors il n'était pas encore atteint de la petite vérole, comme le prouve une lettre fort gaie qu'il écrit à M. de Doneville le 16 mai [3]. Le 12 juillet, c'est encore de Castres qu'il écrit à Toulouse « la

1. *Journal des Savants*, 9 mai 1693. — 2. Nayral, III, 66. — 3. Lettre 2.

tête rompue » par un travail du palais, où il a passé toute l'après-dînée[1]. Puis la correspondance s'interrompt, et dans une lettre du 31 décembre, datée de Paris, où Pellisson s'excuse de son silence et de son départ précipité, nous trouvons : « J'en use si librement avec vous que je vous demande permission à l'avenir de vous écrire, pour le soulagement de mes yeux, de la main de mon valet. Il fera sans doute beaucoup de fautes à l'orthographe ; il mettra bien des articles de travers ; mais vous déchiffrerez tout cela. Vous me demandez ce que j'ai fait ces dernières vacations : j'ai dicté quelques livres d'Homère de la manière que vous savez. J'ai lu tout Voiture[2].... » C'est probablement en juillet ou en août 1650 que la maladie frappa Pellisson : le besoin de repos et les vacations l'éloignèrent de Castres et le retinrent à la campagne, où le mauvais état de ses yeux, affaiblis et presque déplacés, dit d'Olivet, par l'effet de la fluxion, l'obligea, comme nous le voyons, à dicter au lieu d'écrire, et à suspendre sa correspondance.

M. de Doneville demanda à Pellisson son nouveau travail sur Homère : Pellisson s'excusa de le lui envoyer, en alléguant qu'il n'était pas « en état d'être vu[3]. » Cependant il le montra à Conrart, et le lui laissa copier. En effet, je trouve dans les papiers de ce dernier une étude sur les Ve—IXe livres de l'*Odyssée*[4]. Si l'on remarque que ces livres font suite à ceux qui ont été lus dans l'Académie de Castres, qu'ils sont transcrits par la main de Conrart, ami de Pellisson, enfin que quelques mots sont corrigés par la main même de Pellisson[5], on ne pourra douter que celui-ci ne soit l'auteur de ce travail, et que ce travail ne continue le précédent[6].

Ce n'est ni un Discours, ni des Observations, ni une traduction avec des Remarques, comme dit le registre de l'Acadé-

1. Lettre 5. — 2. Lettre 7, 31 déc. 1650. — 3. Lettre 8, 28 janv. 1651.
4. Mss. Conr. in-4°, XIX, p. 861-950. Le IXe livre n'est que commencé.
5. Voy. p. 862, 868, 878.
6. On lit, p. 906 : « Suivant la remarque que j'ai faite au livre second. »

mie : c'est une *manière* particulière, *que sait* M. de Doneville, de traduire, d'analyser et de commenter. Nous n'y trouverons pas un ensemble de remarques coordonnées sur la composition et le style de l'*Odyssée* : Pellisson ne fait ni de la critique philosophique ni de la critique oratoire. Les observations sont même assez peu nombreuses ; elles se glissent rapidement, entre deux parenthèses, pour nous signaler une belle expression, un trait de mœurs, un usage curieux, et coupent rarement le récit pour se faire une place plus large. C'est presque toujours Homère qui raconte, ou ses personnages qui parlent, avec toute la complaisance homérique. Pellisson fait si bien qu'il abrége Homère sans l'écourter, ou plutôt il le lit avec nous, appuyant sur un mot, glissant sur un autre, notant et accentuant les idées et le style. Cette imitation libre et fidèle a de la physionomie ; les couleurs d'Homère restent sur ce style ; les personnes et les choses conservent leur nom et leur vérité. Pellisson met un vilebrequin dans la main de Calypso, un fouet dans la main de Nausicaa, un chaudron entre celles de la servante d'Alcinoüs. Les énumérations caractéristiques sont au complet ; il ne supprime ni une planche ni une ferrure à l'embarcation que se construit Ulysse, ni un clou d'argent au siége que lui offre Œneus. Il ne retranche pas les épithètes du nom avec lequel elles font corps : les pierres de la maison d'Alcinoüs sont *bien polies*, ses couvertures *velues* ; Jupiter est *assembleur de nuages* ; nous voyons, sans périphrase, les *pores aux blanches dents*. Voilà pour la réalité extérieure : la copie est franche[1]. Pour cette vérité générale, qui n'est pas dans un mot, mais partout, elle s'imprime fortement dans un style

1. Peletier du Mans qui, au XVIe siècle, traduisait en vers les trois premiers chants de l'*Odyssée*, avait donné la théorie et l'exemple de cette franchise de copie, dont du Souhait (1614), malgré sa fidélité à la lettre du texte, fit bon marché, et bien plus, après lui, Claude Boitel (1619), qui remplace les épithètes d'Homère par les siennes. Cette décadence continua. (Voy. la *Revue des traduct. français d'Homère*, par M. Egger (*Nouv. Rev. encyclop.*, août et sept. 1846).

sobre et limpide que l'analyse n'alanguit ni ne dessèche. Ce n'est pas encore Fénelon, ni cette grâce et cette fleur de style; mais c'est déjà ce goût vrai de l'antiquité qui manquait encore à la plupart de ses admirateurs et de ses traducteurs, ce sel pur qui se mêle à la phrase et la conserve dans sa saveur antique. Pellisson a surtout respecté chez Homère ce ton de conteur noble et naïf qui amuse et attendrit, et captive sans contrainte. C'est bien Homère que j'entends: « Cependant l'aurore arrive et éveille Nausicaa qui demeure « toute ravie du songe qu'elle a eu. Elle se lève pour en aller « parler à son père et à sa mère. Sa mère était dans la maison « auprès du feu, avec ses servantes, filant de la laine teinte en « couleur de pourpre marine.... Son père était sur la porte de « la maison, allant au conseil où les Phéaques l'avaient ap- « pelé. Mon père, lui dit-elle, ne me donnerez-vous point un « chariot pour porter au fleuve mes habits qui sont sales....» Ce langage court et net rend toute la simplicité des mœurs homériques. Ailleurs la douce chaleur et la grâce persuasive de la prière qu'Ulysse adresse à Nausicaa pénètre toutes les expressions du traducteur. Là, en effet, Pellisson traduit presque; l'analyse y eût glacé la vie, et il veut qu'Homère vive sous l'image qu'il en offre. Cette image est destinée à faire connaître Homère à l'ami pour qui Pellisson écrit. De là ce respect si franc de la vérité dans le détail et dans l'ensemble. Sans doute le sentiment de cette vérité est trop parfait pour que la franchise de son expression soit le calcul d'un maître qui veut donner une bonne leçon, plutôt que le goût réel d'un lecteur délicat et d'un admirateur convaincu : cependant certaines remarques élémentaires, certaines crudités de calque, où se voit l'intention d'attirer le regard et de provoquer la réflexion, accusent la pensée de Pellisson et la destination de son travail. Quoi qu'il en soit, s'il explique ainsi Homère à un écolier, on comprend comment il l'aurait interprété pour lui-même et pour le public lettré : nous aurions peut-être une traduction d'Homère sans rivale. Pellis-

son ne l'aurait ni délayé, comme du Souhait, ni allongé, comme Mme Dacier, ni ennobli, comme l'abbé de la Valterie, ni abrégé, comme Lamotte, ni *égayé*, comme l'inimitable d'Ablancourt faisait Lucien ou Tacite [1], ni rendu spirituel, comme ce bourreau de Tourreil faisait Démosthène, ni rendu moderne pour le rendre lisible, comme insinuait Voltaire [2]. Il l'eût fait ressemblant. Priam n'eût pas dit à Achille : *ah! prince! ah! mon vainqueur!* Pellisson sait qu'Homère « appelle chaque chose par son véritable nom, » comme dit très-simplement et très-bien l'auteur d'excellentes *Remarques sur Homère*, adressées à M. Le Laboureur, Bailli de Montmorency [3]. Si ces remarques anonymes, conservées par Conrart, comme l'analyse de Pellisson, ne sont pas de celui-ci, le même sentiment juste et délicat de l'antiquité y règne partout : l'analyse de Pellisson leur servirait au besoin de commentaire; l'un parle d'Homère comme l'autre le traduit, et l'on pourrait, de la ressemblance du style, du ton et du goût, conclure que tous deux ne font qu'un. En supposant que ces Remarques ont été provoquées par le manifeste en faveur de la langue française où Le Laboureur sacrifiait les langues anciennes [4], on les ferait écrire à Pellisson en 1667 ou 1668, et elles auraient pu être l'objet d'intéressantes discussions entre lui et le P. Rapin son ami, obstiné à défendre la supériorité de Virgile [5]. On verra plus tard qu'à cette époque Pellisson fréquentait de doctes compagnies, où il semble que les anciens devaient occuper une grande place. C'était le temps d'*Andromaque* et de *Britannicus*. On trouvait encore dans les chefs-

1. Voy. sur ces différents traducteurs, la *Revue* de M. Egger, citée plus haut. Voy. l'*Essai* de M. A. de Blignières, cité, au chap. VIII.

2. *Dict. philos.*, art. *Scoliaste*.

3. Mss. Conrart, in-f°, XII, p. 1479-1502. *Remarques sur Homère*, à M. Le Laboureur, bailli de Montmorency.

4. *Les avantages de la langue française sur la langue latine*, à M. de Montmor, conseiller, etc., par M. Le Laboureur, avocat au parlement et bailli de Montm., Paris, 1667.

5. *Observations sur les poëmes d'Homère et de Virgile*, 1669.

d'œuvre de Racine un peu de ces *allusions ingénieuses*, de ces *belles sentences*, et beaucoup de ces *sentiments tendres*, de ces *générosités extraordinaires*, qui, disent les Remarques sur Homère, faisaient récrier tout le monde dans la poésie et dans les romans contemporains. J'aime à voir, en face de l'antiquité travestie de Mlle de Scudéry et de l'antiquité perfectionnée de Racine, l'antiquité vraie dans l'analyse d'Homère, qui est de Pellisson, et dans les commentaires, qui pourraient être de lui ; j'aime à rencontrer ces pages dans les portefeuilles de Conrart, on sait en quelle compagnie, à entendre ce langage simple et vrai au milieu de tout le babillage précieux qui y fatigue l'esprit. L'on s'y repose et l'on s'y rafraîchit.

C'est l'impression que produit aussi une correspondance littéraire de Pellisson avec M. de Doneville, conseiller au parlement de Toulouse, dont quelques lignes sont citées plus haut. Le lecteur y respire, entre la journée des Madrigaux et la Carte du Tendre qui l'avoisinent dans le tome V de Conrart. Cette correspondance, commencée quelques mois avant la maladie et la retraite de Pellisson, fut interrompue par les vacations de 1650. Pellisson s'était enfermé à la campagne avec M. de Bressieu et ses livres. Voiture venait de paraître ; il lut « avec une satisfaction incroyable » comme le lui avait prédit M. de Doneville [1]. Il lut encore quelques chants de « son bon ami » l'Arioste, quelques lettres de l'ami de M. de Doneville, Pline le Jeune. Entre deux promenades il s'amusait à la composition d'une ode, « la plus capricieuse et la plus bizare que l'on vit jamais [2], » et dont, plus rassis quelque temps après, il ne garda plus que quelques « méchants restes [3]. »

Qu'aimes-tu mieux, ou le sombre détour
De cette grotte, ou la forêt prochaine?
Je te suis, Muse, et ton pouvoir m'entraîne.
Mais, puisqu'enfin te voici de retour,

1. Lettre 7. — 2. Ibid. — 3. Lettre 10.

Faisons des vers qui méritent de vivre,
Et que Réaux puisse mettre en son livre.

Chantera-t-il la puissance de Dieu? Sa voix n'est pas assez forte. Les grands, les cours, les rois?

Mais ce n'est pas en ce coin de la terre
Qu'il faut bâtir leur temple et leurs autels.

Chantera-t-il Climène? Mais l'exemple de Tircis lui apprend les orages qui naissent de l'amour. Non, il n'aimera et ne chantera que vous, Vertu, Devoir:

Vous me verrez quelquefois, à genoux,
Languir, gémir pour des beautés mortelles,
Dire cent fois que je n'aime rien qu'elles :
Ce n'est qu'un jeu; je n'aime rien que vous.
Mais vous, zéphirs, arbres, oiseaux, fontaine,
Gardez-vous bien de le dire à Climène[1].

Tel est le dernier « caprice » de cette ode: un retour inattendu et touchant à des pensées que Pellisson se croyait sans doute interdites désormais. Quel beau sujet de mélancolie et de désespoir! quels flots d'amertume couleraient aujourd'hui! et que cette funeste maladie serait éloquemment maudite! Autre temps, autre poésie. Pellisson n'étale pas sa résignation, et il sourit encore à Climène en y renonçant[2].

1. Si le nom de Climène n'est pas seulement amené par la rime, s'il est un nom d'adoption pour Pellisson, comme Amaranthe pour Tallemant dans un grand nombre de petites pièces que contiennent les mss. de l'Arsenal, on pourrait attribuer à Pellisson des sonnets à Climène qu'on trouve dans le Rec. de pièces cité, 151, t. I, p. 266.

2. Cette ode de quatorze strophes se trouve dans le même Recueil (t. I, p. 883), avec ce titre : *Ode à M. des Réaux,* et cette note marginale de la main de Pellisson : « Faits trois ans après tous les autres que vous avez reçus de moi, dans une maison des champs de la province. Je vous supplie de la faire voir à M. Chapelain. Je n'y toucherai point qu'après avoir reçu vos censures et les siennes. » L'écriture, qui est d'un copiste (on sait que Pellisson était alors obligé d'y recourir), cette double allusion, et à des vers faits et communiqués à Tallemant *trois ans auparavant* (en 1647,

Pellisson semblait se détacher du monde ; les « beautés mortelles » n'étaient plus qu'une réminiscence du poëte, un dernier sacrifice à la mode. Notre reclus se séparait d'elles en galant homme, avec un compliment et un « au revoir. » Mais quand elles n'étaient plus là, il se tournait d'un autre côté et vers d'autres pensées; il se donnait à la nature, il se consacrait à un nouvel amour, il jurait de ne plus le quitter :

Arbres, fleurs, et ruisseaux, dévote solitude,
Vous m'en dites assez pour des siècles d'étude [1].

Il jurait,

Mais le zéphir léger et l'onde fugitive....

Un mois après, Pellisson était à Paris et y restait. Il faisait corriger son ode aux Tallemant, aux Chapelain, aux Gombauld, aux Conrart; et les stances *à la solitude* attendaient le moment de paraître au grand jour en nombreuse compagnie, pour édifier le public sur de si beaux sentiments et lui apprendre ce que vaut un serment de poëte.

La vie de Pellisson va changer. Historien de l'Académie française, académicien hors tour, roi de salons, rien ne lui manquera, pas même des ennemis. La plume du commentateur de Justinien, du traducteur d'Homère, de l'historien de l'Académie, se compromettra un peu dans la littérature courante des ruelles, son goût s'y égarera; mais un fond solide de jugement lui restera, et son esprit ne se gâtera pas à cette corruption qu'il traversera en s'y jouant à plaisir. Quelle était

pendant son séjour à Paris), et à un séjour à la campagne (qui ne peut être alors que celui de 1650), tout me fait croire que cette ode est bien celle dont Pellisson parle à M. de Doneville et qu'il soumit à ses « maîtres en poésie, » les Conrart, les Gombauld, les Chapelain.

Au-dessus du nom de *Tircis*, Pellisson a écrit de sa main *Maucroix*.

Quant au *livre* de Des Réaux, peut-être est-ce un recueil qu'il faisait. Il nous avoue plus tard qu'il « triait ce qu'il y avait de meilleur » dans les *Chroniques du samedi* (413e hist.)

1. Stances, *Œuvr. div.*, t. I, p. 6.

donc la trempe de son esprit? Quelle armure portait-il dans ces joutes? Il est bon d'arrêter quelques instants Pellisson et de l'interroger avant qu'il ne parte pour Paris. C'est sa correspondance avec M. de Doneville qui va répondre. Nous savons ce qu'était Pellisson. Quant à M. de Doneville, fils d'un président au parlement de Toulouse, conseiller lui-même et bientôt président, c'était un de ces jeunes magistrats, beaux, et, souvent, bons esprits. Celui-ci, pour dire le bien et le mal, aimait passionnément la littérature, de quelque part qu'elle vînt, de Pline le Jeune, de Térence ou de M. de Chauvart, poëte de Toulouse; grand épistolier, il tremblait toujours de laisser échapper quelque négligence, et demandait pardon à son correspondant de la *liberté grande*. A Paris il fit des madrigaux aussi nombreux et aussi mauvais que tout autre habitué du salon de Mlle de Scudéry: une santé continuellement chancelante, excellent motif d'intérêt et source de vers galants et mélancoliques [1], lui donna ce je ne sais quoi d'achevé que lui enviaient sans doute les jeunes précieux fleuris et robustes. Malgré ces ridicules, il goûtait les anciens et écrivait sur eux d'excellentes choses, si l'on en croit le plaisir que Pellisson avait à le lire et à lui répondre. C'est lui qui souvent provoque par ses lectures et son admiration les lectures et les jugements de son ami. Pour faire connaître la critique de Pellisson, je joindrai, profitant de l'à-propos, à ce que fournira sa correspondance avec M. de Doneville, ce qui se trouve épars dans ses autres écrits.

1. Voy. Rec. cité, 151, t. I, p. 71.

CHAPITRE III.

De la correspondance littéraire de Pellisson avec M. de Doneville, conseiller au parlement de Toulouse (1650-1651), inédite. — Jugements de Pellisson sur les anciens et les modernes.

La correspondance de Pellisson avec M. de Doneville comprend quinze lettres d'étendue très-inégale, quelques-unes fort longues, plusieurs datées, la plupart sans indication de lieu ni de jour. Les six premières sont écrites de Castres, du mois de mai au mois de novembre 1650; les autres, de Paris, dans le courant de l'année 1651. Il est le plus ordinairement facile, par le rapprochement de certains passages, de déterminer l'ordre de ces lettres, que la copie unique de l'Arsenal a quelquefois interverti. Enfin cette correspondance n'est pas complète: quelques lettres font allusion à d'autres absentes.

Je ne puis comparer les quinze lettres de Pellisson avec les volumineux recueils de Balzac. Tout au plus pourrait-on en rapprocher la correspondance particulière et continue de ce dernier, soit avec Conrart, soit avec Chapelain. Mais, pour les autres épîtres littéraires de Balzac, adressées en divers temps à des écrivains, des académiciens, des avocats, des abbés, des prélats, elles manquent nécessairement de l'unité qu'on trouve dans la correspondance avec M. de Doneville: ce sont des pages détachées, isolées, des lettres sans

veille ni lendemain ; on peut ouvrir Balzac au hasard, il commence où on le prend et finit où l'on s'arrête, comme Pline le Jeune ou Sénèque[1]. Ce recueil d'épîtres littéraires, épars dans le recueil général, n'a pas d'unité, et il a de l'uniformité. Malgré la différence des sujets, les lettres se ressemblent. Balzac disserte, il a une thèse qu'il traite avec exorde, discours, conclusion; puis arrive la formule finale, amenée toujours par un tour nouveau, et toujours la même, image de la lettre entière, où je ne sais quelle variété de parti pris ne peut échapper à la monotonie.

Chaque lettre de Pellisson ne forme pas un petit tout complet, modèle à classer dans le *Parfait secrétaire :* l'unité est dans l'ensemble, et aussi l'intérêt. On a le temps de faire connaissance avec les deux amis; leurs physionomies se dessinent: l'entretien commence, se poursuit, devient plus franc, plus long, plus vif : conseils demandés, donnés, discussion, retraite, retour, aveux, rien n'y manque; on se suit de jour en jour, on se quitte, on se revoit, on se raconte ce qu'on a fait et lu dans l'intervalle : c'est la vie même. Pellisson commence une lettre[2] sans savoir ce qu'il y dira. Balzac a toujours médité son plan : « une petite lettre lui coûte plus qu'un gros volume, à ce dévoreur de livres, » à Saumaise[3]. Ses métaphores habituelles sont de cèdres, d'étoiles, ou tout au moins de pierreries. « Si les étoiles et les cèdres tombent, qui est-ce qui se peut assurer de sa fermeté[4]? « L'or potable, » ou les perles fondues, ne m'est point si salutaire ni si précieux que ce que je trouve dans les lettres que vous m'écrivez[5]. » Ainsi dit Balzac. « Pour causer seul avec un ami, dit Pellisson, on est aussi bien en robe de chambre et en bonnet de nuit. »

1. « L'auteur qui veut imiter Sénèque commence partout et finit partout. » Balzac, XIX[e] dissertation critique.

2. Lett. 4. — 3 *Lettres;* liv. XXIII, lett. 12, à Conrart.

4. *Id.;* liv. XX, lett. 12, à Chapelain. — 5. *Id.;* liv. XXV, lett. 16, au même.

Le sans-façon enjoué de ces derniers mots n'était, d'ailleurs, qu'une petite leçon de simplicité épistolaire donnée une fois en passant à M. de Doneville par Pellisson, qui avait en vain cherché à mettre fin aux « cajoleries » de son ami. En vain il lui avait répondu, tantôt, comme Alceste, mais avec plus de bonne humeur, par un « Monsieur!... » tantôt par un gros compliment qu'il donnait en bloc pour se dispenser du détail. M. de Doneville, enchérissant sur l'habitude du temps, resta, avec l'amitié la plus vraie, complimenteur à outrance. Le xviie siècle préféra, même dans l'amitié, la politesse un peu cérémonieuse à la familiarité. Boileau et Racine ne s'aimaient pas moins sérieusement pour ne jamais manquer au *Monsieur*. L'hôtel de Rambouillet, où la présence des femmes, des grands seigneurs, avait fait observer les nuances de la déférence due au rang, au titre, à l'âge, avait formé la cour et la ville à ces mœurs. Si Voiture s'en affranchit, même envers Condé, Condé, avec un spirituel dédain, l'en excusa sur sa roture[1]. Les marquis de Molière se tutoyaient, mais Louis XIV les livra à Molière. Outre la politesse du bon goût, il y avait celle du respect pour le rang, que l'amitié ne supprimait pas. Mesurer ses révérences, non à la valeur, mais au rang d'un personnage, est de tout temps; l'amour de l'égalité n'y fait rien: entre amis sincères et désintéressés, observer ces degrés, appartient surtout au xviie siècle. Quand M. de Doneville devient, de conseiller, président, une nuance nouvelle d'égards suit le tribut de félicitations de Pellisson, sans rien enlever à l'aisance de leur commerce. La politesse était le devoir, la dignité et la garantie du moins élevé. Pellisson s'explique une fois à cet égard[2]; il promet à son ami de supprimer le *Monsieur* pour lui faire plaisir, et il le maintient sans en faire semblant. Voilà la différence entre M. de Doneville et Pellisson : l'un

1. « Vraiment, si M. de Voiture était de notre condition, on ne le pourrait souffrir. »
2. Lettre 6.

est complimenteur et cherche la familiarité, l'autre est respectueux pour être libre. L'un, par ses avances et ses caresses, demande du retour; l'autre reste indépendant et franc : l'amitié y gagne.

Alors commencent entre eux les confidences quotidiennes de leurs lectures et les promenades à travers les livres. M. de Doneville finit toujours par arriver au point où est Pellisson, qui cède gracieusement et recule pour se faire suivre: c'est ainsi qu'avec force protestations de sympathie et d'admiration pour Pline le Jeune, il ramène son ami à Cicéron, et qu'il loue fort ce que celui-ci a dit de Térence, pour avoir occasion d'en parler mieux encore.

Je ne sais si le XVIIe siècle nous a laissé d'autre correspondance française de ce genre. Les lettres de Balzac nous apprennent comment on dissertait; Voiture, à part quelques belles et éloquentes exceptions, comment on babillait: celles-ci, comment les *honnêtes gens*, pour s'éclairer et s'être utiles, « s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en « une visite, et de toutes sortes de choses, d'affaires, de « nouvelles, de belles-lettres.... Age d'or durant lequel, avec « toute l'innocence et toute la liberté des premiers siècles, « sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de « l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des « esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus « charmant[1]. » Ce que, selon Pellisson, faisaient les académiciens chez Conrart, il le fait avec M. de Doneville dans ses lettres, et sa plume peut nous donner une idée de leur conversation. Plus tard, à l'Académie, on fera un dictionnaire et des panégyriques du roi; dans leurs lettres, Boileau et Racine se donneront des nouvelles des eaux de Bourbon ou du camp de Namur. Ici le commerce littéraire est encore sans mélange et sans distractions.

L'amour des lettres remplit et anime chaque page et lui

1. *Hist. de l'Acad.*, p. 9.

donne de la vie. Quand les noms d'Homère, d'Horace, de Cicéron, d'Arioste, de Ronsard, ne s'y entendraient pas à tout instant, le goût des choses de l'esprit s'y ferait sentir partout. Nouvelle, récit, confidences, tout y ramène : les maîtres, les anciens surtout, sont toujours en tiers entre Pellisson et Doneville. Je ne parle pas des imitations directes, ce sont les plus faciles, et, sous la plume de Pellisson, les plus involontaires peut-être : « La plainte que vous me « faites de n'avoir pas reçu de mes lettres est pour moi « trop obligeante, et le serait, quelque nom que vous vou- « lussiez lui donner, quand vous l'appelleriez même querelle, « ou quelque chose de pis, car après tout on ne querelle « jamais ainsi ceux qu'on hait ou qu'on méprise[1]. » On devinerait à cette phrase qu'il vient de relire le Ier et le IIe livre des Épitres familières de Cicéron. Ces pastiches sont affaire de mémoire ou de réminiscence. Mais, en recommandant à M. de Doneville, de Toulouse, M. La Bastide, de Milhau, faire intervenir naturellement et sans pédantisme Cicéron et César[2], voilà de ces écarts qui n'appartiennent qu'aux gens tout pleins de la lecture de leurs auteurs; puis, de César revenir à M. La Bastide, voilà de ces transitions familières et faciles entre gens instruits qui s'entendent et sont toujours sûrs de se rencontrer chez un ancien. Ce sont de véritables rencontres de hasard plutôt que de rendez-vous; il n'y a pas d'itinéraire tracé; mais on se rejoint toujours, apportant chacun des citations prises en route.

Telle est la physionomie générale de cette correspondance, ou de cette conversation littéraire. Elle n'a rien de sévère ni de didactique; elle court légèrement de sujet en sujet. C'en est la grâce, c'en est aussi le défaut. Cette critique manque de fond. Pellisson glisse, il ne s'arrête pas. Il sème des observations fines, des jugements délicats; mais on cher-

1. Lett. 6. Cf. Cic. *ad fam.*, II, 1. — 2. Lett. 3.

cherait en vain une pensée un peu étendue : il ne donne pas à réfléchir. Une lettre n'est pas un traité, mais un germe peut y être jeté pour être recueilli et fructifier dans l'esprit du lecteur : combien tombent ainsi dans la conversation, qui ne sont pas perdus ! Quoi ? après ce voyage à travers tant de siècles, n'avoir découvert, sous les livres et derrière les hommes, aucune loi morale ou littéraire ! La critique de Pellisson, impartiale, et c'est un grand mérite, amie du naturel antique et de l'imagination moderne, goûte plutôt qu'elle ne juge, et n'aime pas à penser.

Ce qu'il lui faut ce sont de petites pièces de courte haleine, une lettre de Cicéron, une ode d'Horace, un sonnet de Ronsard, un chapitre de l'Arioste « le plus divertissant de tous les poëtes » et partant « son bon ami ». Mais elle ne touche pas aux longs discours ou aux longs traités de Cicéron. Elle ira jusqu'au bout d'une comédie de Térence, mais à petits pas, en se reposant dans chaque scène. Elle lira Lucrèce par fragments et l'admirera par morceaux. Dans un passage elle détache une phrase, la met en son jour et la tourne pour juger de ses effets. Un sous-entendu habile, un compliment heureux, sont ses joies ; un titre de lettre inattendu, qui a « un air de Voiture », est une trouvaille ; un petit mot bien jeté, un grand mot bien posé, des événements. Voici un trait d'esprit de Pétrone, voilà une heureuse vivacité de Cicéron, ici une « élégance de maître », toutes choses « incomparables et d'une galanterie parfaite. » C'est surtout le *bel air* que cette critique étudie dans les écrivains, et saisit dans un mot, dans un tour. « Il n'y a point de terme si étrange, a dit Conrart, qui ne puisse être placé quelque part avec élégance. » Voilà un de ses axiomes. Il faut admirer dans les lettres de recommandation de Cicéron « cette belle variété de compliments et d'expressions. » Elle est toujours prête à voir partout le raffinement et le mystère, et à trouver dans « cette belle négligence » des lettres de Cicéron « un

grand art et un grand secret pratiqués soigneusement » et par lui et par Pline.

Critique sans force et sans élévation, elle demande à l'écrivain ce qu'il dit, et comment il parle, non ce qu'il pense : c'est affaire au philosophe d'examiner la pensée. Descartes avait pourtant écrit depuis quinze ans : « Ceux qui ont le raisonnement le plus fort et qui digèrent le mieux leurs pensées afin de les rendre claires et intelligibles peuvent toujours le mieux persuader ce qu'ils proposent, encore qu'ils n'eussent jamais appris la rhétorique. » Bossuet jugeait que « ce qui est le plus nécessaire pour former le style, c'est de bien comprendre la chose, de pénétrer le fond et la fin de tout[1]. » Voilà ce qui fait la vie du style et lui donne une âme. Le lecteur, le critique, doivent chercher cette âme dans l'écrivain; de lui elle passera en eux et fera penser leur cerveau et sentir leur cœur. L'imagination et le goût sont seuls en jeu dans la critique de Pellisson : elle n'a pas de force parce qu'elle n'a pas d'âme.

Pellisson cherchait surtout l'art. Ses maîtres préférés, les anciens, « même dans les poëmes héroïques, se sont fort peu souciés d'avoir une matière fort riche, assurés qu'ils l'enrichiraient assez par la forme qu'ils lui donneraient[2]. » Il dit avec eux :

. . . In tenui labor, at tenuis non gloria.

A leur suite, il marche encore dans une belle et large route. Demain, il se perdra dans les « petits chemins tout parsemés de roses » de la *préciosité*. Ce sera la conséquence et la punition de son oubli de la pensée. Aussi bien devait-il savoir, familier comme il l'était avec l'antiquité, que l'art n'était pas pour elle un prétexte et un moyen de cacher le vide du fond

1. Bossuet, *sur le Style*, etc., écrit autographe de 1669. Voy. Floquet, *Étud.*, II.
2. Lett. 14.

sous la beauté de la forme. L'art, chez les Grecs, était la grâce et le sourire de la raison, et je ne pense pas que Tyrtée, Platon, Xénophon, eussent écrit s'ils n'avaient eu rien à dire. Ils prenaient peu de matière, parce que de peu ils tiraient beaucoup, et que leur pensée était aussi féconde que leurt art était ingénieux. Le génie grec a éclaté tout à coup, la séve a jailli en fleurs et en fruits. Nous autres Welches, comme nous appelle Voltaire, nous ne sommes pas allés si vite; il nous a fallu compter les jours et dissiper lentement nos brouillards. Avant de penser, il a fallu apprendre à parler, puis on s'est laissé aller au plaisir de parler, déclamer, babiller : on ne s'arrêtait pas; pendant trente ans, Balzac et Voiture se sont écoutés : léger d'idées, gracieux ou majestueux d'attitude, on se berçait sur une langue jeune, qui n'était pas encore assez souple. Cet exercice la forma. Alors on pensa et on sut parler : ce fut tout un. Le précurseur a paru, Descartes; Pascal est là, Bossuet arrive. Laissons, en attendant, Pellisson s'amuser à ces délassements honnêtes et délicats de l'esprit; qu'il soit curieux de l'élégance des mots, et puisqu'il ne veut pas encore chercher la pensée, sachons-lui gré de goûter au moins le naturel du langage.

Heureux Pellisson d'avoir eu le jugement droit et le goût fin en fait de style! Il n'aurait fallu que la phrase où il fait *pratiquer soigneusement la belle négligence par Cicéron et par Pline*, pour lui faire perdre la voie. Mais la place donnée ici à Pline, sa *passion* pour Pline, la permission qu'il donne à son ami de mettre non plus à côté, mais à la place de Cicéron, Pline, sont des complaisances pour M. de Doneville. Il ne confond pas Pline et Cicéron : il revient trop souvent et avec trop de vivacité et de bonne humeur sur cette *belle négligence* dont il voudrait empêcher son ami de toujours s'excuser. Il l'a pratiquée, lui aussi, dans ses bons ouvrages, nullement à la manière de Pline. Il en sait les nuances et le point exact. La prolixité quelquefois négligée d'Ovide ne le

trompe pas : elle n'a pas la grâce simple qui l'attire[1]. Ovide a aussi trop d'esprit. Il aime mieux l'élégance et la vérité de mœurs de Térence, Térence, pour qui tout le monde se passionne en ce siècle, aux dépens de Plaute, qui a la verve et le naturel, mais non pas *le bel air*. Pellisson conserva toujours cette prédilection pour le naturel délicat, même quand il y manquait lui-même : « Plus de personnes peut-être, dit-il en 1656, sont capables de faire une description pompeuse ou une comparaison élevée, que d'avoir ce style égal et naturel qui fait dire les petites choses ou les médiocres sans bassesse, sans contrainte et sans dureté[2]. » Il a le tact assez sûr pour féliciter Sarasin d'avoir, dans son *Histoire du siége de Dunkerque*, « retenu son style dans une juste médiocrité, » et l'éloge qui résume tous ceux qu'il lui donne, c'est que, chez lui, « la nature paraît partout à son aise. »

Avec ce naturel, cette convenance parfaite, ce πρέπον, il demande à l'écrivain l'élégance et les délicatesses de l'art. C'est surtout dans Horace qu'il trouve ce mélange heureux de l'imagination, de la finesse, de la grâce, de la tendresse quelquefois. Aussi Horace est-il son « livre de poche[3]. » Il aime l'amitié comme il a aimé l'amour, quand il pouvait y penser, comme il l'aimera encore auprès de Mlle de Scudéry; il retrouve ou met son cœur dans quelques petites pièces d'Horace qu'il cite de préférence, courtes, vives, touchantes et piquantes en même temps. Il se sent « extraordinairement chatouillé: » c'est ce qu'il lui faut partout. Il n'est pas si près de pleurer à une scène touchante de Térence, qu'il ne signale « les petits membres coupés qui disent une chose en un

1. Il dit à ses amis du samedi :

.... Mais Pellisson qui n'aime pas Ovide,
Ah! qu'on le bernerait!

(*Vers en prose*, Arsen., Mss. Rec. in-4°, BL, I, 379.)

Huet dit aussi que les *Métamorphoses* sont un ouvrage *languissant, sans feu, sans art.* (*Huetiana*).

2. *Disc. sur les OEuvres de Sarasin.* — 3. Lett. 8.

mot. » Il est là tout entier, homme et critique. Il veut être ému et goûter son émotion, la savourer en gourmet. Il veut des larmes vraies, et il veut les sentir couler. Qu'importe, après tout? On n'aime pas le vrai et le beau sans le savoir. Combien alors aimaient le faux et la grimace sciemment et avec préméditation! Au milieu de ces minuties, jamais il n'a perdu de vue la nature, et sa critique, qui s'attarde quelquefois à considérer un mot, n'est pas cette « critique importune dont parle Bossuet[1], qui, tantôt flattant la paresse par une fausse apparence de facilité, tantôt faisant la docte et la curieuse par de bizarres raffinements, ne laisserait à la fin aucun lieu à l'art. »

On voit, par ces exemples, qu'en somme Pellisson juge très-délicatement le style des anciens. Il était peut-être plus difficile de conserver toute liberté d'esprit en appréciant les modernes. Le succès, l'amitié, la nouveauté, pouvaient séduire son jugement. Il a su s'en garantir.

Pour parler du danger quotidien, de ces mille écrits sur les affaires du temps (en pleine Fronde) qu'on se disputait chaque matin, « il y en a fort peu qu'il estime[2]. » Il prend en pitié, sinon en haine, comme Naudé, « ces frelons des Muses, ces orateurs sans aveu, ces secrétaires sans emploi, ces courriers de l'un et de l'autre sexe, ces improvisateurs et poëtes à la douzaine[3]. » S'il fait une exception en faveur de quelque écrit « proprement assaisonné, » il a la main heureuse : Saint-Évremond avait eu la plus grande part à l'*Apologie de M. le duc de Beaufort contre la cour, la noblesse et le peuple*[4], qu'il trouve assez plaisante.

Il était avide de quelque chose de plus noble, où l'art eût plus de part. Il aurait voulu un historien. Il crut le trouver dans quelques fragments de Sarasin : mais l'amitié l'abusait un peu, et si l'image qu'il a tracée du véritable historien est

1. Disc. de réception à l'Acad. franç. — 2. Lett. 13.
3. Naudé, *Jugement de, etc.* (Mascurat.)
4 *OEuvres de Saint-Évremond*, 1753, in-12, t. VII.

excellente[1], il emprunte à sa raison, à son goût, ou aux souvenirs de l'antiquité, plus d'un trait que ne lui fournissait pas son modèle. Original ou copie, il a écrit une fort bonne page, à laquelle Fénelon n'aurait pas refusé place dans le huitième chapitre de sa *Lettre à l'Académie*. Nous verrons plus tard s'il sera fidèle à la leçon qu'il donne.

Nous savons ce qu'il pense de l'éloquence française, quel avenir il lui promet et lui prépare. Même dans ses plus mauvais jours, j'entends sa royauté de salon, quand le caquetage aurait pu l'empêcher d'entendre la voix de la vraie éloquence, il l'écoute toujours, il la glorifie. Dans un de ces jeux puérils du *Samedi*, dans une énigme en prose[2], il fait le portrait « de deux filles incomparables » qui, tout jeune, l'ont séduit pour toujours. La première de ces deux passions a été l'Éloquence, l'autre, la Poésie.

L'éloquence lui a fait un nom, mais c'est la poésie qui a toujours eu ses préférences. Il le dit[3], il le prouve par l'ardeur de son enthousiasme : il élève la poésie bien au-dessus de la prose; elle est, dans ses entraves, plus libre que celle-ci; elle est divine; comme Dieu, elle crée tout de rien[4]. Ses initiés se reconnaissent à deux caractères : l'invention originale et féconde, et la facilité, non pas « cette facilité de composer » quelquefois heureuse, toujours suspecte[5], mais cette facilité qui charme dans l'ouvrage achevé, « qui a été souvent pour l'auteur une des plus difficiles choses du monde, » dont l'écrivain a la peine, les lecteurs le profit[6]. « Qui ne sent en soi ni les richesses de l'invention, ni cette heureuse facilité, qu'il ne frappe point à la porte des Muses, car il n'est pas nécessaire de faire des vers. » Qui penserait,

1. *Disc. sur les OEuvr. de Sarasin*, III. Cf. Saint-Évremond, t. III, *Disc. sur les histor. franç.*
2. Rec. cit. 151, t. I, p. 273. — 3. Ibid.
4. Voy. *Disc. sur les OEuvr. de Sarasin*, VIII.
5. *Suspectam facilitatem*, dit Quintilien.
6. « *Facile* ne signifie pas seulement une chose aisément faite, mais encore qui paraît l'être. » (Voltaire, *Dict. philos.*, art. *Facile.*)

après cela, qu'il en a tant fait de mauvais? Mais le critique n'est pas coupable des fautes de l'auteur; ici il parle en disciple respectueux et en maître consommé, et il aurait mérité de devenir l'un pour avoir été l'autre.

C'est dans le genre de poésie où il n'a rien tenté qu'il a donné les meilleurs conseils. Le théâtre fut une des plus vives passions littéraires du temps : avocats, procureurs, financiers, mousquetaires, sans quitter la robe ou l'épée, écrivaient tragédies, comédies, tragi-comédies. M. de Lacalprenède croyait se déshonorer un peu en écrivant, mais il écrivait. L'on ne voyait que « petits messieurs » attendant les comédiens de l'hôtel de Bourgogne à la sortie de la salle, se jetant sur leurs pas, et obtenant jour à force d'importunités, pour leur aller dire quelque sujet de *l'Astrée* « qu'ils ont mis dans toutes les règles[1]. » Les théâtres s'étaient ouverts en même temps que les salons: noble plaisir de l'intelligence, le spectacle attira cette société avide de politesse et d'émotions délicates, et il suivit plutôt qu'il ne dirigea ses goûts. C'est au théâtre que l'exaltation romanesque éclata le plus pompeusement, que la métaphysique de l'amour se raffina avec le plus de subtilité, que le bel esprit aventura ses écarts les plus étranges. Il resta des incorrigibles, même après Corneille. Cependant Mairet, du Ryer, Tristan, Scudéry lui-même, firent entendre quelques nobles accents. Mais la comédie ! Tomber de Térence à Boisrobert ! Voilà ce qui arrivait chaque jour à Pellisson. Huit ans avant l'avénement de Molière à Paris, il réclamait une réforme du théâtre.

Ses plaintes sont bien modestes. Il explique, justifie et loue la simplicité des intrigues et le naturel du langage de Térence, plutôt qu'il n'accuse le théâtre contemporain où s'étalent les vices opposés. Certes, pour corriger le mauvais goût de son temps, il ne suffit pas d'enfermer une bonne

1. Frères Parfait, V, 164. *Sur la passion du théâtre et les gentilshommes qui se firent acteurs*, cf. Valkenaër, *Mém. sur Sév.*, t. II, p. 292 sqq.

leçon sous les plis d'une lettre. Il faut parler d'un autre ton : c'est ce que fit Boileau. Il faut prêcher d'exemple : c'est ce qu'allait faire Molière. Mais, en 1651, Boileau est au collége et Molière en province. Pellisson a au moins le mérite de sentir ce qui est mauvais. Il vante la richesse de l'art antique qui embellissait une matière simple et courte, qui se contentait de la tragédie et de la comédie; il ne voit pas que les anciens aient eu besoin d'un troisième genre, ni que les modernes aient beaucoup gagné à l'inventer sous le nom de *tragi-comédie*[1]. Molière lui donna raison en délaissant, après un seul essai, ce genre bâtard. Ses jugements, pour être calmes, n'en sont pas moins fermes et positifs. Il déclare que « les véritables règles du théâtre, telles qu'elles sont dans Aristote, ont été mieux pratiquées par Térence et par Ménandre que par les auteurs de son siècle. » J'imagine que cette témérité eût été mal venue dans plus d'un cercle de précieuses nobles ou bourgeoises, si l'on en croit Desmarets et ses « inimitables » *Visionnaires.*

Mais déjà, sans doute, un retour se faisait à petit bruit vers le bon goût, et acheminait tout le monde à la palinodie dont Ménage fut le héraut, le 18 novembre 1659. Pellisson prétend modestement répéter ce qu'il a « toujours ouï dire aux maîtres de l'art. » Quels étaient ces maîtres ? Ce n'étaient pas assurément ceux qui réussissaient si bien auprès du public, en s'affranchissant des règles de Térence et de Ménandre. Pellisson veut parler des maîtres de la critique, du judicieux Chapelain, du savant Ménage, du spirituel Sarasin, qui valaient mieux que leurs ouvrages, puis des autres académiciens qu'il voyait chez Conrart. Ceux-là se tenaient à l'écart de ces mêlées d'extravagance auxquelles se livraient sur la scène les poëtes favoris du public. Ils jugeaient les coups en riant, puis du rire passaient à quelque discussion sérieuse sur les lois de l'art; et plus d'une des bonnes vérités, si bien expri-

1. Lettre 14.

mées par Sarasin dans son *Discours sur la tragédie*, étaient développées là avec une verve brillante. Ces savants ou ingénieux entretiens n'étaient pas rares. C'étaient un jour Chapelain, Sarasin et Ménage qui discutaient chez le cardinal de Retz sur la valeur des vieux romans et sur les origines de la langue française[1], ou Patru qui, en soupant avec trois de ses amis, amenait la conversation sur l'immortalité de l'âme[2]. Sans doute le théâtre revenait souvent dans ces entretiens : un matin, Chapelain et Ménage, emmenant le vieux Racan à Athis, chez Conrart, on dispute en route sur Aristote et la « poésie dragmatique[3]. » Chaque jour une pièce nouvelle devenait l'occasion d'entretiens semblables : il était temps que les *ruelles des femmes* cessassent d'être les *tribunaux*[4] qui décidaient du succès, et des hommes de goût commençaient à peser le bon et le mauvais, sans se risquer à de périlleuses tentatives. Il est à remarquer, en effet, que quelques bons ou beaux esprits s'abstenaient du théâtre. Était-ce impuissance ou raison? Je crois qu'ils préféraient ne pas sacrifier à la mode, plutôt que de mériter ses faveurs, et ne pouvant faire le *Menteur*, ils se taisaient. Sarasin, avec sa verve, Pellisson avec sa facilité et ses ressources d'esprit, n'ont pas écrit une scène. Scarron, le malin Scarron, parodiait le théâtre, le poussait au grotesque, et lui jouait le mauvais tour de s'y faire applaudir. C'était ouvrir les yeux aux plus aveugles.

Si la comédie était folle, la tragédie devenait plus raisonnable (Corneille toujours à part, il y a longtemps qu'il était sublime), malgré quelques réfractaires, malgré quelques dangereux amis qui la compromettaient par de maladroites

1. *De la lecture des vieux romans*, par Chapelain. Dialogue. (Dans les *Mém. de litt. et d'hist.*, t. VI.)

2. Voy. ses Œuvres. Ajoutez des discussions sur l'amour. Le dialogue de Sarasin, *S'il faut qu'un jeune homme soit amoureux*, mentionne deux de ces conversations avec des Réaux, d'Ablancourt, Conrart, etc.

3. Lettre de Racan à M. l'abbé Ménage, 17 oct. 1654, *sur la poésie dragmatique* (sic).

4. *Disc. sur la tragéd.* de Sarasin.

applications de la règle des trois unités. Pellisson ne voulut pas s'associer à ces derniers : c'est à peine si, dans son long discours sur Sarasin, il y a un mot en passant pour le *Discours sur la tragédie*, qui cependant, dit M. Géruzez[1], « explique mieux Aristote que ses commentateurs et ses traducteurs. » Pellisson ne pouvait certainement pas consentir à voir, avec son ami, dans l'*Amour tyrannique* de M. de Scudéry, « un poëme si parfait et si achevé qu'Aristote eût réglé une partie de sa *Poétique* sur cette excellente tragédie. » Il voulait être sensé jusqu'au bout, quand Sarasin s'arrêtait à moitié chemin.

Il n'est pas si inquiet de la route que suit la poésie légère, et lit volontiers, pendant ses vacations de 1650, *tout Voiture*, qui venait d'être publié. Mais il n'oublie ni l'Arioste, ni Cicéron, et il traduit Homère. Je ne sais si l'admirateur des lettres de Cicéron et de la *belle négligence* devait applaudir de tout point à la prose de Voiture. Nulle part il ne s'est prononcé nettement sur ses *Lettres*; et peut-être les éloges généraux qu'il lui donne brièvement[2] cachent-ils quelques réserves secrètes de son goût. Il parle à plusieurs reprises de ses vers. En envoyant à M. de Doneville la pièce inédite adressée à la reine Anne d'Autriche, il ajoute : « Vous y trouverez son air et son génie, et cette liberté qui l'accompagne toujours, soit pour l'expression, qu'il a toujours fort naturelle, soit pour la rime et la mesure, auxquelles il s'affranchit hardiment, quand il lui plaît, des règles ordinaires, soit pour la manière de parler familièrement avec les grands.[3] »

Ailleurs[4] Pellisson le félicite d'être venu, « avec un esprit très-galant et très-délicat, et une mélancolie douce et ingénieuse, » rendre à la poésie française, que « les grands génies » de Ronsard et de Malherbe avaient faite sérieuse et sévère,

1. *Essais d'histoire littéraire.*
2. *Disc. sur Sarasin.* — 3. Lett. 8.
4. *Disc. sur Sarasin*, XIV.

« la gaieté » du temps de Marot. Il l'accuse même un peu d'avoir dégoûté « la cour et les dames des choses plus fortes et plus sérieuses. » Il le juge bien, on le voit, et sans enthousiasme. La « mélancolie » de Voiture nous étonne un peu: sa gaieté est quelquefois très-hardie. Pellisson entend par ce mot ces plaintes délicates et touchantes dont l'amour est l'objet, que Marot exprimait avec tant de grâce : Voiture en a retenu quelque chose. Ne demandons pas à Pellisson d'être aussi sévère que la postérité et plus clairvoyant que Boileau, La Fontaine et La Bruyère. Il était de son temps, et il aimait l'amuseur de son temps: « il y a toujours plus de vivacité que de goût parmi les hommes, » dit La Bruyère ; ils aiment à se laisser charmer. Les années s'écoulent, les modes changent; après les petits vers galants on aime les petits vers philosophiques, on passe au crible la poésie de Voiture, on retient deux ou trois de ses pièces, et on l'enterre avec ces mots : « C'est dommage qu'on puisse dire : Il a eu du goût quelquefois[1]. »

Pellisson a toujours montré plus de goût dans sa critique que dans ses propres vers. Nous verrons qu'il juge bien Sarasin, et que son attrait pour ce talent agréable ne va pas jusqu'à lui faire recueillir toutes ses productions de jeunesse, communiquées plus tard à Boileau et publiées par Barbin. S'il recommande Boyer à M. de Doneville, il se garde bien de parler de ses tragédies; il vante son esprit, qu'il conserva, dit d'Olivet, jusqu'à quatre-vingts ans.

Ce que, malgré l'entraînement de l'exemple, je lui pardonnerais le moins, c'est son engouement pour le burlesque, et, d'abord, pour ce *galant homme* de Berni, dont il analyse avec beaucoup de sérieux les froides inventions, et les « cent plaisantes façons » de louer la peste[2]. Il n'oublie aucune espèce du genre burlesque : l'épopée est représentée par la *Secchia rapita;* la poésie lyrique, par les sonnets héroïco-

1. Voltaire, *Dictionn. philos.*, *Goût.*
2. Lett. 10 et 11. Le mss. porte partout *Bernia.*

burlesques de Scarron; le journal, par le *Mercure burlesque*; d'un de ses « intimes amis, M. de Furetière, » qu'il envoie au savant Fermat; la parodie, par le quatrième livre de l'*Énéide travestie* du même M. de Furetière. Je lui passe les sonnets de Scarron; mais l'éloge de la peste, tel du moins que je le connais par l'analyse même de son admirateur, me paraît « une chose fade. » Rien de moins nouveau que ces éloges paradoxaux : les Grecs les avaient imaginés [1]. Rien de moins gai que les facéties de Berni en belle humeur : « il vaut mieux être triste que d'être plaisant de cette façon[2]; » ou bien il faut s'en excuser à la manière de La Mothe Le Vayer : « toute notre vie n'est, à le bien prendre, qu'une fable; notre connaissance, qu'une ânerie; nos certitudes, que des contes; bref, tout ce monde, qu'une farce et perpétuelle comédie [3]. » A la bonne heure! voilà une résignation d'un tour divertissant. Pellisson se laissait prendre à la forme : le prestige d'une langue étrangère le trompait peut-être; un détail ingénieux, une surprise bien ménagée, l'arrêtaient. L'art ennoblissait tout à ses yeux, et les titres du burlesque étaient ses difficultés; il fallait, pour y réussir, « un esprit et un génie extraordinaires[4]. » Aussi, quand l'art disparut, quand, pour contenter le public, on n'eut plus le temps de satisfaire les gens délicats, quand on fit trop pour faire bien, et que le burlesque tomba des vers dans la prose, le désenchantement vint, puis le dégoût, et un peu de dépit : l'abus gâtait l'usage qu'on en aurait voulu conserver. Pellisson l'entendait ainsi, quand, deux ans après son enthousiasme pour Berni, il fit, dans son *Histoire de l'Académie*, amende honorable de son goût pour ces jeux « où qui gagne perd[5]. »

Bien d'autres bons esprits s'abusèrent sur cette question.

1. Voy. la préface du *Dialogue sur les rares et éminentes qualités des ânes de ce temps*, dans les Dial. d'Or. Tub., de La Mothe Le Vayer.
2. Balzac, XXIXe dissertation critique.
3. *Lettre de l'autheur*, servant de préface aux Dial. d'Or. Tubers.
4. Lett. 11. — 5. *Hist. de l'Acad.*

Le burlesque fut longtemps incontesté; il eut son rang partout; Tassoni le représenta aux funérailles de Voiture[1]. Quand Naudé dit qu'il « excite une délectation intérieure dans l'esprit de ceux qui le lisent, » il ne fait pas seulement une concession habile à la passion publique; il aime véritablement la littérature burlesque, il en fait l'histoire depuis l'antiquité, il en distingue les branches en Italie, en France; il cherche au petit Scarron,

A quo posteritas latices in pocula ducet,

un ancêtre dans Marot. Singulière méprise! Il y a aussi loin des grâces de Marot aux folies de Scarron, que du brillant valet de chambre de Marguerite au cul-de-jatte du Marais. Pellisson, on s'en doute bien, ne fit pas ces confusions. Ce qui l'excuse d'avoir trop vanté la bouffonnerie des Italiens, c'est d'avoir goûté aussi le style de Marot, un peu assaisonné à l'esprit du temps, dans quelques jolies pièces de Sarasin. Il suivait, quoi qu'il en dise, d'autres maîtres que les Conrart, les Gombauld, les Chapelain. Ces autres maîtres, il les a étudiés avec soin, il les nomme avec complaisance[1], il en connaît le génie, la filiation[3] : ce sont Marot, Mellin de Saint-Gelais, Ronsard, du Bellay, Belleau, le cardinal du Perron, Desportes, Bertaut, Malherbe. Régnier. La poésie française ne commence pas pour lui avec Voiture et Sarasin, et ne finit pas à Chapelain. Il respecte fort MM. Chapelain et Conrart, mais il aime mieux les vanter que les citer.

Un côté nouveau se montre en lui : il n'avait pas plus oublié la poésie que la prose du temps de Marguerite, et ses contemporains payent quelquefois les frais de son admiration et pour l'antiquité et pour le XVIe siècle.

« Horace est partout grand, partout aimable, et ne dégoûte ni n'ennuie jamais son lecteur; mais ce que j'admire le plus en lui, c'est la liberté de sa poésie qui n'est pas as-

1. *Pompe funèbre de Voiture.* — 2. Lettre 11.
3. *Disc. sur les Œuvr. de Sarasin.*

sujettie comme la nôtre à mille scrupuleuses maximes. Il entre dans sa matière et en sort quand il lui plaît, passe d'un sujet à l'autre, s'élève et se rabaisse à sa fantaisie, toujours maître de lui-même avec une vérité si grande et d'une manière si agréable que personne ne l'en saurait blâmer. Les ouvrages de notre siècle ne sont pas pour la plupart de cette sorte. C'est presque partout la même chose, et depuis le commencement on en devine la fin.... » (Lettre 13.) Plus bas: « Je me suis aussi amusé quelques jours, ce que vous auriez peut-être peine à deviner, aux poésies de notre bon Ronsard, et ne m'en suis point repenti, y ayant trouvé une infinité de choses qui valent bien mieux, à mon avis, que la politesse stérile et rampante de ceux qui sont venus depuis. Quant à lui, il est poëte, non-seulement dans la rime et dans la cadence, mais encore dans l'expression et dans la pensée ; et, si on réduisait ses vers en prose, on y trouverait toujours, comme dit votre Horace en quelque endroit,

Dispersi[1] membra poetæ. »

Et en parlant de Térence: « J'approuve parfaitement le jugement que vous faites de la pureté et de l'élégance de son style, comme aussi ce que vous dites, que ses façons de parler ont beaucoup de rapport avec les nôtres; et, pour moi, un des plus grands plaisirs que je prends à ses comédies et aux épîtres de Cicéron, c'est de voir que le bel air de tous les siècles et de toutes les nations, parmi beaucoup de petites différences, a toujours au fond quelque chose de fort semblable. » (Lettre 14.)

Pellisson ne semble-t-il pas se débattre ici entre les penchants de son goût et les entraînements du goût public? Que signifient ces rapports de *bel air?* Le bel air de Rotrou, de Voiture, est-il celui de Térence, de Cicéron? Il est bien embarrassé de se prononcer. S'il vante trop Ronsard, Chapelain y

1. Corrigez, *disjecti*, Hor., *Ad Pisones*.

perdra; élever l'un, c'est abaisser l'autre. La vérité lui échappe en un mot, c'est un jet de lumière sur tout un demi-siècle. Que de déchéances dans cette ligne: « la politesse stérile et rampante, » des poëtes qui ont suivi Ronsard! Elle atteint ses « maîtres tant respectés. » Certes la poésie du XVIe siècle n'était pas oubliée. Jamais on n'avait vu tant de rondeaux et de ballades, à l'instar de Marot et de la vieille France, jamais tant de sonnets et d'odes, à l'imitation de Ronsard et de l'Italie. Mais, si le vase était le même, la liqueur avait changé et s'était affadie. Et comment jugeait-on les poëtes que l'on imitait? On affectait de laisser Ronsard à la province en attendant Brébeuf[1], Marot à la populace en compagnie d'Assouci. On croyait que Voiture avait fait beaucoup d'honneur à Marot en remettant en crédit ballades et triolets, et celui-ci, désespéré, chantait en suivant le corps de maître Vincent :

Maître Vincent nous avait retirés,
Par ses beaux vers faits à notre manière,
Des dents des vers, nos ennemis jurés.
. . . .
Voiture est mort, adieu la Muse antique[2].

Balzac était plus injurieux encore[3]. Partis de points opposés, Naudé et Balzac se rencontraient pour attribuer le burlesque à Marot. Balzac confondait le burlesque, importé d'Italie, avec le naïf, né en France, et il ne comprenait pas le *naïf badinage* de l'ingénieux poëte, pour faire au vers de Boileau la correction demandée par Voltaire. Le naïf n'était sans doute, pour lui aussi, qu'une *nuance du bas*.

Pellisson rétablit la vérité[4]. Ses jugements ne sont pas des caprices de critique, des boutades d'humeur. Tout se lie dans ses préférences et ses admirations. Ce qu'il aime dans

1. Balzac, XXIVe dissertation critique.
2. *Pompe funèbre de Voiture.*
3. Balzac, XXIXe dissertat. critiq. — 4. Disc. à l'Acad. franç.

les auteurs dont il parle le plus souvent, dans Térence, Horace, Cicéron, l'Arioste, Ronsard, Voiture, Sarasin, c'est le vif et le naturel, la verve et la grâce, c'est surtout la variété, « qui est tout le secret pour plaire[1]. » La politesse froide le glace, la régularité composée l'ennuie : ce sont là deux défauts qui le choquent chez autrui, et qu'il a évités dans son style, remarquable surtout, à l'exception de ses discours académiques, par l'aisance et la grâce.

Écrivain et critique, Pellisson a un air de famille avec Fénelon. « Son style noble et léger, disait Fénelon en lui succédant à l'Académie, ressemblait à la démarche des divinités fabuleuses, qui coulaient dans les airs sans poser le pied sur la terre. » Que la prose de l'un soit un peu moins traînante que ne le dit Voltaire, que la prose de l'autre le soit quelquefois un peu, malgré ce que dit Fénelon, et elles se rencontreront certainement. Leur critique a les mêmes principes et les mêmes goûts. Parmi les écrivains qui ont aimé l'antiquité et en ont parlé avec éloquence, je distingue surtout, à trois époques différentes, Montaigne, Balzac, Fénelon. C'est de ce dernier que Pellisson diffère le moins. Les jugements vifs et précis de Montaigne, épars dans ses *Essais* ou rassemblés dans le chapitre *des Livres*, sont des paroles de maître. Cette critique un peu personnelle, mais franche et originale, a plus de force et d'âme que les causeries élégantes de Pellisson. Montaigne sacrifie sans hésiter l'Arioste à Virgile, que Pellisson n'a pas nommé. Laissons cette comparaison trop inégale. Balzac goûte les anciens et est charmé de Térence, mais il en parle comme s'il n'aimait que le style de Sénèque : il l'étouffe sous les images. Pellisson critique n'a rien à faire avec Balzac. Fénelon est sans rival. Sa lettre à l'Académie est cet ouvrage « court, exquis et délicieux » qu'il attendait d'un autre et qu'il a fait en causant. *Il pense, il sent, et la parole suit.* Il a la force, la grâce, l'âme,

1. Bossuet, *Sur le style*, etc., loc. cit.

la vie. Pellisson est loin de là. Mais ils se ressemblent par quelque côté : cet honneur suffira à Pellisson. Je voudrais que cette ressemblance le justifiât du reproche d'avoir contribué aux défauts que peut-être la langue du XVIIᵉ siècle prit avec ses grandes qualités.

« On a appauvri, desséché, gêné notre langue, dit Fénelon ; elle n'ose jamais procéder que suivant la méthode la plus scrupuleuse et la plus uniforme de la grammaire. » Pellisson s'ennuyait de la *politesse stérile et rampante* de la poésie de son temps. Fénelon regrette « ce je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné » qu'il trouvait dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat. Pellisson a les mêmes sympathies et les mêmes regrets ; il aime, sinon la naïveté, du moins la grâce de Marot et de la seconde Marguerite. Tous deux ont estimé assez Ronsard pour lui en vouloir de toutes les promesses qu'il n'a pas tenues ou de tous les excès où il a compromis la langue. Pellisson ne dit pas encore, comme Fénelon, qu' « un homme qui a l'âme forte et grande, avec quelque facilité naturelle de parler et un grand exercice, ne doit jamais craindre que les termes lui manquent. » Il ne se place pas si haut, mais il dit sensément : « Dès qu'on n'en est plus à choisir les pensées et les mots, il n'est non plus difficile d'écrire que de penser. » (Lettre 4ᵉ.) Est-ce là cet arrangeur de périodes qu'on s'habitue à voir sous le surnom de Cicéronien, qu'il traîne après lui comme un reproche, au lieu de le porter comme un éloge. « Il faut parler comme les autres, disait aussi Vaugelas, sans daigner écouter ces éplucheurs de phrases. » Encore une réputation mensongère faite sur un mot du bonhomme Chrysale, comme si Vaugelas n'était pas son allié contre Philaminte ! Il ne faut certes pas aller plus vite que les copistes et les imprimeurs, comme Balzac dépité le disait de Saumaise, et écrire, sans choisir, tout ce qu'on sait et surtout ce qu'on ne sait pas. Mais, entre Balzac et Scudéry, il y a un milieu, il y a la raison, il y a Vaugelas, Pellisson, Fénelon.

Pellisson choisit les mots quand il le faut, mais n'y met pas le même temps que Balzac. La trace de ce soin s'efface de son style nét et coulant; il ne laisse pas derrière lui de sillon lourd et régulier. Il a entrevu dans sa critique et atteint une fois dans son style cette éloquence naturelle et jaillissante de Fénelon.

Voilà quelques rapports d'idées entre eux. La forme de leur critique a aussi des analogies. Rien n'y rappelle l'école; point de définitions, point de divisions; les idées s'enchaînent d'elles-mêmes, sans désordre comme sans effort. Ils marchent du même pas, simple et naturel, et où Fénelon répand une pleine lumière, Pellisson a déjà laissé une lueur pure. Tous deux aiment à citer : les citations « ornent et égayent le discours[1]. » Seulement Pellisson détache volontiers le mot, la phrase qu'il cite; Fénelon les fait entrer dans le mouvement de sa pensée et de son style. Leur critique, ni subtile ni abstraite, a quelque chose de sérieux et d'enjoué, de plaisant, au sens du XVIIe siècle, et de solide. Son grand mérite, c'est de ne pas dire tout; elle n'épuise pas un sujet, elle laisse quelque chose à trouver, mais elle nous invite à chercher et nous y guide; elle n'enlève pas aux livres leur fleur. Pellisson et Fénelon ne veulent être ni plus fins ni plus profonds que l'auteur qu'ils lisent, en lui découvrant des beautés invisibles, en lui opposant des objections qu'il ne devait ni prévoir ni prévenir. Ils entrent chez lui simplement, sans air de mystère, l'écoutent et parlent à leur tour. Leur critique ne tâtonne ni ne s'égare; elle n'a ni réticences ni demi-jours; elle ne prononce pas d'arrêts, elle dit son avis; elle ne prêche pas, elle conseille et persuade; elle ne fait pas une leçon, elle charme; ce n'est pas un docteur, c'est encore une Muse.

1. Lettre 1re.

CHAPITRE IV.

I. Pellisson à Paris (novembre 1650 et années suivantes). Pellisson secrétaire du roi (1652). — II. De la *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise* (1653). — III. Réception de Pellisson à l'Académie française. De ses deux discours (1652-1653).

I.

Pellisson partit presque subitement pour Paris dans le mois de novembre 1650 : en cinq ou six jours son voyage fut décidé, préparé et commencé[1]. Arrivé à Paris, il écrivit à M. de Doneville, le 31 décembre, que des affaires qui regardaient l'établissement de sa famille avaient nécessité ce voyage; il lui demande même des lettres de recommandation du président de Doneville, ou du premier président du parlement de Toulouse, qui était un peu son allié, pour le garde des sceaux ou les secrétaires d'État. En même temps il le priait d'adresser ses lettres chez M. Conrart, rue Saint-Martin, près de la *Ville de Bruxelles*, pour qu'elles ne s'égarassent pas de logis en logis à sa poursuite, et lui offrit ses services « durant le séjour qu'il ferait dans ce pays. » Dès la lettre suivante, son séjour semble devoir se prolonger, et il n'espère revoir M. de Doneville qu'au printemps prochain. Le printemps se passe, et ce n'est plus Pellisson qui songe à retourner à Castres; c'est son ami qui fera le voyage de

1. Lettre 7 à Doneville.

Paris[1]. M. de Doneville vint, en effet, et ainsi s'explique la fin de la correspondance. Le calme des lettres de Pellisson indique bien qu'il a pris son assiette où il est; les affaires qui se montrent discrètement dans les premières, disparaissent peu à peu, et Pellisson parle des nouveautés de Paris en homme détaché et de ses affaires et de Castres. Il songe alors à remanier son imitation d'Homère et son ode *capricieuse;* il s'enferme avec les auteurs italiens dans la bibliothèque de M. Conrart, son voisin[2], si riche, dit Borel, en livres imprimés et en manuscrits. Il lit tout à son aise Horace, Cicéron, Ronsard, puis les écrits sur les événements du temps; il apprend en même temps l'espagnol, comme il a appris l'italien, sans maîtres. D'affaires, il n'en est plus question, si ce n'est peut-être de celles des autres. Il reçoit, jointe à une lettre de M. de Doneville, une lettre où Boyer le prie de retirer d'entre les mains des comédiens une de ses pièces. Il le satisfait, et promptement, double service: Boyer n'aurait eu qu'à se dédire! Après cette preuve de bonne amitié et de bon goût, il est permis à Pellisson de vanter l'esprit de Boyer et « les charmes et les beautés qu'il y connaît depuis dix ans; » permis aussi de demander quelques-unes de ses poésies, pour les ajouter, avec celles de MM. de Doneville, de Puymisson et de Chauvart, au recueil dont il entretient à plusieurs reprises son ami[3].

Ce recueil est une des affaires que Pellisson semble avoir le plus à cœur: les affaires d'intérêt sont oubliées, comme on le voit, au profit de la littérature. On connaît le commerce littéraire de Pellisson et de M. de Doneville: l'un envoyait à Toulouse un sonnet nouveau sur une aventure de cour, des vers inédits de Voiture, des vers de Benserade à la comtesse de Fiesque sous le nom du comte de Grammont, un sonnet de Chapelain sur le couronnement de la reine de Suède; l'autre répondait par l'*Énéide* en gascon, destinée à Conrart,

1. Lettre 13, sept. 1651. — 2. Lettre 8. — 3. Lettre 12, 13, 14, 15.

par le *Hérisson*, à la lecture duquel Pellisson se déclare l'admirateur et le très-humble serviteur de M. Chauvart. Des mains de Pellisson, cette pièce passa dans celles de Conrart, qui l'a conservée dans ses in-folio, puis arriva jusqu'à un libraire qui préparait alors un recueil des plus beaux vers du temps. Celui-ci s'adressa aussitôt à Pellisson pour obtenir le droit d'imprimer M. de Chauvart, M. de Puymisson, dont une pièce sur *le Mariage* le tentait fort, et avec eux tous les poëtes du Languedoc, auxquels Pellisson était prié de faire connaître le dessein du recueil et d'offrir une place honorable, anonyme, s'ils le désiraient : « là ils marcheraient en compagnie des personnes les plus illustres en ce siècle et de quelques-unes même de très-haute condition. » C'est ce que Pellisson explique avec soin à son ami ; car on disait à Toulouse que lui-même entreprenait ce recueil. Il s'en défend : il n'est « ni assez ambitieux pour concevoir ce dessein, ni assez heureux pour avoir tout le loisir et toute l'intelligence qu'il demande. » Voilà bien des grands mots pour une œuvre de compilation. Ils prouvent au moins quels soins et quelle attention sérieuse Pellisson aurait apportée à ce travail, s'il l'avait entrepris. Il l'aurait compris avec raison comme une leçon de goût donnée à son siècle, qui en avait plus que jamais besoin : tout le fatras recueilli d'année en année par Sercy, pendant longtemps encore, montre combien l'admiration était facile et aveugle. Entre les grands exemples de Corneille qu'on applaudissait et qu'on n'imitait pas, et les fantaisies de la mode qu'on suivait de toutes parts, le siècle allait au hasard, sans règles de critique. La leçon aurait été difficile à donner, et Pellisson n'eut pas cette ambition. Je crois que sa modestie l'a sauvé d'une entreprise périlleuse : il aura bientôt assez de mauvais vers sur son compte, sans se charger par avance de signer de son admiration d'éditeur responsable tous ceux d'autrui, qu'il aurait nécessairement laissés entrer dans un recueil, et qui auraient profité, pour mieux abuser le goût public, du voisinage des

chefs-d'œuvre. On eût vu, à côté des beaux vers de Ronsard, de Malherbe, de Marot, de Saint-Gelais, de Bertaut, de Regnier, qu'il aurait eu, contre tout le monde, le bon goût de citer, les impromptus de MM. tels. Personne ne s'est avisé encore, dit-il, d'alléguer, par exemple, dans un traité moral, comme faisait Plutarque pour les poëtes grecs, les excellents préceptes des poëtes français du siècle passé et du siècle présent : on y trouverait « un grand et ample magasin de beaux passages. » Échappée rapide qui se ferme aussitôt avec la lettre où elle s'ouvre, ces mots nous indiquent en passant ce qu'eût fait Pellisson s'il se fût chargé d'un recueil de poésie. Il eût au moins appris quelques vers de Ronsard à ces belles dames, folles de Voiture, de Benserade et de Charleval; il eût découvert au public Regnier et Marot qui n'avaient de lecteurs alors que le jeune Despréaux et le silencieux La Fontaine.

Pellisson avait d'autres raisons encore pour s'excuser de l'entreprise utile, mais obscure, qu'il avait entrevue. Il avait sans doute déjà commencé l'ouvrage qui fit sa réputation, la *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise*. Dans la même année, 1652, il achète une charge de Secrétaire du Roi, et il travaille à sa *Relation*. Il est définitivement attaché à Paris, qu'il ne quittera plus, par des occupations qui fixent son activité.

La charge de Secrétaire du Roi s'achetait un prix assez élevé, et rapportait des gages fixes et des gages éventuels[1]. Elle conférait des priviléges civils et judiciaires, et l'anoblissement après vingt années de service. Les fonctions s'exer-

1. Voy. Chéruel, *Dict. hist. des instit.*, etc. La charge valait 100 000 liv. en 1789. Pellisson dit de Malleville, mort en 1647 : « ....Il gagna vingt mille écus ; il en employa une partie à une charge de Secrétaire du Roi, dont il se fit pourvoir. » « Le roi a créé soixante charges de Secrétaires du Roi, qui seront vendues 50 000 francs chacune. » (Dangeau, *Mém.*, 1691.) Conrart, deux fois secrétaire, se préoccupe beaucoup du titre et des fonctions de secrétaire. Il fait à ce sujet des recherches et des dissertations (Rec. cit., 145, p. 435). Il transcrit aussi l'ordonnance de Moulins, qui les concerne (1566). Voy. Ms. in-fol., V, 387.

çaient par trimestre. Les Secrétaires du Roi rédigeaient les lettres émanant de l'autorité royale, et, dans les séances du sceau auxquelles ils assistaient, répondaient, devant le chancelier et les maîtres des requêtes, ou les conseillers d'État chargés du rapport, aux difficultés qu'elles pouvaient soulever. Les séances du sceau avaient quelque écho des séances du conseil : le conseil était la tête, la chancellerie était la main, et la chancellerie l'apprentissage du conseil : en apprenant à rédiger les ordres, on pouvait en étudier la matière, en pénétrer les raisons et les secrets. C'est ce que fit Pellisson, par besoin d'application intellectuelle ou par instinct d'ambition. Au lieu de ne chercher dans sa charge qu'une distinction honorable et le droit de s'intituler, selon l'usage, *Conseiller* et Secrétaire du Roi, au lieu de se faire, par la rédaction presque exclusive des privilèges de libraires et d'auteurs, une sorte de chancelier de la littérature, comme Conrart, « il s'attacha tellement au sceau qu'il acquit une parfaite connaissance des affaires du conseil, qui lui servit beaucoup dans la suite[1]. » Aussi put-il écrire plus tard, en marge d'une page des *Mémoires de Louis XIV* : « Je dirai peut-être trop hardiment à Sa Majesté, mais par un bon motif, qu'ayant autrefois fait grande réflexion à ces matières, du temps que j'étais au sceau, j'ai toujours cru qu'on pourrait exterminer tout d'un coup une bonne moitié des procès du conseil par un seul article d'ordonnance qui n'aurait rien d'injuste ni de difficile à pratiquer. »

II.

Mais un *Conseiller du Roi en ses Conseils* est beaucoup moins rare qu'un bon écrivain ; pour faire l'un, il ne faut à peu près que de l'argent; il faut « beaucoup de rencontres » pour

1. D'Olivet, *Hist. de l'Acad.*

faire l'autre. Ce fut l'écrivain qui fit connaître Pellisson et lui donna un nom. Jusqu'à présent qu'a-t-il été? Un homme instruit et spirituel, passionné pour le commerce de la politesse et de la conversation, savourant avec délices le loisir studieux, mêlant aux plaisirs de l'esprit les travaux et les affaires, mais ne se fixant nulle part : la jurisprudence, le barreau, la traduction le distraient sans l'occuper; Toulouse, Paris, Castres, le possèdent sans le retenir. Il dissipe son esprit et l'amuse; il l'enrichit, mais sans le fortifier; il sent bientôt la mollesse l'alanguir, la rouille l'envahir, et il « commence à ne rien haïr davantage que le travail[1]. » Son voyage à Paris rendit tout à coup du ressort à son esprit. Il tombe en plein mouvement de la Fronde; là on discute, on plaide, on pérore, on chante, on chansonne; les vers pleuvent sur la prose, les pamphlets suivent les harangues et se jettent à tous les vents : il faut vivre vite, penser à la hâte, écrire en courant, improviser la politique et la littérature : c'est partout une rumeur, une agitation bruyante, qui étourdissent ceux-ci, exaltent ceux-là. Balzac s'enferme, tout endolori et gémissant, dans son château; Ménage, désorienté, cherche un peu de solitude et de paix dans les graves élucubrations de ses *Miscellanées;* Sarasin seul est dans son élément et se remue sans fin, de corps et d'esprit. — Pellisson avait beaucoup de sens et de finesse. Avec un esprit aussi heureux et aussi riche que le sien, certes, un grain d'ambition dans le cerveau, une goutte de sang méridional trop chaude dans la veine, pouvaient le perdre. A vingt ans il serait venu se brûler les ailes comme tant d'autres, et serait retombé : il vient, mais observe et s'en va. Il revient avec quelques années de plus, des études, de l'expérience et les avantages d'une absence regrettée. Il se complaît alors, mais sans se livrer à l'aveugle, dans cette vie multiple de l'intelligence où il rentre après

1. Lettre 7.

trois ans d'éloignement. D'abord l'esprit, pour suffire à tout, ne s'applique à rien; il butine en pleine moisson littéraire, bourdonne autour de chaque chose, et ne se pose nulle part: mais peu à peu il resserre son cercle et choisit un but. Cette agitation stérile, où tant de forces se perdent, ce babillage de salons, politique ou poétique, où s'usent de brillantes imaginations, il y échappe par un travail déterminé dont il sait les limites et le terme, par la composition d'un ouvrage qui peut lui attirer renommée littéraire et amitiés utiles.

On peut dire que jamais sujet n'a été mieux choisi, n'est sorti plus naturellement des goûts, de la vie même de son auteur: si le style est l'homme même, le sujet qu'il choisit est avant tout le premier indice qui le révèle. Il se peut que Pellisson ait pensé à satisfaire un désir de son ami et parent M. de Faure-Fundamente dont il met le nom en tête de son livre[1]. Mais c'est surtout cette vie littéraire qu'il menait avec délices, ce commerce continuel avec les écrivains, les beaux esprits, les académiciens, ce charme qu'il éprouvait à parler avec eux, à parler d'eux, à lire et juger leurs ouvrages, qui lui ont inspiré le goût et le talent d'écrire sa *Relation*. Il trouvait autour de lui les pages d'un livre éparses en conversations, anecdotes, mémoires, registres: les recueillir, les rassembler et les offrir, en un ouvrage intéressant, à ceux dont la vie en aurait fait les frais, et au public, curieux de les mieux connaître: quel sujet pouvait se présenter à lui plus attrayant et plus animé? Il n'a pas besoin de s'enfermer et de se retrancher du monde pour devenir auteur. Il n'a qu'à continuer de vivre comme par le passé, en causeur de salons, en curieux littéraire: son livre se fera à toute heure et partout. Dès lors la vie de l'homme et celle de l'écrivain n'en feront qu'une: l'une causera ou écoutera au profit de l'autre; celui-ci, en

1. Dans le titre, l'ouvrage est anonyme, et l'ami de l'auteur n'est désigné que par des initiales : mais le privilége et la cession du privilége au libraire Courbé révèlent les deux noms. M. de Fundamente fut un des fondateurs de l'académie *royale* de Nismes.

écrivant, causera encore et continuera ou repassera, la plume à la main, la conversation commencée.

On le voit, il est difficile d'imaginer union plus étroite entre un auteur et son œuvre. Le calcul, l'ambition, la flatterie, le désir d'être utile, ou le plaisir littéraire, ont indiqué ce sujet à Pellisson : mais le hasard n'est pour rien dans son entreprise. C'est lui qui s'y met de lui-même tout entier. S'il se montra quelque part en pleine franchise, c'est dans sa *Relation*. Il y paraît avec ses grâces, ses négligences heureuses, ses tours délicats, et cet air de mollesse, de finesse, dont son style peut offrir ailleurs le dessin, mais non pas, comme ici, l'image complète et achevée. Tour à tour historien, causeur, érudit, bel esprit, sans disparate et sans heurt, il fond toute chose dans la douceur coulante d'une relation familière et sérieuse. Les recherches du savant se font voir sans s'étaler; les jugements du critique s'enveloppent de l'urbanité de l'honnête homme. Exposition, récits, réflexions, échappées d'éloquence, portraits, bibliographie, ces différentes parties se suivent et s'enchaînent avec ordre et naturel; les divisions se numérotent sans honte quand le veut la clarté ; le savoir n'est pas hérissé de notes et de documents; l'éloquence n'est ni envahissante ni retentissante : Pellisson se contente d'exposer avec simplicité, de raconter avec agrément, de peindre avec vérité.

Il est inutile d'insister sur un ouvrage si connu, et de tout temps apprécié. Balzac le saluait, à son apparition, comme un ouvrage « admirablement bien écrit[1]. » Sarasin le lut en allant chercher la cour à Péronne, et, de retour, alla demander à l'auteur son amitié[2]. Perrault, Bouhours, Bayle, ont vanté la *Relation;* Fénelon en a fait le plus vif et le plus charmant éloge[3]. Voltaire seul en trouve le style *languissant*

1. 22 septembre 1653, à Conrart.
2. Lettre de Pell. à M. D'Héricourt. *OEuvr. div.*, II, 423.
3. Ajoutez Sprat, qui écrivit l'*Histoire de la Société royale de Londres* (1667).

et sans esprit[1]. On peut expliquer le dédain de Voltaire par le goût de son siècle et le sien. La langue du XVIIIe siècle a une prestesse inconnue à celle du XVIIe, et la phrase de Voltaire une brievèté rapide qui n'est pas l'élégante netteté de Pellisson. Sans doute il y a quelques longueurs dans la phrase de Pellisson, quelque bagage inutile, des réflexions trop complaisamment déduites, ou qui, intervenant sans façon au milieu d'une période, l'embarrassent et la retardent, des transitions verbeuses, des circuits et des repos. Mais ces défauts sont, jusqu'à un certain point, ceux du temps. Les qualités de Pellisson sont bien à lui, et il faut compter parmi les plus précieuses et les plus délicates, cette sûreté de goût, cette finesse de tact, cette sobriété de couleur, cette simplicité de dessin, en un mot ce naturel de peinture et de style que Voltaire, plus que personne, aurait dû goûter. Au début, cette simplicité un peu molle ne peint-elle pas avec vérité et avec grâce la familiarité décente et sérieuse des premières réunions, si discrètes et si jalouses de leur obscurité, qui avaient lieu chez Conrart, l'*âge d'or* de l'Académie naissante et libre ? Cette noblesse facile du style ne donne-t-elle pas ensuite une image juste de la physionomie nouvelle que prit l'Académie quand Richelieu l'appela au grand jour et lui donna un rôle public ? Simple et grave, l'Académie se trouve portée, sans fracas et sans secousse, à la hauteur où la place la France : elle ne se guinde ni ne s'enfle : elle prend naturellement, sans dignité théâtrale, comme sans embarras et sans honte, le rang qui lui est assigné. Jamais, dans l'histoire des lettres, les grandes choses n'ont été faites avec tant de simplicité. Ne fallait-il pas les raconter avec la même simplicité ? C'est cet art délicat de la convenance et de l'harmonie qui constitue le mérite le plus sérieux, le moins apparent, et le plus rare, de la *Relation* de Pellisson. Il est *languissant* et *manque d'esprit* parce qu'il ne cherche ni l'allure

1. *Temple du goût.*

leste ni les saillies de verve, parce qu'il ne coupe pas au plus court et ne tranche pas. Est-ce de ce ton qu'il eût convenu de raconter les origines modestes d'une académie littéraire, d'exposer les lentes négociations de son établissement, les travaux calmes de ses séances; il ne s'agit ni de querelles, ni de combats, ni de ces joutes et de ces mêlées d'esprit où chaque coup retentit, mais de discours, de compliments, d'un dictionnaire à composer, d'un mot à reprendre dans Malherbe. Pellisson ne raconte pas une Fronde comme le cardinal de Retz; il ne fait ni de la polémique[1], ni de la satire, ni de l'éloquence. La dignité de l'Académie ne s'accommoderait pas d'un récit dont les couleurs infidèles altéreraient son caractère, et d'une compagnie souveraine et nationale feraient une sorte de secte belliqueuse et jalouse. Pellisson rapporte sans embarras, sans dédain, sans colère, les attaques dirigées contre elle : il y eût eu de l'indiscrétion à la supposer offensée et à la venger : historien exact ou fin panégyriste, il lui donne une sévérité digne et généreuse en face de ses railleurs. Il ne discute ni ne disserte; il raconte à un ami, d'un ton simple et tranquille, ce qu'il sait, ce qu'il a appris et lu : cadre naturel et gracieux où il est à l'aise, où chaque lecteur se place volontiers avec lui, où l'Académie ira elle-même chercher et lire son histoire, tendre la main à son historien pour l'attirer à elle, et l'avouer après coup pour son secrétaire et son confident.

La vérité la plus essentielle d'un ouvrage est celle du style; c'est elle qui s'imprime le plus fortement dans les esprits et donne une physionomie à un livre dans le souvenir du lecteur. Les détails nous échappent, l'erreur que l'écrivain y a laissée glisser glisse aussi de notre mémoire, le mal se corrige ainsi de lui-même. Que sous le style fidèle et vrai de la *Relation* se trouvent des inexactitudes, malgré le soin

1. Voyez l'habileté avec laquelle il tient la balance droite dans des questions où il aurait pu la faire pencher du côté de son opinion, et reste fidèle au rôle d'historien. (Chap. III, *De ce que l'Acad. a fait depuis son institution.*)

que Pellisson eut de s'entourer de tous les documents, de lire tous les registres, de recueillir, ici de la plume d'un fils, là de la bouche d'un ami, de ses propres entretiens et de ses lectures, l'histoire de tous et de chacun, je ne m'arrêterai pas longtemps à l'en blâmer. Surtout, je ne l'accuserai pas de n'avoir point cherché la lumière et d'avoir négligé de consulter les académiciens vivants [1] : est-il vraisemblable qu'il y ait renoncé, avec toutes les facilités qu'il avait pour le faire ? Il a pu se tromper en quelque rencontre, soit à propos de Balzac, qui le dit, d'ailleurs sans amertume, « plus éloquent que fidèle historien [2], » soit sur Ménage, qui nie trop hardiment la vérité de tout ce qui le concerne dans la *Relation* [3]. Les erreurs, même après bien des recherches, n'étaient-elles pas inévitables au milieu de détails si divers ? Je ne reprocherai pas non plus à Pellisson, comme on l'a fait quelquefois, d'avoir rapporté, soit quelques plaisanteries sur la boutique où naquit Voiture, soit l'injure de M. de Boissat et la réparation du comte de Saulx. Ce n'était de sa part ni dénigrement, ni indiscrétion. Pourquoi ne pas apprendre au public que le fils d'un marchand de vin s'est assis à côté de Mgr le chancelier ? Si l'injure et la réparation que reçut un académicien touche l'Académie, cette solidarité n'est-elle pas une force et un honneur pour elle ? Voilà ce qui faisait l'unité de l'Académie, et la fondait aussi bien que les lettres patentes de Louis XIII. Peut-être le livre de Pellisson a-t-il été aussi une pierre de plus dans ses assises. Il était bon, d'une part, que des erreurs grossières fussent dissipées, que l'Académie ne fût plus exposée à être confondue avec l'académie *gazétique* de Renaudot [4], ni à voir compter au nombre de ses membres, comme Saint-Évremond le faisait en 1645 [5], comme

1. Voy. Joly, art. *Pellisson*. — 2. Lettre à Conrart, 27 sept. 1653.
3. Selon les Mém. manusc. de Lamare, conseiller au parlem. de Dijon, cités par Joly.
4. C'est ce que fit l'abbé de Saint-Germain dans un de ses pamphlets.
5. Par exemple, M. de Bréval, dans la comédie des *Académistes*.

des almanachs publics le faisaient encore en 1651 [1], des hommes qui ne sont jamais entrés dans son sein. En outre, il était temps, comme on l'a dit avec force et vérité [2], que l'on sût que de simples écrivains ont autant de droits que les grands seigneurs et les prélats à faire connaître l'histoire de leur vie; que, plus ce dessein pouvait paraître « nouveau et surprenant aux rieurs [3], » plus leur étonnement prouvait sa légitimité et la nécessité de les réduire au respect; que si le public avait le droit de discuter l'utilité de cette assemblée d'écrivains [4], elle avait le droit d'établir ses titres; que les écrivains, eux aussi, allaient commencer à tenir leur rang; que leur histoire intéressait leur patrie et la postérité, et qu'ils allaient avoir leur livre de noblesse. Ouvrez le livre, galerie commune où leurs portraits sont suspendus et rangés dans l'ordre de leur nomination à l'Académie ou de leur mort: les voilà tous frères, serrés les uns contre les autres, sans distinction de rang et de gloire: tels ils s'asseyaient autour de la table verte en ce *réduit d'honneur*.

Pellisson a excellé dans quelques-uns de ces portraits. Ce ne sont souvent que des esquisses, mais tracées avec finesse et vigueur, et d'une physionomie vivante. Deux ou trois traits, une anecdote, un mot curieux lui suffisent à peindre un caractère. Le portrait de M. Duchâtelet a du nerf et de l'originalité; celui de Jean de Montereul, du naturel et de l'intérêt; celui de Philippe Habert est un modèle : « En 1637, « quelques troupes de l'armée française ayant eu ordre d'as- « siéger le château d'Émery, entre Mons et Valenciennes, « comme il était parmi les munitions de guerre dont il avait « la conduite, une mèche d'un soldat étant tombée dans un « tonneau de poudre, fit sauter une muraille, sous les ruines « de laquelle il demeura accablé. Il n'avait alors que trente-

1. *Vrai état du gouvern. de la France en* 1651, cité par Sorel dans son *Discours sur l'Acad. franç.* (1654). — 2. M. Livet, introd. à l'*Hist. de l'Acad.*
3. L. de Balzac à Conrart, 22 septembre 1653.
4. Question maintenant agitée en beaucoup de lieux, dit Sorel en 1654.

« deux ans. Sa taille était moyenne, ses cheveux blonds, ses « yeux bleus, son visage pâle et marqué de petite vérole. Sa « mine et sa conversation étaient froides et sérieuses; mais il « avait les sentiments élevés, le courage grand, les passions « ardentes.... Il était civil, discret et judicieux, homme d'hon- « neur et de probité, et tous ceux qui l'ont connu en parlent « comme d'une personne non-seulement fort aimable, mais « encore digne d'une estime toute particulière. Le seul ouvrage « imprimé qu'on ait de lui est le *Temple de la Mort.* » N'est-ce pas là une peinture achevée, encadrée entre le récit d'une mort funeste et prématurée, et le titre funèbre d'un unique ouvrage. On sent dans cette sobriété une émotion austère et triste. Pellisson voyait l'homme sous son livre : « Je vous « avoue, dit-il, que j'ai une curiosité extrême et insatiable « pour tout ce qui peut me faire connaître les mœurs, le génie « et la fortune des personnes extraordinaires; que j'ai même « cette faiblesse d'étudier souvent dans les livres l'esprit de « l'auteur, beaucoup plus que la matière qu'il a traitée. » Critique véritablement neuve et féconde, indiquée en passant, et, pour la première fois, par Pellisson, et qui eût pu, s'il l'eût suivie, le conduire et le guider dans une voie large et lumineuse.

Mais Pellisson restait sur la limite de la vie mondaine et de la vie littéraire, tenant à l'une pas ses succès de salon et son office dans la chancellerie, à l'autre par cet ouvrage qui courait manuscrit, comme le délassement sérieux d'un homme de goût plutôt que comme le travail d'un écrivain de profession. Pour ne pas entrer dans la littérature par la grande porte de la poésie, du théâtre, de l'histoire, de l'éloquence morale, politique ou religieuse, on ne pouvait apparaître sur le seuil en une plus douce et plus vive lumière, et se signaler par des qualités plus sérieuses et plus élégantes, de raison, de finesse, de goût et de langage. L'Académie vit dans la *Relation* un double service rendu à la compagnie et aux lettres, et un double titre à entrer dans ses rangs : elle

récompensa d'un honneur particulier l'historien et l'écrivain. Par un mouvement spontané de reconnaissance et d'estime qui prévint le jugement du public, elle assura d'avance à l'auteur de la *Relation*, encore inédite, la première place d'académicien vacante, et lui donna dès ce jour le droit d'assister aux séances et d'y opiner, en s'interdisant elle-même à l'avenir de déroger ainsi, en faveur de personne, pour quelque considération que ce fût, à ses usages et à ses règlements. Le 30 décembre 1652, Pellisson remercia l'Académie dans un discours compassé dont la rhétorique d'apparat dément, comme par gageure, tous les caractères et répudie toutes les grâces du style qui l'avait fait académicien. Ce fut le ton que, pendant longtemps encore, il fallut prendre devant la compagnie. Pellisson savait, par quelques discours qu'il avait insérés dans sa *Relation* avec des éloges malheureusement trop sincères, quel langage flattait ses oreilles; et, soit que de bonne foi il crût ce style bon, soit que l'Académie fût alors mauvaise conseillère en fait de goût, soit que le nouveau fils adoptif des académiciens fût trop reconnaissant, comme le prouvent d'ailleurs quelques accents vifs et naturels de sa harangue, et trop fin, comme sa *Relation* l'attestait en maintes pages, pour donner à ses pères et à ses maîtres une leçon de goût qui eût pu paraître une satire; soit qu'il ne s'avisât pas qu'après tout la plus piquante épigramme, c'était ce brusque changement de style et ces grâces d'hier se fanant tout à coup à l'air de la docte salle; erreur ou flatterie, il fit, après un bon livre, un mauvais discours.

Pellisson, moins ému et moins solennel, parla plus naturellement, et, ne se croyant pas obligé à un long et beau discours, en fit un court et bon, quand il fut reçu, le 17 novembre 1653, à la place de M. de Porchères-Laugier. Il était chez lui, installé depuis près d'un an, et se sentait à l'aise. Il proteste spirituellement devant ses confrères qu'il n'imitera point « ceux qui ne témoignent de l'ardeur pour leurs

maîtresses que durant les fiançailles et qui s'en dégoûtent le lendemain de leurs noces. » Il se prévaut, avec convenance et simplicité, de la confirmation que les académiciens donnaient en ce jour à leur première faveur, malgré les divers murmures excités de tous côtés contre lui et contre « ce misérable livre qui, tout innocent qu'il est, n'a pas eu certainement le bonheur de satisfaire également à tout le monde. » C'est par cette allusion, d'une brièveté et d'une tranquillité un peu dédaigneuses, qu'il se venge de ses détracteurs. Le succès de son livre avait éveillé la critique, irrité les jaloux, et offensé, parmi les académiciens mêmes, quelques amours-propres délicats. On lui reprochait ce qu'il avait dit et ce qu'il n'avait pas dit : on ne lui pardonnait pas même la seule espèce de blâme qu'il se fût permise à l'occasion, le silence; Scudéry se croyait humilié de ne pas briller par un éloge au milieu des académiciens vivants, auxquels la prudence de l'auteur n'avait consacré que de courtes notices bibliographiques[1]. Corneille, qu'on est fâché de voir en si maladroite et si bruyante compagnie, écrit contre lui, si l'on en croit Guy-Patin[2], soit que l'impartialité de Pellisson dans la relation du procès du Cid réveillât ses rancunes, soit qu'il lui parût indiscret d'apprendre au public que MM. Bourbon et du Ryer lui avaient été préférés par l'Académie et que, sans l'honorable désistement de M. Balesdens, sa réception aurait été encore ajournée. Pellisson retrancha dans sa seconde édition les détails véridiques dont s'alarmait le grand poëte et le satisfit à bon marché. Mais il ne pouvait contenter toutes les vanités ni donner raison à toutes les critiques. A l'Académie, Scudéry faisait du bruit; dans le public, Charles Sorel prenait la plume; et, comme si, d'instinct, à l'apparition d'un livre, le premier mouvement du lecteur était le mauvais, un juge un peu rude, mais honnête d'ordinaire, ne voyant que le fâcheux côté de la *Relation* de Pel-

1. Tallemant, hist. 413. — 2. Lettre à Falconet, 21 octobre 1653.

lisson, comptait les ennemis qu'elle se faisait : « Je n'y ai encore guère lu de choses, mais il s'est trompé en de certains éloges, entr'autres ceux de M. de Bourbon et de M. de Méziriac que j'ai connus particulièrement[1]. » Guy-Patin se calma avec le temps et ne conserva plus le souvenir de la *Relation* que comme d'un livre « gentil et fort curieux[2]. »

1. Guy-Patin, *loc. cit.* — 2. *Idem.*, 30 octobre 1670.

CHAPITRE V.

I. De Pellisson et de Mlle de Scudéry. Ce que fit et ce que lut Pellisson dans le salon de Mlle de Scudéry (1653-1661). — II. Des poésies de Pellisson. — III. De la conversation de Pellisson. De la triple fonction du bel esprit, selon Pellisson, et du *Discours sur les OEuvres de M. Sarasin* (1656). — IV. D'un parti nouveau dans les lettres. — V. Le mal et le bien que fit le salon de Mlle de Scudéry.

I.

L'*Histoire de l'Académie* donna à Pellisson une légitime réputation, qu'a failli compromettre auprès de la postérité sa part dans les erreurs et les ridicules du salon de Mlle de Scudéry. Il fallut la gloire du défenseur de Fouquet pour expier et faire oublier la vogue du poëte précieux.

A l'époque où il écrivit sa *Relation*, Pellisson commença à se lier avec Madeleine de Scudéry qu'il avait souvent rencontrée chez Conrart. Il allait la voir chez son frère avec qui elle demeura jusqu'en 1654[1]. La vanité de George de Scudéry, irritée contre la *Relation* qui ne contenait pas son éloe, contre le privilége de la *Relation* qui rappelait les ancêtres de Pellisson, quand celui d'*Alaric* taisait les siens, contre sa sœur et contre Godeau qui lui vantaient leur ami[2], interrompit quelque temps l'intimité nouvelle. Scudéry s'adoucit lorsque dans un nouveau privilége d'*Alaric* (1654) il eut reçu,

1. G. de Scudéry fut exilé en Normandie (1614), pour sa fidélité à Condé. Il revint en 1660, marié.
2. Voy. Tallem., hist. 413.

des mains de Conrart, du laurier, comme *poëte et guerrier.* Pellisson fut dès lors assidu chez sa sœur et se distingua entre tous les hôtes de son salon par le charme de son commerce et les agréments de son esprit.

L'histoire des salons littéraires fut, pendant de longues années du XVIIe siècle, une partie de l'histoire de notre littérature. Ils eurent, comme on sait, leur publicité, dont la plume d'abord, puis l'impression, se chargèrent; bonne ou mauvaise, leur influence sur les esprits est incontestable. Occuper, comme Pellisson, le premier rang dans un des salons les plus renommés de son temps, c'était faire figure parmi les *honnêtes gens* et dans les lettres. Il faudrait donc ici présenter un tableau du salon où brilla Pellisson, et indiquer la place qu'il avait prise au milieu des réunions de ce genre. On pourrait montrer d'abord ce goût des assemblées littéraires se manifestant de bonne heure en France, se développant au XVIe siècle, à l'exemple de l'Italie[1], mais avec une variété plus capricieuse et moins pédantesque; éclatant de toutes parts au XVIIe siècle. Pendant deux cents ans on voit des cercles de poëtes, d'écrivains, d'artistes, d'honnêtes gens, de femmes d'esprit, se former autour des rois, des prélats, des grands seigneurs, des bourgeois, à la cour, à la ville, en province, dans le palais des Valois, dans les châteaux de Geoffroy d'Estissac, dans le collége de Coqueret, dans le salon de Mme des Roches, dans la maison de Baïf, dans la chambre de Jacques Gillot, dans celles de Malherbe, de Mlle de Gournay, de Mme des Loges, dans le bureau d'adresses de Renaudot, dans les hôtels garnis de la rue des Grès, où poëtes et théologiens se rencontraient[2], dans le cabinet de M. de Thou et des du Puy, dans ceux de Chantereau-Lefebvre, de Bourbon, de Mersenne. Pour être complet,

1. En Italie il n'y eut, « quasi ville ni bourgade, » qui ne fût fière de son académie. Voy. Naudé, *Mascurat.*

2. Voy. *Mém. de Michel de Marolles*, I, 75 sqq. (éd. 1755).

on citerait bien d'autres réunions de ce genre, depuis l'*Académie de campagne* de Richelieu, jusqu'aux conférences spirituelles de Saint-Vincent de Paul, où Bossuet parut en 1654. Si l'abus prouve l'usage et si la parodie confirme le succès, il ne faudrait oublier, ni la grotesque académie de la vicomtesse d'Auchy, « cette pédanterie de l'autre sexe, » dit Balzac, ni l'académie *pour rire* de Gaston d'Orléans. Voilà les tournois du temps. Si, dans un ou deux, on ne lutte que de sottise, les contemporains sont les premiers à s'en moquer, sans se refroidir pour les autres. Deux assemblées les dominent toutes, et guident ce mouvement général des esprits[1] : l'hôtel de Rambouillet polit les mœurs et décide du goût pendant quarante ans, l'Académie française prend le gouvernement des lettres et devient une institution nationale. Mais la mort d'abord, puis la Fronde, dispersent les nombreux amis de la marquise de Rambouillet. Pendant dix ans se forment, de ses débris ou à son exemple, cent salons qui en sont comme la monnaie; les uns l'imitent dans ce qu'il avait eu de bon, ou même le corrigent; les autres exagèrent ses défauts et les poussent jusqu'au ridicule. C'est au milieu de ces derniers que se signale le *Samedi* de Mlle de Scudéry. Les premiers comme les derniers, il finit par les résumer et les représenter tous dans l'opinion publique, qui se trompe quelquefois : les cercles de Mme de La Fayette, de

1. Un des symptômes les plus significatifs de ce besoin général de réunions et de conversations littéraires, si vif pendant la période de dix années où nous sommes arrivés, est donné par un document demi-sérieux, demi-bouffon, dont la place serait marquée dans le tableau que nous ne traçons pas ici, et que je mentionne en passant, parce qu'il n'y en a pas de plus curieux. C'est un *manifeste aux beaux esprits de ce siècle* (Voy. mss. Conrart, in-fol., XVIII, p. 1. sqq.). Une société anonyme institue par souscription, à l'hôtel d'Anjou, rue de Béthisy, siége ordinaire des établissements de loterie (Voy. Sauval, t. III), des bals, concerts, comédies, conférences, conversations, leçons de philosophie par Lesclache, qui durèrent du 1er janvier à la mi-carême de 1655. Le manifeste contient le programme de l'emploi de chaque jour de la semaine. La société a pour but de propager le goût des plaisirs honnêtes de l'esprit, afin de détourner « du vice, des débauches et des méchantes habitudes, qui ne sont que trop fréquentes. »

Mme d'Aiguillon, et d'autres encore[1], méritaient de n'être pas confondus avec le Samedi. Mais le nom et les écrits de Mlle de Scudéry, sa réputation, la présence de plusieurs des hôtes les plus brillants des salons contemporains, que l'estime et l'amitié lui avaient attachés autrefois, chez la marquise de Rambouillet, et conduisaient maintenant chez elle comme à un rendez-vous commun, toutes ces causes se réunissaient pour donner de l'éclat à son cercle. Chaque année, dans *Cyrus*, dans *Clélie*, elle racontait l'histoire de cette société élégante; elle y distribuait des places enviées et des surnoms illustres à tout un monde de grands seigneurs, de nobles dames, de beaux esprits, de bourgeoises, nation organisée qui recevait ses décrets et proclamait sa royauté.

Voilà le salon qu'il faudrait essayer de peindre, puisque nous y trouvons Pellisson pendant dix ans. Mais ce tableau, dont les traits sont épars dans beaucoup de livres connus, est maintenant devant tous les yeux. On connaît par leurs noms et par leurs visages les hôtes rassemblés autour de la maîtresse du logis et de son ami : et Mme de Sablé, qui quittait son salon du Marais, centre et modèle de la politesse; et Mme de Rohan-Montbazon, qui venait du Luxembourg, surtout pour goûter les agréments de la conversation de Pellisson; et Mme de Sévigné, qui aimait beaucoup Mlle de Scudéry; et ces jeunes filles qui aimaient Descartes et le chantaient; et celles qui, par leur beauté, vengeaient le Samedi des épigrammes de Furetière, et d'autres qui les justifiaient

1. Comme les salons de Scarron et du cardinal de Retz, les premiers nés de la Fronde; leur caractère original est d'être les premiers salons d'*opposition*; — les salons de Richelieu et d'Albret, modèles de la politesse des mœurs; — le salon de Mme de Sablé, qui fut au Marais, avant le retour de Mlle de Lenclos, le rendez-vous de la jeunesse polie; — celui de Mme du Plessis-Guénégaud, qui contribua à former la société littéraire de Fouquet. Chez Ménage, on s'entretient d'érudition; chez Habert de Montmor, on jette les fondements de l'Académie des sciences. Enfin, aux deux extrémités de cette chaîne, le salon bourgeois de Mme Cornuel, qui eut un esprit de bon aloi, et le cercle royal d'Anne d'Autriche, qui eut (Voy. Saint-Simon) plus de grâce que la cour magnifique de Louis XIV.

trop ; et la noblesse provinciale ou parisienne, d'épée ou de robe; et les présidentes, les avocats, les beaux-esprits, les abbés, même les évêques ; et tous ces contingents de la Normandie, de la Provence et du Languedoc, recrues que l'admiration ou l'amitié avaient faites à Mlle de Scudéry, quand elle habitait le Havre et Marseille, à Pellisson, quand il était à Toulouse ou à Castres.[1]. A mesure que la plupart de ces physionomies se dessinent dans nos souvenirs, il semble que le ridicule gagne de proche en proche, et, glissant autour du groupe où se tiennent Mme de Sévigné, Mlle d'Arpajon, Mlle Le Gendre, belle-fille de Mme Cornuel, envahit tout ce salon, et atteint, avec le reste de l'assemblée, Pellisson, l'*Apollon du samedi*[2]. Il serait facile, je crois, de montrer un coin de grâce et de jeunesse, même dans le Samedi : en dépit des efforts qu'on y fit constamment pour gâter et déguiser la nature, elle brille et vit parfois sous le masque : il est telle précieuse qui garde son franc-parler et une pointe de fine ironie; il est tel héros de ruelle, parmi tant d'autres, fades et déplaisants, qui s'échappe de cet air de serre-chaude pour aller respirer en liberté, et Saumaize lui-même, leur ennemi, sourit à Ysarn en le frappant. Mais ce sont des exceptions, et Pellisson compte rarement dans ce nombre.

Les précieux commencèrent par déposer leurs noms et leurs visages, fuir leur pays et leur temps, mourir, pour renaître sur les bords de l'Euphrate et du Tibre, contemporains de Cyrus et de Romulus : Pellisson devint *Acante* et *Herminius*. Ainsi régénéré on ne vivait plus que pour la poésie et la prose galante : Pellisson, assez avare de ses vers pour le public[3], prodigua son esprit, sous toutes les formes, aux recueils particuliers, aux bibliothèques manuscrites de ses

1. Voy. tous ces noms dans la *Gaz. de Tendre*, mss. Conrart, in-fol. V, 147 sqq.
2. Tallemant, historiette 149.
3. Je ne trouve guère, dans les petits livres de Sercy, que les stances intitulées *le Ver à soie* (Sercy, 1653), qui soient de Pellisson.

amis. On faisait et sonnets, et rondeaux, et madrigaux : il en fit. La science des devises avait ses théories et ses lois[1] : Pellisson en vante les mystères à M. de Doneville. L'allégorie devenait tout un grand empire fantastique : Pellisson en dessine la carte pour Fouquet[2]. On métamorphosait, en vers et en prose, la nature entière : Pellisson métamorphose en collaboration avec l'abbé Testu[3]. L'énigme se glissait partout, dans les compliments qu'on se faisait, dans les noms qu'on se donnait, et s'élevait à la dignité d'un genre : Pellisson rime des énigmes, et ne dit pas, j'aime beaucoup la poésie et l'éloquence, mais :

> Objet de mes désirs, filles incomparables,
> Charmantes toutes deux, toutes deux adorables, etc [4].

Tout jeu d'esprit, fût-il insipide, si l'on ne s'en était pas encore avisé, était bon : Pellisson *prosa de la rime et rima de la prose ;* il fit des *vers sans mesure ;* il fit, sous le nom de *vers en prose*, un pastiche d'Horace [5]. Il n'était pas d'aventure qui ne dût se raconter : plus d'un conte en vers, assez fin et assez prosaïque pour être de Pellisson, se rencontre sans signature dans les portefeuilles de Conrart. On ne pouvait faire un voyage, même une promenade au Raincy ou à la porte Bernard, sans en écrire une relation[6] : Pellisson, passé maître dans l'art de ces petites choses, reçoit ordinairement la dédicace des relations d'Ysarn, son compatriote, qui lui viennent de Lyon et de Toulouse : il lui en vient de Londres ; La Bastide, son camarade d'études et son ami, secrétaire de l'ambassadeur français Bordeaux, lui envoie le récit, en langue précieuse, des aventures de don Pantaléon de Sâ, frère de l'ambassadeur portugais, et conduit avec une douce gaieté,

1. Mss. Conrart, in-fol. XI, 511, etc., etc.
2. Dans une lettre dont on parlera plus tard.
3. Conrart, *ibid.*, IX, 291. — 4. Rec. cit., 151, t. I, p. 273, 349.
5. Même Rec., I, 379, ; II, 223.
6. Même Rec., I, 571 ; mss. Conrart, in-fol. V, 615 ; Nouveau rec. de Sercy (1656), début, etc.

selon l'usage des relations précieuses, son héros jusqu'à la potence, où il ne fut que trop réellement pendu[1].

Ces tributs littéraires devinrent un des devoirs de la vie de société. C'est avec des vers qu'on se réconciliait. C'est avec un sonnet que le trop négligent Ysarn, sur les réprimandes de Pellisson, satisfit l'exigeante amitié de Conrart[2]. On ne se donnait pas une corbeille sans y cacher des vers, pas un oiseau sans lui faire dire des vers, et personne, pas même Pellisson, n'avait l'esprit de tourner plaisamment ces importantes affaires, comme Mlle de Scudéry, qui, *après tout*, a dit Boileau, valait mieux que les autres[3]. Elle reçut, toute sa vie, des cadeaux, et sa muse a consciencieusement versifié sa reconnaissance, dont Conrart fut l'archiviste et le caissier. Pellisson reçut plus d'un présent ridicule, auquel il répondit par des vers plus ridicules encore[4]. Ce sont des vers sur la perte d'un saphir, cadeau de confraternité précieuse, qu'il lut à Christine devant l'Académie. Je passe et les *discrétions* et les *loteries d'esprit*[5], et toutes les autres amorces de la poésie précieuse. On chanta en détail toute la volière de Mlle de Scudéry : sa fidèle *pigeonne*[6] eut des vers de Pellisson et un mot de Louis XIV ; autour de sa bavarde fauvette, qui célébra jusqu'au doge de Venise, se fit un concert de tous les oiseaux et de tous les poëtes, et Pellisson la chanta si bien que le rossignol jaloux vint lui demander justice[7]. Le perroquet de Mme du Plessis-Bellière fit revivre en 1654 la folie des bouts-rimés, qui ne fut dépassée que par celle des vers-échos, ranimée par Pellisson, en plein siècle de Louis XIV, et en l'honneur de Louis XIV.

L'affectation n'était pas seulement dans la parole : l'aiguille

1. Conrart, *ibid.*, XVII, 1-84. — 2. Rec. cit., I, 353.
3. Voy. sa lettre à Chapelain, Rec. cit., I, 43.
4. Mss. Conrart, in-fol., *passim*.
5. Voy. Sauval, *Antiq. de Paris*, III, 58; *Clélie.*, IV.
6. Ce mot de son invention (Ménage, *Observ. sur la lang. fr.*, I, 439), n'a pas fait fortune.
7. *Plainte du rossignol à M. Pellisson* (Sainte-Geneviève, mss. in-4° cité).

des précieuses habillait l'antiquité comme leur plume ; elle brodait des allégories grecques et ajustait des symboles galants, et Pellisson racontait ses travaux[1]. On faisait trophée de tout au Samedi : les sentiments même les plus naturels prenaient une tournure d'engouement et de bel air, et se faisaient artificiels. Il fut de mode de faire peindre ses amis[2] : il ne manqua à la collection de Pellisson que le portrait de Gombauld, qui craignait d'être appelé *la décrépitude de Gombauld*. Pellisson était sans rival dans l'invention de mille surprises nouvelles, de « malices innocentes et ingénieuses pour se divertir et divertir les aimables personnes avec qui il était d'ordinaire[3]. » Ménage avait ses Mercredis, Sarasin ses voyages, Chapelain ses boutades, Conrart sa goutte : seul il restait toujours là, toujours prêt à la lecture et aux jeux ; il eut sans doute sa part dans la composition de ce *ballet-mascarade* allégorique qu'on joua le lendemain de la soirée des madrigaux[4].

Tous ces plaisirs n'étaient pas particuliers au salon de Mlle de Scudéry. A Rambouillet aussi on trouvait, dit Balzac, canevas, soie, aiguilles ; Patru et d'Ablancourt jouaient chez la présidente Perrot des comédies de leur composition[5] ; chez Mme du Plessis-Guénégaud, nous apprend Mme de Sévigné, on montait des pièces, et l'on « barbouillait de petites images. » Ce qui est resté en propre au Samedi, c'est sa *Chronique* et sa *Gazette*, auxquelles Pellisson eut part plus que tout autre.

Au moins l'hôtel de Rambouillet n'a laissé que les lettres de Voiture, selon la judicieuse remarque de M. Rœderer. Il écrivait et lisait bien d'autres « galanteries ; » mais il ne les cataloguait pas. « Vous verrez, disait Voiture à la marquise, qu'il y aura un jour d'assez sottes gens pour chercher çà et là ce que j'ai fait, et après, le faire imprimer. » Ce fut son neveu qui eut

1. Voy. la *Journ. des Madrig.*, fragm. de la chroniq. du Samedi.
2. Tallemant, historiettes 149 et 147. — 3. *Gaz. de Tendre.*
4. Mss. Conrart, in-fol., V, 127 sqq. — 5. Tallemant, hist. 256.

cette idée. Ces grands seigneurs de Rambouillet gaspillaient étourdiment leur esprit comme leur argent. Les bourgeois du Samedi eurent de l'ordre et tinrent registre : Pellisson fut secrétaire, et Conrart, archiviste. Je ne cherche pas dans la *Journée des Madrigaux*, le seul fragment connu aujourd'hui de la chronique écrite régulièrement par Pellisson, ses plats madrigaux confondus avec tous ceux qui fourmillèrent le 20 décembre 1653. Si Pellisson eut quelque esprit ce ne fut que le 21, quand il écrivit en prose : « Les inspirations d'Apollon vinrent; toute la troupe s'en ressentit. Tout le palais en fut rempli, et s'il est vrai ce qu'on en conte, la poésie, passant l'antichambre, les salles et les garde-robes même, descendit jusques aux offices ; un écuyer qui était bel esprit ou qui avait volonté de l'être, et qui avait pris la nouvelle maladie de la cour, acheva un sonnet de bouts-rimés sans suer que médiocrement, et un grand laquais fit pour le moins six douzaines de vers burlesques. Mais nos héros et nos héroïnes ne s'attachèrent qu'aux madrigaux. Jamais il n'en fut tant fait, et si promptement. A peine celui-ci venait-il d'en prononcer un, que celui-là en sentait un autre qui lui fourmillait dans la tête. Ici on écrivait quatre vers, là on en écrivait douze. Tout s'y faisait gaiement et sans grimace. Personne n'en rongeait ses ongles et n'en perdait le rire ni le parler. Ce n'était que défis, que réponses, que répliques, qu'attaques, que ripostes. La plume passait de main en main, et la main ne pouvait suffire à l'esprit. On fit des vers pour toutes les dames présentes. J'en sais même qui pensèrent à Doralise quoique absente, et peut-être avec un peu plus d'amitié qu'elle n'en avait pour eux[1].... »

Il y a de la malice dans cet enthousiasme héroï-comique, égayé d'une ironie légère qui voltige, insaisissable, autour de toutes les phrases, et vient se poser tout à coup sur un mot.

1. *Journée des Madrigaux*, rec. cité, 151, t. Ier, p. 613-661. Cette copie est corrigée de la main de Pellisson. Elle est reproduite, mss. Conrart, n-fol., V, 91 sqq.

L'écuyer et le grand laquais sont les aînés du Flanquin de M. le baron de La Taupinière[1], et du valet rêveur qui désespère Chrysale.

L'année 1654 est l'apogée de la préciosité. C'est alors que *Tendre*, qui venait d'être découvert[2], fut bien connu, et que la carte en fut dressée et distribuée à toute la France, avec une description explicative, dans la première édition de *Clélie*. Mlle de Scudéry a beau se récrier contre les indiscrets, et protester à Pellisson qu'elle n'est pas complice de cette violation des secrets de leur *cabale*[3]; elle déplie largement dans *Clétie* la carte d'un pays dont elle s'était proclamée reine depuis deux ans. Elle avait un chancelier, Acante-Herminius, scellait des ordonnances, fondait, à l'imitation de Rambouillet[4], une gazette, et tenait des assemblées où elle faisait des discours en reine qui a lu Tite Live[5].

Dans sa gazette, Mlle de Scudéry se préoccupe beaucoup de Pellisson (Acante). Aux éloges qu'elle fait de son esprit, de son enjouement, de la vivacité de son amitié, se mêle une gaieté malicieuse qui veut cacher un sentiment assez tendre. Mlle de Scudéry et Pellisson ont-ils éprouvé l'un pour l'autre de l'amour? La laideur de Pellisson, cette laideur aimable que Mme de Grignan comparait en riant à celle de son mari[6], était, on le sait, devenue proverbiale : je laisse de côté les épigrammes en vers qu'on trouve partout et qui ne valent pas le mot de Guilleragues. Quant à Mlle de Scudéry, on voit cette longue figure noire que Tallemant a peinte en deux traits. Mais qu'importaient ces deux laideurs de visage? On

1. Les *Véritables précieuses*, comédie de Saumaize.

2. Voy. une ordonnance de la reyne de Tendre, de 1656, « de notre règne le deuxième, » copiée de la main de Conrart (mss. in-fol., V, 143).

3. Voy. la citation de *Clélie*, faite par M. Saint-Marc Girardin, litt. dr., III, 125. — Le *judicieux* Chapelain contribua à déterminer Sapho à cette publication (Tallemant, h. 413, 414). — 4. Mss. Conrart, in-4°, X.

5. Voy. un mss. de Mlle de Scudéry (Rec. cité, 151, t. I, p. 1-33.

6. Voy la lettre de Mme de Sévigné (22 janvier 1672), et la note de Grouvelle. — Voy. le portrait gravé de Pellisson dans les *Hommes illustres* de Perrault.

n'était pas beau au Samedi, et les plaisants s'en amusèrent[1]: pourquoi les deux amis auraient-ils remarqué qu'ils étaient laids tous deux? C'est surtout Mlle de Scudéry qui pouvait, suivant le correctif de Mme de Sévigné au mot de Guilleragues, dédoubler Pellisson: alors elle avait toute raison de l'aimer; il ne lui manquait aucune des qualités qu'elle avait elle-même. On leur a rendu justice à tous deux de ce côté; ceux qui n'ont pas épargné les travers d'esprit de *Sapho* n'ont reproché aucun défaut de cœur à Mlle de Scudéry : Saumaize n'en a dit que du bien; Tallemant, que très-peu de mal; Boileau lui a reconnu beaucoup d'honneur et de mérite[2]. De l'estime, de la sympathie, de cette chaleur d'amitié, à un sentiment plus vif, la transition serait naturelle partout: elle était facile au Samedi, surtout quand le feu de l'esprit faisait briller sur la physionomie des deux amis la *belle âme* que Mme de Sévigné donne à l'un et qu'elle reconnaissait certainement chez l'autre. Ils ne se sont pas, je crois, aimés pour rimer et pour donner à leurs hôtes une comédie de tendresse précieuse,

> Où toujours on ajuste à l'ordre des douleurs
> Et le temps de la plainte et la saison des pleurs[3]:

leur amour a été au delà de la galanterie d'esprit et de la simple estime, au moins jusqu'à un attachement passionné. J'ai pour preuve les dépits de Pellisson, dans son *Caprice contre l'estime*, sa jalousie discrète coutre Conrart, ami préféré alors[4], les fines moqueries de Mlle de Scudéry, quand elle ne s'était pas encore prononcée[5]: la raillerie donne à sa victime des droits de plainte et des occasions de riposte qui provoquent et ramènent les protestations qu'on aime à entendre. Enfin, s'il faut donner un instant à cet amour le

1. Voy. Tallemant, h. 413, 414; St.-Évrem., *le Cercle.*
2. Voy. Disc. sur le *Dial. des hér. de Rom.* — 3. Saint-Évrem. *le Cercle.*
4. Voy. l'*Églog. d'Atys et Amaryllis*, rec. cit., 151, t. I, p. 309.
5. *Gaz. de Tendr.*, *loc. cit.*

langage qu'il prenait en se cachant sous le badinage du jour, Mlle de Scudéry n'avait fondé Tendre que pour s'y enfermer et s'y défendre contre Pellisson[1] : singulière tactique d'un ennemi qui veut être forcé! On sait qu'elle se rendit[2]; on connaît l'aveu de l'une, la joie de l'autre. Tout cet amour est loin d'être naïf; il se fait tort en se mettant dans des madrigaux; mais ce sont là les façons de 1654 : de tout temps la vérité a su se cacher et se laisser voir sous la mode. Le marquis de Montausier n'a-t-il jamais aimé Julie d'Angennes, pour l'avoir aimée à la mode de 1640?

Rien ne manque à l'amour de Pellisson et de Mlle de Scudéry pour le bien caractériser, ni le secret demandé et promis, ni les confidences aux amis : Ménage reçut l'avis de Mlle de Scudéry[3]; ni la jalousie d'un rival évincé[4], ni celle d'une maîtresse exigeante, ni enfin les railleries des amies. Deux jours après celui où Pellisson obtint, à la Bastille, la permission de voir ses amis, le 17 novembre 1665, l'abbesse de Malnoue écrivit à Ysarn, qui était à Castres : « J'avais fait promettre à Sapho de me rendre un compte fort exact de cette entrevue, et il n'y a point de plaisantes questions que je ne lui aie faites. Vous savez que, quand je suis en humeur de la questionner sur Herminius, il n'y a rien de fou qui ne me passe par l'esprit.... Outre que mon cœur trouve son compte à la satisfaction de Sapho et d'Herminius, les aimant fort, assurément, je vous avoue que mon esprit y trouve bien aussi le sien, et qu'il va se passer des choses qui me divertiront fort, et que peu de gens sauront. Que n'êtes-vous ici

1. Tallemant, *loc. cit.* — Sur l'origine de la *Carte*, voyez ce que dit Clélie de l'arrivée d'*Herminius* à Rome (première partie, l. Ier, p. 386 sqq.).

2. V. le madrigal :

Enfin, Acante, il faut se rendre, etc.

3. *Menagiana*, I, p. 140.

4. Voy. Tallemant, h. 149 (Conrart); Pellisson, *Eurymédon ;* lettre de l'abbesse de Malnoue, du 17 novembre 1665 (Mss. Conrart, in-fol. XI, p. 1261) : « Je ferai tout ce que je pourrai pour les raccommoder, lui (Théodamas) et Herminius. »

pour m'en dénicher quelques-unes dont ils ne s'apercevront pas eux-mêmes, et que, quelque confiance qu'ils aient en moi, je ne pourrai apprendre d'eux?... J'ai bien envie de savoir si Mlle de Clisson et La Bastide feront bien leur cour à Pellisson. Je vous en manderai des nouvelles. Vous savez que Mlle de Clisson voulait faire comprendre à M. D., il y a quelque temps, qu'elle et Pellisson avaient des secrets ensemble dont Sapho n'était pas[1].... » Un mois après la délivrance de Pellisson, l'abbesse de Malnoue écrivait encore à Ysarn : « Il me disait encore, l'autre jour, que, s'il ne connaissait pas Sapho, et qu'il sût qu'il y eût une personne au monde qui eût autant de mérite qu'il en reconnaissait en elle, il quitterait tout pour aller la chercher au bout du monde et pour voir une personne aussi estimable. Jugez après cela comme va leur amitié.... Il m'a envoyé des odes de dévotion qu'il a faites dans sa prison. Je les ai trouvées si tendres pour Dieu, que j'ai mandé à Sapho que j'en estime et en aime Herminius davantage, mais que, comme je ne la crois pas si dévote que lui, j'ai eu peur qu'elle n'ait été jalouse du bon Dieu[2].... »

Les piquantes malices des amies de Pellisson et de Mlle de Scudéry prouvent leur amour, et ne l'altérèrent point. J'emploie ce mot, faute d'un autre plus juste, pour exprimer cette union spirituelle où la tendresse, l'estime et l'admiration se confondent en un sentiment passionné. Cette passion, si l'on préfère le mot employé par Ménage, fut le charme de leur vie. Sait-on même s'ils ne se seraient pas épousés, sans l'opposition jalouse de Mme Pellisson, qui, dit Ménage, n'avait d'autre motif de haine contre Mlle de Scudéry que l'affection qu'elle inspirait à son fils. Quoi qu'il en soit, ils ne purent passer un jour sans se voir et sans s'écrire. Mlle de Scudéry s'offensait de ce que Pellisson, accablé de travail par Fouquet, n'était pas tout entier à elle. Elle lui fut admirablement dévouée pendant sa prison, comme on le verra. Délivré, elle

1. Mss. Conrart, in-fol., XI, 1261.
2. Mss. Conrart, in-fol., XI, p. 1251. Lettre du 6 mars 1666.

s'empara de lui, et, de loin ou de près, il appartient à son amie. L'âge vint, le silence se fit dans le salon de Mlle de Scudéry; le siècle rompit avec les modes et les travers du passé; un nouvel esprit prévalut; les poëtes entourèrent Louis XIV; les femmes brillèrent par le menuet; on discuta plus sur les maîtresses du roi que sur les vers nouveaux. Pellisson et Mlle de Scudéry ne changèrent pas, et comme leur amour n'avait jamais rien eu dont le souvenir pût gêner Pellisson devenu abbé et écrivain religieux, ils purent dire plus tard, honnêtes représentants de la vieille galanterie et de l'impérissable amitié :

On n'aime plus comme on aimait jadis.

II.

Ainsi se présente à nous Pellisson dans le salon dont il fut l'hôte assidu. De ces dix années de sa vie, il est resté, d'abord un recueil de vers, puis la renommée de son agréable conversation. Voyons ce que valent chez lui le poëte et le causeur : nous ne les confondrons pas. Nous rassemblerons ici sous un seul coup d'œil ses poésies de toute date, sauf celles qu'un intérêt spécial nous fait réserver pour l'histoire de son séjour à la Bastille.

Lorsque, en 1664, fut publié un recueil de poésie et de prose qui se distingue de beaucoup d'autres du même genre en signalant, pour se recommander au public, deux noms parmi ceux des auteurs dont il s'enrichit, ce fut le nom de Pellisson, alors emprisonné à la Bastille, qui brilla dans le titre à côté de celui de Mme de La Suze[1]. Ce recueil, en grossissant pendant un siècle, étouffa sous un amas de pièces si-

1. *Recueil de poésies galantes en prose et en vers, de Mme la Comtesse de La Suze, et de M. Pellisson*, 1 v. in-12. Quinet, 1664. — Une édition de Trévoux (1748) a 5 vol.

gnées ou anonymes le nom de Pellisson, mais le conserva toujours, comme une amorce, sur sa première page. L'inépuisable fécondité de Pellisson était fort vantée. Il ne se passait pas de jour qu'il n'écrivît « quelque galanterie ingénieuse en vers ou en prose[1], » toujours prêt à composer, à improviser, dans un salon, dans un cabinet, en poste, à cheval, comme le matin où, sur la route de Péronne, il conversa avec l'Aurore[2]. Il négligeait ces fantaisies de chaque jour, et son amie seule les conserva toutes[3] : mais le souvenir de ces surprises continuelles de son imagination et de sa verve vivait encore quarante ans après le grand éclat des salons qu'elles animaient, et émerveillait ses biographes[4]. On a peine aujourd'hui à s'expliquer cette admiration : ce que nous avons des poésies de Pellisson n'est pas de nature à nous faire regretter ce qui est perdu pour toujours, ou, pour le moment, inconnu[5].

1. *Gaz. de Tendre.* — Borel vante, ses « doctes ouvrages en prose latine et française, vers en diverses langues » (*Trésor*, p. 234). Pellisson ne négligeait même pas le gascon : il communiqua à son ami, pour son *Trésor*, une pièce en *langue de Cahors*, l'*Amoureux transi* (*Ibid.*).

2. *Gaz. de Tendre.*

3. C'est ce que dit l'abbé Bosquillon, leur ami commun. — 4. Perrault, *Homm. Ill.*

5. Tout ce que nous en connaissons jusqu'à présent se trouve, ou épars dans divers recueils (Rec. de Quinet, cité ; Rec. de Sercy ; Rec. de poésies chrét. et diverses, 3 vol., 1670, publié par La Fontaine, pour le prince de Conti), ou rassemblé dans les œuvres diverses de l'auteur, ou inédit, soit dans la collection manuscrite de Conrart, soit dans les volumes qui en sont détachés. La plus grande partie des vers et de la prose des recueils de Sercy et des mss. de Conrart est anonyme. On y lit un grand nombre de pièces qu'on peut affirmer ou soupçonner être de Pellisson, sans pouvoir le prouver absolument. Le voisinage de pièces signées de lui, la main d'un même copiste, certains détails, sont des commencements de preuve. On reconnaît son tour d'esprit et son style dans une longue lettre en prose et en vers de la *bonne faiseuse*, à Mlle de Scudéry, transcrite d'ailleurs par un copiste qui donne, en cet endroit même et ailleurs, beaucoup de lettres, vers, etc., de Pellisson (Voy. mss. Conrart, in-fol., XI, 305 sqq. ; Cf. Rec. cité, 145, p. 267 sqq.). C'est une même main qui a copié (Rec. cité, 151, t. I), le *Caprice contre l'estime*, la *Journée des Madrigaux* (p. 613, sqq.), et une *Églogue*, non signée, qui est de Pellisson. — Ces différents recueils manuscrits ne contiennent de vers autographes de Pellisson, qu'un madrigal assez

D'abord ces poésies n'ont pas de date dans la vie de l'homme ou du poëte. Non pas que l'on ne connaisse l'année ou plusieurs pièces furent écrites, et qu'on ne puisse, pour classer les autres, s'aider des détails qu'elles renferment sur la vie de l'auteur ou les événements contemporains. Mais ce serait une peine inutile. La suite des faits rangés par années n'est pas la vie; la vie véritable, c'est-à-dire ce que nous sentons, ce que nous pensons, ce que nous apprenons de nous et des autres en avançant dans les années, voilà ce qui met une âme dans les vers d'un poëte. Entre l'ode de 1645 sur la mort du marquis de Pisani, et les vers au duc d'Anjou qui venait de naître, le 19 décembre 1693, par combien d'états divers a passé Pellisson! Rien n'en reste dans ses vers : il n'y vit pas. Ils étaient morts sur le papier même où il les écrivait.

Si l'on n'y sent pas un homme, y voit-on au moins un poëte? L'imagination leur donne-t-elle un visage vif et mobile? Non; ils se suivent et se ressemblent; cette poésie n'a pas d'âge littéraire. Elle ne procède ni de Corneille, ni de La Fontaine, ni de Boileau, ni même de Pellisson : c'est une esquisse sans signature qui s'efface et perd sa couleur et son nom. Telle est la fin ordinaire et le châtiment de ces vers nés de la mode : elle est leur mère incontestée, mais ils restent des enfants sans père. La poésie de Pellisson ne sera jamais que la poésie du Samedi.

On y trouve toutes les formes de la versification. Sorte de musée des moules poétiques, le recueil de Pellisson a une place pour tout : épopée en cinq chants, épîtres, satires, odes, stances, églogue en idylle, églogue en dialogue, son-

obscur qui fait suite à un autre madrigal de la main de Mlle de Scudéry. Les mss., ou du moins les originaux (car la faiblesse de sa vue l'obligeait à employer le plus possible les secrétaires), étaient, comme on l'a vu, entre les mains de Mlle de Scudéry. — Un mss. de la bibliothèque Sainte-Geneviève (in-4°, Y, f. 8), contient, au milieu de pièces en prose et en vers, de Boursault, Bussy-Rabutin, Ysarn, La Fontaine, marquis de Brégis, etc., quelques pièces de Pellisson, d'ailleurs publiées.

nets, épigrammes, madrigaux, quatrains, tout s'y rencontre, au moins en un échantillon, tout s'y mêle. Ce désordre, conservé par les éditeurs, est une image assez fidèle des hasards de cette production au jour le jour, où le caprice est la seule inspiration; j'entends, non pas le caprice de l'imagination du poëte, qui a ses lois secrètes et ses raisons cachées, mais la fantaisie d'humeur de ceux qu'il est toujours prêt à satisfaire, et qui l'asservit et l'efface. Ce désordre est au fond même des choses, et n'arrête pas seulement les yeux sur l'inégalité des vers. Tous les genres sont confondus : religion, galanterie, morale, badinage, tombent dans le moule qui se trouve là pour les recevoir. Ici des stances pour Iris, là des stances pour Dieu; sonnet qu'acceptera un confesseur, sonnet que demandera une maîtresse. On se trouverait bien de cette variété, se reposant d'une ode dans un quatrain, s'égayant d'une chanson au sortir d'une épître morale : le véritable poëte peut confondre les mètres et distinguer les genres, et donner à sa versification l'allure de sa pensée, la vivacité à l'alexandrin, le sérieux au vers de huit pieds. Mais, dans les poésies de Pellisson, la variété n'est qu'à la surface; l'uniformité est au fond, et la monotonie de l'invention et du style s'y sent tout d'abord, qu'il écrive des vers religieux, moraux ou légers.

Poésies religieuses.

Pellisson a composé à diverses époques de sa vie, particulièrement pendant sa retraite de 1650 et pendant sa prison de 1663 à 1665, des poésies religieuses de toute sorte, paraphrases des psaumes, stances, odes, sonnets, cantique, madrigaux, sizains, quatrains [1]. Rien ne s'élève au-dessus

1. Voy. *OEuv. div.*, t. I, p. 1-20. Rec. cité (mss. de l'Arsenal), 151, t. II[e], p. 247 sqq. Ces pages sont remplies de poésies religieuses non signées, mais copiées par la même main; les pièces publiées dans les œuvres diverses y sont éparses. Quand le voisinage de celles-ci n'indiquerait pas

d'une médiocrité correcte, harmonieuse, languissante et froide. La rhétorique de cette poésie est très-simple : l'antithèse et l'apostrophe en font tous les frais. Sa morale peut se résumer dans les titres de deux pièces : *Stances sur le Paradis*[1], *Stances sur l'Enfer*[2]. L'enfer s'ouvre trop souvent dans les vers de Pellisson, soit pour nous y montrer les païens, soit pour recevoir les chrétiens coupables. Les bergers, c'est-à-dire les amants, les bergères ou les maîtresses, les savants, les « profanes auteurs, » les ambitieux et les monarques, sont durement menacés. Les flèurs, les insectes, les oiseaux et les moutons sont ordinairement les modèles de la pureté et les oracles de la sagesse.

> Je vous trouve partout, éternelle sagesse,
> Toujours devant mes yeux et jamais dans mon cœur.

Heureux qui fuit le monde,

> Et pleure ses péchés à l'ombre de la croix!

Malheureux qui court après les plaisirs!

> Quand on les veut chercher on se rend misérable;
> Quand on les a trouvés on est plus malheureux.

La vie s'échappe pendant leur poursuite : les coupables sont voués alors aux tourments éternels :

> Ils désirent la mort et ne peuvent mourir[3].

Telles sont les leçons les plus fréquentes et les vers les

que les pièces inédites sont du même auteur, le retour des mêmes idées et des mêmes expressions l'attesterait. Cf. les vers imprimés avec les suivants :

> Et jamais les chrétiens fidèles
> Ne trouvent de repos qu'à l'ombre de la croix.
> (*Stances* inédit., *loc. cit.*)
>
> Vous ne mourez jamais et vous mourez toujours,
> (*Stances sur l'Enfer*, inédit. *Ibid.*)

1. Pièce de dix strophes, vers de huit pieds, inédite, *loc. cit.*

2. Pièce de six strophes, chacune de six vers, dont quatre alexandrins; inéd., *loc. cit.* — 3. *Passim*, p. 1-20.

plus heureux de la poésie religieuse de Pellisson. Il est loin de Malherbe, de J. B. Rousseau, surtout de Racine. Sa période est régulière et coulante, mais son expression est ordinairement faible. Le morceau le moins indigne d'être connu en entier serait les stances où se lisent ces quatre vers qu'on a quelquefois signalés :

Par toi l'air est serein et la terre féconde :
Grand Dieu ! c'est toi qui fais, en dépit des hivers,
Retourner sur ses pas la jeunesse du monde,
Et renaître à nos yeux l'éclat de l'univers[1].

Que l'on compare à ces vers quelque passage de l'*Imitation*, ou des psaumes, traduits par Corneille : on verra la différence d'un poëte et d'un versificateur. Là même où Corneille est hors de son élément, il a toujours un air de grandeur : il tombe, mais en roi.

Poésies morales[2].

Qu'en un sonnet Pellisson demande à Chapelain des leçons de sagesse après des leçons de poésie, ou qu'en des stances il fasse donner à l'humanité des leçons de philosophie par un ver à soie, beaucoup plus ingénieux à trouver des antithèses, qu'il ne faudrait; qu'il déplore la goutte de Conrart, ou qu'il admire avec Montausier le Louvre agrandi; qu'il fasse prédire aux muses la grandeur du roi, ou qu'il invite M. Chanut à chanter le plaisir; c'est partout, dans des sujets et dans des mètres divers, la même langueur de tour et d'expression.

Il faut mêler adroitement
Des moments de folie à des jours de sagesse.
Crois-moi, la sévère raison
Est quelquefois hors de saison[3].

1. P. 1-2. — 2. Voy. *Œuv. div.*, I, p. 77.-93, 169 sqq. — 3. Ode à M. Chanut, *ibid.*, p. 171.

Voilà une folie qui ne sourit pas. J'aime mieux celle de Sarasin :

> Souvent près d'un vin frais,
> Sous un ombrage épais,
> Le sage a bonne grâce[1],

De tous les vers lyriques et les alexandrins moraux de Pellisson, les mieux frappés sont peut-être quelques vers satiriques sur la folie des hommes. Il faut les choisir, au milieu de ceux qui les entourent et les affaiblissent, dans une épître à Conrart, et dans un chant du poëme d'*Eurymédon* qui viendra plus tard, Les dieux de l'Olympe contemplent les folies des hommes :

> L'un, de son sacrilége, élève des autels,
> Sans parole, sans foi, sans bonté, sans justice :
> Mais tous les jours aux dieux il fait un sacrifice,
> Et, déguisant en vain son cœur malicieux,
> Ne trompe cependant les hommes ni les dieux.
> L'autre est vieux, sans enfants, sans héritiers qu'il aime,
> Et de ses propres biens il se prive lui-même.
> L'autre, d'un vain éclat faisant sa passion,
> Dans le rapide cours de son ambition,
> La condamnant toujours, ne cesse de la suivre,
> Meurt enfin sans jamais trouver le temps de vivre.
> Cet autre, chimérique en immortalité,
> Quitte, pour bien écrire, et repos et santé ;
> Et, malgré ses efforts, a le triste avantage
> De survivre lui-même à son pénible ouvrage[2].

En écrivant ces derniers vers pensait-il à Chapelain, avec lequel il n'était pas encore réconcilié? Voici peut-être Patru :

> L'autre qui, plus sensé, n'entreprend qu'un ouvrage,
> Choisit mot après mot, revoit page après page,

1. Ode à Chapelain. — 2. *Eurymédon*, chant V, p. 65.

A toute heure, en tout lieu rumine son dessein,
Le lime, le polit, en retire la main,
Puis l'y met de nouveau....

Qu'arrive-t-il?

Un ouvrage immortel le fait mourir de faim[1].

Poésies légères et diverses.

Les autres poésies de Pellisson, difficiles à désigner d'un nom commun à toutes, ne nous offrent partout qu'allégories, métamorphoses, dialogues, généalogies, bergeries[2]. Les amoureux s'appellent Thyrsis et Climène; Mme Fouquet reste, même dans une élégie « la sage Daphné. » Mlle de Scudéry habillait Condé en Cyrus et Sarasin en Amilcar; ainsi le demandait la dignité du roman : la pastorale prend encore les noms et les habits de ses galants chez d'Urfé et Racan et ne les montre que la houlette à la main. Un jour le berger Atis[3] s'en va rêvant tout haut à travers prés, et, surpris par la malicieuse Amaryllis, est forcé de lui expliquer « les mystères fameux de la carte du Tendre, » sur lesquels Théodamas (Conrart) lui en apprendrait bien plus, car il voyage très-vite par tout ce pays,

Et c'est lui seul qui sait ce qui se passe à Tendre.

Voilà la pastorale d'un poëte du Samedi!

Si les sentiments s'y dessinent en cartes de géographie et s'y distribuent en almanachs[4], pourquoi ne se figureraient-ils pas en arbres généalogiques? L'*Estime*, fleuve tout à l'heure, devient fille de l'*Indifférence* et du *Compliment* qui

Est un bon seigneur normand[5].

Voilà la poésie de l'amour au Samedi!

1. Épitre à M. Conrart, p. 77. — 2. P. 93-219.
3. *Atys, Amaryllis*, églogue inéd. Rec. cit., 151, t. I, p. 309 sqq.
4. *Almanach d'amour*, d'Ysarn, et de tant d'autres (Voy. Recueils de Sercy). — 5. *Caprice contre l'estime.*

Ce n'est pas que Pellisson ne rencontre quelquefois des idées gracieuses. Mais la préciosité gâte sans remède les meilleures. Que sort-il de cet ingénieux *Dialogue entre Acante et la fauvette?* une histoire amphigourique de l'Amour, des Heures, des amants, « volages emplumés. » La bouquetière dit très-joliment à Mlle de Scudéry :

Vous méritez d'éternelles couronnes,
Et mes vers et mes fleurs ne dureront qu'un jour[1].

Mais, quand les fleurs elles-mêmes veulent être symboliques et spirituelles, le poëte Pellisson est froid et ridicule :

LES FLEURS DE FONTAINEBLEAU A SAPHO, LE JOUR DE SA FÊTE.

A la plus belle des journées,
Nous arrivons sèches, fanées;
Mais n'en soyez point en courroux.
Par là nous prétendons vous plaire :
N'entendez-vous point ce mystère?
Ainsi l'on sèche loin de vous[2].

L'oranger n'est plus l'arbre dont Godeau aimait au moins à respirer le parfum lorsqu'il habitait

La Provence odorante et de Zéphir aimée :

c'est (le poëte n'est pas parvenu à s'expliquer) ou un amant ou une maîtresse. Toute chose tourne à cette folie. La nature entière galantise et est galantisée. Pellisson a donné avec beaucoup de naïveté, ou peut-être avec un peu de malice, le secret de ce travers. Une poire, puisque la folie va jusque-là, aime un abricot : c'est qu'elle a trop écouté les discours des précieuses, quand Mlle de Scudéry

Au jardin tenait ses grands jours.
. . . .
Chacun y parlait de tendresse :

1. Mss. Conrart, in-fol., XI, 1155. — 2. *Ibid.*

Lettre, billet ou compliment,
Tout finissait par tendrement;
De travers ou de bonne grâce,
Tendre trouvait toujours sa place[1].

A cette monotonie d'inventions rebattues[2] ajoutez celle du style. Prosaïsme et prolixité, voilà ses deux caractères. On appliquerait bien à Pellisson le mot d'un personnage de l'ancienne comédie italienne, que Voltaire aime à citer[3] :

Tu fais de méchants vers admirablement bien.

Sa *Bourbonnaise*[4], dialogue entre Thyrsis et Climène qui disputent à qui sait le mieux aimer, pouvait être, avec quelque chose de court, de vif, et de naïf, une gracieuse idylle. Pellisson, en une page, est trop long. Son badinage n'est pas toujours exempt de je ne sais quelle familiarité burlesque, qui n'est ni la verve de Scaron ni la naïveté de Marot. Il est souvent fin dans le *Caprice contre l'estime*, bien trouvé et bien nommé : l'Estime le consigne aux portes du Tendre; de là le dépit du poëte; le ton, demi-fâché, demi-enjoué, de cette pièce, a de l'agrément, mais le style en est terne et lâche. Le *Dialogue entre le Sommeil, Trasille et l'Amour* arrive plus souvent au mauvais goût qu'à la grâce. Sous cette bigarrure de style affecté et plat, qui devinerait les charmantes allégories de la Grèce? Zéphire n'est plus un fils d'Éole et de l'Amour, c'est un soufflet, heureux de passer l'hiver entre les mains d'*une belle*. L'Amour est une sorte de fou « tout couvert de sonnettes. »

Est-ce là le visage que A. Chénier et A. de Musset ont donné à cette Mythologie grecque, un peu fanée et vieillie dans les mains des poëtes du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, excepté

1. Réponse d'Acante à une dame, p. 120.
2. Pellisson se pique pourtant d'originalité : « Bien que ce ne soit pas trop ma coutume de marcher sur les chemins battus et de suivre la foule. » (Relation de la fête d'Erbaud, v. *infra*).
3. *Dictionn. philos.*, art. *facile*. — 4. *Œuv. div.*, I, p. 101.

dans celles de Racine et de La Fontaine? Où est chez Pellisson la précision élégante d'Horace qu'il aimait tant? Où est même, dans les quelques vers qu'il a imités de Catulle et de Martial, l'air de Catulle et de Martial? Il goûtait Ronsard : s'en est-il souvenu dans ces vers ?

. . . .
Vous perdez des moments qui passent sans retour.
Employez mieux cette saison si belle
Qu'un tardif repentir trop vainement rappelle;
Aimez, Tirsis, cessez d'être cruelle,
Et consacrez vos beaux jours à l'amour[1].

Ronsard disait :

. . . .
Pour ce aimez-moi, ce pendant qu'êtes belle[2].

ou :

. . . . Cueillez votre jeunesse;
Quand on perd son avril, en octobre on se plaint[3].

La poésie légère s'affadit entre les doigts des précieux et de leurs héritiers. On est aussi loin d'Henri IV et de Louis XIII que d'Auguste. On a vu ce qui s'admirait en 1655. En 1672, on trouvait charmant que Pellisson fît dire au Dauphin :

Je suis digne fils d'un grand roi,
Connu sur la terre et sur l'onde.
Des vers aussi jolis que moi
Seraient les plus jolis du monde.

On vantait et on chantait sa *Grotte de Versailles*, idylle musicale où deux bergers s'entretiennent avec l'écho, on le félicitait d'avoir su être plat pour ne pas gêner le musicien, et l'on donnait à cette platitude le nom poli de douceur coulante et de « galanterie champêtre[4]. » Cette idylle se chantait

1. Vers envoyés avec des fleurs, p. 100.
2. Fin du sonnet qui commence ainsi :

Je vous envoie un bouquet que ma main, etc.

3. Poésies pour Hélène, VI, sonnet.
4. Comparaison entre la musique ital. et la musique franç., dialogue IV, cité par l'abbé Souchay.

encore au XVIIIe siècle. Mais avec ces chefs-d'œuvre lyriques, où allait la poésie? dans ces belles pastorales, où était la nature? Est-elle sur le lit de joncs et de fougères où un poëte du temps asseoit la bergère Amaryllis,

Au-dessous du palais du plus grand roi du monde,
Sur les bords que la Seine arrose de son onde[1]?

Non, le Cours-la-Reine est trop près. Est-elle, pour descendre la Seine,

Un peu plus bas que le mont de Suresne,

où Scudéry place une bergère et un berger parlant « aux rochers d'alentour? » Est-elle sur les bords du fleuve de Tendre où Pellisson fait promener ses bergers? Est-elle, pour nous éloigner encore, à Athis? Non, là Conrart attend les dames de Paris et les vendangeuses du voisinage avec des vers[2]; il fait parler en vers les fauvettes[3], et Pellisson y cause avec la Seine[4]. Est-elle

Au bord des eaux
Où l'Orne paresseux dort parmi les roseaux[5]?

Racan l'y a rencontrée quelquefois; mais Sarasin et Segrais l'y retrouvent rarement. Est-elle à Saint-Fargeau? on y écrit des portraits : à Chantilly? on y admire surtout

Le superbe bâtiment
Paré de tapisseries
Où la matière et l'art combattent noblement[6];

on y joue la bague, on y fait des carrousels, on y lit d'A-

1. Recueil de la C. de la Suze et de Pellisson, cité, t. II, *Élégie*.
2. Mss. Conrart, in-fol., XIII, p. 293 sqq.
3. *Ibid.*, 191. Les fauvettes du bois de Carisatis à leur reine la fauvette du bois de Sapho.
4. *Ibid.* Voy. p. 135, Lettre (vers et prose) d'Herminius à Sapho, 9 octobre 1656.
5. Sarasin, *Églogue*. — 6. Sarasin, vers à la princesse de Condé.

blancourt, Calprenède et Corneille, on y fait des vers au clair de la lune. La nature n'est nulle part. La Fontaine seul la verra, quand il sera avec ses bêtes. S'il est à Versailles, les fleurs lui parleront de sa maîtresse, et il dira aux jasmins :

Aminte en blancheur vous égale
Et vous m'en faites souvenir.

On ne rencontre que de pareils souvenirs dans la poésie galante et badine de Pellisson. Aussi a-t-elle été confondue avec raison dans l'oubli que la postérité a infligé à toute la poésie de ce goût et de cette époque. On n'a retenu, de ses pièces légères, que le dialogue d'Acante et de Pégase sur les conquêtes du roi, où il y a de la délicatesse et de la verve; les vers à Ménage sur l'origine de la poste, où il a mis de l'enjouement et de l'esprit : il ne respirait pas l'air des salons de Paris en les improvisant; les grandes routes et l'air vif lui portaient bonheur. Quelques-unes de ses épigrammes ont de la gaieté et du trait.

CONTRE UN ENVIEUX.

Paul, cet envieux maraud,
Sur l'échelle même enrage
Qu'un autre ait eu pour partage
De deux gibets le plus haut.

CONTRE LES ASTROLOGUES.

Trois fois trente-trois journées
Achèveront mes années,
Disait, en bien supputant,
Un astrologue important.
Chacun commença d'attendre;
Mais voyant venir les cent,
Sans que la mort le vînt prendre,
De dépit il s'alla pendre.
Il a deviné pourtant.

Les quatre premiers vers d'une petite pièce plaisante, intitulée *Méditation*, sont à eux seuls une excellente et plaisante épigramme :

Lorsque B., l'homme de Dieu,
Se met à songer que le traître
Vendit trente deniers son Seigneur et son maître :
Le malheureux! dit-il, l'avoit vendu si peu[1]!

Rester sur des épigrammes après avoir traversé toutes ces poésies, autrefois tant fêtées : c'est de quoi on est surpris soi-même, c'est ce qui aurait encore plus étonné Pellisson. Heureusement nous n'avons pas dit adieu au poëte. L'amitié, comme toujours, l'inspira bien, et c'est de la Bastille que sortiront ses meilleurs vers.

III.

Pour avoir fait des poësies de tout genre, à toute heure, Pellisson n'est pas un poëte. Il se défend même de l'être : « .... Je me suis mis, dit-il, à aimer la poësie et à faire des vers sans m'en cacher. Je n'oserais pourtant avouer que je n'eus jamais de passion plus ardente, de peur de passer dans le monde pour un poëte de profession[2]. » Il faut laisser cela à Corneille, qui n'est pas « du monde », et se faire bel esprit. Le bel esprit écrit sans être un écrivain, et est beau causeur. Ajoutez une troisième condition que nous dirons plus tard, il est alors complet. On sait Pellisson passionné pour la poésie : qu'en pense-t-il ? Dans une page curieuse, caprice isolé de sa plume, où il fait de la poésie et de l'éloquence deux sœurs, il dit : « L'aînée est d'une taille un peu plus haute ; elle est plus gaie et plus riante ; la sainteté et la galanterie lui appartiennent proprement[3] » Il accommode

1. On attribue aussi quelquefois à Pellisson une bonne épigramme sur le mariage, qui est de Maucroix.

2. Recueil cité, Arsenal, mss., BL., 151, t. I, p. 273, *Énigme*. — 3. *Ibid*

la poésie à la mesure des salons précieux, et ne semble pas y laisser de place pour Corneille et pour Homère. C'est sur ce patron qu'il s'est fait poëte à la mode. Voilà son premier titre à la renommée de bel esprit.

Le second, c'est la conversation. On sait qu'il y savait plaire autant par ce qu'il ne disait pas, mais laissait ou faisait dire aux autres, que par ce qu'il disait. Quelquefois il parlait fort peu : il paraissait même, alors, « froid, sombre et mélancolique[1], » a-t-il dit lui-même. Le plus rare mérite de Pellisson fut peut-être de ne pas abuser de ses succès et de son prestige pour jouer un rôle et exercer théâtralement une royauté. Nous avons vu dans les précieux et les précieuses des acteurs réunis pour se donner à eux-mêmes une sorte de représentation, et souvent c'est la comédie qu'ils donnent au public. Mais, sous cette affectation, il y a encore quelque franchise : ils sont quelquefois plus vrais qu'ils ne veulent en avoir l'air, et ils ne réussissent pas toujours à se gâter. Ce ne sont alors que des amis qui causent entre eux et pour eux. Pellisson, dit Mlle de Scudéry, faisait de son esprit « un secret à tous ceux qu'il n'aimait pas, et l'on pouvait « hardiment prendre sa gaieté pour une marque de son estime et de son affection[2]. » Voilà un heureux trait de lumière sur la figure de Pellisson. Il ne se met pas en scène pour attirer les regards, mais il est animé et égayé par l'affection qui l'entoure ; il ne se fait pas spirituel pour la gloire de le paraître, mais il le devient par le plaisir d'être avec des amis et par le désir de les voir gais et contents : c'est alors le cœur qui donne de l'esprit.

Quand Pellisson se taisait plutôt que d'amuser ceux qu'il n'aimait pas, son esprit ressemblait à cette grotte des romans « où l'ouverture fort petite donne passage à de belles cham-

1. Lettre de Pellisson à Mlle Le Gendre, 2 novembre 1656 (Ars. mss. Rec. in-fol. 145, p. 333).
2. Portrait d'Herminius (*Clélie*, 2e partie, liv. I (1655), p. 99).

« bres pleines de lumière et de gaieté[1], » et, quand cet éclat intérieur jaillissait au dehors, sa parole, tour à tour vive, forte, caressante, charmait et entraînait; on était ravi de l'entendre[2]. Mlle de Scudéry fit la théorie de la conversation : Pellisson ne causa peut-être si bien que parce qu'il ne la savait pas et qu'il n'eut pas besoin de l'apprendre. Mais la même finesse qui en fit un causeur si habile, si souple et si séduisant, lui fit remarquer et caractériser très-ingénieusement les nuances, et, surtout, les travers de la conversation. Les uns, dit-il d'abord, par austérité ou par mépris, n'ont commerce qu'avec les savants, et font tort à la philosophie dans l'esprit des dames (nous sommes au Samedi). « On en « voit d'autres qui n'ont ni ce chagrin ni cette fierté, mais « qui, par une trop forte application à leurs desseins, sont « toujours distraits et ne portent en aucun lieu que la moitié « de leur esprit, tournant sans cesse la vue d'un autre côté, « comme un amant éloigné de ce qu'il aime. Quelques-uns, « ayant peu de connaissance du monde et assez de juge- « ment, n'y marchent qu'avec crainte, comme en un pays « inconnu; ils ne disent rien, pour trop choisir ce qu'ils ont « à dire ; on devine plutôt leur esprit qu'on ne le voit. Au « contraire, quelques-uns abusent du leur et de la réputation « qu'ils ont acquise. Ils parlent bien, mais ils parlent trop ; « ils disent sans cesse de bonnes choses, mais ils n'en laissent « point dire aux autres. Qu'ils fassent dans la conversation « ce que faisait cet ancien dans la république, quand il se « retirait de temps en temps pour laisser paraître des ver- « tus moins éclatantes que la sienne. Que dirai-je de ceux « avec qui on ne saurait parler de rien que de leurs ou- « vrages? De ceux qui plaisent d'abord, mais qui n'ont tou- « jours que les mêmes choses à dire, aussi ennuyeux la se- « conde fois qu'ils étaient divertissants la première? De ceux « qui, pour montrer leur esprit, ne prennent plaisir qu'à con-

1. Même lettre. — 2. *Menagiana*, I, p. 140.

« tredire ? Des opiniâtres, soit que, par un sot orgueil, ils dis-
« putent contre la vérité qu'ils connaissent, de crainte de se
« dédire, vice indigne d'un honnête homme, soit qu'ils ne
« puissent jamais la reconnaître quand ils sont une fois préoc-
« cupés (ce qui est toujours un très-grand défaut), soit qu'ils
« la soutiennent à contre-temps et avec trop de chaleur, jus-
« que dans les bagatelles, sans complaisance et sans discré-
« tion, en quoi il y a pourtant beaucoup de faiblesse ? Mais
« je n'aurais jamais fait, et c'est une matière sans bornes
« que celle où je me suis engagé comme par mégarde[1]. »

Supprimez les transitions et mettez dans cette page le tour d'esprit et d'expression de La Bruyère; elle pourra trouver place dans le chapitre *De la Société et de la Conversation*. Celui qui voyait si bien ces travers ne pouvait manquer de les éviter, et, « soit par là, soit par mille belles autres qualités, il plaisait à toutes les différentes sortes d'esprits, comme s'il n'eût jamais pensé qu'à plaire à chacune; aux dames, aux gens de lettres, aux gens de la cour, aux plus éclairés, aux plus médiocres, dans les affaires, dans les divertissements; soit qu'il fallût tenir sa place dans une conversation réglée et sérieuse, soit qu'il fallût, parmi des personnes tout à fait amies et familières, s'emporter à ces innocentes débauches d'esprit, à ces sages folies, où les discours concertés cèdent quelquefois la place aux caprices et aux boutades de la poésie, où presque tout est de saison, hormis la raison froide et sévère. » C'est ce qu'il dit de Sarasin, c'est ce qu'on peut penser de lui. Il avait, en causant comme en écrivant, l'art suprême de « mettre le je ne sais quoi qui plaît aux choses les moins capables de plaire[2]. » Sa conversation fut une de ses principales séductions, et l'on ne peut douter qu'elle ne l'ait puissamment servi plus tard, lorsqu'il entra assez avant

1. *Disc. sur les œuvres de M. Sarasin*, XVIII.

2. Dernière définition que Mlle de Scudéry donnait de la parfaite « galanterie. » Écartons ce mot de jargon, pour ne pas jeter une ombre de ridicule sur le très-réel mérite de Pellisson.

dans la confiance de Fouquet et de Louis XIV, pour écrire les lettres particulières du premier et les mémoires du second. Le talent pratique, le « génie pour le monde, » comme il le dit, était, dans la pensée de Pellisson, le complément et le couronnement des brillantes facultés du bel esprit. Poëte agréable, causeur habile, homme d'affaires, voilà sa triple fonction; la dernière seule le parfait et l'achève. « Je ne sais « par quel malheur, dit-il, le génie pour les lettres et le génie « du monde compatissent rarement ensemble. Parmi ceux « qui se consacrent à l'étude, peu sont capables d'autres choses « que d'étudier. La plupart semblent n'être vivants que dans « leurs ouvrages ; pour être auteurs, ils cessent presque d'être « hommes. Ils ont l'âme pleine de grandes connaissances, « mais, quand il s'agit d'en tirer quelque utilité présente, ils « font voir combien il y a loin de la beauté des contemplations « à la vigueur de l'action et de la pratique. » C'est encore dans le discours sur Sarasin que se trouvent ces paroles. Ce *Discours*, écrit en 1656, quand Pellisson régnait sans rival dans certains salons, la veille de l'abdication forcée qu'il fit de cette royauté pour se consacrer au service de Fouquet, résume parfaitement son opinion sur certaines questions littéraires et sur le rôle de l'homme de lettres. Sa date en amène fort à propos l'examen en ce moment. Sarasin fut à peu près tout ce que Pellisson, à cette époque, ambitionnait de devenir. C'était pour celui-ci à la fois peu de clairvoyance et trop de modestie. Pellisson n'eût pas fait les jolis vers de Sarasin, Sarasin ne se fût pas élevé jusqu'aux Mémoires pour Fouquet. Sarasin est pourtant le modèle et le type que propose Pellisson, et il a écrit en son honneur un des morceaux de critique les plus vantés du siècle.

« Qu'on ne me demande pas si je fais ici une préface ou une dissertation, ou un livre sur un autre livre. Je rends à la mémoire de mon ami ce que j'ai cru lui devoir[1]. « Ques-

1. Préambule du *Discours sur les œuvres de M. Sarasin.*

tion inutile en effet, à laquelle répond un titre parfaitement choisi. Un livre nouveau paraît; l'auteur n'est plus là pour répondre aux questions des lecteurs; un ami se présente le livre à la main: il le connaît, il a contribué à le mettre au jour, il prévient toutes les questions par un *Discours* qu'il adresse au public. Ce n'est ni le bref et honnête « ami lecteur » de nos pères, ni le grotesque défi de Scudéry au public: *Ne sutor ultra crepidam*[1]; encore moins ce troisième genre, le plus pratiqué de tout temps, qui consiste à entretenir longuement le public des difficultés et surtout des mérites de son œuvre. Dégoûté de toute préface par la multitude de ces dernières, Pellisson avait protesté à ses amis qu'il n'en écrirait jamais[2]. Amené cependant à en faire une, il imagina une nouvelle manière de parler aux lecteurs: ce fut d'être simple, poli, sérieux ou enjoué, selon l'occasion, toujours agréable et instructif; de ne dire que le nécessaire dans la mesure nécessaire et du ton convenable. Il pensa qu'il devait expliquer au public la nature des écrits qu'on lui offrait pour la première fois, et la raison de leur choix et de leur distribution dans ce livre; lui exposer, pour le guider dans sa lecture, le caractère de l'auteur, mieux connu de ses amis que de la foule; prévenir ou réfuter quelques accusations; qu'il devait faire tout cela avec une certaine étendue, parce que les écrits qui composaient le livre nouveau étaient très-nombreux et très-différents, et avec un ordre exact, parce qu'il n'avait d'autre intention que d'être clair et utile; qu'il devait parler avec politesse, parce que les honnêtes gens ne peuvent et les gens habiles ne savent faire autre-

1. Préface du *Prince déguisé* (1635).

2. On n'a de lui aucune épître dédicatoire: autre produit du temps. Les épîtres dédicatoires, lettres aux grands seigneurs, lettres héroïques, lettres panégyriques, etc., devinrent une littérature spéciale et très-fructueuse, pour un Gascon, Rangouzé, d'Agen, qui obtenait de la complaisance de Patru des corrections à son style étrange, et que Tallemant rencontre un jour chez Pellisson, applaudissant à la lecture d'un latin, qu'il n'entendait pas (Voy. Tallemant, hist. 253).

ment, parce que la bienséance et la modestie préviennent favorablement un juge, et que le public auquel on adresse un *discours* est un juge; qu'il devait même donner du soin à son style, par la même raison qu'on en donne à son habillement quand on parle devant une assemblée dont on cherche l'estime ou qu'on se présente devant un tribunal dont on espère justice.

Voilà ce qu'a voulu faire et ce qu'a fait Pellisson. Parlant au public, il se donne la peine de composer un tout complet et ordonné, et d'en unir les parties; il ne se contente pas de la méthode facile des paragraphes détachés, mais en même temps il ménage des repos au lecteur. La division de son discours est simple et naturelle; les idées s'enchaînent d'elles-mêmes et se développent avec une abondance coulante et harmonieuse. Il caractérise et apprécie les uns après les autres les principaux ouvrages de Sarasin en prose et en vers: c'est la première partie de son discours. Il résume l'impression générale qui doit résulter de leur lecture, de leur rapprochement, de leurs contrastes, et signale à l'admiration cette fécondité d'un génie inventif et propre à toute chose : c'est la conclusion de la première partie. Sarasin une fois connu et apprécié, Pellisson est sur un bon terrain, preuves et armes en main, pour le défendre contre ses adversaires : il les combat avec force, habileté et courtoisie : c'est la seconde partie de son discours. Il en a fini avec l'auteur : il reste à montrer l'homme. L'auteur vit dans ses ouvrages, le public achèvera par leur lecture de faire connaissance avec lui; mais l'homme n'a brillé que pour le monde qui l'a possédé et les salons qui l'ont entendu : c'est au public qui n'a pu ni le voir ni l'entendre qu'est destiné le portrait de Sarasin qui fait la troisième partie du discours et le termine.

Tel est le plan judicieux de Pellisson.

Un plan bien fait veut être bien rempli. Pellisson n'abuse pas des prétextes que lui offrait son sujet pour régenter ses lecteurs et leur faire leçon sur l'histoire, l'éloquence et

la poésie. Il trace d'abord le modèle de la perfection en chaque genre, et compare à ce modèle chaque ouvrage de son ami qui s'y rapporte. Ce procédé de critique se dissimule dans les détours d'un style habilement varié; point d'uniformité sèche et monotone, point de roideur pédantesque. Pellisson remonte assez haut pour rencontrer les principes; mais il redescend promptement avec eux et nous ramène à Sarasin. Tour à tour simple, élevé, gracieux, il expose avec netteté, discute avec bonne foi, défend avec chaleur, raille avec finesse et politesse; il n'est ni caustique ni querelleur, et une sorte d'enjouement demi-sérieux tempère et fortifie en même temps son sarcasme. S'il trouve une fois sur sa route des ennemis qu'il ne peut estimer, il les touche, puis retire sa main. « Ce n'est pas mon dessein de prévenir en ce « lieu tout ce que l'envie ou l'ignorance lui (à Sarasin) pour- « ront opposer. Aujourd'hui qu'on déchire impunément les « plus célèbres auteurs vivants, qui s'étonnera si l'on traite « les morts de la même sorte? Il n'y a point de plus agréable « concert, a dit un poëte grec, que celui de deux personnes « dont l'une dit des injures, et l'autre les écoute sans y ré- « pondre. Que notre siècle ait le plaisir tout entier d'une si « douce musique, et que rien ne l'interrompe, ni pour les « vivants, ni pour les morts[1]. » Veut-on un modèle d'urbanité, de grâce, de modestie? qu'on lise le préambule de son discours, trop long pour être cité ici, sans l'être trop à la place qu'il occupe. Un modèle de raison? On le trouve dans son portrait de l'historien. Quand Pellisson introduit la plaisanterie dans la discussion, il le fait discrètement, et avec un tour délicat et spirituel. « Personne, dit-il, n'admire « M. de Voiture plus que moi, sans en excepter cet excellent « homme qui, s'étant trop injustement condamné lui-même « à un silence éternel, quand il a vu qu'on attaquait la mé- « moire de son ami, a rompu, comme le fils du roi Crésus,

1. *Discours*, X.

« tous les liens de sa langue, et s'est écrié (mais, bon Dieu, « avec quelle grâce et quelle finesse!) *C'est le roi*[1]. S'il ne « tient qu'à être l'écho de cette voix, je le répéterai très- « volontiers, *c'est le roi*, et ne disputerai point à M. de Voiture « la première place en plusieurs choses, sans examiner même « si elle ne lui est point due en toutes. Mais, certes, le champ « de la gloire est assez vaste pour tout le monde; il y a plus « d'un laurier et plus d'une couronne sur le Parnasse. Ne « saurions-nous estimer M. de Voiture sans mépriser ceux « qu'il a lui-même estimés? Qu'il ait éternellement l'avan- « tage d'avoir été de la plus belle et de la plus galante société « qui fut jamais, de qui il a beaucoup reçu, à qui il a beau- « coup rendu; qu'il charme éternellement tout ce qu'il y « aura de plus délicat dans le monde; qu'il soit éternellement « inimitable, mais qu'on ne nous accuse pas éternellement « de l'imiter.... Quant à moi, c'est mon avis, qu'un homme « qui a le génie aussi grand et aussi noble que M. Sarasin, « tâche sans doute d'égaler tous les écrivains de son siècle, « mais qu'il n'en imite pas un. Voyons toutefois si je me « trompe, et en quelle partie de ses ouvrages il pourrait « n'être qu'un imitateur de ceux d'autrui. Serait-ce en l'his- « toire du siége de Dunkerque ou dans la conspiration de « Valstein? Ce n'est pas, à mon avis, ce qu'on veut dire. Dans « le *Dialogue*, dans la *Pompe funèbre*, dans la *Dissertation du* « *jeu des échecs*, dans la *Guerre des parasites*, dans le *Discours* « *sur la tragédie?* Je n'y vois pas plus d'apparence. Courage « donc, nous avons sauvé la moitié de ce volume, où personne « ne peut rien prétendre. M. de Voiture a écrit un très-grand « nombre de lettres admirables, et, s'il en faut juger par le « plaisir qu'elles nous donnent, c'étaient, de tous ses ou- « vrages, ceux qu'il aimait et estimait le plus. M. Sarasin, au « contraire, n'a presque rien écrit en ce genre avec soin; et, « quand il y était obligé par quelque raison de nécessité ou

1. Il s'agit de Costar.

« de bienséance, il ne s'y appliquait qu'à regret et avec cha-
« grin, ne pouvant souffrir qu'aussitôt qu'on avait quelque
« réputation de bien écrire, on n'eût plus la liberté d'écrire
« comme un autre homme. J'ai vu une de ses lettres où il
« s'en plaignait assez plaisamment, et ces paroles m'en sont
« demeurées dans la mémoire : *J'envie la félicité de mon pro-*
« *cureur qui commence toutes ses lettres par, j'ai reçu la vôtre,*
« *sans qu'on y trouve rien à dire*[1].... »

Le Discours sur les œuvres de Sarasin est un chef-d'œuvre de composition et de style, et nous l'accepterons comme « une des trois ou quatre préfaces que l'on admire le plus[2]. » Mais l'accepterons-nous de tout point comme un oracle de critique? Appliquée à Sarasin, la critique de Pellison est ordinairement juste et vraie ; hors de Sarasin, elle est sujette à s'égarer, et ses erreurs contribueront à nous faire connaître notre écrivain.

Sarasin a dit de Voiture : « Les uns le prenaient pour un génie enjoué, les autres pour un génie particulier, quelques-uns pour un grand génie. Il ne sembla commun à pas un, et pas un ne le trouva mauvais. » Jugement excellent, qu'on peut appliquer à son auteur. Mais Pellisson veut pour lui quelque chose de plus. Il affirme que Sarasin est un *grand homme*, et pense que, s'il en faisait même un *très-grand homme*, « la passion et l'emportement » dans l'éloge d'un ami qui n'est plus ne laisseraient pas d'être « de bonne grâce[3]. » Son affection pour celui qui était venu, deux ans auparavant, lui demander d'une façon si flatteuse son amitié, et qui protestait qu'il eût volontiers changé son esprit pour l'esprit de son nouvel ami[4], ne suffit pas à expliquer cette exagération et cette ar-

1. *Discours*, XIII.

2. C'est ce que dit Bayle de la préface de l'*Institution chrétienne* de Calvin. Les autres qu'il cite sont l'*Épître dédicatoire* de de Thou, la préface du *Polybe* de Casaubon et le *Discours* de Pellisson. — V. Costar, *Lettre* 268. — Chapelain, *Mémoire de quelques hommes de lettres*, etc. (1662). — Vigneul-Marville cite Pellisson parmi les écrivains originaux du siècle. « M. Pellisson, original pour les belles préfaces, qui sont devenues à la mode en ce siècle. » (T. I, p. 293.) — 3. Préambule du *Discours*.

4. C'est ce que dit Mlle de Sc. (*Clélie*, loc cit., portr. d'Hermin.)

deur. A beaucoup d'amitié pour Sarasin se joint, chez Pellisson, beaucoup de penchant pour sa nature d'esprit; à une admiration désintéressée, un retour secret sur lui-même: ce que je trouve curieux à chercher dans ce portrait de Sarasin fait par Pellisson, c'est Pellisson.

Il donne la plus grande place aux poésies de son ami, et voit surtout en lui le poëte. Je ne l'en blâme pas. La prose de Sarasin est peut-être son titre le plus sérieux à l'estime de la critique, mais c'est à ses vers qu'il devra surtout d'être lu. Ses qualités et ses défauts y sont plus brillants, et il y est original, même après Voiture. Je laisse donc Pellisson s'émerveiller de ses poésies, proclamer *la Pompe de Voiture* un « chef-d'œuvre d'esprit et de galanterie, de délicatesse et d'invention, » et parler, à propos de cet ingénieux badinage, de « la gloire de notre nation et de notre siècle, » comme s'il se fût agi du *Cid* ou du *Discours de la Méthode*. Ce que je veux remarquer, c'est l'importance qu'il attache à la poésie légère, ou galante, deux mots synonymes alors. Il s'y arrête, il s'y complaît; il en est le champion, le panégyriste, l'historien; il en sait les révolutions et les progrès, il en distingue les nuances, il en connaît les finesses. Voyez en quels termes il proclame ses droits, ses espérances, son avenir, contre ceux qui la croyaient finie après Voiture. « Ne rebu-
« tons point, de grâce, si cruellement, tant de beaux esprits
« qui courent dans la même carrière. J'en connais quel-
« ques-uns (et combien y en a-t-il d'autres que je ne
« connais point!) dont les écrits, quoiqu'en un genre sem-
« blable, passeront un jour, à mon avis, pour des originaux
« et non pas pour des copies. Celui-ci, avec le bel air du
« monde et de la cour, aura je ne sais quoi de fin, de subtil,
« de travaillé, de tourné, d'uni, de coupé entre le caractère
« de l'ode et celui de l'épigramme. Cet autre inspirera à
« ses ouvrages je ne sais quel esprit d'amour, et quelle
« passion tendre et délicate, qui ne sera point ailleurs. Un
« troisième, quoiqu'en riant, aura l'air de semer dans ses

« écrits plus de belle morale que tous les autres. Et qui pour-
« rait dire tous les divers caractères qui sont déjà, ou qui peu-
« vent être à l'avenir, en cette sorte de choses, puisque, même
« du divers mélange de ces qualités, comme autant d'élé-
« ments, il peut naître une infinité de formes et d'espèces
« différentes [1] ? » Quelle analyse minutieuse et passionnée ! Toute la poésie est-elle donc là pour Pellisson, et faut-il admettre, comme lui, parmi les maîtres du goût, ce poëte que les Muses, dit Scarron, nourrissaient de blanc-manger et d'eau de poulet [2] ? Pellisson, admirateur si éclairé des anciens, censeur si clairvoyant de notre théâtre, perd son indépendance d'esprit quand il s'agit de la poésie galante. Il appartient à la mode, dont il suit toutes les fantaisies et tous les détours. C'est un cercle où il tourne en tous sens, dont il touche tous les points, avec quel profit pour la pensée et quel progrès pour l'art ? Ce cercle confine à tout, mais n'entre nulle part, et n'embrasse rien. « Qui conçoit nettement les choses en petit possède déjà ce qui est de plus difficile pour les exécuter admirablement en grand [3]. » En vain, avec cet axiome, Pellisson a voulu attribuer à Sarasin une puissance de génie supérieure, et insinuer, à propos de *Dulot vaincu*, qu'il eût pu monter jusqu'à l'épopée, pour l'avoir su parodier. Il est possible que, « s'il ne se fût point jeté dans la plaisanterie, il eût été capable de quelque chose de grand [4]. » Tallemant, qui croit plutôt le mal que le bien, l'a cru. Mais c'est de la connaissance de l'esprit de Sarasin que Tallemant tirait cette induction, et non de la lecture de ses jolis vers. Pellisson s'est trompé en voyant dans les petits vers le germe des grands, et dans un poëte de salon l'étoffe d'un poëte épique. Sarasin lui-même lui a donné plusieurs démentis. S'il manie avec aisance l'alexandrin, s'il lui donne de la plénitude et de la douceur, c'est dans des stances, dans quelques courtes élégies. Veut-il dépasser cette limite ? Il a

1. *Disc.*, XIV. — 2. « M. de Charleval, dont nous admirons et le jugement et les ouvrages. » *Disc.*, VII. — 3. *Disc.*, VII. — 4. Tall., hist. 293.

beau s'appuyer sur Virgile, il ne marche pas ; il est froid et plat dans son *Orphée*, que Pellisson a le tort d'admirer. Il y a des hasards heureux dont il ne faut pas faire des lois. Un accident a porté Chapelain jusqu'à l'Ode à Richelieu ; mais il s'est brûlé les ailes à la poésie épique, et sa chute l'a définitivement noyé dans le ridicule. Boileau, quoiqu'il fût Boileau, n'a pu atteindre à la poésie lyrique. Sarasin s'y est élevé une fois ; mais il a mesuré ses forces, et, tout passionné qu'il était, comme le dit Pellisson, pour la poésie sérieuse, il est resté sur le terrain uni de la plaisanterie élégante et de l'ode badine, où il est à l'aise, leste, vif et gai. Il a plus de verve quand il invite le duc d'Enghien à conquérir Phyllis, que quand il le félicite d'avoir emporté Dunkerque. Là il se débarrasse des alcyons, des colombes, du vieux Nérée, que, bon gré mal gré, il faisait ici voler et voguer autour de son héros. S'il ne s'est pas fait suivre par Virgile sur les bords de l'Orne, il n'est pas loin d'Horace sous l'ombrage épais où il appelle Chapelain auprès de Ménage ; et, dans les Stances à Charleval, il touche à Voltaire. Tout coule de source vive, en petits vers prestes et nets. Quant à l'alexandrin, il ne saurait gêner sa plume, qui se plie à tout ; mais il le rend tout à coup sérieux, et le tourne à l'élégie lamentable ;

L'inutile vieillesse au tombeau nous appelle ;
Et, quand notre nuit vient, elle vient éternelle.

Sarasin revient bien vite à sa verve gaie et moqueuse ; il aime mieux rire que soupirer. Il excelle alors aux chansons ; une épître, même à une princesse de Condé, à un comte de Fiesque, n'est pour lui qu'un prétexte à satire ; ses sonnets aiguisent toujours leur dernier vers en flèche ; il décoche une épigramme contre M. Esprit, de l'Oratoire, à la fin de chaque strophe de sa *Glose ;* il en fait pleuvoir une grêle sur Dulot. C'est ainsi qu'il s'ébat, plus malin que méchant, et, de la plume du moins,

Le meilleur fils du monde.

Pellisson était sans doute bien aise de faire croire que des

trésors étaient au fond de ces esprits qui se dépensaient en monnaie légère et brillante. Il plaidait peut-être, sans le dire, sa propre cause, et combattait *pro aris et focis;* mais on ne l'en a cru que quand, avec une centaine de pages de prose écrites en prison, il fit oublier la bibliothèque manuscrite de prose et de vers, dont il enrichissait jour par jour le *Samedi*. Sa prétention est trop dangereuse et sa thèse trop fragile. La force qui ne produit rien, est-ce une force réelle? Corneille n'est grand que le jour où il donne le *Cid*. En vain ces brillants esprits de salons se diront victimes de la mode qui s'est emparée d'eux, des exigences de leur renommée, de leurs succès : ils se doivent, et c'est leur châtiment, à leurs admirateurs, et se donnent en détail; leurs faciles triomphes d'aujourd'hui leur enlèvent le temps d'en préparer de plus solides pour l'avenir, et s'ils avaient été moins fêtés pendant leur vie, ils seraient plus estimés après leur mort : *receperunt mercedem suam, vani vanam*. Ces hommes d'esprit n'ont pu tirer d'eux rien de grand, parce que rien de grand n'était en eux. C'est faiblesse, et non pas force, de s'amuser et se perdre à ces victoires d'un jour : l'âme puissante résiste à ces enivrements [1]. L'homme de génie est fort et sait vouloir; il veut vivre et il vit avec ses hautes pensées, les yeux fixés sur la gloire, sans s'amuser à ces fusées quotidiennes de la renommée.

Mais voici Pellisson qui réclame pour ces poursuivants et ces favoris de la mode : ils ont eu « le génie du monde, » ils ont joint « la beauté des contemplations à la vigueur de l'action et de la pratique. » Pellisson se trompe : ils ne contemplent rien, parlent beaucoup, et agissent peu. La vigueur de l'ac-

1. Les applaudissements frivoles produisent sur elle le même effet que les railleries, et l'on peut lui appliquer, en détournant le sens de quelques mots, ce qu'un poëte a dit d'Orphée :

Mox *pudor* exardens et gloria dulcis honesti
Lusibus avertit *puerilibus;* omnis et illuc
Perditus incumbens, musæ pallebat amore.
(*Attribué à Cassius de Parme*).

tion ! est-ce écrire les lettres d'un amiral comme Benserade, et se cacher pendant le combat? porter des dépêches en Espagne, ou toucher les gages d'un emploi de finance qu'on n'exerce pas, comme Voiture ? porter une épée comme Calprenède et Scudéry ? courir en poste de Paris à Bordeaux, et d'intrigues en complots, comme Sarasin, sans honneur pour son maître, et sans autre profit pour soi-même que les accidents de Marigny et les disgrâces de Cosnac? Ces agitateurs stériles sont-ils des hommes d'action ? Il y a plus de « pratique » véritable dans une scène de Corneille, dans une page de Descartes, dans une expérience de Pascal, que dans les allées et venues de ces infatigables coureurs.

Sarasin n'a été ni un homme d'action pour avoir tenu la feuille des bénéfices du prince de Conti, ni un homme de génie pour avoir écrit sagement en prose et spirituellement en vers. Cependant il n'a pas tenu à son panégyriste qu'il ne fût un très-grand homme. Au moins Pellisson fit-il tous ses efforts pour qu'on lût ces mots sur la bannière du salon de Mlle de Scudéry. Je ne pense pas qu'il prétendît tout à fait être cru sur parole. Mais Voiture, depuis qu'il était mort, était devenu une arme, une épigramme contre les nouveaux salons; Sarasin pouvait être une bonne réponse : « Vous aviez Voiture; nous avons eu Sarasin. Quel esprit il avait! quel génie il aurait pu avoir ! Avec Sarasin nous comptons M. Godeau, qui eut l'honneur d'inspirer de la jalousie à Voiture. L'un est mort, mais voici ses écrits en lesquels il revit; l'autre est bien loin, mais il revient souvent parmi nous. » Quoique pût dire Pellisson, le déclin des salons précieux commençait.

IV.

La publication des œuvres de Sarasin, mises au jour par Ménage et Pellisson, dédiées à Mlle de Scudéry, signées de Conrart au privilége (1656), fut un manifeste des précieux : ils

auraient bien voulu faire croire qu'on parlait tous les jours chez eux un français aussi net et aussi spirituel. Mais ce manifeste fut tout au plus leur testament. C'est, en effet, en 1656 qu'on les attaqua de toutes parts. Les premiers coups avaient été portés par l'abbé d'Aubignac, en 1654; les seconds le furent, en 1656, par l'abbé de Pure à qui Boileau ne paraît pas en avoir tenu compte. Puis vint Molière, et, après lui, Saumaize, dont la meilleure épigramme est encore le titre de ses deux dictionnaires. Tout fait défaut à la fois aux précieux discrédités. Leurs anciens alliés de l'hôtel Rambouillet sont ou morts, ou dispersés, ou vieillis, ou ridicules. La marquise « vit en recluse [1] : » tout au plus lui reste-t-il Cotin et Chapelain, dont le pédantisme maladroit était insupportable à Mme de Montausier, et gourmandait aigrement devant la marquise de Rambouillet, après la lecture d'un premier essai soumis à leur jugement, le jeune Despréaux qui s'en est souvenu [2]. Seul M. de Montausier, « devenu tout Parnassien, » les recherchait partout et ne bougeait des Mercredis de Ménage et des Samedis de Mlle de Scudéry, menaçant, pour venger Chapelain, La Mesnardière du bâton et Boileau de la rivière. La cour, autre allié qui naguère venait chercher la politesse dans les salons du Marais et de la rue Saint-Thomas du Louvre, allait demain se presser autour d'un jeune roi qui la retenait par sa volonté et par ses fêtes, et qui accaparait pour ses ballets Benserade et le duc de Saint-Aignan. Demain MM. de La Grange et de Croisy enverront aux précieuses leurs valets.

Point d'alliés au dehors; au dedans la discorde. Des beaux esprits rivaux, au lieu de se ménager, se querellaient devant l'ennemi [3]. Chapelain ne songeait, peine inutile, qu'à soi-

1. Godeau à Mlle de Scudéry; de Vence, 19 avril, 1654.
2. 1659. Voy. édit. Berriat Saint-Prix.
3. Les détails dont les sources ne sont pas citées sont tirés de Tallemant, particulièrement des historiettes 147-149, 282, 290, et des notes de M. Paulin Pâris.

gner sa réputation. Il négligeait l'hôtel de Rambouillet pour suivre le Samedi, nouveau dispensateur de la gloire, cultiver Ménage, « qu'il craignait comme le feu, » caresser Gilles Boileau qui se moquait de la *Pucelle*, mais qu'il fallait empêcher de faire pis, et correspondre avec Costar qui avait médit de l'*Ode à Richelieu*. Costar, caractère faux et talent fade, avait beau distribuer publiquement à tout le monde, dans ses lettres imprimées, des compliments dont Pellisson avait sa part[1]; il ne plaisait à personne, et répugnait invinciblement à l'indulgente marquise de Rambouillet; il blessa, par sa critique de Balzac, jusqu'à l'obligeant Conrart, son intercesseur ordinaire auprès de Pellisson et de Ménage, quand il avait à réclamer leurs « bonnes grâces » et quelque service littéraire[2]: Conrart pardonna à G. Boileau ses plaisanteries sur Ménage en faveur des traits dont il atteignit l'archidiacre du Mans. Conrart l'affairé, régent de la jeunesse[3], protecteur de tout le monde, et toujours « aheurté à son sens[4], » avait un peu de morgue; l'aimable Pellisson, un peu de rancune[5]; le galant Ménage, beaucoup de malice. Chapelain vivait en cérémonie avec le premier, en froid avec le second, et, en attendant la rupture prochaine, en belle apparence d'amitié avec le dernier. Ménage, indépendant par caractère ou par amour-propre, satirique par humeur ou par goût, avait assez de jugement pour trouver la *Pucelle* détestable, et trop peu de complaisance pour le dissimuler à son auteur. Il marche souvent seul, les coudées franches, s'écartant pour lancer son trait, rentrant dans les

1. Lettres (1658). L. 168. — 2. *Ibid.* L. 168, 265, 268.

3. *Conrart, toi qui m'as mis en tête la satire....* Une satire débute ainsi. Voy. Rec. cit., in-4°, 151, t. I, p. 931.

4. Lettre de l'abbesse de Caen, 12 mars 1659, au sujet de la candidature de G. Boileau à l'Acad., mss. Conrart, in-fol., XI, 1259.

5. Ancillon (*Mém. hist. et crit.*, etc., 1709), reproche vivement à Pellisson de n'avoir pas assez loué Conrart dans sa *Relation*, et prétend que celui-ci en eût du ressentiment. Il cherche encore d'autres querelles à Pellisson. Il est facile de voir que ce sont rancunes de protestant contre un *converti*. (Voy. le long article sur le *Grand* Conrart).

rangs que la peur lui rouvrait. Il eut toujours, si on l'en croit, « toute sorte d'estime et de respect » pour Mlle de Scudéry, Balzac, Chapelain, Costar, La Mothe Le Vayer, Desmarets, Patru, Corneille, Charpentier, Pellisson, Rapin (c'est dans cette confusion qu'il les nomme[1]) ; et il ne s'est jamais fait faute d'une critique ou d'un mot contre la plupart d'entre eux. Ami de presque tous les académiens, il se moqua d'eux et ne fut pas de l'Académie ; ami de Gombauld, il décria les *immortels* sonnets ; ami de Chapelain, il le railla, en fut assez maltraité dans la liste des pensions de 1662, se brouilla avec lui de son vivant, et lui décocha des épigrammes posthumes ; enfin, allié de Cotin le soir du *Misanthrope*, Vadius était ennemi irréconciliable de Trissotin la veille des *Femmes savantes*. Ménage tint toujours à se distinguer de ses confrères du Samedi ; il se détachait de leur groupe pour aller avec Sarasin chez le cardinal de Retz, chez Scarron, chez Ninon de Lenclos ; pédant à ses heures, il faisait le galant auprès de Mmes de Sévigné, Scarron, La Fayette, et Mlle de Scudéry l'appelait *coquet*.

Le désaccord qui existait entre les beaux esprits éclata surtout, en 1659, dans une affaire qui émut l'Académie, et qui nous est fort indifférente aujourd'hui, la candidature et l'élection de Gilles Boileau[2]. Les deux principaux intéressés étaient Gilles Boileau et Gilles Ménage, tous deux à la porte de l'Académie, l'un voulant entrer, l'autre voulant empêcher d'entrer son ennemi. Pellisson avait déclaré à Boileau qu'il romprait avec lui s'il publiait son *Avis sur l'Églogue intitulée Christine*. Il tint parole. Sollicité par Mlle de Scudéry, que Ménage avait gagnée à sa cause, il cabala avec celui-ci, se mit en campagne, gagna des académiciens, parla

1. *Observations sur la langue française*, II, 77.

2. Voy. les *Mélanges de littérature tirés des lettres manuscrites de M. Chapelain*, lettre à M. Huygens, 9 avril 1659 ; les Mémoires de Conrart ; d'Olivet, Notice de G. Boileau et lettre au président Bouhier (*Hist. de l'Acad.*, II, 407 sqq., éd. Livet) ; Lettre de l'abbesse de Caen, *loc. cit.*

une heure et demie contre le candidat, auquel il déniait honneur et probité, fut ajourné à huitaine pour apporter des preuves, n'en apporta pas, et eut gain de cause. Chapelain et Conrart s'échauffèrent beaucoup en faveur de Boileau, et l'on trouva, au Samedi, Théodamas bien « dur » de ne s'être pas rendu aux instances de Sapho. Mais Pellisson avait « d'autres affaires plus pressées » que de s'opposer toujours à cette candidature obstinée; et, six semaines après, Boileau eut sa revanche, qui brouilla définitivement Ménage et Pellisson, « ses ennemis irréconciliables, » avec Chapelain, son défenseur. Chapelain n'avait jamais été bien « persuadé de Pellisson [1], » qui le nommait respectueusement parmi ses maîtres, et par politique, je l'espère, plutôt que par conviction, le félicitait, à l'époque du « grand *Parturient montes* » de *la Pucelle*,

D'accorder la fureur avec le jugement [2].

Chapelain n'en était pas mieux disposé, et Pellisson se plaignait doucement de le trouver toujours parmi ses contradicteurs: « J'en appelle à M. Chapelain, dit-il, bien qu'il soit sujet à me condamner [3]. » La glace rompit comme on l'a vu.

Un des amis de Mlle de Scudéry avait échappé à la contagion de la vanité querelleuse. Mais le bon, franc et spirituel Godeau était devenu l'*Ermite mitré* [4], et, du fond de la Provence, dans une lettre à Mme de Rambouillet, dont le nom lui rappelait le temps des combats courtois autour de Job et d'Uranie, il regrettait de voir « la griffonneuse Sapho, » possédée elle-même de cette humeur de dispute, rompre avec deux vieux amis, « les moins griffonnants » que l'on connût. Les hôtes de Mlle de Scudéry lui échappaient. Le couvent prenait la regrettée Mlle d'Arpajon; Mme de La Suze ouvrait

1. Tallemant, hist. 149.
2. Vers sur Chapelain, rec. cit., in-4, 151, t. II, p. 247 sqq.
3. Même recueil, t. I, p. 379. *Vers en prose.*
4. Lettre à Mme de Rambouillet, de Vence, 27 septembre 1659.

son salon à tout le monde; Chapelain amenait à son amie « des gens ramassés de tous côtés, » remède désespéré qui faisait douter que « cela pût durer longtemps. »

Enfin, des ennemis et des transfuges de la préciosité, se formait contre elle une cabale qui allait devenir un parti. Pendant que les *importants* de la littérature, les Conrart, les Chapelain, les Pellisson, les Gombauld, les Ménage, siégeaient en un concile querelleur, un groupe à la fois plus indépendant et plus uni les observait et riait. On l'avait trouvé partout, dans les salons de la bourgeoisie où il était né, à Rambouillet, où son esprit l'avait introduit, chez Retz, chez Scarron, à l'Académie, au Palais. Aujourdhui enveloppé de toutes parts par la préciosité, il en respirait l'air gaiement, sans en être infecté. Il n'était plus tout à fait jeune; il avait passé par Richelieu et par la Fronde : les deux chefs avaient à peu près l'âge du siècle, c'étaient d'Ablancourt et Patru; les deux plus jeunes avaient dépassé trente ans en 1650, c'étaient Tallemant des Réaux et Maucroix. Ils avaient de jeunes alliés destinés à des fortunes diverses, mais qui eurent l'honneur de former avec eux, pendant quelques années, le parti du bon goût : les principaux étaient G. Boileau, Linière, Fourcroy, Furetière, et, pour clore cette liste par un nom qui la relie à un bel avenir, La Fontaine, ami commun de Maucroix, de Fourcroy, de Molière et de Despréaux. L'esprit de cette troupe n'était pas seulement l'esprit malin, « celui qui plaît le plus, » dit l'un d'eux[1] : c'était l'esprit critique, celui qui finit toujours par réussir en France, en un mot, le bon sens assaisonné: chaque quart de siècle a beau agiter et troubler la liqueur, c'est toujours le bon sens qui se dépose au fond du vase. Pour éclater en saillies chez les vieux maîtres, pour s'échapper même en espiègleries chez leurs élèves, l'esprit de ces fins railleurs n'en a pas moins un fond solide de jugement et de raison. Il portait partout, avec ses gaietés quel-

1. Tallemant, historiette 279.

quefois aventureuses, une critique vraie, un langage franc. Il petillait en bons mots, autour des piliers de la grand'salle[1], contre les mauvais avocats, auxquels Patru pouvait donner des exemples par son style, Maucroix des conseils par son goût, G. Boileau au moins de la circonspection par ses épigrammes; à l'Académie, contre les *politiques*, amis de l'étiquette et des députations complimenteuses, en haine desquelles Mézeray et Patru poursuivaient la compagnie des noms de *délibérante, disputante, remerciante*[2]; dans les salons, contre les mauvais vers que tous dénonçaient par leurs railleries, et contre la mauvaise prose que quelques-uns cherchaient à réformer en lui offrant des modèles. Ils n'ont de parti pris, pour ou contre personne; on n'est pour eux ni d'une école, ni d'un salon, ni noble ni vilain; on est, ou sot et vain, ou sensé. Ils censurent à la fois le méchant style des livres, le jargon des ruelles, les travers des écrivains, la sottise des Mécènes, la fatuité des grands seigneurs, les ridicules des bourgeois, la vanité de tout le monde; ils voient tout, et le disent, comme Patru et d'Ablancourt, ou l'écrivent, comme Tallemant. Ils ont peut-être eu quelque mérite à résister au courant: eux aussi chantaient les Amaranthe[3], et écrivaient des lettres aux Olinde[4], mais en riant de leur comédie. Si, pour rentrer dans le bon sens, ils revenaient de loin, ils revenaient toujours: nourri de romans par sa mère, Patru, à dix-neuf ans, chercha d'Urfé en Italie, « comme on cherche une maîtresse; » à trente, il consulta Cicéron dans sa bibliothèque, comme on consulte un maître. Leurs armes légères et piquantes éveillaient les esprits en les frappant, et ne les écrasaient pas. La critique de Balzac, judicieuse dans ses dissertations, est cérémonieuse et pédante. Ennemis des docteurs et des flatteurs, ils raillaient Ménage et « sa vision d'écrire en toute langue: » Despréaux

1. Voy. Causeries du Lundi, *Patru*, *Maucroix*.
2. Ibid., *Mézeray*, *Patru*.
3. Voy. les vers de Tallemant, rec. cit., 151, t. I, p. 891, 923, 939 sqq.
4. Patru, lettres mignardes à Olinde.

ne respecta pas ses vers latins, d'Ablancourt se défiait déjà de ses vers grecs. Ils s'amusaient de l'importance de Conrart, des cabales de Chapelain, « excuseur de toutes les fautes, » père de tous les ridicules; quant à Costar, ce Tartufe des lettres, « toujours sur le bien dire, » qui avait son Laurent[1], ils n'en disaient rien, ils le fuyaient. Conrart était surtout la victime naïve de leurs malices. Un jour d'Ablancourt lui faisait faire, « non sans suer que médiocrement, » un discours pour l'Académie d'Auchy; le lendemain de la journée des Madrigaux, il le forçait, le poignard sur la gorge[2], à envoyer à Sarasin, avec une lettre en vers, toute la poésie de la veille. Une autre fois, Tallemant lui demandait dans un sonnet flatteur les soins de sa muse, obligeante pour tant de monde, afin de l'aider à chanter la perte de sa maîtresse[3]. L'ironie les vengeait de la déférence que réclamaient leurs illustres amis, et ils s'accommodaient peu de leurs prétentions impérieuses. Une suscription de lettre brouilla Conrart avec d'Ablancourt; des exigences despotiques détachèrent de lui, à plusieurs reprises, et Tallemant et Patru. Cette indépendance frondeuse voulait être à l'aise partout. Ils faisaient asseoir l'Académie devant Christine; ils mettaient souvent des boules noires dans l'urne académique; ils secouaient la tête au prix d'éloquence fondé par Balzac. Ils ne relevaient que d'eux-mêmes et du bon sens.

Leur sens critique a rarement fait fausse route. Patru a pu interdire la fable à La Fontaine et l'art poétique à Boileau, comme Corneille, le théâtre à Racine; mais lui ni ses amis ne fermaient les yeux quand un chef-d'œuvre, condamnant leur prévision, les leur ouvrait, et ils les ont dessillés, sur bien des erreurs, à leurs contemporains. Ils ont pu se tromper sur un homme, mais ils ont vu clair dans les choses; ils ont maintenu le bon goût dans la vraie route où

1. Un valet « bien civil et bien disant. » (Tallemant.)

2. Mss. Conrart, in-fol. V, lettre en vers à Sarasin, *sur l'assaut des Madrigaux*. — 3. Rec. cité, p. 891.

ils donnaient la main à Malherbe et la tendaient à Boileau. Ils ne se contentèrent pas de faire au style ridicule cette guerre de plaisanterie qui allait si bien à leur verve et à leur humeur paresseuse [1]. Ils ont parlé, ils ont écrit, ils ont prêché d'exemple, Patru par ses plaidoyers, d'Ablancourt par ses traductions. Tous deux donnent au parti la maturité et la solidité. Ils portent en eux le génie français, le génie de la prose : c'est la prose qu'ils polissent et perfectionnent, séparément ou de concert, séparés pour composer, l'un ses discours, l'autre sa préface de l'*Honnête femme*, « un petit chef-d'œuvre, » unis pour écrire les *Huit oraisons*.

Le succès des *Huit oraisons* (1638) atteste l'autorité qu'avait déjà conquise le parti nouveau, où la valeur suppléait au nombre. Avec les nouvelles recrues des années suivantes, chaque jour fut une escarmouche. Maucroix ne quitta plus sa chère ville de Reims, où *Thyrsis* devint chanoine (1647) : mais restaient les plus hardis et les plus bruyants, que Tallemant appelle volontiers de *petits garçons* ou de *petits fous*, soldats d'aventure qui s'oubliaient quelquefois dans leurs reconnaissances au milieu du camp ennemi ; ils n'y demeuraient pas longtemps : ils y laissaient les mauvais vers qui leur en avaient ouvert l'entrée, et en rapportaient de bonnes épigrammes qui la leur faisaient fermer. C'est de cette façon qu'ils traversèrent les salons de Ménage et de Mlle de Scudéry. G. Boileau était « la terreur des poëtes » depuis qu'il avait fait rire aux dépens du caustique Ménage ; il harcelait les travers les plus opposés, ceux de Costar, ceux de Scarron ; son amitié pour Cotin n'était qu'une malice contre son frère, ses égards pour Chapelain, un calcul de son ambition académique. Linière n'épargnait pas un seul de ceux qu'ils appelaient les « tyrans des belles-lettres ; » il eut même le mauvais goût de chansonner la laideur de Pellisson, qui ne faisait rien à l'affaire. Il prétendit, en outre, mettre la désertion dans le

1. Voy., sur cette paresse, Tallemant, hist. 257 (d'Ablancourt); Ste-Beuve; Causeries (Patru); d'Olivet.

salon de Mlle de Scudéry. Il écrivit à Mme de La Suze : « Madame, je vous envoie ces épigrammes, qui sont cause que les Conrart et les Chapelain me craignent plus qu'ils ne m'aiment. Le siècle m'est obligé d'avoir généreusement publié leurs défauts et d'avoir dessillé les yeux de ceux qui les tenaient pour des oracles. Ce n'est pas qu'on ne vît leurs imperfections, mais on n'osait pas les découvrir et parler contre ces tyrans. Je n'ai jamais mieux fait que de m'ériger en satirique[1]. » Mme de La Suze resta fidèle à ses amis, et persifla Linière et le ton ridicule qu'il prenait. Elle le remercia de son dévouement pour le siècle et se mit, avec une naïveté jouée, au nombre des aveugles « qui croyaient que M. Conrart savait plus qu'on ne pourrait apprendre, que les sonnets de M. Gombauld étaient incomparables, et que l'admirable Sapho n'avait pas tort d'estimer M. de Pellisson. Pour moi, j'ai trouvé tant d'esprit en tous ses discours, et je m'y suis tellement attachée quand je l'ai entendu parler, que je n'ai jamais eu le loisir d'observer son visage, et je ne pensais pas que les hommes dussent se piquer de beauté. » Elle continue ainsi et n'oublie dans ses éloges ni Chapelain, ni Ménage, ni Costar. On voit quelles étaient les victimes des railleurs. Linière, l'année suivante, dans une pièce de vers[2], rappelle à Mme de La Suze cette lettre où elle l'a « malicieusement poussé, » et en la priant, ironiquement à son tour, d'intercéder auprès de ceux qu'il a offensés, il les raille encore. C'était en 1656, l'année la plus animée de cette lutte entre le bon sens et le faux goût; le public recevait à la fois les *Provinciales*, la *Pucelle*, l'*Avis à Ménage*, un volume de *Cyrus*, un volume de *Clélie*, la *Précieuse* de l'abbé de Pure, le *Discours sur les Œuvres de Sarasin.* Pellisson seul relevait son parti par son *Discours*, dont Chapelle et Bachaumont s'entretenaient jusque dans Montpellier. Mais l'année était mauvaise pour les précieux. Leurs ennemis, chassés des

1. Mss. Conrart, in-fol., XI, p. 281, lettre d'Avril 1656. La réponse, *ibid.*
2. Rec. cit., 145, p. 113.

Mercredis et des *Samedis*, allaient s'entendre chez l'abbé de Marolles, bien étonné sans doute de se voir chef de conspiration contre ceux dont il enregistrait si complaisamment les dons littéraires. Un autre abbé se joignait à eux, Montereul *le Fou*, poëte vif et gai, « douze fois plus étourdi qu'un hanneton, » disait Mme de Sévigné, et digne par ses qualités et ses défauts d'entrer dans leurs rangs.

C'est ce parti, né au sein de la bourgeoisie sensée, railleuse et indépendante, qui produisit enfin Boileau. Boileau n'avouerait peut-être pas tous les prédécesseurs qu'on lui donne. Il y a, dans cette grande famille bourgeoise dont on pourrait commencer la généalogie à Villon, pour ne pas remonter plus haut, plus d'un ancêtre compromettant, plus d'un père, mort hier ou vivant encore, vieux et oublié, dont le nom rappellerait les moins pardonnables écarts. Mais le bons sens vif et piquant est, chez elle, un fonds qu'on se transmet toujours, et il faudra bien qu'on arrive à en faire bon usage; la séve circule et s'épure, non pas tout à fait de Lhuillier à Chapelle, son fils, mais de Gilles Boileau à Nicolas Boileau, son frère. Boileau ne peut donc renier absolument, ni dans le passé ni dans le présent, ceux qui ont servi le parti dont il est devenu le chef. Les Linière, les Furetière, enfants perdus de la bonne cause, préparèrent, par leurs escarmouches, le grand combat que conduisit Boileau. Il n'en est pas parmi eux de si discrédités aujourd'hui (je ne parle pas de Patru et d'Ablancourt, que Despréaux proclama toujours ses maîtres et ceux de la France) à qui il n'ait donné, de près ou de loin, tôt ou tard, quelque gage de sa sympathie littéraire : s'il a déchiré les certificats, ils ont été valables à leur date. Il publia les œuvres de son frère, il demanda pour Furetière le pardon de l'Académie, il félicita Linière d'avoir déclaré la guerre à la *Pucelle*, et il se rencontra avec lui chez Furetière pour faire contre Chapelain la parodie du premier acte du *Cid :* il n'aurait pas dû, plus tard, railler sa pauvreté.

Arrivés à Boileau, il faut nous arrêter : son avénement est la déchéance des précieux. Le salon de Mlle de Scudéry va se dépeupler et se fermer. Ysarn retourne dans le Midi, se convertit et se marie. L'abbesse de Malnoue réside et fait des règlements pour sa communauté[1]. Chapelain devient critique royal. La goutte oblige Conrart à résigner ses fonctions de secrétaire du roi, de l'académie, du Samedi. La renommée passe à Mme de La Suze, auteur d'élégies admirées par Boileau, et à Mme de Villedieu, élève de d'Aubignac, qui, non contente sans doute du succès de Molière, mettait en vers les *Précieuses ridicules*, et accumulait les épigrammes contre Chapelain pour les envoyer à M. de Saint-Aignan, l'ami des hôtes du Samedi[2]. La réaction était donc générale contre la préciosité. On ne peut nier que la verve de Mme de Villedieu et la poésie passionnée de Mme de La Suze n'effacent à bon droit ces petits caquetages. Boileau leur en savait gré et les prenait pour des alliées dans sa campagne contre le goût fade. C'était le temps où il composait, et récitait de mémoire dans les salons, son dialogue des *Héros de roman :* il faisait à Mlle de Scudéry le sacrifice du petit succès que lui eût assuré la publication de son ingénieuse parodie. Ce succès personnel n'était plus nécessaire à la cause générale du bon goût : tout les salons riaient du Samedi, le Samedi finissait, et Pellisson allait, lui aussi, disparaître de la scène pour entrer à la Bastille.

Quand il en sortit, cinq ans après, les salons copistes du Samedi avaient fini avec lui ; la place était nette ; Boileau régnait, et Racine était à la veille d'*Andromaque ;* les salons qui n'avaient pas subi la mode de la préciosité et avaient cultivé librement les lettres, la philosophie, les sciences, florissaient plus nombreux que jamais. Mersenne et Habert de Mont-

1. Voy. sur la retraite ou la mort de plusieurs hôtes de Mlle de Scudéry, les lettres d'Octavie à Zénocrate (l'abbesse de Caen et de Malnoue à Ysarn), mss. Conrart, in-fol., XI, 1251 sqq.

2. Tallemant, hist 446. Rec. cit., 151, II, 285.

mor avaient des imitateurs dans Rohault et dans Bourdelot; Chantereau-Lefèvre, un successeur dans le premier président de Lamoignon. La marquise de Sablé introduisait, dans sa retraite dévote et mondaine de Port-Royal, les petits vers et la métaphysique galante, mais sans préjudice pour la métaphysique cartésienne, pour les Maximes de La Rochefoucauld, même pour la physique. Mme de La Fayette prenait le rôle que son amie venait de quitter au Marais, en attendant qu'elle le transmît à Mlle de Lenclos. La spirituelle et savante Mme de La Sablière avait ouvert son salon en 1665; celui de Mme de Coulanges était dans toute sa verve et son éclat. L'esprit étincelait dans la conversation, et dans les lettres, qu'on aimait à s'écrire; mais les petits vers n'y gâtaient plus la prose, et si, quelquefois, l'on causait sans s'entendre, comme il est arrivé à Mme de Sévigné chez Gourville, c'était pour en rire. Chez le comte de Brancas, Boileau lisait une satire devant Mme Scarron et Mme de La Sablière. Molière lisait *Tartufe* chez La Rochefoucauld, chez Ninon de Lenclos, chez Habert de Montmor, chez Mme du Plessis-Guénégaud. On ne parlait plus du triumvirat de *Théodamas*, d'*Aristhée* et d'*Herminius* assemblé chez *Sapho*, mais des réunions de MM. Racine, Boileau et Molière, rue du Vieux-Colombier. Que tous ces noms nous éloignent de *Tendre* et de *Billets-Galants!* Ces salons, représentants de l'esprit nouveau, dont quelques-uns reçurent Pellisson au sortir de la Bastille, n'étaient pas un chemin qui pût le rapprocher du Samedi, si le Samedi eût été ouvert encore et qu'il l'eût cherché. Mais il ne retrouva que la maison d'une amie : le temple avait disparu. A mesure qu'on avance dans le siècle les traces s'en effacent. Ce n'est plus, pour ceux qui se le rappellent encore, qu'une ruine curieuse où ils vont, afin d'y retrouver des souvenirs de jeunesse, comme Mme de Sévigné, faire de mémoire quelque pèlerinage solitaire. Ainsi allait Mme Deshoulières, par dévotion littéraire et archaïque, voir les bords du Lignon, remontant plus haut encore le courant d'un siècle fini.

V.

Si, dans un siècle où les salons dirigèrent les esprits et gouvernèrent la littérature, le Samedi fit beaucoup de mal et un peu de bien, une part des blâmes et des éloges qu'il mérite revient à Pellisson qui y régna. Heureusement pour Pellisson le mal passa, le bien resta. Mesurons, pour terminer, l'un et l'autre.

Le mal a été dit bien souvent. Je ne ferai que le résumer brièvement tel que je le comprends. Le premier tort du salon de Mlle de Scudéry a été de venir trop tard; l'à-propos est un grand point dans les lettres. L'hôtel de Rambouillet avait été utile. La postérité immédiate, que les défauts choquent plus, parce qu'elle les voit de plus près et qu'elle en souffre encore, a enveloppé dans la même moquerie Arthénice et Sapho; et Boileau lui-même, qui, pour un juge, aurait dû se mieux informer, confondit souvent l'hôtel de Rambouillet, le salon de Mlle de Scudéry, et l'hôtel de Nevers. De nos jours on a peut-être fait la part trop belle à l'hôtel de Rambouillet: le succès le gâta à la fin, de roi il se fit despote, et l'on sait ce qu'il imposa; mais quand, pour la première fois, il jugea en maître les choses de l'esprit, la langue et la littérature, à peine échappées aux tentatives malheureuses de Ronsard, incertaines entre Desportes et Regnier, entre Mlle de Gournay, qui voulait parler comme Montaigne, et Coëffeteau, qui voulait écrire comme les anciens, ne savaient où prendre une assiette et se fixer. Mme de Rambouillet leur ouvrit son salon pour qu'elles y cherchassent et y proclamassent leurs lois. Ce séjour leur fut profitable. On n'y disait pas toujours de petits vers : c'est là qu'on lut Balzac, qu'on admira Descartes, que le grand Condé pleura aux vers du grand Corneille; c'est là qu'on aima la langue française dans les traductions de d'Ablan-

court; c'est là que Vaugelas recueillit pour elle des exemples et des règles : si l'éloquence et la poésie allèrent plus loin que Rambouillet avec Pascal et Racine, la grammaire ne dépassa guère les limites où il l'arrêta.

Quand l'hôtel de Rambouillet se ferma, la langue connaissait sa route et sa force. Pourquoi l'enfermer de nouveau dans un salon et l'y nourrir de sucreries comme un enfant? Entreprise vaine, où le salon de Mlle de Scudéry se ridiculisa entre tous. Se réunir pour causer, discuter, juger, c'est un droit de tout instant : se constituer en tribunal, il n'en était plus temps. Le public passa en riant, et le Samedi s'agita dans le vide. Il persista à prétendre avoir de l'esprit à part, ce qui l'obligea à se faire une langue à part. Autrefois la cour et la ville parlaient comme Rambouillet; sa grammaire et sa rhétorique étaient ouvertes devant tout le monde. Le Samedi eut ses mystères et ses initiations. On y proscrivit le mot simple, il était trop clair; le mot propre, c'est celui de tout le monde; on laissa son nom à la porte, pour prendre un nom symbolique; on jeta sur la poésie un voile épais de métaphores et d'allégories; on traîna la prose dans tous les sentiers sinueux de la périphrase énigmatique. C'est ainsi que les précieuses travaillaient à altérer ces belles qualités que les écrivains, les gens de goût de Rambouillet, et, avec eux Vaugelas, avaient données à la langue. Vaugelas disait, en 1647 : « Les gens de lettres, s'ils ne hantent la cour et les courtisans, ne parlent pas si bien ni si aisément que les femmes ou que ceux qui, n'ayant pas étudié, sont toujours dans la cour. » Saumaize écrivait, quatorze ans plus tard : « Selon les précieuses, une pensée ne vaut rien lorsqu'elle est comprise du vulgaire[1]. » Ces deux phrases mesurent la distance qui sépare Rambouillet du Samedi. Le Samedi commença comme Rambouillet avait fini; il tourna dans un cercle étroit de niaiseries; il n'est jamais sorti du madrigal

1. *Grand Dictionn. des précieuses*, 1661.

en prose ou en vers. On connaît la doctrine du temps : il faut être amoureux pour être *honnête homme* : ce n'est pas seulement d'Urfé ou Mme de Sablé qui le dit ; Sarasin, Chapelain, Ménage, un intrigant spirituel, un homme grave, un pédant, en demeurent d'accord après une longue discussion. La galanterie est une vertu sociale : le Samedi ne lui a pas imaginé ce rôle, seulement il l'a rendu ridicule. Il a réduit tout à la galanterie, et la galanterie au madrigal. Le madrigal peut s'allonger en épître, se diviser en stances, suivre les évolutions d'une ode, dialoguer dans une idylle : il reste partout et toujours madrigal. Mlle de Scudéry, qui ne se prétend pas sujette à la maladie de la rime, « dont elle est bien aise, » sent pourtant qu'un madrigal « fourmille » dans sa tête, comme les madrigaux, dit-elle, dans celle de Pellisson le 20 décembre 1653 : « il faut qu'il en sorte[1]. » Toute sa prose n'est que madrigal. Les initiés du Samedi ne voyagent que pour faire des relations, et ne font des relations que pour y mettre des madrigaux[2], et on ne leur répond, de Paris à Lyon, qu'en madrigaux. Ysarn était à Lyon, Mlle de Scudéry lui écrit : « Je fus diligemment chercher votre cœur au lieu où vous assuriez de l'avoir laissé, afin d'en avoir tout le soin qu'on a des choses les plus précieuses.... Je ne l'ai jamais pu trouver, et il faut assurément que vous l'ayez emporté sans y penser, et qu'on vous l'ait dérobé en chemin.... etc., etc.[3]. » Au voleur ! crierait Mascarille. Si le Samedi ne met pas comme lui toute l'histoire romaine en madrigaux, il met au moins tout *Cyrus* en couplets sur l'air *de la Duchesse*[4], et il tire un madrigal d'une lettre de Cicéron[5] : « .... Oui, mademoi-
« selle, *je brusle*. Ce terme vous choque-t-il ? Je vous le ferai
« voir dans Cicéron, d'où j'ai tiré tout le reste. » Tout ce que

1. Lettre (vers et prose) à M. du Raincy, du 28 sept. 1647. (Mss. Conrar in-fol., IX, 901.)
2. V. le Voyage d'Ysarn en Languedoc, ou *Relation de Thyrsis*, déjà citée.
3. L. sur la relation précédente, 19 juin 1854, mss. Conr. in-fol., V, 621.
4. C'est ce que fit un jeune précieux. (V. Tallem., hist. 435.)
5. Ad Lucceium, *Ad fam.*, V, 12. — Rec. cité, 151, t. II, p. 53.

je fais a l'air cavalier, dit Mascarille, cela ne sent point le pédant. Je sais bien que cette galanterie à toute outrance n'était que convention, et qu'on le savait. Raison de plus pour s'arrêter, ne pas pousser la littérature dans ces extrémités, et ne pas enter le grotesque sur le faux. Je sais aussi que les précieuses reçurent gaiement, même pendant leur triomphe, quelques épigrammes qu'elles prenaient pour des saillies de bonne humeur; que Segrais, incrédule un jour en matière de platonisme galant, leur dit que pour aller à Tendre,

> Le grand chemin et le plus droit de tous,
> C'est par Bijoux;

que Fourcroy se relève brusquement à la fin d'un sonnet, et s'écrie :

> Je suis las d'adorer, et j'ai mal aux genoux;

qu'Herminius, Herminius lui-même, obligé de faire des vers galants[1], peste contre « cette sotte mesure » qui le « fait enrager, » obéit, soupire, se venge à la fin par un éclat de rire, et, comme le berger Tircis de la chanson, au lieu de se jeter dans le précipice, « revient au petit pas. » Mais ce sont là de rares éclairs de bon sens. Le despotisme du madrigal a tué le Samedi : les rebelles se sont retirés pour passer à l'ennemi, les fidèles s'y sont perdus, après avoir dépensé en pure perte beaucoup d'esprit. Un roi de salon, si l'on me permet cet anachronisme, règne et ne gouverne pas : l'indépendance de chacun fait la force de tous : à cette condition, le salon vit et agit. Voilà ce que ne comprit pas Mlle de Scudéry, malgré le bon sens qui lui faisait repousser les noms de *femme savante* et de *bel esprit*, « le plus fâcheux métier du monde, » dit-elle à Pellisson; elle s'est spirituellement moquée des « gazouillements » que celui-ci prêtait à la Seine;

1. Vers sur l'air de *la Duchesse*. (Recueil manuscrit du P. Ange, cité par M. P. Pâris, note à l'hist. 435 de Tallemant.)

elle a écrit des choses fines et sensées; ses lettres à Godeau sur les événements de 1650 et 1651 sont simples et naturelles, et quand elle compte les potages et les poissons du dîner de M. le chancelier, en ajoutant, « jugez du reste! » cet enthousiasme prosaïque eût exaspéré Bélise :

Je me veux mal de mort d'être de votre race!

Singulier contraste qu'offrent avec eux-mêmes et Mlle de Scudéry et Pellisson ! Tous deux ont eu en beaucoup de choses le jugement droit, l'âme élevée, la raison sérieuse; et ils disent gravement des niaiseries : tous deux valent mieux que leur réputation, et ils la méritent. On n'est pas impunément chef d'école ; on n'a pas même l'avantage d'être oublié :

Une tête empanachée
N'est pas petit embarras....
Les petits en toute affaire
Esquivent fort aisément :
Les grands ne le peuvent faire.

Ces débauches littéraires, justiciables de la critique, sont fort innocentes devant un autre tribunal : la corruption du goût ne servait pas de masque à la corruption des mœurs, et les précieuses ne se croyaient pas quittes envers la morale par la pruderie du langage. C'est bien un mérite à une époque où la politesse de l'hôtel de Rambouillet n'avait complétement *débrutalisé*[1] ni les mœurs ni la langue. On sait les étranges histoires du temps, les hardiesses du théâtre, les nudités bouffonnes de certains vers qu'on adressait à des dames, à une *jeune quêteuse :* Pellisson lui-même n'y voit souvent qu'une *galanterie*[2]. Les esprits étaient raffinés, les mœurs souvent grossières. Le tort de Mlle de Scudéry et de ses amies, qui voulurent nettoyer la langue de quelques ordures, est d'avoir subtilisé en cela comme en tout. Je ne vois

1. Mme de Rambouillet, pour se vanter de la chose, créa le mot.
2. *Hist. de l'Acad.*, article *Vaugelas.*

pas ce que la langue aurait gagné à garder certaines crudités : Molière, pour en avoir rejeté d'année en année le peu qui restait, a-t-il une verve moins franche? Mais le Samedi passa à côté du mot simple et juste qui était tout près du mot grossier, et, courant après les périphrases voilées, ne le retrouva plus. Au lieu de faire la langue chaste, il se fit une langue prude. Ce mélange de pruderie et de galanterie devint aussi bizarre et aussi choquant que les raffinements de Rambouillet se heurtant tout à coup aux gros mots. Les précieuses ont failli faire plus de mal à la langue en l'énervant que de bien en l'épurant, et l'on se moqua avec raison des Cathos et des Madelon qui permettaient aux Mascarille de les entretenir de leur furieuse plaie et de découvrir leur *poitrine*, mais sans la nommer, ainsi que des Trissotin et des Vadius, à qui il était loisible de s'injurier et de se battre, mais non pas de *vomir des injures*.

Nous avons vu le mal que fit le Samedi; voici le bien. L'esprit avait reçu de l'hôtel de Rambouillet ses lettres de noblesse : il voulut lui donner plus, lui conférer ses droits de bourgeoisie. Ces droits, Rabelais, Calvin, Cujas, Corneille, Descartes, les avaient pris; Richelieu les avait fait enregistrer au parlement avec les lettres patentes de l'Académie. Mais la foule ne va pas aussi vite que les hommes de génie, et les lettres patentes sont des lettres mortes, tant que l'opinion ne leur donne pas la vie. Les salons précieux y ont mis un souffle et une étincelle : si peu que ce soit, il faut le leur compter.

Le XVIe siècle émancipa l'esprit; le XVIIe, l'écrivain, que le XVIIIe fit roi. Au XVIe siècle, un livre se frayait une route comme il pouvait, au milieu des bûchers et des mousquets. Pas de salon pour lui donner asile et l'acheminer pacifiquement vers le succès; on se battait à Jarnac ou à Coutras. La paix revint. Alors on quitte le camp et le manoir, on se cherche pour s'embrasser; *ire, redire juvat;* on se trouve tous les jours dans un lieu de rendez-vous, au centre de la politesse

et des plaisirs, à Paris, à l'hôtel de Rambouillet; on cause de tout, on lit l'*Astrée*, on voit jouer *Amaranthe;* on veut aussi s'essayer à faire des romans et des pastorales; tout gentilhomme saisit la plume. Il s'en défend, il est vrai, et le prend de haut avec le style et le public, une main sur l'épée : mais c'est pure fanfaronnade. Il s'est donné un maître dont il relève, le public, et tremble, fût-il Richelieu, d'être sifflé. Les grands seigneurs ne daignent pas se montrer au public, mais ils riment pour leurs amis, pour eux-mêmes : Condé fait des vers, les princesses de Rohan font des vers; MM. de Scudéry, de la Calprenède, Cyrano de Bergerac, qui s'estiment aussi nobles que des Rohan, font prose et vers; un cardinal-ministre croit faire des tragédies. Sur cette pente, on est entraîné; les grands seigneurs *anoblissent* la plume en la prenant, et ils doivent honorer les roturiers qui la tiennent bien. De quelque part que vienne le talent, de l'étude d'un procureur ou de la boutique d'un marchand de vin, il faut lui ouvrir le salon des duchesses; Corneille, Voiture, Godeau, Chapelain, Ménage, Tallemant, Mme Cornuel, Mme Pilou, le génie, le talent, l'esprit, y entreront. La gloire de l'hôtel de Rambouillet est d'avoir noblement accepté les conséquences de sa passion pour les œuvres de l'intelligence; ce ne serait rien aujourd'hui, c'était beaucoup alors de s'ouvrir à la roture.

Cependant l'émancipation des hommes de lettres (le mot est déjà employé) n'avait encore fait qu'un pas : les salons bourgeois, enfants de la Fronde ou héritiers de l'hôtel de Rambouillet, lui en firent faire un second.

La noblesse du sang daignait faire monter jusqu'à elle le talent, mais elle ne descendait pas jusqu'à lui. Elle revêtait ordinairement les hommes de lettres d'un titre de domesticité, elle en faisait ses secrétaires, ses bibliothécaires, ses gentilshommes de la chambre, ses introducteurs des ambassadeurs, les précepteurs de ses fils. Dès lors ils n'entraient pas dans ses salons, ils y étaient comme gens de la maison. Quand on

venait du dehors, il fallait laisser sa bourgeoisie à la porte; on s'affublait d'une particule comme d'un habit de cour, on s'appelait M. de Corneille, M. de Gombauld, M. de Voiture, M. de Gomberville, M. de Benserade; quiconque n'était pas exempté de ce déguisement par un nom qui eût ridiculisé la noble particule au lieu de s'en parer, devait prendre le masque. A cette condition, il pouvait élever la voix à côté des Guise et des La Rochefoucauld, et s'asseoir sur un pliant quand les jeunes ducs à dentelles étaient aux pieds des dames; et, quand il avait lu son sonnet ou sa tragédie, écouter et regarder, pour se former aux belles manières et au noble langage. L'hôtel pensait payer en leçons de bon ton les belles et bonnes choses que les auteurs lui lisaient, et ne se croyait pas en reste : ce qu'ils lui apportaient, ils le lui avaient emprunté, ils lui restituaient son bien. En général, la critique me semble avoir dit ce que la fréquentation de la société noble et élégante avait fait pour les lettres, plutôt que les avantages que celle-ci avait retiré de ce commerce intellectuel. « C'était un tribunal avec qui il fallait compter, » a dit Saint-Simon de l'hôtel de Rambouillet. Mais le bourgeois qui lisait son livre devant lui ne valait-il pas ses auditeurs et ses juges? Je veux bien que Voiture ait commencé à polir et eût pu polir tout à fait, s'il l'avait voulu, ses mœurs roturières, au milieu des femmes qu'il amusait de son esprit; mais n'a-t-il pas donné à tout son entourage un peu de sa verve? Je vois les défauts que Corneille puisa dans ces conversations où les sentiments se subtilisaient et les passions dissertaient, et l'hôtel de Rambouillet a le droit de les réclamer; mais ce que Corneille garde, ce qui est à lui, ce sont les beautés sublimes qu'il créait et que l'hôtel de Rambouillet méconnaissait quelquefois. Qu'est-ce que Balzac doit à l'hôtel de Rambouillet, où il vint pour la première fois en 1638? Pour y être prophète, c'est d'Angoulême qu'il parlait. L'obligation est donc au moins réciproque, et si l'équilibre n'est pas parfait, ce sont certes les écrivains qui ont plus donné

qu'ils n'ont reçu. En revanche, ils ont souvent gagné des défauts et des travers. La dépendance matérielle et morale où ils se trouvaient, liés par les fonctions, la reconnaissance ou l'imitation, à la noblesse élégante et lettrée, les induisaient en ridicule. Ils se reniaient. L'un d'eux, « tout plein du « Louvre, de Fontainebleau et de Saint-Germain, ne parlait que « cercles, que ruelles et que cabinets. D'ordinaire il appelait à « témoin la Reine, mère du Roi, et, presque toujours, Mme la « Douairière de Guise et Mme la Princesse de Conty; il n'al« léguait jamais à moins d'un Duc ou d'une Duchesse[1]. » Il fallait donc trancher du gentilhomme, il fallait être insolent et vaniteux. Mais les coups de bâton que faisait donner Balzac avaient moins de retentissement que ceux que recevait Boissat l'académicien. Voiture se battait souvent, mais il restait bourgeois en dépit de son épée : il la croisait la nuit avec Chavaroche, intendant de l'hôtel de Rambouillet, mais jamais il n'eût pu la mesurer au grand jour à celle d'un des grands seigneurs qui venaient à l'hôtel pour son esprit; et l'impertinente indulgence qu'avait pour ses libertés le duc d'Enghien était plus cruelle que les outrages prodigués par le prince de Conti à Sarasin.

On se réfugiait dans l'orgueil. Balzac était « un *animal gloriæ;* » l'âme de Voiture « n'était que vanité[2]; » Ménage « était vain à outrance; » Benserade et La Mesnardière avaient une « présomption enragée; » Cotin, un « orgueil invincible[3]; » rien ne pouvait ébranler, dans la phalange des beaux esprits,

Cette intrépidité de bonne opinion.

Je ne parle pas de Cyrano de Bergerac, de Scudéry, de La Calprenède; chez eux la fatuité devient d'une naïveté innocente, et d'ailleurs ils portaient l'épée de gentilhomme et

1. Balzac, *Première dissertation critique.*
2. Portrait de Voiture sous le nom de Callicrate, dans *Cyrus.*
3. V. Tallemant, aux h. de ces écrivains.

d'officier. L'orgueil des gens de lettres venait moins, chez quelques-uns, des applaudissements que recevait leur talent, que du dépit de leur naissance et du besoin de se redresser. La fierté les jetait dans la vanité, qui les rendait ridicules. S'il se trouvait un homme de génie assez grand et assez simple pour ne pas rebattre de ses mérites les oreilles de tout le monde, et pour se contenter de dire une fois dans sa vie,

Je sais ce que je vaux[1]. . . . . . ,

c'est qu'il ne comprenait rien à ces petitesses et n'était pas de ce monde. Corneille vivait avec ses héros et « pratiquait leurs grands âmes, » comme dit Montaigne.

L'orgueil tournait facilement au pédantisme. Quand la noblesse laissait tomber de haut ses politesses sur les roturiers, ils se guindaient et se gourmaient pour soutenir la dignité des lettres ; ils faisaient les *importants* dans les salons ; à l'académie ils faisaient les *politiques*[2]. Est-ce dans la bourgeoisie qui vit et rit chez elle, est-ce dans les Patru, les Perrot, les Maucroix, les Boileau, que l'on voit ces travers ? Non, mais dans la bourgeoisie que la noblesse laisse parvenir jusqu'à elle : le paysan invité chez son seigneur trouve l'assurance dans la sottise.

L'hôtel Rambouillet n'est certes pas responsable de tous les défauts qu'y apportaient les hommes de lettres ; Costar eût été sans lui « le plus pédant des galants, » et Chapelain, le plus compassé des importants. Mais, si les protecteurs

1. *Excuse à Ariste.* Cette épitre est antérieure au *Cid.*

Quand Corneille fut plus grand il fut plus modeste. Son amour-propre n'avait rien de la forfanterie pédantesque et bavarde de quelques-uns de ses confrères ; il ne cabalait point, *et ses vers en tous lieux* étaient ses *seuls partisans*. D'ailleurs, dit-il, avec finesse et bonhomie :

.... Faut-il s'étonner d'un poëte qui se loue?....
Nous nous aimons un peu, c'èst notre faible à tous.

2. « La politique de ces messieurs (Conrart et Chapelain) était de mettre des gens de qualité dans la compagnie (l'Académie). » (Tall., h. 149.)

avaient été moins orgueilleux, les protégés auraient été moins vaniteux; les mœurs étaient plus fortes que la grâce même de la marquise de Rambouillet, si bonne, si aimée de tous, et les hommes de lettres bourgeois ne se relevaient pas sans efforts de l'infériorité de leur rang; les plus habiles même ne réussissaient pas à paraître à l'aise. Ils étaient écoutés, respectés quand ils parlaient : qui eût eu plus d'éloquence que Balzac, de grandeur que Corneille, d'esprit que Voiture? Mais quand le poëte avait quitté ce brillant théâtre, quand cet éclat s'éteignait, et qu'il se retrouvait dans la rue, en manteau noir, et s'en retournait à pied, le masque tombait, il restait le bourgeois, mari de Mlle Corneille. On ne pouvait avoir de l'esprit, de l'air, des manières, qu'à l'éclat des lustres, entre les hautes murailles et les vastes fenêtres du salon bleu, et l'on eût cru volontiers, avec M. du Périer, qu'il fallait être gentilhomme pour être bon poëte[1]. Les salons bourgeois avaient un tort, leur naissance : le péché originel avait gâté l'esprit à sa source : bourgeois! c'est tout dire; il n'y avait rien à répliquer. Les gentilshommes y découvraient bien quelques diamants, mais diamants bruts, et ils se vantaient de leur donner la façon. « Monsieur, disait M. de Chaudebonne à Voiture, vous êtes trop galant pour demeurer dans la bourgeoisie; *il faut que je vous en tire.* » C'est ainsi que Voiture devint M. de Voiture et, dès lors, l'homme le plus spirituel de France. L'humilité forcée des beaux esprits bourgeois qui hantaient les grands ne pouvait se venger que par un peu de malice, et Chapelain, spirituel cette fois, disait à François Pajot, sieur de Linière, qui était à moitié gentilhomme : « La qualité de poëte est méprisable dans un homme de qualité comme vous[2]. »

Quant à la bourgeoisie indépendante, elle prenait gaiement

1. Segrais, *Mém. anecd.*, 1755, II, p. 10. Il ajoute : M. Pellisson ne demandait pas mieux que de lui faire du bien; mais, disait-il, à quoi pourrait-on l'employer? Il n'est occupé que de ses vers.

2. Carpentariana.

son parti de ces préjugés et de la grâce qu'on croyait lui faire en la recherchant. Elle riait des rieurs, fermait ses portes, allumait ses chandelles, et formait cercle sur ses chaises : l'esprit n'en valait pas moins : là, conseillers, procureurs, avocats, clercs, marchands, et leurs femmes, éclataient en saillies. On était maître chez soi, on jouait des comédies où l'on refusait d'admettre M. le comte de Soissons[1]. Il arrivait pourtant que les gentilshommes daignassent forcer les portes pour assister à ses assemblées et à ses bals : les Candale, les Bouteville entraient avec fracas, clouant le suisse sur la muraille et rouant les valets. La bourgeoisie prétendit, enfin, tenir salon, portes ouvertes et sans être dérangée ; elle voulut parler tout haut, dire son avis sur les choses de goût, garder pour elle-même et se débiter, chez elle, ses vers et sa prose. De tous côtés on s'assembla, on causa, on lut. Mlle de Scudéry, aidée de Pellisson, tint longtemps le plus fameux de ces salons bourgeois. L'idée était excellente. Mais, succédant à l'hôtel de Rambouillet, il fallait faire mieux que lui, en faisant autrement, car il avait été jusqu'au bout de la voie où il était entré. On s'émancipait : il ne fallait pas traîner la chaîne rompue et prêter à rire par une maladroite imitation, qui trahissait l'impuissance du copiste et donnait raison à l'orgueil du modèle. Mlle de Scudéry a compromis pendant quelque temps la meilleure des causes. Elle crut se faire honneur en appelant la noblesse qu'elle amusa, puis ennuya, et qui se retira : le Samedi resta seul avec ses ridicules, et ne tomba pas même avec la grâce qu'en dépit de ses fautes conserva jusqu'à la fin la noblesse de Rambouillet.

En disparaissant au milieu des sarcasmes il a au moins laissé le souvenir et le bienfait d'une tentative légitime dont ses contemporains recueillent immédiatement le fruit. La face du théâtre change : Louis XIV le déclare au seuil de son siècle. Il n'y a plus qu'un roi, sa cour, et les hommes de génie

1. Tall., h. 256.

qu'il y appelle ; il gouverne, défend, agrandit et éclaire la France avec Letellier, Colbert, Louvois, Vauban, Catinat, Duquesne, Molière, Racine, Boileau. Il continue et étend l'œuvre de Richelieu. Richelieu avait décrété et fait signer du roi de France l'établissement d'une aristocratie de l'intelligence à côté de l'aristocratie du sang. Il se tenait debout et découvert devant les envoyés de l'Académie ; devant l'Académie seule, le chancelier perdait son titre de Monseigneur ; l'Académie s'asseyait devant Christine reine de Suède, comme autrefois les poëtes devant Henri III. Les hommes de lettres d'ailleurs n'avaient pas attendu la création de l'Académie pour comprendre et maintenir leur dignité. Ils ne riaient pas tous sous l'outrage comme Boisrobert, et ne mendiaient pas tous les pensions, ou les bénéfices, avec l'avidité de Chapelain, ou la triste gaieté de Scarron. Cyrano de Bergerac ne prit qu'à contre-cœur un patron parmi les seigneurs de la cour ; Tristan l'Hermite déplora amèrement sa servitude ; Ménage refusa les offres du prince de Conti, « ne voulant pas de maître, » Gombauld, l'argent du duc de Longueville, « ne recevant que de son prince. » Il ne ferait pas une lâcheté pour la vie, a dit Tallemant qui reproche durement à Balzac de se dire très-humble serviteur *et pensionnaire* de Mazarin [1]. Patru mourut pauvre, Corneille demandait gauchement aux financiers et ne demandait rien au roi. Désormais c'est le roi, c'est la France qui subvient aux besoins honorables des écrivains qui travaillent à sa gloire. L'homme de lettres ne relève plus

1. Tallemant n'a ménagé ni les auteurs qui dédient

A messieurs les gens de finance
De méchants livres bien payés,

ni les Montauron, les Thoré, etc., qui les payent.

Despréaux :

Je ne sais point en lâche essuyer les outrages
D'un faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages....

V. l'épître qui sert de préface aux *Mémoires de Michel de Marolles*. Elle est pleine d'amertume. Cf. Lucien, περὶ τῶν ἐπὶ μισθῷ συνόντων.

du caprice des grands seigneurs ou de la fantaisie des coteries. « La protection d'un roi assujettit moins que la familiarité des grands seigneurs; ses lois peuvent être plus sévères, mais sa contrainte est moins habituelle[1]. » La politesse de l'esprit est désormais à la cour, et qui en donne les lois, sinon Molière, Boileau, Racine, que le roi consulte et respecte? Ils n'ont pas besoin de se faire gentilshommes pour être honorés, de se faire pédants ou importants pour être écoutés. La morgue est une faiblesse, et ils sont forts; la vanité est une petitesse, et ils sont grands. On sait ce qu'ils valent; ils n'ont pas besoin de le dire; ils ne se gonflent pas pour se donner de la dignité; il leur est aussi naturel d'être à la cour, qu'à un duc et pair. C'est à leur tour d'être modestes, car le roi les recherche et les aime : il retient Racine pour jouir de sa conversation et de ses lectures; il est parrain du fils de Molière et du fils de Lulli; il nomme secrétaire le musicien, le jour où il représente le Muphti du *Bourgeois gentilhomme*, il fait asseoir à sa table l'acteur que Scapin *enveloppe* d'un *sac ridicule;* il déclare, après leur mort, qu'il a perdu en eux *deux hommes qu'il ne recouvrera jamais*[2], et il répète avec Boileau que Molière est le plus grand génie littéraire de son siècle.

Ce sont là de beaux titres pour Louis XIV; ce sont de belles années pour les hommes de lettres, entre la servilité du passé et la liberté de l'avenir. Ils ne sont plus commensaux de grands seigneurs, ils sont de la maison du roi, et ils habitent chez eux, où ils s'appartiennent : Racine peut refuser, pour la table de famille, la table d'un prince. La Fontaine ne mutile pas ses contes pour entrer à l'Académie, comme Montesquieu ses *Lettres persanes;* Molière joue, par la volonté de Louis XIV, *le Tartuffe*, dans une ville où Voltaire ne pourra publier l'histoire de Louis XIV, où il ira bâtonné à la Bastille. La noblesse du XVII[e] siècle paya comme des

1. M. Guizot, *Corneille et son temps*, p. 58. V. Valkenaër, *Mém. sur Sév.*, t. II, p. 294.
2. Grimarest. V. Taschereau, *Vie de Molière*, 3[e] édit., p. 244.

serviteurs les hommes de lettres; la royauté du XVIII[e] les emprisonna comme des malfaiteurs : ils ont été honorés et libres sous Louis XIV. Pellisson fut du nombre de ceux qu'il distingua, qu'il éleva, et qu'il attacha le plus étroitement à son service. Pellisson n'avait point passé par le patronage des grands avant d'entrer dans la domesticité royale. Revêtu du titre d'une charge publique sans en exercer les fonctions, exerçant sans titre les fonctions d'une charge presque publique, il avait, sur cette limite indécise, joué un rôle dans l'État. C'est une seconde époque dans son existence, où les souvenirs, les goûts, les occupations de la première se mêlent à des travaux nouveaux et plus graves, prélude et cause lointaine de la troisième destinée où il sera conduit par le chemin de la Bastille et où il sera définitivement fixé par la protection de Louis XIV. Avant de servir Louis XIV il servit Fouquet. Reprenons l'histoire de sa vie en 1656.

CHAPITRE VI.

SUITE DE LA VIE DE PELLISSON (1656-1661).

I. Un discours au nom de l'Académie (1656). Deux lettres de critique, inédites. Autres lettres (1656). — II. Premiers bienfaits de Fouquet. Lettre de remerciement à Fouquet, inédite (1657). — III. Pellisson commis principal de Fouquet (1657-1661). De la nature de ses fonctions. Des Mémoires et instructions qu'il rédigea. Témoignages de Mazarin en sa faveur. — IV. Lettres à des protestants, publiées, et inédites (1658). La reine Christine à l'Académie française (1658). — V. Des services rendus par Pellisson à ses amis, aux écrivains pensionnés par Fouquet. Lettres en prose et en vers adressées à Pellisson par Corneille, La Fontaine, Scarron, Boisrobert, Sorbière, Lefèvre de Saumur, etc.

I.

Secrétaire du roi, académicien, prosateur, poëte et causeur de salon, lecteur assidu des anciens, Pellisson ajoutait, je pense, à ces occupations et à ces plaisirs des études plus sérieuses et plus secrètes qui préparaient en lui presque un homme de finances. Cette souplesse d'esprit et cette complaisance d'humeur étaient déjà peut-être sa grâce la plus séduisante, et donnaient au moins un certain prix à des œuvres où l'on en chercherait vainement un autre. « Il est ca-
« pable de tant de choses différentes, dit de lui Mlle de Scu-
« déry, que je lui ai vu faire en un même jour des haran-
« gues, des lettres d'affaires, des billets galants, des chan-
« sons, des vers héroïques, et des vers d'amour.... Il les

« fait même dans le tumulte d'une grande compagnie, il les « fait comme s'il n'y songeait pas[1]. »

Des harangues, Pellisson devait aimer à en faire : le style de cérémonie lui convenait fort bien; il s'en revêtait à merveille, et sut toujours l'ajuster à la mode du jour. Plus tard, il donna à son style académique l'ampleur et l'éclat qu'exigeait l'apparat de la cour de Louis XIV[2]. Le 6 janvier 1656, si ce n'est pas encore le grand roi en habit d'or et en perruque qu'il complimente, c'est déjà « Monseigneur le chancelier, » nouvellement rappelé aux Sceaux.

«.... Ce que le roi vient de rendre à vos grands services, « nous pensons l'avoir reçu. Votre gloire est la nôtre; si « vous la regardez sans émotion, nous vous admirerons, « Monseigneur, mais nous ne saurions vous imiter... Souf- « frez que nous en soyons plus touchés que vous, et qu'on « reconnaisse à cette marque à quel point nous sommes tous « en général et en particulier vos très-humbles etc[3]. » Ce ton pénétré, cette revendication sérieuse du droit d'être ému, suivie d'une révérence générale, donnent un tableau complet.

Autre sujet, autre style. Ces contrastes ont leur intérêt. Un matin Pellisson a discuté le texte d'un passage de Tacite avec M. de Peyrarède, gentilhomme huguenot de Bergerac, fort pédant, mais quelquefois bon critique[4]. Le soir il résume et complète, la plume à la main, toute la controverse, et l'envoie, en une lettre, à son adversaire[5]. Ses explications sont longues, pleines de redites; mais sa critique est juste et lucide : il est entré du premier coup dans le vrai sens de

1. Portrait d'Herminius.
2. Il fut, a dit M. Sainte-Beuve, le *Fontanes* du siècle de Louis XIV.
3. *OEuvr. div.*, II, p. 12.
4. V. Bayle, *Dict.*, et les additions de Joly. — Tallem., h. 424.
5. Rec. cit., 145, p. 129, l. du 10 mars 1856. Le texte adopté par Pellisson diffère peu de celui de M. Burnouf. *Ad ea Vologeses.... rescripsit illum locum tempusque consilio destinatum quo de Armeniâ cernerent; adjecisse Deos (dignum Arsacidarum) simul et de legionibus romanis statuerent.* Ann., XV, 14.

Tacite. Si l'on veut des leçons nouvelles, il en imagine; il est à l'aise au milieu des textes latins; il connaît d'ailleurs *le dictionnaire d'Estienne*, *Nonius Marcellus;* il allègue Plaute « et la note de Taubmann » : mais il est de l'avis de ce Turnèbe qui, selon Montaigne, « n'avait de pédant que le port et la robe : » les interpolateurs et correcteurs changent tout et ne corrigent rien. « Vous vous moquerez de tout cela, » dit-il un peu malicieusement à « ce bon M. de Peyrarède » qui avait le défaut de prendre tout au sérieux[1], « mais le bon est que je ne m'en moque pas moins que vous. » Je crois que Balzac ou Ménage n'auraient pas fait si bon marché de leur latin et de leurs *leçons*.

Pellisson se rencontra dans une autre joute d'érudition avec Chapelain, Balzac et M. de Montausier. Les portefeuilles de Conrart contiennent un grand nombre de lettres de Cicéron traduites sans doute par ses amis[2]. Jamais peut-être on n'a si souvent traduit cette correspondance: celui-ci donne le recueil entier des lettres familières, celui-là quelques livres, tel autre un choix, un quatrième deux lettres[3]. Parmi celles qu'on trouve chez Conrart, deux paraissent avoir eu beaucoup de succès : ce sont la lettre de Cicéron à Lucceius, dont on sut tirer un madrigal en prose, et la lettre de Sulpitius à Cicéron, toutes deux bien connues. Celle-ci souleva une grande discussion qui se concentra presque tout entière sur un mot : *credo* était-il, dans cette lettre, ironique ou sérieux[4]? On écrivit traductions, objections, réponses[5]. Conrart, qui était bien aise de paraître comprendre le latin, mène l'affaire, écrit de tous côtés pour recueillir des avis. A quel-

1. V. Balzac, *L. à Costar*, 1659, et 8e dissert. critiq.
2. V. particulièrement Rec. cit., 151, I, 47-55; II, 53-117.
3. Fourcroy, deux l. à Marius (VII, 1, 2). V. *Notice sur les trad. de Cicéron.* (*OEuvr. de Cic.*, éd. J. V. Le Clerc t. I.)
4. Ad fam., IV, 5 : *Licitum est, credo, pro tuâ dignitate, ex hâc juventute generum eligere, cujus fidei liberos tuos te tuto committere putares.*
5. Ms. C., in-fol., V, 1, 199. La lettre, puis *Observ. sur*, etc.; enfin *Défense* de la traduction.

qu'un il envoie son laquais avec les pièces du procès : il faut répondre sur l'heure. Le critique mis en demeure voudrait bien se dispenser d'une sentence motivée par « un gaillard *non liquet :* » mais il redoute Conrart, qui, dernièrement, au sortir de l'Académie, lui a fait « une belle peur pour deux ou trois paroles dites à la légère, » et, en le persiflant un peu, il lui envoie une dissertation de notable étendue[1] : bref, ce fut une voix pour l'ironie du *credo*. Le procès traversa la France, et Balzac fut prié de le soumettre à M. de Mautausier, alors gouverneur de l'Angoumois. Le gouverneur était absent pour des affaires plus graves[2]; Balzac prit sur lui de répondre à sa place, mais non pas de décider. Il déclare qu'en somme *Sulpicius a eu tout le tort en cette affaire,* et qu'il aurait dû être plus clair. Excellente conclusion ! Mais elle apaise la querelle et s'exprime en latin, double malice qui dépitera Conrart. « Si vous ne voulez pas, ajoute Balzac, vous douter de ce « latin, l'excellent monsieur Pellisson vous l'expliquera, « avec lequel vous avez des entretiens si particuliers. Il y a « bien plus à gagner qu'avec moi ; car, outre que mon éru- « dition est fort médiocre et au-dessous de la sienne d'un « espace presque infini, le poids de mes maux m'abat de « telle sorte que je pense être insupportable à tout le monde, « comme je le suis à moi-même[3]. » Je crois que Balzac a rencontré le nom d'un des contestants. Quelques corrections de la main même de Pellisson se voient sur la copie de la traduction conservée par Conrart. La *Défense* par laquelle on justifie les passages attaqués de cette traduction témoigne un sentiment juste et sûr de la latinité[4], que la lettre à M. de Peyrarède atteste déjà chez Pellisson. Enfin le sens vrai donné par le traducteur à la phrase controversée, où

1. Ms. C., in-fol., XVIII, p. 57 sqq.

2. Balzac, XXV° dissert. critique, à Montausier, sur une période de la lettre à Sulpicius (ce n'est pas la période contestée).

3. Balzac, XXIII° dissert. crit., à Conrart. Avis sur la traduction d'une période , etc. (c'est la période contestée).

4. Par exemple au sujet du sens de *pro tua dignitate.*

l'ironie aurait été en effet une vivacité déplacée, que Pellisson, si délicat et si mesuré dans ses Défenses de Fouquet, ne se serait pas avisé d'y trouver, est, avec les autres preuves, une raison de lui attribuer la traduction de la lettre. Sans doute on en a fait une bien grosse affaire, et Conrart s'échauffe beaucoup pour trois lignes de latin dont il réfère à *M. le lieutenant général, pour le Roy, d'Angoumois, Saintonge et Alsace.* Mais j'aime à trouver ce coin de l'antiquité dans le fatras du Samedi et au milieu du bruit de la Fronde. C'était l'époque où Balzac regrettait amèrement de ne plus rien voir *de la boutique des Elzéviers*, où les vers de M. Ménage ne lui arrivaient plus à Angoulême, où les partisans arrêtaient souvent sa correspondance avec Conrart. La lettre de Sulpicius arriva au moins jusqu'à lui : elle valait bien les vers de M. Ménage.

Il n'était pas rare que des lettres traversassent la France et entreprissent des voyages, chose sérieuse alors, portant dans leur pli une glose savante, une correction; les petits vers n'avaient pas le privilége de la poste, et Pellisson, qui faisait venir de Toulouse le *Hérisson* de M. de Chauvart, y envoyait des questions critiques à M. de Fermat sur certains passages corrompus du traité de Frontin *De aquæ ductibus*, et en recevait réponse avec discussion de textes, et éclaircissement sur les tuyaux appelés *aquarios* qui « étaient quatre en nombre[1]. » Nous sommes aussi loin que possible du Samedi.

Pellisson ne l'a cependant pas quitté. Il le charme à Paris, et quand l'été le disperse, il le suit à Athis, où se rendent chez Conrart, pour y passer une « partie des vacations, » comme Mlle de Scudéry, pour y passer une belle journée, comme Mmes de Sablé, de Montausier, de Rambouillet,

1. Lettre de M. de Fermat à Pellisson, 26 décembre 1656 (*Œuvres div.* de Pellisson, II, 451.) Pellisson lisait-il Frontin? ou le consultait-il pour quelque affaire qu'il eût à rapporter au sceau? ou d'Ablancourt, qui traduisait les *Stratagèmes*, avait-il besoin de l'avis d'un savant, et le demandait-il à Fermat, par l'entremise de Pellisson? On peut choisir entre ces hypothèses.

toutes les héroïnes de l'esprit : dès lors Athis est le séjour des grâces, *Carisatis*.

Pellisson avait tant de regret de le quitter qu'il confiait ses peines à la Seine et l'induisait en bel esprit jusqu'à s'attirer les reproches railleurs de Mlle de Scudéry [1]. Il voulut s'amender docilement et promit d'écrire « comme un bon homme, sans esprit, sans façon, en faisant autant de ratures que de lignes [2]. » Quand on écrit sans façon on ne fait pas de ratures, où l'on ne songe pas à s'excuser d'en faire. Pellisson ne se corrigea donc pas, comme le prouvent d'autres lettres de la même année. Il adressait à quelques-unes des amies de Mlle de Scudéry, dont il savait « se faire aimer malgré sa difformité, » dit Costar [3], d'innocentes coquetteries de style qui l'ont fait accuser par Ménage « d'aimer moins fortement » que Sapho, et qui inquiétaient peut-être celle-ci, disposée à être *jalouse du bon Dieu*. Pour nous elles ne font tort qu'à son goût. On en remarqua, on en copia deux fort longues, écrites à Mlle Le Gendre, belle-fille de M. Cornuel qui lui avait donné une belle-mère dans la fameuse Mme Cornuel : elle se trouvait alors chez Mme du Plessis-Guénégaud, dans ce château de Fresnes dont Mme de Sévigné racontera plus tard les élégants plaisirs.

« De Paris, ce jeudi 26 octobre 1656.

« Après avoir écrit hier au soir neuf longues lettres, il « semble que c'est être bien enragé de penser dès ce matin à « une dixième. Pas si enragé pourtant qu'on pourrait croire; « car je prétends que celle-ci me délassera de toutes les autres, « et que vous me permettrez, mademoiselle, d'y mettre toutes « les impertinences qu'il me plaira, puisque vous m'avez « si absolument ordonné de vous écrire.... Il me semble,

1. Mss. Conr. in-fol., V, 135 sqq. — 2. *Ibid.* Lettre de 1656.
3. Liste d'écrivains à pensionner. — On appliquait à Pellisson ces vers :

Non formosus erat, sed erat facundus Ulysses,
Et tamen æquoreas torsit amore deas.
(Ovid., *A. Am.*, II, 223.)

« mademoiselle (et plût à Dieu que je me trompasse!), que « vous m'aimez un peu mieux de loin que de près.... » Ici commence un bien long badinage dont le ton gai contraste avec le style traînant[1] : Pellisson s'amuse à faire attendre le mot d'une sorte d'énigme : Mme de Sévigné s'est aussi donné ce malin plaisir, mais, où elle pique d'un mot vif la curiosité de sa lectrice, Pellisson s'appesantit lourdement et enchevêtre des phrases. C'est encore un des défauts du Samedi; il n'a jamais su s'arrêter : un trait lui échappe; il le retient, l'enjolive en cent manières, l'émousse et l'efface. Pellisson a au moins le mérite d'avouer et de réparer un peu le tort de ses longueurs. Il recopie sa lettre « pour la faire un peu « moins longue et moins folle qu'elle n'était, de la moitié. « Ainsi, sans compter la copie pour rien, vous m'avez deux « obligations, l'une de vous avoir écrit douze pages, et l'au- « tre, de ne vous en avoir envoyé que six. »

On ne peut pas se condamner de meilleure grâce que dans la fin de cette lettre, ni tomber en récidive avec plus de désinvolture que dans celle qui suivit[2]. Pellisson aurait bien dû obéir, soit à Mlle de Scudéry qui lui reprochait de faire trop « gazouiller » la Seine, soit à la loi somptuaire d'Apollon dont il parle lui-même à Mlle Le Gendre. Mais quand Apollon aurait donné le bon exemple en commençant une lettre par *j'ai reçu la vôtre*, comme Pellisson l'annonce, qui l'aurait imité au Samedi?

Pellisson n'était pas toujours sur la route d'Athis. Un matin du mois d'août 1654, il se trouvait à cheval sur la route de Senlis, et, tout en faisant des vers à l'Aurore, il allait rejoindre la cour qui était arrivée le 15 à Péronne. Sans doute son quartier de secrétaire du roi commençait, et son service l'appelait à la chancellerie qui suivait Sa Majesté. Il partit avec la cour pour assister à l'attaque des lignes ennemies

1. Je citerais cette longue lettre tirée des mss. Conrart (Rec. cit., in-fol., 145, p. 331 sqq.), si on ne la trouvait pas dans M. Cousin, *De la société française au* XVIIe *siècle*, etc. — 2. Lettre à la même, du 2 nov. (*Ibid.*)

devant Arras. Quelques jours après on entendait un *Te Deum* à Notre-Dame[1].

Les fonctions de secrétaire du roi étaient une distinction, mais non pas une fortune. Un rôle secondaire, mais honorable à la chancellerie, pouvait convenir à M. Conrart, riche bourgeois, jusqu'au jour où ses infirmités devaient l'obliger à se retirer. Rédiger et offrir au sceau des priviléges de libraires et d'auteurs suffisait à contenter sa vanité qui exagérait sans doute et les travaux et l'importance de cette charge. Pellisson devait chercher l'emploi de ses talents en pleine maturité. Il le trouva en 1657, sans qu'il lui fût possible de prévoir que là étaient en germe pour lui un malheur, une gloire et une fortune éclatantes.

II.

Mme du Plessis-Bellière, parente et confidente intime de Fouquet, venait souvent chez Mlle de Scudéry. Elle lui fit même obtenir quelque bienfait du surintendant. Pellisson fit pour son amie le *Remerciement du siècle à M. le surintendant Fouquet*. Il fut gratifié à son tour et répondit « par un plus grand remerciement[2]. » Ce nouvel hommage à la générosité de l'illustre Mécène est, non plus une prosopopée du siècle, mais le récit d'un songe adressé par Pellisson à Fouquet dans une longue lettre[3]. La reconnaissance des écrivains se chante ordinairement en une épître ou une ode. Pellisson imagine de la faire parler en prose, nouveauté qu'il sait rendre ingénieuse. « La nuit qui suivit ce jour qu'il » ne doit jamais oublier, et que Fouquet lui a rendu si mé» morable par son bienfait, » ce jour où « le repos lui a été » assuré pour le reste de sa vie, » (mots qui laissent deviner

1. Voy. *Muse hist.* de Loret, lett. du 22 août et suiv.
2. Tallemant, hist. 413-414.
3. Rec. cit., 145, p. 257. A monseigneur Fouquet, etc.

un don considérable), Apollon lui apparaît et le trouve debout, se rongeant les poings, cherchant comment il remerciera son bienfaiteur, sans faire parler encore ou le Siècle, ou la France, ou la Vertu. Apollon l'interrompt, et Pellisson lui laisse le temps de faire l'éloge de Fouquet, avant de lui apprendre que ce « grand homme n'aime pas les louanges et » qu'il le lui disait l'autre jour et de la bouche et des yeux. » Un remerciement sans louanges, ce n'est pas chose aisée, répond le dieu : cependant, suis-moi. Le sujet commence à peine, et l'éloge s'y est déjà glissé; le voilà fait en dépit de la modestie du *grand homme*, et de main de maître : Apollon dictait. Apollon transporte son disciple dans le *Monde des fictions;* et en traversant ensemble le royaume des Allégories, la région des Hyperboles, des Anachronismes, des Prophéties « où l'on prédit, non pas l'avenir, mais le passé, » ils arrivent au *pays des Bienfaits*, « limitrophe de celui de Reconnaissance. » L'allégorie est en bon chemin, on le voit, et qui l'aime la suive : elle ne s'arrête pas sitôt et sourit à tout le monde en passant, à Chapelain, à Mlle de Scudéry. Mais pourquoi Pellisson fait-il pousser, avec les fleurs et les arbres, sous la « rosée des bienfaits, des colonnes de marbre « avec des chapiteaux de bronze et des inscriptions en lettres « d'or? » Ces disparates sont d'une bizarrerie que ne rachète pas la nouveauté de l'invention. Il n'est pas nécessaire de chercher dans des pays imaginaires, sous la conduite d'Apollon, des colonnes qui portent entrelacés « les noms d'Auguste, de Mécène, de François Ier, de Henri III, de Louis le » Juste et du grand Armand. » Elles se dressent en frontispice devant tous les livres. Pellisson est-il aussi ingénieux que modeste quand il demande seulement pour lui-même « une petite frise » à exécuter dans le monument qu'on élève de toutes parts à Fouquet? Il ne s'est pas arrêté à temps. Heureusement il nous dédommage. On connaît sa finesse d'observation et d'analyse morale. En voici, et de la plus piquante : l'allégorie passe, l'esprit reste.

Il y a plusieurs espèces de remerciements. Les uns, à la mine haute et noble, n'ont pas de mains : ce sont les *remerciements de refus*. Apollon les montre à son compagnon : « Ils « disent toujours *je vous remercie*, pour dire *je n'en veux point*, « les uns par vaine gloire, les autres par une véritable gran- « deur de courage : des mains leur seraient tout à fait inu- « tiles, car ils ne prennent jamais rien. Ils n'ont besoin que « de pieds pour se retirer et pour faire des révérences. — En « vérité, lui dis-je, je les trouve assez plaisants ; mais ce « n'est pas de ceux-là qu'il me faut. Ils ne sont guère à l'u- « sage de notre siècle, et surtout je ne me souviens point « d'en avoir vu chez nos seigneurs les surintendants.... « Mais qui sont ces autres, petits comme des nains, fort « propres pourtant et en apparence fort civils? Est-ce qu'ils « ont vieilli et qu'ils sont venus à décroître peu à peu? — « Non, me dit-il, c'est leur taille naturelle et ils ne furent « jamais plus grands. On les nomme *remerciements de bien- « séance* : on s'en sert, par exemple, quand on a gagné son « procès, et qu'en remerciant tous ses juges, on y comprend « ceux-là même qui ont été tout à fait contraires, encore « qu'on le sache bien. Ceux-là, dis-je, sont de bon exemple « et de bon usage dans les occasions.... » Puis viennent les *remerciements intéressés*, qui ont deux visages regardant, l'un le passé, l'autre l'avenir; les *remerciements ambitieux*, qui publient les bienfaits pour se faire honneur à eux-mêmes et déchirent souvent en particulier ceux qu'ils déifient en public. « O Apollon! je suis ennuyé de vos remerciements dont « je n'ai que faire, » s'écrie Pellisson, plus flatteur pour Fouquet que poli envers Apollon. Le dieu le retient. Une cinquième troupe s'avance sans bruit avec une sorte de pudeur. Ce sont les *remerciements du cœur*. Toujours jeunes, souvent immortels, ils parlent peu, mais avec quelle force! L'émotion les trouble quelquefois en présence d'un bienfaiteur. Mais, absent, quelle éloquence, quel feu à le louer, à le défendre contre l'envie et la calomnie, toujours, partout, en

public, en particulier! Pellisson arrête le dieu : ce sont là les remerciements qu'il cherchait. Apollon disparaît, Pellisson se retrouve au lieu d'où ils étaient partis, entouré de remerciements qui ne lui parlent que de Fouquet et dont il ne veut jamais se séparer.

C'est ainsi qu'on devenait secrétaire et commis d'un financier. Plus tard les rôles se séparent. Louis XIV ne croit pas que Racine, pour être un bon poëte, soit un bon politique; que Fénelon, pour connaître Homère et Platon, connaisse les ressorts de son état. Mais Richelieu venait de faire des tragédies et de vaincre l'Autriche; Condé, d'écrire de petits vers et de gagner des batailles. Pellisson passa des lettres allégoriques aux lettres d'affaires, et combina des plans de finances après avoir tracé ceux du pays des Bienfaits. Contraste piquant qui dessine un trait de la physionomie du temps, et que la lettre à Fouquet accuse curieusement. Maintenant laissons-la, comme l'a fait Pellisson, se perdre, anonyme, dans les portefeuilles de Conrart : je ne lui attribue pas plus de valeur que son auteur, et l'intérêt que je lui trouve est celui que ce dernier ne pouvait soupçonner ni désirer.

III.

A travers l'érudition et la galanterie, Pellisson arriva enfin dans les bureaux de Fouquet. Il était déjà son voisin avant d'être son obligé : il connaissait assez particulièrement la plupart de ses commis[1] ; enfin il fut attaché à sa personne. Il n'est pas de mon sujet de définir les fonctions financières de Pellisson : il est impossible d'ailleurs de les déterminer avec précision, parce que cette précision manque à leur titre même. Ses biographes le nomment à la fois pre-

1. Lettre du 2 novembre à Mlle Le Gendre, Rec. cité.

mier commis, secrétaire, ami, confident du surintendant. Sans doute les bureaux de la surintendance avaient leur organisation, où le rôle de chacun était limité ; mais on sait que la confusion régna à cette époque dans le jeu des parties de la grande machine financière ; le concert n'existait que dans l'intention de cacher ces désordres et d'en profiter, et la complicité seule faisait l'harmonie. Pellisson avait un rôle à la fois sulbalterne et considérable : l'action ne venait pas de lui, mais passait par lui [1]. Il ne travaillait pas, fixe et indifférent, à un poste écarté, rouage nécessaire, mais obscur ; il était au centre, d'où partait le mouvement. Sa place aux côtés du surintendant, aussi bien que la confiance et l'estime qui l'y avaient mis, le rendaient nécessairement confident, à toute heure, de ses pensées, de ses projets, de ses espérances, de ses hésitations, de ses craintes, peut-être de ses remords. Il y eut rarement communication plus intime d'un maître avec un serviteur, d'un ami avec son confident : affaires publiques, affaires particulières, fortune de l'État, fortune privée du surintendant, confusion secrète et coupable de l'une et de l'autre au profit de la dernière ; corruption des personnes et des choses ; achat de la conscience des hommes et de la vertu des femmes ; dépenses d'utilité, de vanité, de politique, d'ambition, constructions de luxe ou de guerre ; Vaux et Belle-Isle, abus du présent, précautions contre l'avenir ; entretien d'agents à l'étranger, de créatures dans la chambre même du roi et de sa mère : tout cela passait par la plume de Pellisson, entrait dans son portefeuille et dans son esprit. Un commis peut copier et ne pas lire ; un confident peut ne pas copier, mais il sait, juge et retient ; il peut n'être pas complice de la main, il l'est malgré lui de l'intelligence et de la mémoire ; on le croit coupable des fautes qu'il a connues avant qu'elles ne fussent commises, et il a conspiré parce qu'il n'a pu empêcher. Ce mélange de fonc-

1. Cela ressort des défenses de Fouquet et des *productions* de Talon

tions financières relevant du ministre, et de confidences particulières ne venant que de l'homme et ne retournant qu'à lui, aurait dû sauver Pellisson, quand tomba la fortune de Fouquet : ce fut ce qui le perdit. Je ne dis pas qu'on le crût plus coupable que d'autres, parce qu'il tenait de plus près au principal accusé, et qu'on lui reprochât de ne pas avoir ajouté au crime d'une participation involontaire celui d'une trahison envers son ami; mais il possédait trop de secrets pour n'être pas redouté, et on était trop intéressé à le condamner pour ne pas l'accuser. On crut, à la fin, à une discrétion prouvée par plus de cinq années de prison et de silence; et autant la captivité avait été étroite et dure, autant la délivrance fut accompagnée d'estime et d'honneurs : disproportion singulière qui prouve que la prison de Pellisson avait été une précaution de la crainte et du ressentiment, plutôt qu'un châtiment de la justice. Mme de Rohan-Montbazon, abbesse de Malnoue, écrivait le 8 janvier 1666, trois semaines avant la délivrance de Pellisson : « Ma sœur aînée (la « duchesse de Chevreuse) m'assure qu'on (c'est le roi) a parlé « de lui avantageusement, mais qu'on craint les secrets qu'il « sait [1]. »

Pellisson avait en effet, avec les secrets de Fouquet, ceux de personnes considérables à la cour. Le registre des pensions secrètes servies par Fouquet, lui apprenait que Mme de Beauvais, première femme de chambre de la reine, recevait 100 000 livres par an; le maréchal de Créqui, 100 000; le duc de Brancas, 600 000 : le mystère de la cassette lui était donc connu, et il cachait, comme on sait, des complots politiques et le déshonneur de quelques femmes de la cour. Pellisson, qui rédigeait des lettres de finances, préparait aussi des épîtres plus délicates. L'une d'elles eut du retentissement, quand, après la saisie des papiers de Fouquet, les indiscrétions de la procédure l'eurent fait circuler. Fouquet l'avait

1. Mss. Conrart, in-fol., XI, p. 1257.

écrite, Pellisson corrigée[1]. De quelle importance était-elle donc pour que la rédaction en fût ainsi débattue et pesée? On la prétendit adressée à Mlle de La Vallière. Quant aux brouillons de lettres fort compromettantes pour celle-ci et pour Mme de Beauvais, qu'on aurait trouvés dans les poches mêmes de Pellisson, ou plutôt dans ses malles, lorsqu'il fut arrêté à Nantes, j'ai peine à croire à cette tradition. Pellisson pressentait trop bien un malheur prochain pour se rendre coupable d'une imprudence qui aurait compris dans ses suites tant de personnes. La cassette, bien fermée et bien cachée, fit seule assez de mal à Fouquet.

Rédacteur des instructions aux agents confidentiels du surintendant, son secrétaire en avait conservé une qui, saisie avec ses papiers et reconnue par lui en prison, enveloppa dans une même accusation et Pellisson, qui l'avait écrite, et Fouquet, qui y avait fait des additions marginales, et Maucroix, à qui elle était destinée. Fouquet avait besoin d'un agent à Rome; Maucroix désirait y aller; Pellisson, son ami, offrit ses services au surintendant : Maucroix partit avec les instructions de Pellisson, sous le nom d'abbé de Crusy. Dans les secrets de la corruption politique et ecclésiastique, comme de la corruption du cœur, que tenta et où réussit l'irrésistible Fouquet, l'argent joue le principal rôle : la finesse quelquefois malicieuse du style de Pellisson couvre ce rôle d'une certaine politesse élégante. L'abbé de Crusy paraîtra à Rome « comme un ecclésiastique qui n'a d'autre « affaire que de voir le monde, et, pour cet effet, il fera aussi « des habitudes avec les peintres célèbres, comme le Pous- « sin[2], le chevalier Bernin, le chevalier del Pozzo, et autres « curieux de ce pays-là, chez qui les honnêtes gens s'as- « semblent.... Il fera concevoir au cardinal Chigi qu'il n'est

1. Mss. Conrart, in-fol., XI, p. 153. Lettre du sieur Fouquet à une dame, corrigée de la main de Pellisson.

2. Le Poussin était particulièrement connu de Fouquet, auquel il avait des obligations (Voy. *Lettres* du Poussin, 1824, 1 v. in-8°).

« rien à quoi Monseigneur ne se porte, quand il le faut, pour « servir ceux qui sont dans ses intérêts, et qu'étant né pour « les grandes choses, la beauté d'un dessein a plus de force « pour l'attirer que toutes les difficultés du monde n'en ont « pour le rebuter. » Après avoir recommandé de faire de petits présents aux inférieurs, l'instruction ajoute en parlant de la cour de Rome : « C'est une cour de peu de dépense, et « où il faut moins d'argent pour gagner les gens qu'il n'en « faut en plusieurs autres.... » L'envoyé « s'informera aussi des « curiosités et raretés du pays qu'on pourrait envoyer ici, « soit pour Monseigneur et pour Madame, soit pour faire de « petits présents de temps en temps au roi et aux reines. « L'abbé Elpidio Benedetti[1], pour qui on lui donnera une « lettre, le peut servir en cela; excepté qu'il ne faut pas tou-« jours se confier à ces messieurs-là pour le prix des choses, « et on ne peut s'empêcher d'être surpris qu'en prenant « langue de divers côtés[2].... » Fouquet, dans ses *Défenses*, en s'expliquant sur ces instructions, prétend que Pellisson, par son ordre, a exagéré à dessein ce qui pouvait éblouir les Romains sur son compte, « parce que c'est la pratique de « ceux qui font profession en ce pays-là de s'attacher à la « fortune d'un patron, d'en user de la sorte, et que les esprits « de la plupart des personnes de la cour de Rome sont occu-« pés à faire des raisonnements sur l'espérance des choses à « venir[3]. » Il est inutile de faire remarquer, dans ces instructions et dans leur commentaire, ces piquantes allusions sur le caractère des Romains d'alors. Le séjour de Maucroix en Italie nécessita une correspondance avec Fouquet; Pellisson tint la plume pour celui-ci. Ce n'était pas son seul office : il lui arrivait de loger chez lui secrètement des agents du sur-

1. Cet abbé, intendant des biens de Mazarin, en Italie, puis employé par Fouquet, le fut depuis par Louis XIV (Voy. Pellisson, *Hist. de Louis XIV*). Ce fut lui qui porta au cavalier Bernin, en 1665, la lettre de Louis XIV.

2. Mss. Bibl. imp., procès Fouquet, 3 v. in-fol. (Colbert, 235-7), t. II, p. 145.

3. *Défenses*, t. XI, p. 125.

intendant, de « prendre chiffre avec eux[1]. » Enfin aucun service de confiance intime ne lui était étranger.

On lui reprocha une connivence bien plus coupable. Fouquet, inquiet peut-être des suites de son ambition, avait prévu, dès 1657, une arrestation, à laquelle il refusa de croire quand elle fut imminente en 1661 : il avait pourvu aux moyens de se faire délivrer, et comptait sur l'argent et sur les armes. Le plan de ce projet, écrit de sa main en 1657, modifié en 1658, après l'acquisition de Belle-Isle, fut trouvé dans le *secret* de son cabinet, à Saint-Mandé, imprimé en *fac-simile* avec les corrections de son auteur, et distribué aux juges : les copies n'en sont pas rares[2]. Bien des noms, qu'on peut y retrouver, furent singulièrement compromis à la cour, à la ville, au parlement, dans les hauts grades militaires. Fouquet disait de son secrétaire : « M. Pellisson est « homme d'esprit et de fidélité, comme auquel on pourrait « prendre créance, et qui pourrait servir utilement à com- « poser les manifestes et autres ouvrages dont on aurait be- « soin, et porter des paroles secrètes des uns aux autres. » Ces mots ne prouvent pas encore que Pellisson ait reçu la confidence entière du complot éventuel de Fouquet, mais ils attestent au moins qu'on était sûr de trouver son dévouement prêt, le jour où l'on aurait besoin d'auxiliaires et de complices. Peut-être même Fouquet était-il fondé à y compter : on cita au procès un billet écrit par le surintendant à Pellisson le 2 juin 1658, le jour même où le capitaine Deslandes, gouverneur de Cancarneau, signa avec lui son engagement secret à le servir en toute circonstance. On en inférait la complicité de Fouquet, de son secrétaire et du capitaine[3]. La confiance absolue de Fouquet honore dans Pellisson l'homme

1. *Défenses*, ibid. p. 165. Billet de Fouquet à Pellisson (27 avril 1661).
2. Voy., par ex., Bibl. imp., mss. cité plus haut (Colbert, 235-7), t. I; Archives, affaire de Fouquet; Bibl. Mazar., recueil n° 274 A. — Cité ailleurs sans le fac-simile des corrections (*Mémoires* de Gouville, coll. Petitot, etc.).
3. *Défenses*, X, p. 237.

plutôt que le citoyen, que le sujet du roi, si ce mot est plus juste, et si Pellisson entra dans ce complot avec la pensée de l'exécuter en temps et lieu, il est à peu près aussi coupable que de Thou, le trop fidèle et trop discret ami, avec cette différence que la trahison de l'un fut double, tandis que celle de l'autre aurait été simple, et tout ce serait fait entre Français. Il faut bien aussi, à la décharge de Pellisson, signaler la folie du rêve de Fouquet, que l'événement a rudement déjoué. Il reste le crime de l'intention. Il ne restera même rien, si l'on nie, comme le fit Fouquet, l'authenticité ou du moins la gravité de ce singulier projet. Dans sa défense, il raille hardiment M. Talon d'avoir donné à l'accusation de malversations le pas sur celle de crime d'État, et lui démontre que, si celle-ci n'était pas chimérique, il fallait commencer par l'en accabler. Mais il ne faut pas l'en croire tout à fait, et on peut voir dans son écrit et dans l'acquiescement probable de Pellisson une criminelle imprudence. Pellisson devait commettre une autre imprudence, généreuse, héroïque, celle de justifier, et au delà, du fond d'une prison, les espérances que Fouquet avait mises dans le talent, dans le dévouement, qu'il aurait déployés s'il avait été libre.

Ces lettres d'intrigue, ces mémoires d'agence secrète, ces projets de révolte politique prirent, plus tard, une très-grande place dans le procès et dans l'opinion. Au moment où nous écrivons, elles n'en ont qu'une secondaire dans la vie de Pellisson. Fouquet, homme d'ambition et de plaisir, est avant tout surintendant, et son confident, que l'occasion faisait quelquefois secrétaire de galanterie et de plaisir, est le plus souvent premier commis. L'emploi nominatif de Pellisson était de faire réponse aux dépêches[1], mais la confiance de Fouquet et son aptitude étendirent son action. Il rédigea des mémoires sur différentes questions de finances[2]; il établit des comptes de recette et de dépense; il eut des *manie-*

1. *Défenses*, XVI, p. 6, interrogation de Fouquet.
2. *Ibid.*, IV, p. 75. Inventaire des papiers de Pellisson.

ments ; il fit des payements dont les quittances restaient dans ses portefeuilles; il s'occupa des rentrées de finances d'offices judiciaires[1]; il conclut des marchés, acheta des vaisseaux, passa des traités de toute espèce, de navigation, de pêche, de commerce[2], et fut, en ces dernières affaires, un utile et intelligent instrument du « seul ministre d'alors qui pensât « essentiellement au commerce[3] » et qui s'efforçât de l'enrichir pour le profit de l'État. Pellisson était estimé, il avait un crédit qui, vu son état de fortune et sa condition jusqu'alors étrangère à la finance, ne reposait sans doute que sur sa probité : « Il a aidé à trouver de l'argent, dit Fouquet, « comme tous les autres, parce que j'en faisais emprunter « par tous ceux qui pouvaient avoir crédit indifféremment[4]. » Voilà qui est clair : Pellisson trouvait à emprunter, *quoiqu*'il ne fût pas financier comme *tous les autres.* Pellisson avait des collègues, Bruant, Bernard, Delorme, etc.; il avait aussi sous ses ordres des commis, nombreux sans doute, puisque l'un d'eux est inconnu à Fouquet[5]. Il avait d'autres agents, dont l'un, Remond du Mas, son confident, dit M. Talon, servait à couvrir de son nom certains marchés conclus par Pellisson[6]. Parmi les agents de Fouquet, nous trouvons un des vieux amis de son secrétaire, La Bastide. Le 15 octobre 1660, il acheta à Amsterdam quatre vaisseaux destinés, dans la pensée du maître, à l'armement de Belle-Isle[7]. L'année suivante, il joua un rôle plus important. Il « avait eu quel-« ques habitudes à Londres du temps de Cromwell; » il avait été secrétaire de Bordeaux, ambassadeur de France. Quand Louis XIV voulut secourir le Portugal, il s'entendit avec Fouquet pour traiter secrètement l'affaire à Londres. La Bastide fut envoyé et détermina Charles II à épouser la princesse de Portugal. « Estrades, envoyé alors en Angleterre, fut « dupe des deux rois. Louis XIV ne le détrompa et ne dé-

1. *Défenses* VI, p. 85. — 2. *Ibid.* — 3. Forbonnais, t. II, p. 120.
4. *Défenses*, XVI, *loc. cit.* — 5. *Ibid.* — 6. *Ibid.*, VIII, 194.
7. *Ibid.*, XI, 28.

« voila cette affaire que quand, Fouquet étant arrêté, il dé-
« fendit à La Bastide de s'en plus mêler[1]. »

Les agents et les confidents de Fouquet jouaient, on le voit, un certain rôle dans les affaires, et Pellisson, approchant le maître de plus près, était plus considéré que personne. Il pouvait se permettre d'écrire à Mgr le chancelier, qui ici n'était cependant plus son confrère comme à l'Académie, en le suppliant de hâter l'expédition d'un traité financier, afin de le mettre à couvert, devant le surintendant, du reproche de négligence[2]. Un peu d'orgueil était bien permis. Sarasin n'eût pas manqué de faire grand bruit; il en fit pour bien moins. Mais on n'a jamais reproché l'orgueil à Pellisson; il avait l'âme trop élevée, le sens trop droit, et l'esprit trop fin, pour se donner le ridicule de la vanité. Il ne parla qu'une fois de l'importance des fonctions qu'il avait remplies et des services qu'il avait rendus, c'est quand il y avait quelque courage à réclamer sa part dans l'administration de Fouquet. Il rappelle dans sa *Requête à la postérité* écrite à la Bastille,

Qu'il a procès contre un roi magnanime.
Pour le servir il quitta les amours,
Les tendres vers et les tendres discours,
Mourut au monde, et de très-bonne grâce
Son épitaphe en fut faite au Parnasse;
Veilla, sua, courut, n'oublia rien
Pendant quatre ans, hors d'acquérir du bien,
N'en voulant point qui ne lui vînt sans crime
Ou qu'un patron ne rendît légitime.
Bien lui fut dit par gens de très-bon sens
Qu'il se hâtât, que c'en était le temps,
Que, s'il venait quelque prompte retraite,
Il passerait pour n'être qu'un poëte.
Mais, toujours ferme en sa première humeur,
Se contenta de sentir en son cœur

1. *Mémoires de Choisy*, p. 242 (coll. Petitot).
2. Lettre à Mgr le chancelier (juin 1661). Bibl. imp., ms. fonds St-Germ. fr., 709. t. 34, pièce 42.

Que, pour connaître ou l'histoire ou la fable,
De nuls emplois il n'était incapable,
Ni dédaigneux pour les moins importants,
Ni faible aussi pour soutenir les grands.
Quoi qu'il en soit, ou faveur, ou mérite,
Sa part d'emploi, d'abord la plus petite,
Fut la plus grande après qu'il fut connu.
On le vit lors traiter, compter, écrire,
Pour l'intérêt de tout un vaste empire.
. . . .

Ces vers ont de l'accent : ce n'est pas là la fatuité verbeuse, c'est la fierté sérieuse et calme. Pellisson n'était pas un brouillon d'affaires, comme beaucoup qui, d'aventures en aventures, se sont frayé avec un certain fracas un chemin tortueux à travers les sentiers perdus de la politique frondeuse ou dans les souterrains de la finance. Il se sentait fait pour quelque chose de mieux que les intrigues d'antichambres princières, ou pour le service de parade d'un grand seigneur escorté d'un gentilhomme servant, d'un secrétaire, d'un poëte ordinaire et de deux ou trois précepteurs. Il voulait « vivre et mourir dans le service[1] » de l'État, et employer pour des desseins sérieux, utiles et élevés, ses talents et ses connaissances. Fouquet n'avait garde de le confondre avec les beaux esprits du temps, glorieux et futiles, qui devaient toujours du retour au patron qui les employait. « M. Pellisson m'a fait l'honneur de se donner à moi, » disait-il. Pellisson, tiré, par cette estime et par ses talents, de la foule des hommes de lettres aux gages des grands, se perdit-il dans la troupe des financiers aux gages de l'État qui dévorent leur maître ? Se releva-t-il d'un côté pour retomber de l'autre ? Le commis déshonora-t-il l'homme de lettres ? Les conseils de « gens de très-bon sens » et les *exemples fameux* ne lui manquaient pas : fut-il plus sévère que Gour-

1. Placet à Louis XIV (1667). V. *infra*.

ville qui ne résista pas aux exemples et « profita beaucoup[1]. » Vienne le procès de Fouquet : la chambre de justice nous apprendra peut-être quelque chose à cet égard. Quoiqu'il en soit, la faveur du surintendant ne fut pas inutile à Pellisson. Il acheta, en 1659, une charge de maître des comptes à la chambre de Montpellier, après avoir négocié le rétablissement de cette compagnie qui avait été interdite en 1650. La part qu'il eut à ce rétablissement, les circonstances glorieuses qui, au rapport de ses biographes[2], accompagnèrent sa réception, et qui, en témoignant de la reconnaissance des officiers de sa compagnie, attestent tout ce qu'ils lui devaient, enfin sa nomination même à un poste dont il ne pouvait avoir que les honneurs et les profits sans en exercer les fonctions : voilà des preuves nouvelles de la considération qu'avait acquise Pellisson. Les chambres des comptes étaient des cours souveraines, jugeant sans appel ; les maîtres des comptes étaient les magistrats de première classe de ces chambres[3]. Pellisson acheta sa charge avec l'agrément de Mazarin.

« S. E., dit Fouquet, en reçut le prix en deniers comptant, témoignant néanmoins qu'il eût souhaité les affaires du roi en état que S. M. la pût donner gratuitement au sieur Pellisson. S. E. faisait grand cas du sieur Pellisson, parce qu'il avait l'esprit des belles-lettres et des affaires ensemble, avec une grande exactitude et application à son emploi ; ce qu'on

1. Gourville, *Mémoires* (coll. Petitot), p. 319.

2. L'A. Bosquillon. Ces circonstances ne sont pas connues ; elles devaient être racontées par Mlle de Scudéry dans la biographie étendue de Pellisson, qui ne parut jamais.

3. On fait quelquefois, à tort, Pellisson conseiller à la Cour des Aides de Montpellier (Clément, etc.). Dans certaines villes pourvues en même temps de *Chambre* des comptes et de *Cour* des Aides, la Chambre et la Cour se réunirent parfois ; mais cela ne se fit pas à Montpellier (Voy. Chéruel, *Dict. des Instit.*). La *Chambre* et la *Cour* de Montpellier furent les premières créées après celles de Paris, en 1422 et 1437.

Je ne sais sur quels fondements Delort (p. 11) dit qu'en 1660 Fouquet fit délivrer à Pellisson des lettres de conseiller d'État.

trouve rarement en une même personne. Et d'ailleurs, comme on avait l'expérience que le sieur Pellisson avait toujours été incapable de corruption et d'aucun profit illégitime, S. E. avait commandé qu'on lui fît trouver, sans charger le roi, sur diverses affaires, de temps en temps, de quoi établir une fortune très-honnête.... Néanmoins cet ordre n'a pu être exécuté, dont je puis dire que j'ai eu beaucoup de regret, ayant toujours cru qu'il était utile et honorable à un grand roi que ceux qui ont du mérite et agissent avec zèle et affection pour son service, hasardant leur bien dans les circonstances importantes pour son État, y trouvent quelque avantage considérable; ce que n'a pas fait le sieur Pellisson[1]. » Passage fort curieux où l'on trouve, à la fois, un témoignage de l'estime particulière que Pellisson avait inspirée à Mazarin, naturellement étonné d'une intégrité qui n'était ni sa vertu ni celle du temps; un singulier moyen de montrer à un homme probe le cas que l'on fait de sa probité et de l'y encourager; et une preuve de l'importance du rôle que pouvait jouer obscurément Pellisson, « hasardant son bien pour l'État; » passage enfin qui, dans un procès contre Pellisson, en armant la défense d'un triomphant dilemme d'innocence, pouvait aussi frayer à l'accusation une voie dangereuse pour l'accusé et éclairer ses soupçons.

IV.

On comprend maintenant, par la nature même des éloges, des marques d'estime, des récompenses donnés à Pellisson, venus de haut, presque des marches du trône, autorisés et consacrés du nom du roi, que les fonctions considérables qu'il remplissait étaient aussi périlleuses qu'honorables, et qu'un orage devait se former, non contre sa tête, mais sur

1. *Défenses* de Fouquet, V, 327.

elle, orage qui en tombant ne pouvait manquer de l'atteindre. Jusque-là il fallait « traiter, compter, écrire » pour le service de l'État, et sacrifier un peu *les tendres vers et les tendres discours*. En 1658, il trouvait encore le moyen de distraire de son travail quelques heures, soit « pour passer une après-« dînée entière le plus agréablement du monde » avec la poésie de M. *Bardou* [1], soit pour s'occuper, quand il y était convié par d'honorables appels, d'affaires plus sérieuses qui regardaient ses coreligionnaires. Ils désiraient avoir son avis dans d'importantes questions de discipline. On proposait en 1858, pour l'Église réformée de Paris, Adrien Daillé, fils de Jean Daillé qui, depuis trente-deux ans, la desservait lui-même avec éclat à Charenton. M. Parignon, *ancien* de l'Église, pria Pellisson de se prononcer sur ce dessein. Pellisson répondit en demandant qu'on prît « une résolution publique « ou secrète, comme il sera jugé à propos, mais aux plus « forts termes qu'il sera possible, qu'à l'avenir le fils ne « pourra être proposé du vivant de son père [2]. » Le sujet et l'étendue de cette lettre en feraient ici un hors-d'œuvre. Son argumentation est abondante et serrée ; son style est un modèle de netteté, de fermeté et de grave politesse. On n'y reconnaîtrait pas, sans la signature, le correspondant de Mlle Le Gendre : cette dignité sans sécheresse, cette sobriété sans crudité, ne sont pas le langage des familiarités galantes et des élégances de l'esprit, non plus que celui de l'éloquence académique ou des affaires. Pellisson, qu'on accuse d'urbanité uniforme dans le style, sait mieux que personne l'accommoder aux convenances des sujets les plus divers. Voyez les deux lettres [3] qu'il écrivit cette même année (1658) à l'éloquent ministre Pierre du Bosc, que l'Église réformée de Paris voulait attirer de Caen à Charenton. Turenne lui adressa une lettre pour le déterminer [4]; MM. Gaches et Mas-

1. Lettre à Pierre du Bosc (Voy. *Vie de P. du Bosc*, par Legendre, 1 v. in-8. Rotterdam, 1694, p. 9). — 2. Ms. Conrart. in-fol., XI, p. 1469.
3. *Loc. cit.*, p. 9, 12. — 4. *Ibid.*, p. 7.

sanes, pasteurs à Charenton, allèrent le trouver; Pellisson, qui l'avait connu à Montauban, joignit de loin ses instances aux leurs. Dans sa seconde lettre [1], nourrie, vive et pressante, sont rassemblées toutes les raisons qui peuvent déterminer le ministre; mais un air de grâce sérieuse, d'insinuation respectueuse et amicale, a remplacé le ton grave de la lettre à M. Parignon. Avec l'un et avec l'autre, Pellisson argumente et traite des intérêts de l'Église; mais ici il entre dans la chambre d'un ami pour donner un conseil, là il est déjà sur le seuil du consistoire pour exposer un avis.

« Monsieur, écrivait Pellisson à P. du Bosc en 1658, en re- « cevant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, « j'ai éprouvé tout le plaisir des anciennes amitiés et des « nouvelles; car vous m'avez assuré de la vôtre, et vous « m'avez fait espérer celle de M. Bardou.... » Et il continue, avec cette élégance, ces doux balancements de phrases et ces caresses de la plume. « Monsieur, écrit-il à Borel, le 5 fé- « vrier 1661, je vous demande pardon de mon silence; il n'y « a rien qui me soit aujourd'hui plus difficile que d'entre- « tenir commerce de lettres avec mes amis. J'ai vu il y a « longtemps vos chapitres, lesquels je vous renvoie; ils sont « à mon gré fort bien [2]. » Et il poursuit de ce pas hâtif et de ce ton bref. En trois ans, l'habileté, l'importance et les occupations de Pellisson s'étaient accrues. Il était contraint de négliger même ses amis les plus voisins. Mlle de Scudéry s'en plaignit d'abord, ensuite l'accusa presque d'oubli, un jour, dit Conrart, qu'il ne put assister à une réunion provoquée par l'anniversaire de la naissance de Sapho [3]. Heureusement plaintes et accusation prenaient le tour galant du Samedi : les unes furent mises dans la *Clélie* sous le nom de

1. L'auteur de la Vie de P. du Bosc, qui était son gendre et avait sans doute ses papiers, dit que « toutes les lettres que Pellisson lui écrivit pour le persuader méritaient de voir le jour; » mais il se borne à en citer deux.

2. *OEuvres diverses*, II, 395.

3. Ms. Conrart, in-fol., XI, 578; note de la main de Conrart à l'épitaphe faite par Ménage.

Climène [1], l'autre aboutit à une épitaphe anticipée d'Acante, par laquelle Ménage satisfit innocemment le ressentiment de son amie. On enterra Pellisson sous les fleurs, et tout finit par des vers de madrigal :

. . . .
Passant, ne pleure point son sort.
De l'illustre Sapho que respecta l'envie,
Il fut aimé pendant sa vie;
Il en est plaint après sa mort.

Cependant il n'était pas mort au monde; l'amitié, le goût des lettres, et surtout ses bienfaits, l'y rattachaient toujours; les finances ne desséchèrent ni son imagination ni son cœur, et ne tarirent pas sa verve. Il trouva le temps de faire des vers pour la visite de Christine à l'Académie, et d'empêcher la réception de Gilles Boileau, de dresser des comptes pour le surintendant, et de faire une ode sur les malheurs domestiques de M. et de Mme Fouquet, de rendre des services à ses amis, d'obliger les gens de lettres, de lire leurs poésies à Fouquet, de leur en rédiger des quittances en vers et des bons de payement en prose.

On connaît déjà l'histoire de la candidature de G. Boileau à l'Académie et les cabales de Pellisson. Nous n'insisterons pas plus sur la visite de la reine Christine à l'Académie française. Le récit s'en trouve partout. En 1656, quand elle fit son premier voyage en France et son entrée solennelle à Paris, elle fut haranguée par Patru au nom de l'Académie. Pendant son second séjour en France, et deux jours avant son départ pour l'Italie, le 11 mars 1658, elle assista à une séance des académiciens, à l'hôtel Séguier. Cette femme philosophe, qui venait de trancher de la souveraine en faisant assassiner, dans la maison de son hôte, son amant qui n'était même plus son sujet, s'étonna que les sujets du roi de

1. Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 83.

France se fussent assis devant elle. Elle écouta des madrigaux de Boisrobert, la traduction d'un morceau de Lucrèce par Cotin, et, parmi d'autres vers, une petite pièce de Pellisson sur un saphir qu'il avait perdu : la poésie galante eut les honneurs de la séance. On pourra juger du peu que lui coûtaient ses succès académiques par une très-froide imitation d'une jolie pièce de Catulle, dont Pellisson fit encore la lecture. Voici le premier des trois couplets :

Aimons-nous, aimable Sylvie,
Et laissons murmurer l'envie
Contre notre innocent amour.
Ces moments de vie et de joie,
Qu'on les perde ou qu'on les emploie,
Passent sans espoir de retour[1].

Ces *innocents amours* n'étaient pas ceux de Christine. Mais elle savait le latin, et Catulle avait dit :

. . . .
Da mi basia mille, deinde centum.
. . . .
Dein, quum millia multa fecerimus,
Conturbabimus illa. . . . . .

Se souvenait-elle de ces vers et du commentaire qu'elle en avait donné à Fontainebleau quatre mois auparavant, ou bien l'avait-elle si vite oublié selon le conseil du poëte,

Conturbabimus illa, *ne sciamus?*

Cette lecture de Pellisson fut un singulier *jeu de hasard* qui lui rappela peut-être ces *jeux de prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*, avant l'article du dictionnaire qu'on lut ensuite et qui la fit rougir.

1. *OEuvres diverses*, t. I.

V.

Pellisson était « le plus officieux de tous les hommes. Si la « Fortune avait fait pour lui ce qu'elle a fait pour beaucoup « d'autres, il n'y aurait point d'honnêtes gens misérables « qui fussent de sa connaissance. » Témoignage éloquent donné par une amie, confirmé par tous les contemporains. La Fortune qui ne donna pas de trésor à Pellisson, le fit heureusement dispensateur de ceux d'un homme aussi libéral qu'opulent. On était le pensionnaire de Fouquet sitôt qu'on voulait l'être, a dit Bussy-Rabutin. Sa générosité naturelle, ses intérêts d'ambitieux, avide de se faire partout des créatures, sa passion pour les beaux-arts, son penchant pour les hommes de lettres auxquels il ouvrait ses bibliothèques[1], ses salons, ses maisons de campagne, tout favorisait les nobles désirs de son secrétaire et l'aidait à les satisfaire pour le bien de tous. Le dévouement de Pellisson pour ses amis et pour tous ceux qu'il pouvait obliger ne date pas du jour où il mania des richesses. Il faut remonter plus haut : j'ai réservé ces traits honorables de sa vie pour en présenter ici le tableau complet.

Avant de puiser de l'or et des pensions dans la bourse d'un

1. Voyez l'admiration qu'excita sa bibliothèque de Saint-Mandé : « Deux cordeliers d'Espagne, personnages de lettres et de prud'hommie, étant venus voir la bibliothèque moyennant une lettre ou passe-port de M. Letellier, ils se sont principalement arrêtés dans la chambre où sont les Alcorans, les Talmuds, les Rabbins et quelques vieils interprètes de la Bible.... Ils nous ont affirmé, faisant en latin des réflexions morales sur la chute de M. Fouquet, et frappant leur poitrine pour donner plus de foi à leur dire, que *rex Hispaniarum nil tale habebat*. Que diront-ils en visitant la maison de Vaux ? » (*Disc. sommaire de ce qui s'est passé et inventorié à St-Mandé, etc.* Bibl. imp., ms. suppl. franç. 2352, p. 226 sqq.)

On trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal (Imprimés, H, 18241) un *Mémoire des manuscrits de la bibliothèque de M. Fouquet, qui se vendent à Paris, chez Denis Thierry, Frédéric Léonard, Jean Dupuis, Claude Barbin*, 1667 (62 pages in-18).

surintendant, il demandait à la bonne volonté de ses amis puissants, au nom des « lois inviolables de l'amitié[1], » un service pour un ancien condisciple, pour un compatriote, pour un confrère de lettres. De Castres, il recommande à M. de Doneville La Bastide avec qui il a été « nourri aux études[2]; » de Paris, Boyer pour lequel il s'emploie auprès des comédiens. Il avait donné à Borel des preuves d'affection depuis son enfance[3]. Il seconda les efforts que fit son ami pour venir se fixer à Paris[4]. D'abord il le proposa, selon son désir, à M. de La Vigne, médecin de Louis XIII, pour être précepteur des enfants de ce dernier. Mais « les « temps étaient mauvais[5]. » M. de La Vigne n'accepta pas ces offres, et sa fille, âgée de vingt ans alors, devint, sans les leçons de Borel, la précieuse lettrée et savante que l'on connaît. Pellisson recommanda Borel à un libraire de ses amis, « fort curieux et un peu chimiste, » qui lui assurait l'emploi de ses connaissances et de son talent. Borel vint en effet à Paris en 1653. Il dut sans doute à Pellisson la connaissance de Conrart, puis celle de Chapelain, de La Mothe Le Vayer, de Gassendi. Aidé de leurs conseils il entreprit et termina son *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises*, dans lequel il témoigne publiquement sa reconnaissance à son obligeant ami : il le compare à Peiresc, « *rara avis in ter-* « *ris*, dont la mémoire doit être chère à tous les hommes de « lettres[6]. » De près ou de loin, Pellisson lui fut toujours utile. Borel devint confrère de M. de La Vigne; mais il retourna à Castres : Pellisson l'aida de ses conseils et de sa bourse, ou de celle de Fouquet, par l'intermédiaire de M. de Rapin, son beau-frère; il lui offrit même d'obtenir pour lui,

1. Lettre 3, à Doneville. — 2. Lettres 3 et 4.
3. Expressions de Boret, préface du *Trésor*. — 4. Voy. *Trésor*, p. 234.
5. Lettre de Pellisson à Borel (sans date). « Les troubles de ces années dernières ont incommodé tout le monde, » ajoute-t-il. Sans doute en 1652. Cette lettre est précédée d'une autre, insignifiante, du 3 octobre 1651. V. *OEuvres diverses*, II, p. 394 sqq.
6. *Trésor*, p. 234.

à Paris, l'impression gratuite d'un ouvrage qu'il composait[1].

En 1656, voisin de Fouquet, il ne songeait à employer son crédit auprès des commis du surintendant, que pour être utile à Mlle Le Gendre. Devenu secrétaire de Fouquet, nous trouvons dès lors sur la liste des services qu'il rend lui-même, ou des bienfaits qu'il provoque auprès de Fouquet, des noms que la poésie, la science, et, à défaut d'autres titres, ou joint à ces titres, le dévouement au malheur, ont rendus illustres ou recommandables: Hesnaut, Brébeuf, Loret, Pecquet, se sont montrés dignes, par leur noble conduite, de la générosité du surintendant. Si un sentiment de dignité, dont les mœurs du temps eussent condamné l'excès, avait fait trouver quelque amertume à ces dons, la main qui les distribuait l'aurait adoucie : c'était celle d'un ami, non d'un caissier. Pellisson enregistra et répandit quatre millions de pensions par an[2]. Est-ce à lui que Corneille dut sa part des gratifications de Fouquet? Est-ce lui qui remit la plume dans

La main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna[3].

La reconnaissance de Corneille semble se partager entre le maître et son secrétaire, dans la lettre où il parle à ce dernier de sa « généreuse amitié[4]. »

Entre La Fontaine et Pellisson s'était établie une sorte de comptabilité double, l'une financière, l'autre poétique. Pellisson payait à La Fontaine la pension en argent que lui servait Fouquet, et livrait à Fouquet la pension en vers que La Fontaine lui servait par quartiers. Il apostillait lui-même en prose ou en vers les tributs poétiques de son ami : en prose d'abord, comme le prouve la note manuscrite[5], par laquelle

1. Lettre du 3 février 1661.— 2. Valk., *Mémoires sur Sév.*, t. II, chap. 16.
3. Vers à Fouquet, en tête d'*OEdipe* (1659).
4. Voy. dans les *OEuvres de Corneille.*
5. Voy. *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Mathieu-Marais (Renouard, in-12, 1811, p. 24, 123, 125).

il joint à une ballade de La Fontaine qu'il envoie à Mme Fouquet et à l'*Épître à Pellisson*[1] que lui avait adressée son ami et qu'il envoie en même temps, l'épigramme en forme d'épitaphe, que l'on connaît :

Jean s'en alla comme il était venu, etc.

Pellisson la trouve « assez bonne » et la signale judicieusement au goût de sa lectrice. Cette même épître, où La Fontaine badine sur l'engagement solennel qu'il a pris envers ses patrons, fait allusion aux apostilles poétiques que Pellisson lui donnait :

Pour sûreté j'oblige par promesse
Le bien que j'ai sur le bord du Permesse.
Même au besoin notre ami Pellisson
Me pleigera d'un couplet de chanson.

Pellisson remplissait consciencieusement son office de répondant et d'ami ; il prétendait même, nous dit La Fontaine, qui fait sur ce mot son épître, que celui-ci lui devrait une pension pour le soin qu'il prenait de faire valoir ses vers auprès de Fouquet. Voilà bien des pensions en jeu, payées ou réclamées. Nous n'en avons pas fini avec ce système compliqué de finance et de poésie. La Fontaine, qui donnait sans doute quittance de l'argent qu'il recevait, demanda dans une ballade à Mme Fouquet quittance des vers qu'il payait. Le notaire du Parnasse en fit une en vers, qu'il remit aux muses de Vaux et à leur secrétaire Pellisson. Mme Fouquet en fit une autre, et La Fontaine, muni de ces deux pièces, fut en règle. Il est inutile d'ajouter que Pellisson avait prêté sa plume au poétique notaire et à la surintendante[2].

1. M. Valkenaër relève l'erreur de M. Marais, qui donne cette épître comme adressée à Mme Fouquet. V. *La Fontaine*, 1 vol. gr. in-8, 1840, p. 531.

2. M. Marais, *loc. cit.*. p. 125, 126 ; Valken, *Vie de La Fontaine ; OEuvr. de La Fontaine*, édit. citée, p. 567. M. Marais, avocat à Paris, mort vers 1740 (Renouard, préface), était ami et correspondant du président Bouhier,

Ce fut Pellisson qui, par le moyen de Fouquet, fit compter exactement au vieux Gombauld, à partir de 1657, la pension sur le sceau que depuis 1552 le chancelier Séguier avait négligé de lui faire tenir. Gombauld, par vanité ou par fierté, soit qu'on payât mal à son gré des sonnets *immortels*, soit qu'il ne fît pas de son génie métier et marchandise, refusa de s'acquitter envers son bienfaiteur comme le peut faire un poëte et de rien donner à Pellisson pour Fouquet. Cependant il dédia au surintendant sa tragédie des *Danaïdes* (1658), et il dut encore à la demande de Pellisson les cent écus d'or qui suivirent cette dédicace. Il lui dut, on peut le dire, la décence et la dignité de sa vieillesse, que bientôt l'emprisonnement du surintendant et de son secrétaire réduisirent à la plus grande pauvreté, jusqu'au jour des libéralités de Louis XIV[1].

La misère de Scarron était moins intéressante et moins dignement portée que celle de Gombauld; mais Scarron ne se renfermait pas dans le majestueux silence du vieux gentilhomme. Il demandait toujours, remerciait et demandait encore. Placets à Fouquet, épître à Pellisson, lettres en prose à tous deux, rien ne lui coûtait. Il avait une si plaisante et si cavalière façon de tendre la main et de la retirer pleine, que c'était plaisir de lui promettre et de lui donner, et de provoquer ses lettres par des billets: Fouquet lui en écrivait des plus obligeants, Pellisson des plus encourageants.

. . . .
A moi l'hiver, qu'il gèle ou qu'il dégèle,
Me fait toujours une guerre cruelle.
Mais si tu veux, en glissant quelques mots,
Et fût-ce même un peu mal à propos,
Ton généreux, ton adorable maître,
Le mien aussi, se souviendra peut-être

ami lui-même de l'abbé de Ferriès, cousin germain de Pellisson et héritier de ses papiers. De là le lien qui le rattache à celui-ci.

1. V. Tallem., h. 147.

Du nouveau don que ton dernier billet
Fit espérer à son humble valet[1].

Les billets de Pellisson ne se laissaient pas protester et assuraient au poëte nécessiteux des sommes assez rondes[2]. Son *ami Pellisson*, comme il dit sans cérémonie, allait, avec tout le monde, le trouver dans son fauteuil. « Monsieur, lui « dit Scarron dans un billet, vous pouvez lire devant moi ce « que m'écrit le patron. Après tous les bons offices que « vous me rendez auprès de lui, vous pouvez bien ouvrir « les lettres qu'il écrit; et j'ai en quelque façon à me plain- « dre de ce que vous n'avez pas lu devant moi celle-ci au- « jourd'hui.... » Il y avait de la générosité de la part de Fouquet et de Pellisson à si bien traiter Scarron, au risque de ses malices et de ses indiscrétions; quand il n'avait plus *pris à la glu* de ses vers le *quart d'écu* de Montauron, il s'était moqué de Montauron. Il resta fidèle cependant à Fouquet, dont la pension, révélée par la fameuse cassette, ne s'élevait pas à moins de 12 000 livres. Quant à Pellisson, il se fit son allié, un peu compromettant, dans leurs querelles avec Gilles Boileau. Boileau dit dans sa lettre au chancelier[3], où il prétend expliquer tout ce qui s'est passé entre Scarron et lui : « Si M. Pellisson était un peu moins bien dans les « finances, Scarron et moi ne serions peut-être pas si mal « aujourd'hui ensemble. C'est la bonne fortune de ce M. Pel- « lisson qui fait tout mon crime, et c'est le premier reproche « que je fis à Scarron.

Parce que, dans ton indigence,
Paul t'a fourni quelque finance,
Est-ce un sujet, en bonne foi
Pour te déchaîner contre moi?

1. Épître à Pellisson (Scarron, *OEuvres*).
2. Un jour 3000 écus, qu'il reçoit « comme un convoi de vivres » (Autre épître au même).
3. 1660. V. Ms. Conrart, in-fol., IX, 993.

Je sais ce que peut la misère
D'un rimeur qui manque de pain;
Mais enfin qu'y pourrais-je faire
Quand même tu mourrais de faim?

« Scarron était trop bien payé pour se payer de cette rai-« son-là. Il demeura d'accord tant que je voulus, que je n'a-« vais même jamais pensé la moindre chose contre lui. Mais « il me répondit que M. Pellisson ne m'aimait pas, et que « c'était ce M. Pellisson qui prenait le soin de ses affaires, « qui sollicitait ses pensions, qui le faisait payer de ses « écritures.... »

Ayant bien disputé, on tombe d'accord que tout le mal vient du prochain. Heureusement il n'en faut pas croire le trop rusé Boileau et son dialogue chimérique: Scarron, reconnaissant cette fois, n'a sans doute été coupable que d'une reconnaissance un peu bavarde et étourdie[1].

Pellisson était exposé à tous les bavardages poétiques des solliciteurs qui dédaignaient la prose. On s'adressait à lui pour avoir de Fouquet de l'argent, ou un entretien. Parmi les importuns les plus plats et les plus verbeux, il faut compter Boisrobert. Il assiége Pellisson d'épîtres et de stances dans lesquelles, tantôt il déplore la mort de deux enfants de Fouquet, plus prosaïquement encore que ne l'a fait Pellisson lui-même dans une petite ode à Conrart d'un ton doux et d'un style lâche; tantôt il gémit sur la maladie de M. le procureur général, tantôt il demande la faveur de respirer l'air de Saint-Mandé, excellent pour sa santé, et surtout de voir le maître et la maîtresse du château, qui ne semblent pas empressés à l'admettre[2].

Les poëtes n'étaient pas les seuls obligés de Pellisson: ses bienfaits allaient chercher au fond de la province un savant modeste: il paya à Lefèvre de Saumur cent écus de pension, et le fit exempter des tailles. Ce bienfait resté anonyme n'a-

1. Il dédia aussi à Pellisson son *Ode burlesque de Léandre et Héro*.
2. V. Boisrobert, *Épîtres en vers*, 1659, in-8, p. 205, 272, 275.

vait pour confident que Ménage; l'emprisonnement de Pellisson le supprima; c'est alors que Lefèvre devina et apprit de Ménage le nom de son bienfaiteur : il ne fut pas ingrat, comme on le verra. D'autres avaient recours au secrétaire du surintendant pour obtenir son appui auprès de son maître ; il s'employait pour eux avec bonne grâce et promptitude. Sorbière, l'historiographe, lui dut ainsi le succès de plusieurs affaires, et des relations d'amitié s'établirent entre eux [1]. Plus tard, du fond même de la Bastille, un mois avant sa délivrance, Pellisson sollicitait pour un procès de son amie l'abbesse de Malnoue [2]. Enfin, aussi officieux dans la faveur royale et au milieu de l'égoïsme de la cour que dans ces années brillantes où il n'avait pas encore appris qu'on peut être malheureux et abandonné, il fit auprès de Colbert, pour ses amis ou ses protégés, des instances qui devaient coûter à l'ancienne victime des opiniâtres ressentiments du ministre [3]. Cette bonté généreuse, dont nous trouverons encore des preuves, eut plus d'une récompense, sans parler de l'affection de ses amis et des témoignages qu'ils lui ont rendus. Un jour il reçut d'un de ses obligés, qui ne se nommait pas, un remercîment en vers où l'inexpérience de la plume mettait à nu la sincérité du cœur. Conrart a conservé cette pièce [4] : les hommages les plus naïfs ne sont pas les moins précieux. C'est ainsi que de toutes parts l'admiration envoyait des lettres et des cadeaux à Mlle de Scudéry : le trésor de Pellisson n'est pas le plus riche, mais il a sa valeur ; c'est la reconnaissance qui le lui faisait.

1. V. Lettres de Sorbière à Pellisson (16 avril, 13 septembre 1660).
2. Ms. Conrart, in-fol., XI, p. 1257, Lettre de l'abbesse (8 janvier 1666).
3. V. Lettres à Colbert, 28 juin 1675 et 1680 (Delort, *loc. cit.*).
4. In-fol., IX, 509.

CHAPITRE VII.

PELLISSON A LA BASTILLE (1661-1666).

I. Fête de Vaux. Du *Prologue des Fâcheux.* Arrestation de Pellisson. Saisie de ses papiers et de ses biens. De ce qui regarde Pellisson dans l'instruction du procès de Fouquet. Témoignages de Fouquet en sa faveur. Si Pellisson *gagna* dans ses fonctions de commis principal. — II. Des discours en faveur de Fouquet. Des placets au roi rédigés pour Mme Fouquet. De l'*Élégie sur la disgrâce de M. Fouquet.* — III. De la détention de Pellisson. Deux périodes. — Première période. Occupations de Pellisson, études religieuses, etc. — Deuxième période. Poésies diverses. Du poëme d'*Eurymédon.* — IV. Comment Pellisson recouvra sa liberté. Placet au roi. Lettres à divers.

I.

La puissance de Fouquet touchait à sa fin. On sait comment il s'obstina lui-même à se perdre, plus peut-être par l'imprudence et la mauvaise foi que par le crime de ses dilapidations. Le roi promit tout d'abord d'oublier le passé, mais il exigea la vérité pour l'avenir. Le surintendant tint conseil avec « ses plus intimes amis » et leur rapporta le discours du roi. « Delorme, Bruant et Pellisson qui étaient « de ce conseil, lui firent remarquer que, dans le discours « du roi, il paraissait beaucoup de fermeté et de bonté et « qu'il serait peut-être dangereux de ne pas lui dire les « choses comme elles étaient : mais il se moqua d'eux[1]. » Il

1. *Mém. de Gourville*, liv. III. Gourville ajoute : C'est de Pellisson et de Paraire que je tiens ces particularités.

continua donc à tromper chaque jour le roi que chaque jour Colbert détrompait, pièces en mains. Sa perte fut décidée : la fête donnée à Vaux, le 17 août 1661, la précipita. Ce fut le dernier éclat et le plus brillant de sa merveilleuse fortune. Là, autour de Fouquet se trouvaient réunis Lebrun, Le Nôtre, Levau, Torelli, La Fontaine, Molière[1], Ménage, Chapelain, Mme de Sévigné, Mme de La Suze, Mlle de Scudéry, Mme Scarron qui avait écrit à Mme Fouquet pour lui demander une place au milieu des hôtes de son château. Pellisson travailla, écrivit, veilla sans doute bien des fois pour contribuer à préparer tous ces enchantements, dont il partagea la peine avec beaucoup d'autres, et dont ses brillants amis et la cour n'eurent que les surprises et les joies. Qu'on y songe en lisant son Prologue des *Fâcheux*, composé au milieu de cette atmosphère de bureau, de papiers accumulés, de chiffres entassés, et l'on goûtera le charme de ces vers purs et coulants. La forme en est peut-être un peu monotone, l'éloge continu du roi n'y prend pas toujours les tours les plus fins, et il faut un peu rabattre de l'enthousiasme de La Fontaine et de l'admiration générale. Mais si peu que Pellisson ait mis de poésie véritable dans ce Prologue, je trouve que c'est beaucoup, et je me demande comment, dans cet esprit alors rempli d'affaires de toutes sortes, et des plus arides et des plus épineuses, un coin est resté si net et si frais : *angulus ridet*.

Fouquet ne fut pas arrêté au milieu de sa fête de Vaux : on sait pourquoi : mais bientôt le voyage de Nantes fut résolu contre lui. Il transpire toujours, dans une cour, quelque chose des desseins importants. Personne, pas même Fouquet, ne se trompait sur le but du voyage. Pellisson, qui lui avait en vain conseillé, par un pressentiment trop justifié, de se

1. Déjà, vers la fin de 1661, pendant que Molière attendait la fin des réparations de la salle du Palais-Royal, où sa troupe devait jouer désormais, il avait donné chez le surintendant l'*Étourdi* et *Sganarelle*. V. Taschereau, *Vie de Molière*, liv. I, note 49.

tenir à couvert contre l'avenir, sous son titre de procureur général du parlement[1], appuya ses soupçons et ses craintes de nouveaux avertissements[2]. Mais il ne put réussir à faire prétexter à Fouquet un empêchement pour rester à Paris : Fouquet suivit la cour. Je ne veux pas faire de Pellisson un Pylade et effacer sous ce masque banal la physionomie vive et personnelle qu'il a prise dans l'histoire des nobles dévouements : mais lui aussi a suivi la fortune de son maître jusqu'au précipice ouvert qu'il lui montrait, et il y a marché sans regarder derrière lui. Le fin et prudent Gourville avait fait son devoir en parlant, puis, sans mot dire, il s'était mis en garde contre les indiscrétions que devaient commettre ses papiers et les dangers que pouvaient courir ses écus : cela fait, il était parti pour Nantes. Pellisson ne craignait pas de se compromettre pour son maître et de le servir hardiment jusque dans ses dernières folies. Fouquet avait quitté Paris et était arrivé à Nantes avec les tourments de l'inquiétude et de la fièvre. A Nantes, il se ranima, et dans l'audace de son aveuglement, il disait, le 4 septembre, au jeune Loménie de Brienne, que Colbert serait arrêté à sa place : « J'ai moi-même donné les ordres, ajoutait-il, pour le faire conduire au château d'Angers, et c'est Pellisson qui a payé les ouvriers qui ont mis la prison hors d'état d'être insultée[3]. » Le lendemain il fut arrêté. Il n'avait voulu comprendre ni les allures étranges du château, ni les portes de la chambre du roi interdites, ni Saint-Aignan et Roze en sentinelle « dans le petit corridor, » ni les lettres de cachet « qu'on apportait par douzaine de chez Letellier[4]. » Letellier avait bien pris ses mesures : le 4 au soir il écrit à d'Artagnan « qu'il se souvienne d'envoyer un maréchal des logis avec quatre mous-

1. On saisit bientôt dans les papiers de Fouquet le billet par lequel Pellisson lui donnait ce conseil. Louis XIV dit en le lisant : « Le commis en sait plus que le maître. » (*Mém. de l'ab. de Ferriès.*)

2. V. les *Mémoires de Henri-Louis de Loménie de Brienne*, les *Mémoires de Choisy*, p. 248 (coll. Petitot).

3. *Mém. de Brienne*, t. II, p. 200, cité par M. Clément. — 4. *Id.*

quetaires pour arrêter Pellisson [1]. » Pellisson fut arrêté dans la maison qu'il habitait, et, le même jour, remis au château de Nantes, entre les mains de ce maréchal de La Meilleraye, qui, du temps du cardinal de Retz, gardait si mal ses prisonniers. Louis XIV, après avoir raconté presque naïvement à sa mère toute l'anxiété que lui causa l'exécution de son premier coup d'État et l'arrestation du surintendant, fait au commis de ce dernier l'honneur d'une mention particulière [2]. Si jamais souverain ne respecta moins les formes de la justice envers un sujet arrêté, que Louis XIV envers Fouquet, jamais souverain n'employa tant de détours pour arrêter son ministre. Mais, comme pour publier après coup le secret du voyage de Nantes et lui ôter tout autre but que celui qui était atteint, Louis XIV suivit de près la lettre qu'il avait écrite à sa mère, et c'est de Fontainebleau, le 21 novembre, qu'il fit connaître sa volonté sur les deux prisonniers. Le courrier fit diligence, car, le 22, d'Artagnan qui gardait Fouquet à Angers, en vertu des ordres qu'il avait reçus du roi, fit amener Pellisson par M. de Saint-Mars et vingt mousquetaires de Nantes à Angers, où il arriva le 26. Dans la même prison se trouvèrent quelques jours, mais tenus à distance, le maître et le serviteur : puis on partit le 1er décembre pour Amboise, et les faubourgs de Saumur et de Tours virent passer un cortége où l'on remarquait, au milieu de deux groupes de mousquetaires, une voiture et un cavalier vêtu en bourgeois. Fouquet était en voiture, Pellisson à cheval. Telles étaient les précautions dont le roi donnait les détails précis au capitaine des mousquetaires, tant il craignait la réunion du ministre et de son habile confident [3] ! Ils devaient prouver bientôt l'un et l'autre qu'ils n'a-

1. La copie de ce billet est dans le premier volume (n° 235) du procès de Fouquet (Ms., Bibl. imp., 3 v. in-fol., aux armes de Colbert).

2. On peut s'étonner que Mme de Motteville, qui s'inquiète du sort de Bruant (il resta caché dans un couvent) et de Gourville, ne nomme même pas Pellisson.

3. V. *loc. cit.* tous les ordres du roi.

vaient pas besoin de puiser chez autrui des ressources d'esprit, des lumières et des forces pour lutter contre le roi et ses juges. Fouquet fut laissé au château d'Amboise, et Pellisson continua sous la conduite de d'Artagnan son triste voyage. Il traversa « la bonne ville de Paris, » selon l'ordre du roi, « à cheval et en bonne compagnie, » dit Guy-Patin [1]. Enfin, il entra à la Bastille. Il y devait rester quatre ans et deux mois.

Pendant que les prisonniers marchaient à petites journées, les routes avaient été parcourues en tous sens par leurs ennemis et leurs amis; le service du roi et le dévouement au malheur avaient lutté de vitesse, et le roi n'avait pas toujours été le mieux servi. Le 5 septembre, partait de Nantes, sur les chevaux du roi, le gentilhomme ordinaire, M. de Vouldi, chargé de faire sceller les papiers des prisonniers. Le 5 septembre, s'échappait à pied, pour sauter, au premier relai, sur les chevaux de Fouquet, postés de sept en sept lieues, un valet qui avait peut-être entendu le mot jeté en passant par Fouquet: « A Mme du Plessis, à Saint-Mandé, » et qui courait à Saint-Mandé donner l'éveil. Le 8 septembre enfin, le commissaire d'Épinay, allant, « sur les 7 heures 3/4 du matin, » pour mettre les scellés dans la maison de Pellisson, rue des Fossés-Montmartre, trouvait, là aussi, l'éveil et presque la résistance. La scène est curieuse. Cette maison, située près de l'hôtel de L'Hôpital, avait une sortie par le jardin sur la rue des Vieux-Augustins, et une correspondance avec l'hôtel de Fouquet. Le commissaire heurte à la porte, « un qui« dam ayant bas blancs, vêtu de gris, » et une servante entre-bâillent la porte, parlementent et refusent d'ouvrir [2]. Une

1. Lettre à A. Falconet, du 6 décembre 1661 (éd. 1846, 3e v., p. 235). Le récit qui est en tête du ms. 235 dit à tort que le prisonnier partit d'Amboise le 6 et arriva à la Bastille le 12.

2. Le commissaire heurte deux coups; la serrure s'ouvre, mais la barre n'est pas tirée. Il met un pied dans l'entre-bâillement de la porte, et l'y garde malgré les efforts du *quidam* pour la refermer. « Nous souffririons plutôt casser notre jambe, » et il attend ainsi l'arrivée du lieutenant civil et des maîtres de la maison.

(Bibl. imp., ms. suppl. fr., n° 36, t. I. Procès-verbal du scellé apposé, etc.)

femme âgée et « un particulier » qui dit être un bourgeois du voisinage venu pour consoler Mme Pellisson, inquiète de son fils, au bruit de l'arrestation du surintendant, descendent et font entrer le commissaire. Mais personne ne répondit à ses questions sur un cheval dont le bruit l'avait inquiété, craignant qu'un homme ne s'évadât ou qu'on n'eût apporté quelque avis, et qu'il vit encore dans la cour, bridé et crotté. Ce cheval venait-il d'amener le Gascon dont parle l'abbé Souchay[1] d'après l'abbé de Ferriès, autrefois valet du premier commis, spirituel, actif et dévoué. Il accourut pour offrir ses services à Mme Pellisson-Fontanier. Le premier service qu'il rendit fut de se charger d'une lettre pour Fouquet et de trouver le moyen de la lui remettre, dans une hôtellerie de la Loire où il était entré comme cuisinier, et de lui fournir ce qu'il fallait pour faire une réponse qu'il rapporta. Ce coup de maître ne fut qu'un coup d'essai : nous retrouverons ce Gascon se jouant encore de M. d'Artagnan et de la Bastille au profit de Pellisson.

Le procès de Fouquet s'instruisit. Je n'ai pas à refaire ici un récit que l'on trouve si complet dans l'ouvrage bien connu de M. Clément[2] ; mais je dois en détacher ce qui regarde Pellisson. Si, dans la procédure, il n'a pas un rôle beaucoup plus considérable que les Jeannin, les Delorme, etc., ses célèbres *Défenses* lui ont donné dans l'opinion publique, et en dehors de la marche régulière du procès, la part la plus importante et la plus honorable. On a oublié la prison de tous ceux que saisit la chambre de justice : on a retenu celle de Fouquet et de son éloquent secrétaire. Il faut se faire une idée exacte de la détention de Pellisson pendant ces quatre années. Subit-il une peine? Non; il n'y a pas eu de jugement contre lui. Une prison préventive? Mais c'est le bon plaisir du roi et non la sentence d'un tribunal qui le délivrera. Ce

1. Préface, p. xxxvi.
2. *Hist. de la vie et de l'administration de Colbert.* V. aussi les *Mém. sur Mme de Sév.*, de M. Valkenaër, etc.

n'est pas la loi qui le retient : un prisonnier n'adresse pas à la loi des suppliques en prose et en vers. Il reste en prison parce qu'il a refusé de charger Fouquet. On peut diviser la durée de sa captivité en deux parties : pendant la première, il est gardé pour servir de témoin à charge; pendant la seconde, il expie son silence, et n'est plus alors le prisonnier de la chambre de justice: elle n'a plus de procès criminel à instruire contre lui; celui de Fouquet avait absorbé et compris tous les autres; elle n'a plus que des comptes de restitution à arrêter, et ce n'est pas au fond d'une prison qu'on pouvait les régler avec elle et les solder. Pellisson fut donc le prisonnier de la chambre de justice d'abord, ensuite le prisonnier du roi. De ces deux périodes, la première est assez douce, on a besoin du prisonnier; la seconde est rigoureuse, on le châtie. Colbert se retire de lui; de la chambre il passe au cachot, de la lumière à l'obscurité; il avait papier et plumes, on les lui enlève. A la première période appartiennent les mémoires de Pellisson pour Fouquet, composés, écrits, imprimés; à la seconde, les pièces de vers ou de prose gardées dans sa mémoire ou écrites au moyen de quelque artifice. Fouquet est condamné, la vengeance du roi satisfaite; peu à peu les liens du prisonnier se relâchent; l'air, le jour, les livres, le papier lui reviennent successivement, puis les amis, enfin la liberté.

Six mois furent consacrés aux saisies, aux inventaires, aux préliminaires du procès. Il faut dire une fois pour toutes que les règles ordinaires, protection des accusés, furent violées à chaque pas. Les papiers de Pellisson furent saisis à Nantes, à Fontainebleau, à Paris, à Saint-Mandé. Ce fut un maître des requêtes nommé Pellot, affidé de Colbert, appelé ce jour-là même du Poitou, où ce dernier lui avait fait obtenir une charge du surintendant[1], qui à Nantes s'empara, en présence de Colbert, de la malle de Pellisson, sans inven-

1. *Défenses de Fouquet*, 16 vol. in-18, 1696, t. IV, p. 246.

taire, sans scellés [1]. Ses papiers furent confondus avec ceux de Fouquet et portés à Fontainebleau. Dans cette ville, Pellisson occupait une chambre d'hôtellerie. Les scellés, posés à son cabinet dès son arrestation, furent levés le 17 novembre, et l'on saisit des papiers, registres de comptes, quittances de payements faits au nom de Fouquet, mémoires sur les finances, lettres au surintendant, ainsi que des pièces plus compromettantes concernant les tailles du Languedoc, la navigation, etc., que l'on trouva dans une cassette secrète. Quant aux « effets, » à l'argent et aux livres, ils furent scellés « pour être gardés et rendus audit sieur, si ainsi est ordonné « par Sa Majesté [2]. » Le procès-verbal de la saisie faite à la maison de Paris est fort long ; il énumère les papiers particuliers et les objets mobiliers dans leurs plus vulgaires détails. La mère de Pellisson était présente au moins, garantie qui manqua à Fouquet, comme il le remarque amèrement [3].

Les commissaires royaux envoyés à Saint-Mandé mêlent à leur *discours sommaire* du 6 octobre, ou *élixir de leur inventaire*, des réflexions personnelles : ils remarquent que le jardinier en chef est un Allemand luthérien, qu'il avait d'autres luthériens sous ses ordres, « sans compter que le sieur Pel- « lisson, principal commis du sieur Fouquet pour les affaires « d'importance, est calviniste [4]. »

Tels étaient les préludes de l'instruction du procès. Les interrogatoires de Fouquet commencèrent le 4 mars 1662 [5]. Il y répondit sous la réserve de la revendication de ses juges naturels. Les interrogatoires de Pellisson, qui pouvaient éclairer les commissaires chargés de questionner le princi-

1. *Défenses de Fouquet*, 16 vol. in-18, 1696, t. IV, p. 224, 245.

2. *Ibid.*, p. 75 sqq. et suppl. fr. cité, I, p. 1-106 (procès-verbal de, etc.) Voici quelques-uns de ces livres : Coëffeteau, Horace, Plaute, Suétone, Martial, deux Bibles, le Cuisinier méthodique, le Parfait secrétaire.

3. *Ibid.*, XV, p. 9.

4. Suppl. fr., 2352, déjà cité.

5. On les trouve manuscrits, aux Archives (c'est la minute originale); à la Bibl. imp., suppl. fr., n° 36, et in-fol. 235-237 cités; imprimés, dans les *Défenses de Fouquet*.

pal accusé, avaient sans doute été déjà faits ; mais ils n'existent nulle part. Ont-ils été tenus secrets ou supprimés, parce qu'ils déchargeaient Fouquet et ne servaient pas l'accusation ? ou Pellisson obtint-il plus tard leur suppression, parce qu'ils le condamnaient lui-même ? Mais l'estime de tous et la protection du roi l'absolvaient assez. Demanda-t-il cette suppression, parce qu'ils contenaient des preuves trop claires, fournies par lui-même, de l'innocence d'un homme condamné par les juges du roi son nouveau maître, et surtout par ce roi ? En admettant cette hypothèse, il resterait à expliquer comment ils disparurent même des manuscrits particuliers de Colbert. Non, Pellisson, qui eut toujours ostensiblement le portrait de Fouquet dans sa chambre [1], ne s'abaisse pas à cette prudence flatteuse et intéressée. Je crois plutôt qu'ils furent supprimés parce qu'ils accusaient trop ouvertement l'irrégularité ou même la mauvaise foi des procédures. Il est honorable pour Pellisson que son innocence réduisît les commissaires à ces moyens. Fouquet accuse formellement « le faussaire Berryer » d'avoir fabriqué deux pièces dont l'une est un mémoire pour interroger Pellisson, l'autre un extrait tiré des comptes de ce même Pellisson [2]. Or, Fouquet est trop habile pour faire une fausse manœuvre, et trop fertile en ressources pour en avoir besoin. Quant à Berryer, on sait que pendant le procès il devint fou, peut-être de remords [3]. On ne peut donc que remarquer, sans en pouvoir rendre compte, l'absence des interrogatoires de Pellisson au milieu des nombreux documents du procès. Fouquet semble n'avoir pu en obtenir communication ; il les réclame comme un secours pour lui contre les attaques de M. Talon [4], aussi bien que comme une justification certaine de son commis qu'il ne cesse de défendre [5].

1. Lettre de Rapin-Thoiras.
2. *Déf.*, XV, p. 58. — 3. V. *Sévigné*, L. du 17 nov. 1664.
4. *Déf.*, VI, p. 85. — 5. *Ibid.*, XIV, p. 55.

Les confrontations des différents accusés ou témoins avec Fouquet commencèrent le 27 juillet 1662. Chaque fois il refusa de répondre et chaque fois on lui lut les dépositions antérieures des confrontés. L'original du procès-verbal détaillé de ces formalités et de ces lectures existe aux Archives; la copie, à la Bibliothèque impériale : seule la confrontation de Pellisson fait défaut, et cependant elle eut lieu : on a l'ordre signé le 27 juillet par le roi, qui enjoint au gouverneur de Vincennes (Fouquet était alors au donjon) de laisser entrer Delorme, Jeannin, *Pellisson* et Bernard, conduits par les mousquetaires. De cette confrontation il est resté un souvenir : « Monsieur, dit Pellisson à Fouquet, si vous ne saviez « pas que les papiers qui attestent le fait dont on vous charge « sont brûlés, vous ne le nieriez pas avec tant d'assurance. » La tradition paraît seule garantir cet heureux trait de dévouement et d'esprit. Fouquet savait quelles lumières il pourrait tirer de cette connivence ingénieuse qui déjouait l'habileté des commissaires ; il réclame souvent la confrontation avec Pellisson dans ses productions de 1664. Craignait-on que la hardiesse courageuse de Pellisson ne le servît trop bien ? Que d'obscurités ! Elles semblent ne rien cacher que d'honorable pour le défenseur de Fouquet. C'est ainsi que l'opinion publique de son temps et après elle l'histoire en ont jugé.

Le procès de Fouquet suivit ce cours si lent qui, comme le craignait Letellier, sauva la vie de l'accusé. Il obtint peu à peu du papier, des plumes, un conseil [1] ; il écrivit, il fit imprimer clandestinement, malgré les recherches et les rigueurs de Colbert. Le 21 octobre 1662, le procès fut distribué ; six mois après, Fouquet obtint communication de l'acte d'accusation. Il écrivit jusqu'à la fin contre Talon, contre

1. Les ordres du roi existent (V. le ms. 235 cité) : ordre de fournir du papier et des plumes pour rédiger des requêtes (29 juin 1662) ; ordre d'en fournir « toutes fois et quantes fois qu'il en demandera » (5 octobre) ; ordre de laisser entrer à Vincennes les avocats Auzannet et Lhoste (5 oct.), etc.

Chamillart, toujours éloquent ou railleur, abondant ou pressé, toujours habile, jamais déconcerté. On sait le reste. Il comparut devant ses juges le 14 novembre 1664, fut condamné par eux au bannissement le 19 décembre, et partit pour Pignerol le 22. Le roi retenait prisonnier celui que relâchait la justice du roi.

Fouquet, en se défendant, n'a jamais oublié de défendre Pellisson, et comme celui-ci n'a pas employé pour lui-même la plume qu'il consacra à son maître et à son ami, le maître reste aujourd'hui le seul avocat du serviteur, en même temps que le serviteur est celui du maître. Si le talent n'est pas égal, le cœur est le même chez tous deux, et cette émulation honore dans chacune des deux défenses celui qui l'écrit et celui qui le mérite. A plusieurs reprises, Fouquet s'écarte de la discussion des faits pour rendre hommage au talent et au caractère de son commis[1]. Ce sont là des éloges généraux qu'il appuie souvent de l'autorité de Mazarin. Les détails les confirment. Des affaires dans lesquelles Pellisson est incriminé, les unes se sont faites avant sa participation à la conduite des finances, les autres lui ont été inconnues, d'autres enfin ont été menées par le cardinal lui-même. Jamais le surintendant n'a entendu de plaintes contre Pellisson; au contraire, il en recevait avis de la corruption qui se faisait à son insu. C'est ainsi qu'un jour Pellisson, ayant appris, par un des sieurs Tallemant, le bruit qui courait sur certaines pensions, vint l'avertir et lui en faire prendre note[2]. Il affirme positivement n'avoir point accordé à Pellisson de gratifications sur certains traités de création d'officiers ou sur certains marchés, qui, certes, n'étaient pas aussi infructueux pour tout le monde, et, en faisant honneur à Pellisson de cette exception, il semble accepter le reproche qui lui serait fait à lui-même d'avoir trouvé et contenté des probités moins rigoureuses[3].

1. *Défenses*, V, 327; VI, 85; VIII, 193. — 2. *Ib.*, VIII, 176.
3. Interrogé si, le 27 août 1661, il n'a pas donné à Pellisson un billet de

Mais, en de pareils débats, on peut, pour sauver un ami, ne pas dire toute la vérité : les protestations de Fouquet ne suffirent pas à éclairer les juges sur Pellisson, s'il était innocent, à les tromper, s'il était coupable. Fut-il coupable? Qui le peut dire? les pièces manquent. Ce sont, d'ailleurs, des preuves facilement récusables et sujettes à interprétations bien diverses, comme on le voit dans les discussions de Fouquet et de l'avocat général Talon. La meilleure preuve en faveur de Pellisson, c'est son caractère, dont l'honnêteté aurait, ce semble, repoussé des gains criminels. Mais on sait que le siècle ne répugnait pas à certains moyens de faire fortune que la conscience facile de Mazarin tolérait chez les autres et employait pour lui-même jusqu'à l'abus le plus monstrueux. Pellisson profita-t-il de l'exemple, de son crédit sur Fouquet et de la connaissance approfondie qu'il avait des secrets, ou, ce qui est la même chose alors, des malversations de la finance, pour augmenter son patrimoine? Eut-il assez d'or pour paraître beau? Pellisson dit qu'il

Veilla, sua, courut, n'oublia rien
Pendant quatre ans *hors d'acquérir du bien*,
N'en voulant point qu'il ne lui vînt sans crime,
Ou qu'un patron ne rendît légitime [1].

Pellisson est sans doute de très-bonne foi lorsque, dans la balance qu'il établit, il trouve une grosse somme de fatigues qu'il met au profit de l'État, et ne compte rien à l'avoir de sa bourse, et l'antithèse est seule coupable d'une négation aussi formelle. Mais il se réservait les avantages du quatrième vers, qui devait être fort élastique sous Fouquet, et dès lors il a pu *acquérir* quelque *bien*. S'il n'acquit rien, Fouquet a

l'épargne de 100000 livres sur le traité de la création des officiers en la Cour des Aides, comptes et finances de Montpellier, a dit que c'était une affaire de ce temps et dont Pellisson avait connaissance, mais qu'*il est sûr de n'avoir point fait de ces gratifications à Pellisson* (*Déf.* XVI, p. 136).

1. *Requête à la postérité.*

été un patron fort sévère : c'est la conclusion qu'il veut nous faire tirer de tout cela. L'intention est généreuse, mais, d'autre part, il semble constant qu'il prenait pension ou intérêt dans certaines affaires, en son nom ou sous celui de Remond Du Mas, son confident[1]. Des pièces furent citées, des chiffres donnés, des quittances produites. Omer Talon mentionne au procès les gains que faisait Pellisson sur « la rentrée de la finance des offices de Lorraine et de Bar; » la pension de deux mille livres qu'il recevait sur les gabelles du Lyonnais et du Languedoc; l'engagement que prit le directeur d'une compagnie privilégiée du roi pour la pêche de la baleine, de lui payer vingt mille livres par an pendant l'exercice du privilége : la première année fut payée comptant, et le marché fut même modifié au profit de Pellisson, qui, à partir d'une certaine époque, devait recevoir annuellement le double de la somme promise d'abord. Je ne parle pas d'un billet de l'épargne de cent mille livres qui lui fut donné (août 1661) par Fouquet : Pellisson pouvait n'être qu'un intermédiaire, et Fouquet l'affirme à la décharge de son commis. Fouquet a, d'ailleurs, une justification pour tout ce qu'on objecte à ce dernier, et ne passe condamnation sur rien de ce qui le regarde. Je ne parle non plus des intérêts que, suivant Talon, Pellisson se ménageait « sur le traité des vendeurs de volaille, sur le traité des taxes, sur les cabaretiers[2]. » C'était choses fort communes, et Mme de Montespan avait des *profits* dans la taxe de la boucherie. Je ne dis rien des maisons qu'il possédait, dont les contrats d'acquisition furent mentionnés aux procès-verbaux de saisie, ni de son carrosse et de ses quatre chevaux[3] : peut-être sa fortune suffisait-elle, avant 1657, à ce luxe. Cependant les raisons que

1. *Défenses de Fouquet*, VIII, p. 194.— La supercherie des prête-noms était fréquente. Une caricature allégorique de 1661 sur la Chambre de justice les représente au milieu des autres coupables (*Histoire de France par estampes*).

2. *Défenses de Fouquet*, VI, 85; XVI, 138.

3. Suppl. fr., n° 36, t. I. Procès-verbal cité.

donne Fouquet en sa faveur ne sont pas tellement péremptoires, les gains qu'il se réservait sur certaines taxes ne sont pas tellement purs, la fortune que l'inventaire constata chez lui n'est pas tellement modeste, qu'il ne puisse rester des doutes sur sa complète innocence, et, malgré la faveur non équivoque dont le roi l'accueillit au sortir de la Bastille, la cour de justice réclama de lui et poursuivit, comme on le verra, la restitution de deux cent mille livres. Son courage, son dévouement et son talent lui ont concilié le public. Ses ennemis, en affaiblissant leurs raisons par des injures, l'ont servi, et ont été forcés de rabattre de leurs exigences après avoir réclamé

Les millions que faisant son devoir
Il n'eut jamais, mais qu'il pouvait avoir.

Que conclure? Que Pellisson fut certainement le plus honnête et le plus discret de tous ceux qui *profitèrent* sous Fouquet : c'est tout ce qu'on peut dire à son éloge.

II.

Il peut nous paraître curieux aujourd'hui de rechercher, dans une procédure vieille de deux siècles, les traces qu'y a laissées l'innocence ou la culpabilité de Pellisson : en 1662, trop de bruit se faisait autour du nom de Fouquet pour qu'on songeât à un autre, et si Pellisson attira bientôt sur lui-même l'attention du public, c'est en lui parlant de Fouquet : c'est en s'effaçant généreusement qu'il se découvrit tout à coup dans toute la gloire de son dévouement et de son éloquence. On vit paraître anonymes, d'abord un *Discours au roy par un de ses fidèles sujets, sur le procès de M. Foucquet*, puis, à différents intervalles, une *Seconde défense de M. Foucquet*, des *Considérations sommaires sur le procès de M. Foucquet*, enfin une *Suite* de ces *Considérations*. Le tribunal, l'enceinte de

l'auditoire et le champ de la défense changeaient chaque fois, s'élargissant ou se resserrant à propos. Le premier discours est une prière au roi, le second un mémoire pour le roi et la France, les deux derniers une adresse aux juges. Dès le premier, on avait reconnu Pellisson à son éloquence[1].

Ces discours sont depuis longtemps regardés comme des chefs-d'œuvre ; ils rappelaient à Voltaire ceux de Cicéron ; critiques et historiens[2], tout le monde les a admirés. Il est trop tard pour venir en faire l'éloge. Cependant on peut encore s'y arrêter, et profiter, pour les examiner et les juger, de la connaissance plus exacte qu'on a aujourd'hui de l'affaire où ils ont pris une place si importante.

Le premier mérite d'un plaidoyer, c'est de bien plaider une cause. Pour juger si les *Défenses* de Pellisson *défendent* bien celle de Fouquet, il faut savoir ce qu'elle était. Elle n'est nulle part plus profondément étudiée et plus clairement exposée, de l'avis d'un éminent historien[3], que dans quelques pages de M. Valkenaër[4]. Pièces en main et en connaissance de cause, ce dernier se prononce contre Fouquet, et ses arguments, où les prend-il? surtout dans les discours de Pellisson. C'est là, ce semble, une sentence grave contre ces discours. Pellisson entreprend de plaider en faveur de Fouquet devant son roi, et il dépose contre lui devant l'histoire! Nous admirons chez Pellisson cet art consommé d'expliquer avec lucidité, force, éloquence, les détours compliqués des finances, et voilà qu'il les explique si nettement, que la culpabilité de son client y éclate de toutes parts! Le mérite de Pellisson ne perd rien à ce résultat contradictoire ; il a fait

1. Quelques-uns attribuèrent le premier discours à Arnauld, qui s'en étonne beaucoup et proteste que, pour plusieurs raisons, et en particulier, parce que Fouquet avait toujours été fort animé contre lui et ses partisans, il n'aurait jamais entrepris d'écrire en sa faveur. (V. 141e lettre, *OEuvres compl.*, t. I.)

2. MM. H. Martin, Clément, etc.

3. H. Martin, *Histoire de France.*

4. *Mémoires sur Mme de Sévigné*, tome IIe, chap. XVIIe.

et dit tout ce qu'il devait, et a cherché hardiment la justification de Fouquet au cœur de la cause. Ce n'est pas la faute de Pellisson si cela même qui devait faire absoudre Fouquet par le roi le fait condamner par la postérité, si ce qui pouvait excuser Fouquet devant son siècle accuse et le siècle et lui devant l'histoire. Admirons plutôt l'art qu'il fallut à Pellisson pour faire sortir un plaidoyer, d'où M. Walkenaër a tiré un réquisitoire

Presque toute l'argumentation de Pellisson se réduit à ceci : l'État avait besoin d'argent à tout prix, M. Fouquet s'en procurait comme il pouvait, le cardinal le savait, le roi l'autorisait par sa tolérance ; si des abus ont été commis, le roi seul doit les connaître ; un surintendant n'est comptable que devant le roi ; le roi recevra les explications de M. Fouquet et approuvera peut-être sa conduite, *car il fallait de l'argent.* Raisonner ainsi c'était se donner trop raison, c'était par conséquent se donner tort : on ne convainc pas impunément un roi qu'on a raison contre lui. Si Fouquet était absous, son absolution condamnait le vice d'un régime qui tolérait et nécessitait ses déprédations, et la royauté devenait solidaire du régime et de ses conséquences : voilà ce que ne pouvait pas admettre Louis XIV ; il fallait donc que Fouquet fût condamné ; pour être condamné, qu'il fût livré à des juges et que la justice rigoureuse prît la place de l'équité. Devant ce nouveau tribunal, les aveux de Fouquet, les dénonciations hardies de Pellisson contre les vices du système, cette révélation du secret financier, de l'irrémédiable corruption, dont un surintendant est aussi bien victime que complice perdaient l'accusé : il était trop innocent devant le roi, il était trop coupable devant des juges. Ce dilemme fut fatal à Fouquet. Eût-il été cent fois moins coupable qu'il ne le fut, il devait succomber : ses amis et Pellisson avec eux faisaient leur devoir en essayant de le sauver, mais ils ne voyaient pas ou refusaient de s'avouer que ce procès était tout politique, qu'il fallait de toute nécessité que Fouquet fût coupable et qu'une solennelle victime

expiât et finît le régime que voulait abolir le roi. Les aveux de Pellisson, en faisant, selon la vérité, la royauté elle-même complice des désordres passés, irritaient à la fois et servaient Louis XIV en l'animant de plus en plus à y couper court par quelque acte éclatant. Ils servaient la France en confirmant le roi dans son dessein rénovateur et en éclairant le public, toujours aux dépens de Fouquet, dont la condamnation apparaissait comme le terme nécessaire de tout. Pellisson sans le savoir et sans pouvoir faire autrement, était funeste à son ami et utile à sa patrie.

Aussi bien la cause de Fouquet était fort difficile, et n'eût-il pas eu contre lui la nécessité politique et le tort d'être le dernier des surintendants, chaque argument en sa faveur pouvait se tourner contre lui; jamais son avocat ne pouvait aller jusqu'au bout d'un argument sans le sentir fléchir et se dérober. S'il rappelait au roi, pour décharger Fouquet, que, depuis le mois de mars 1661, Sa Majesté se faisait rendre compte des finances et les pouvait connaître à toute heure au moyen du registre de fonds tenu par Colbert, ce souvenir malheureux rappelait au roi qu'à toute heure il avait tenu la preuve des audacieux mensonges de Fouquet : maladresse! Si, avec une hardiesse généreuse, il se plaint plutôt de la bonté que de la colère d'un roi qui n'a pas donné, « même par un clin d'œil[1], » au malheureux qu'il pouvait corriger au lieu de le perdre, un avertissement salutaire; cette plainte rappelle à Louis XIV les aveux et les promesses que deux fois lui fit Fouquet pour se parjurer deux fois : maladresse! Si Pellisson, trop avisé pour accuser au profit de son client celui qui aurait pu, il est vrai, partager le poids de ses fautes, mais qui, d'autre part, en restant inattaqué, sauve avec lui, et bien plus sûrement, son complice, si Pellisson, au lieu d'accuser Mazarin, le vieux ministre toujours respecté de Louis XIV, le met toujours de moitié avec Fouquet dans

1. *OEuvr. div.*, II, p. 74, *Discours au roi.*

tout ce qu'il rapporte de ce temps, ce n'est plus, dans l'esprit du roi, un voisinage qui absout Fouquet, c'est un contraste qui l'accuse : maladresse! Quand Fouquet réclamait le tribunal du roi, il n'y avait rien à lui répondre; mais ce que le roi aurait répondu, s'il eût été le seul tribunal, c'est que Fouquet avait poussé à outrance les désordres dont il profitait; que si, par la force des choses, il avait commencé par faire de son bien le bien de l'État, il avait fini par faire de la fortune de l'État sa proie; que le trésor public s'engloutissait dans sa maison; que *l'épargne se faisait chez lui*[1]; que, là où Mazarin avait conservé des abus pour en profiter, il avait créé un système pour l'exploiter; que, si le cardinal était plus rapace des biens de l'État, il était corrupteur de l'État; que, si le cardinal avait offert au roi 40 millions en mourant, il avait dévoré par anticipation quatre années des revenus de la France[2]; que, s'il avait organisé le désordre à son profit, il l'avait fait grandir même à ses dépens, et qu'il en était arrivé à ne plus connaître où était la fortune de la France, où était la sienne; que, enlacé dans ce nœud, il fallait que la France et lui périssent ensemble, ou que le roi coupât le lien pour en dégager l'État. Le roi aurait ajouté que Fouquet avait lui-même prononcé sa sentence en prenant d'avance ses mesures pour y échapper : qu'il avait fortifié Belle-Isle contre la France, en prévision de la lutte qu'il devinait et qu'il acceptait. Là était son plus grand crime, et là cependant devait s'arrêter la défense de Pellisson : c'est au fort du danger, où le terrain croulait pour engloutir son ami, qu'il lui était interdit de le suivre. Si la cause de Fouquet s'étendait de proche en proche, et, de malversations en vols, de vols en trahisons, de trahisons en guerre civile, l'entraînait jusqu'à l'abîme ouvert, que pouvait Pellisson pour le sauver? Tout ce qu'il pouvait dire, il l'a dit et merveilleusement dit. Tout ce qu'il pouvait prévenir d'objections, il les a prévenues et

1. *OEuvr. div.*, II, p. 132, 2e *Défense*. — 2. Walken., II, p. 252.

réfutées; tout ce qu'il devait deviner sans pouvoir le laisser apercevoir, il était obligé de le taire de peur qu'en allant au-devant de l'accusation il ne lui ouvrît le chemin, et que, dans une réfutation prématurée, elle ne trouvât un aveu imprudent.

Telles étaient les entraves de l'avocat et les impossibilités de la cause : cause perdue d'avance, perdue par les efforts mêmes et par l'éloquence de celui qui la défendait. Il est des défaites triomphantes, c'est celle de l'éloquence de Pellisson qui n'a pu sauver Fouquet, mais qui a illustré la main dont elle est sortie ; il est des triomphes qui tuent, c'est celui que ménage Pellisson à son ami quand il le fait monter au Capitole comme Scipion, « Voici mes registres, je les apporte, « mais c'est pour les déchirer. En ce même jour je signai, « il y a un an, la paix générale et le mariage du roi qui ont « rendu le repos à l'Europe; allons en renouveler la mé- « moire aux pieds des autels[1]. » Voilà ce qu'on dit quand on ne veut pas répondre; il est dangereux de laisser croire à des juges qu'on n'a pas d'autre justification. Ces coups d'éloquence ne sauvent qu'un homme déjà sauvé ; ce sont des scènes pour le drame et des tableaux pour l'imagination, ce ne sont pas des arguments, et, si Cicéron avait pillé le trésor public et fortifié Ostie pour y soutenir la guerre civile, il n'aurait pas renouvelé, pour mettre un beau jour dans sa vie et un beau mot dans son histoire, la magnifique comédie de Scipion. Ce sont des fins de non-recevoir qu'on ne jette à un juge que quand on a le peuple derrière soi. Fouquet avait contre lui et le roi et le peuple; Mme de Sévigné n'est pas la France, et Dieu sait combien de larmes le généreux et inépuisable Fouquet avait coûtées au peuple qui payait[2], avant que La Fontaine s'avisât d'en faire répandre aux nymphes de Vaux qui profitaient des larmes et des trésors du peuple.

1. 2e *Défense*, fin du § 3.
2. D'Artagnan eut grande peine à le sauver de la fureur populaire, de Nantes à Angers, et au delà.

Pellisson ne pouvait qu'espérer en la pitié pour sauver Fouquet : un malheureux est vite un innocent. Les violentes secousses arrachent des larmes même à ceux qu'elles n'atteignent pas : le contre-coup les frappe. Tel s'est pris à pleurer sur Fouquet aux vers de La Fontaine, qui l'aurait maudit, trois ans auparavant, en lisant deux lignes de lui, et cependant trois ans de plus ne l'avaient rendu que plus coupable. Si le malheur touche, c'est surtout chez celui qui fut heureux; la grandeur, même tombée, impose toujours. C'est à tous ces sentiments à la fois que s'adresse Pellisson. On accuse Fouquet d'un gain aussi honteux que monstrueux : six millions réclamés de l'État qui ne les devait pas ! Un vil et obscur trafic de billets! Comment Pellisson défend-il Fouquet ? Il avait de trop vastes pensées pour s'occuper aux détails de ce négoce de papier ; il avait l'âme trop haute pour s'y abaisser. Quelques traits fins et moqueurs suffisent à Pellisson pour détourner le soupçon et l'odieux sur des Mercures de bas étage, un tour de phrase, pour ne faire voir dans cette accusation qu'un effet de l'infortune qui suit Fouquet, « tant il est vrai que M. Fouquet surpasse en « malheur tous les hommes [1] ! » Évolution habile, trop habile ; c'est trop attendre des surprises du cœur et des entraînements de la pitié. En provoquant sur toutes choses la sensibilité du lecteur, on la fatigue, et, s'il reste à la fin des applaudissements pour l'avocat, il ne reste plus de larmes pour l'accusé. Ce qui fait souvent le charme de l'éloquence de Pellisson est aussi le défaut de son plaidoyer ; obligé de se défier de sa cause trop peu fondée en raison, il ne s'est pas assez défié de son cœur, et a trop compté sur celui du public ; il a trouvé des accents pénétrants, mais il n'a prouvé que la générosité de son âme au lieu de faire croire à l'innocence de son ami. On n'est pas toujours innocent pour avoir un ami qui le proteste avec larmes. Aussi bien, à cet

1. *OEuvres diverses*, II, 165 ; Cf. 168, 176, 193 (2e *Défense*).

accent d'honnêteté et de conviction qui vibre dans toutes les paroles de Pellisson, on entend et on reconnaît la vérité : or Pellisson croit moins à la complète innocence de Fouquet qu'à l'injustice de ses accusateurs. Il ne peut nous tromper, et il ne le cherche pas; c'est sa force; ce qu'il dit, il le croit, et il est assez honnête homme et assez bon juge pour qu'on soit tenté de s'en fier à lui. Eh bien! nulle part il ne retranche Fouquet dans une innocence inexpugnable : une grande noblesse dans l'âme, une demi-innocence dans les actions, voilà ce que Pellisson trouve chez Fouquet. Mais on en fait un criminel, on l'immole! Il fait alors un appel éloquent à la justice et à la pitié du public. Peine inutile : il ne persuade pas l'une, il effleure l'autre. Quand le lecteur, à travers ces raisonnements et ces compassions stériles, est arrivé à la fin de la plaidoirie, ces nuances morales, qui ont dessiné dans Fouquet un ministre plus malheureux que coupable, se sont effacées, et il ne reste ni le souvenir d'une bonne raison qui le justifie, ni l'impression d'une pitié durable qui l'absolve[1].

Cependant Pellisson n'a rien épargné des ressources de

1. Justifier un accusé par des raisons insuffisantes, puis demander grâce, c'est une double inconséquence. Le public en jugea ainsi quand il lut les défenses de Pellisson. On peut voir (mss. Conrart, in-fol., XII, 1029) un *Jugement sur les deux défenses imprimées en faveur de M. Fouquet*, fort bien écrit et d'une critique souvent fort sensée. « On ne peut pas, dit son « auteur inconnu, discourir plus agréablement des finances ni plus élo« quemment de toutes choses. » Puis il fait des reproches mérités aux Défenses, et ajoute : « Entre la défense et le pardon, il y avait un milieu à « tenir qu'on a bien marqué, mais qu'on n'a pas étendu. Aussi n'eût-il pas « été à propos de le faire avec des discours ampoulés et des éloges flatteurs; « ce langage eût été trop suspect à des gens prévenus et offensés. Il y a des « expressions naturelles et hardies, quoique pressantes et respectueuses « qui, prononcées avec la liberté d'une âme libre au milieu des fers, eus« sent fait plus d'impression sur les esprits qu'une vaine pompe de paroles « éclatantes et choisies. » Ici je me sépare de l'inconnu. Ces expressions dont il parle sont précisément celles qu'a trouvées Pellisson, et, pour avoir fait autre chose qu'un *mémoire à consulter*, il n'a nullement cette *vaine pompe*. L'inconnu n'est pas meilleur critique quand il indique le plan qu'il aurait substitué à celui de Pellisson : c'est, à peu de chose près, le plan de ce dernier.

son talent pour rendre bonne la cause que Fouquet avait faite si mauvaise; orateur, dialecticien, financier, jurisconsulte, il est tout à la fois. Son coup d'œil sûr ordonne largement un sujet; il en distribue avec art les parties qu'il enchaîne avec logique. Son premier discours est, par exemple, un chef-d'œuvre d'argumentation simple et forte. Il commence par enlever, en vertu du droit, l'accusé à un tribunal incompétent, et par le rendre à son juge légitime, le roi. La cause portée devant le roi, il la plaide. S'il la perd, il se réserve un recours en clémence. Si la conscience du juge n'est pas convaincue, la clémence du roi sera persuadée. La clémence est toujours un privilége, souvent un droit, aujourd'hui elle est une justice. Tel est l'habile enchaînement de cette argumentation qu'en remontant de sa base à son sommet, sa conclusion et son couronnement sont encore l'absolution de l'accusé. Dans le développement de ce plan la dialectique de Pellisson est pressante sans être serrée et subtile; elle ne gêne ni ne refroidit l'éloquence, qui la nourrit et l'anime sans l'étouffer; partout la trame du raisonnement se soutient et ne se montre pas. Le style pur, élégant, chaleureux, a de l'abondance et du nerf. Il se plie à tous les circuits de la pensée, il rend toutes les délicatesses du sentiment. Un mouvement, continu sans être uniforme, toujours mesuré à la nature de l'idée, le conduit à travers tous les embarras, les périls, les détours du sujet, et les franchises, les ruses, les aveux, les réserves, les élans de l'éloquence: jamais ce style ne mollit ni ne s'arrête; ni ne se laisse entraîner qu'à bon escient. Tout est calculé et tout est naturel.

Deux caractères ressortent sur tous les autres dans le style de ces défenses. On est tout d'abord saisi et remué à chaque pas par un accent de tristesse fière et contenue que l'on entend dans la parole de Pellisson, que l'on croit entendre comme un écho dans celle de Fouquet, tant ces deux voix semblent se confondre dans un touchant ac-

cord! Quand la voix qui plaide peut s'élever et le ton grandir, c'est Fouquet qui parle; Pellisson le substitue à lui-même et lui laisse le triomphe de quelque victorieux souvenir, où éclatent ses services et son talent; quand il faut discuter, reculer, prier, Pellisson reprend la parole : mais, unies ou séparées, leurs voix se soutiennent et s'unissent dans une harmonie grave et tempérée. Les vivacités de la lutte, les hardiesses de la verve ne siéent pas à un malheureux. Pellisson, avec un art exquis ou un instinct rare, conserve à Fouquet, même dans la prière, la dignité de son infortune mêlée d'une sorte de sérénité et de douleur qui ne sont ni la confiance ni l'abattement, mais le calme du courage et le ressentiment amer de l'honneur blessé. Voilà ce que je trouve d'incomparable dans les deux premières défenses. Cette justesse de l'accent vient d'un équilibre parfait du cœur qui sent et de l'intelligence qui juge. De là cette exquise mesure, cette bienséance qui adoucit la passion sans la refroidir, cette prudence dans l'entraînement, cette retenue dans la plainte, ces tours d'expression nobles et discrets, ces délicatesses touchantes de la fierté, ces finesses habiles des restrictions nécessaires, ces retraites ingénieuses de la pensée qu'on montre en la voilant. « .... Ce n'est pas la coutume ni le défaut du siècle « que la disgrâce trouve trop de défenseurs, et Votre Majesté « n'est sans doute guère importunée de ceux qui parlent au- « jourd'hui pour M. Fouquet, naguère procureur général, sur- « intendant des finances, ministre d'État, l'objet de l'admi- « ration et de l'envie, maintenant à peine estimé digne de « pitié. Tout se tait, tout tremble, tout révère la colère de « Votre Majesté. Je la révérerais plus que personne, et, quel- « que obligé que je fusse de parler, je me tairais comme « tous les autres, si je n'avais à dire à Votre Majesté des « choses essentielles qu'autre que moi ne lui dira point « et qui regardent le bien de son service[1].... » Voilà un dé-

1. *Discours au roi, début.*

but ferme, digne et respectueux : peut-on réclamer l'attention avec plus de soumission et d'autorité ? Un peu d'amertume s'y fait sentir comme dans cet autre passage. « Ce n'est « pas ici le lieu de parler de son esprit ni de sa capacité ; nous « ne sommes pas assez heureux pour penser à la gloire ; « le temps nous rendra peut-être ce qu'on ôte de ce côté-là. « La postérité, du moins, véritable Chambre de justice, l'élite « de tous les siècles et de toutes les nations fera là-dessus « raison à tout le monde[1].... » Le ton change : « Ils (les sur« intendants qui ont été les créanciers de la royauté) sont in« nocents ; cependant c'est M. Fouquet qui est criminel, parce « qu'il a fait pour des millions, tout à la fois, ce que les autres « faisaient pour cent mille écus, parce qu'en son temps la « nécessité a été plus grande, qu'il a été plus pressé, qu'on « l'a traité avec plus d'empire, qu'il a mieux obéi, mieux « servi, qu'il a eu plus de soumission, plus de courage, « dites, si vous voulez, plus de témérité, plus d'imprudence ; « mais je ne le dirai pas, ni son zèle ne le mérite, ni la bonté « et la justice du roi ne semblent le permettre[2]. » L'argument n'a pas de fond, je le veux bien ; mais l'avocat met bien de la finesse et de la grâce à se saisir, de gré ou de force, du témoignage du roi, à l'invoquer au nom de la justice ou à le surprendre par la flatterie.

Ces finesses éveillent l'esprit et le goût du lecteur, ces insinuations ou fières ou amères le caressent et le touchent. Mais ce n'est pas encore cette éloquence qui est la force de la raison, qui se montre « claire, nette et simple à la partie « supérieure et intelligente de l'âme, » qui « pénètre toutes « les autres, remplit l'homme tout entier et excite en lui ce « degré de chaleur, que la passion ajoute au jugement, et « sans lequel il ne se résout ni ne s'exécute presque rien « au monde[3]. » Pellisson a trouvé cette éloquence. Le second

1. Seconde défense, *OEuvr. div.*, II, 168.
2. Seconde défense, *ibid.*, p. 130.
3. *Ibid*, p. 83.

caractère qui me frappe dans son style, c'est un irrésistible accent de persuasion. Qu'il discute des questions de finance, qu'il fasse sortir la lumière des *ténèbres de l'Épargne*, ou qu'il réfute les accusateurs de Fouquet et les admirateurs insidieux de sa propre éloquence[1], ou qu'il appelle sur son ami la clémence du roi, sa parole a partout une vivacité communicative, une ardeur contagieuse, un charme de séduction attirant. Il a le don de se faire suivre de son lecteur. Il l'enlace dans une dialectique qu'il serait facile de délier, s'il en laissait le temps; il l'émerveille par des prestiges de parole, il le désarme par des concessions opportunes, il l'ébranle par une violence caressante, et le lecteur se rendrait par pitié, par générosité, par justice, si le livre fini, la voix ne se taisait : elle vibre encore quelque temps, puis dans l'esprit du lecteur, devenu juge, se fait sans bruit, mais sans retour, cette séparation contre laquelle se révolte Pellisson; de son discours l'éloquence reste, et la raison s'en va.

C'est ce qui résulte surtout des deux premiers discours où, les arguments étant les moins solides, l'éloquence cherche à en couvrir la faiblesse. Pellisson s'adressa successivement à trois sortes de lecteurs, et varia son style selon leur rang et leur nature: c'est le dernier mérite que je releverai chez lui. Le premier de ces lecteurs fut Louis XIV. Pellisson ne se donne pas encore pour avocat de Fouquet, mais, plus hardiment peut-être, il se présente comme conseiller de son roi. Cette première apologie de l'accusé, courte, respectueuse et forte, n'est pas un plaidoyer d'audience, c'est un discours de conseil privé. Pellisson se tient toujours en face de Louis XIV; il ne cesse d'avoir les yeux fixés sur lui; le roi est là, présent, interpellé, invoqué, supplié, toujours sous le coup des arguments, sous l'impression de la parole de ce

1. Voy. le début de la seconde défense : « Quelques ennemis louant ce « discours comme éloquent seulement, ont prétendu le condamner comme peu « solide.... Je suis le premier, sans doute, qui s'est fâché d'être appelé « éloquent.... »

conseiller volontaire et inattendu : le *Discours au Roy* n'est pas une harangue à vide et à ciel ouvert, c'est une adresse directe faite à un roi entre les murs de son cabinet. La réserve dans la force, le respect dans le débat étaient une nécessité aussi bien qu'une convenance. — Mais la supplique au roi fut entendue de la France. La France reconnut, nomma et appela à son tribunal l'orateur auquel le retentissement de son éloquence donnait un rôle public, et celui-ci accepta le rôle et répondit à l'appel[1]. Le roi clément, qui a droit de faire grâce, fut remplacé par un public irrité, qui a droit d'obtenir justice. Le débat grandit et se passionna. On ne doit pas à des adversaires nombreux et ardents qu'il faut vaincre les ménagements de discussion qu'exige un roi qu'il faut toucher. Alors Pellisson abandonne souvent la bride à sa verve raisonnante, discutante, qu'il lâche ou retient à propos; les tableaux vifs, ingénieux, hardis, quelquefois satiriques[2], les argumentations rapides[3], toutes de mouvement et d'élan, les tours de style alertes, imagés, bref le style armé en guerre et poussé à marche forcée, tout cela se succède, se mêle, et forme ce courant rapide de persuasion entraînante qui emporte le lecteur.—Mais Fouquet reste en prison et son procès s'instruit. Ni la clémence du roi n'a absous et délivré le prisonnier, ni la justice du peuple n'a été convaincue. C'est à la loi maintenant, à la loi froide et impassible, que s'adresse Pellisson. Il n'est plus que jurisconsulte; une dialectique serrée, une jurisprudence savante seront ses armes; l'éloquence écartée, il reste un style sobre, précis, nerveux, celui des *Considérations sommaires sur le procès de M. Fouquet*, dont le titre suffit à indiquer le caractère. Là, Pellisson réclame pour l'accusé le renvoi devant un tribunal compé-

1. Voy. le début de la seconde défense.

2. Voy. tous ces passages qu'il faudrait citer : la satire piquante et spirituelle des lenteurs administratives, *OEuvr. div.*, II, p. 107-109, 134-137; des causeurs de salon, *ibid.*, p. 177; des abus de la chicane, *ibid.*, p. 181-2.

3. Voy. *Ibid.*, p. 168-9.

tent, et un conseil de défense[1]. Fouquet, en effet, dès qu'avaient commencé ses interrogatoires, avait récusé ses juges et de la parole et de la plume : il avait obtenu, le 23 juin 1662, ce qu'il fallait pour rédiger sa récusation. Le procureur-général Talon avait déclaré alors qu'on lui ferait son procès « comme à un muet. » Pellisson ajouta à ses Considérations une *suite* où il traita la question de contumace avec une science et une dialectique quelquefois éloquentes. Il rentrait dans la lice pour la dernière fois[2]; les armes ne tardèrent pas à lui être retirées; déjà même ses écrits rencontraient des obstacles. « Il s'est passé assez longtemps depuis que je « les ai faites, dit-il de ses premières *Considérations*. Car il « faut des voyages et de longs voyages pour une feuille d'im- « pression quand elle défend un malheureux[3]. » On enleva à Pellisson sa plume. Mais elle passa dans les mains de Fouquet. Alors, de ses quatre imprimeries de la rue de Sèvres, de la rue Saint-Antoine, de Montreuil, de Nogent l'Artaud[4], commencèrent à se répandre dans le public avec une merveilleuse fécondité ses insaisissables factums, tout remplis d'une verve ironique et audacieuse, qui charmaient le public, irritaient ses juges, et dont les imprimeurs traqués partout étaient sujets à rejoindre l'auteur dans les prisons de l'État.

Si Fouquet avait pu être sauvé, il l'aurait été par l'éloquence à la fois mesurée et entraînante de Pellisson plutôt que par son ardente polémique. Mais les admirables Défenses

1. Ces *considérations* et leur *suite* (*OEuvr. div.* III, p. 1-68), ont été écrites entre avril et octobre 1662; il y est question de l'interrogatoire de Fouquet (4-21 mars); le 5 octobre ses avocats entraient à Vincennes.

2. C'est sans fondement que l'abbé Souchay attribue à Pellisson deux requêtes de récusation contre le chancelier, adressées au nom de Fouquet, l'une à la Chambre de justice, l'autre au roi, qu'il publie pour la première fois (*OEuvr. div. de Pellisson*, t. III). Il n'en marque pas la date, 1664, indiquée par les deux copies que contiennent les mss. de Conrart (in-fol., XII, 933; in-4°, XIX, 1041). On trouve encore (*Ibid.*, in-fol., XII, 797) une production du 26 août 1664. Toutes ces pièces, à cette date, ne peuvent être que de Fouquet.

3. *Suite des Considér.* Œuvr. div., III, 54. — 4. Delort, loc. cit., t. Ier.

ne l'ont fait absoudre ni des juges d'autrefois ni des juges d'aujourd'hui; la postérité impartiale confirme une sentence qui n'a que le tort de venir d'un tribunal d'une origine suspecte, réhabilité d'ailleurs par l'emploi équitable que, malgré des suggestions puissantes, il fit d'un pouvoir illégal. La sentence rendue, rien n'empêche d'adoucir le sort du condamné, et il ne coûte pas d'avouer que Fouquet méritait de trouver un défenseur aussi honorable et aussi convaincu que Pellisson. Il est beau d'arriver devant des juges couvert de cette belle éloquence : c'est un voile brillant jeté sur le nom de Fouquet. Rien n'y fait tache ; si l'on pouvait en effacer en de rares endroits quelque clinquant d'images, quelque boursoufflure de style [1], il unirait, dans toute son étendue, la pureté à l'éclat, comme il joint la grâce à la force. Le dernier des nobles seigneurs de la finance protectrice des lettres a eu l'honneur du premier plaidoyer éloquent sorti de la plume d'un homme de lettres, ainsi que de la première élégie du siècle : Pellisson et La Fontaine ont payé à Fouquet la dette de la littérature.

Pellisson payait aussi celle de l'amitié. Il fut véritablement, selon un mot qui devrait être de lui, *amoureux de l'amitié*, « sans laquelle, a-t-il dit, je ne sais s'il y a quelque chose de « doux au monde. » Quand il s'était donné, il appartenait, corps, âme, esprit, à celui que son cœur et sa foi avaient adopté. Quand, dix ans auparavant, dans ses loisirs de Castres, il lisait le journal de Richelieu, il s'indignait de voir « combien il y avait alors de personnes qui lui vendaient le secret de leurs maîtres et de leurs amis [2]. » Fidèle à cette généreuse indignation, il fit plus que de ne pas parler contre son ami, il parla pour lui : son dévouement à Fouquet lui fit braver le ressentiment inflexible de Louis XIV contre le sur-

1. Voy., par exemple, une longue comparaison des serviteurs des rois, avec les « nobles et célèbres chevaux de l'antiquité, » *OEuvr. div.*, II, 69; une accumulation d'images, *ibid.*, 181, 183.

2. L. Ve à Donev.

intendant, et prolongea certainement une prison qui acheva la ruine de sa santé. Défenses, placets, tout partait de sa main. On a beaucoup trop vanté deux placets au roi qu'il écrivit pour Mme Fouquet : je ne leur trouve ni autant d'esprit ni autant de naturel que le P. Bouhours, et ne les comparerai aux élégies d'Ovide que pour les traces de mauvais goût qui déparent les uns et les autres[1]. Mais Pellisson a montré certainement plus de courage qu'Ovide : si les flatteries qu'il adresse à Louis XIV sont un peu exagérées, comme le demandait le ton du siècle, elles n'ont rien de bas; et Pellisson s'exposait gratuitement, pour faire élargir la prison d'un autre, à rendre la sienne plus étroite.

L'amitié, qui a donné l'éloquence à Pellisson, lui a aussi inspiré ses meilleurs vers. Non pas que dans l'*Élégie sur la disgrâce de M. Fouquet* éclatent ces traits de génie qui, en deux vers, signalent un grand poëte : La Fontaine seul a trouvé des accents immortels qui émeuvent encore. Pellisson, aussi ému que lui, n'est pas poëte comme lui ; son abondance est un peu molle, son poli un peu terne, sa chaleur, qui se répand partout égale et douce, ne se concentre pas pour briller en une étincelle de sentiment et de génie ; sa parole, dans ses vers, ne prend pas « un vol hardi[2]; » chez lui la pensée, « pressée aux pieds nombreux de la poésie, *n*'enlève *pas* son « âme d'une plus rapide secousse[3]. » Mais ses vers ont du cœur. Dans son *Élégie*, Pellisson s'adresse aux Muses, comme La Fontaine aux Nymphes : c'est l'usage du temps ; c'est en

1. Placets présentés au roi le 25 août et le 5 septembre 1662. V. *OEuvres diverses*, II, 381 sqq. On trouve encore (ms. Conrart) d'autres placets de Mme Fouquet : l'un (in-fol., XI, 155), présenté le jour de la Chandeleur 1663, un peu diffus et quelquefois maladroit, ne paraît pas de Pellisson ; un autre (in-4°, XIX, 982), ferme et digne, où l'argumentation se mêle à la prière, ne serait pas indigne de lui. — V. encore *Ibid.*, 989; in-fol., XII, 1001, 1009, 1021 ; in-fol., XI, 171, une supplique de Fouquet; Rec. cité, in-4°, 151, t. I. p. 553, une requête de sa mère, assez touchante.

2. .... La parole resserrée dans la mesure des vers, et plus libre encore d'une autre sorte, prend un vol plus hardi dans la poésie. (Bossuet, *Disc. de récept. à l'Acad*).

3. Montaigne.

même temps un détour heureux qui dérobe à propos le poëte à l'audience redoutable du roi. Le cœur ne tarde pas à sortir de cette prison allégorique : le poëte se montre à celui qu'il implore [1], et sa douleur ne veut plus de déguisement. Il est pressant et respectueux; son amertume n'a rien d'âpre et d'irritant; ses plaintes pénètrent et ne forcent pas. Ces heureuses réticences du malheur resté fier, qu'on trouve dans la prose de Pellisson, il les a aussi dans ses vers; il a le même ressentiment contre

L'encens empoisonné des lâches courtisans,

les mêmes hardiesses habiles qui introduisent le plaidoyer dans l'élégie :

D'un esprit élevé négligeant l'avenir,
Il toucha les trésors, mais sans les retenir [2];
Il en fut le canal, *c'est tout ce qu'on peut dire*,
Pour les rendre à l'instant à tout ce vaste empire.
Pensant à soutenir l'indigente vertu,
A relever partout le mérite abattu,
A l'éclat des beaux-arts, à l'honneur de la France,
Il ne se réserva que la seule espérance,
Espérance fondée en son cœur, en sa foi,
En son rare génie, aux bontés de son roi.
Mais son roi ne le voit que d'un œil de colère!
Je me tais et je sais que je n'ai qu'à me taire.
Le ciel qui fait les rois leur montre leur devoir,
Leur donne sa lumière *ainsi que* son pouvoir.
Sage roi, juste roi, grand roi, roi véritable,
S'il a pu vous déplaire, Oronte est trop coupable.

1. Sans se nommer, bien entendu :

Libre de passions et libre d'intérêts,
Je ne suis qu'à demi du rang de vos sujets.

2. Il vient de flétrir ces avares qui n'amassent de richesses
Que pour les dérober à l'usage du monde.

Ces deux vers expriment très-heureusement une idée éloquemment développée par Sirmond dans le panégyrique de Richelieu, qui termine son *Coup d'État de Louis XIII*, fort admiré autrefois par Pellisson : s'en est-il souvenu ici?

Mais si, dans son erreur, flatté de vos bontés,
Il courait à sa perte à pas précipités,
S'il n'a pu soupçonner votre juste colère,
S'il brûlait dans son cœur du désir de vous plaire;
Si ce cœur noble et franc, d'un zèle abandonné,
Tenant tout de vos mains, pour vous eût tout donné;
Si de ce zèle ardent il vous servit sans cesse,
Pardonnez au *pouvoir de l'humaine faiblesse*[1].

Pellisson, on le voit, ne se rebute pas. La prose échoue, il essaye de la poésie pour plaider la cause de son ami. Mais il sait que, si l'avocat est deviné sous le poëte, on se défiera de l'un et de l'autre. Il redevient et reste poëte pour invoquer la clémence du roi, au nom d'un Dieu qui en donne l'exemple, au nom du repentir du coupable et de la gloire de l'offensé. Enfin, dit-il,

Si je puis, quelque jour, charmé de vos merveilles,
Montrant à l'univers, après de longues veilles,
Ce que peut un esprit nourri dans les beaux-arts,
Égaler votre histoire à celle des Césars,
Ne me dérobez pas ce beau trait de clémence.
Je l'attends, et mes vœux sont les vœux de la France, etc.

L'admiration publique déjoua pour la seconde fois la prudence de l'anonyme, qui du reste était plutôt une bienséance qu'un voile. Le roi fut irrité. En vain Pellisson avait dit une première fois : « Je parlerai, Sire, avec toute la liberté d'un « homme qui n'a rien à craindre ni à espérer. » En vain il avait répété qu'il était

Libre de passions et libre d'intérêts.

On lui prouva qu'il était intéressé dans cette affaire, et qu'il avait à craindre une prison plus étroite et plus dure. Quand commença et quand finit cette aggravation de sa peine? Dans quelle mesure sont vrais les récits populaires qui nous

1. *Élégie sur la disgrâce de M. Fouquet.*

sont parvenus sur sa captivité? A quelle période de son séjour à la Bastille peut-on rapporter chacun de ses écrits? On peut répondre à quelques-unes de ces questions.

III.

Jusqu'au milieu de l'année 1663 environ, Pellisson occupait à la Bastille une chambre fort étroite, il est vrai [1], mais qui n'était pas encore le cachot visité par l'araignée fameuse. Colbert lui faisait témoigner de ses bonnes intentions par M. de Besemaux, gouverneur de la prison [2]. Il avait livres, papiers, plumes; il composait ses discours et défenses pour Fouquet sans être obligé, comme plus tard, d'avoir recours, pour écrire, au plomb de ses vitres et aux marges de ses livres. Quand il lui était permis de quitter sa chambre, c'était pour être conduit auprès de M. de Besemaux ou de M. Barail, commissaire royal, et s'asseoir à leur foyer pendant l'hiver. Il demanda au roi, par l'intermédiaire de Colbert, la permission de prendre sur la terrasse de la Bastille un peu d'exercice et d'air, pour soulager ses yeux malades et sa tête appesantie, « d'autant plus, dit-il à la fin de sa lettre « à Colbert, qu'après y avoir bien fait réflexion, je ne puis « trouver nulle différence entre être avec M. de Besemaux ou « M. Barail auprès d'un feu, ou être avec eux sur une très-« haute terrasse, hors qu'on voulût me punir par une clô-« ture si exacte, ce que je ne puis croire, parce que, repas-« sant toute ma vie, ma mémoire et ma conscience ne me « disent rien qui ne mérite d'être récompensé, et, plus on « examinera mes actions, plus on les trouvera de la sorte. « Ainsi, quand l'orage serait encore plus grand qu'il n'est « pour moi, je ne croirai point que Dieu m'ait donné un « cœur aussi bon, aussi français et, si j'ose le dire, aussi

1. Lettre à M. Colbert, dimanche matin, avril 1662. (Delort, loc. cit., t. I, p. 73 sqq.) — 2. *Ibid.*

« amoureux de son devoir en toutes choses, et qu'il m'ait « fait naître sous un prince aussi grand, aussi juste, aussi « extraordinaire que le nôtre, sans me destiner à recevoir « plutôt des grâces et des faveurs, que des châtiments, de sa « main. Je sais ce que vous y pouvez contribuer; faites-le, « monsieur, par cette seule raison, très-digne de vous, que « je ne saurais vous rendre la pareille. » Jamais plus fière innocence n'a supplié avec plus de dignité. Toute demande devait être soumise au roi, toute permission, même celle d'introduire un baigneur à la Bastille pour donner ses soins au prisonnier [1], devait venir de Sa Majesté. S'il faut en croire la peinture que Pellisson fait de sa captivité à cette époque, sous le nom d'*Eurymédon*, dans le poëme qui porte ce titre, il obtint du roi la promenade sur la terrasse, terrasse célèbre où *Mars fut jardinier*. Lui-même y cultiva peut-être des fleurs [2]. Il avait alors *occupations* et *divertissements* [3] : c'était, d'une part ses écrits pour Fouquet, de l'autre la lecture, l'étude de la géographie, de la cosmographie [4]. En même temps, il subissait ses interrogatoires. Il commençait déjà, dit l'abbé Souchay, à écrire, pour se distraire l'esprit de tristes réflexions, ce poëme d'*Eurymédon* qu'il continua plus tard dans son cachot, comme l'attestent quelques passages. Il adressait chaque jour, selon la tradition, des lettres à Mlle de Scudéry par l'entremise d'un espion allemand qu'il avait mis dans ses intérêts, dit d'Olivet, du Gascon qui nous est déjà connu, dit l'abbé de Ferriés. Il pouvait s'occuper de ses affaires personnelles, de procès de famille pendants en la chambre de l'Édit; il en écrivit à Letellier, il rédigeait des mémoires pour son avocat [5].

Mais sa principale occupation à la Bastille fut, avec la composition des *Défenses de Fouquet*, l'étude de l'antiquité et celle de la religion. Il « se remit au grec, » il lut les poëtes

1. Du m. au m., août 1662; *Ibid.*, p. 75. — 2. V. *Eurymédon.*
3. Lettre à Colbert, d'avril 1662. — 4. *Eurymédon.*
5. Lettres à Colbert citées.

d'Athènes et de Rome, il s'appliqua à comprendre Aristote qu'il trouva « d'une élégance infinie, et sans comparaison « plus clair que ses commentateurs; » il eut « grand com« merce de lettres et de littérature » avec Ménage, qui répondait de son mieux à sa correspondance « fort savante [1]. » En même temps, il lut les Écritures, les Pères, particulièrement les Pères grecs, les Conciles, les ouvrages de controverse religieuse. Soit que déjà des doutes lui fussent venus sur la vérité de la religion qu'il professait, et qu'il voulût les éclaircir, soit qu'il n'eût d'autre but que d'employer les loisirs d'une longue prison à s'instruire plus complétement sur des sujets où le malheur ramenait sa pensée, il lut beaucoup, et peu à peu ces lectures ouvrirent à ses méditations des voies nouvelles qui aboutiront un jour à une conversion éclatante. Il s'attacha surtout, parmi les articles controversés, au dogme fondamental de l'Eucharistie; il recueillait les preuves catholiques dans les écrivains orthodoxes, les objections dans les ouvrages d'un des plus autorisés parmi les écrivains protestants, Aubertin, mort, en 1652, ministre à Charenton [2]. Comme il eut dans Ménage un correspondant littéraire, pour discuter les questions d'érudition, il eut un correspondant religieux, pour discuter les thèses théologiques, dans un autre de ses amis, La Bastide, qui préludait comme lui, d'assez loin, à ses futurs écrits de controverse. Pellisson attaquait, La Bastide défendait les dogmes protestants. Vingt-cinq ans après, Pellisson, auditeur assidu et intime de Bossuet, s'inspira de ses leçons pour défendre l'orthodoxie; La Bastide écrivit contre l'un et contre l'autre [3]. Il n'est pas resté trace de la correspondance des deux amis; mais ce que Pellisson conserva, ce furent les extraits qu'en prison il fit de

1. *Mémoire* de l'abbé de Ferriès; Lettre de Pell. à Leibnitz, 23 octobre 1691; *Menagiana*, t. II, p. 80.

2. *Conformité de la créance de l'Église et de saint Augustin sur l'Eucharistie* (1626), etc.

3. Voy. Desmaizeaux, *Vie de Bayle*; Basnage de Beauval, *Journal des Sav.*, décembre 1704.

ses lectures. Ils formèrent plusieurs volumes, tout entiers de sa main, où les preuves, les objections et les réponses étaient sommairement rangées par colonnes[1], « grosse masse « d'écrits[2] » qu'il retrouva et consulta plus tard, quand il composa des ouvrages de controverse ou de doctrine. Dans un de ces derniers, il a exprimé éloquemment les fortes impressions qui lui restaient chaque jour de ces graves et religieuses méditations. « Un de ceux, dit-il en parlant de lui-« même, que Dieu a convertis par la retraite, par l'étude et « par le travail, a souvent avoué que, dans la solitude où il « était enfermé, quand il s'était bien rempli l'esprit de toutes « les impossibilités d'Aubertin, il n'avait qu'à jeter un seul « regard vers le ciel, et tout était effacé. Il trouvait Dieu si « grand, il se trouvait si petit, qu'il doutait même d'avoir « jamais pu former des doutes semblables[3]. »

Plusieurs mois se passent; les Défenses se succèdent, l'Élégie sort de la Bastille dans les premiers mois de 1663[4], la malignité publique applique à Colbert quelques-uns de ses vers qui flétrissent, au profit de Fouquet, la bassesse et la prudence de l'avare. Pellisson est retiré de sa chambre et jeté dans un cachot presque souterrain où « il n'y a qu'une seule fenêtre à double grille, dans une muraille de six pieds d'épaisseur[5]. » Tout moyen d'écrire lui est retiré : plus de lettres à Colbert. C'est Mme Pellisson-Fontanier, mère du prisonnier, qui présente des placets au roi, des mémoires à Colbert au sujet des affaires judiciaires de son fils dont elle

1. Préf. de son *Traité de l'Eucharistie*, par l'éditeur, l'abbé de Ferriès.
2. Lettre à Leibnitz, du 16 juin 1691, dans les additions à son livre de la *Tolér. des relig.*
3. *Traité de l'Eucharistie*, p. 12.
4. .... « Depuis *deux hivers* admirant votre vie, » dit l'Élégie. Mazarin était mort le 5 février 1661.
5. Lettre de l'abbesse de Malnoue à Ysarn, 17 novembre 1665 (ms. Conrart, in-fol., XI, p. 1261). — « Doubles grilles à gros clous, » dit Pellisson dans une épigramme sur la Bastille (*OEuvr. div.*, I, 203). Quant à l'histoire de l'araignée, que d'Olivet a racontée le premier, et que Delille a chantée, M. Walkenaër en discute quelques détails (*Archiv. litt.*, t. X, p. 141 sqq.).

est obligée de se charger [1]. Les rigueurs de la prison augmentent; Mme Pellisson se plaint que des esprits « malicieux et mal tournés » attribuent à son fils des choses auxquelles il n'a jamais songé. Comme un jour elle demandait pour lui du papier, des plumes et de l'encre : « Hé! madame, il n'écrit que trop, » avait répliqué, dit-on, Colbert irrité. Elle cherche à adoucir son ressentiment et à écarter ses soupçons, d'un ton simple et touchant : « Je vois bien que vous n'êtes pas satis-« fait de mon fils, et que vous voulez, Monsieur, lui ôter la « protection que vous lui aviez accordée avec tant de géné-« rosité. Je souhaiterais qu'il vous plût, à des moments qui « vous sont les moins incommodes, me permettre, Monsieur, « de vous éclaircir les choses que l'on lui impute. Si vous « avez cette bonté, je suis presque assurée que vous en se-« rez satisfait. J'irai, Monsieur, me présenter à vous pour « savoir si vous l'agréez, et serai toute ma vie, avec une « parfaite soumission, Monsieur, etc. » Puis : « Au même in-« stant que j'allais fermer cette lettre, l'on me dit, Monsieur, « que mon pauvre fils a la fièvre ; il y a déjà quelque temps « qu'il en est travaillé toutes les nuits : je vous supplie « très-humblement, Monsieur, que, faisant quelque réflexion « sur les tendresses que l'on a pour ses enfants, vous vouliez « bien prendre quelque compassion de moi, me permettant « de le pouvoir assister. Je prierai Dieu, Monsieur, pour « votre prospérité et santé [2]. » Après avoir justifié son fils, Mme Pellisson fut obligée bientôt de se défendre elle-même : elle avait eu permission de soigner le prisonnier, on l'accusa d'emporter de la Bastille des écrits de sa main. Elle proteste d'un ton ferme : « .... S'il vous plaisait me faire « l'honneur de vous informer qui je suis, je m'assure que « plusieurs personnes dignes de foi vous témoigneraient que « je fais profession exacte de garder ma parole comme une

1. Lettre de Mme Pellisson à Colbert, mars 1663 (Delort, *ibid.*, p. 76). — Je crois inutile de conserver l'orthographe très-incorrecte de ces lettres.

2. Lettre de la même au même, juin 1663 (Delort, *ibid.*, 77).

« chose sacrée : ainsi, Monsieur, je n'avais garde de com« mencer de la violer, pour me rendre indigne d'une grâce « qu'il vous avait plu m'accorder avec tant de générosité[1].... » A cette époque l'Allemand, ou le Gascon, avait été remplacé par le Basque qui jouait de la musette ; la correspondance de Pellisson avec Mlle de Scudéry avait donc cessé. C'est alors qu'elle imagina un stratagème pour lui faire parvenir une lettre : elle pensa qu'il demanderait, au commencement de l'hiver de 1663 à 1664, un ramoneur, parce que la fumée incommodait ses yeux malades : elle réussit à lui faire parvenir sa lettre par cette voie. Elle tenta même d'obtenir de Colbert, pour elle-même, pour Mme Pellisson, M. Rapin et Ménage, la permission de voir le prisonnier : elle l'assura qu'il obligerait par cette grâce « un nombre infini d'honnêtes gens. » « Si j'eusse cru, disait-elle, ne vous importuner pas, je vous « aurais demandé un quart d'heure d'audience pour vous « dire ce que je vous écris et peut-être quelque chose de plus ; « mais n'ayant osé le faire, je me suis hasardée de vous « écrire sans vouloir employer personne auprès de vous, « quoique j'aie beaucoup d'amis par qui j'eusse pu vous faire « prier ; mais j'ai mieux aimé ne devoir rien qu'à votre « propre générosité[2]. » La générosité de Colbert n'accorda rien, et peut-être avait-elle quelque raison d'être en défiance. Mme Pellisson semble devoir cependant à sa compassion la faveur de visiter quelquefois son fils et une recommandation pour les placets qu'elle ne cessait d'adresser au roi[3].

Plus de dix-huit mois s'écoulèrent ainsi. On avait laissé des livres au prisonnier, qui continuait à étudier beaucoup les Pères. Privé de ce qu'il faut pour écrire, il conservait dans sa mémoire[4], ou imaginait de tracer sur les marges de ses livres, soit avec des débris de plomb, soit avec de la suie et du

1. De la même au même, août 1663 (*Ibid.*, 78).
2. Lettre de décembre 1663 (*Ibid.*, 79).
3. Lettre de Mme Pellisson à Colbert, avril 1664 (*Ibid.*, 81).
4. Voy. début de la *Requête à la postérité*, *infra*.

pain brûlé détrempé dans de l'eau ou du vin, ce qu'il composait, poëmes, vers religieux, vers à la louange du roi. C'est à la fin de 1664 qu'il faut rapporter les *Stances sur la mort de la Pigeonne de Sapho*[1], terminées par une longue digression sur la récente bataille du Raab, qui affecte une forme très-lyrique, et dont le style ne cesse d'être prosaïque et froid. On ne pouvait se méprendre sur l'intention de cette flatterie aux victoires du roi, et le poëte, après avoir fait répéter à tous les oiseaux et à tous les poëtes :

.... Pleurez, amours,
Pleurez l'aimable Pigeonne,

concluait en disant à sa muse :

.... Pleurez, amours,
Pleurez l'amoureux Acante.

L'ombre de la *Pigeonne* vint elle-même demander dans un *placet* la grâce du prisonnier qui lui élevait un si beau monument poétique, et qui pouvait en élever un à la gloire du roi : elle lui promit l'*Aigle de* l'*Empire*[2].

En attendant que placets en prose et placets en vers adoucissent la captivité de Pellisson, la religion le fortifiait contre ses rigueurs. Quelques-unes des poésies chrétiennes dont on a déjà signalé la faiblesse, gagneront sans doute à être replacées ici dans le cadre de la prison; leur froideur attestera juqu'à un certain point le calme de son âme; leur prosaïsme deviendra une touchante simplicité; et ces images de verdure et de fleurs, pâles et décolorées dans les vers qu'il écrivait en liberté, s'animeront d'un reflet poétique de regret et de tristesse quand elles ne se présenteront plus à sa vue qu'à travers les barreaux d'une fenêtre de prison.

Vous revenez, aimables fleurs,
Sans que de mes longues douleurs

1. Ou *Tombeau de la Pigeonne* (*OEuvr. div.*, I, 141-147)
2. *Ib.*, p. 147-149, *Placet de la Pigeonne morte*.

Vous trouviez la course bornée :
Je vis sous une dure loi,
Et voici la seconde année
Qu'il n'est plus de printemps pour moi[1].

La sérénité de Pellisson ne s'altéra pas : il conserva toujours l'esprit libre, et même l'imagination riante; si, dans cet équilibre rare, il inclina de temps en temps à l'amertume, il ne se laissa jamais aller à l'emportement, et une fermeté mélangée quelquefois d'enjouement le relevait aussitôt de sa tristesse passagère. Il resta digne dans ses suppliques à Colbert et au roi, là où tout autre aurait risqué de s'humilier; il tint la tête assez haute pour ne pas craindre de s'agenouiller, et sut flatter Louis XIV en restant fidèle à Fouquet et à lui-même. Pellisson est un sujet digne du grand roi, qui se revendique, et non un sujet coupable qui abdique. Il flatta souvent Louis XIV avec grâce, avec esprit, avec noblesse. Je laisse les vers emphatiques qu'il lui consacre dans Eurymédon ou dans l'Élégie sur Fouquet, pour ne citer que les meilleurs, ceux de la *Requête à la postérité.* Marot et Scarron n'étaient pas en prison quand ils faisaient leurs *Requêtes* célèbres : avaient-ils le sourire plus calme que Pellisson ?

A Nos Seigneurs de la postérité,
Juges des rois, et tous pleins d'équité,
Paul Pellisson, dans une prison noire,
Manquant de tout, même d'une écritoire,
Comme il le peut, en son entendement,
Vous fait sa plainte, et remontre humblement
Qu'il a procès contre un roi magnanime.
. . . .
Il ne veut pas mettre en longue oraison
Les long ennuis de sa dure prison.
N'ayant pour lui courroux, mépris ni haine,
On l'en plaignait : il les souffrait sans peine,

1. Ode de trois strophes (*Ibid.*, p. 9), écrite au printemps de 1663.

Quand un démon, jaloux et suborneur,
Pour lui ravir ce reste de bonheur,
Aux plus hauts lieux forma de vains nuages,
Troubla les airs, excita cent orages.
Vous le savez, grilles, portes, verrous,
Si dans ces lieux, sans nuls témoins que vous,
Son cœur, sa main, sa langue, sa mémoire,
Du grand Louis n'ont révéré la gloire,
Faisant pour lui ce qu'un cœur bien pieux
Au même état aurait fait pour les dieux.
Vous le savez, ô puissance divine!
S'il eut jamais l'esprit à la rapine.
Et toutefois, sans savoir bien pourquoi,
Certaines gens qu'on nomme gens du roi,
Bien renfermé, le déchirent d'injures,
Lui demandant par longues écritures
Les millions que, faisant son devoir,
Il n'eut jamais, mais qu'il pouvait avoir.
On le diffame, et, qui pis est encore,
Il le sait bien, mais il faut qu'il l'ignore.

O Nos Seigneurs de la postérité,
Juges des rois, plaise à votre équité,
Quant aux écrits qui ternissent sa gloire,
Ne pas les lire, ou bien ne pas les croire;
Consens pourtant que vous alliez prêchant
Qu'il fut un sot, mais non pas un méchant.

Quant à Louis, l'ornement de son âge,
Si dans six mois, un an, ou davantage,
Il ne lui rend, sans y manquer en rien,
Liberté, joie, honneur, repos et bien,
Quoiqu'à la gloire il ait droit de prétendre,
Plus qu'un César et plus qu'un Alexandre,
Ce nonobstant, pour sa punition,
Le déclarant égal à Scipion,
A cet effet, ôter de son histoire,
Sans que jamais il en soit fait mémoire,
Quatre vertus, six grandes actions,
Douze combats, soixante pensions;
Faire défense aux échos du Parnasse
De le nommer le plus grand de sa race;

A tous faiseurs de chants nobles et hauts,
A tous Ronsards, Malherbes et Bertauts;
A tous faisant galantes écritures,
A tous Marots, Brodeaux, Mellins, Voitures;
A tous Arnauds, Sarasins, Pellissons,
D'à l'avenir dans leurs doctes chansons,
Passé mille ans, faire aucun sacrifice
A son grand nom; — et vous ferez justice[1].

Voilà une protestation généreuse et spirituelle!

Ne me dérobez pas ce beau trait de clémence,

disait Pellisson en demandant la grâce de Fouquet pour la mettre dans une page de l'histoire qu'il promettait à Louis XIV. Aujourd'hui il le menace presque du silence de l'histoire et du jugement de la postérité. Si quelque chose excuse Pellisson d'avoir plus tard flatté Louis XIV d'un autre ton quand il était à sa cour, c'est d'avoir fait ses preuves de dignité quand il était en prison. Il n'avait plus rien à désirer, dix ans après; sa flatterie n'était pas suspecte de cupidité ou d'ambition : aujourd'hui il a tout à craindre, et elle sait échapper au soupçon de bassesse.

En louant le roi qui maintenait sa captivité, il n'oubliait pas ses amis qui cherchaient à l'adoucir : il avait de la mémoire, du cœur et de l'esprit pour tout le monde. Il composa en l'honneur de Mlle de Scudéry un long poëme (1391 vers). On jugera si son poëme est bon : mais, le fût-il, son principal mérite serait toujours d'avoir été fait. Après l'avoir lu, on pensera peut-être que le second mérite de l'auteur est d'avoir voulu le brûler, et que Bossuet lui faisait trop d'honneur en le relisant chaque année.

« Tout tremble en l'univers » au nom d'Eurymédon, le jeune roi de Larisse. La Grèce alarmée se soulève enfin contre lui, et le héros part pour les combats, laissant dans sa capitale sa maîtresse désolée. Avant de partir, Eurymédon

1. *Œuvr. div.*, p. 202 sqq.

reçoit d'Artélice une écharpe où sa main a brodé, sur un monceau d'attributs guerriers, les traits de l'Amour couronnés de roses, avec la devise « Au vainqueur des vainqueurs. » Eurymédon se couvre de gloire pendant deux chants entiers; mais, abandonné par Mars que l'imprudente écharpe a irrité, il est défait et enfermé par Amphianax, son vainqueur, dans une prison de sa propre capitale, Larisse. Il console sa captivité, en étudiant la sphère, en admirant la *boussole*, en cultivant sur une haute terrasse les fleurs aimées de sa maîtresse, en regardant la ville et les campagnes qui se déroulent sous ses yeux. Un jour un bruit mensonger lui fait croire que son vainqueur est l'époux d'Artélice :

On parle d'un traité, puis d'un enlèvement,
Enfin d'un mariage et d'un consentement.

Dans son désespoir il se jette du haut de la tour et est changé en fleur.

Tel est, dans sa comique nudité, ce poëme en cinq chants. Les imitations d'Homère et de Virgile ressortent gauchement sur ce fond pauvre et plat. Mais ce que Virgile ni Homère n'eussent imaginé, c'est le rôle de l'écharpe, parodie du baudrier de Pallas; c'est un héros, petit-fils d'Achille, grand-père d'Alexandre, et qui montait l'aïeul de Bucéphale, consolant sa captivité avec le « subtil pinceau » dont il peint des cartes de géographie; c'est de faire de « l'aimable symétrie » une déesse; ce que poëte ni historien, ni voyageur n'eût vu, c'est « l'aimable Asie et son climat riant. » Telle est la vérité des mœurs et des peintures dans *Eurymédon :* la comparaison de notre héros avec une bombe n'est qu'une fantaisie bouffonne; la boussole dix siècles avant J.-C., un anachronisme, c'est-à-dire la vérité qui n'est pas à sa place; mais cette « aimable Asie » c'est le faux de tous les temps. — Pour le style, Eurymédon serait, sans une facilité coulante et harmonieuse qui d'ailleurs n'exclue pas toujours les ru-

desses choquantes[1] et les inversions forcées, frère de la *Pucelle :* quelques vers expressifs[2], quelques descriptions précises et élégantes[3], ne sauraient racheter l'emphase presque continue, les images grimaçantes et ridicules[4], les antithèses glaciales, les fadeurs prétentieuses[5].

Cet ouvrage, de tous points mauvais, a pourtant un intérêt, et le puise précisément dans ce qui fait ses pires défauts comme poëme; cet intérêt se trouve surtout dans les deux derniers chants, où abondent les disparates les plus bizarres : là Eurymédon, à force de n'être plus antique, devient moderne, à force de dépouiller le héros, devient un homme; enfin, s'il n'est plus Eurymédon, il est Pellisson. Là seulement l'auteur a mis quelque chose de lui-même et parle de cœur : dans le moins naïf et le plus faux des poëmes, il est naïf et vrai. Je comprends alors qu'Eurymédon est un masque et que l'auteur l'a pris parce que, depuis qu'il y a des précieuses, il n'est plus permis de porter son visage. Pellisson, Herminius hier, aujourd'hui s'appelle Eurymédon : c'est dans l'ordre. Je vois clair dans cette allégorie guerrière et galante : voici la Bastille et ses huit tours bien comptées, bâties, il est vrai, par Neptune; voilà la Seine, nous l'appellerons Pénée; voici Paris ou Larisse, soit; voici l'île Saint-Louis, « superbe en bâtiments nouveaux, » où j'aperçois l'hôtel Lambert; puis l'île de la Cité :

> Du temple de Thémis la seconde est ornée,
> Et du plus beau des ponts sa longueur est bornée :
> Alcandre, sage roi, grand, magnanime, humain,
> Y semble respirer en sa masse d'airain[6]:

1. D'un poil âprement noir son beau cheval paré (ch. I, v. 49).
2. Et lui-même emporté cède et fuit avec eux (I, 197).
Et, couché sous un arbre entre des étendards,
Combat encor du cœur, du geste et des regards (I, 241).
Et du coup effroyable il tombe : tout s'enfuit (II, 112).
L'un admire sa taille et l'autre son ardeur,
L'autre en ses fortes mains sa triomphante épée (I, 160).
3. V. celle de la sphère (IV, 137-154).
4. V. II, 26, 59, 61. — 5. V. II, 149. — 6. IV, 217 sqq.

autrement : Henri IV sur le Pont-Neuf. Je reconnais Mlle de Scudéry dans Artélice, à « ses yeux noirs, vifs perçants[1] ; » ce billet : « Vivez, cher prince, et sachez qu'on vous aime[2], » est-ce Eurymédon qui l'a reçu d'un soldat, ou Pellisson d'un ramoneur, « par les longs détours d'un sentier inconnu ? » Cette femme qui

Sollicite Larisse encore pleine d'effroi[3],

c'est bien l'amie du poëte, qui implore pour lui courtisans et ministres. Pellisson s'est donc trahi : puisque nous l'avons reconnu, nous laisserons là Eurymédon, comme Pellisson l'a fait lui-même en un moment où la vérité lui a échappé, quand, conduisant son héros des champs de bataille dans la prison, il n'a plus qu'à regarder autour de lui-même pour le peindre : le miroir est trop près de ses yeux pour qu'il ne s'écrie pas : C'est moi !

Muses, c'est trop de sang, trop de bruit, trop d'alarmes ;
Ne passons point encore à de nouvelles larmes.
Montrez-moi pour un temps le héros généreux
Au milieu de ses fers heureux et malheureux ;
Et qu'un jour, quand mes jours, comme vaine fumée,
N'auront laissé de moi qu'un peu de renommée,
Aux solitaires bords d'un rivage charmant,
Blessés d'un même trait la maîtresse et l'amant
Disent avec pitié, peut-être avec envie :
Sous le nom du héros il dépeignait sa vie,
Et les douces erreurs qui firent tant de fois
Un triste prisonnier plus content que les rois[4].

Après ces vers touchants, Pellisson a beau rattacher son masque aussitôt, on l'a vu et entendu. Mais quelle nécessité de se déguiser ? Pellisson empanaché et monté sur un Bu-

1. III, 184. — 2. *Ib.*, 162. — 3. *Ib.*, 230.
4. Début du chant IV. — L'accent de ces vers se trouve encore dans quelques autres (III, 212 sqq) ; mais la veine de sentiment y est toujours gâtée par l'alliage allégorique.

céphale ! Faut-il s'équiper ainsi pour dire à une amie qu'on a pour elle amitié et reconnaissance ? Pourquoi ne pas dire : Je vous aime et je suis reconnaissant ? D'autres ont su le dire en beaux vers, et un noble sentiment pourra toujours inspirer la belle poësie. « Mais, répondez-vous, cela est bien uni et « bien clair. Qu'importe, Acis ? Est-ce un si grand mal d'être « entendu quand on parle[1] ? »

Ainsi chantait Pellisson au fond de la Bastille,

> Trompant dans ses malheurs, avec quelque plaisir,
> Sa cruelle douleur et son triste loisir.

Il promet à Mlle de Scudéry qu'un jour elle le verra, pour couronner ses vertus,

> Dépeupler de bouquets les vallons du Permesse.

En attendant un avenir plus heureux pour le prisonnier, « Aimez, aimez Acante, » dit-il, ou, vaincu par sa douleur, il y mettra fin comme Eurymédon, et

> D'une nouvelle fleur il ornera le monde.

Eurymédon, soit ! mais Pellisson ! Moins que personne il devait prétendre à une si gracieuse métamorphose. Ainsi finit le poëte, en se ridiculisant gratuitement lui-même par cette fiction au moins inutile, tant, dans cette singulière école, le faux était le vrai et le dieu inspirateur était le mensonge !

IV.

Il y avait quatre ans que Pellisson était prisonnier, et plus de deux qu'il était rudement traité, quand il écrivit au roi la lettre suivante, le 8 septembre 1665 :

« Sire, après avoir assuré Votre Majesté du plus profond

1. La Bruyère, *De la Société*, etc.

« respect et de la plus parfaite vénération qu'on aura jamais « pour elle, je prendrai, si elle me le permet, un style plus « propre à la divertir qu'à la fatiguer.

« Il y a ici une douzaine de libertés qui, toutes ensemble, « ne valent pas la douzième partie d'une liberté entière. On « les nomme liberté de la cour, liberté de la terrasse, liberté « de s'y promener seul, liberté de l'escalier, liberté d'une « fenêtre, liberté d'écrire pour ses affaires, liberté de voir « quelqu'un avec un officier, liberté d'être malade, liberté « de s'ennuyer tant que l'on veut; les deux dernières ne « sont refusées à personne.

« De tant de libertés, Sire, je n'en ai encore demandé au- « cune; mais j'ose demander très-instamment, et avec toute « la soumission possible, la liberté de louer Votre Majesté, « c'est-à-dire de mettre sur le papier et d'adresser à quel- « qu'un des beaux esprits d'aujourd'hui je ne sais combien « d'ouvrages qui pourraient enfin s'effacer de ma mémoire, « et où j'ai tâché, dans les divers temps de ma longue pri- « son, d'enfermer en mille manières différentes une partie « des éloges infinis que Votre Majesté mérite. J'avais résolu « de n'en parler jamais qu'au sortir d'ici; mais comme je « suis pressé depuis dix mois d'une fluxion sur le poumon, « et contraint d'entrer aujourd'hui dans les remèdes, qui, « par l'aversion que j'en ai, pourront aussitôt me tuer que le « mal même; il me fâcherait, Sire, de mourir sans avoir « laissé ce bon exemple aux sujets de Votre Majesté, et ce « léger témoignage, qu'en conservant jusqu'à la mort la « gaieté d'une bonne conscience, j'ai su honorer et révérer « Votre Majesté plus que personne ne fera jamais, et penser « incessamment à la servir ou à lui plaire.

« J'écris ce placet avec un crayon, sur une feuille arrachée « d'un de mes livres, pour éviter une négociation longue et « peut-être inutile, si je demandais de l'encre et du papier. « Je supplie très-humblement Votre Majesté de croire que je « saurai encore la louer et la bénir jusqu'à la fin, sans mur-

« mure, plaintes ni lamentations ; et que ceux qu'elle comble « de ses faveurs ne peuvent faire de prières plus ardentes « que moi pour la santé, la grandeur et la gloire de Votre « Majesté[1]. »

Veut-on savoir ce que souffrait Pellisson le sourire aux lèvres? Je ne parle pas des souffrances morales, des accusations injustes déchaînées contre lui :

Il le sait bien, mais il faut qu'il l'ignore;

Je parle des souffrances du corps : on verra ce qu'il endurait, à ce que craignait sa mère. Voici ce qu'elle écrivait à Colbert :

« Mardi, septembre 1665.

« MONSEIGNEUR,

« C'est malgré moi qu'il faut que je vous sois encore im- « portune, et je vous en demande mille fois pardon : mais, « monseigneur, le moyen de vous pouvoir plus longtemps « cacher mon extrême douleur ! Mon pauvre fils est si malade « à la Bastille qu'il est en danger d'y perdre la vie.... Vous « savez, monseigneur, quelles tendresses l'on a pour ses en- « fants, surtout lorsqu'on les en croit dignes. Je n'ose pour- « tant vous rien demander de peur de vous déplaire : mais « je vous supplie très-humblement et avec tout le respect « que je vous dois, que, prenant compassion de moi, vous « daigniez faire quelque réflexion sur ce que je souffre. Si « vous me faites cette grâce, monseigneur, j'espère que votre « générosité ne permettra pas que mon fils périsse si misé- « rablement ; il est un de vos plus obéissants serviteurs, j'en « suis fort assurée, et il vous le témoignera mieux quelque « jour. Pour moi je serai toute ma vie etc[2]. »

1. *OEuvr. div.*, II, p. 385.

2. Delort, loc. cit., p. 107. N'entend-on pas l'accent d'Andromaque?

. . . . Vous saurez quelque jour,
Madame, pour un fils jusqu'où va notre amour,

Comme cette douleur est à la fois craintive et pressante! *Je n'ose pourtant rien vous demander de peur de vous déplaire!* Peut-on refuser à qui demande ainsi? Il y a presque plus de finesse dans cette éloquence du cœur de la mère, qui intéresse la générosité du ministre, que dans tout l'esprit du fils, qui flatte la vanité du roi. Tous deux restent dignes, l'une en pleurant, l'autre en souriant. Ne reprochons pas à Pellisson ce soin de courtisan à *divertir*, en se mourant, celui qui le tue; *louer* et *bénir* son roi dans son bourreau, cela entrait alors dans les devoirs d'un sujet fidèle, et Pellisson proteste qu'il n'a pas cessé de l'être : mais là s'arrête sa complaisante soumission, et le roi ne peut arracher ni une plainte à *la gaieté de sa bonne conscience*, ni à sa ferme innocence un aveu, ou une faiblesse, ou un regret[1].

Quand Pellisson adressa au roi sa supplique où, pas plus que sa mère, il ne demandait ce qu'il désirait obtenir, Fouquet était depuis près d'un an à Pignerol ; son commis avait bien expié sa fidélité. Je ne sais si la lettre de Pellisson parvint à Louis XIV et ajouta à l'effet des sollicitations de ses amis : mais, le 15 novembre, il eut la permission de recevoir ceux-ci et d'écrire. Avec Mlle de Scudéry qui dès lors ne bougea de la Bastille[2], accoururent dès le premier jour « mille gens de qualité[3], » M. de St-Aignan, M. de Montansier, reçu, le matin, duc et pair au parlement, M. de la Lafeuillade[4], etc.

Mais vous ne saurez pas, du moins je le souhaite,
En quel trouble mortel son intérêt nous jette,
Lorsque de tant de biens qui pouvaient nous flatter,
C'est le seul qui nous reste, et qu'on veut nous l'ôter.
(*Androm.*, III, 4.)

1. On peut comparer à la dignité de Pellisson l'humilité des continuelles suppliques de Bussy-Rabutin, qui, entré à la Bastille au mois d'avril 1665, n'y resta que onze mois. Voy. aussi sa requête en vers (ode) au nom de ses compagnons de prison, Vardes et Lauzun.

2. « Sapho et Acante m'écrivent quelquefois de la Bastille. » Lett. de l'abbesse de Malnoue à Ysarn, 8 janvier 1666. (Mss. Conrart, in-fol., XI, 1257.)

3. La même au même, 19 novembre. (*Ibid.*, 1261.)

4. L'abbé Bosquillon, *Journal des Savants; Dictionnaire de la conversation.*

Pellisson écrivit à Mme de Rohan-Montbazon, abbesse de Malnoue :

« Dimanche au soir, 15 novembre 1665.

« Enfin, Madame, il m'est permis de vous assurer de mon « respect et de ma reconnaissance pour tant de bontés. J'en « ai une joie que je ne puis vous exprimer. Ils disent tous « ici que j'ai perdu l'esprit depuis sept ou huit heures qu'on « nous a donné cette ombre de liberté ; mais qui que ce soit ne « sait encore qu'une personne aussi sage que vous ait eu tant « de part à ma folie. Je mens, Madame ; l'amie incomparable « et unique au monde par qui vous recevrez ce billet ne l'i- « gnore pas. J'espère même qu'elle vous le dira sans compa- « raison mieux que je ne le puis faire, ni dans ce premier « tumulte ni dans un état plus tranquille, et qu'elle voudra « bien vous en répondre pour toute ma vie. Mais il n'en est « pas besoin, madame, quand on a obligé en tant de ma- « nières et aussi généreusement que vous. Il faudrait avoir « une terrible opinion des gens pour croire qu'ils pussent « l'oublier ; le monde, tout corrompu qu'il est, ne l'est pas « assez pour cela, ce me semble. Je ne sais plus, madame, « ni ce que je dis ni ce que je pense ; mais je sais bien qu'on « ne peut jamais ni vous honorer plus que je fais, ni souhai- « ter avec plus de passion de vous l'aller dire bientôt, ni « être à vous madame, plus absolument et plus éternel- « lement. Si l'expression est nouvelle et extraordinaire, ce « que je sens est tout autre chose encore.

« Souffrez, Madame, que je m'informe des effets du quin- « quina. J'ai plus d'envie d'en savoir des nouvelles que de « manger de votre biscuit. C'est beaucoup dire et cela veut « dire, en d'autres termes, que je m'intéresse autant que « vous-même en l'état de madame de Franqueville. Ajoutez « à tant d'autres bontés, Madame, un commandement ab- « solu, sur peine de je ne sais quoi, qu'elle me fasse

« à l'avenir l'honneur de m'aimer; je ne m'en puis « passer[1]. »

Quelle joie! quel délire! Pellisson aimerait la terre entière! Mlle de Scudéry n'était pas moins transportée, et la spirituelle abbesse de Malnoue s'amusait un peu à provoquer par ses questions l'épanchement de sa sensibilité, intarissable, quand il s'agissait d'Herminius.

Celui-ci jouissait avec délices du bonheur de retrouver, de manier, d'employer à écrire de tous côtés à ses amis, la plume dont il avait été privé pendant si longtemps. On sent, dans deux ou trois fragments conservés de ses lettres, je ne sais quelle verve de gaieté, quel besoin de s'épanouir en rire et en plaisanterie. Après l'avoir distrait de ses ennuis par sa correspondance littéraire, Ménage avait vivement sollicité pour sa délivrance; il ajoute même à ce mérite celui d'en parler avec une réserve qui ne lui est pas ordinaire et qu'il dut peut-être à l'épigramme de Gombauld[2]. Pellisson l'en remercie avec une chaleur mêlée d'enjouement: « Je ne vous parle « plus de grec. Je vois bien, μεγαθώϋμε, que vous êtes pa- « resseux critique et diligent homme d'affaires. Je vous pro- « teste pourtant que je m'en vengerai, *si quando liceat græ- « cari et pergræcari*.... De quelque côté que viennent les « bienfaits, il faut les recevoir avec joie:

Abs quovis homine cum est opus, beneficium accipere gaudeas :

« mais le plaisir est infiniment plus grand d'être obligé par « un ami[3]. » Pellisson écrit à Lefèvre de Saumur « qu'à l'a- « venir il serait fou s'il ne mêlait à ses ouvrages sérieux en « grec et en latin bien des folies françaises[4]. » Lefèvre con-

1. Mss. Conrart, in-fol., XI, 1265.

2. Si Charles, par son crédit,
M'a fait un plaisir extrême,
J'en suis quitte : il l'a tant dit
Qu'il s'en est payé lui-même.

Elle fut réellement dirigée contre Ménage (V. Tall., h. 290).

3. *Menagiana*, t. II, p. 94. — 4. L. citée par Souchay.

tinue ce badinage dans sa réponse. Pellisson avait reçu de Tannegui Lefèvre des témoignages de reconnaissance et d'estime aussi touchants et aussi courageux qu'il en pouvait recevoir de ses amis puissants, infatigables à réclamer sa liberté. Lefèvre ne se contentait pas d'être « dans de grandes alarmes[1] » toutes les fois que les gazettes de Paris répandaient à Saumur de fâcheuses nouvelles sur le prisonnier de la Bastille, et d'écrire à Ménage : « M. Pellisson sera-« t-il toujours *in* χίτονι λαΐνᾳ ? Craindra-t-on toujours ? » Au mois de septembre 1662 il lui dédia publiquement son édition de Lucrèce. Il disait dans cette dédicace : « Utinam modò « custodes vel fallere possit [liber] vel exorare ! Sed Deus « meliora etiam ! Utinam illi igitur nec fallere necesse sit « nec exorare ! Sed tandem, tandem ubi ipse in urbem adve-« nerit, tibi tum redditus sis !... » C'est ainsi que lui aussi protestait en faveur du prisonnier de Louis XIV. « Après « avoir été homme de bien en latin, » il adressa à Pellisson sa traduction du *Traité de la superstition*, de Plutarque, et dans son Épitre lui fit hommage, comme d'une dette, de toutes les « bénédictions » que lui avait attirées sa première dédicace[2].

Un concert d'estime, d'affection, d'éloges, de dévouement, se faisait ainsi dans toute la France autour du nom de Pellisson, à Paris autour de la Bastille où il était encore, à la Bastille autour de sa personne que visitaient tous les « hon-« nêtes gens » de la cour. L'empressement ne diminuait pas. « J'ai vu bien du monde, Madame, j'ai reçu bien des bil-« lets, » écrivait-il à l'abbesse de Malnoue[3]. Celle-ci intéressait tout son couvent en faveur du prisonnier qui avait bien des obligations à inscrire parmi les « articles de son agenda »

1. Lettre citée par Souchay.

2. Aux nombreux témoignages d'estime donnés à Pellisson pendant sa prison, on peut ajouter l'éloge qu'en fit Chapelain dans son *Mémoire de quelques hommes de lettres vivants en* 1662, *dressé par ordre de M. Colbert.*

3. 29 nov. 1665. (Mss. Conrart, in-fol., XI.)

et les souvenirs de sa reconnaissance, depuis « l'excellent « biscuit de sœur Catherine » jusqu'aux lettres que lui envoyaient les amies de l'abbesse, et sa sœur Mme de Chevreuse[1].

Mais la liberté ne venait pas, et, le jour où elle ouvrirait la Bastille à Pellisson, la misère pouvait l'attendre à la porte. C'étaient là des inquiétudes graves, qui l'avaient toujours préoccupé dans sa prison, qui, aujourd'hui, diminuaient la joie d'une délivrance prochaine. Il avait écrit autrefois à Colbert, à Letellier, pour obtenir qu'on lui conservât ses « effets » et qu'on se convainquit de ses droits à leur possession : peut-être n'allait-il lui en rien rester; la chambre de justice allait rendre son arrêt. Et cependant, lui aussi avait à poursuivre une revendication : son ancien commis Bosquet ne lui avait pas rendu ses comptes[2]. Le lendemain même du bienheureux 15 décembre, où il renaît à une demi-liberté, il est taxé à 200 000 livres[3]. Le 29 novembre, le jour où il écrit à l'abbesse de Malnoue une lettre assez enjouée, plaisantant avec tous les termes judiciaires dont on le persécute, la remerciant de deux lettres qu'il a reçues, « deux billets, « dit-il, qu'on ne peut payer, » protestant gaiement de son respect pour Mme de Chevreuse : « taxez-moi à tout ce qu'il « vous plaira pour être mis au rôle de ses très-humbles et « très-obéissants serviteurs, et je payerai comptant ; » ce jour-là même, il adresse à Colbert une lettre où la lassitude d'espérances continuellement trompées, d'assauts chaque jour subis, semble avoir, non pas épuisé, mais découragé sa fermeté. Il veut faire une réponse sur la taxe dont il a reçu signification la veille, et la communiquer à Colbert : il demande un jour de liberté et une audience ; « tout ce que j'ai « de bien, dit-il, étant déjà entre les mains du roi, ma pri-

1. Même lettre.
2. Lettres citées *supra*, d'après Delort.
3. « Je viens de recevoir une lettre de ma sœur de Chevreuse où elle me mande qu'il a été taxé. » (L. de l'abbesse de Malnoue, 17 nov., *Ibid.*)

« son ou ma liberté ne font rien au payement de cette somme « ou d'une autre[1]. »

La liberté lui fut enfin rendue à la fin du mois de janvier 1666. Chaque année il célébra en délivrant des prisonniers, sa sortie de la Bastille.

1. Delort, loc. cit., p. 113.

M. Clément cite (*De l'administration de Colbert,* p. 105) une liste de taxes qui contient cinq cents noms. Pellisson est taxé à 21 652 livres. Peut-être n'est-ce qu'une taxe partielle. — Les taxes excitèrent la verve railleuse du temps. Conrart copie (in-fol., XVIII, 599) une *Lettre satirique à M. de Ranchin*, receveur général des finances à Rouen, et l'un des principaux intéressés aux taxes du royaume (26 novembre 1665). L'auteur supposé, ancien soldat, et depuis *apprenti financier*, conseille des taxes sur les *écorcheurs de chevaux*, etc. « Voilà, monseigneur, le présent que je vous fais, dont je vous ai voulu rendre raison, afin que, quand vous en parlerez à M. Berryer, il voie que vous possédez foncièrement tout ce que vous proposez. »

CHAPITRE VIII.

I. Des salons que fréquenta Pellisson au sortir de la Bastille. — II. Pellisson demande à servir. Lettres au roi et à Colbert. Pellisson suit le roi dans ses campagnes de Flandre et de Franche-Comté (1667-1668). Il raconte les fêtes de la cour. — III. De l'*Histoire de la conquête de la Franche-Comté* (1668). Pellisson est nommé historiographe (janvier 1670). Ses premières *Lettres historiques* (1670). — IV. De l'abjuration de Pellisson (oct. 1670.) Pellisson maître des requêtes.

I.

« Le mercredi 3 février 1666, dit Olivier d'Ormesson, « Mme de Sévigny m'amena M. Pellisson et Mlle de Scudéry, « qui me témoignèrent toute l'estime et l'amitié possible sur « l'histoire du procès de M. Fouquet [1]. » Voilà le premier usage que Pellisson fit de sa liberté. Après ce touchant souvenir pour Fouquet, il devait faire sa cour à Louis XIV. Il alla deux fois à Saint-Germain où le duc de Mortemart le présenta. « Le roi l'a fort bien reçu et en a dit beaucoup de « bien. Tout Paris dit que le roi va l'employer ; pour moi, je « le désire plus que je ne l'espère. Sapho ne doute nulle- « ment que cela ne soit [2]. »

Pellisson se retira et attendit la fortune. Elle ne vint que plus tard, et il fallut la solliciter. Jusque-là Pellisson appar-

1. *Journal d'O. d'Orm.*, cité par M. Chéruel; *De l'administ. de Louis XIV*, p. 221.
2. Lettre de l'abbesse de Malnoue à Ysarn, du 10 févr. 1666 (Mss. Conrart, in-fol., XI, 1259).

tint de droit à ses amis, auxquels il devait un si long arriéré. Mlle de Scudéry veillait d'un soin jaloux sur l'ami reconquis. L'abbesse de Rohan-Montbazon recevait sa visite à Malnoue, et la première provoquait, par ses lettres, un commerce d'innocente coquetterie où le bon goût seul trouve quelque chose à redire [1]: la Bastille et la résidence n'ont corrigé ni l'un ni l'autre de l'esprit alambiqué du Samedi. Il donnait à son amie ses odes de dévotion datées de la Bastille, elle les admirait; il lui écrivait des billets, elle en envoyait des copies à Ysarn [2]. Ménage réclamait aussi sa part dans ce commerce; il n'était pas homme à laisser oublier à Pellisson ses promesses de lutte sur le terrain de l'érudition et du grec. Montausier ne manqua pas sans doute de le conduire chez le nouvel hôte des lettres. C'était, hélas! l'abbé d'Aubignac, académicien de sa façon, qui voulait faire naturaliser par le roi son académie sœur de l'Académie française, qui persécuta le vieux Corneille, mais qui rassemblait à l'hôtel de Matignon tous les poëtes de la nouvelle cour, tous les écoliers devenus maîtres, Charpentier, Perrault, Quinault, Benserade, et l'Église bel esprit, Fléchier, les abbés Tallemant, et le duc de Nevers, future égide de Pradon, et Mme Deshoulières, future ennemie et victime de Boileau. Heureusement on pouvait rencontrer chez l'abbé d'Aubignac La Rochefoucault, Bussy-Rabutin, Vivonne, Vauban. Je doute que Pellisson eût du goût pour un homme qui *conjecturait* qu'Homère n'exista point. Il allait, je pense, plus volontiers aux Lundis du président de Lamoignon. « Le plus savant « homme de robe longue qui fût en France » ne conjecturait rien sur Homère, mais il savait presque par cœur Plutarque, Cicéron, Tacite, et il aimait à s'entretenir avec Guy-Patin, avec le père Rapin, et je dirais avec Boileau, s'il ne valait

1. V. (Ms. Conrart, in-fol., XI, 1249) un fragment de lettre de Pellisson dont quelques passages nous font deviner à peu près ce que lui avait écrit sa correspondante.

2. *Ib.*, p. 1251.

mieux n'en pas parler devant Pellisson. Le premier président ne cessa jusqu'à sa mort, qui arriva en 1677, de s'entourer de ces hommes d'esprit et de savoir, et Pellisson parlait encore, cette année-là, « de la petite assemblée que les « fêtes de la Pentecôte avaient dispersée, » et dont il attendait la réunion pour lui lire une lettre venue d'un ami éloigné [1].

Quelques hommes de goût commençaient déjà à se délasser des pompes de la cour chez une femme d'un esprit fin et d'un noble caractère. Mme de Scudéry, veuve en 1667, comptait parmi les habitués de son salon le duc de Noailles, le comte de Guiche, d'Elbène, l'ancien ami et l'éditeur de Scarron, Sobieski, mousquetaire qu'attendaient un trône et la gloire. Pellisson était sûr de voir parmi eux deux amis, Rapin et le duc de Saint-Aignan. Un ressentiment commun dut faire de Mme de Scudéry et de Pellisson, sinon des amis, au moins des alliés. Ils ne pardonnèrent pas à Boileau, l'une d'avoir laissé, en 1667, dans sa satire troisième, une épigramme contre son mari ; l'autre, d'en avoir décoché une contre lui-même : les boutades du satirique n'avaient respecté ni le veuvage ni la prison. Ils ne réussirent pas dans la vengeance dont on leur prête la pensée : Mme de Scudéry ne put indisposer Bussy-Rabutin contre Despréaux, et le ressentiment de Pellisson, uni à la mauvaise humeur de Montausier, ne put entraver la publication de l'*Art poétique*.

Pellisson avait encore beaucoup d'anciens et de nouveaux amis chez « la femme de France qui avait le plus d'esprit et « qui écrivait le mieux. » Les admirateurs de Mlle de Scudéry pouvaient bien lui pardonner le tort que *Zaïde* et *la Princesse de Clèves* faisaient à *Cyrus* et à *Clélie* « réduits à ga« gner les petites armoires, » et Pellisson lui-même ne devait pas lui tenir rancune quand, en compagnie de Virgile et

1. Lettre à l'évêque de Grenoble, Le Camus, 12 juin 1677, à la suite de la *Polit. du clergé de France*, de Jurieu (1682).

d'Horace, elle charmait si bien Ménage, Huet, La Fontaine et Molière.

Je ne sais si Pellisson eût suivi volontiers La Fontaine chez Mme de la Sablière. Il ne lui eût pas lu ses *Odes religieuses*, mais elle lui eût parlé d'un ami commun, d'Horace, « qu'elle entendait, disait Corbinelli, comme nous entendons « Virgile. » Le bon La Fontaine se compromettait beaucoup avec les cinq éditions de ses contes (1665-1669), et je ne vois pas que Pellisson se soit souvent retrouvé avec l'ancien client poétique de Fouquet. Sans doute le hasard seul, puis les voies diverses qu'ils suivirent, les tinrent éloignés l'un de l'autre. La Fontaine l'aura simplement oublié comme il oublia deux de ses enfants, son fils et son *Florentin*. En revanche, un ami nouveau, Boursault, faisait, en l'honneur de Pellisson et de Fouquet, une fable, assez pauvre d'ailleurs, témoignage de la noblesse de son cœur et de la faiblesse de son style [1].

Est-ce le hasard qui écarta du chemin de Pellisson Mme de Maintenon, qui s'appelait encore du nom signé par son mari quand il obtenait, par Pellisson, l'argent demandé à Fouquet, signé par elle-même quand Pellisson lui faisait obtenir du surintendant une pension de cinq cents écus [2] ? Se crut-elle obligée à la reconnaissance seulement envers les nobles dames chez lesquelles elle courait chercher le bien-être en laissant Scarron grelotter au logis, se plaindre d'elle et écrire un placet [3]? Pourquoi se montrer ingrate envers le commis de Fouquet, quand elle a prouvé plus tard à d'autres qu'elle savait être reconnaissante? Mme Scarron n'était sans doute pas aussi bien persuadée que Mlle de Scudéry que Pellisson dût réussir auprès du maître. Pellisson lui rappela en vain son *très-oublié serviteur* [4]; il était bien oublié. Il est vrai que le roi venait de rendre à Mme Scarron, malgré Col-

1. Boursault, *Lettr. et Fabl.*, 1697, 1re lettre.

2. *Mém.* de l'abbé de Ferriès — 3. Lettre à Pellisson. — 4. *Biogr. univ.*, art. de M. Foisset.

bert, et sur la demande de Mme de Montespan, les deux mille écus de pension que la mort d'Anne d'Autriche lui avait fait perdre, et qu'un arrêt de justice pesait sur Pellisson. Pendant que Mme Scarron oubliait quelques-uns de ceux qui l'avaient servie, celui-ci, riche seulement du crédit de quelques amis, l'employait à être utile à ceux dont les malices ne l'avaient pas toujours épargné. Sur la demande de des Réaux, il recommanda au duc de La Feuillade une affaire de Patru, qui le remercia chaleureusement. « Que vous « m'avez délivré d'un grand fardeau!... Le pays et la salle du « palais ne sont pas sur la carte de la cour, et j'y serais, « monsieur, encore inconnu sans votre secours.... Je vous « supplie de croire que la grâce que vous venez de me faire « demeurera à jamais au fond de mon cœur[1]. »

II.

Cependant Pellisson aurait eu lui-même besoin d'une protection puissante : les soucis du passé n'étaient pas tous restés à la Bastille. Sa prison lui avait coûté 54 000 livres[2], et ses dettes dévoraient les 40 000 écus qu'il avouait pour sa fortune[3]. On ne disputait rien sur ses affaires personnelles et « la petite maison de Saint-Mandé lui restait[4]. » Mais la taxe de 200 000 écus était encore à payer, et Foucault, l'agent de Colbert, avait ordre du ministre de le « faire remettre » à la Bastille si tout ne se concluait promptement[5]. On vint lui rapporter la menace de Colbert : « .... Ces derniers mots,

1. *Œuvr. de Patru*, 1714, p. 571. Patru dit que sa lettre a été retardée par les soins d'un procès de des Réaux. Il existe un factum pour celui-ci (*Ib.*, p. 502) qui est de 1667. Cette date fixe celle de la lettre.
2. *Mém.* de l'abbé de Ferriés.
3. *Mém. au roi*, publié par Delort, *Hist. de la détention de Fouquet*, etc., I, p. 151.
4. Lettre de l'abbesse de Malnoue, 19 mars 1665; (Mss. C., loc. cit.)
5. Delort, *Ibid.*, p. 125, lettre de Pell. à Colbert, 17 juin 1666.

« Monseigneur, répondit-il, me surprirent un peu, non pas « que le nom de Bastille me fasse tant d'horreur; je ne l'ai « pas supportée avec assez de faiblesse pour donner lieu de « le croire ainsi : mais en vérité j'aurais un extrême dé-« plaisir qu'une personne pour qui j'ai autant de respect que « j'en ai pour vous, et à qui je me sens obligé en toutes « sortes, eût le moindre chagrin contre moi. Ce ne serait pas « avec justice, puisque j'ai eu l'honneur de vous dire plus « d'une fois, Monseigneur, et que j'ai instamment protesté « à M. Foucault, qu'à votre premier ordre je signerais aveu-« glément ce qu'on voudrait[1].... »

La mère de Pellisson n'était pas obligée de mélanger son respect d'une dignité si sereine : c'est la fierté de son fils qui l'effrayait. « .... Je vous supplie très-humblement de me « pardonner, écrivit-elle à Colbert, si, par ces tendresses « d'une mère et l'intérêt que je prends à sa petite fortune, « j'entreprends de vous représenter ici, Monseigneur, qu'il « ne saurait acquitter la taxe que l'on a mise sur lui, sans « tomber dans la plus grande misère, et peut-être la causer « à plusieurs de ses créanciers. De l'humeur qu'il est, Monsei-« gneur, je suis assurée que s'il était assez malheureux pour « être réduit à cela, je serais privée de le voir pour jamais. « Cette pensée me ferait mourir, si je n'espérais pas que vous « aurez la bonté de m'épargner une aussi grande douleur, et « que vous le traiterez autant favorablement que vous l'avez « fait à d'autres personnes en de pareilles rencontres[2].... »

Cet accent de vérité ne s'emprunte pas. Pellisson songeait[3]

1. Delort, *Hist de la détent. de Fouquet*, etc., t. I, p. 125. Lettre de Pell à Colbert, 17 juin 1666. — 2. *Ibid.*, p. 128.

3. Il en demande la permission au roi dans une lettre forte et touchante que j'écarte du récit, faute d'en pouvoir déterminer exactement la date entre 1667 et 1669. « Mon but unique depuis dix ans, dit-il, était de vivre et de mourir dans le service. » Compte-t-il ces années à partir du jour où il fut attaché au surintendant? Il rappelle un souvenir fâcheux; en outre, ses fonctions n'avaient pas de caractère public. A partir de sa nomination à la Cour des comptes de Montpellier? Il n'y fit aucun *service*. D'ailleurs, en 1669, date que cette dernière hypothèse fixerait à cette lettre, Pellisson

à quitter la France s'il n'y pouvait rester avec honneur, et sa mère, fière et désespérée de cette résolution, s'en servait comme de sa dernière arme contre la rigueur du ministre. Les menaces de Colbert n'eurent pas de suite, et les affaires de Pellisson restèrent dans le même état. Peut-être une intervention souveraine le protéga-t-elle; peut-être dès lors, comme plus tard, le roi parla-t-il à son ministre. C'est maintenant Colbert lui-même qui s'emploie pour Pellisson. Il écrit à la Cour des comptes de Montpellier pour « le faire comprendre dans les départements [1], » c'est-à-dire dans la distribution des gages attachés aux offices de cette compagnie. La cour promet pour l'avenir, s'excuse et refuse pour le passé. Pellisson sollicite de Colbert de nouvelles instances, une nouvelle lettre. Il lui écrit, le voit, lui parle souvent; il lui « rend compte [2], » un jour, de l'arrivée de M. Chamois à Reims. Ce dernier, ingénieur ordinaire du roi, avait en 1664 préparé, en 1666 restauré la citadelle de Pignerol, prison de Fouquet [3]. — Ces détails, insignifiants peut-être, ne sont que des débris de la vie de Pellisson à cette époque : ils ne suffisent pas à la retrouver tout entière. Mais, dans cette correspondance avec le ministre de Louis XIV, n'entrevoit-on pas déjà un rôle qui commence? M. Chamois était ingénieur; la guerre de Flandre allait, dans deux mois, conduire

adresse au roi un mémoire où il demande, non pas l'exil, mais un emploi. Quoi qu'il en soit, cette lettre est d'un ton résolu. Il y joint la minute d'un acte public rédigé par les meilleurs consultants de Paris, où il abandonne tous ses biens au roi et à ses créanciers, et ajoute : « Si je ne suis utile à rien, comme j'ai trop sujet de le craindre, et qu'en même temps, par une taxe sans fondement, on m'ôte plus que je n'ai, et jusqu'à l'espérance de pouvoir vivre, je supplie très-humblement V. M. de considérer ce que peut faire ici désormais un homme sans biens et sans emploi, et de trouver bon que j'aille cacher ma mauvaise fortune, ou en attendre une meilleure dans les pays étrangers, dont j'accepte dès cette heure tous les lieux que V. M. me voudra défendre. J'emporterai, Sire, hors de la France un cœur français, et je parlerai de V. M. dans cet exil comme j'en ai parlé en prison.... » (*OEuvr. div.*, II, 388.)

1. Lettre de Pellisson à Colbert (Delort, I, 140).

2. *Ibid.* — 3. Delort, I, *passim.*

Vauban dans les murs de Charleroy, de Tournay, de Douai, de Lille. « L'armée française entre en Flandre dans toute la « pompe du nouveau règne : Turenne en tête, puis le roi, les « ministres, les dames dans les carrosses dorés de la cour ; « puis Vauban qui, à mesure qu'on s'avance, s'établit dans « les places et les fortifie[1]. » La lettre de Pellisson n'annonce-t-elle pas l'arrivée d'un homme nécessaire et attendu ?

Pellisson suivit la cour en Flandre : il faisait sans doute son service de quartier à la chancellerie qui accompagnait toujours le roi. Hasard ou faveur, il approcha assez Louis XIV pour assister sous sa tente, pendant le siége de Lille, à un curieux entretien qu'il nous a conservé, anticipant, avec cet instinct qui est la sagacité et l'excuse de l'ambitieux, sur le rôle qui l'attendait plus tard. Louis XIV, vaincu par des prières auxquelles Pellisson eut, ce semble, le droit et l'honneur de joindre les siennes[2], s'expliqua un jour sur ses sentiments les plus personnels et les plus délicats : il s'agissait surtout de la gloire. Quand l'accent de la parole royale vibrait encore dans son oreille, Pellisson confia au papier le souvenir de ce qu'il venait d'entendre, et certainement à la nature de certaines pensées, à la franchise de certains aveux, à je ne sais quoi de spontané, d'entier et de résolu que conserve son expression, et qui ne sent rien des ménagements concertés et de l'équilibre d'une rhétorique étrangère, on reconnaît la fidélité de la copie : « On veut que je ne puisse « considérer ceux qui me servent et qui me plaisent plus que « les autres, sans accuser de faiblesse mon amitié, et, pour « me rendre plus esclave que les esclaves mêmes, on vou- « drait pouvoir enchaîner mes inclinations.... Mon cœur ne « peut se refuser d'aimer ni de faire du bien, qui sont les « seuls plaisirs que je connaisse au monde.... » Cette audace d'allusion, à deux pas de la Vallière, duchesse de la veille et

1. Michelet, *Précis de l'hist. moderne.*

2. « Sa modestie se trouvant vaincue par *nos* prières. » Conversation de Louis XIV devant Lille (*OEuvr. div.*, Ed. Souchay, II (331, 332).

reine des camps comme de la cour, eût été d'une invention trop invraisemblable, pour qu'elle ne soit pas vraie. La passion accapareuse de la gloire, dont aucune *variété* ne doit manquer à un roi, étalée à chaque page des Mémoires de Louis XIV[1], éclate ici dans sa noble et orgueilleuse naïveté : « L'amour de la gloire va assurément devant tous les autres « dans mon âme.... Il me semble qu'on m'ôte de ma gloire « quand sans moi on en peut avoir.... J'ai été bien aise que « la justice m'ait ouvert la porte de la gloire, et qu'elle m'ait « fait naître l'occasion de montrer à toute la terre qu'il y a « encore un roi au monde.... Je n'ai plus écouté que la voix « de l'honneur et de la victoire qui semblait m'appeler au « milieu des périls pour m'y couronner[2].... » Rendons à Pellisson les excès de métaphore qu'il prête au roi sans le vouloir ni le savoir, trop possédé de son sujet, et laissons à César ce qui est à César.

Est-ce cette heure de franchise royale qui fit pénétrer à Pellisson le sentiment dominant de Louis XIV, et deviner un sûr moyen de lui plaire? Louis avait dit: « Quand on n'a « d'attachement qu'à ma personne, on peut aisément se mo- « quer de l'envie et des méchants offices de la cour. » Et puis : « Il me siérait mal de parler de ma gloire devant ceux « qui en sont témoins. C'est pourquoi je laisserai à mon his- « toire le soin de la faire valoir. » Quand, cinq mois après, laissant cette fois la cour à Saint-Germain, il partit à cheval pour la Franche-Comté et alla « camper devant Dôle au milieu des hivers, » Pellisson le suivit *par permission.* Il voulait voir ce qu'il voulait raconter. Faire cette relation était un emploi pour sa plume inoccupée; la faire belle, il le pouvait; la présenter au roi, il y arriverait. Quant à la suite, le roi

1. « Il faut de la variété dans la gloire comme partout ailleurs, et en celle des princes plus qu'en celle des particuliers; car, qui dit un grand roi, dit presque tous les talents ensemble de ses plus excellents sujets. » (*OEuvr. de Louis XIV*, I, 179.)

2. *Ibid.*, *passim.*

avait assez le goût du beau pour le reconnaître, de la louange pour l'aimer, et était assez généreux pour récompenser l'excellent écrivain et l'éloquent panégyriste.

Pellisson fit « la campagne du roi, » observant, écoutant, suivant son héros, quelquefois appelé à sa table, admis quelquefois, pendant la route, à des entretiens « où Louis parlait peu, mais toujours très-finement et très-délicatement[1]. » Pellisson revint, ses notes en poche, et ne parut plus occupé que de suivre la cour et de célébrer le roi en vers. La forme et la qualité l'inquiétaient peu. La flatterie impromptu en quatrain, la flatterie préméditée en alexandrins, tout lui parut bon, jusqu'aux vers bègues ou échos. L'année précédente, M. Roze avait fait accorder à l'Académie l'honneur de haranguer le roi avec les cours souveraines : elle en profita pour la première fois au retour du roi (février 1668). M. Bourdelot honora M. Roze d'une pièce de vers bègues ; Pellisson en improvisa à cheval, et pour M. Bourdelot et pour le roi[2]. On l'en punit en même style : une épigramme, aussi spirituelle qu'elle pouvait l'être sous ce sot déguisement, lui reprocha un peu durement ses flatteries au sortir de la Bastille[3].

En dépit des railleurs et des gens trop délicats, Pellisson prit sa part des fêtes que, pendant le printemps de 1668, le roi donna aux dames de la cour dans le parc de Chambord et dans le château de Blois. De là, il envoie une lettre à Mlle de Scudéry pour lui donner des nouvelles de leur ami le marquis de Bellefonds, gouverneur de la province, et pour peindre l'éclat de ces illuminations, de ces cavalcades, de ces chasses. Les raconter et les décrire, c'était l'affaire de l'abbé de Montigny. Pour lui, il n'ose le tenter ; il craindrait de ne pas assez bien parler de fêtes « qui n'avaient rien d'humain. »

Un silence prudent doit être mon partage,

dit-il. Seulement quand le nom du roi apparaît sur son pa-

1. *Histoire de Louis XIV*, t. II, p. 311.
2. Ms. Conrart, in-fol., IX, p. 1081 sqq. — 3. *Ibid.*

pier, c'est enchassé dans des vers; les vers naissent d'eux-mêmes autour de lui; la prose le profanerait[1].

L'année suivante, la cour fit encore un voyage sur la Loire. Pellisson, témoin de nouvelles fêtes, en écrivit une relation qui devint publique aussitôt[2]. Il avait le don de ces improvisations narratives et descriptives, décors d'un jour, légers et brillants. Il passa toujours pour un homme unique en ce genre, et ce renom fit peut-être plus pour sa gloire que des titres bien autrement sérieux. « Vous nous parlez d'un « homme qui a fort peu de semblables, » dit de lui la duchesse dont le salon imaginaire sert de vestibule au premier numéro du *Nouveau Mercure*, et qui inaugure par le nom et par quelques vers de Pellisson le *Journal* rajeuni *de la cour et de la ville*[3]. Voilà l'honneur que l'on gagne à faire mieux que personne, prêt partout et toujours, ces petites choses trop faciles à faire vite et médiocrement, pour n'être pas difficiles à bien faire. Pellisson sut leur donner un tour littéraire. Si les enchantements d'Erbaud n'ont été une fête que pour les yeux d'un petit nombre, leur description sera une petite fête pour l'esprit de tous, et, en lisant, on se consolera de n'avoir pas vu; ou plutôt on verra : le pinceau de Pellisson est magique. C'est en songe qu'il feint de contempler toutes ces merveilles : voilà qui est bien trouvé, et l'on ne saurait témoigner du premier coup par une invention plus galante son ravissement. « Il était nuit ; le travail allait faire « place au repos et les affaires aux songes, quand il me « sembla que j'étais dans Erbaud, maison à trois lieues de « Chambord, assez petite et très-agréable, et que j'avais vue « deux jours auparavant avec soin.... » Il ne rêve qu'à bon escient, comme on voit : rêve n'est pas mensonge; il veut

1. Voy. Lettre de Pellisson à Mlle de Scudéry, sur les fêtes de Chambord (*OEuv. div.*, II, 402 sqq.).

2. *Relation de la fête d'Erbaud*, 8 octobre 1669, décrite par M. Pellisson (Arsen., in-32, H., 7718).

3. Janvier-mars 1677. Il s'agit des vers-échos sur la prise de Valenciennes.

avait assez le goût du beau pour le reconnaître, de la louange pour l'aimer, et était assez généreux pour récompenser l'excellent écrivain et l'éloquent panégyriste.

Pellisson fit « la campagne du roi, » observant, écoutant, suivant son héros, quelquefois appelé à sa table, admis quelquefois, pendant la route, à des entretiens « où Loui parlait peu, mais toujours très-finement et très-délicatement[1]. » Pellisson revint, ses notes en poche, et ne parut plu occupé que de suivre la cour et de célébrer le roi en vers. L forme et la qualité l'inquiétaient peu. La flatterie impromp en quatrain, la flatterie préméditée en alexandrins, tout l parut bon, jusqu'aux vers bègues ou échos. L'année pré dente, M. Roze avait fait accorder à l'Académie l'honneur haranguer le roi avec les cours souveraines : elle en pro pour la première fois au retour du roi (février 1668). M. B delot honora M. Roze d'une pièce de vers bègues ; Pellis en improvisa à cheval, et pour M. Bourdelot et pour le On l'en punit en même style : une épigramme, aussi s tuelle qu'elle pouvait l'être sous ce sot déguisement, lui cha un peu durement ses flatteries au sortir de la Bastil

En dépit des railleurs et des gens trop délicats, Pel prit sa part des fêtes que, pendant le printemps de 16 roi donna aux dames de la cour dans le parc de Cha et dans le château de Blois. De là, il envoie une Mlle de Scudéry pour lui donner des nouvelles de le marquis de Bellefonds, gouverneur de la province, peindre l'éclat de ces illuminations, de ces cavalcade chasses. Les raconter et les décrire, c'était l'affaire de Montigny. Pour lui, il n'ose le tenter; il craindr pas assez bien parler de fêtes « qui n'avaient rien d'h

Un silence prudent doit être mon partage,

dit-il. Seulement quand le nom du roi apparaît su

1. *Histoire de Louis XIV*, t. II, p. 311.
2. Ms. Conrart, in-fol., IX, p. 1081 sqq. — 3. *Ibid.*

.pa-
rtes
, par
e ces
nérité

ne s'at-
s sûre-

rois fois
és; trois
non, et
roi[2]. Ce-
rs de bil-
.e compte
s sur les
à aban-
e sur les
. Pellisson
France et

1668. Pel-
, et il n'est
seuls, dans

s,

tout le pre-

ttendre la mort
angeau, 15 fé-

mier, qui déclarait en prose et en vers le « Parnasse françois poussé à bout » par la conquête de la Franche-Comté. Pour lui, il racontera.

Quelques faibles auteurs sans doute feraient mieux
De prendre ce parti respectueux et sage.
Ils font bien moins connaître à la postérité
La grandeur du héros que leur témérité [1].

Voilà le plus exquis raffinement de la flatterie. Tout à l'heure la prose eût été indigne du héros : maintenant ce sont les vers. Mauvais, il est injurieux de les faire; bons, de croire que sa gloire en ait besoin. Le seul moyen qui reste de faire sa cour, c'est la prose.

III.

Pellisson s'était adressé à Colbert, il lui avait parlé de son dessein, il lui en avait mis le plan entre les mains. Sous sa plume vive et élégante, un simple projet devient un modèle de style et une leçon de critique.... « Les réflexions courtes « et sensées, les discours particuliers, les harangues militaires, « les motifs secrets, les intérêts des princes, les négociations, « les conseils, les divers sentiments du public, les descrip- « tions agréables des pays, des villes, des peuples et de leurs « mœurs, des campements, des travaux, des marches d'ar- « mées, tout y trouve sa place. Si l'on ne sait fondre et allier « tout cela ensemble en un corps solide, plein de variété, de « force et d'éclat, peindre plutôt que raconter, faire voir à « l'imagination tout ce qu'on met sur le papier, attacher par « là ses lecteurs, et les intéresser à ce qui se passe, ce n'est « plus histoire, c'est registre, ou chronique tout au plus [2]. »

Pellisson ne cacha pas ce travail au roi jusqu'à la fin,

1. *Lettre sur Chambord*, fin.
2. Fin du *Projet*, à M. Colbert. (*OEuvr. div.*, II, 324 sqq.)

comme l'a dit le P. Desmolets[1], pour lui ménager une surprise flatteuse. Il préféra le mérite d'être un bon historien à l'avantage d'être un ingénieux courtisan. Pour élever à Louis XIV un monument digne de lui, c'est-à-dire solide et durable, il fallait chercher la vérité à sa source; pour écrire l'histoire, la demander en partie à celui qui l'avait faite. Ce projet, comme il le dit, « ne pouvait se bien exécuter sans le roi[2]. » Il lui fut présenté[3]. On peut conjecturer toutefois que Pellisson ne le communiqua à Colbert et à Louis XIV que quand il avait déjà travaillé à le remplir, et que la rédaction et la lecture qu'il en fit sont au moins postérieures au Mémoire presque suppliant que la misère arrachait à sa fierté. Ces « projets sans nombre » dont il parle dans le Mémoire étaient un appât puissant et légitime. L'un d'eux fut offert à l'orgueil et à la gloire du roi, qui lut son éloge en raccourci dans le plan de l'histoire destinée à l'étendre et à l'agrandir. L'exposition de ce plan est fort adroite. La flatterie, qui nous y paraît prodiguée, est cependant mêlée de quelques vues plus générales et plus hautes; elle ne s'étale pas à chaque ligne, singularité méritoire à cette époque. En la ménageant Pellisson la fait valoir: il se donne à propos et à bon marché les apparences d'une franchise qui tourne à la gloire du roi: grâce à lui il ne tenait qu'à Louis XIV de se persuader qu'il recevrait de l'impartialité de l'histoire les éloges que lui préparait le panégyrique et qu'on lui annonçait pour ne pas prendre au dépourvu sa modestie. Cette persuasion flatteuse devait être un premier service de Pellisson, une première dette de Louis. Aux moyens que Pellisson avait déjà de « pénétrer jusques au fond toutes les parties de son sujet, » et que la fortune lui avait donnés, dit-il, au delà de ce qu'il

1. *Mémoires de littérature*, t. VII.
2. *Projet*, *ibid.*
3. Voy. Bibl. imp., ms. suppl. fr., 2282, II, la copie originale du *Projet*. En tête se trouvent ces mots de la main de Pellisson : « Premier project que le roi a desjà veu. »

avait attendu [1], le roi daigna ajouter les lumières qui lui étaient demandées sur les préparatifs et la conduite de l'expédition ; il expliqua à son historien « ses plus particuliers sentiments. » « Cent fois il s'était senti blessé jusqu'au fond du cœur quand les poëtes le louaient de ses conquêtes avant l'année 1660[2]. » Aidé de ses entretiens et de l'étude des documents originaux, Pellisson poursuivit sa relation et la soumit à la lecture du roi. Il l'accompagna de quelques mots d'avis : « Cet ouvrage sera sans doute moins imparfait si S. M. daigne « le voir et le redresser. S. M. se souviendra, s'il lui plaît, « qu'on s'est retenu en plusieurs endroits pour éviter le style « du panégyrique, suivant le premier projet que je joins en- « core ici, afin qu'elle puisse mieux juger s'il a été bien « suivi.... Je n'ai pas appréhendé de faire valoir la Franche- « Comté ce qu'elle vaut, car, plus on l'estimera, plus je prétends « que l'action est grande et héroïque de l'avoir rendue [3].... »

L'*Histoire de la dernière guerre entre la France et l'Espagne* n'a été publiée nulle part telle qu'elle sortit des mains de son auteur. Le P. Desmolets qui, en 1729, la mit au jour pour la première fois, d'après le manuscrit remis au président Bouhier par l'abbé de Ferriès, cousin de Pellisson, oublie de nous avertir qu'il n'en donne que les trois derniers livres. On pourrait être tenté de la chercher éparse, d'après les indications même et les promesses du projet, dans l'*Histoire de Louis XIV* publiée en 1749, où elle prit, selon l'ordre des temps, la place que Pellisson lui-même lui avait assignée ; et si des remaniements ont été nécessités par cette fusion, si des additions considérables ont dû être faites pour remplir le plan d'une histoire générale, plus étendu que celui d'une relation particulière, la copie manuscrite de ce dernier ouvrage,

1. Voy. le préambule de l'*Histoire de la dernière guerre entre la France et l'Espagne*, dans le ms. de la Bibl. imp., suppl. fr., 2282, t. II.

2. Voy. cette même *Histoire* insérée dans l'*Hist. de Louis XIV* (3 v., 1749), t. II, p. 245, 246.

3. Voy. Bibl. imp., même ms., l'original autographe et inédit de ce second projet.

que possède la Bibliothèque impériale, et qui débute par ces mots : « J'écris la dernière guerre entre la France et l'Espagne commencée en 1667, terminée en 1668, » pourrait nous aider à démêler ce qui, dans les deux premiers livres de l'*Histoire de Louis XIV*, lui appartient. Cette comparaison nous apprendrait, par exemple, qu'un éloquent préambule qui, dans l'*Histoire de Louis XIV*, suit (p. 6-10) l'indication du sujet et de ses divisions, avait été écrit dix ans auparavant pour la *Relation* de 1668; que ce « beau champ » où, selon les termes du projet, nous devions voir « les vertus du roi et sa grandeur en toutes choses, » était moins vaste dans la *Relation* qu'il ne le devint dans l'*Histoire*, et qu'il ne comprenait guère, dans le premier livre grossi et partagé en deux par l'*Histoire*, après le court tableau de la France et de l'Espagne et le portrait du roi, que le récit fort abrégé de l'affaire de d'Estrades à Londres et de Créqui à Rome, et de l'expédition du Raab. Mais la comparaison ne peut aller plus loin. La copie qui nous donne le premier livre de la *Relation*, inconnu au P. Desmolets, ne contient plus que les derniers (IVe, Ve, VIe), déjà mis au jour. Ce vide doit s'expliquer, je pense, non pas par la perte fortuite des cahiers intermédiaires, mais par une lacune dans le travail même de Pellisson. La copie du premier livre qui s'arrête tout à coup après les premiers mots d'une phrase, n'est pas inachevée, mais interrompue, et cette interruption s'étend jusqu'au quatrième livre. La rédaction du cinquième livre ne comprend pas les négociations du comte de Grammont, promises par le sommaire. Non-seulement le milieu de l'ouvrage fait défaut : l'ouvrage n'est pas terminé : « ce sixième livre (écrit en marge de la dernière page le copiste dont le manuscrit a été revu par Pellisson [1]) doit encore contenir la négociation, les motifs et la conclusion de la paix dont on n'est pas assez instruit. » Il serait donc inutile de chercher à reconstituer la *Relation*

1. Voy. un mot corrigé de sa main à la p. 45 du dernier cahier.

de 1668 en cherchant, d'après les indications du projet, ses éléments dans l'*Histoire de Louis XIV*. Ce qui manque au manuscrit a réellement manqué à la *Relation*. C'est lorsque Pellisson voulut introduire celle-ci dans son *Histoire* qu'il remplit les lacunes qu'il y avait laissées, et il ne le fit pas entièrement, puisque l'abbé Lemascrier n'a trouvé nulle part le récit de la campagne de Flandre (1667) et l'a suppléé de sa plume à la fin du cinquième livre [1]. On peut supposer que Pellisson écrivit tout d'abord ce qui devait le plus intéresser et le héros et son historien, le récit de la campagne que l'un venait de faire sous les yeux de l'autre. Ce récit fut lu et goûté du roi. Pellisson commença alors à remplir le reste du plan qui avait été approuvé; mais la faveur et les desseins de Louis XIV interrompirent ce travail en lui donnant d'autres proportions et un plus grand objet. A la pensée d'un récit de la dernière campagne, précédé d'un résumé des années précédentes, qui était due à Pellisson, succéda chez le roi celle d'une histoire complète et continue de son règne, qui puiserait, pour le passé, dans ses propres mémoires revus et rédigés par Pellisson, et, pour l'avenir, les supprimerait et les remplacerait. L'historiographe d'office va remplacer bientôt le courtisan historien.

Dans sa *Relation* de 1668, Pellisson n'est ni un Tite Live ni un Polybe, deux maîtres dont il prononce imprudemment les noms dans son projet. Mais la *Relation* a les proportions nobles et élégantes d'un beau fragment de Tite Live; et si l'auteur n'est pas politique comme Polybe, il a cherché à être exact et véridique comme lui. Ce sont les deux seules ressemblances qu'on puisse reconnaître entre ces modèles et Pellisson : il suffit de les indiquer; d'ailleurs les caractères de sa méthode et de son style se dessineront mieux dans son *Histoire de Louis XIV*, où nous rencontrerons encore la *Rela-*

1. C'est au contraire l'expédition de Franche-Comté (1668) que ne donne pas, malgré la promesse de son titre, l'auteur anonyme (P. Dalicourt) de *la Campagne royale ou le Triomphe de S. M. ès années* 1667 *et* 1668.

tion. Notons cependant ce qui la distingue particulièrement. Ce n'est pas le tableau d'une guerre entre la France et l'Espagne, mais bien le récit d'une campagne de Louis XIV. Nulle part l'histoire n'est plus personnelle, nulle part le général n'absorbe plus ses soldats. Si un officier hardi exécute un coup de main périlleux, il est « louable principalement « d'avoir su tout espérer de l'étonnement des peuples et de la « réputation de son roi[1]. » L'action est à lui, la victoire est au roi : il n'est vainqueur que par délégation. Maître des hommes, Louis dompte aussi la fortune « par je ne sais quoi « de supérieur à la raison même qui soutient, porte et élève « le cœur des hommes, et particulièrement celui des rois, en « tout ce qui doit réussir[2]. » Partout ailleurs, cet effacement de tout sous une volonté unique, cet enveloppement de tous les hommes en un seul serait un mensonge de l'historien et un vice de son ouvrage, même quand il s'agit d'un roi qui a donné son nom à son siècle: mais ici le panégyrique a raison, et Pellisson a conservé à son sujet son vrai caractère. La campagne de Franche-Comté appartient à Louis XIV; il en fut l'auteur dans son conseil, il en devint le héros devant Dôle, et l'opinion publique fut d'accord avec la *Relation*. Pellisson qui, selon Boileau, « loue le roi sur un buisson, « sur un arbre, sur un rien, et, quand on lui fait quel« que remontrance à ce sujet, répond qu'il veut louer le « roi[3], » ne se défend pas, dans son *Projet*, de ce parti pris. Est-ce adulation de courtisan? est-ce sagacité d'historien? Dans le doute, j'aime mieux l'absoudre. Mais ce qui, dès lors, reste bien certain, c'est que toute ressemblance avec Polybe et Tite Live s'efface : ils ont pour héros un peuple, il a pour dieu un homme. Le roi est tout dans ce livre, il en est l'âme, il en fait la physionomie : si le style s'égaye d'un sourire, c'est que le roi a été enjoué; s'il a un moment d'abandon et de noble familiarité, c'est que le roi s'est montré

1. *Hist. de Louis XIV*, III, 4. — 2. *Ibid.*, II, 349.
3. Boileau, éd. Daunou, *Disc. prélim.*, p. CVII.

affable; il hâte son allure quand le roi double ses étapes; il est tour à tour simple, sévère, héroïque avec le roi et pour le roi[1].

Au commencement de l'année 1670[2], Pellisson reçut la récompense de son zèle, de son talent et de sa patience. Louis XIV le nomma son historiographe avec une pension de 6000 livres et un brevet pour assister au lever et au coucher, quoiqu'il n'eût aucune charge qui lui donnât ce droit. Mais le roi était aussi intéressé que son historien à cette faveur inusitée. Rien de ce que fait, dit ou pense le monarque, qui désormais est tout, ne doit être indifférent à l'histoire : il ne lui est permis de rien ignorer ni de rien omettre. L'historiographe n'a plus un titre à porter, mais une fonction à remplir, un office de la couronne à exercer; on n'est plus historiographe de la royauté, mais de la personne; on est de service auprès d'elle depuis le lever jusqu'au coucher, on est historiographe de la chambre. Mézeray, historiographe du roi, ne connut d'autres rois que les fils de Mérovée, de Charlemagne et de Hugues Capet, et ne bougea, sept ans, de son collége de Sainte-Barbe. Les Duchesne, les Godefroy déchiffraient les chartes du passé au lieu d'écrire l'histoire du présent. Sirmond faisait des manifestes pour Richelieu; du Ryer, des tragédies en vers; La Serre, des tragédies en prose; Costar ne faisait rien. Les temps changèrent, et les historiographes ne furent plus en vain *commensaux du roi*[3]. Il est vrai qu'ils n'en écrivirent pas plus l'histoire du roi; Pellisson, qui vit le passage du Rhin, le conserva inédit dans ses lettres; Racine, qui ne le vit pas, l'écrivit sans qu'on puisse décider en le lisant si Louis XIV a passé ou non le Rhin avec ses troupes[4]. Mais enfin les historiographes furent de la maison, de la suite du roi, au château et sous la tente. Ra-

1. Voy., par exemple, *Hist. de Louis XIV*, II, 310 sqq.; III, 30 sqq.

2. Date déterminée par ces mots d'une lettre célèbre de Pellisson au roi (7 octobre 1670), citée plus bas : « Il a plu à Votre Majesté de me tirer de cet état (de disgrâce) *il y a neuf mois.* »

3. Voltaire, *Dict. phil.*, art. *Historiographe.* — 4. Id., *ibid.*

cine et Boileau montèrent à cheval et passèrent des revues pour compter les escadrons du roi.

Pellisson commença son service en comptant les harangues et les illuminations offertes à Louis XIV pendant le voyage que fit la cour en mai 1670 pour conduire Madame à son ambassade d'Angleterre. Benserade était du voyage[1] pour le chanter, comme Pellisson pour le raconter. Encore nouveau dans ce métier de garde-notes, il craignait que « l'inutilité « et l'ennui » ne vinssent à bout de le tuer[2]. Il se sentait fait pour quelque chose de mieux. Heureusement, plus tard, le roi lui donna à rédiger, devant Maëstricht et Valenciennes, des bulletins plus héroïques. En attendant, il enregistra les petites surprises du voyage royal. Toujours en goût de style élégant et poli, malgré son métier, toujours ami fidèle, malgré l'absence, il imagina d'écrire d'étape en étape, à Mlle de Scudéry le plus souvent, quelquefois à Mme de Crussol, fille du duc de Montausier, l'histoire de ces journées : il tient ainsi son esprit et sa plume en haleine, amasse entre des mains discrètes le dépôt de ses notes officielles, mais surtout se fait chaque jour, au milieu des fêtes qui l'obsèdent et des fatigues qui l'accablent, un petit coin tranquille où il retrouve ses amis et « les voisins de la rue de Berry[3]. » Il se lève quand la cour achève de dormir, leur donne sa matinée et les quitte en soupirant : « Il faut aller au lever du roi et « partir[4]. » Il part en carrosse avec M. d'Avaux, il dîne avec le maréchal du Plessis, il soupe avec M. de Montausier. On pouvait avoir plus mauvaise compagnie. Il y ajoute, pour se distraire, celle du *Perroniana*, qui venait de paraître et qu'il se fait envoyer. Il avait d'autres distractions assez gaies dans les harangues où l'on comparait le roi à Samson, et le lion belge au lion dompté par le héros juif[5]. Il sourit quelquefois quand le roi a failli rire : mais, d'ailleurs, marches, contre-marches, entrées dans les villes, où M. de Turenne fait la haie la

1. Pellisson, *Lettres historiques*, IV, 4 mai 1670. — 2. *Ibid.*, I, 30 avril.
3. *Ibid.*, V. — 4. *Ibid.*, I. — 5. *Ibid.*, VIII.

pique à la main, le roi le montrant à tout le monde, bals, festons de verdure, accidents, triomphes, il dit tout de sang-froid, sans sourciller. « Le roi a *mangé* et un peu « dormi.... il s'est levé à deux heures et a *mangé*.... Le roi « a eu hier une légère indisposition; on peut dire qu'il se « l'était donnée lui même en *mangeant* de la salade[1]. » *On peut dire!* Voyez l'audace discrète de ce mot! « La journée « d'hier lui coûta 1300 pistoles de présents, donnés ou à des « femmes qui lui présentèrent des fleurs, ou à des récolets « qui lui vinrent offrir des salades[2]. » Et le reste. Il n'a jamais fini. C'est ce qu'il appelle gaiement carillonner sur le papier. « Depuis le Quesnoy, à force d'entendre des horloges « qui sonnent l'heure, l'heurette, le quart d'heure, les demi-« quarts avec leurs carillons divers, je n'ai jamais pu com-« prendre quelle heure il était.... Je m'avise, madame, que « j'ai fait comme les horloges de ce pays; j'en ai tant écrit que « vous n'en pourrez rien lire. Je comprends combien il est « dangereux de sonner les quarts d'heure et les demi-quarts « d'heure, et de tant carillonner sur le papier. Je vous en « demande pardon[3]. » Son carillon est quelquefois charmant:

« Son petit prince (le dauphin, élève de M. de Montausier) « est plus joli qu'on ne vous le peut exprimer. Il profite à « vue d'œil, pour ainsi dire, et en toutes choses; il est gai, « enjoué, doux, civil, souple, nullement opiniâtre, témoi-« gnant de l'amitié à tout le monde; fort aise quand on le « loue on quand on lui témoigne de l'aimer. Il a eu ce plai-« sir jusques ici partout où nous avons passé. M. de Montau-« sier, humainement, le fait voir au peuple autant qu'il peut, « et l'oblige à caresser tout le monde. A Saint-Quentin, il « combla tous ces pauvres gens de joie, parce qu'il le fit aller « une fois à pied du logis du roi jusques au sien, qui était « assez loin, et une autre fois à cheval par toute la ville, pour « qu'on le puisse mieux voir[4]. »

1. *Ibid.*, *passim.* — 2. *Ibid.*, X. — 3. *Ibid.*, IX. — 4. *Ibid.*, V.

IV.

La faveur de Pellisson, historien, puis historiographe du roi, était en 1670 assez déclarée pour que Montausier songeât à le faire placer auprès du dauphin en qualité de précepteur, quand l'âge et les infirmités auraient amené la fin prévue du président de Périgni. Il parla de ce projet à Mlle de Scudéry[1]. Mais on ne pouvait présenter au choix du roi un huguenot. Louis XIV avait pu oublier ce qu'il avait dit en 1662 quand Colbert lui désignait comme historiographe Perrot d'Ablancourt, qui était protestant : « Je ne veux point « d'un historien qui soit d'une autre religion que moi[2]: » sans doute il était instruit des dispositions prochaines de Pellisson à abjurer, et il l'attacha sans scrupule à sa personne. Mais l'élève de Péréfixe, archevêque de Paris, ne pouvait écarter Bossuet pour remettre le dauphin entre les mains d'un maître des comptes huguenot. Pellisson, sorti de la Bastille plus qu'à demi-catholique, avait continué ses études et ses méditations. L'inoccupation forcée qui l'attendait au sortir de la prison favorisait son penchant, et il s'y livra presque sans distraction jusqu'au jour où de nouveaux desseins préparèrent sa fortune. Dans ses souvenirs de vieillard, il n'y a ni interruption ni différence entre les études religieuses de sa prison et celles de sa liberté. « Durant sept « années d'un grand et profond loisir, dit-il en 1690[3], nous « avons étudié ces matières dans les originaux. » Il lui restait quelques doutes encore : il lisait, il méditait, il consultait le ministre Claude qui venait d'arriver à Paris l'année où lui-même sortait de la Bastille; il discutait avec lui, il lui arrachait, sur les erreurs de la doctrine de Calvin touchant

1. *Journal des Savants*, *loc. cit.*
2. D'Olivet, d'après les lettres ms. de Chapelain.
3. Les *Chimères de M. Jurieu*, p. 11.

l'eucharistie, des aveux sincères, qu'il se croyait autorisé à publier, et qui lui attiraient de toutes parts des lettres et des demandes d'éclaircissement[1]. Enfin le premier volume du second traité de la *Perpétuité de la foi de l'Église catholique sur l'eucharistie*, écrit en réponse aux objections de Claude[2], qui courait manuscrit avant d'être publié en 1669, examiné et approuvé par Bossuet, acheva d'ébranler Pellisson[3] : l'autorité d'Arnauld, de Nicole et de Bossuet réunis l'emporta. Mais, décidé à abjurer, il craignit que dans les circonstances où il se trouvait, quand son nom avait été prononcé pour le préceptorat du dauphin, son abjuration ne parût intéressée : il la retarda par scrupule. Ainsi l'ont dit ses amis[4], et les faits et les dates semblent leur donner raison. Si, comme n'en doutait pas M. Rapin, père de Rapin-Thoyras[5], Pellisson n'étudia les controverses à la Bastille, « avec un désir secret « de trouver à se satisfaire dans la religion romaine, » que parce que le roi avait témoigné le désir de trouver dans une abjuration du prisonnier un motif public à son pardon et à ses bienfaits[6], il faut avouer que Pellisson, malgré des besoins pressants, tarda beaucoup à lui donner ce prétexte, qu'il ne le lui fournit que quand ce roi, déjà son bienfaiteur, ne le lui demandait plus, enfin qu'il sortit de la Bastille par la volonté du roi sans avoir abjuré et satisfait le roi. Voilà

1. *Traité de l'Eucharistie*, p. 30, 93.

2. Le premier *Traité*, en 1 vol., est de 1664. Il avait contribué à la conversion de plusieurs ministres calvinistes, de Turenne, des maréchaux de Duras et de Lorge.

3. Lettre anonyme, déjà citée (dans *Bossuet*, éd. de Besanç., X, p. 736).

4. L'abbé Bosquillon et Mlle de Scudéry, *loc. cit.*

5. Lettre de Rapin-Thoyras à Le Duchat, 1722, dans le *Bulletin de la Société de l'hist. du protest. franç.*, t. VI, p. 71.

6. Selon l'abbé de Ferriés ce ne furent que les lettres pressantes que Pellisson recevait de Fouquet à la Bastille, qui le portèrent à « examiner à fond par la lecture des Pères grecs et latins et des conciles quelle est la véritable religion parmi les différentes communions qui partagent les chrétiens. » Ces lettres ont pu être de quelque poids; mais peut-on croire qu'elles l'aient seules déterminé? Pellisson étudia, pour s'éclairer, d'autres ouvrages que les Pères et les conciles. L'abbé de Ferriés est souvent inexact ou incomplet.

bien des raisons pour croire gratuite la supposition malveillante de M. Rapin. « Comme il sentait bien qu'il y avait « quelque chose d'odieux, ajoute Rapin-Thoyras, dans un « changement fait par des motifs humains, il affecta toute « la vie de témoigner qu'il était véritablement converti. » Si nous ne trouvons pas ces traces d'affectation dans sa nouvelle vie, il faudra bien retirer ces prétendus motifs humains. C'est ce que nous verrons plus tard.

M. de Périgni mourut en 1670, Bossuet lui succéda. C'est un double honneur pour Pellisson d'avoir été jugé digne d'un poste où Bossuet fut appelé, et de s'être enlevé, pour la raison que l'on sait, les chances d'y parvenir. Désormais rien ne l'arrêtait. Il fit son abjuration le 8 octobre 1670, dans l'église souterraine de Chartres, entre les mains de Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, évêque de Comminge, depuis évêque de Tournay, qui avait déjà reçu celle de Turenne. Le 9 octobre il se rendit à la Trappe. Il passa dix jours dans des mortifications et des prières dont la ferveur frappa l'abbé de Rancé; puis il fut confirmé et communia[1]. Plus tard il prit le sous-diaconat[2]; enfin nous le trouverons abbé.

L'abjuration de Pellisson fut remarquée même après celles de Turenne et du maréchal de Duras, après la conversion du marquis de Tréville, un des modèles du bon goût et de l'esprit à cette époque, que la mort de Madame et le discours de Bossuet firent janséniste plus vite que la prison ne fit Pellisson catholique. Sa dévotion eut, on le sait, des intermittences. Celle de Pellisson fut plus solide. Son premier effet fut le désir de pardonner à un ancien ami ou de se faire pardonner quelques torts. Il alla chez Chapelain et y emmena Ménage pour le déterminer à l'imiter. La réconciliation fut sincère de sa part; elle le fut peut-être de la part de Chapelain: quant à Ménage, il ne rapporta de là qu'une épi-

1. *Journal des Savants*, *loc. cit.*
2. On ne sait pas en quelle année, dit l'abbé de Ferriés.

gramme de plus contre un homme qui avait dans sa cheminée les mêmes tisons que douze ans auparavant[1].

Si Pellisson fut assez désintéressé pour abjurer un peu tard, il était trop habile pour ne pas se prévaloir discrètement de ce mérite, et trop courtisan pour ne pas mettre le roi de moitié avec Dieu dans sa conversion. Je ne sais rien de plus fin et de plus politiquement dévot, sous l'apparence de la simplicité, que la lettre suivante qu'il écrivit au roi, le jour même de son abjuration :

« Sire, quelque profond que soit mon respect pour V. M., « j'ai cru devoir faire sans elle la seule chose du monde qu'il « ne faut point faire pour lui obéir ni pour lui plaire. Dieu a « voulu toutefois qu'après lui V. M. y eût la première part. « Sept ans de prière et d'étude avaient éclairé et convaincu « ma raison. Le seul état d'infortune et de disgrâce où je me « trouvais, me rendait suspectes toutes les lumières et les « inspirations du ciel, quoique vives et fortes. Il a plu à « V. M. de me tirer de cet état il y a neuf mois. Qu'elle « compte donc, s'il lui plaît, désormais entre les grâces que « j'ai reçues de sa bonté, et dont je lui dois être éternellement « obligé, celle qui est sans comparaison la plus grande, et « qu'elle ne pensait pas m'avoir faite, je veux dire tout ce que « les hommes pouvaient contribuer à ma conversion et à mon « salut : et qu'elle soit bien persuadée aussi qu'on ne peut « être avec plus de vénération, plus de zèle et plus de recon- « naissance que je le serai toute ma vie, Sire, de V. M. etc.[2] »

Quelques mois après, le roi faisait acheter à Pellisson la charge de maître des requêtes de M. de Fieubet, chancelier de la reine[3], et lui fournissait la moitié de l'argent nécessaire[4]. Les maîtres des requêtes tenaient une grande place dans l'ancienne monarchie : leurs fonctions, définitivement arrêtées par Louis XIV, étaient à la fois administratives et judiciaires. Elles ne se renfermaient pas toujours dans l'en-

1. *Menagiana*. — 2. *Journal des Savants*, *loc. cit.* — 3. Moréri (1732).
4. Lettre de Rapin-Thoyras, *loc. cit.* — En tout 6000 écus (Moréri).

ceinte du conseil d'État, du tribunal des requêtes de l'hôtel, et de la chancellerie : les *chevauchées*, ou missions spéciales dans les provinces, rappelaient le rôle des *missi dominici*. Richelieu et Louis XIV prirent souvent parmi les maîtres des requêtes les intendants de province, et Pellisson était maître des requêtes quand le roi lui confia l'administration des biens destinés à acheter par toute la France la conversion des Protestants. Mme de Sévigné, restant sur ses souvenirs du Samedi, ne *pouvait croire* qu'il *fît bien le maître des requêtes*[1]. Mais il fut un des plus remarqués et des plus employés par Louis XIV. Quand celui-ci, après la mort du chancelier Séguier (1672), résolut de tenir lui-même les sceaux et régla l'ordre et le travail des séances, Pellisson fut, avec Lamoignon, Lepelletier, etc., du nombre des six maîtres des requêtes désignés pour le premier quartier[2].

La faveur dont jouissait Pellisson et l'importance de son rôle s'accrurent de jour en jour. Historiographe du roi, il le suivit dans ses campagnes et dans ses voyages; secrétaire particulier, il contribua à la rédaction de ses mémoires; abbé administrateur et écrivain, il se signala dans l'histoire des conversions catholiques. Dans ses lettres, dans ses histoires, dans ses harangues à l'Académie, dans ses livres de controverse, il n'eut de pensée et de passion que de louer le roi, « il n'écrivit plus que pour Dieu et le roi[3]. »

Suivons-le dans les camps, à Versailles, à l'Académie, dans ses abbayes. Nous nous arrêterons enfin dans son cabinet où l'âge et le travail le fixeront, où il mourra la plume à la main.

1. Lettre du 26 février 1672.
2. Chéruel, *Dict. des Instit.*, art. *Chancellerie.*
3. Bosquillon. — V. Mlle de Scudéry, *loc. cit.*

CHAPITRE IX.

I. Pellisson historiographe du roi. Des *Lettres historiques* (1670-1688). — II. Pellisson secrétaire de Louis XIV. De la part qu'il prit à la rédaction des *Mémoires de Louis XIV* ou *Instructions au dauphin.* — III. Pellisson académicien et panégyriste du roi. Discours à l'Académie (1671-1672). Éloges divers du roi (1686-1692). Du prix de poésie fondé par Pellisson en 1671. De la part que Pellisson prit aux travaux de l'Académie française. De la part que Pellisson prit à la constitution des académies de Soissons et de Toulouse. D'un *Mémoire sur quelques travaux à proposer aux gens de lettres* adressé au roi. — IV. Pellisson historien du roi. De l'*Histoire de Louis XIV* (1660-1678).

I.

Voltaire, gentilhomme de la chambre, était *à Versailles et jamais à la cour* [1]; historiographe, il restait dans son cabinet et dépouillait le *fatras des bureaux* [2]. Pellisson était partout où était le roi : le roi avait sa chambre et son historiographe sur les bords du Rhin comme à Saint-Germain, et Pellisson *historiographait et souffrait* [3], comme Voltaire, mais c'était en courant d'Utrecht à Lille et de Maëstricht à Brisach. Il est en Hollande en 1672; en Belgique, en Alsace, dans les Ardennes, en 1673. Nous ne le trouvons pas sous les murs de Besançon en 1674; mais en 1675 il retourne sur le Rhin. En 1676 et 1677 il nous écrit des camps de Bar-le-Duc et d'Ypres. « Ah!

1. Lettre à d'Argental, décembre 1745.
2. Au même, 5 octobre.
3. A d'Argenson, 14 janv. 1746.

le bel emploi pour votre historien[1]! » disait Voltaire à la nouvelle de Fontenoy. Pellisson avait, avec les joies patriotiques, les fatigues de son emploi. La paix d'Aix-la-Chapelle lui rendit le repos, et il ne parut plus dans le camp où d'ailleurs Racine et Boileau devaient le remplacer. La campagne de 1681 en Alsace fut un voyage, et Louvois avait ouvert d'avance les portes de Strasbourg à Louis XIV, à ses courtisans et à son historien. Au retour de l'Alsace, Pellisson ne quitta plus Versailles que pour aller, en 1688, jusqu'à Fontainebleau d'où sa dernière lettre est datée.

De cet intervalle de seize années il reste 263 lettres où l'histoire peut puiser les détails les plus curieux et les plus intéressants. Tantôt ce sont des notes reliées entre elles par le fil seul du langage, un simple journal[2], tantôt des relations suivies et complètes; c'est Pellisson lui-même qui leur donne ce nom[3]. Les unes et les autres sont adressées, nous le savons, à Mlle de Scudéry, chargée de les garder et de les rendre pour servir de mémoires en un autre temps[4] : mais à peine pourrait-on deviner qu'elles sont adressées à un correspondant, et que ce correspondant est une femme. Le plus souvent l'auteur, rendu à la vérité de son rôle, écrit pour lui-même et oublie complétement sa dépositaire[5]. Peut-être même ces mémoires étaient-ils écrits à part et ne faisaient-ils qu'accompagner par fragments, à chaque courrier, les lettres particulières où Pellisson redevenait l'ami de Mlle de Scudéry et oubliait l'historiographe. Celui-ci retira de ces mains fidèles les *Lettres historiques* qui leur avaient été confiées, et c'est dans ses papiers qu'on les a retrouvées, avec quelques notes ajoutées depuis qu'il les avait reprises. A ces lettres sont souvent joints de précieux documents historiques: une lettre des États de Hollande à Louis XIV[6]; le texte des

1. A d'Argenson, 13 mai 1745, à onze heures du soir.
2. *Lettres historiques*, 243. — 3. *Ib.*, 40. — 4. *Ib.*, 11.
5. « Il ne faudra pas manquer de marquer quelque jour dans l'histoire l'arrivée de M. de Turenne le 9 janvier 1675. » *Ib.*, 133. — 6. *Ib.*, 11.

conditions qu'il impose aux Hollandais [1]; deux rapports de La Feuillade au maréchal de Villeroi [2]. Toutes les lettres historiques ne sont pas datées du pays ennemi : de Saint-Germain, de Versailles, le roi dirigeait ses armées et ses négociateurs ; à son lever il lisait tout haut une dépêche, il entretenait un ministre, il donnait une bonne nouvelle : les courtisans applaudissaient, Pellisson retenait et notait. On voit que les sources de ses renseignements sont originales et authentiques. A la cour et au camp il les tient de la bouche des officiers, des généraux, des ministres, du roi. « Le roi « nous dit (au camp devant Doesbourg, le 20 juin 1672) beau- « coup de choses touchant cette guerre, qu'il n'est pas inutile « de remarquer; qu'il y avait trois ans qu'il y pensait, et pre- « nait ses mesures pour cela; que durant six mois il n'était « jamais sorti du conseil que fâché, voyant bien ce qu'il fallait « faire sans en trouver encore le moyen, etc., etc. [3]. » Quand le roi, M. de Pomponne et Louvois lui disent séparément la même chose [4], on peut croire qu'il sait la vérité. Un jour il fait route à cheval avec Louvois, de Philippeville à Rocroy, et le ministre lui parle longuement des deux dernières campagnes [5]. Un autre jour il a un entretien, dans Tournay, avec Vauban qui lui « avoue qu'il a changé sa manière d'attaquer « les places depuis le siége de Maëstricht, et même qu'il a « imité des Turcs et de leurs travaux devant Candie ces fré- « quentes lignes parallèles... et que M. de Louvois en était « plus à louer que lui [6].... »

Enfin, témoin oculaire, il dit ce qu'il voit : il voit les armées marcher, passer des rivières, camper, fourrager, ouvrir des tranchées, établir des batteries, combattre, avancer, reculer ; il recueille les ordres, les états, note les actions d'éclat, compte les blessés, les drapeaux, décrit les équipages et les machines. Une ville est assiégée, il en fait le tour et en compte les bastions : prise, il y entre et en observe l'aspect,

1. *Lettres historiques*, 30. — 2. *Ib.*, 201. — 3. *Ib.*, 22. — 4. *Ib.*, 174.
5. *Ib.*, 174. — 6. *Ib.*, 242.

les monuments, quelle religion s'y professe, combien elle a d'églises ou de temples. Il s'entretient ici avec un magistrat, là avec un prêtre[1]. Il se fait accompagner par des officiers pour rectifier par la vue des lieux les erreurs de son récit[2]. Le Brun venait aussi de Versailles pour assister à l'attaque de Cambrai et pour voir Valenciennes[3]. Les hérauts de la gloire du roi devaient être bien informés.

Tout entre dans ce journal, depuis le nombre des canons pris dans le combat, des drapeaux apportés à Notre-Dame (apportés par Gourville, comptés par Pellisson[4]), des millions payés par l'ennemi, des millions dépensés par Louis XIV, dans ses guerres, dans ses armements, dans ses fortifications[5], jusqu'au nombre des plats servis pendant la campagne sur sa table[6]. Je ne voudrais pas répéter ces menus détails qu'on trouve plus haut dans le récit du voyage de Calais, en 1670 ; je n'y suis pas obligé comme Pellisson. Que le roi se fasse un plaisir de déjeuner à un beau rayon de soleil qui a donné dans sa chambre[7], qu'il se promène sur le canal d'Utrecht, en habit négligé, uniquement « paré de sa bonne mine qui le faisait aisément reconnaître[8] : » on peut sourire à ces puérilités d'un courtisan ; mais le lecteur et l'historien en font quelquefois leur profit. Ils savent gré à Pellisson de nous dire que le roi se lève ordinairement à trois heures du matin, entend la messe et part avec ses troupes[9]; qu'un jour, au grand dépit des courtisans, « il fit au « bout du pont une halte de quatre ou cinq heures, sans mettre pied à terre, pour faire passer toute l'infanterie, après « quoi il passa[10]. » C'est la bonne manière de louer et de peindre[11]. Louis XIV, pense le lecteur, a des qualités de bon général. Louis perd trois palettes de sang ; « la première

1. *Lettres historiques*, 27. — 2. *Ib.*, 229.
3. Lettre de Louis XIV (*OEuvr.*, V, 564).
4. *Lettres historiques*, 105. — 5. *Ib.*, 22, 258. — 6. *Ib.*, 12. — 7. *Ib.*, 161.
8. *Ib.*, 27. — 9. *Ib.*, 12, 34. — 10. *Ib.*, 29.
11. Voy. *Projet* à M. Colbert.

« n'était pas bonne.... » Je me hâte de tourner la page, et je suis arrêté aussitôt. « Il a envoyé avertir les ministres de « venir à l'heure ordinaire et il travaille maintenant dans le « lit avec eux[1]. » Voilà le roi. Sur les bords de la Sambre, il « a à côté de « sa petite maison de bois.... une assez longue « galerie partagée comme celle de Versailles, et trois ou « quatre petits cabinets enfilés....[2] » Voilà l'idole. Il touche les malades devant Cambrai, et l'on accourt[3]. Voilà le Dieu. — Tous ces traits sont-ils indifférents? De quel prix ne les jugerait-on pas, si on avait eu la peine de les chercher sous la poussière de quelque monument mutilé de l'antiquité?

Ces traits appartiennent à la biographie: mais l'histoire trouvera dans une longue lettre des lumières sur les affaires de la France avec la cour de Rome[4], et quand l'abbé de Noailles soutient en Sorbonne la supériorité du concile sur le pape et la nullité des droits du saint-siége sur le temporel du roi, et que Bossuet, président de la thèse, argumente contre ces propositions, « plutôt pour en faire confirmer la vérité qu'autrement[5], » l'histoire a les yeux fixés sur cette scène, concertée avec la cour et ordonnée par le roi, et ne la met pas, comme Voltaire a fait de tant d'autres non moins significatives, au chapitre des anecdotes.

Tous ces détails précieux sont épars dans les pages d'un journal qui marche régulièrement, et sans regarder derrière lui, à travers tout. « Depuis Charleroy, nous n'avons qu'un « jour maigre la semaine. Il y a une bulle de Rome qui dis- « pense du samedi, quand le confesseur du roi le trouvera à « propos.... Plusieurs personnes ont fait maigre nonobstant « la bulle, mais sans en imposer la nécessité aux autres[6]. » — « En France, les soldats désertent; chez eux (les Hollan-

1. *Lettres historiques*, 188. — 2. *Ib.*, 171. — 3. *Ib.*, 240.
4. *OEuvr. de Louis XIV*, VI, 484. Lettre du 1er mai 1675. — Cette lettre historique manque au recueil des 263.
5. *Lettres historiques*, 487, lettre du 14 juin 1675. Même remarque.
6. *Ib.*, 14.

« dais) ce sont les officiers [1]. » — « Mardi dernier, 5 juillet, « le saint sacrement fut porté publiquement dans Utrecht « à un de nos soldats malades à l'hôpital, ce qu'on n'avait « point vu il y a cent ans [2]. » — « Il y a une prodigieuse « quantité de bétail retiré à Doesbourg.... Deux vaches ont « été trouvées chères à un écu [3]. » Trois traits, trois caractères divers de la Hollande, républicaine, protestante, opulente. S'il eût été si curieux de recueillir avec soin le prix du blé à Rome dans ces Annales des pontifes que Cicéron dédaignait tant, le prix que l'invasion donna au bétail en Hollande est-il un détail indigne de l'histoire ? Cicéron a dit de l'histoire *genus oratorium maxime*, et peut-être, dans le cabinet, Pellisson, fidèle à cette loi, eût-il perdu bien des richesses amassées sous la tente. Il lui reste toujours le mérite de nous les avoir laissées, et elles sont tombées entre bonnes mains [4]. Personne n'a été tenté de lui reprocher ses minuties et de lui dire comme un ancien : *id fabulas pueris est narrare, non historias scribere* [5]. Il n'écrivait pas l'histoire, il la recueillait. Il faisait son journal un peu comme autrefois sa *Chronique du Samedi*, mais dans cette chronique il croyait écrire l'histoire de la littérature, et c'est alors qu'il ne faisait proprement qu'endormir le papier même par des niaiseries.

On voit les rencontres et les surprises qui attendent à chaque pas de l'itinéraire de Pellisson. C'est là l'intérêt de ses *Lettres historiques*. Le style n'y pouvait éviter la monotonie. Toujours en Alsace, en Belgique, en Hollande, avec des soldats et des courtisans, Pellisson déroule toujours les mêmes tableaux. Il n'a pas le loisir de divertir le lecteur. Le bel esprit fleurit quelquefois sous l'historiographe, mais c'est pendant un quart d'heure de soleil, le temps de respi-

1. *Lettres historiques*, 12. — 2. *Ib.*, 28. — 3. *Ib.*, 20.
4. M. H. Martin cite souvent les *Lettres historiques*.
5. P. Sempronius Asellio, *Hist.*, *e libro I.* (M. Egger, *Lat. Serm. reliquiæ.*)

rer et d'ouvrir sa tente sur un beau paysage [1]. Cependant la vie de guerre et de voyage a toujours ses aventures et son imprévu ; le voyage à travers les lettres de Pellisson en aura peut-être plus encore pour nous, que le voyage de leur auteur à travers la Flandre ou la Lorraine n'en avait pour lui-même ; bien des détails qui étaient l'ordinaire insipide de la vie journalière de son temps ont pour nous le piquant d'une mode oubliée, et le lecteur désœuvré, qui se promène en curieux dans le passé, aura plaisir à parcourir ce journal, comme le lecteur studieux qui cherche l'histoire aura profit à le feuilleter.

II.

Rarement, à moins d'avoir été acteur dans l'histoire, un historien vit la vérité d'aussi près que Pellisson ; il la vit de ses yeux dans les événements dont il était établi, par le roi, témoin d'office et pensionné ; il la vit écrite par la main, ou sous la dictée du roi, dans les *Mémoires* ou *Instructions au dauphin*, dont il fut appelé à retoucher, à compléter et à fixer, pour une partie, la rédaction.

Les mémoires, par lesquels commencent les *Œuvres de Louis XIV*, publiées en 1806 (6 vol. in-8), embrassaient près de huit années (1661-1668). Ils sont partagés par leur auteur en deux parties ; la première s'étend de 1661 à 1666 ; la seconde comprend les années suivantes. De la première partie, divisée régulièrement en livres et en sections, il ne reste que les trois premiers livres (1661, 1662) ; la seconde partie, aussi étendue que la première, est sans divisions et inachevée. Pellisson n'a mis la main qu'à la première partie [2],

1. *Lettres historiques*, 154.

2. Les éditeurs affirment, malgré les différences d'aspect et d'écriture, qu'ils reconnaissent que la même main a écrit la première partie des *Mémoires* (Bibl. imp., suppl. fr. 2282, I, in-4°) et la seconde partie, précédée des premières minutes de la première partie (*Ib.*, 2281, I-III, in-fol.) Quand

et l'on ne possède le manuscrit original que du livre premier et de la première section du second livre [1]. La deuxième section du second livre et le troisième livre ont été publiés sur deux copies authentiques restées propriété particulière [2].

C'est en 1671 que Pellisson commença à rédiger les *Mémoires de Louis XIV*. On peut le conjecturer d'après l'allusion qu'il fait à ces *Mémoires* dans son panégyrique du roi prononcé en 1671 devant l'Académie, et surtout d'après deux mots bien significatifs : « C'est ici la *dixième année* que je « marche, comme il me semble, assez constamment dans la « même route [3], » ajoutés par lui à une phrase d'un premier secrétaire des *Mémoires*. Il travailla en effet sur une première rédaction à laquelle il ajouta beaucoup, dont le manuscrit est en partie conservé [4], et dont l'auteur est jusqu'à présent ignoré [5]. Quand commença cette rédaction du secrétaire inconnu ? Ce dernier avait-il écrit son premier brouillon sous la dictée de Louis XIV, ou sur le souvenir de ses entretiens, ou sur un manuscrit ou des notes du roi lui-même ?

l'examen le plus simple n'attesterait pas deux mains différentes, quand les lettres caractéristiques que Pellisson a toujours tracées de même (Voy. ms. de Pellisson dans les papiers Conrart) ne seraient pas tout à fait et constamment dissemblables dans les mss. 2282 et 2281 ; quand celui-ci n'écrirait pas, ce que ne fit jamais Pellisson, *tranquile* et *habille ministre*, il suffirait, pour décider la question, de lire à la première page du premier tome 2281 : « Janvier 1666. Ce dimanche, quatorziesme février, S. M. me donne les feuilles écrites de sa main, contenant les articles qui suivent des choses faitent (*sic*) dans le mois de janvier précédent. » Pellisson, à cette date, venait à peine de sortir de la Bastille. — Je trouve ces inductions confirmées par l'appendice au premier volume de l'*Histoire de Mme de Maintenon*, par M. de Noailles.

1. Le ms. original de Pellisson se compose de trois cahiers : le premier, sans titre ; le deuxième, ayant pour titre : 1661, *section* 1re ; le troisième : 1661, *section* 2e. Ces deux sections ont été réunies par les éditeurs en une seule, et ils ont appelé section 2e ce que leurs copies leur fournissaient et ce qui formait le quatrième cahier et sans doute la 3e *section* dans le ms. original. Je suis la division du texte imprimé.

2. *Avertissement des éditeurs de* 1806.

3. *OEuvr. de Louis XIV*, I, p. 137. Voy. le ms. de Pellisson.

4. Suppl. franç. 2281, I.

5. L'ouvrage que publiera prochainement M. Dreyss nous fera sans doute connaître son nom.

C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Il reste fort peu de chose des différentes rédactions qui ont dû être faites par le secrétaire inconnu avant d'arriver même à cette mise au net, dont une partie subsiste, et qui fut considérablement remaniée par Pellisson. Mais il reste au contraire des brouillons très-nombreux et plusieurs mises au net de la seconde partie des *Mémoires*, entièrement sortie de la main de ce même secrétaire. Voici comment il procédait. Il recueillait jour par jour ce que le roi lui disait ou disait à son entourage ; de plus, chaque mois il recevait du roi une feuille ou deux (il les appelle ainsi) contenant un résumé très-succinct, ou même de simples indications qu'il désigne du nom d'articles, sur ce qui s'était passé dans le mois précédent. Le roi accompagnait ces papiers, écrits de sa main, de quelques explications verbales sur chaque article, soit qu'il les donnât sur-le-champ, soit que le secrétaire les lui demandât à mesure qu'il en avait besoin. C'est ainsi qu'il apprenait et recueillait les faits qui devaient former le corps du texte. Quant aux réflexions nombreuses qui en interrompent le récit, il les recueillait également dans les conversations générales du roi avec ses courtisans et ses ministres, ou dans ses entretiens particuliers avec lui-même ; et, tantôt sur l'avis du roi, tantôt sans y être invité, il leur cherchait et leur donnait une place dans le corps des *Mémoires*. On a toutes les notes et les réflexions que consignait ainsi, avec leur date, le secrétaire inconnu. Il est probable que, les écrivant le jour même où il les recevait oralement ou par écrit, il a conservé autant que possible les expressions du roi [1].

1. Voici quelques-unes de ces notes :

« Il ne faut pas oublier de chercher quelque endroit en parlant des affaires d'Angleterre pour faire une mention du traité de Dunkerque et faire une réflexion sur le tort que se font à eux-mêmes les sujets en ruinant les affaires de leur prince. »

« Le 7 mars, lisant quelque chose du mois précédent, concernant les libéralités faites en diverses circonstances, S. M. me fournit une réflexion à faire sur la différente conduite qu'il faut tenir avec les grands princes et

C'est ainsi que fut rédigée la seconde partie des *Mémoires de Louis XIV*. La première le fut-elle de même ? Rien ne l'indique, et il ne faudrait pas le croire, si, comme le pensent les maîtres de la critique [1], il est impossible de méconnaître le style même de Louis XIV dans un grand nombre de passages étendus. Tout est donc incertitude quant à la manière dont fut composé le texte sur lequel travailla Pellisson. Je proposerai cependant la conjecture qui me paraît vraisemblable, après l'examen des deux parties des *Mémoires :* c'est que leur première rédaction a été simultanée, et qu'elle a commencé en 1666. Les notes recueillies jour par jour, à partir de 1666, attestent cette date pour la rédaction de la seconde partie. Dans la première (et je ne parle pas seulement de la révision de Pellisson qui est de 1671, mais de la minute de l'inconnu dont une partie subsiste) Louis XIV parle toujours au nom d'une expérience de quelques années ; il rapproche des faits éloignés, il embrasse un horizon étendu, il remonte un long chemin derrière lui, il est au large dans un passé déjà rempli d'événements, riche en souvenirs, en réflexions, en leçons. Quand il pensa à les rassembler dans des mémoires, vers la fin de 1665, il voulut prendre ses mesures pour que rien ne lui échappât dans les années qui commençaient, et il fit recueillir, mois par mois, l'histoire du présent, en même temps que, revenant sur le passé, il réunissait ses souvenirs et écrivait ou faisait écrire les mémoires des cinq premières années de son règne. Cette conjecture expliquerait pourquoi il divise ses *Mémoires* en deux

avec les petits États, proportionnée à l'élévation des uns et à la faiblesse des autres ; vers les uns, aller par les grandes voies ; aux autres, par les petits intérêts. » Ces dernières expressions me paraissent devoir être de Louis XIV lui-même.

Et après une longue réflexion :

« C'est une réflexion que le roi m'a faite parlant de choses indifférentes, par forme de conversation, aujourd'hui 12 septembre 1667. Il faudra tâcher à la placer en quelque endroit de cette année ou des suivantes. » (Suppl. fr. 2281, I).

1. Voy. M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, etc.

parties; pourquoi les mémoires des années 1666 et 1667 sont comparativement plus riches de faits et de détails que les années comprises dans la première partie; pourquoi son secrétaire, occupé à ramasser les matériaux, puis à rédiger l'histoire de l'année courante, ayant peu de temps pour le passé, et ne pouvant mener de front les deux parties de son travail, le roi confia plus tard à Pellisson la révision de la première; pourquoi enfin on n'a pas retrouvé la fin de cette première partie qui comprenait les années 1663-1665. C'est qu'elle n'a pas été achevée. Entraîné par le présent et poussé vers l'avenir dans ces années (1672-1678) si remplies de guerres, de négociations, de travaux financiers, Louis XIV s'éloignait de plus en plus des commencements de son règne, et, plein de nouveaux projets, il a négligé peu à peu ces premières années et a cessé, soit d'en entretenir le premier secrétaire, puis Pellisson, soit de travailler avec eux. Si le début de la seconde partie semble attester l'achèvement de la première, je l'explique simplement par la pensée que Louis XIV avait alors qu'elle serait achevée. Si le secrétaire inconnu arrête les *Mémoires* du roi en 1668, c'est, à part d'autres raisons peut-être que nous ne pouvons connaître, à part l'impossibilité même où se trouvait le roi, partant brusquement pour la Flandre ou la Franche-Comté, de continuer son travail avec le secrétaire [1], parce que Pellisson commence à remplir l'office de ce dernier, d'abord sans titre qui le désigne pour ce travail quand il écrit l'histoire de la campagne de la Franche-Comté, puis avec un titre qui le revêt de cette fonction : l'historiographe, tantôt voyageur, tantôt sédentaire, toujours attaché à la personne du roi, a remplacé le secrétaire sédentaire. Dès lors Pellisson reçoit du roi, pour

1. L'application que j'ai eue durant cette campagne (1667) à m'acquitter d'un emploi qui m'était nouveau, et le grand nombre d'affaires différentes que j'ai trouvées à mon retour, m'ont ôté le loisir de rapporter ici les circonstances particulières que j'avais coutume de vous expliquer. » (*OEuvres de Louis XIV*, II, 339.)

sa *Relation* de 1668 et pour son *Histoire de Louis XIV*, toutes les explications orales qui lui sont nécessaires, comme autrefois le rédacteur auquel il a succédé les recevait pour écrire les *Mémoires*; cette *Histoire*, destinée à être publique, se substitue dans la pensée de Louis XIV à ses *Mémoires* qu'il ne continuera ni ne publiera, et Pellisson puisera dans les uns pour enrichir l'autre.

Mais restons dans les limites de la première partie des *Mémoires*, la seule à laquelle Pellisson ait travaillé. C'est celle dont Louis XIV s'occupa particulièrement ; il laissa son secrétaire écrire sur ses notes l'histoire courante, et il revint avec lui sur le passé. La rédaction de cette partie exigeait du roi un concours plus personnel : il devait coordonner ses souvenirs, développer ses pensées, expliquer sa politique. Il devait parler et écrire pour éclairer son rédacteur, et c'est en effet à partir de l'année 1666, où il retrancha encore du temps au plaisir pour l'ajouter au travail, qu'il consacre ce qui lui en reste à la composition des *Mémoires*[1]. En 1666, la marche de son gouvernement était connue, une note et un mot suffisaient à un secrétaire intelligent pour en expliquer les détails. Mais, en 1661, il savait seul ce qu'il pensait et voulait[2], et seul en 1666 il a pu expliquer ce qu'il avait alors médité et exécuté : les souvenirs et l'intelligence de son secrétaire n'y eussent pas suffi ; aussi la main et la parole du roi sont-elles bien plus sensibles dans la première partie des *Mémoires* que dans la seconde. Ses souvenirs sont d'abord incomplets, ses explications courtes; la rédaction du premier secrétaire est bien moins étendue que la révision de Pellisson; elle est sans cesse remaniée; une phrase est ajoutée quelque temps après la paix d'Aix-la-Chapelle, pour confirmer par la preuve qu'elle est venue offrir la réflexion qui l'avait précédée[3]. Puis, dans son nouveau travail avec Pellisson, Louis XIV l'entretient des mêmes matières et lui fait compléter et

1. Voy. *OEuvres*, II, 64. — 2. « Le monde, dit-il lui-même, fut assez longtemps à me bien connaître. » (*Ib.*, I, 37.) — 3. *Ib.*, I, 63.

enrichir le premier fond. C'est une seconde couche de souvenir et d'expérience qui s'ajoute à la première. Je ne fais pas de conjectures : des notes de Pellisson prouvent qu'il travaillait et sur la première rédaction, et d'après les entretiens du roi, et qu'il avait le droit de nourrir le texte de réflexions nouvelles. « J'ai remis ici le travail d'autrefois retouché sur « ce que j'ai vu depuis.... Tout ce qui est ici renfermé avec « des crochets ou guillemets est ce que j'ai cru pouvoir suppléer de faits ou de réflexions. Le reste qui n'est point marqué n'est pas de moi pour la matière, quoique je puisse « avoir resserré ou étendu, changé le tour ou l'expression, « suivant la liberté qui m'a été donnée.... Le roi aura la bonté, « s'il lui plaît, de me dire s'il y a trop ou trop peu de « réflexions pour son dessein : ce que j'ai vu m'a persuadé « qu'il en fallait mettre [1]. » Et encore : « Le roi a mieux mis « cet endroit; je n'ai pu bien retenir les termes précis, et « puis avoir oublié d'autres choses ailleurs [2] » Dans d'autres notes, il propose de déplacer certaines réflexions ou d'en supprimer la répétition.

Maintenant (il est temps enfin d'y venir après ces explications nécessaires), qu'est-ce qui appartient en propre à Pellisson dans le texte définitif de la partie des *Mémoires* où il a mis la main ? Comment distinguer ce qui est à lui, dernier venu, de ce qui est, soit au premier secrétaire, son devancier, soit au roi qui les a précédés, aidés et inspirés tous deux?

Il est tout d'abord facile de voir combien Pellisson a ajouté à la rédaction de son devancier. Une simple comparaison suffit, et le manuscrit de Pellisson, qui indique, comme il le dit au roi [3], ce qui est suppléé ou changé par lui, la simplifie.

1. *OEuvres de Louis XIV*, I, 144. Note de Pellisson.

2. *Ib.*, I, 15. Note de Pellisson en marge du ms. original, 2e cahier.

3. La note de Pellisson (*OEuvres de Louis XIV*, I, 144), citée plus haut, qui parle de crochets ou guillemets, s'applique à un ms. qui n'est pas à la Bibliothèque impériale. Mais, dans le ms. de la Bibliothèque impériale, les additions de Pellisson à la rédaction de son devancier sont également indiquées par des crochets, faits à l'encre dans le premier cahier, au crayon

Cette comparaison ne peut porter que sur le premier livre (moins les premières pages) et sur la première section du second : c'est tout ce qui reste de la main du secrétaire inconnu. Là où Pellisson a seulement « resserré ou étendu, changé le tour ou l'expression, » il y a de nombreuses différences de détail sur lesquelles il serait minutieux d'insister. Mais ce qu'il a fort développé, c'est, par exemple, le tableau de l'état de l'Europe à l'avénement de Louis XIV, ébauché seulement par son prédécesseur : aussi se croit-il autorisé à le transporter, avec de très-légères différences d'expressions, dans son *Histoire de Louis XIV* [1]. Ce qu'il a ajouté entièrement, ce sont, entre autres passages, des conseils sur l'amour du travail, où la simplicité du bon sens s'élève jusqu'à la grandeur [2]; des considérations historiques sur l'égalité des rois de France et des empereurs d'Allemagne [3]; des réflexions sur l'état des protestants et sur les moyens d'en diminuer le nombre [4], sur les premières notions religieuses de l'homme [5]; c'est encore un long récit de l'affaire du comte de Watteville et de d'Estrades à Londres, suivi de réflexions nombreuses et étendues, qu'il a insérées, moins ces dernières, presque textuellement, dans son *Histoire de Louis XIV*. Il est vrai que pour ce récit, placé dans la seconde section du deuxième livre des *Mémoires*, le manuscrit du premier secrétaire, et, par conséquent, sa comparaison avec celui de Pellisson, nous font défaut ; mais si nous trouvons à la fois dans les *Mémoires* et dans l'*Histoire* [6] cette note : « J'ai appris ces circonstances de l'abbé de Watteville, » nous en conclurons que Pellisson, dans l'*Histoire*, n'a copié que lui-même.

rouge dans le dernier. Pellisson dit encore, dans cette note, qu'il attache à son ms. un crayon pour que le roi marque ce qui ne lui plaira pas : les marques du crayon du roi et quelques mots de sa main se trouvent en effet sur ce ms.

1. Cf. *OEuvres de Louis XIV*, I, 14; *Histoire de Louis XIV*, I, 12.
2. *OEuvres de Louis XIV*, I, 19 sqq. — 3. *Ib.*, I, 70 sqq.
4. *Ib.*, I, 84 sqq. — 5. *Ib.*, I, 89 sqq.
6. *Ib.*, I, 120; *Histoire de Louis XIV*, I, 54.

Qui ne voit, entre ces passages ajoutés « au travail d'autrefois, » ce qui vient du roi et ce qui est dû à son nouveau secrétaire? De la main de Pellisson, la belle page sur le travail eût pu paraître ou un éloge ou une leçon également déplacés; à un certain poli élégant, on peut soupçonner que sa plume a passé par cet endroit, mais l'accent est du roi, et le premier jet de la pensée est sorti de son âme. C'est au contraire à l'érudition historique de Pellisson que je rapporte la réfutation savante des prétentions impériales, à ses méditations sur la religion que j'attribue les développements dont les premières notions religieuses sont l'objet : dans ces deux morceaux je trouve son abondance un peu verbeuse ; il s'y met trop à l'aise pour avoir été limité par un premier écrit du roi. Le récit de la querelle de Londres est à Pellisson; les réflexions qu'elle provoque sont du roi; destinées au dauphin, Pellisson ne les transportera pas dans l'*Histoire*. Quant au tableau du protestantisme, il était délicat pour un nouveau converti. Pellisson fait généreusement blâmer par le roi les moyens violents de conversion et reconnaître quelques-unes des justes réclamations des protestants contre la discipline catholique. Que fit le roi? il barra ces passages[1]. Que fit plus tard Pellisson dans son *Histoire?* en abrégeant beaucoup ce qu'il avait écrit à ce sujet dans les *Mémoires*, il maintient cette phrase : « Le roi comprit de lui-même qu'un « mal dont l'orgueil était la source, entretenu principalement « par l'aigreur et par l'animosité des esprits, ne ferait que s'ir- « riter contre les remèdes violents[2]. » Nous n'oublierons pas cette petite lutte muette entre la plume du secrétaire et le crayon du roi. Louis XIV semblait vouloir se réserver à tout

1. Voy. dans le ms. de Pellisson les barres faites par le crayon du roi, p. 96-100, 102, 103, 112, 113 du dernier cahier. Ce sont ces retranchements ordonnés par le roi que firent les premiers éditeurs d'une partie des *Instructions au dauphin*, au XVIIIe siècle. Rulhière a copié de sa main ces pages du ms. de Pellisson pour signaler ces suppressions. (Voy. ms. de la Bibl. imp., suppl. fr. 4026, t. I, p. 11-14.)

2. *Histoire*, I, 35

hasard les dragonnades, et Pellisson les condamnait d'avance, comme il le fit en 1685. Beaucoup, plus bruyants, ont moins osé qu'il n'a fait dans le cabinet même de Louis XIV.

On lui a souvent adressé un dur reproche : il aurait d'un mot, sous le nom du roi, biffé ses défenses de Fouquet. Dans le premier livre des *Mémoires* se trouvent, après les portraits de Letellier et de Lionne, celui de Fouquet : « Dès ce temps-là (1661), dit le roi, ses *voleries* m'étaient connues. » Le passage sur Fouquet est tout entier du premier secrétaire[1] : c'est précisément le seul où la main de Pellisson, en le transcrivant, ne paraisse pas, après avoir ajouté quelques traits heureux aux figures de Letellier et de Lionne. Quand nous lisons plus bas[2] : « .... Je voyais que pendant « ce temps-là il pratiquait de nouvelles subtilités pour me « voler ; mais ce qui m'incommodait davantage était que, « pour augmenter la réputation de son crédit, il affectait « de me demander des audiences particulières, et que, pour « ne lui pas donner de défiance, j'étais contraint de les lui « accorder, et souffrir qu'il m'entretînt de discours inutiles, « pendant que je connaissais à fond toute son infidélité, » ne reconnaît-on pas, à cet accent de colère et de dépit, Louis XIV lui-même, qui ne paraît jamais sortir de son sang-froid qu'à la pensée des dilapidations des financiers : « D'un côté ils « couvraient toutes leurs malversations par toute sorte d'arti- « fice, et les découvraient de l'autre par un luxe insolent et « audacieux, comme s'ils eussent appréhendé de me les « laisser ignorer[3]. » Un éclair de haine passe dans ces phrases : le roi se contient par l'ironie, qui est déjà chez lui un mouvement violent et inaccoutumé. Devant ce ressentiment royal, se taire est tout ce que pouvait Pellisson : il a copié en silence. Devant le public nous verrons plus tard ce qu'il songeait à dire.

Si Pellisson a respecté souvent le texte primitif, s'il a plus

1. Voy. sa minute, suppl. fr. 2281, I.
2. *Œuvres de Louis XIV*, I, 102. — 3. *Ib.*, I, 10.

souvent encore ajouté, il a quelquefois retranché, et avec beaucoup de goût. Le roi qui venait d'écrire avec une simplicité piquante : « On vous dira dans quelle défiance j'ai « vécu là-dessus (la flatterie) avec mes courtisans, et combien « de fois éprouvant leur génie, je les ai engagés à me louer « des choses même que je croyais avoir mal faites, pour le « leur reprocher aussitôt après et les accoutumer à ne me « point flatter[1], » ne pouvait, aussitôt après, aux esprits élevés « embrasés d'un beau feu » dont la violence est augmentée par « tout ce qu'on lui donne de pâture, » opposer complaisamment les esprits médiocres qui « charmés du « doux bruit des applaudissements qui flattent incessam« ment leurs oreilles, s'abandonnent au sommeil de l'oisi« veté. » La disparate de cette rhétorique vulgaire et languissante s'effaça avec la phrase du premier rédacteur sous la main du second.

Quand Pellisson avait corrigé son prédecesseur, Louis XIV corrigeait Pellisson. Ici c'est une addition : on pouvait me parler à toute heure des choses pressées, lui faisait dire Pellisson ; il ajoute de sa main, « à la réserve des ministres « étrangers qui trouvent quelquefois dans la familiarité « qu'on leur permet de trop favorables conjonctures[2]. » Fine remarque d'expérience et de bon sens. Là c'est un tour qui change la pensée : il lit sur ce manuscrit de Pellisson : « Per« suadé au fond que Dieu ne m'avait point mis et conservé « sur le trône avec une aussi grande passion de bien faire, « sans m'en vouloir donner les moyens, » et aussitôt, réclamant une plus large part pour sa volonté, il remplace Dieu par le devoir et l'espérance ; et fait écrire par son secrétaire : « Persuadé que je n'avais point été mis.... sans en « *devoir* trouver les moyens. » Le ton est plus fort et plus personnel. Ces changements peuvent s'étudier *de visu*. Des croix, faites par le crayon du roi, les provoquent et les

1. *Œuvres de Louis XIV*, I, 39.
2. *Ib.*, I, 20, écrit au crayon par le roi sur le ms. de Pellisson.

amènent. Dans la correction qui en résulte, nous trouvons, sinon les termes, rien ne l'affirme, certainement la pensée de Louis XIV. Ce sont, à défaut de ses propres manuscrits, brouillons ou simples notes, thème de la rédaction primitive du secrétaire inconnu, les seules indications qui puissent satisfaire notre curiosité.

Il ne reste dès lors que les conjectures morales pour chercher et reconnaître la part de Pellisson et celle du roi dans les passages dont la rédaction est définitivement adoptée. On craint d'avance les incertitudes et les erreurs d'une critique dépourvue d'autre guide. Si je doute que Pellisson, arrêté par « l'inquiétude d'une plume qui craint éternellement « d'en faire trop ou trop peu[1] » ait osé de lui-même prêter au grand roi l'abandon de cette bonhomie paternelle: « Je « parus enfin à tous mes sujets comme un véritable père de « famille qui fait la provision de sa maison, et partage avec « équité les aliments à ses enfants et à ses domestiques[2]; » je serais tenté d'avouer que c'est Pellisson qui en a tiré les ingénieuses antithèses qui suivent: « Je n'ai jamais trouvé « de dépense mieux employée que celle-là; car nos sujets, « mon fils, sont nos véritables richesses et les seules que « nous conservons proprement pour les conserver, toutes « les autres n'étant bonnes à rien, que quand nous savons « l'art d'en user, c'est-à-dire de nous en défaire à propos. » S'il faut conjecturer encore, Louis XIV, je pense, pouvait seul avoir la franchise de dire que, dans le choix des ministres, « la fortune a toujours, malgré nous, autant ou plus « de part que la sagesse[3], » et cette réflexion n'est pas une de celles que Pellisson a suppléées de lui-même. Je crois encore que tout l'art de Pellisson n'aurait pu tracer ce portrait précis, honorable et froid de Letellier: « .... Le cardi- « nal Mazarin m'avait souvent dit qu'aux occasions les plus « délicates il avait reconnu sa suffisance et sa fidélité; et je

1. Expressions de Louis XIV.
2. *OEuvres de Louis XIV*, I, 153. — 3. *Ib.*, I, 29.

« les avais moi-même remarquées : il avait une conduite « sage et précautionnée, et une modestie dont je faisais cas[1]. » Louis XIV seul pouvait parler de si haut.

Mais la critique peut s'égarer dans ces interprétations, et ce sera toujours au détriment de Pellisson. Tout passage où la force de la pensée, la noblesse du ton, la franchise et la fierté du tour nous arrêteront, reviendra de droit à Louis XIV, car il est le roi. Le reste sera abandonné à son secrétaire, et nous arriverons ainsi, dans ce triage conjectural, à laisser glisser de ses mains le meilleur pour n'y retenir que le moins bon. C'est Louis XIV qui aura non-seulement pensé, mais écrit : « Je commençai à jeter les yeux sur les diverses « parties de l'État, et non pas des yeux indifférents, mais « des yeux de maître.... La décision a besoin d'un esprit de « maître ; et il est sans comparaison plus facile de se faire ce « qu'on est, que d'imiter ce qu'on n'est pas.... La fonction « des rois consiste principalement à laisser agir le bon « sens.... Le bon sens ne se forme que par une longue expé« rience, ou par une méditation réitérée et continuelle des « choses de même nature.... Nul ne partage votre travail « sans avoir un peu de part à votre puissance[2]. » Que de choses grandes, fortes, pénétrantes ! Ce sera la part de Louis XIV. Mais c'est Pellisson qui fera ces amplifications trop parées et quelquefois déclamatoires sur les fêtes royales et sur l'emblème fameux du soleil[3]. Il ne peut que perdre aux efforts, en tous cas aventureux, de la conjecture. Cette conclusion certaine me dispense de les poursuivre, et, sans donner à Pellisson un voisinage écrasant, j'aime mieux terminer par la citation d'un passage simple et éloquent où l'élégance du tour et de l'expression, et l'art du développement mesuré, retenu à propos de phrase en phrase par un mot net et précis, semblent lui donner la part principale :

« La plupart des princes, parce qu'ils ont un grand nom-

1. *OEuvres de Louis XIV*, I, 32. — 2. *Ib.*, I, 8, 43, 21, 185, 150.
3. *Ib.*, I, 189 sqq.

« bre de serviteurs et de sujets, croient n'être obligés à se « donner aucune peine; et ne considèrent pas que, s'ils ont « une infinité de gens qui travaillent sous leurs ordres, ils en « ont infiniment davantage qui se reposent sur leur conduite, « et qu'il faut beaucoup veiller et beaucoup travailler pour « empêcher seulement que ceux qui agissent ne fassent rien « que ce qu'ils doivent faire, et que ceux qui se reposent ne « souffrent rien que ce qu'ils doivent souffrir. Toutes ces dif- « férentes conditions, dont le monde est composé, ne sont « unies les unes aux autres que par un commerce de devoirs « réciproques. Ces obéissances et ces respects que nous re- « cevons de nos sujets ne sont pas un don gratuit qu'ils nous « font, mais un échange avec la justice et la protection qu'ils « prétendent recevoir de nous. Comme ils nous doivent ho- « norer, nous les devons conserver et défendre; et ces dettes « dont nous sommes chargés envers eux sont même d'une « obligation plus indispensable que celles dont ils sont tenus « envers nous; car enfin, si l'un d'eux manque d'adresse ou « de volonté pour exécuter ce que nous lui commandons, « mille autres se présentent en foule pour remplir sa place; « au lieu que l'emploi de souverain ne peut être bien rempli « que par le souverain même[1]. »

III.

Si, comme l'a dit Pellisson[2], pour bien savoir une chose, il la faut écrire, nul ne connut mieux que lui Louis XIV, puisqu'il écrivait les pensées de Louis XIV presque sous sa dictée. Chaque jour il voyait et sentait le roi penser sous ses yeux; présent, il l'entendait; absent, la parole et l'âme du roi le suivaient sur le papier; il y pouvait saisir les traces les plus fugitives, les détours les plus compliqués, les revi-

1. *OEuvres de Louis XIV*, I, 105.
2. *Lettres historiques*, t. III, p. 271.

rements les plus prompts de la réflexion solitaire et muette, dans un mot écrit ou effacé, dans un signe, dans un trait de crayon. Pellisson, plus rapproché que personne du roi, non par sa grandeur et son autorité dans l'État, où il ne comptait pas au premier rang, mais par les devoirs d'un service de confiance et de secret, ne pouvait ni ne voulait échapper à cet empire souverain que Louis XIV exerçait simplement et naturellement, et comme de son droit de roi et de grand homme, sur tous ceux qui le voyaient de près ou de loin. Il en fut rempli et possédé ; et, pour ne parler ici que de l'écrivain qui avait bien le droit en prose, comme Boileau en vers, d'être plus roi que le roi, nul doute pourtant qu'il n'ait cédé à la force et à l'exemple de ce style simple et grand, vraiment royal, et qu'il n'en ait reçu l'empreinte dans son esprit et n'en ait gardé ce qu'il pouvait dans son style, quand il écrivait pour Louis XIV. Louis XIV était dans son naturel en écrivant ainsi, Pellisson imitait; mais l'esprit du modèle passait en lui, et c'est encore une des raisons qui empêcheront de distinguer dans les *Mémoires* la part de l'un de celle de l'autre, et la copie de l'original.

Malheureusement Pellisson n'a pas parlé de Louis XIV du style dont il écrivit pour lui, et toutes ses harangues d'Académie, où le panégyriste remplace le secrétaire, ne valent pas dix lignes de celui-ci, anonymes et perdues dans les *Mémoires*. « Jamais que des sentiments, que des expressions de roi, » dit-il de Louis XIV[1]. Jamais que de l'éloquence de rhéteur chez son panégyriste.

Le 13 février 1671, Harlay de Champvalon, archevêque de Rouen, nommé au siége de Paris, fut reçu à l'Académie. Pellisson, directeur, répondit à son discours, le loua, le vanta d'un style que l'égalité moderne a retranché même de l'admiration et du respect, puis cherchant, « en quelque partie de l'art moins fréquentée, » des louanges « que sa pudeur

1. *Panégyrique de Louis XIV*, *OEuvres diverses*, II, 220.

écoutât sans peine, » il les trouva dans les louanges du roi qui désormais « revenaient et appartenaient[1] » à un sujet honoré de ses faveurs. Et il continua l'éloge du nouvel académicien en commençant celui de Louis XIV.

C'est ce *Panégyrique* qui fut traduit dans toutes les langues, même en arabe par un patriarche du mont Liban[2]. Il ne mérite pas cet honneur ; et je m'étonnerais pourtant qu'il ne l'eût pas reçu au XVIIe siècle. En dépit des grands modèles, je ne sais quelle boursouflure de style ne déplaisait pas. Les arts visaient à la majesté, l'apparat s'étalait dans les bâtiments, dans les peintures, partout : quand Lebrun déguisait Louis XIV en Apollon, pourquoi Pellisson ne le comparerait-il pas à Thésée[3] ? Il n'y a rien de spontané dans cet éloge : on a vu le chemin qu'il prenait pour entrer dans l'Académie. Pellisson fait à bon escient un panégyrique prémédité ; il se donne pour maître, Isocrate ; pour modèle, l'*Éloge d'Hélène*. Ainsi prévenus, acceptons les défauts de cette composition, sachons-lui gré de sa brièveté relative, et félicitons l'orateur qui, à l'aide de mille tours ingénieux et concertés, par gradation, par antithèse, énumérant, accumulant, a rassemblé tant de choses en si peu d'espace et de temps. L'historien et le rhéteur ont fait un tour de force : l'un a épuisé tout ce que l'histoire pouvait dire de Louis XIV en 1671, l'autre toutes les ressources de la rhétorique ; la prétérition, en particulier, y multiplie ses ruses et ses finesses ; mais cette variété n'est pas de l'aisance : on y sent une souplesse qui s'étudie, une richesse qui se compte ; on assiste à un exercice et à des évolutions oratoires.

Est-ce à dire que Pellisson ne sentait rien de ce qu'il écrivit et débita ? et pour n'avoir aucun naturel, son discours manque-t-il de franchise ? Loin de là. Mais, pour atteindre à

1. *OEuvres diverses*, p. 204 sqq.
2. Voy. toutes les biographies. Le cabinet du roi conservait encore au XVIIIe siècle l'original de cette dernière traduction.
3. *OEuvres diverses*, p. 208.

Louis XIV, on se guindait; on était naïvement emphatique; le soleil royal éblouissait; les yeux ne voyaient plus que feux et constellations. Pellisson se demande sérieusement s'il y a « quelque conjoncture nouvelle[1] » dans le ciel, et renvoie la question à l'Académie des sciences, « ouvrage de la même révolution. »

Sous cette emphase, mensongère au premier coup d'œil, franche au second, un sentiment sincère perce souvent en quelques phrases simples et chaleureuses. Au lieu d'un esclave qui contemple Assuérus au fond de son palais et adore Dieu dans son temple, on trouve un homme vrai qui dit ce qu'il a vu de près : « Il (le roi) choisit pour cette éducation « royale ce qu'il peut découvrir de plus éclairé, de plus sage, « de plus droit, de plus ferme, de plus généreux, de plus « honnête, de plus capable, de plus savant, comme s'il n'y « devait plus penser lui-même. Il y pense comme si per- « sonne ne le devait seconder dans ce travail, jusqu'à mettre « par écrit pour ce cher fils, et de sa main, les secrets de la « royauté et les leçons éternelles de ce qu'il faut éviter ou « suivre.... Quel de nos monarques a prévenu comme lui, « par ses libéralités et par ses grâces, les désirs mêmes des « siens? En quel temps a-t-on vu les présents plus magni- « fiques, les récompenses plus fréquentes ou plus grandes, « même du fond de son épargne et de tout ce qu'il pouvait « retenir ? Quel particulier, remarquant aussi finement les « défauts des autres, les a aussi humainement dissimulés ? « Où est l'homme de cour qui se plaigne d'un mot un peu « moins concerté ou d'une raillerie piquante? Qui est-ce qui « n'en a point été écouté, et en tous lieux, avec patience et « douceur ? Qui est-ce qu'il n'a point obligé, même dans les « refus[2]?... » Ce n'est point Pline le Jeune qui a dicté cette phrase à Pellisson, mais ses souvenirs et sa conscience. Il a pris à Pline son style, et y a mis son cœur.

1. *OEuvres diverses*, p. 215. — 2. *Ib.*, p. 220.

Le *Panégyrique* du roi était le premier témoignage public et solennel de sa reconnaissance. Le court éloge qui remplit le prologue des *Fâcheux*, l'éloge contenu dans l'élégie sur Fouquet avaient été des nécessités de circonstance ; l'éloge d'*Eurymédon* restait au fond d'un portefeuille. Pellisson choisit en habile courtisan l'occasion d'offrir son tribut comme avait fait Boileau en 1669 [1] : en acquittant une dette de reconnaissance particulière, il semblait payer celle de l'admiration publique, et son discours prononcé au nom de l'Académie, au nom de l'éloquence et du génie de la France, parut plus désintéressé et eut plus de retentissement. Le Panégyrique dut à son ingénieux à-propos et surtout à son style une réputation que respecte encore Voltaire quand, dans la préface de son panégyrique de Louis XV, il envie l'*éloquence* de Pellisson. Cette *rhétorique* fit malheureusement école, et le complimenteur ordinaire de l'Académie, l'abbé Paul Tallemant, à chaque retour triomphant du roi, donna du fameux *Panégyrique* une nouvelle variante fort allongée ; quant à l'opportunité, on s'en souciait médiocrement, et ce mérite resta en propre à Pellisson [2].

Pellisson fut le premier qui se répéta. Il ne céda qu'à moitié à la tentation quand, le 22 mars 1672, il alla complimenter, au nom de l'Académie, Harlay de Champvalon, nommé archevêque de Paris. Il eut quelques malheureuses antithèses : le roi, dit-il, « qui pourrait soumettre les nations « les plus reculées, à qui toutes voudraient être soumises, « n'aura point à l'avenir de plus grande gloire que d'être « soumis » au nouveau pasteur. Il n'y a là ni bon goût ni

1. Épître 1re.

2. Je ne parle pas, bien entendu, des compliments adressés au roi par l'Académie, en même temps que par les Compagnies souveraines. Pour la rhétorique de l'abbé Tallemant, en voici un échantillon : La campagne de Hollande est pour lui une *promenade du maître du monde* qui va *châtier quelques insolents*. Notez qu'il parlait ainsi le 25 août 1673, quand, à l'insolence d'avoir provoqué Louis XIV en 1672, les Hollandais avaient ajouté celle de le chasser en 1673.

vérité, non plus que de dignité dans ceci : « Tous les académiciens, *jusqu'aux moindres*, ont triomphé de se voir en « quelque sorte égaler à vous par cette qualité[1]. » L'affectation des images bibliques et de l'effusion religieuse qui remplit ce petit discours achève de lui donner un ton faux. Mais personne ne partagera plus avec le roi la rhétorique de Pellisson. Le 25 juillet 1676, de nouveau directeur de l'Académie, il se présente à la tête de la compagnie pour haranguer Louis XIV sur ses conquêtes. Le style est monté au même ton que dans le *Panégyrique;* la phrase seulement se surcharge, les images se pressent jusqu'à la confusion, la période se serre quelquefois jusqu'à l'obscurité. L'admiration devient de la stupeur, et Pellisson déclare que « l'Académie, « après avoir cultivé avec tant de peine l'art de bien parler, » manque de paroles, et n'a plus, pour honorer le roi, que « sa confusion et son silence[2]. »

De 1686 à 1692, Pellisson publie quatre livres de controverse religieuse ; dans chacun des trois premiers s'enchâsse un nouvel éloge du roi. On détache ces éloges, on les édite à part, le public les admire, les compare ; des académiciens discutent, par écrits imprimés, sur la prééminence de l'un ou de l'autre[3]. Vient le quatrième traité dont le plan ne comporte pas un quatrième éloge. Pellisson imagine, pour la symétrie, de le remplacer par un fragment d'une lettre de Leibnitz où le roi est loué magnifiquement : ni le public ni roi n'y perdront. Chaque année exalte l'enthousiasme de Pellisson ; dans chacun de ses éloges, le prosternement est plus profond. En 1676, Louis XIV est encore un roi. Bientôt une sorte de transfiguration s'opère ; il ne faut pas juger, mais adorer ; il faut, comme Lafeuillade, allumer une lampe devant le roi-dieu. Il a eu ses prophètes trois mille ans avant sa venue : « Il m'a semblé quelquefois qu'Homère n'avait

1. *Œuvres diverses*, II, 226. — 2. *Ib.*, 233, 234.
3. Le *Journal des Savants*, qui cite ce petit détail, ne nomme pas les contestants (6 fév. 1690).

« pensé qu'à lui quand il nomme un de ses héros, mais plus « noblement en sa langue que nous ne le saurions faire en « la nôtre : *le plus roi de tous les rois*[1]. » C'est le fils de Dieu même : « C'est votre ouvrage, Seigneur, vous saurez bien le « soutenir ; ordonnez à vos saints anges de camper et de « veiller autour de lui[2].... »

Pellisson ne crut pas faire assez de célébrer Louis XIV en prose[3]; il invita toute la France à le chanter en vers, et fit de cet éloge poétique une institution. En 1671, le prix d'éloquence, fondé à l'Académie par Balzac dès 1654, fut mis au concours pour la première fois et remporté par Mlle de Scudéry : la piété devait être le thème de ce discours[4]. Pellisson, la même année, imagina le prix de poésie : le roi devait être le sujet de ces poëmes[5]. La pièce ne devait pas excéder cent vers; il fallait y ajouter une « courte prière à Dieu pour le roi, séparée du corps de l'ouvrage, et de telle mesure de vers qu'on voudrait. » Les statuts furent rédigés par l'Académie. Le prix consistait en une médaille d'or, marquée, d'un côté, de la figure du roi, sur le revers, de la devise

1. *Réflexions sur les différ. de la religion*, Ier vol. (1686) (cité *Œuvres diverses*, II, 340).

2. *Ib.*, IIIe v. (1689) cité *ib.*, 350.

L'adoration de Pellisson pour Louis XIV aurait pris ombrage, s'il faut en croire Brossette, du vers de Boileau :

Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne.

Il y aurait vu, avec Claude Perrault, un outrage à la majesté royale. Si c'est une pareille accusation et la crainte de Néron qui, sur les conseils de Cornutus, firent retrancher le *Mida rex* à Perse, que Boileau a imité, les scrupules de Pellisson et de Perrault sont plus injurieux que le vers de Boileau. Mais le ressentiment de Pellisson contre Boileau a-t-il pu l'aveugler à ce point?

3. En prose même latine : L'éloge que contient le premier volume des *Réflexions* est tiré et traduit par Pellisson lui-même d'un *Mémoire* qu'il avait écrit en latin sur l'état de la religion en 1682. Pour être complet, il faut bien parler encore d'une inscription latine pour une demi-lune de Tournay où il est dit que le roi fit élever en 1671 cet ouvrage « avec la même vigueur d'esprit, la même diligence, la même fortune, » qu'il l'avait pris en 1667. Voilà bien des grands mots pour de la terre et des pierres, et les conquérants de 1667 bien honorés de se voir comparés les maçons de 1671.

4. Tallem., *Histoire*, 187. — 5. Voy. d'Olivet.

académique. Pellisson en fit les frais jusqu'à sa mort, d'abord avec Conrart et M. de Bezons, puis seul. En 1673, un chef des écuries du duc de Nevers, Parisien quelque peu aventurier, auparavant teneur de livres sur terre et sur mer, maître de français en Angleterre, écuyer théoricien et pratique, quasi lauréat du prix d'éloquence en 1671, qui avait assisté avec son maître aux campagnes de 1672 et 1673 en Hollande, et qui en avait chanté quelques épisodes, eut l'esprit de gagner le prix académique de poésie sur le sujet que voici : *L'honneur que le roi fait à l'Académie françoise en acceptant la qualité de son protecteur et la logeant au Louvre*. Il en fit une ode à la gloire et de l'Académie et du roi [1]. Pellisson le recommanda chaudement au roi, et plus tard il entra à l'Académie [2]. C'est l'abbé Genest.

Je ne sais si c'est au prix d'éloquence de Balzac, dont se moquaient Patru et d'Ablancourt, que nous devons « une partie de nos orateurs, » comme le pense d'Olivet, ni si ces médailles « qu'on aurait refusées à Racine, » dit Voltaire [3], ont produit « une partie des poëtes que nous avons eus depuis 1671. » Ce qui est certain, c'est qu'il tomba rarement sur les exploits d'un roi un déluge de plus pauvres vers et de plus méchante prose qu'à partir de cette époque. L'un célébra le conquérant de 1672 sous le nom de Childebrand [4]; un autre imagine une ode pastorale sur la conquête de la Hollande; un troisième fait converser *deux bergers* sur les nou-

1. V. *Recueil de pièces d'éloquence et de poésie qui ont remporté les prix d'éloquence et de poésie à l'Académie françoise* (37 vol. in-12, 1671-1750), IIe vol.

2. Voy. Lettre de d'Olivet au pr. Brouhier (*Histoire de l'Académie*, éd. Livet, II, 369 sqq). Voy. *ib.*, 15, la liste des lauréats.

3. Lettre du 26 janvier 1758.

4. *Louis XIV, le plus noble de tous les rois par ses ancêtres, le plus sage de tous les potentats par sa conduite, le plus admirable de tous les conquérants par ses victoires*, par M. C. de Sainte-Garde, 1672.

Tel est le titre du XIe livre de *Childebrand* ou *Cildeprand*, poëme en seize chants, que l'auteur gardait inédit, à cause des convenances d'une fonction publique; mais il est « tellement ébranlé » par la campagne de 1672 qu'il en détache au moins un livre pour y publier la gloire du roi.

veaux exploits de Louis XIV en 1677. Perrault, Boyer, Quinault, brillent entre mille autres dans cette arène poétique. Colletet chante prématurément la *Hollande vaincue* par un roi qui « passa en grandeur d'esprit et de courage tout ce que la vieille Rome, la fameuse Grèce et la florissante Europe ont produit ensemble, » et, prophète aussi téméraire que mauvais géographe et poëte insipide, il donne d'avance au fils d'un tel père un « vigoureux génie qui surpasse la tendresse de son âge[1]. » Voilà pour la poésie. Quant à la prose, on peut voir comment, en 1683, un directeur de l'Académie, après avoir fait une verte leçon à La Fontaine, comparait longuement à la *voie lactée* les *voies* de Louis XIV et ses *démarches soit pour la paix, soit pour la guerre*[2]. On se fait difficilement une idée de l'obstination et de la monotonie du mauvais goût des harangues débitées, en pleine Académie, devant Bossuet, Racine, La Bruyère, qui donnaient pourtant d'autres modèles, et, se sauvant à grand'peine à travers ce fatras, on comprend la mauvaise humeur de Voltaire, qui accuse l'Académie d'avoir fait imprimer, au lieu de Mémoires, « soixante ou quatre-vingts volumes de compliments. » Un Anglais fort instruit, dit-il, « ne put jamais entendre ce style, quoiqu'il entendît fort bien tous nos bons auteurs[3] : » la peur lui grossit les objets ; il n'y a heureusement pas quatre-vingts volumes.

Il ne faut rendre Pellisson responsable, ni de ces tristes vers par ses prix de poésie, ni de cette détestable prose par ses harangues ; il partagerait au moins la responsabilité des discours emphatiques avec Patru, auteur de deux harangues fameuses à l'égal des siennes. Avouons cependant qu'il a poussé le style sur une pente où il aurait dû le retenir et où seul il pouvait s'empêcher de glisser ; et s'il faut le féliciter

1. *La Hollande vaincue*, poëme héroïque, dédié à Mgr le dauphin, par le sieur F. Colletet, fils de G. Colletet.
2. L'abbé Cureau de La Chambre.
3. *Dict. phil.*, art. *Société royale de Londres*.

de l'équilibre qu'il a gardé malgré quelques faux pas, il faut souhaiter de n'avoir pas souvent de pareils éloges à donner : les triomphes académiques de Pellisson ressemblent trop aux victoires de Pyrrhus.

L'Académie avait une meilleure occupation que celle de juger de mauvais vers et d'entendre de mauvaise prose. Grâce au roi, elle se livra avec ardeur à ses travaux. La mort du chancelier Séguier lui enlevant un protecteur (28 janvier 1672), elle demanda à Louis XIV, par la bouche de l'archevêque de Harlay son directeur, « l'homme de France né avec le plus de talent pour la parole [1], » de prendre ce titre et de lui assurer sa protection. Il la logea au Louvre, lui donna une bibliothèque, se chargea des frais de ses séances et lui conféra divers priviléges. Assurée de l'avenir, elle travailla avec assiduité au Dictionnaire. Je ne sais si les nombreuses fonctions que remplissait Pellisson lui permirent d'y coopérer très-activement; mais, après avoir déserté l'Académie tant qu'il était exposé à y rencontrer Gilles Boileau, il y reparut en 1669, et fut assez exact aux séances, « comme on le voit par le registre des présents qui se tient depuis 1673, c'est-à-dire depuis qu'il y a des jetons, » dit d'Olivet [2], sans y mettre contre Pellisson l'insinuation maligne d'une petite cupidité, et sans vouloir le compter parmi ceux que Furetière a appelés, après Corneille, les *académiciens jetonniers*. Les *minutes de l'Académie*, où se trouvent plusieurs remarques sur l'orthographe, écrites de sa main [3], prouvent que des occupations plus graves ne le rendirent jamais étranger aux calmes et pacifiques travaux de la compagnie. Son *équipée* de 1659 ne lui avait pas fait honneur [4]; en 1674, il fit partie d'une faction plus honorable, où entrèrent Bossuet, Fléchier, Dan-

1. D'Olivet, p. 16 (éd. Livet).
2. Lettre au pr. Bouhier, (*Livet*, II, p. 409).
3. Selon une notice manuscrite qu'on trouve en tête de l'original des *Mémoires de Louis XIV*, Bibl. imp., suppl. fr. 2282, 1.
4. D'Olivet, même lettre.

geau, Mézeray, et qu'en dehors de l'Académie commanda Montausier ; elle réussit à faire nommer Huet, et tout le monde y applaudit [1]. Je ne trouve pas la trace de Pellisson dans la querelle fameuse des anciens et des modernes, ni dans le procès de Furetière. Généreux comme on le connaît, on peut croire qu'il ne se fit remarquer par aucune animosité contre celui dont il avait essuyé autrefois les épigrammes. Gilles Boileau avait attaqué son ami ; Furetière n'avait attaqué que lui-même. Il promit à Ménage de le venger et en avertit d'avance Boileau. Il ne se vengea pas de Furetière ; celui-ci le comprend nominativement avec Bossuet, Racine, Despréaux, etc., parmi les dix-huit ou vingt académiciens qu'il excepte du nombre de ses ennemis et qu'il écarte du champ de bataille ouvert dans ses factums. Quant à la querelle soulevée par Perrault, Pellisson était un admirateur et un imitateur des anciens ; mais il avait été des plus signalés et des plus compromis dans une littérature, qui, malgré les noms grecs et romains dont elle s'affublait, s'était singulièrement écartée des belles voies de l'antiquité, et l'on sait que Pellisson y avait, plus qu'aucun autre, prétendu à l'originalité. De plus, le chef des modernes était l'auteur d'un poëme à la gloire de Louis le Grand. Voilà deux raisons qui durent l'adoucir en faveur des modernes et le faire discrètement impartial.

L'Académie française ne se contenta pas de briller seule sur le règne de Louis XIV ; elle eut ses satellites. Le duc de Saint-Aignan lui fit associer en 1669 l'académie d'Arles ; Pellisson contribua à faire reconnaître en 1674 l'académie de Soissons. L'année même où Pellisson, revenant de Paris, fondait une académie à Castres, en 1648, quatre jeunes gens, retournant de leur côté dans Soissons, leur patrie, y commencèrent aussi une assemblée académique. Patru la soutint de ses conseils, le maréchal d'Estrées, gouverneur de la pro-

1. V. *Huetii Comment.*, livre V.

vince, lui accorda sa protection ; mais le mauvais vouloir de Séguier, qui se défiait de toute association, déjoua les tentatives faites en 1656 par le maréchal, en 1669 par le cardinal d'Estrées, pour obtenir qu'elle fût reconnue. Le cardinal, Chapelain et M. d'Héricourt, ami de Chapelain et l'un des fondateurs de l'Académie, pressèrent Pellisson, qui « était continuellement à la cour » et avait des facilités que nul autre n'aurait eues [1], d'agir auprès du roi et de gagner la cause. En 1672, au coucher du roi, où assistaient toujours quelques académiciens, la conversation tomba sur les académies. Pellisson insista sur la nécessité d'en donner une à chaque ville importante [2], et dit que Soissons avait la sienne depuis vingt ans. Les courtisans se mirent à rire, et le duc de Roquelaure lança une épigramme. Pellisson répliqua et invoqua le témoignage du cardinal d'Estrées. Leurs efforts furent encore inutiles. Enfin, en 1673, comme le roi passait par Soissons, Pellisson insista, l'emporta, et, l'année suivante, les lettres royales furent enfin signées à Dôle. Colbert les fit expédier à la chancellerie (juin 1674) et remettre à un académicien soissonnais avec une lettre de sa main. « Sa Majesté, y disait-il, « l'avait chargé d'annoncer à l'académie qu'Elle entendait « que, par ses travaux et ses études, elle coopérât à l'ex« cellent ouvrage que l'Académie française avait entrepris « pour accroître la gloire de son règne. » (Versailles, 28 juillet 1674.) Une lettre collective fut solennellement adressée par la reconnaissance des académiciens de Soissons à Pellisson, qui envoya sa réponse à M. d'Héricourt [3]. Ainsi fut

1. Lettre de Chapelain à M. d'Héricourt, 1673 (*Livet*, II, 511, 512).

2. L'abbé Tallemant jeune prononça dans l'Académie française, dès que la constitution officielle de l'académie soissonnaise eut semblé un commencement de l'application de ce système, un discours sur l'utilité des académies (27 mai 1675). — V. Rec. de Coignard. — (Voy. sur l'utilité des académies provinciales, Voltaire, *Dict. phil.*, art. *Académie.*)

3. V. l'*Hist. de Soissons*, de MM. H. Martin et P. Lacroix; d'Héricourt, *De acad. suession.* (1688); *Recueil des Harangues*, etc., de Coignard (1688).

constituée et associée à l'Académie française[1] la compagnie qui prit le titre de sa *fille aînée*. On sait qu'elle fit honneur à sa mère, je ne dis pas par le discours annuel sur « un sujet grave et utile » qu'elle lui envoyait à la Saint-Louis, selon les lois de son établissement[2], mais par les travaux historiques qu'elle accomplit ou qu'elle provoqua et récompensa au XVIIIe siècle.

Pellisson eut des obligés dans tous les académiciens de Soissons; il eut parmi eux quelques amis : le plus intime fut l'abbé Bosquillon que nous retrouverons plus tard. Il compta aussi de nombreux amis dans une autre Académie de province qui lui dut encore plus, celle de Toulouse. Pendant sa jeunesse, il en avait, comme on sait, réuni les premiers membres et établi les premières assemblées. La constitution définitive de cette assemblée fut longtemps entravée ; on craignait qu'elle ne prétendît rivaliser avec les Jeux floraux. Cependant quelques fidèles la maintinrent. En 1667, M. de Doneville y reçut avec éclat Régis que Rohaut avait envoyé à Toulouse enseigner la philosophie cartésienne[3]. Enfin Pellisson, devenu puissant, en fit agréer la protection au duc du Maine, qui présenta à ce sujet un placet au roi, et lui assura la faveur du chancelier. Elle fut reconnue en 1688; elle eut, du reste, à se défendre encore contre ses adversaires, surtout quand, en 1693, Lamoignon prépara une réforme académique des Jeux floraux, dont le duc du Maine fut déclaré académicien-né; elle se défendit par la plume d'un ami de Pellisson, que celui-ci nomme plusieurs fois[4], et qui l'avait dès l'origine soutenue avec lui, M. Martel, de Montauban.

1. Comme l'Acad. de Nîmes en 1692. — Je signale en passant une notice manuscrite sur cette Académie, de la main de Boissy-d'Anglas (deux lettres à Rulhière, de 1787, Bibl. imp., ms. suppl. fr. 4026, I, p. 5-8.)

2. V., par exemple, aux t. IV et VI du *Recueil de pièces d'éloq.*, cité déjà.

3. V. Bouillier, *Hist. du cartésian.;* Bayle, article *Toulouse*.

4. Dialogue à Mlle de Palicrols. — V. *Journal des Sav.*, 14 sept. 1793, 11 juin 1696.

Pellisson, on le voit, joue un rôle dans l'histoire de la littérature académique. Le roi apparaît dans ce côté de sa vie comme dans tous les autres. Il le loue, le harangue, sollicite les poëtes à le louer, et le sollicite lui-même à constituer une de ces assemblées où il trouvera des poëtes pour le louer. Cette pensée constante de la gloire et de la louange du roi lui dicte encore un *Mémoire sur quelques travaux à proposer aux gens de lettres* [1], qu'il commença et n'acheva pas. « De toutes « les grandes choses, dit-il au début, qu'on entreprend pour « la gloire des rois, les ouvrages de l'esprit sont les plus du- « rables et leur coûtent le moins [2]. » Et il propose au roi de faire travailler à un de ces monuments qui garderont sa mémoire. « Chacun a droit sur son propre esprit pour des des- « seins particuliers ; il n'appartient qu'aux rois d'unir et de « fondre, pour ainsi dire, plusieurs esprits dans un grand « ouvrage. » Il suggère à Louis XIV l'idée d'une *Histoire des sciences et des arts*, qui ne serait pas une sèche Encyclopédie, mais dont le vaste plan comprendrait l'exposition des principes, des moyens, de la méthode, des origines, des progrès de chacune de ces sciences, et dont le style, ajouté à l'attrait de ce plan, « mènerait à l'utilité par le plaisir. » La partie historique comprendrait, avec les origines de la science, le caractère de l'esprit et des travaux de ses principaux fondateurs. Il essaye de donner deux modèles de cette partie de l'ouvrage qu'il propose, en développant des considérations étendues sur Aristote et sur Hippocrate, plus remarquables par la sagacité et la lucidité des réflexions, l'élégance simple du style et la richesse de l'érudition, que par l'originalité et la profondeur des vues.

Je sais que le génie ne relève que de lui-même, que « le

1. *OEuvres div.*, II, 346 sqq.

2. « Si le travail distingue l'homme des animaux presque autant que la parole, travailler pour la gloire du prince est ce qui distingue les académiciens des autres gens de lettres et fait leur joie. » (*Réponse de l'abbé de La Chambre à La Fontaine.*)

droit que chacun a sur son propre esprit » lui donne sa puissance, que le plus éloquent ouvrage de Pellisson est celui qu'il fit malgré, dirai-je contre Louis XIV? et qu'il tira de sa conscience et de son cœur : mais si les œuvres d'imagination ne se commandent pas, les travaux d'érudition peuvent être provoqués et encouragés. Pellisson n'a donc rien proposé qui ne fût possible. Ajoutons qu'en allant plus loin et qu'en songeant à faire naître les poëtes des pensions royales comme des prix académiques, il se fût abusé et eût rencontré contre lui un exemple frappant, le sien. Les faveurs de Louis XIV, la reconnaissance, l'enthousiasme, ne firent pas un bon poëte du poëte médiocre qu'il était, et, s'il a écrit quelques bons vers, c'est encore le malheur de Fouquet qui les lui inspira. Aujourd'hui il est un personnage, sinon dans l'État, au moins à la cour; les Condé, les Bossuet, les Louvois, les Vauban l'entretiennent; il est pensionné, bénéficié, gratifié; les libéralités et les attentions les plus gracieuses du roi le viennent trouver. C'est, un jour, au camp, sous Maëstricht, un don royal de cent pistoles qui le dédommage d'un vol dont il est victime, et la *Gazette de Hollande*, qui s'en occupe, le met généreusement pour cinq cents pistoles[1]. C'est, un autre jour, à Saint-Germain, le roi qui lui fait rendre son logement usurpé par la sous-gouvernante de son petit-fils qui vient de naître, et le nom du duc d'Anjou ne prévaut pas contre lui[2]. Louis XIV, au prestige des exploits et à l'empire des grandes qualités, ajoute le charme continu de ses entretiens confidentiels, l'influence d'une sorte de collaboration et les caresses de ses bonnes grâces. Il ne peut cependant par toutes ses faveurs faire un orateur ni un poëte de celui qui avait été l'un et l'autre par ses rigueurs. Sans doute Pellisson a beaucoup loué et beaucoup chanté Louis XIV, un peu trop peut-être; il a, même en dormant, dit-il, composé à sa louange une ode, fort belle assu-

1. *Lett. hist.*, I, p. 313, 376. — 2. *OEuvres div.*, I, p. 186.

rément, mais restée inédite dans son rêve[1]. Quant à ce qu'il a publié, ce ne sont pas les vers-échos sur la prise de Valenciennes, l'ébauche d'ode à Montausier sur le Louvre, les vers d'opéra débités par des bergers dans la grotte de Versailles, les petits bavardages rimés au dauphin et au duc d'Anjou, ni même le spirituel dialogue d'Acante et de Pégase, qui feront honneur à Pellisson, au roi et à ses fils.

IV.

Par son histoire incomplète de Louis XIV, Pellisson prouva une fois de plus que les largesses royales ne donnent qu'à moitié la volonté et le génie. En 1677, une vengeance de Mme de Montespan, à laquelle un de ses rapports de maître des requêtes avait fait perdre un procès, lui enleva le titre d'historiographe, qui passa à Racine et à Boileau. Mais le roi l'invita à continuer ses travaux. Pellisson ne les termina jamais. Soit préoccupations d'autre nature, soit dégoût d'un travail arrêté par des difficultés, entravé par une demi-disgrâce, il semble laisser échapper avec insouciance des matériaux assemblés avec peine. Il écrit, le 16 juin 1691, à Leibnitz : « .... En cette sorte de travail je ne vais qu'autant « qu'on me pousse, parce que j'en connais le péril et qu'on « marche toujours

Per ignes
Suppositos cineri doloso.

« Cependant, comme l'histoire d'un prince tel que le nôtre « doit être, selon moi, celle de toute l'Europe durant son « siècle, et que mon ambition était de bâtir de marbre, non « pas de plâtre et de stuc, j'avoue que j'ai employé, peut- « être perdu un temps infini à chercher, à tirer et à tailler ce

1. « Encore que vous vous vantiez d'avoir fait autrefois en dormant une ode à la louange du roi, » lui dit un ami dans sa Relation de la fête d'Erbaud.

« marbre, dont je puis dire que les meilleures carrières « m'ont été ouvertes. Si cela vous était de quelque usage, « monsieur, vous en pourriez disposer.... »

Dans une introduction élégante et oratoire, écrite en 1679, Pellisson arrête les limites de l'*Histoire de Louis XIV*, qu'il entreprenait de raconter : « J'écris, dit-il, l'histoire de « France sous le règne de Louis, quatorzième du nom, depuis « la paix des Pyrénées et la mort du cardinal Mazarin, où « l'on peut dire que ce règne a véritablement commencé, jus- « qu'à la paix de Nimègue qu'on vient de conclure[1]. » Ces limites semblent lui être prescrites par la fin de son office d'historiographe, malgré l'invitation bienveillante du roi. Il se renferme entre les années 1660 et 1678, les plus belles du siècle, large période commencée et terminée par deux traités considérables, et dont les divisions sont marquées par six années de paix florissante, six années de guerre entre la France et l'Espagne, six années de guerre entre la France et l'Europe. De ces dix-huit années il n'a raconté que les dix premières, avec une lacune en 1667. Son ouvrage est divisé en dix livres par l'abbé Lemascrier, qui le mit au jour en 1749; le neuvième livre, inachevé, s'arrête au commencement de 1670; le dixième, rempli par un tableau des conquêtes de Louis XIV, de 1672 à 1678, et publié déjà en 1730 (Paris, in-12) sous le titre de *Campagne* (sic) *de Louis XIV, par M. Pellisson, avec la comparaison de François Ier avec Charles-Quint, par M....* (Varillas), n'est probablement pas de Pellisson, et n'appartient certainement pas à l'*Histoire de Louis XIV*. Le plan et les proportions de cet opuscule diffèrent tout à fait de ceux de l'Histoire, comme le prouvent ses dernières pages retranchées à dessein par l'abbé Lemascrier, et où je lis : « Quel- « ques personnes, zélées plus particulièrement pour sa gloire, « ont voulu avoir dans leur cabinet un abrégé en tableaux des « plus grandes actions de ce prince; c'est ce qui a donné oc-

1. *Hist. de Louis XIV*, 4 vol., 1749.

« casion à ce volume. Elles ont choisi un pinceau délicat qui « pût renfermer tant de merveilles en très-peu d'espace et leur « mettre à tout moment devant les yeux ce qui fait la plus « chère occupation de leurs pensées. » — Ce morceau a été réimprimé, en 1684, par Fréron fils, sous ce titre : *Éloge historique du roi Louis XIV sur ses conquêtes depuis l'année* 1672 *jusqu'en* 1678, *par MM. Racine et Boileau, de l'Académie française, et historiographes de France. A Amsterdam. Il se trouve à Paris, chez Bleuet, libraire, pont Saint-Michel*, 1784. La restitution de cet opuscule à Racine et à Boileau a été adoptée [1]. Confié à l'abbé de Vatri, de l'Académie des Inscriptions, par M. de Valincourt, dépositaire, comme on sait, de papiers relatifs à l'histoire du roi que lui avait remis Boileau après la mort de Racine, le manuscrit avait échappé ainsi à l'incendie qui dévora, en 1726, la bibliothèque de M. de Valincourt. Mais, comme les papiers de Pellisson concernant l'histoire du roi avaient été portés chez Racine, en 1693, par ordre de Louis XIV, on ne pourrait décider auquel des deux il doit être attribué, si les caractères du style ne semblaient le donner au dernier. Le style a quelque chose de ferme et de court qui appartient rarement à Pellisson. J'ajoute que les nouveaux historiographes de 1677 ont pu vraisemblablement avoir l'heureuse idée de donner, pour introduction à l'histoire qu'ils étaient chargés de commencer, un éloge au roi, sous la forme d'un tableau résumé de la longue guerre (1672-1678) vers la fin de laquelle ils entraient en fonctions.

Les différentes parties qui composent cet ouvrage inachevé, préparées en divers temps, n'ont pas été réunies avec soin par la main de leur auteur : le défaut de suite dans le travail se trahit en plusieurs endroits. Le plan même semble s'être effacé peu à peu. L'histoire de Louis XIV et de *toute l'Europe* se divise et s'amoindrit sous les titres plus modestes qui se glissent dans les premières lignes de quelque cha-

1. V. Quérard, *France littér.*; la *Biogr. univers.*, articles *Racine* et *Pellisson.*

pitres : *Dernière guerre avec l'Espagne*, *guerre de Hollande*, et quoiqu'il eût été facile à Pellisson de rattacher, sans qu'il restât trace de ces sutures, l'histoire de la conquête de la Franche-Comté à l'histoire du roi, où il lui donna place, comme nous le savons, il laissa subsister ce mot de *dernière* guerre avec l'Espagne, inexact depuis la guerre générale de 1674 qui avait encore tourné l'Espagne contre nous.

L'ouvrage de Pellisson a un autre défaut que celui de n'être pas terminé, il est incomplet. Des dix années où Pellisson borne son récit, il n'a raconté que les événements politiques, ceux qui se rapportent à la guerre et à la diplomatie. Il n'a donc tenu la promesse, ni du titre qu'il semble adopter en 1679 par les premières lignes de son livre, ni du titre qu'il lui donne dans sa lettre de 1691 et que le commentaire qu'il y ajoute rapproche beaucoup du premier. Mais conservons le titre choisi par l'éditeur, celui qui paraît s'engager le moins. Je ne reprocherai pas à Pellisson, comme on l'a fait, de nous avoir trop entretenu de Louis XIV. Je lui reprocherai au contraire de n'avoir pas dit à la gloire de Louis XIV tout ce qu'il devait dire. Il s'est donné gratuitement les apparences et la réputation d'un panégyriste, en prodiguant quelquefois le nom de Louis XIV là où le roi n'est pas toujours le seul ou le premier personnage. Il avait un meilleur moyen d'être un courtisan flatteur et un historien impartial. L'histoire de Louis XIV n'est pas seulement celle des campagnes qu'il a faites, des batailles que ses généraux ont livrées, des négociations que ses ambassadeurs ont conduites. Louis XIV, c'est l'État, c'est la France. La France n'est pas tout entière avec Lafeuillade à Candie, avec Beaufort à Gigeri, avec Louis XIV lui-même à Dôle. Elle est aussi dans la salle du conseil où le roi signe des ordonnances avec ses ministres, prépare des Codes avec ses jurisconsultes ; elle est dans les ateliers où Colbert met la navette aux mains de l'artisan ; elle est partout où l'on travaille et où l'on pense. La France se renouvelle ; finances, industrie, commerce, navigation, arts,

sciences, lettres, tout naît ou grandit. La main du roi est partout : la flatterie des contemporains le disait, la justice de la postérité le répète ; montrez-la partout semant sur le sol de la France et le fécondant. Racontez l'histoire de l'une, vous raconterez la gloire de l'autre : vous ne sortirez pas de votre sujet, vous y pénétrerez plus profondément. Avant d'être l'Europe, Louis XIV est la France ; avant de regarder si loin, regardez autour de vous ; c'est encore là qu'éclatent les plus grandes merveilles du siècle et du roi. Louis XIV, dans ses Mémoires, avait donné l'exemple à son historien ; Pellisson pouvait y trouver bien des détails précieux de finances et de gouvernement intérieur. « Parmi les négocia-
« tions, les ligues, les traités, les entreprises, les siéges, les
« combats, les batailles sur mer et sur terre, aussi mémora-
« bles qu'on en puisse trouver ailleurs, on pourra observer
« deux changements, l'âme de tout le reste : l'un en la ma-
« nière de gouverner, l'autre en celle de faire la guerre[1]. »
Tout le reste, c'est proprement la vie d'un peuple chez lui.

Pellisson a surtout cherché la vie au dehors. Celle-là, il l'a bien racontée. Un des mérites de Pellisson est de n'avoir rien laissé sortir de sa plume que l'art n'eût touché. Il a respecté l'art d'écrire. On doit le blâmer de ce qu'il ne dit pas : il y a peu de prise sur ce qu'il dit. Dans les deux sujets où il borne l'histoire, la guerre et la diplomatie, il met toute la netteté de son esprit, tout son savoir, toute sa conscience. Il recherche la vérité, il veut la dire et, sauf quelques réserves à faire, il la dit bien. Ce sont ses trois qualités.

Il rassemble, lit et extrait les pièces originales, publiques ou secrètes[2], les mémoires des particuliers[3], les journaux des généraux[4]. Il interroge les acteurs des événements et remonte jusqu'au roi dont il recueille, soit d'après ses Mémoires, soit d'après ses entretiens, les souvenirs, les confidences, les

1. *Hist. de Louis XIV*, I. 3. — 2. *Ib.*, I, 95, 332 ; II, 83.
3. Sur les affaires du Raab, de Gigeri.
4. De Turenne, du marquis de Bellefonds.

aveux. Dans les Mémoires, auxquels il emprunte d'ailleurs le plan et des pages entières de son premier livre, resserrant un peu le style et modifiant l'ordonnance relative de quelques parties, il prend, ici un jugement piquant du roi sur Mazarin[1], là une réflexion du roi sur lui-même [2]. « Nous avons su *du* « *roi lui-même,* » dit-il quelque part, « qu'entre toutes ses « prospérités, qui ont été grandes depuis, rien ne lui avait été « plus sensible que ces premiers succès[3]. » Et ailleurs, en parlant des jansénistes : « La résolution que le roi prit *en lui-même,* « et dont il ne s'expliqua pas entièrement à ses propres minis- « tres....[4] » Il demande l'origine des guerres, des intrigues, à l'histoire du passé qu'il connaît à fond, se faisant communiquer des pièces et des chartes par Théodore et Denis Godefroi [5], à l'étude du présent qu'il observe et qu'il note. Il démêle les causes, des prétextes ; les besoins des peuples, de l'ambition des particuliers ; la suite et la nécessité des choses, de la volonté et de l'action des hommes. Il sait ce qu'on croit et ce qu'on dit en France et à l'étranger ; il découvre les espérances et les craintes des partis et des nations. Il est partout, dans les cabinets, dans les camps ; il a en main les ordres, il compte les états de troupes, il suit les marches, il recherche et il trouve les noms des personnes de marque tuées au siége ou dans la bataille. Tite-Live nous dit bien quel Scaurus ou quel Fabius est tombé dans un combat obscur ; pourquoi ne nous dirait-il pas que Silleri s'est roulé dans son drapeau pour y mourir ? Il en réclame le droit dans sa préface. Il ne croit pas, comme Voltaire, que les détails soient la *vermine de l'histoire.* Il les donne quand ils sont intéressants, et il oublie même quelquefois Louis XIV au profit de ceux qui meurent pour lui. Il se dit que la gloire du roi y trouve toujours son compte et que, quand la France verse son sang sur les bords du Raab et porte le nom du

1. Cf. *OEuvres de Louis XIV*, I, 170 ; *Hist.*, I, 90.
2. Cf. *OEuvres de Louis XIV*, I, 96 ; *Hist.*, I, 172.
3. *Hist.*, I, 22. — 4. *Ibid.*, I, 37. — 5. *Ibid.*, II, 295.

roi à Gigeri, elle mérite bien que l'historien l'y suive et y reste quelque temps avec elle, dût le lecteur perdre de vue Louis XIV qui n'est même pas sur le rivage, *se plaignant de sa grandeur*, mais à Saint-Germain, « sensible, autant qu'on peut l'être, » aux nouvelles de tant de courage et de malheur, et sensible aussi aux vaudevilles satiriques « par où toutes nos infortunes finissent[1]. »

Bien instruit de tout, Pellisson ne déguise rien. Son impartialité trouvera peut-être des incrédules : la réputation de panégyriste le poursuit. J'avoue qu'il donne à tous les faits un tour favorable au roi. Mais c'est le jour sous lequel il voit toutes choses : il faut accuser ses yeux, non sa franchise; et comme, dans sa confiance que le roi ne peut faillir, il dit tout ce qu'il fait, et qu'il a pris ses mesures pour savoir à peu près tout ce qui est, il nous donne les moyens de contrôler ses jugements et de refaire la lumière sur ses récits. On peut voir comment en deux points délicats il trompa les soupçons des malveillants. Il peint dans Fouquet un ministre « d'un « génie élevé, fertile en expédients et en ressources, plein de « vigueur, et tempéré de beaucoup d'humanité[2]. » Voilà comment il en parle. Voici comment il s'excuse de n'en pas parler davantage : « Ceux qui sauront qu'après avoir servi « quelques années sous ce ministre avec beaucoup de part « en sa confiance et en ses bonnes grâces, j'ai été plus long- « temps encore enveloppé dans sa ruine, que j'aurais voulu « éviter par la mienne, et qu'à la fin la seule bonté du roi « m'a rappelé à la cour et à son service, ne chercheront point « ici toute l'histoire de ce ministre infortuné[3]. » Ce n'est là ni étaler, ni renier sa fidélité. L'ardeur de son zèle pour la nouvelle religion ne l'a pas plus égaré que la ferveur de sa dévotion pour le roi. Bayle, qui s'attendait à des *impressions de bigoterie*, n'eût rien trouvé qui pût démentir la *délicatesse d'esprit* qu'il lui connaissait[4].

1. *Hist.*, I, 273, 275. — 2. I, 16. — 3. I, 28. — 4. *Pensées diverses sur la comète*, § 97, Avertiss. aux hist. fr. (*Œuvres div.*, in-fol., III, p. 64, 65.)

C'est avec ces lumières et cette impartialité que Pellisson entreprend d'écrire l'histoire de Louis XIV. Sous sa plume les causes s'expliquent, les faits s'enchaînent, les progrès marchent, les résultats se dégagent. Chaque chose vient en son temps et se range à sa place. Il analyse une dépêche, suit et éclaire les détours d'une négociation. Il esquisse le portrait d'un homme et le lui laisse achever par ses actions ; il décrit la disposition des lieux et les anime par les événements. Il conserve à chaque objet sa couleur, aux mœurs des Hollandais leur physionomie, aux *douairs* arabes leur nom ; et dans cette voie de la vérité il recueille de si heureux traits que j'ai regret à le voir arrêté quelquefois par je ne sais quel scrupule de dignité historique[1].

Il excelle surtout dans les expositions : le tableau de la Franche-Comté est un morceau bien fait, le tableau politique, moral et commercial de la Hollande est un chef-d'œuvre. Le style de l'écrivain monarchique prend même, pour raconter l'histoire, la liberté, l'héroïsme de ces républicains, une simplicité sobre et digne qui ailleurs se noie dans son élégante abondance. « Un mausolée fut décerné à l'amiral Op« dam ; ses filles et ses sœurs, visitées et consolées au nom de « l'État ; Tromp, fait lieutenant-amiral de la Meuse, honoré « d'une chaîne d'or de 5000 liv. et d'une pension de 2500 liv... « On fit publier que les veuves et les enfants des morts, et « ceux qui avaient été privés de quelques membres au « combat, vinssent demander les sommes qui leur avaient « été promises[2]. » Les portraits se détachent heureusement sur le fond de ces tableaux généraux ; ils leur donnent un air de vie. On voit Christine et Achmet-Pacha, le duc de Lorraine et Van Beuningen, Louis XIV et de Witt ; tous peints d'une main sûre et franche. Le visir a du génie et de la politesse ; le roi aventurier, de l'esprit et de la fierté. De Witt, à pied dans les rues de la Haye ou servi dans sa

1. *Hist.*, I, 375. — 2. I, 404.

maison par un seul domestique, paraît aussi grand que Louis XIV dans les magnificences de Versailles. Ces deux portraits sont achevés, ils ont une vérité frappante qui ressort par le contraste. Celui de Louis XIV en particulier n'offre pas cette ressemblance vague et traditionnelle qui flotte entre vingt et soixante ans, entre le traité des Pyrénées et le traité de Ryswick. Pellisson a peint le Louis XIV de 1662, actif, résolu, fier, mais encore modeste, humain, accessible. Ce n'est pas le dieu des plafonds de Versailles porté sur les nuées de l'apothéose; c'est le roi des Mémoires qui n'a pas perdu terre encore, qui se voit et se connaît, et qui s'est jugé lui-même mieux que personne n'a fait. Pellisson le copie franchement, et cette flatterie littéraire est du bon sens historique.

Il ne faut pas retirer de leur cadre le tableau de la France et celui de la Hollande, les images vivantes du roi et du grand pensionnaire[1], qui mériteraient d'être cités. Mais voici les piquantes esquisses de deux bourgeois hollandais, deux bourgeois avec qui les rois devaient compter.

« Le premier (Beverninck) était d'un esprit ouvert, élevé, « ardent, ferme, très-habile dans les négociations, aimant « la joie et la table, quelquefois avec excès; d'où vient que « l'on disait dans ces provinces qu'il en savait autant que de « Witt la moitié du jour? Le second (Van Beuningen) faisait « profession d'une philosophie plus austère, vivant quelque« fois aussi sobrement que les anachorètes, pour se montrer « à lui-même de combien peu la nature se contentait, gai « néanmoins dans tous ses discours, éclairé dans les lettres « et dans les affaires, parlant beaucoup, jamais sans dessein, « mais quelquefois plus que son dessein ne devait le per« mettre; ne cherchant pas les emplois, mais ne persistant « pas à les refuser, s'ils lui étaient imposés pour l'intérêt de « sa patrie; désintéressé, populaire, d'une grande indiffé-

1. *Hist.*, I, 41 sqq, 297 sqq.

« rence pour les religions, d'une grande probité morale « (ceci est à remarquer; Pellisson a-t-il l'intolérance du « néophyte?), ou en ayant au moins la réputation qui lui « donnait un extrême crédit parmi les peuples[1]. »

Le style historique de Pellisson a des défauts : pur, élégant et poli, il manque ordinairement de précision et de force. Les récits, abondants et faciles, sont quelquefois prolixes; notre historien s'amuse aux épisodes, s'arrête, sur le champ de bataille, aux combats singuliers, et s'attarde à causer en chemin. Sa phrase s'allonge et se déploie en période; ses jugements se développent en amplifications, ses analyses tournent à la discussion, la discussion dégénère en plaidoirie. Pellisson peut avoir quelquefois l'expression vive, jamais il n'a le trait énergique. Le coup de pinceau lui manque. Il n'a bien fait que les portraits. Il a su prendre à l'antiquité ses préambules éloquents, ses larges divisions, ses plans harmonieux, ses expositions riches et bien ordonnées, ses portraits, ses discours indirects, ses échappées d'éloquence : il n'a pu lui dérober son style. « La descente (à « Gigeri), parce qu'on était arrivé sur les sept heures du soir, « fut remise au lendemain. Les vaisseaux, que le calme avait « pris durant la nuit, remorqués premièrement par les ga- « lères, puis poussés d'un vent frais qui se leva tout à coup, « entrèrent dans le port avec beaucoup d'espérance et de « joie, et se trouvèrent sur les ancres à dix heures du matin. « La cavalerie maure caracolait sur le rivage, armée pour « la plupart de zagaies, que les nôtres ont appelées quelque- « fois, par ignorance et par abus, lances-gaies. C'est une « manière de javelot fort léger qu'ils dardent avec une « adresse extrême, le retirant ou l'abandonnant comme il « leur est plus à propos. L'infanterie paraissait postée en « divers endroits de ces montagnes, et particulièrement « sur le marabout, armée de gros mousquets rayés qui portent

1. *Hist.*, I, 327 et 328.

« beaucoup plus loin que les nôtres. La ville témoignait par « son canon qu'elle ne serait pas surprise et appelait les « voisins au secours; car ces peuples, assez semblables en « leur manière de vivre aux anciens nomades du pays, sont « divisés en différentes habitations qu'ils nomment *adouars*, « moitié tentes, moitié maisons, changeant souvent de de- « meure, et errants de lieu à autre, suivant que les pâtu- « rages viennent à leur manquer. Elles obéissent à divers « princes ou capitaines qu'ils nomment Chèques[1].... » Je trouve dans cette page des couleurs et des traits épars, je ne trouve pas de tableau : le style de Pellisson ne peint pas, il n'arrête pas l'esprit et les yeux, il les flatte. Son charme est tout entier dans la première phrase de ce récit : Fénelon n'eût pas mieux dit. Mais Fénelon aussi, au goût d'un bon juge, a la prose *un peu traînante*.

Malgré les lacunes du sujet et les imperfections du style, l'ouvrage de Pellisson a un grand mérite, il instruit et intéresse. Il ne passionne ni n'entraîne le lecteur, il s'en fait suivre; son mouvement, facile et doux, sans vivacité, sans élan, le berce et le mène : un air de persuasion le séduit. Dans cette élégance de style simple et noble je retrouve le Pellisson que je connais; je trouve aussi quelque chose du caractère des mœurs, des esprits et de la littérature contemporaine, dans cette *majesté tempérée de douceur* qui fait le ton général du récit. Bossuet définissait par ces mots le langage de Louis XIV; Louis XIV a donné la note à son siècle, et Pellisson l'a prise dans cette histoire mieux que personne. La politesse, qui est le caractère de l'écrivain, la simplicité, qui est la loi du genre, la dignité, qui est la nécessité du sujet, tout s'y fond harmonieusement et forme ce style noblement drapé sur toutes les actions du roi. Sous ce vêtement, Louis XIV va, parle, agit, comme au milieu de sa cour. Le roi, sûr de ses peuples et de sa gloire, s'avance

1. I, 205 sqq.

calme et majestueux; rien de vif dans sa démarche : le style de Pellisson, sûr de son héros, ne s'exalte ni ne s'échauffe; rien de précipité dans son allure. L'éclat des mots eût semblé accuser le néant des choses; l'emphase de la rhétorique eût été pire que du mauvais goût chez l'écrivain, c'eût été une trahison de l'historien.

Avant le chef-d'œuvre de Voltaire et l'œuvre estimable de Reboulet, le fragment de l'histoire de Louis XIV dû à Pellisson est la seule tentative historique faite sur ce grand sujet, qui compte dans les lettres[1]. Pellisson n'a écrit qu'un récit de dix ans de guerres et de traités : mais il a cherché à élever un monument noble et sévère au héros de ces guerres et au négociateur de ces traités. Les volumineuses histoires de Larrey et de Limiers sont des compilations et des ébauches; l'*Essai* de Le Gendre est un essai de panégyrique et un extrait de gazettes; l'abrégé de Bussy-Rabutin qui trouve « qu'on doit rendre grâce à Dieu d'être né sous un tel prince, » et à qui il semble « que cela fait honneur, » est, à part les qualités du style, un almanach de cour où les chevaliers de l'ordre de 1662 occupent quinze pages, et la révolution financière de 1661 et la révocation de l'édit de Nantes, à peine une. Il n'y a pas encore d'historiens dans la France de Louis XIV : l'histoire est ou discours, ou mémoires; on ne sait pas écrire comme les Thucydide et les Tacite l'histoire de son temps, œuvre redoutable. Pellisson n'y a réussi

1. Il n'est pas sans intérêt de signaler quelques changements que la censure de 1749 fit subir au texte de l'historiographe de Louis XIV, ou au moins les scrupules qu'elle eut. M. Ch. L. Livet possède une copie manuscrite in-fol. de l'*Histoire de Louis XIV*, qui reproduit en marge les notes d'un censeur, contrôlées, et, il faut le reconnaître, adoucies souvent par celles d'un contre-censeur. Voici deux de ces notes :

Le censeur veut supprimer comme humiliantes pour la Hollande les expressions suivantes : « Le roi, las de souffrir son ingratitude, résolut enfin de la punir » (*Histoire*, t. III, p. 213). — Le contre-censeur le réfute et ajoute : On a déjà adouci cet endroit, de concert avec M. Cocheret; à force de lénitifs on réduit à rien toute la beauté de l'histoire. — La phrase a été maintenue.

Le censeur et le contre-censeur craignent qu'un passage du premier livre

qu'à moitié : mais, s'il n'est pas l'historien dont Fénelon a fait le portrait et dont il a lui-même tracé l'esquisse dans sa préface sur Sarasin, il est au moins *vir bonus scribendi peritus*.

sur la religion ne soit un sujet de triomphe pour les jansénistes et de plainte pour les jésuites : ils proposent de l'abréger de moitié. Cette sévérité fut jugée excessive, puisque le passage incriminé a été imprimé (t. I, p. 36); mais il ne le fut pas sans quelque retranchement. Pellison avait écrit : « Un bon nombre d'évêques, surtout les plus jaloux de la sévérité de la discipline ecclésiastique, les (les jansénistes) soutenaient en cela.... » On a imprimé : « Quelques évêques les soutenaient en cela. » Atténuation significative.

CHAPITRE X.

I. Pellisson économe royal. Pellisson abbé. Son mandement contre les blasphémateurs. De ses productions dans les procès de ses économats et de ses abbayes. — II. Pellisson administrateur de la *Caisse des conversions* (1674-1693).—III. Pellisson controversiste. Ce qu'il pense des *dragonnades*. Sa conduite à l'égard de sa sœur et de ses neveux protestants. De ses divers ouvrages de controverse (1686-1689). De sa correspondance publique avec Leibnitz sur la *Tolérance des religions* (1690 et ann. suiv.) De la part qu'il prit à la controverse de la *Réunion* des protestants, avec Bossuet, Leibnitz, etc. (1691 et ann. suiv.) De son *Traité de l'Eucharistie*, posthume (1694). — IV. Que Pellisson n'est pas l'auteur de l'*Avis aux réfugiés* publié en Hollande (1690). — V. Dernières années de Pellisson. De son autorité dans les questions religieuses. Ses ouvrages ascétiques. Sa correspondance particulière avec Leibnitz, avec divers. — VI. De la mort de Pellisson (1693). Témoignages de la postérité.

I.

La conversion de Pellisson et le sous-diaconat dont il fut revêtu, d'une part; de l'autre, son expérience particulière de l'administration et des finances, le désignèrent pour remplir des fonctions d'une double nature, où ces conditions diverses étaient de convenance ou de nécessité. Il fut nommé à l'économat de Cluny en 1674, en 1675 à celui de Saint-Germain des Prés[1], en 1679 à celui de Saint-Denis : ces trois abbayes faisaient partie de la congrégation de Saint-Maur. L'économe d'un bénéfice en administrait, pendant sa vacance, le temporel au profit du roi. Lorsque Louis XIV entreprit la seconde conquête de la Franche-Comté, en 1674, la déclaration

1. Cette abbaye eut aussi un homme de lettres, Furetière, pour *procureur fiscal* : il se trouvait abbé, comme son ancien ami, le protestant Pellisson.

de guerre équivalait à un arrêt de confiscation des terres possédées par le roi de France dans cette province, mais dépendant d'abbayes espagnoles. Il fallait pourvoir immédiatement à la régie des revenus de ces bénéfices, que la confiscation revendiquait, et en charger un homme qui joignît à un caractère ecclésiastique une connaissance exacte des règles administratives et du pays où elles allaient être appliquées. Ces fonctions devaient être difficiles au milieu des événements militaires et politiques. Pellisson, maître des requêtes, ordonné, avait de plus étudié à fond l'histoire de la Franche-Comté : le roi le choisit, « tant pour les bonnes qualités qui se trouvent en sa personne, disait Sa Majesté dans son ordonnance, que pour la confiance que nous prenons en lui[1]. » Pellisson reçut d'avance, pour tout le temps de la guerre, le don des revenus qu'il ferait rentrer dans les caisses royales, à la réserve des parts que le roi avait déjà faites ou faisait dans ces revenus à quelques autres personnes. Ainsi était royalement récompensée la tâche de l'économe royal.

A sa qualité d'économe d'abbayes, Pellisson ajouta bientôt celle d'abbé. En 1676 il reçut l'abbaye de Bénévent, dans la Marche, après la démission de J. B. de La Croix de Saint-Valier, évêque de Quebec; elle rapportait dix mille livres. La cour de Rome fit des difficultés pour envoyer la bulle; mais ce ne fut qu'en 1687 (décembre) que Pellisson se démit de ce bénéfice qui revint à l'évêque de Quebec. Il eut, comme compensation, l'abbaye de Gimont, d'un revenu de huit mille livres[2]. En octobre 1681, il avait été pourvu aussi du prieuré de Saint-Orens, aux portes d'Auch : il destina plus tard ce prieuré à son neveu Rapin-Thoyras[3], auquel il présenta comme appât d'une abjuration les six mille livres qu'il en retirait : mais il garda Saint-Orens malgré lui.

1. Ordonn. du 20 février; citée en entier par l'abbé Souchay (préface, p. 69).
2. Voy. *Journal ms. des bienfaits du roi*, de Dangeau; et le *Mémoire* de l'abbé de Ferriès.
3. Lettre de Rapin à Le Duchat (*Bull. de la Soc. de l'hist. du protest. fr.*, t. VI, p. 71, 1857).

Pellisson, après son abjuration, était allé trouver Bossuet. Nouveau converti et prétendu rival du grand écrivain catholique quand il s'était agi de donner un précepteur au dauphin, il avait une double raison pour rechercher et un double titre à obtenir un commerce que l'admiration de l'un et l'estime de l'autre changèrent presque en amitié dans la suite. Rapprochés d'ailleurs par la place que chacun d'eux occupait à la cour, par la part qu'ils avaient dans la confiance du roi, par des amitiés communes, comme celle du maréchal de Bellefonds, plus tard par le rôle qu'ils jouèrent tous deux dans la conversion des réformés, ils ne pouvaient manquer de s'unir, sinon d'intimité, au moins de sympathie. Pellisson compta tout d'abord dans cette petite troupe d'élite qui entourait Bossuet pour s'instruire en l'écoutant, et qui rendit célèbre l'*allée des Philosophes* à Versailles. De 1672 à 1686 Louis XIV passa l'hiver à Saint-Germain, l'été à Versailles; depuis 1686 il ne quitta plus cette dernière ville : là commencèrent, en 1673, pour durer de longues années, les promenades pendant lesquelles Bossuet s'entretenait de la Bible avec ses compagnons et ses élèves ordinaires. A côté de l'abbé de Fleury qui, chaque soir, écrivait sur les marges de la Bible de Bossuet le commentaire recueilli pendant les promenades, vinrent successivement se grouper autour du maître l'abbé de La Broue, depuis évêque de Mirepoix, l'abbé Renaudot, continuateur de la *Perpétuité de la Foi*, l'aumônier du roi, Saint-Luc, le savant Longuerue, Cordemoi, attaché à l'éducation du Dauphin, La Bruyère, précepteur du petit-fils du grand Condé en 1679, Fénelon et son ami l'abbé Langeron. C'est au milieu de ces savants hommes, dont deux furent des hommes de génie, que Pellisson se faisait remarquer, quand le maître se taisait, par son érudition, la pénétration de son esprit et le talent de sa parole. Nous en rencontrerons plus tard d'éclatants témoignages[1].

[1] V. l'*Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset.

Le caractère religieux dont Pellisson était revêtu le suivait jusque dans les camps où il paraissait et séjournait à la suite du roi, en qualité d'historiographe. Ecclésiastique et sous-diacre, il était consulté sur des questions d'abjuration, et son nom se trouve entre ceux d'un jésuite et d'un cardinal. « Le « pauvre Paul, ingénieur, mourut hier de sa blessure. Il « était huguenot, et se convertit cinq ou six heures avant sa « mort. Il y avait longtemps qu'il y pensait, et avait eu de « grandes conférences avec le P. du Doy, jésuite. Il en avait « voulu avoir une avec moi, il y a dix ou douze jours, quoique « je ne le connusse que du jour devant. Nous parlâmes une « heure et demie de ces matières, et il me dit à la fin qu'aussitôt après le siége de Maëstrick il se convertirait.... Je le » vis hier avant sa mort entre les mains du P. Dobeille. « Depuis sa conversion il me parla avec beaucoup de piété. « M. le cardinal de Bouillon qui l'a vu mourir en a été extrê- « mement édifié[1]. » Pellisson n'attendait pas toujours qu'on l'appelât; il commençait au camp, par la parole, les conversions qu'il allait bientôt provoquer dans toute la France par l'argent : « On a nommé entre les morts Signoville, major « du Maine, mais avec quelque incertitude. J'en serai très- « fâché si cela est. Il était huguenot, mais plus qu'à demi- « catholique dans le cœur, et je fis ce que je pus à Valen- « ciennes pour l'obliger à se convertir[2]. » L'ecclésiastique conseilla vivement le jubilé militaire de 1677, dont l'historiographe recueille avec soin les différents épisodes. Le roi vint camper sous Cambrai le 22 mars; il y commença son jubilé et donna ordre, le 1er avril, d'ouvrir le surlendemain celui de l'armée[3]. Le jour où la volonté du roi fut connue, au souper et au coucher, le lendemain au lever, les prélats et les courtisans discutèrent sur l'objet de cet ordre; les cardinaux de Bouillon et d'Estrées et l'archevêque de Reims ne recon-

1. *Lett. hist.*, 53, du camp sous Maëstrick, 26 juin 1673.
2. *Ib.*, 235, sous Cambrai, 12 avril 1677.
3. *Ib.*, 231, 1er avril.

naissaient pas à l'archevêque de Paris, dispensateur unique de ce jubilé en France, le droit de le permettre hors de son diocèse, et la plupart des personnes de qualité de la cour partageaient leur avis. Pellisson soutint, seul avec le duc de Saint-Aignan, l'avis contraire. Le cardinal de Bouillon prit mal une de ses paroles et lui représenta avec hauteur que, s'il était ecclésiastique, il n'était pas encore théologien, et que, s'il était maître des requêtes, il était clerc, double raison pour ne pas se prononcer ainsi devant un prélat. La messe suivit, après laquelle le cardinal vint s'excuser, « jusqu'à se servir du terme de demander pardon, » de la vivacité de sa réprimande. Pellisson rapporte tous ces détails dans une lettre qu'il écrit le jour même[1] à Paris : il y développe à part les motifs de l'opinion qu'il a soutenue. Elle avait déjà prévalu auprès du roi qui fit son jubilé « avec une régularité exemplaire, » entendant des sermons dans le camp, dans sa tente, et, pour n'y être point troublé et scandalisé, publiant des ordonnances contre les blasphémateurs[2], et protestant en public, de vive voix, qu'il leur ferait percer la langue d'un fer rouge[3].

Le 17 avril au soir, Pellisson écrit avec une sorte de joie calme et triomphante : « La citadelle de Cambrai capitule ; « c'est le même jour, 17, que Valenciennes fut pris. Mais il y « a des circonstances plus remarquables que celle-là. Le roi « communiait aujourd'hui. Durant la première messe avant « sa communion, le feu a pris à son logis, et on en a fait un « grand bruit, mais il n'en a pas tourné la tête, et a conti- « nué ses prières avec la même attention. A la seconde « messe, qui ne faisait que commencer, on a apporté la « nouvelle que les ennemis battaient la chamade, et afin « qu'il ne manquât rien à l'honneur de l'Église, il s'est ren- « contré que cette première nouvelle a été apportée fortuite-

1. L. du 2 avril (V. *OEuvres div.*, II, 413 sqq).
2. Déclaration de Fontainebleau du 30 juillet 1666.
3. *Lett. hist.*, 234, 10 avril.

« ment par un aumônier de l'armée, qui a été suivi aussitôt « de M. de Cavois. Le roi, sans témoigner plus d'émotion « qu'auparavant, n'a fait que dire la nouvelle au P. de La « Chaise, et a continué sa dévotion sans en vouloir savoir « davantage, ne retranchant pas même les prières du jubilé « aux trois autels, qu'il a accoutumé de faire. A la fin il est « venu des députés, dont le comte de Tille était l'un. Ils ont « dit à Sa Majesté qu'on implorait sa clémence.... J'oubliais « à vous dire qu'au sortir de la messe et de la station, sans « entendre encore parler d'autres affaires, le roi a touché les « malades, qui ont été en assez grand nombre pour un lieu « comme celui-ci [1]. » On voit que les dévotions du roi, la gloire de l'aumônier et l'attouchement des malades sont ce qui intéresse le plus Pellisson, et que la reddition de Cambrai n'est qu'une petite affaire. Cette lettre en dit plus qu'un chapitre sur les mœurs du temps et sur Louis XIV.

Le roi, dans son camp, publiait des ordonnances contre les blasphémateurs : Pellisson, de Versailles, lançait des mandements contre eux : « Paul Pellisson, chevalier, conseiller du « roi en ses conseils..., abbé de Saint-Barthélemi de Béné- « vent, et administrateur pour Sa Majesté du temporel des ab- « bayes de Cluny et de Saint-Germain des Prés. Nous avons « vu avec édification et admiration dans toutes ces dernières « campagnes, au milieu de la licence militaire et parmi les « autres soins d'un grand prince et d'un grand général, la « piété du roi s'appliquer particulièrement à faire révérer le « Dieu des armées, et à réprimer etc. A ces causes..., man- « dons et ordonnons à nos officiers de la justice de Bénévent « de faire publier à cri public, etc. Invitons et exhortons « les curés desdites paroisses d'en faire mention à leurs « prônes, etc. En témoin de quoi nous avons signé notre pré- « sente ordonnance, l'avons fait consigner par notre secré- « taire, et y avons fait appliquer le scel de nos armes. Donné

1. *Lett. hist.*. 240, 17 avril. — 2. *OEuvres div.*, II, 419.

« à Versailles, le 16e août de l'an de grâce 1677. *Signé* Pellis-
« son Fontanier. *Et plus bas, par mondit Seigneur*, Soutain.
« *Et scellé de ses armes*[1]. » C'est pendant cette même année qu'il donnait une grande impulsion aux affaires de la caisse des convertis, et qu'il publiait avec le plus grand succès ses *Courtes prières pendant la messe.* Toutes ses pensées, toutes ses forces étaient consacrées désormais à l'Église.

Quand il n'était encore qu'économe ecclésiastique de quelques abbayes, son activité était déjà fort occupée par tous les conflits et les procès qu'amenait nécessairement l'administration de biens si considérables. Pellisson écrivit toujours lui-même les mémoires et les requêtes qu'il adressait au conseil ou aux tribunaux. L'abbé Souchay en trouva beaucoup manuscrits dans ses papiers[2]. Parmi les plus riches abbayes de France on comptait Saint-Germain des Prés, dont le titulaire était ordinairement prince ou cardinal. Pellisson en administra l'économat pendant quinze ans. Vacant depuis la mort de Jean-Casimir, ex-roi de Pologne (1672), le roi ne s'en dessaisit qu'en 1690, en faveur du cardinal Fustemberg, prince et évêque de Strasbourg. Le voisinage de Paris, les agrandissements de la ville qui resserraient de toutes parts et refoulaient les vastes domaines de l'abbaye, les progrès de la justice royale qui s'étendait en même temps, suscitèrent de nombreuses affaires à l'économat. Pellisson réclama des indemnités au sujet de la fondation du collége des Quatre-Nations, élevé sur l'emplacement de l'hôtel de Nesle et de dix-huit maisons qui étaient, avec l'hôtel, dans la censive ou dans les propriétés de l'abbaye. Le duc de Nevers, en 1586, pensant que son hôtel de Nesle, « en son état somptueux, méritait d'être honoré du titre de fief et anobli, » avait requis la suzeraineté de Saint-Germain des Prés. L'hôtel, ses dépendances et dix-huit maisons passèrent depuis entre les mains des échevins de Paris, qui les ven-

1. Voy. préface, p. 48. — 2. *Ib.*

dirent à Mazarin. C'est à eux et à l'héritier du cardinal que Pellisson, dans une production au conseil, savant acte de procédure sans doute, mais surtout, ce que nous pouvons mieux apprécier, curieux document historique, réclama le cens dû pour l'hôtel de Nesle et le prix des maisons vendues. L'affaire durait encore et Pellisson requérait en 1687 [1].

Ces soins suivaient Pellisson partout, même en pays ennemi, sous la tente. La juridiction spirituelle de l'abbaye sur toute la rive gauche de la Seine lui avait été enlevée en 1668 pour être rendue à l'archevêché de Paris [2]. L'abbaye perdit encore sa juridiction temporelle par l'édit de février 1674 qui supprimait toutes les justices particulières pour les réunir au Châtelet de Paris. La fortune et la puissance de l'abbaye recevaient par là un coup sensible : sa juridiction temporelle s'étendait aussi sur toute la rive gauche de la Seine, « ville séparée de Paris, lequel nom de ville lui était demeuré dans toutes les lettres patentes de règne en règne, étant certain qu'il n'y avait point, après Paris, d'autre ville dans le royaume aussi grande, aussi peuplée et aussi riche que l'est maintenant ledit faubourg; que dans toute cette étendue, il (l'abbé) avait droit de franchise, de marché, de police, de voirie, de confiscation, et tous autres droits attribués aux autres justices [3]. » Pellisson présenta au conseil d'État des mémoires et des requêtes en faveur de l'abbaye : un arrêt du conseil, rendu sur le rapport de Colbert, le 26 janvier 1675, conformément à ses réclamations, contient en forme de considération une analyse de ces mémoires. L'abbaye conserva droit de haute justice dans son enclos et

1. V. *Production au conseil sur la mense abbatiale de l'abbaye de Saint-Germain des Prés contre la fondation du collége des Quatre-Nations, touchant le droit d'indemnité et l'affranchissement prétendu de l'hôtel de Nesle* (Voy. *Biblioth. hist. du P. Lelong*, n. 12507). — Se trouve à la Bibliothèque impériale.

2. V. *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, par don Bouillard, p. 264; Hurtaut, *Dictionn. hist. de Paris*, t. I, p. 103.

3. Arrêt du conseil, 26 janvier 1675 (*Don Bouillard*, pièces justificatives, n. 135).

ses dépendances, et obtint plusieurs priviléges[1]. De plus, des indemnités lui furent promises par le roi, et, sur l'ordre de celui-ci, Pellisson, avant de partir pour la campagne de Hollande, en 1675, en parla à Colbert. Mais la campagne se prolongea; il fallut régler cette affaire de loin. Pellisson rappela à Colbert qu'en quittant Paris il avait passé des baux avec les fermiers de l'abbaye, leur assurant d'avance la jouissance des indemnités et des avantages que le roi promettait de lui abandonner, en particulier du droit de *lods et ventes* pour les échanges de la même censive; que ces fermiers éprouvaient un retard préjudiciable à leurs intérêts et à leurs droits. A sa lettre, Pellisson joignait la minute des arrêts qu'il fallait signer pour assurer par provision la jouissance de ces indemnités; il demandait en outre la signature du ministre pour autoriser la préparation d'un nouveau terrier de l'abbaye[2]. Ces arides détails donnent une esquisse du rôle que jouait Pellisson, et de l'activité de son esprit et de sa plume. Il faisait à la fois des mandements, des relations, des lettres d'affaires, des mémoires de toute nature.

Un procès long et difficile, où les devoirs de Pellisson comme administrateur temporel, puis ses intérêts comme bénéficiaire, furent engagés, firent ressortir le talent de sa plume et la modération de son caractère. L'abbaye de Saint-Orens, de l'ordre de Cluny, relevait du chapitre général de

1. Arrêt du conseil, p. 267 sqq. Les lettres patentes, confirmation de l'arrêt, ne furent données qu'en mars 1691. Malgré l'arrêt, *certains particuliers ne laissèrent pas de vouloir troubler* les agents de l'abbaye dans l'exercice de ces priviléges. Un second arrêt intervint le 14 février 1693, de nouvelles lettres, et leur enregistrement au Parlement. — V. (*Ib.*, p. 273) quelques détails sur les acquisitions territoriales faites par Pellisson pour l'abbaye à Berni, à Fresne, et sur les procès qu'elles amenèrent. Dans un de ces procès, les religieux plaidaient à la fois contre un marquis de Palaiseau, *demandeur* en saisie féodale, et contre Pellisson, représentant les intérêts de l'économat royal, *deffendeur*. (Voy. Bibl. imp., ms., résid. Saint-Germain-des-Prés, 1 143, pièce 28).

2. Au camp de Straten, 5 juillet 1675 (Delort, *loc. cit.*, t. I, p. 236).

l'ordre. En 1670, les religieux obtinrent du roi des lettres de sécularisation, et du cardinal de Vendôme, légat en France, un bref qui n'était fondé sur aucune bulle pontificale. Le procureur général de l'ordre leur intenta aussitôt un procès qui se compliqua d'une question préalable : serait-il jugé par le grand Conseil qu'invoquait le procureur général appelant comme d'abus du bref et du sceau, ou par le parlement de Toulouse que réclamaient les religieux. La question de juge resta pendante au Conseil privé, et le procès traîna jusqu'en 1676. En cette année, le chapitre général de l'ordre de Cluny, réuni à Paris, chargea Pellisson, devenu administrateur temporel de l'abbaye de Cluny, de poursuivre le procès « pour le bien de tout l'ordre et pour la conservation des droits de l'abbé futur » de Saint-Orens. Cet abbé, ce fut lui-même : il fut pourvu par les bulles de Rome (oct. 1680), par la collation du grand prieur de l'ordre et par la nomination du roi. Il publia deux mémoires sur les deux questions de la sécularisation et du règlement des juges[1], et un autre sur une troisième question, née de la première. En effet, l'archevêque d'Auch, champion de la sécularisation de Saint-Orens, avait pourvu séculièrement, et à divers titres, quatre familiers de son hôtel ou de son chapitre, des bénéfices qui en dépendaient. Au mépris de la nomination de Pellisson à cette abbaye, intervenue pendant le procès, et des arrêts du conseil, il saisissait les revenus, levait et enlevait les décimes, et par subterfuges, violences et connivence avec les officiers de justice, dénaturait, supprimait ou déjouait toutes les procédures régulières de Pellisson. Celui-ci dut défendre sa possession et son titre contre ses rivaux et l'archevêque dont ils étaient les prête-nom : de là, la troisième partie de ses productions intitulée *De la Maintenue*. L'archevêque, M. de La Mothe Houdancourt, dans une mauvaise cause, mon-

1. *Productions sur l'affaire du prieuré de Saint-Orens d'Auch* (1re édit., 1682; 2e édit., 1686; 3e édit. dans les *OEuvres div.*, t. III, p. 68-381), 1re et 2e parties.

tra beaucoup de vivacité, d'acharnement et de mauvaise foi. Pellisson défendit son droit avec une chaleur qui parut coupable à quelques esprits. Il leur répond dans la préface de la seconde édition, modèle de politesse et de fermeté. Il a employé, dit-il, tous les moyens pour gagner, s'il le pouvait, sur M. d'Auch, qu'il voulût bien étouffer une affaire « qui lui faisait peine » pour ce prélat. Il en appelle aux évêques de Meaux, d'Alet et de Troyes. Il a proposé un conseil d'arbitres que le prélat a nommés lui-même, et dont il a fait différer le jugement pendant un an entier, pour y échapper et tout remettre en question. « Durant tout ce temps-là, continue Pellisson, je le puis dire avec vérité, plusieurs de mes meilleurs amis de la cour n'ont pas su même que j'avais un procès; je n'en parlais qu'aux lieux où il en était besoin, et bien que M. d'Auch y distribuât libéralement ses imprimés, comme il fait encore, j'étais avare des miens, fâché de ce que j'avais à dire contre lui, et content de gagner ma cause qu'on tenait indubitable, et dont on attendait le jugement souverain de jour en jour. Des personnes que je révérerai toujours, ne prenaient alors nul intérêt à la sienne; je n'avais pas lieu de croire qu'elles y en prissent jamais : quand j'ai vu que je me trompais, j'ai fait à leur égard beaucoup plus que je ne puis dire, et n'ai pas balancé d'un seul moment entre tous mes intérêts et le plaisir de leur plaire. A l'égard de M. d'Auch, je ne sais ce qu'on pourrait désirer de moi davantage. » Entre la « sagesse payenne » qui frappe pour n'être pas frappée, et la « perfection évangélique » qui s'offre aux coups, « il y a un milieu digne de l'homme chrétien qui est de souffrir quelque chose, mais non pas tout, durant quelque temps, mais non pas toujours. » C'est dans ce milieu qu'il s'est tenu. « J'espère, » dit-il en terminant, « que Dieu m'accordera la grâce que je lui demande, de ne faire ni injustice ni lâcheté. Je le prie de me pardonner tant d'autres fautes qui ne m'ont que trop mérité de lui le tort qu'on me fait, et de le pardon-

« ner de même à celui qui en est coupable. » Il est impossible de laisser tomber un pardon, en une dernière parole, d'un ton plus respectueux et plus sévère.

On avait déjà vu dans les Discours de Pellisson pour Fouquet ces délicates fiertés de langage, unies à une grande souplesse d'argumentation. On pouvait en outre admirer dans ses productions que les formes conventionnelles et régulières du langage judiciaire, qui peut-être aidaient ici à l'enchaînement et à la netteté de sa dialectique, ne gênassent en rien l'allure vive de son style. Mais qui se fût attendu à trouver, dans les liens de ces phrases de procureur, des argumentations piquantes et incisives, des évolutions rapides et légères ; entre un « supplie humblement » et un « à ces causes, » des récits pleins de verve, des finesses et des malices de style ; sous un air de procureur, tout le feu d'un spirituel avocat et d'un éloquent satirique ? Les faits, les arguments, les réflexions, les sarcasmes, les citations, allégations, extraits, tout se lie, se serre, et d'un mouvement naturel et vif, va, court au but. Jamais, dans ces trois cents pages qui sont à la fois requête, mémoire, discours, comédie, la verve de l'écrivain ne laisse échapper un mot qui s'écarte des règles de la procédure ou soit malséant à la dignité de son caractère. Le plaisant vient à sa place, naît à propos, de la situation, des personnages, des contrastes : nulle part il n'est un effort, un calcul, et ne met en scène l'écrivain à la place du plaideur. Celui-ci reste grave et sévère et parle le langage de son code, mais il ne peut empêcher les faits de parler et d'avoir une physionomie, les figures des personnages de se dessiner. Alors les scènes se déroulent sous nos yeux comme sur un théâtre. Nous voyons comment l'archevêque d'Auch tâche d'apporter successivement mille traverses à l'exécution de l'arrêt de séquestre du conseil ; comment il empêche de procéder le lieutenant criminel ; comment le fermier qui se présente pour conclure les baux est évincé ; comment une émeute de miquelets, appuyée d'un « corps de

réserve » que l'archevêque tient à sa maison de campagne où son familier Béguin « cultive si soigneusement ses jardins, » étonne et chasse les sergents; comment, devant la porte de son hôtel, l'archevêque confisque les exploits des huissiers; comment il fait saisir chez les fermiers les dîmes en séquestre, et fait rapporter à son hôtel, sur ses chariots, escortés de sa livrée, les sacs de blé et d'avoine; comment il trouve pour tout cela des officiers de justice complaisants qui « sans avoir la curiosité de voir ce vénérable titre de l'année « 1337 » mettent, les yeux fermés, au bas de ses requêtes des « soit ainsi fait qu'il est requis [1]. » Au milieu de tout cela passent et repassent le porte-croix, le jardinier et le secrétaire, ces trois fantômes insaisissables aux huissiers qui voient se dresser l'archevêque toutes les fois qu'ils étendent la main sur eux, et le laquais serrurier du prélat, acquéreur de blé et d'avoine, et le conseiller Verdun, qui n'a pas assez de curiosité, et le conseiller Croissant qui a trop de complaisance quand ils apostillent les requêtes, et les deux « petits officiers d'Auch, » Pardaillan et Lalo, qui arrêtent au passage, d'une si haute mine, la justice du roi. Ce n'est pas encore la petillante comédie des Mémoires de Beaumarchais; le sujet, l'homme et l'écrivain étaient bien différents. Mais ces récits plaisamment sérieux, ces retours obstinés d'un nom, d'une qualification qui deviennent un masque comique, inséparable du visage auquel il s'applique, ces allusions toujours reproduites de cent façons, ne sont-ce pas des artifices, une tactique que, d'instinct, la même verve leur inspire à tous deux ?

Une dernière requête de huit pages [2], récapitulation générale de la dernière partie de la production, est le chef-d'œuvre de cette longue polémique judiciaire. Toute la campagne de ce belliqueux archevêque d'Auch qui, malgré le roi, se met en possession d'un bénéfice et s'y maintient en-

1. Voy. 2e partie de la *Production*, *OEuvres div.*, III, p. 175 sqq.
2. *OEuvres div.*, III, p. 229-236.

seignes déployées, comme Louis XIV dans Strasbourg et dans Casal (c'est à peu près la comparaison de Pellisson), y est résumée avec une précision pittoresque et un vif entrain. Voici seulement quelques lignes. Les chariots du prélat emportent le fruit d'une saisie :

« Qu'après cela on aille à cet excellent commis à la re-
« cette, et qu'on lui dise : La taxe des décimes est tant, au
« procès-verbal de l'exempt, 10 et 12 novembre ; vous avez
« reçu tant pour la vente des fruits : partant vous avez reçu
« une telle somme de trop, que vous devez au moins re-
« mettre au séquestre. Ces règles d'arithmétique sont-elles
« faites pour lui ? N'est-ce pas insulter le bureau de la re-
« cette que d'oser lui faire des déclarations et protestations
« semblables ? La chambre des décimes n'a-t-elle pas une
« juridiction privilégiée ? Le vicaire général de Mgr l'ar-
« chevêque n'y préside-t-il pas ? Fût-il aveugle, ne si-
« gnera-t-il pas tout ce qu'il faudra, permission d'informer,
« défenses de connaître des saisies en général, c'est-à-dire
« de celles qui ont été faites, et qu'on saura bien faire à l'ave-
« nir avec ce beau nom de décimes, assignations au procu-
« reur du suppliant, à l'exempt porteur des ordres de V. M.,
« au commissaire exécuteur de l'arrêt du conseil, con-
« damnation même à l'amende ? Et puisque cet industrieux
« commis n'est tenu ni de compter, ni de répondre, ni de se
« laisser voir, ce même cercle de saisies et de ventes des
« fruits ne recommencera-t-il pas toujours avec le laquais
« serrurier au bout et les chariots pour enlever ?... »

Un pareil style était déjà un excellent moyen de victoire ; on ne devait pas perdre un mot de ses requêtes, et il y avait tout profit pour son juge à s'éclairer en s'amusant. Le procès dura encore, et Pellisson écrivit plus que jamais. C'était assurément un étrange spectacle que la résistance opiniâtre de M. de La Motte-Houdancourt à la tête de Robert, Béguin, Verdun, Pardaillan, Lalo. Pellisson intéresse souvent à sa cause la puissance du roi, qu'on méprise, aussi bien que sa

justice. Son étonnement assez dédaigneux de l'audace des « petits officiers » ne va pas jusqu'à l'indignation [1]; mais il change de ton avec l'archevêque. « En vérité, dit-il au roi, « si la longueur de ce procès n'avait déjà accoutumé les es- « prits à l'entreprise la plus extraordinaire peut-être qui ait « encore paru à la face de l'Église et de V. M., pourrait-on « souffrir que le sieur archevêque d'Auch attaquât des « collations si autorisées, et par V. M. même, et raison- « nât sur des incompatibilités; lui qui soutient en même « temps un personnage, le plus difficile à soutenir qui fut « jamais; lui qui, au vu et su de la terre, confère un béné- « fice et le demande pour lui-même, de sa propre confes- « sion, par un courrier exprès; lui qui se le confère à lui- « même sous le nom de son receveur; lui qui se le fait « conférer par son grand vicaire sous le nom de son porte- « croix; lui qui montre des dates de Rome sous le nom de « son maître des jardins; lui qui fait lui-même tout en per- « sonne, sans que pas un de ces trois fantômes paraisse au- « trement que sur le papier; lui qui ne prend pas la peine, « par un reste de bienséance et de pudeur, de dissimuler que « ce ne soit pas son affaire propre; lui enfin qui, après tout « cela, menace encore le suppliant d'autres provisions obte- « nues à Rome, à découvert, en son propre nom [2]. » Cette page est une des dernières de sa production. Narrateur vif et presque plaisant dans la première partie du procès, sa verve s'échauffe et s'irrite, mais se contient encore, quand il le récapitule; elle finit maintenant par s'indigner presque en face de l'archevêque, et le respect dissimule à peine des vivacités assez sévères. C'est de cette triple variété que résulte, pour le lecteur, l'unité vivante et dramatique de ce procès, aujourd'hui muet et mort avec les intérêts qui l'avaient soulevé. Il n'y faut pas chercher autre chose que le style; mais il a de la vérité et de la vie. On y sent une lutte,

1. Voy. p. 204, 209. — 2. Page 346.

un homme, et peut-être même un avocat plutôt qu'un abbé. Il est temps de rendre à Pellisson son caractère et de rentrer avec lui dans son histoire. Il va nous y ramener lui-même par les paroles suivantes, dernière citation que j'emprunte aux mêmes *Mémoires*, nouvel échantillon d'une autre éloquence ; c'est une leçon et une réprimande de prieur dans une requête de plaideur : « Ne dirait-on pas, à la description « qu'on nous fait de ces religieux sécularisés, qu'il n'y a plus « qu'à dispenser un religieux de ses vœux pour le redresser, « le régénérer, le sanctifier, et en faire une nouvelle créa- « ture? Voilà un moyen inconnu à nos pères et aux saints « Pères de l'Église pour tendre à la perfection.... Le sup- « pliant, en qualité de prieur, souhaite de trouver ces reli- « gieux, pour la piété et pour les mœurs, tels qu'ils sont « représentés dans leur requête et dans celle du sieur arche- « vêque d'Auch ; mais, en cette même qualité de prieur, il « croit pouvoir prendre la liberté de leur dire, en ces termes « pris de l'Office, afin qu'ils ne le puissent ignorer : *Fratres,* « *non ille commendatus est, qui se ipsum commendat, sed quem* « *Deus commendat;* et en un autre endroit : *Deus non irridetur;* « qu'en vain, devant celui qui sonde les reins et les cœurs « des hommes, on tâche de mettre prétexte sur prétexte, « *ad excusandas excusationes in peccatis;* qu'il ne s'y trompe « pas; que personne n'a droit de le servir selon les inven- « tions de son cœur, ni de se faire une piété et une con- « science à sa mode ; que l'Évangile ne connaît point de « bonne œuvre par un mauvais moyen; que nous avons les « lois de l'Église et celles de l'État, qu'il faut suivre, et ces « dernières pour la conscience même ; que par ces lois enfin, « sans que le nombre ni la qualité des personnes y servent « de rien, dix-huit religieux qui se dispensent de leurs « vœux autrement qu'elles ne le prescrivent, en se dérobant « à la religion, à laquelle ils s'étaient volontairement consa- « crés, ne font autre chose que dix-huit apostasies ou dix- « huit sacriléges; comme, d'un autre côté, dix-huit séculiers

« qui prennent ces places régulières ne font que dix-huit « usurpations et dix-huit injustices; ni ceux qui les favori- « sent et les protégent dans ce dessein, que favoriser et que « protéger avec beaucoup de zèle, de conscience et de piété, « l'impiété, l'usurpation et l'injustice[1]. »

II.

Tandis que ces curieux *Mémoires* montraient le talent de Pellisson sous un jour tout nouveau, son nom acquérait une célébrité toute différente de celle qui l'avait fait retentir successivement dans les lettres, dans les salons, dans l'histoire. Abbé, économe, plaideur, écrivain, c'était sa tâche la moins importante. Pendant les quinze dernières années de sa vie, il fut mêlé à ce qu'on appelait alors la *grande affaire*. Il y travailla diversement, de son activité administrative d'abord, de sa plume ensuite. Il avait juré, en quittant le protestantisme, de ne plus se consacrer qu'au roi et à Dieu; mais il n'avait, jusqu'en 1675, tenu publiquement que la première partie de son serment; il l'acquitta tout entier depuis ce jour, et le service de Dieu et du roi se confondirent ensemble : il servit Dieu comme le roi voulait qu'il fût servi. Sa faveur, déjà signalée, prit dès lors un caractère plus important; elle intéressa l'État, elle devint un rôle public. Durant plusieurs années, Pellisson connut, avec Bossuet, avec Mme de Maintenon, avec le P. Lachaise, la pensée du maître; il eut part à ce qui touchait le plus Louis XIV; il fut pour ainsi dire un des membres du conseil de conscience; il eut entrée au cabinet et à l'oratoire : et quand il fallut agir et exécuter les résolutions du roi, ce fut lui qui commença. Il apporta à cette œuvre nouvelle son zèle de converti, ses connaissances de financier, ses talents, son autorité, son énergie; puis, en

1. Page 160.

suivant, comme nous le verrons, une voie différente qui conduisait au même but, sa science de théologien, son éloquence d'écrivain. Ainsi s'acheva sa vie. Ces quinze années en sont la partie peut-être la moins intéressante, certainement la plus grave, la plus historique. Il est bien près du roi, presque sur les marches de l'autel. Jamais sa faveur ne fut plus éclatante. Rédacteur des confidences et des conseils royaux de Louis XIV à son fils, historiographe permanent, écarté d'une main, rappelé de l'autre, dépouillé du titre par une vengeance de cour, mais conservé dans les fonctions par la confiance du roi, c'était là une disgrâce de favori; l'année même où Mme de Montespan lui donnait Racine et Boileau pour successeurs, il reçut une gratification royale « en considération de ses services, et pour lui donner les moyens « de les continuer. » Son nom se trouve sur l'état du comptant de 1677, entre la maîtresse et le ministre principal du roi, entre les 150000 livres de Mme de Montespan et les 400000 de Colbert, pour une somme de 75000 fr., égale à celle qui est portée pour Vauban [1]. Voici comment il la gagna et continua à la mériter.

De 1666 à 1674, Louis XIV, éclairé par les représentations de Colbert et de l'électeur de Brandebourg, avait cessé d'imaginer de nouvelles entraves à la liberté de la Réforme : les édits restrictifs qui se succédaient rapidement dans les premières années de son règne se ralentirent [2]. A partir de 1674, ses accès de dévotion devinrent funestes aux protestants : les vexations recommencèrent. En même temps Louis XIV fonda la *caisse des conversions*, qui s'ouvrit au mois de novembre 1676 [3] : Pellisson, déjà éprouvé dans l'administration des finances ecclésiastiques, fut chargé de la régir. Ses res-

1. Voy. Clément, *Étude sur Colbert*, ch. III.
2. Voy. *Histoire de France* de H. Martin, t. XV.
3. Voy. une lettre de Pellisson à l'évêque de Grenoble, du 12 juin 1677, et un *Mémoire* du même aux évêques du Languedoc, publiés par Jurieu à la suite de sa *Politique du clergé de France* (édit. in-18 de 1682, p. 192-199). — Louis XIII, en 1618, avait assigné quelques fonds à l'*entretien* des minis-

sources furent d'abord médiocres, mais le succès détermina le roi, au milieu de 1677, à lui consacrer les revenus de l'économat de Saint-Germain des Prés et de Cluny, sans en rien distraire. Les deux caisses de Pellisson furent ainsi réunies en une seule, destinée à s'agrandir encore. Il se trouva alors à la tête d'une sorte de ministère extraordinaire, indépendant, embrassant toute la France, et il fut dans son rôle et dans son devoir d'en étendre autant que possible les opérations, et de « travailler pour tout le royaume[1]. » Il commença par bien définir ses attributions, et, comme il était entendu qu'il se chargeait seulement de l'avenir et que c'était dans ce sens qu'il devait marcher et pousser tous les ressorts de cette vaste machine, il « s'engagea solennellement et comme par contrat » à ne s'occuper que des conversions à faire, et n'ouvrit de compte sur sa caisse qu'aux abjurations postérieures au mois de novembre 1676[2]. Son agence fut alors organisée. Il eut des bureaux, des commis, des secrétaires parmi lesquels il plaça son ancien protégé, l'abbé Genest, rappelé par lui de Rom e[3] pour rapporter au roi les affaires de son *ministère*, il eut des audiences particulières réglées à certains jours, dont les autres ministres prirent quelque jalousie[4]; il fit des règlements, il adressa des mémoires aux évêques, qui de toutes parts lui demandaient des éclaircissements et des fonds. Les prélats relevaient de lui, il les félicitait, les encourageait. Dans un *Mémoire* aux évêques du Languedoc, il leur recommanda l'exemple de l'évêque de Grenoble, Le Camus, depuis cardinal[5], qui, entré le premier

tres convertis (H. Martin, t. XV, p. 600); mais non pas à la *conversion* par masses des protestants.

1. Lettre citée, p. 193. — 2. *Ibid.*, p. 94. — 3. D'Olivet, lettre citée.

4. *Mémoire* de l'abbé de Ferriès, *Mémoires de Choisy*, l. V[e].

5. L'abbé Le Camus, aumônier du roi, avait fait partie, en 1658, de ce fameux souper qui fut fatal à Bussy-Rabutin. Il fut évêque de Grenoble en 1671, cardinal en 1686. Il laissa dans le Dauphiné une grande réputation de charité et de tempérance. Il paraît avoir regretté les violences commises contre les réformés du Dauphiné. Voy. ses lettres (1683-1696), dans le *Bulletin de la Soc. de l'hist. du protest. fr.*, 1855, p. 578-597. Sur 49000 protestants

dans la voie nouvelle de l'achat des conversions, avec le concours des jésuites et d'une compagnie de la Propagation de la foi, fit en 1677 des merveilles dans les vallées de Pragelas, « sans autre distribution que deux mille écus en « tout, » et envoya « les listes bien certifiées de sept à huit « cents personnes rentrées dans l'Église. » Les pièces étaient expédiées aux bureaux de Pellisson ; il fallait une « abjura- « tion certifiée de M. l'évêque du diocèse, M. l'intendant ou « quelque autre personne en charge considérable; et une « quittance de main publique à la décharge du sieur Sou- « tain, commis pour Sa Majesté à la recette du temporel des « abbayes, etc.[1]. » Les conquêtes de Pellisson, aidé du zèle des évêques, furent rapides, et le roi, encouragé par les longues listes de convertis qui étaient déroulées sous ses yeux, fit un nouveau fonds, le tiers de tous les économats « expédiés ou à expédier depuis le mois de décembre 1676[2]. » Ce fonds ne commença à produire qu'au commencement de 1678; mais dès 1677 Pellisson autorisa les évêques à « tirer « des lettres de change » sur la caisse nouvelle. C'est Pellisson qui avait obtenu cette augmentation considérable de ressources pour l'affaire où il mettait désormais sa gloire et sa vertu. Dès le commencement de 1677, il en avait entretenu Colbert ; au mois de juin, il laissait entrevoir à l'évêque de Grenoble qu'on avait fait au roi des ouvertures qu'il n'avait pas rejetées sur une demande de nouveaux secours; enfin, au mois d'août, il annonce à Colbert, dans une lettre, qu'il a remis à Sa Majesté les propositions dont il avait parlé au ministre au commencement de l'année, et qu'il a même représenté à Sa Majesté « qu'il était temps d'y penser plus « que jamais à cause des grandes et fréquentes occasions

du Dauphiné, 10300 émigrèrent en 1687 (*Ibid.*, 1853, p. 239). Est-ce là l'*hérésie détruite en quatre mois*, comme le chantait le P. Commire dans un rondeau ?

1. Voy. des échantillons de ces quittances, Bibl. imp., ms. suppl. fr., 1026, I, p. 21 sqq.

2. *Mémoire*, loc. cit., p. 197.

« qu'elle voit bien qui se présentent d'en faire un bon usage. » Les instances ne lui suffisent pas : il demande discrètement la faveur d'aller de Versailles trouver Colbert « dans ses « allées de Sceaux, » pour lui parler loin de « la foule de ses « audiences[1]. » Colbert ne semble pas avoir plus goûté ces conversions par l'argent qu'il n'approuva plus tard les conversions par les armes. M. Colbert ne pense qu'à ses finances et presque jamais à la religion, disait Mme de Maintenon. Pellisson cherche à stimuler son zèle, en le provoquant, avec un soin ingénieux de profiter des occasions, que n'a pas le P. Lachaise lui-même. Il lui recommande, avec réserve du reste, un converti qui sollicite un emploi : « Ce Père (le « P. Lachaise), ajoute-t-il, m'a dit qu'il vous en aurait parlé « ou à M. votre fils, sans la répugnance qu'il a à se mê-« ler d'autre chose que de son emploi pour les bénéfices. Il « n'y prend nul autre intérêt, ni moi non plus, que celui « que votre zèle et la piété édifiante de M. de Seignelay, dont « il faut se réjouir avec vous comme d'une grande prospé-« rité, vous obligent l'un et l'autre d'y prendre vous-même. » Colbert restait froid; mais Pellisson obtenait gain de cause auprès de Louis XIV, et comptait encore sur « d'autres se-« cours que sa piété aurait bien de la peine à ne pas four-« nir[2]. » En effet il lui persuada, dit-on, d'ajouter de son épargne même aux fonds de tous les économats du royaume[3].

L'œuvre, avec tous ces moyens d'action, prit un grand développement. Les quatre ou cinq premiers mois de chaque année étaient nécessaires pour réunir entre les mains de Pellisson, coordonner, vérifier, dépouiller et additionner les états des conversions de l'année précédente, transmis par les évêques et les intendants, et portés d'abord au roi[4]. En

1. Lettre à Colbert, de Versailles, 18 août 1677 (Delort, ouvrage cité, I, p. 258.)
2. Lettre à l'évêque de Grenoble.
3. *Mercure*, article cité.
4. « Le roi a appris avec plaisir par l'état que vous avez envoyé à M. Pellisson les conversions qui se sont faites depuis un mois. » (Lettre de Louvois

1680, Pellisson exposa pour la première fois au pape Innocent XI, dans une lettre, le succès de la pieuse entreprise; dans une seconde lettre, en 1682, il en prouva, avec une joie modeste et tempérée par le respect, les progrès inespérés.

Être à toute heure éloquent de la bourse, de la parole, de la plume, telle était la tâche de Pellisson, tâche difficile, à laquelle il ajoutait par surcroît, pour le dire en passant, celle de fournir des remèdes aux pauvres de toutes les provinces du royaume : c'était une nouvelle administration à laquelle le roi l'avait préposé[1]. Son activité devait suffire à tout. Il fallait principalement veiller aux intérêts de la caisse qu'il gouvernait, plaider pour ses droits, repousser les prétentions rivales par des procès, soutenir les procès par des mémoires, en un mot défendre par tous les moyens *la subsistance des nouveaux convertis*[2].

Ainsi, en 1683, Pellisson écrivit judiciairement contre le chapitre de Saint-Brieux qui refusait d'abandonner à la régale les dîmes de l'évêché, alléguant que, comme choses spirituelles, elles lui appartenaient, et non à l'évêque futur, ni au roi, ni « à ceux à qui Sa Majesté en peut faire don, » c'est-dire à la caisse des conversions. Deux longues requêtes toutes remplies de preuves tirées du droit et de l'histoire, et où la question des dîmes, de la régale, des libertés de l'Église gallicane, appelle la citation des textes les plus divers, furent rédigées par Pellisson avec cette netteté et cette science dont il faisait preuve en toutes ces affaires. Ce seul exemple suffit à prouver quelles difficultés de toute nature pouvait entraîner la direction de l'entreprise, et quelle activité elle demandait à celui qui la conduisait.

Les résultats récompensèrent trop bien Pellisson. On devine

à M. de Bâville, 2 avril 1683, copiée au dépôt de la guerre, par Rulhière. — Voy. suppl. fr. 1026, I, p. 79).

1. D'après une lettre adressée à Pellisson, le 30 mars 1678, mentionnée par Joly.

2. Voy. le début des deux requêtes contre la prétention du chapitre de Saint-Brieux (*Œuvres div.*, III, 381-432).

les merveilles et les illusions, les abus, puis les mécomptes du système qu'il appliquait si largement. Pellisson fut-il dupe de son zèle et de ses désirs? Il chercha avec passion à multiplier ces conversions, quelquefois sincères, souvent cupides, toujours suspectes. Il y réussit au delà de ce qu'il pouvait attendre et de ce qu'il devait souhaiter. Du roi, il obtenait des fonds de son épargne; des huguenots, il obtint des conversions par masses, à six francs par tête [1]. A la fin de 1679, le nombre des convertis de trois années *ne* s'élevait *qu'à dix mille;* cependant le catalogue en fut adressé au pape qui, dans sa joie, envoya un bref de félicitations à Pellisson, fier de le rappeler dans sa lettre de 1682 à Innocent XI. Mais en deux ans « ce nombre des prédestinés [2] » monte jusqu'à *cinquante mille huit cent trente*, total arrêté à la fin de 1682. Et Pellisson, qui avait étudié pendant huit ans avant d'abjurer en connaissance de cause, s'applaudissait de ces abjurations improvisées par masses au greffe d'un caissier [3]! Après les marchés à payer comptant, il y eut les pensions à servir. Elles finirent par vider les caisses. C'est ce qu'avoue Pellisson à son ami et correspondant de Besançon, Boisot, abbé de Saint-Vincent, qui lui recommandait une convertie [4]. Il a quatre-vingt-quatorze mille pensions à payer : les économats sont dévorés chaque année. Quatre-vingt-quatorze mille abjurations sincères! C'était à n'y pas croire, et Pellisson n'eût plus osé penser ce qu'il écrivait, au début, à l'évêque de Grenoble : « Je ne serai pas assez heureux pour avoir à me « plaindre qu'il y en a trop. »

1. Rulhière, *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, 1788. — Voy. divers états de payements faits aux convertis dans les papiers ms. dits *de Rulhière*, Bibl. imp., suppl. fr. 1026, p. 21.

2. Même lettre au pape.

3. C'est la remarque que lui fit son neveu Rapin-Thoyras, qu'il voulait convertir par des offres brillantes. « Il fut piqué de ce reproche. » (Lettre citée.)

4. Renseignement communiqué, tiré de la correspondance inédite de Pellisson avec l'abbé Boisot (du 16 août 1674 au 7 janvier 1693), appartenant à M. Weiss, conserv. de la bibl. de Besançon.

On accusa Pellisson d'avoir laissé se glisser ou d'avoir mis un peu de désordre dans les comptes de cette immense gestion. On raconta que, débordé par la multitude des prétendants aux libéralités royales, il avait imaginé, pour les rebuter, d'exiger, outre le certificat du curé qui constatait l'abjuration, un certificat antérieur du ministre qui constatât la croyance[1]. Beaucoup se faisaient payer le repentir de la faute sans l'avoir jamais commise[2]; d'autres, qui s'étaient feints coupables, ne craignaient pas en leur conscience d'être relaps en s'accusant une seconde fois : ce n'était plus qu'un second mensonge : ils n'étaient ni apostats ni relaps, mais simplement fripons; un simple voyage fait à propos suffisait à une seconde, à une troisième abjuration, et à autant de gratifications nouvelles; il n'y avait de changé que les dates et lieux des certificats et des quittances. Telles furent les conséquences dernières du système de l'achat des consciences. Tout autre que Pellisson pouvait s'arrêter sur cette pente; mais il lui était défendu de douter de la sincérité et de la validité d'une abjuration signée, payée, et dont la quittance était dans ses cartons : hors le cas de friponnerie et de double abjuration, il devait être confiant et se féliciter. D'autres pouvaient réfléchir et douter : « Ceux de la religion prétendent que depuis « qu'ils ont fait ce pas on les néglige un peu, » écrivait l'évêque de Montpellier au duc de Noailles qui commandait en Languedoc[3]. Des ministres, des gentilshommes abjuraient pour des brevets de grades ou de pensions[4]. On conçoit que ceux qui les méprisaient en les achetant négligeassent quelquefois de les payer. Louvois déclara à un officier qui demandait un grade pour prix de sa conversion, que les bienfaits du roi étaient pour les convertisseurs, non pour les convertis[5].

1. Voy. *Histoire de l'édit de Nantes*, par Benoît. Delf., 1693, IV° vol.
2. *Lettre d'un gentilhomme du Poitou*, 24 février 1681, dans Jurieu, ouvrage cité, p. 353.
3. Lettre du 26 janvier 1683 (*Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1851, janvier).
4. *Ibid.* — 5. Benoît, *ibid.*, p. 353.

Pellisson seul ne pouvait pas déchirer si cavalièrement une lettre de change.

Les satires et les reproches ne lui manquèrent pas. Les réformés ne pardonnèrent, ni au converti de 1670, ni surtout au convertisseur de 1677. Abjurer quand l'abjuration pouvait le mener aux dignités et à la fortune, c'était ne perdre que soi; mais chercher à perdre les autres, se venger de leur innocence en la leur achetant, chercher à les flétrir de la double honte d'apostasier et de se vendre, c'est ce que les réfugiés dénoncèrent dans tous leurs écrits. « Les plaintes et « les railleries des protestants là-dessus sont connues de tout « le monde, » dit Bayle [1]. La poésie vint, comme elle put, en aide à la prose. Ce fut pour Pellisson une ennemie peu dangereuse, s'il faut en juger par le *Sonnet sur les convertisseurs de la compagnie de Paul Pellisson*, que Jurieu imprima à la fin de sa *Politique du clergé de France* [2]. Les violences de Jurieu, souvent désapprouvées des réfugiés eux-mêmes, n'étaient guère plus redoutables. Mais Jurieu trouva un jour une arme qui fit quelque blessure à l'ennemi commun : c'était la prose de Pellisson lui-même. Jurieu, habile cette fois, publia, sans commentaire, la lettre à l'évêque de Grenoble, qui dut paraître d'une naïveté singulièrement compromettante. Le *Mémoire* qui l'accompagnait avait une franchise encore plus hardie. Pellisson mandait aux évêques de songer tout d'abord aux familles *considérables*, et il ajoutait : « Même « qu'on ne laissât échapper aucune occasion pour convertir « les familles du peuple, quand il ne tiendra qu'à peu de « chose, comme on avait vu dans ces vallées (de Pragelas), « que, pour deux, trois, quatre ou cinq pistoles, on avait « gagné des familles nombreuses. » Il établissait parmi les

1. Le ressentiment des réfugiés ne laissa échapper aucune occasion de s'acharner sur Pellisson, même après sa mort. La première édition hollandaise des *Caractères* de La Bruyère, pourvue d'une clef, le désigne faussement comme l'original du portrait d'un fripon hypocrite, distributeur d'aumônes (chap. XI). Voy. éd. Walkenaër.

2. Édit. citée, p. 236.

conditions essentielles : « qu'encore qu'on puisse aller jusqu'à « cent francs, ce n'est pas à dire que l'intention soit qu'on « aille toujours jusque-là, étant nécessaire d'y apporter le « plus d'économie qu'il se pourra; premièrement pour ré- « pandre cette rosée sur plus de gens, et puis encore parce « que, si l'on donne cent francs aux moindres personnes sans « aucune famille qui les suive, ceux qui seront tant soit peu « plus relevés, ou qui entraîneront après eux nombre d'en- « fants, demanderont des sommes beaucoup plus grandes. » L'*économie* de Pellisson en matière de foi devint fameuse en Hollande. Bayle, toujours poli et mordant, le félicita d'être bien obéi : les paysans de Pragelas, selon le calcul d'Arnaud, le calviniste dauphinois, revenaient, disait-il, « l'un portant l'autre, » à huit livres : mais il demanda si les âmes des paysans étaient moins précieuses que celles des gens de qualité, pour qu'on pensât d'abord à celles-ci [1]. Il exprima la crainte que cette préoccupation d'économie n'abaissât un peu l'âme et les pensées de Pellisson, et d'avance il rabattit beaucoup des merveilles qu'il attendait de l'*Histoire de Louis XIV* par l'auteur de la *Relation sur l'Académie françoise.* « Un bel « esprit qui ne s'occupe plus que de recommander l'économie, « de régler des lettres de change, qu'on tire sur lui, va rem- « plir son ouvrage d'impressions de bigoterie [2]. »

Après les vivacités piquantes de la polémique vinrent les sévérités de l'histoire. Benoît résuma avec force les accusations portées contre Pellisson, et, sans y rien ajouter, sans récriminer, laissa parler les faits. La sentence qu'ils portaient a été maintenue contre celui que Bayle appelle le *trésorier général de la Propagation de la foi.* — Mais là finit le procès pour Pellisson. Il est hors de cause dans un procès bien autrement grave que l'histoire commence à instruire en 1681

1. *Critique du P. Mainbourg*, lettre 8; *Nouvelles lettres sur le même*, lettre 10.

2. *Pensées diverses sur la comète*, § 97, *Avertissement aux historiens français.*

contre les auteurs de malheurs et de crimes irréparables, cause d'irréconciliables ressentiments.

III.

Persuader, acheter, contraindre, telle fut successivement la politique de Louis XIV à l'égard des protestants. La chimère de la réunion des protestants à la communion romaine par voie de conciliation et de compromis fut longtemps poursuivie[1]. On conféra, on discuta, on demanda des concessions de culte et de discipline. M. Gaches fut sur le point, dit Turenne[2], de convenir du point principal et de signer. L'*avertissement pastoral* des principaux prélats de 1682 appelait cette réunion. En 1684, d'Aguesseau élabora et présenta un projet aux ministres du Languedoc[3]. Tout fut inutile; les synodes protestèrent contre les *accommodeurs de religion*[4]; et d'ailleurs, bien avant ces dernières tentatives de conciliation, un nouveau système de conversion, l'achat, avait été tenté. Il dura neuf ans. On passa enfin au troisième système.

C'est en 1681 que les édits les plus rigoureux commencèrent à jeter le désespoir parmi les calvinistes et à leur faire déserter la France; que ceux qui restaient furent chassés des charges publiques; que les conversions par logement furent imaginées par Louvois et appliquées dans le Poitou, par l'intendant Marillac. En 1682, les luttes éclatèrent dans le Dauphiné. En 1683, on pendit et on roua dans le Languedoc. En 1684, les dragons entrèrent en campagne. En 1685 (13 octobre), l'édit de Nantes fut révoqué. Bossuet, Harlay de

1. Un mémoire à ce sujet fut adressé à Louis XIV en 1670. Voy. Rulhière, *loc. cit.*, et *OEuvres de Louis XIV*, t. VI, p. 353.

2. *Avis sur ce qui regarde la religion prétendue réformée, année* 1666. Voy. *OEuvres de Louis XIV*, t. VI, p. 359.

3. Voy. les *Mémoires du duc de Noailles*.

4. Ainsi appelle ceux qui travaillaient à la réunion Rulhière, *loc. cit.*, après Benoist (*Histoire de l'édit de Nantes*).

Champvalon, Mme de Maintenon, le P. Lachaise, Le Tellier, et surtout Louvois[1] avaient conseillé, préparé, fait signer cette ordonnance. Le duc de Noailles l'exécuta dans le midi, ou plutôt continua ce qu'il avait commencé. Un évêque lui écrivait au mois d'août 1685 : « Je m'offre à vous pour un de vos « missionnaires, quoique je reconnaisse que ceux qui frap- « pent, fassent (*sic*) bien plus d'effet que ceux qui parlent[2]. »

Pellisson avait eu le tort d'être de ceux qui payent ; mais il s'arrêta à temps et n'alla pas plus loin. En 1682, ne croyant pas, ou s'efforçant de ne pas croire aux violences qui se commettaient dans le Poitou, que Jurieu dénonçait dans sa *Politique du clergé de France*, et qui indignaient Arnauld exilé[3], il défendait, justifiait, exaltait, dans sa lettre au pape, la sagesse du roi, l'humanité des intendants ; mais depuis, il écrivit de sa main en marge de cette même lettre, qui n'avait pas été envoyée : « Cela était très-vrai quand je l'écrivais. On n'a « pas toujours tenu la même conduite, surtout en 1685, quand « on voulut se hâter d'achever l'ouvrage, pour révoquer l'édit « de Nantes. » Pourquoi, dans un écrit secret et muet, protester, pour le petit nombre des personnes qui pourront le voir et le lire après sa mort, de sa bonne foi et de son approbation de 1681, s'il ne craignait d'avance, chez ses lecteurs, une confusion de dates et de faits qu'il repousse, et contre laquelle il défend sa conscience et son nom. Les protestants n'ont pas confondu Pellisson avec les conseillers et les exécuteurs des conversions forcées et de la révocation ; c'était bien assez de porter le plus grand poids des conversions achetées. Bayle, dans l'article court, civil et froid, qu'il lui consacre[4], jugement impartial prononcé avec une sorte d'indifférence sur la tombe d'un ancien ami avec qui l'on est brouillé, ap-

1. *Mémoires de Choisy*, l. V.
2. Lettre de Pierre de La Broue, évêque de Mirepoix, 22 août 1685 (*Bulletin de la Société de l'hist. de France*, 1852).
3. L. 367 à M. Dodard (26 avril 1682).
4. *Dictionnaire historique et critique.*

prend loyalement la vérité à ses coreligionnaires. Il tient de plusieurs personnes que Pellisson aurait désiré que la grande affaire eût été conduite sans aucun recours aux dragonnades. Bayle connaissait d'ailleurs Pellisson; il l'avait vu, il avait correspondu avec lui, il lui avait demandé et en avait reçu un service. Lorsqu'en 1675 Bayle, entre son séjour à Rouen et son établissement à Sédan, fut pendant cinq mois, à Paris, gouverneur de MM. de Beringhen, il fréquenta les savants et particulièrement Conrart qui jouit toujours d'une grande considération auprès des protestants de France, et auprès des réfugiés de Hollande et de Prusse[1]. Chez Conrart il rencontra Pellisson[2]; et plus tard, de Rotterdam, il lui écrivit. Jurieu l'accusa même, dans une querelle fameuse où nous retrouverons tous ces noms, d'avoir « un perpétuel commerce « avec la cour de France, » surtout avec Pellisson. Bayle, en réduisant l'imputation à ce qu'elle contient de vrai, reconnaît avoir adressé cinq ou six lettres à Pellisson. « Il y a mille « raisons, dit-il, pour lesquelles on peut écrire à M. Pellisson, « sans toucher en aucune façon du monde aux affaires d'État « ou d'Église; comme, par exemple, de lui demander quel- « que recommandation pour un procès de famille, de le « remercier de quelque service rendu à un parent, de le prier « d'éclaircir certaines choses dont il a parlé dans son histoire « de l'Académie[3]. » Pellisson avait en effet rendu un service à Bayle. Le frère aîné de ce dernier était ministre au Carlat. Quelque temps avant la révocation de l'édit de Nantes, Louvois le fit arrêter et conduire en prison à Pamiers, puis à Bordeaux. Il mourut au château Trompette, le 2 novembre 1685, après cinq mois de captivité. L'intervention de Pellisson adoucit la fin de cette captivité, et l'aurait même terminée, si la lettre de cachet qui apportait la déli-

1. Voy. les *Mém. de Jean Rou* et les *Mém. concernant la vie de plusieurs modernes*, etc., par Ancillon (1709).
2. Voy. Sayous, *Hist. de la litt. fr. à l'étranger.*
3. *Nouvelles lettres* (1739), t. II, p. 288, lettre 112, 24 déc. 1691.

vrance du prisonnier n'était pas arrivée quelques jours trop tard.

Le contraste des crimes de ses successeurs avec ses fautes a profité à Pellisson; les protestants l'ont fait ridicule, ils ont pu s'acharner à le faire odieux, et justice lui a été rendue. Il faut cependant faire encore une réserve contre lui, avant de le suivre dans la voie nouvelle qui va l'écarter des autres conseillers de Louis XIV. Il faut reconnaître que, distinguant sans doute entre les dragonnades et d'autres violences moins sanguinaires qu'il employa au moins une fois, il essaya sur sa propre famille les deux moyens de conversion qui soulevaient les plaintes des réformés, la corruption et la force.

Sa sœur, Jeanne Pellisson, dont l'écrivain protestant, Jean Rou, vante la vertu, la piété et la force d'âme[1], avait épousé un avocat à la chambre de l'Édit, nommé Rapin, qui mourut deux mois avant la révocation de l'édit de Nantes. Elle en eut trois fils, Rapin de Lafare qui est l'aîné, Rapin de Thoyras qui s'est rendu célèbre, et Rapin de Mauvers. Pellisson eut pour ses neveux des soins qu'il ne chercha pas d'abord à leur faire acheter par des sacrifices de conscience : « Mon frère et « moi, dit Rapin de Thoyras, demeurâmes deux mois avec « lui à Paris, en allant étudier à Saumur, sans qu'il nous « dît jamais un seul mot sur la religion. Je passai seul avec « lui, une autre fois, environ deux ou trois mois, sans qu'il « me parlât sur ce sujet. Dans le temps même de la persécu- « tion, il rendit de si grands services à notre famille par ses « recommandations auprès de M. de Bâville et de l'évêque de « Saint-Papoul, que nous fûmes peut-être les seuls dans la « province de Languedoc qui, sans vouloir changer de reli- « gion, ne fûmes point persécutés et n'eûmes pas même de « logement[2]. » L'édit de Nantes fut révoqué. Mme Rapin exhorta ses fils à quitter la France, et elle-même s'éloigna. Mais, en 1686, elle revint aux environs de Castres. M. de Ca-

1. *Mém.*, t. II. — 2. Lettre citée.

raman-Bonrepos, allié de la famille de Pellisson, commandait alors à Castres pour Louis XIV ; il eut une correspondance avec Pellisson[1] ; le 1er juillet 1686, il lui rend compte des soins qu'il prend pour ne pas aigrir les calvinistes castrais. Plusieurs de ses lettres à Pellisson et à l'intendant de la province se rapportent au retour de Jeanne Rapin[2]. On la laissa d'abord se remettre de ses fatigues. Mais le couvent l'attendait : elle le sut et se cacha, et son gendre refusa de découvrir sa retraite. On compta bien mettre fin à cette résistance, et Pellisson demanda instamment à M. de Bonrepos de faire reléguer sa sœur par l'intendant de la province dans le diocèse de Lavaur, où l'exemple d'un grand nombre de catholiques l'entraînerait ; puis par une lettre particulière il témoigna le désir qu'elle fût mise au couvent. M. de Bonrepos entra dans ses desseins et en prépara l'exécution, et enfin le 10 septembre, lui annonça que le *temps de la douceur et des ménagements* était passé. Il eût été peut-être assez embarrassé d'exécuter sa menace de violence contre une femme qu'on ne trouvait pas, quand sa retraite fut découverte et trahie : « M. du Terrail est pauvre et à très-bien servi, » écrit le 20 septembre M. de Bonrepos à l'intendant. « Si vous « aviez agréable, monsieur, de lui faire donner quelque « chose, lorsque vous ferez distribuer le revenu des biens « des fugitifs, je vous en aurais une très-sensible obliga- « tion. » Mme Rapin fut enfermée à Lavaur. Mais la réclusion ne put la vaincre. Le roi la fit encore expulser de France, et elle mourut à Genève en 1706. Quant à son fils Rapin de Thoyras, il était en Angleterre ; il fut obligé de soutenir de « terribles assauts » contre Pellisson. « Il me tenta, dit-il, « par toutes sortes de voies. Outre ses lettres de controverse « qui me venaient toutes les semaines, et de grandes offres

1. Le ms. de la correspondance de cet officier avec Louvois, Créqui, Noailles, Pellisson, etc., fut communiqué par Labouisse-Rochefort à l'auteur de la *Biog. castraise*, Nayral, qui cite quelques lettres, t. I.
2. Du 24 août au 27 juillet 1686.

« si je voulais retourner en France, il me fit solliciter par « M. Barillon, ambassadeur de France auprès du roi Jacques, « par M. le marquis de Saissac, par M. de Bonrepos, « notre parent commun, et plus directement encore par « M. l'abbé de Denbeck, neveu de l'évêque de Tournay, qui « se trouvait alors à Londres. Mon obstination, c'est ainsi « qu'il l'appelait, le dégoûta enfin de moi et lui fit perdre « l'espérance qu'il avait conçue de me persuader.... Cepen- « dant, quelques années après, M. de La Bastide me procura « de sa part un présent de cinquante pistoles, pour m'aider « à supporter les frais d'une grande blessure que j'avais re- « çue au siége de Limerick en Irlande[1]. »

C'est par des lettres de controverse que Pellisson essaya de convaincre son neveu, tout en continuant à vouloir le séduire par d'autres moyens; c'est par des ouvrages de controverse qu'il entreprit aussi, comme Arnauld le demandait à la nouvelle des violences exercées dans le Poitou, de persuader les protestants qu'il avait bien voulu acheter, mais qu'il refusait de contraindre. Nous entrons dans la seconde partie de son rôle religieux. Déjà, dans le but de faire comprendre des convertis l'office de la messe, il l'avait traduit du latin en français[2], nouveauté dont le félicite Arnauld, et il en avait fait « à ses dépens de grandes largesses dans les « provinces où il y avait le plus de huguenots[3]. » Ce n'était pas même un essai du rôle qu'il devait adopter quelques années après, et auquel nous sommes arrivés; mais c'était déjà une heureuse idée. Aujourd'hui son dessein est bien plus étendu. Au lieu de prendre les armes avec Louis XIV, Le Tellier et leurs dragons, il prend la plume; on force, on violente, on tue : il enseigne, il éclaire, il ramène. Il revient à la pensée pacifique et chrétienne de la réunion avec laquelle, acheteur systématique des consciences, il avait rompu si ou-

1. Lettre citée.
2. A la suite des *Prières pendant la messe* (1677). Voy. *infra*.
3. Arnauld, l. 405, à M. Dodard (19 mars 1683).

vertement; il en est le continuateur et le dépositaire, et en 1691, quand la scission est sans remède, il prononce, seul avec Leibnitz, le mot de réunion. Il consacre la fin de sa vie à écrire pour les gens de bonne volonté et de bonne foi, au lieu de compter au profit des intrigants et des fripons, et ses écrits ne respirent, comme le dit un protestant, que « la douceur et la charité[1]. »

Pellisson ne se séparait pas seulement de la politique de Louis XIV en préférant la persuasion à la force; il se distingua au milieu de la polémique religieuse en remplaçant l'injure par la discussion digne et calme, et les joutes théologiques par l'exposition simple et nette des principes. La lutte était partout, la guerre se faisait sur le papier, à coups de calomnies ou d'érudition. On s'irritait sans s'éclairer. Pellisson comprit autrement son rôle, et la sagesse de son dessein lui sera toujours un mérite, de quelque façon qu'il l'ait rempli. Il résolut d'écrire, avec le titre modeste de *Réflexions sur les différends de la religion*, un ouvrage à la fois simple et substantiel, où il établît les fondements de l'Église. Cet ouvrage devait se composer de quelques traités fort courts, accompagnés de bon nombre de textes traduits[2]. Un premier traité sur la doctrine protestante de l'examen en matière de religion, source de toutes leurs erreurs, à son avis; un traité de l'Eucharistie, dogme essentiel de la religion à laquelle il fallait les ramener; un traité de la tradition catholique, lien qui devait les rattacher solidement à cette religion: telles devaient être les parties principales du corps de son ouvrage[3]. La nécessité de répondre aux objections que suscita le pre-

1. Rapin-Thoyras, lettre citée. Voy. aussi une lettre de Rancé, citée plus bas.

2. Préfaces des vol. I et III.

3. Cette distinction fondamentale des principaux points sur lesquels on devait concentrer la controverse se retrouve d'ailleurs dans toute la littérature théologique du temps, comme le prouvent les titres célèbres : *De la perpétuité de la foi*; *Défense de la tradition et des Saints Pères* (Bossuet, 1693), etc.

mier traité quand il parut, et de suivre la voie où cette réponse l'engagea, empêcha Pellisson d'exécuter son dessein tout entier. Le traité de l'Eucharistie, dont le premier volume des *Réflexions* donnait, comme échantillon, quelques pages, toujours interrompu, toujours repris, resta inachevé. Le traité de la tradition catholique, ou, comme dit Pellisson, *le traité de l'Église*, fut ébauché indirectement, comme on le verra, et de ce fort inexpugnable qu'il voulait élever, il ne reste guère qu'une assise, le premier traité, et de ce premier traité, qu'un argument reproduit dans le traité de l'Église, le consentement catholique opposé aux divisions protestantes. On voit que Pellisson est plus habile écrivain que penseur original. Cherchons surtout l'écrivain dans ses traités.

Ce fut en 1686 que Pellisson publia le premier volume de ses *Réflexions sur les différends de la religion* [1]. Il cherche à y établir que les protestants sont *par leur principe* « indispen-« sablement obligés à un grand et profond examen de leur « religion, impossible aux uns, difficile aux autres, inutile « à tous, parce qu'avec tout leur travail ils ne peuvent avoir « une *certitude de foi*, ni, à vrai dire, une religion, tant qu'ils « n'établiront point une *infaillibilité*, ou chacun en soi-« même, de quoi ils ont honte, ou dans un corps d'église vi-« sible, ce qu'ils ne veulent pas. » C'est ainsi qu'un passage de la préface indique la pensée et résume l'ensemble de l'ouvrage. Le sujet qu'il traite le soustrait à notre examen, quant au fond des idées et à leur discussion ; mais on voit, par ce court extrait de son préambule, que deux des conditions de l'art, surtout dans ces matières délicates et complexes, l'unité du sujet et la netteté du style, ne lui manquent pas. Le raisonnement est clair, le développement bref, un peu écourté [2];

1. Le titre continue : *avec les preuves de la tradition ecclésiastique par diverses traductions des Saints Pères sur chaque point contesté*, 1. v. in-12. C'est ce livre que Pellisson appellera presque toujours, quand, des suivants, il y renverra, *Traité de l'examen.*

2. Pellisson avoue (*De la tolérance*, etc., p. 26, voy. *infrà*) qu'on lui re-

les arguments sont détachés et mis en relief par l'artifice même de la composition qui multiplie les divisions matérielles. Les textes sont rejetés à la fin en appendice, pour ne pas embarrasser la marche de l'argumentation et étendre les proportions de chaque article, que l'auteur veut faire embrasser d'un coup d'œil à la lecture et saisir promptement par la réflexion. Ces textes ainsi rassemblés sont comme un corps de réserve où les Écritures, les Pères et les théologiens se pressent et s'appuient mutuellement, destiné par sa force et sa masse à emporter d'une dernière secousse le lecteur déjà ébranlé par la dialectique de l'écrivain. Le style, simple, net et coulant, n'a ni force ni éclat. Un caractère ascétique, qui se marquera plus fortement dans la continuation de l'ouvrage, s'y fait déjà sentir. Au commencement de son premier traité, Pellisson dit avec une austère simplicité : « Un homme « ne convertit pas un autre homme ; c'est Dieu qui nous « convertit tous. Il endurcit qui il lui plaît ; il fait miséri- « corde à qui il fait miséricorde. Mais il ne veut pas nous « convertir sans nous, et il se sert ordinairement de deux « moyens qu'il nous inspire lui-même, la prière et l'étude. » Et il est fidèle à la leçon qu'il donne ; ses traités témoignent d'une grande science qu'il n'étale pas sur ses propres idées, puisqu'il la condense à part ; plein d'un pieux désir d'éclairer ceux à qui il les destine, il les commence et les termine par des invocations et des prières d'une chaleur de style vraie, quoiqu'un peu commune.

Les objections contre l'ouvrage de Pellisson ne se firent pas attendre. Comme c'était chose assez rare qu'une polémique religieuse sans violences, qu'un livre catholique où les noms des Daillé, des Aubertin, des Blondel fussent prononcés avec estime et respect[1], le traité de l'Examen, malgré son peu

proche de trop presser les matières de son raisonnement. On verra ce que Leibnitz en pense.

1. Dans la lettre à Innocent XI, ou Extrait d'une relation latine écrite en 1682 touchant l'état de la religion en France, annexé en appendice, texte et traduction, aux *Réflexions* (p. 178-242).

d'étendue, malgré le peu de nouveauté des arguments, fut remarqué; les idées en étaient élevées, de grands principes y étaient établis, les minuties étaient écartées, une sorte de sévérité douce et grave régnait partout. On le lut, et, d'Angleterre, de Hollande, bientôt d'Allemagne, des personnes que Pellisson « aimait et estimait » lui envoyèrent leurs objections et celles d'autrui [1]. Peut-être parmi ses correspondants d'Angleterre faut-il compter Rapin-Thoyras, à qui il fit remettre son livre par M. de Bonrepos, en lui demandant son avis, sans avertir qu'il fût lui-même l'auteur. Il prétendait, dit Rapin, avoir battu les réformés, et comptait sur un applaudissement général. Rapin rendit pleine justice aux maximes de douceur qui remplissaient le livre; mais, entre autres observations, il fit remarquer que ces maximes venaient assez mal à propos lorsqu'en France on en faisait manifestement de tout opposées; il lui « semblait entendre Sga« narelle dire à sa femme : « *Mon cher cœur, je vous rosserai;* « *doux objet de mes yeux, je vous assommerai* [2]. » La plaisanterie était piquante, mais la querelle bien injuste. Pellisson, contraire aux conversions forcées, ajoutait au mérite de haïr la violence celui de donner l'exemple de la douceur. Les objections de Bayle étaient plus sérieuses. Il analysa et discuta avec beaucoup de convenance et de modération l'ouvrage nouveau dans la *République des lettres* [3], et lui reconnut « un tour fort délicat. » Jurieu crut répondre en déclarant que les prophéties désignaient le pape comme l'antechrist [4]; les protestants eux-mêmes s'en moquèrent, et Bayle ne laissa point passer son livre sans un article de la *République des lettres*. Pellisson, au lieu de continuer ses traités, publia, (1687) une *Réponse aux objections d'Angleterre et de Hollande* [5]. Il eut

1. Voy. le début du second volume des *Réflexions*.
2. Rapin, lettre citée. — 3. Juillet 1686.
4. *L'accomplissement des prophéties*, 1686, 2 vol.
5. *Réflexions*, etc., 2e partie : *Réponse*, etc., ou *De l'autorité du grand nombre dans la religion chrétienne, Traité qui peut tenir lieu de celui de l'Église*, 1 vol. in-12. Les preuves sont rejetées à la fin comme dans le

beau jeu contre Jurieu qui avait trop écrit pour ne pas être cent fois vulnérable, et qu'il réfuta avec beaucoup plus de calme qu'il n'était attaqué. C'est à peine même s'il l'effleura d'un peu d'ironie en parlant de sa « théologie mystique, ap« prise sans doute, c'est un mot de saint Chrysostôme, au « quatrième ciel, car saint Paul n'en avait rien trouvé au troi« sième. » Il lui demanda encore dans quelle Église il mettait les clefs du ciel, à moins qu'il ne les gardât en dépôt « pour les donner quelque jour, et en fin de cause, à qui il appartiendrait[1]; » puis il le laissa. Il fit plus de cas d'un ennemi comme Bayle, qui n'avait écrit que quatre pages. C'est lui qu'il estime et veut ramener; c'est avec lui qu'il est sévère et quelquefois éloquent. « Pendant que toute la terre pleine « de son nom (du nom du roi) et des charmes de votre patrie « apprend à parler français, vous tâcherez de vous former « avec peine aux accents de quelque langue étrangère qui ne « laissera pas de vous faire entendre à toute heure ce que « vous avez perdu. Nous admirerions votre courage si nous « pouvions estimer ce qui le produit et l'usage que vous en « faites. Mais pourquoi vous flatterions-nous? Toutes les « grandes erreurs ont eu leurs martyrs[2], etc. » Voilà un ton élevé et un accent ému. Il continue ainsi en déplorant l'aveuglement et l'éloignement d'un homme d'honneur et de mérite, et il finit en demandant au ciel le retour à la vérité et à la France de tous ses compagnons d'erreur et d'exil. C'est ainsi que, les yeux et la pensée attachés à Bayle, il termine son ouvrage. Cette conclusion en est la partie la plus remarquable. Bayle, dans son *Dictionnaire*[3], moins courtois que dans sa *République des lettres*, ne parle plus du *tour délicat* de Pellisson, mais de la *subtilité* de son esprit; c'est, dit-il, tout ce qu'il voit dans ses traités, « c'est tout ce qu'il y pouvait

premier traité. On voit, par les derniers mots du titre, que Pellisson voulait faire servir ce livre à remplir l'engagement qu'il avait pris d'écrire un *Traité de l'Église*. Il est divisé en 18 sections.

1. 17e section. — 2. 18e section. — 3. Article *Pellisson*.

« mettre. » « Il ne s'agit pas *d'examiner,* » répondaient un peu dédaigneusement, d'Angleterre et de Hollande, les adversaires des *Réflexions* de Pellisson, ou traité d'*Examen,* « il ne « faut que *discerner,* et la grâce y suffit. Autrement dit, il ne faut « que du bon sens, et Dieu ne nous le refusera pas. » « Cette « grâce, vous ne pouvez d'abord prouver que vous l'ayez, ré- « pondait Pellisson ; de plus, vous ne l'avez pas. Vous êtes la « minorité ; il y a présomption en faveur de la majorité ; c'est « elle qui a la vérité, c'est elle qui a la grâce ; il n'y a pas de « grâce contre la grâce. » C'est à cette argumentation que se réduit la réponse de Pellisson. Rien de tout cela n'est concluant ; élever grâce contre grâce, la grâce générale contre la grâce particulière, cercle et battologie. La grâce porte-t-elle avec soi sa preuve? Il y a évidemment dans la dialectique de Pellisson un vice ou une faiblesse que l'on peut signaler, sans sortir de la discrétion nécessaire dans ces sujets : ce n'est ici que la logique qui le juge et le condamne. A une prétention répondait une autre prétention : ni d'un côté ni de l'autre, on ne donnait de preuve, et l'on arguait de la conscience, en disant c'est ainsi que nous sentons : *vérité de sentiment !* mot nouveau contre lequel Pellisson s'élève avec raison en le trouvant dans les écrits de ses adversaires (car il supprime trop commodément la nécessité de la preuve, sans en tenir lieu), mais qui est aussi, sans qu'il l'écrive, le dernier terme de sa dialectique écroulée derrière lui.

La lutte était engagée, elle continua. Jurieu ajouta à son *Accomplissement des prophéties* ses *Lettres pastorales aux fidèles de France* (1688-1689). Ses emportements provoquèrent une nouvelle réponse dont il eut seul les honneurs et fut la seule victime. « *Il est permis aux Clazoméniens d'être sans pudeur.* « Ce fut un sage décret de la ville d'Athènes contre l'inso- « lence de quelques étrangers que les lois de l'hospitalité « ne permettaient pas qu'on châtiât selon leur mérite. Nous

1. *Réponse aux objections*, p. 182.

« avons à observer des lois bien plus vénérables, qui sont « celles de la charité chrétienne. Quand M. Jurieu traite si « souvent tous les Pères de l'Église, et les plus célèbres « même, d'*ignorants*, de *personnes sans bonne foi*, *sans juge-* « *ment*, et quelquefois de *visionnaires;* quand il répand son « fiel et son venin sur nos temps, contre tout ce que la vé- « rité peut avoir aujourd'hui, ou de protecteurs, ou de dé- « fenseurs les plus illustres, sans respect ni de rang ni de « mérite; quand il descend jusqu'à nous honorer aussi de « son mépris; quand à chaque page de ses *Lettres pastorales* « *de la seconde année* il nous reproche l'ignorance, la mau- « vaise foi, les fausses citations, sans en apporter la moindre « petite preuve pour tous ceux qui sauront lire et qui ne « l'en croiront pas: il ne fait en tout cela que remplir son ca- « ractère; tâchons de ne pas sortir du nôtre[1]. » Pellisson ne réfute plus des *objections*, il crible d'arguments et d'épigrammes des *chimères*, ainsi que l'annonce son titre, qui est sa première hostilité. Il a fort à faire, car sur les chimères communes aux autres docteurs protestants, dit Pellisson, « M. Jurieu, grand architecte en ce genre, a édifié ses chi- « mères propres et particulières : leur nombre est infini[2]; » et il les défend avec acharnement : « La colère ne le quitte « point[3]. » La multitude des ennemis n'effraye pas Pellisson: il les cherche, il les tire au jour, il les terrasse; à chaque page une chimère nouvelle se montre et disparaît. Il y en a quelque part sept qu'il ne compte que pour une « pour abréger » et qu'il attaque toutes à la fois[4]. Il poursuit à travers le *chimérique empire*, deux hommes en Jurieu, le professeur et le prophète[5]. Il fait de celui-ci, en termes polis, un fou;

1. *Réflexions sur les diff. de la rel.*, *troisième traité*, *ou les Chimères de M. Jurieu. Réponse générale à ses Lettres pastorales de la seconde année*, *contre le livre des Réflexions*, *et examen de ses Prophéties*, p. 1-3.

2. *Ib.*, p. 237. — 3. *Ib.*, p. 163. — 4. *Ib.*, 283.

5. *Ib.*, p. 101. L'ouvrage se divise en quatre parties : 1re partie, ou la prétendue clarté des controverses de M. Jurieu (voilà pour le professeur; le reste est pour le prophète); 2e partie, ou la clarté prophétique de M. J., et

de celui-là, un ignorant, par représailles, car Jurieu ne lui avait pas épargné les mépris injurieux, et Pellisson semble même un peu piqué. Il ne s'en venge, du reste, que par l'esprit. « Nous n'avons pas relevé pour nous-mêmes, mais « contre M. Jurieu seulement, sa première réponse qui est « que nous ne sommes pas professeurs comme lui, car nous « sommes très-contents de ne le pas être. Il n'ignore pas, « mais il veut ignorer que, durant sept années d'un grand et « profond loisir, nous avons étudié ces matières dans les ori- « ginaux pour nous détromper nous-mêmes, plus qu'il ne « les étudie aujourd'hui pour tromper les autres, ni que, de- « puis tantôt vingt autres années, nous confirmant chaque « jour dans la vérité, nous n'avons jamais perdu de vue le « dessein de la faire connaître à nos frères. Cependant nous « ne sommes pas professeurs et nous écrivons : cela lui tient « fort au cœur; il ne le peut digérer; il y revient à toutes « les pages. Puisque nous ne sommes pas professeurs, nous « n'avons jamais mis le nez dans les livres que nous citons; « c'est une quantité de missionnaires et de sous-missionnaires « qu'il nous donne libéralement pour notre travail, qui nous « fournissent de mauvais mémoires et qui nous trompent : « reproches qui nous feraient quelque plaisir si nous sui- « vions le mouvement naturel; car c'étaient presque les « mêmes que faisaient tous les ministres de village au grand « cardinal du Perron, quand la force de ses raisons et son « génie supérieur les pressaient un peu trop. Mais après « tout, puisque nous avons fâché M. Jurieu, et que nous l'a- « vons troublé dans son *ressort*, comme il s'en plaint, c'est- « à-dire dans son empire théologique, il ne saurait trop se « venger de nous; et, d'un autre côté, quand nous nous exa- « minons à la rigueur, sans *parler en insensé aux insensés*, « comme dit saint Paul, et que nous comparons seulement

l'origine de cette clarté ; 3e partie, ou chimères fondamentales en l'explication de l'*Apocal.;* 4e partie, ou chimères particulières de M. J. en l'expl. de l'*Apocal.*

« la grandeur de notre sujet à la petitesse de nos forces, nous « avouons que nous ne pouvons trop mal penser de notre « dessein et de nous-mêmes. Acceptons donc par accommo- « dement avec lui le parti qu'il nous offre d'être au nombre « des ignorants et des simples.... [1]. » Et il soumet un à un et coup sur coup ses *petits raisonnements*, comme Jurieu les appelait, au *grand raisonnement* de Jurieu, et l'embarrasse fort [2]. « M. Jurieu ne dit pas un mot, et, s'il le disait, il en « serait désavoué par les siens. Il lui était donc difficile de « répondre en bon français à ce petit raisonnement. Que fera- « t-il? il tâchera d'y répondre en mauvais latin. Attendons « un peu, il va monter sur son grand savoir [3]. » Il monte, court et s'égare bien loin : sa « théologie ou technologie or- « dinaire » est « un jeu de gobelets, un art de dérober les « difficultés sans les résoudre [4]. » Assaisonnez de ces piquantes saillies une réfutation sérieuse qu'Arnauld trouve très-solide [5], et des discussions sur le dogme, l'Écriture, l'Apocalypse ; mêlez à ces discussions des tableaux d'histoire religieuse précis et serrés ; vous verrez la physionomie du nouveau livre de notre auteur, celui des quatre volumes formant les *Réflexions sur les différends de la religion*, dont les qualités de style sont les plus sensibles, les plus tranchées, les plus capables d'éveiller le goût du lecteur et de joindre l'agrément à l'instruction.

Des objections vinrent bientôt d'Allemagne dans un autre style ; elles furent réfutées d'un autre ton. De Bayle à Jurieu, de Jurieu à Leibnitz, la polémique de Pellisson déploya toute sa souplesse. Mais, s'il changeait de langage en changeant de théâtre, jamais, comme on l'a vu dans la plus vive de ces scènes et en face d'un adversaire emporté, il ne sortit de cette modération dont il s'était fait une loi. La dernière de ces luttes fut la plus noble et fit honneur même au vaincu.

1. *Réflexions*, etc., p. 10. — 2. *Ib.*, p. 6. — 3. *Ib.*, p. 87. — 4. *Ib.*, p. 96.
5. Lettre 742 (18 nov. 1689).

En 1690 l'abbaye de Maubuisson avait pour titulaire une petite-fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, la princesse Palatine, fille du malheureux Frédéric V. Elle avait abjuré à Anvers, en 1658, et était venue aussitôt en France prononcer ses vœux dans l'abbaye de Maubuisson, dont elle ne tarda pas à avoir le gouvernement. Sa sœur était mariée au duc de Hanovre, Ernest-Auguste, connu parmi les protestants pour désirer la *réunion*. Lorsque Mme Brinon, supérieure de Saint-Cyr, se réfugia à Maubuisson après sa disgrâce, la duchesse de Brunswick, nièce de la duchesse de Hanovre, la seule amie qui lui resta fidèle, l'introduisit intimement auprès de l'abbesse. Elle servit alors d'intermédiaire entre les deux petites-filles de Jacques Ier pour faire parvenir de l'une à l'autre les écrits publiés en France et en Allemagne, qui regardaient la religion et surtout l'accommodement [1]. C'est ainsi que la duchesse de Hanovre envoya, en 1690, à l'abbesse de Maubuisson un petit mémoire anonyme, écrit en français par un Allemand, sous le nom d'*Objections*, contre les *Réflexions sur les différends de la religion*. L'Allemand inconnu était depuis longtemps dégoûté, disait-il, des livres de controverse venant de France, dont il compare les auteurs aux « diseurs de riens des ruelles. » Quant à l'ouvrage de M. Pellisson, il remercie la personne qui le lui a remis. « Il y a ici de l'érudition et de la méditation tout ensemble, « et, de plus, ce beau tour qui rend les pensées sensibles et « touchantes.... On y fait toujours son profit, tantôt en ap- « prenant quelque chose, tantôt en se sentant touché des « bonnes choses qu'on savait déjà. Mais je remarque qu'il « (l'auteur) laisse quelquefois les raisonnements imparfaits « et qu'il ne nous mène qu'à un certain endroit où il nous « abandonne tout d'un coup comme si nous étions arrivés « déjà là où il faut. Plus un livre est bon, et plus le lecteur

1. Voy. *Hist. de Bossuet*, par le cardinal de Bausset, livre XII; Sayous, *Hist. de la litt. fr. à l'étr.*, III, 2; sur Mme Brinon, Voy. *Mém. de Mme de Caylus*.

« est sensible à ce manquement; car, lorsqu'on est charmé « de la bonne compagnie de son guide, il y a du déplaisir à « le voir disparaître au beau milieu du chemin. Et ce déplai- « sir me fait prendre la plume pour marquer ce qui me pa- « raît rester à faire [1]. » L'abbesse fit communiquer, par Mme Brinon, à Pellisson le mémoire de l'auteur Allemand. Pellisson écrivit une *réponse* en forme de lettre, datée de Versailles le 4 septembre 1690. Il se félicita d'avoir un pareil adversaire. « Les objections que vous m'avez fait « l'honneur de m'envoyer, Madame, sont de bonne main et « non seulement d'un homme d'esprit et de savoir, mais « aussi d'un honnête homme, ce que j'estime bien davan- « tage. Il donne partout beaucoup de marques de sincérité. « Je lui dois en mon particulier tenir compte du bien qu'il « dit de moi. Je voudrais en mériter quelque petite partie. « Plût à Dieu qu'il me donnât quelque jour la meilleure de « toutes les louanges, qui serait de se laisser persuader [2]. » A sa réfutation, l'Allemand répliqua par un *second mémoire* qui provoqua une nouvelle réponse de Pellisson, sous le titre de *Réflexions*. La discussion s'arrêta là ; l'écrivain allemand s'était nommé après son second mémoire : c'était le conseiller du duc de Hanovre, l'ami et le bibliothécaire de la duchesse, Leibnitz. En revenant d'Italie où il avait passé deux ans, il avait été tout de suite frappé des controverses de Pellisson. Entre les deux adversaires commença une correspondance personnelle, qui put comprendre, dans ses sujets divers, celui qui les avait pendant un an mis en rapport sans qu'ils se connussent, et leur avait appris à s'estimer. Mais les deux mémoires de Leibnitz et les deux réponses de Pellisson formaient un corps de polémique trop intéressant et présentaient un modèle trop parfait et trop digne d'être imité pour qu'on n'en fît point profiter le public : les instances

1. *De la Tolérance des religions*. Lettres de M. Leibnitz et réponses de M. Pellisson (1692, in-12), p. 2.
2. *Ib.*, p. 23.

des dames qui avaient provoqué ou entretenu la discussion l'emportèrent sur les craintes de Pellisson, qui redoutait le mot seul de *tolérance* des religions où il voyait le synonyme d'indifférence[1]. La duchesse de Hanovre n'était pas femme à sacrifier ainsi ces pages élégantes et délicates, chef-d'œuvre de pensée et de style. « La France n'a pas de plus bel esprit « que la duchesse de Hanovre, » disait Chevreau, pour répondre au doute impertinent du P. Bouhours sur les Allemands. La controverse de Leibnitz et de Pellisson fut donc publiée. Le docteur de Sorbonne Pirot, ami de Pellisson, minuta le privilége : les éloges y étaient partagés entre les deux adversaires associés dans un même livre, où ils se tendaient la main, bien plus raisonnablement que les champions qu'on y enferme quelquefois, comme dans une lice ou dans une cage, pour se déchirer. « Malgré la grande estime « qu'on avait pour Leibnitz, dit Fontenelle[2], on imprima « tous ses raisonnements avec privilége, tant on se fiait aux « réponses de M. Pellisson. » Voilà une crainte et une confiance bien flatteuses pour nos deux écrivains. Le public fut aussi satisfait que le gouvernement était courtois : « Nos « meilleurs écrivains sont étonnés de vous voir écrire si « français, » disait Pellisson à Leibnitz[3] avant la publication : ce jugement fut confirmé.

Pellisson ne dit pas ce que les lecteurs pensèrent du fond même de la discussion. Sans doute on lui donnait, à Versailles, raison et victoire ; et, de l'exil, Arnauld lui écrivit pour le féliciter et le remercier de ses réponses au philosophe allemand[4]. La question cependant n'avait pas fait un pas depuis

1. *Journal des Sav.*, Voy. 5, 12 mai 1692.

2. Éloge de Leibnitz.

3. Voy. *De la Tolérance*, etc.; *Additions;* Lettre de Pellisson à Leibnitz, du 23 octobre 1691.

4. Lettre du 9 août 1691. Arnauld offre à Pellisson de lui envoyer des ouvrages « qu'il serait peut-être bien aise de voir, s'il avait le pouvoir de les faire venir sans qu'ils soient arrêtés aux douanes. » Il les lui fera parvenir par l'intermédiaire de M. de Pomponne.

les observations des protestants de Hollande sur les *Réflexions*, et quand Leibnitz, écartant les obscurités et les ambages, avait voulu la porter un peu plus loin et un peu plus haut, Pellisson ne l'avait pas suivi et ne lui avait pas plus répondu qu'aux objections de Bayle. On en jugera. Leibnitz, ne pouvant obtenir que les deux partis expliquassent « les marques in-« térieures de la lumière divine qui la distinguent de l'illu-« sion » et fissent reconnaître authentiquement la grâce que chacun prétendait posséder en propre, demanda si, croire aux points fondamentaux de la religion, et aimer Dieu, ne suffisait pas pour le salut. Car enfin « tous ne peuvent étu-« dier, » et celui qui, étudiant, cherche la vérité de bonne foi, « fait tout ce qu'il doit et ce qu'il peut[1]. « Les opinions ne sont « pas volontaires et on ne s'en défait pas quand on veut; « c'est pourquoi elles ne se commandent pas.... On oppose « préjugés à préjugés, nouveautés contre nouveautés, Pères « contre Pères; mais la balance propre à les peser les uns « contre les autres n'est pas entre les mains de tous les « hommes et n'est pas aisée à manier.... M. de Meaux, « M. Arnauld, M. Pellisson, M. Nicole et quelque peu d'autres « ont dit des choses admirables, mais il semble qu'ils ne « tournent point la médaille. Ils approfondissent et cultivent « quelque argument avantageux, ils lui donnent de l'éclat; « quand on ne voit que cela, on est frappé. La même chose « arrive souvent à des juges quand ils n'ont encore écouté « qu'un témoin : mais, comme il y a un conflit de raisons, il « faut mettre tout en ligne de comptes, la recette et la dé-« pense.... Tous ces hommes illustres savent trouver mer-« veilleusement le faible de leur adversaire; mais ces vic-« toires particulières ne décident point. Il me semble qu'on « voit des braves défier quelqu'un des ennemis et les défaire « à la vue des deux armées, mais ce n'est pas la bataille[2]. » Il était impossible d'accuser avec plus de vérité et de finesse,

1. *Objections*, p. 1-22. — 2. *Second Mém.*, p. 92-112.

et avec un tour d'esprit plus français, l'inutilité des controverses qui éternisent la guerre et ne font rien pour la paix, et d'arriver par un plus droit chemin au but qu'il voulait montrer à ses adversaires et que ceux-ci devinaient bien; aussi fermaient-ils les yeux pour ne pas le voir et tournaient-ils pour ne pas avancer. La conclusion de Leibnitz était en effet que, jusqu'au jour où l'Église apportera des « titres assez clairs » pour établir son infaillibilité, « elle n'est pas assez « autorisée de Dieu pour prétendre à une obéissance absolue. » D'où il suit que, dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique, dans le monde des idées et dans celui des faits, il faut souffrir les dissidents. Leibnitz ne le dit pas, il reste dans les termes convenus et voilés de la controverse, il demande qu'on travaille avec bonne volonté à rétablir l'*union*; mais il a élevé la question, sans effrayer ses adversaires par un mot imprudent, dans les régions sereines de la philosophie.

Pellisson repoussa toutes les propositions que Leibnitz soumettait si discrètement, et l'accord restreint aux points fondamentaux, parce que chacun mettrait où il voudrait le point fondamental de la religion, et l'amour de Dieu suffisant au salut, car il s'agit d'aimer, non l'idole qu'on se fait, mais le Dieu véritable[1]. « Les souhaits d'un accommodement avec l'Église et « de quelque réformation sont ordinaires, dit-il, à toutes les « personnes d'un génie élevé, quand Dieu veut les convertir. « Mais il faut revenir à ce qui se peut pratiquer. La véritable « Église ne peut consentir à aucune réformation de ses « dogmes sur la foi: elle ne serait plus véritable Église, si « cette réformation pouvait avoir lieu. » Il ne peut s'agir que de la « réformation des abus dans la pratique, non pas « générale, mais particulière. » Voulez-vous réformer l'Église dans cette mesure restreinte, « tenez-vous-y, si vous « y êtes, ou rentrez-y, si vous n'y êtes pas[2]. » Voilà à quoi

1. *Réponse*, p. 22-82.
2. *Réflex. sur le deuxième Mémoire*, p. 113-147.

aboutissent les demandes d'*union*, ou de *réunion*, mot d'ordre qui avait cours depuis longtemps, adressées par les catholiques aux protestants : faites tout le chemin et venez nous trouver. Sur le dogme, pas de discussion; dans la discipline, pas de concessions, et celles-ci après soumission.

Mais, dans l'ordre politique, qu'accordera l'adversaire de Leibnitz? La question est vivante, le terrain est brûlant; on se bat dans les Cévennes. « Les opinions ne se commandent pas : » faut-il les *tolérer*? Voilà le mot nouveau[1] qui est sous chacune des phrases de Leibnitz, mais qu'il n'a pas prononcé, c'est un mot suspect encore : ce sera celui de l'avenir. Pellisson seul le prononce pour le repousser : il se récuse sur cette question, il est mal à l'aise; la logique de ses idées l'entraînerait où sa charité ne veut pas aller. Il veut rester dans le domaine des idées, et là il ne tolère rien. Mais enfin, s'il faut se prononcer en passant, que dira-t-il? que le souverain ne doit tolérer plusieurs religions dans son État que s'il ne peut faire autrement. « Je crois, à vous dire la vérité, Madame, que ceux qu'on « appelle sociniens, et avec eux ceux qu'on nomme déistes « et spinosistes, ont beaucoup contribué à répandre cette doc- « trine, qu'on peut appeler la plus grande des erreurs, puis- « qu'elle s'accorde avec toutes. Car, craignant de n'être pas « soufferts, et que les lois civiles ne s'en mêlassent, ils ont « été bien aises d'établir qu'il fallait tout souffrir. De là est « né le dogme de la *tolérance*, comme on l'appelle; et un « autre mot encore plus nouveau qui est l'*intolérance*, dont « on accuse l'Église romaine comme d'un grand crime. Or, « Madame, je ne traite point ici la question si le prince doit « tolérer plusieurs religions dans ses États; elle dépend de « cent mille circonstances. Il fait bien de tolérer la diversité « des religions, si l'État est perdu sans cela. Il fait bien de « ne pas la tolérer, s'il le peut faire sans perdre l'État, se

1. La première édit. du *Dictionn. de l'Acad.* (1694) ne le donne pas. Le *Dictionn. de Richelet* le donne et l'explique.

« souvenant toujours néanmoins de la charité, de l'huma-
« nité, et que les supplices sont assez souvent des remèdes
« d'ignorant pour cette sorte de maux, et les irritent plutôt
« qu'ils ne les guérissent. Mais ici, Madame, nous ne
« traitons que de la tolérance ou intolérance de l'Église,
« il n'est pas question de savoir s'il faut laisser vivre le so-
« cinien, par exemple, mais s'il faut lui promettre la vie éter-
« nelle[1].

Ainsi Pellisson refuse aux dissidents la vie éternelle et ne leur assure pas la vie terrestre. Sa charité peut bien déplorer les dragonnades et ne manier que les armes de la persuasion, comme il les manie avec tant de douceur et de modération depuis huit ans: mais c'est affaire à lui. Si le prince croit le moment venu de ne plus tolérer les dissidents, Pellisson lui fait un devoir de les ramener; si les dissidents résistent à la persuasion, attendu « qu'on ne se défait pas comme on veut » des croyances, voilà le prince obligé d'employer d'autres moyens. Quels sont-ils, sinon la force, les violences, en un mot les supplices que Pellisson repousse Alors les maux *s'irritent et ne guérissent pas;* l'État va périr. Le devoir du prince est de s'arrêter, de s'avouer vaincu, de *tolérer*. Pourquoi ne pas lui faire tout de suite, au nom de la société et de la raison, un devoir de ce qu'il fera par nécessité et par impuissance? Pourquoi l'enfermer dans un cercle vicieux? Pourquoi s'obstiner dans une logique contre laquelle protestent et la logique, et la charité, et la raison d'État, et les faits?

On peut juger de la violence haineuse et provoquante de la polémique contemporaine, fruit et aliment de l'autre guerre qui se faisait à coups de mousquet, par l'étonnement et la sympathie qu'excitèrent les écrits d'un catholique aussi rigoureux dans ses principes que l'était Pellisson : de ses idées

1. *Réponse*, p. 46, 47. — Pellisson fait déjà très-nettement la distinction que l'*Académie* établira plus tard entre les deux sens du mot tolérance.

ressortait la légitimité de la persécution, mais son style respirait la paix, et, après les gazettes de Hollande, celle de Leipsick[1] l'en remerciait par ses éloges. Jurieu seul appelait la guerre, et repoussait la tolérance, dont Pellisson écartait le nom pour n'avoir pas à prononcer un arrêt sévère. Voilà le contraste qui frappait. « L'œuvre de Dieu (l'union), « disait Pellisson, semble toute prête dans une nation géné-« reuse, franche et sincère. » On applaudissait sans se demander si Pellisson ne rendait pas impraticable ce qu'il espérait si bien. On n'était pas habitué à entendre controverser dans le style que voici : « Je n'ose, Madame, faire ici « une comparaison trop peu sérieuse et prise de ces lectures « frivoles qui n'ont que trop amusé mon enfance, mais je ne « saurais pourtant m'empêcher d'y penser. Dans une de nos « fables françaises (l'ingénieux roman de M. d'Urfé que tout « le monde connaît), l'amant inconstant et la maîtresse vo-« lage font avec grand soin les lois de leur amitié; mais la « dernière de toutes est qu'on n'en observera pas une si l'on « ne veut. Est-ce ainsi que Dieu aura contracté avec son « épouse[2]?... » Ce ne sont là que des grâces de style jetées d'une main légère; mais beaucoup de modération, de simplicité, un désir sincère de persuader doucement plutôt que de triompher avec éclat, tels étaient les vrais caractères du langage de Pellisson. Enfin, pour conclure le débat, Pellisson disait à Leibnitz que, s'ils n'étaient pas d'accord, il se félicitait pourtant de l'exemple qu'ils avaient donné « sans rompre les liens sacrés de la charité et de l'honnêteté chrétienne[3]. » De son côté Leibnitz, dans une lettre à Mme Brinon[4], où il

1. Libellum, rarum et laudabile specimen servatæ in verbis moderationis, sine rerum præjudicio.... Objector delectatus masculâ et efficaci Pellissonii eloquentiâ, doctrinæ et ingenii ubique luminibus illustratâ.... (*Act. Leips.*, *num.* 6.) Cité par Souchay, préf., p. 56.

2. *Réponse.*

3. Lettre citée.

4. Écrite un an plus tard. Voy. dans les Œuvres de Bossuet, *Affaires de la réunion*, etc. La fin est reproduite dans le *Traité de la Tolérance*, p. 144.

la remerciait de lui avoir fait connaître Pellisson et « d'avoir poussé » celui-ci « à l'instruire, » ajoutait : « Si l'on parlait toujours aussi rondement que nous le faisons, ce serait « le moyen de finir les controverses. » Puis, en termes de la plus grande élévation et de l'émotion la plus généreuse, il exprimait l'espoir que Louis XIV saurait rendre la paix à son peuple, et comptait sur « l'inimitable éloquence de M. Pellisson » pour l'y déterminer et assurer le bonheur de la France. Des compliments et des espérances : le débat finissait comme il avait commencé, par beaucoup de civilité et beaucoup d'illusion.

Cette courte controverse publique fut le prélude d'une tentative secrète de conciliation religieuse, qui fut beaucoup plus longue, plus soutenue, tout aussi inutile, et où Pellisson, quoique occupé par de nombreux travaux, par de nombreuses affaires[1], remplacé d'ailleurs par un homme d'une autorité fort supérieure à la sienne, par Bossuet, enfin arrêté bientôt par la mort, eut cependant une part importante, et où son nom fut encore associé à ceux de Bossuet et de Leibnitz. L'empereur d'Autriche Léopold donna, en 1691, à l'évêque de Neustadt, un plein pouvoir pour *traiter avec tous les États, communautés, ou même particuliers de la religion protestante, et travailler à leur réunion en matière de foi et extinction ou diminution des controverses non nécessaires.* Le duc de Hanovre, qui fut créé Électeur cette année même, souhaitait, comme on sait, cette réunion : ce fut le directeur des églises consistoriales de ses États, Gérard Walther, abbé de Lokum, connu sous le nom de docteur Molanus, une des lumières du protestantisme, qui fut chargé de conférer avec l'évêque de Neustadt, et qui, après sept mois de débats, rédigea un projet de réunion. L'abbesse de Maubuisson fit alors exprimer, par Mme Brinon, à sa sœur la duchesse de Hanovre, le désir de voir intervenir Bossuet dans cette affaire. Bossuet et

1. Lettre à Bossuet, 19 juin 1692.

Molanus entrèrent en rapport; une controverse, des négociations, pleines de bonne foi de part et d'autre, s'engagèrent; et Leibnitz, qui intervint dès 1691 en faisant passer, par la duchesse de Brunswick, à Mme Brinon, les réponses de Molanus, commença avec Bossuet une correspondance qui dura dix ans. Il prit dès lors dans l'affaire un rôle dominant; il y déploya une grande érudition théologique, et discuta avec Bossuet, avec un correspondant de Bossuet et un ami de Pellisson, le docteur de Sorbonne Pirot. L'histoire de ces négociations dépasse de plusieurs années la limite de la vie de Pellisson : mais, tant qu'il vécut, il employa sa plume à cette grande affaire, qui resta renfermée et secrète[1] entre lui, Bossuet, Leibnitz, Molanus, et Mme Brinon, sans compter les princes qui avaient provoqué ces essais de conciliation : quant à l'évêque de Neustadt, il se retira ou fut laissé en dehors. Pellisson recevait de Leibnitz, en même temps que Bossuet, des *articles* sur les questions en litige[2]; il échangeait avec eux, directement ou par l'intermédiaire de Mme Brinon[3], des lettres, des mémoires, des documents. Bossuet, plein de confiance dans son talent et dans ses lumières[4], lui soumettait ordinairement les réponses qu'il faisait à leur redoutable adversaire, et lui demandait ses avis, ses notes, ses corrections. « J'ai vu, Monsieur, » lui écrit-il de Meaux le 7 mai 1692, « la pièce que vous envoie M. Leib- « nitz sur les Calixtins.... Si vous savez quelque chose de « particulier sur ce fait, vous m'obligerez de m'en faire part « avant que j'envoie ma réponse.... Voilà, Monsieur, la « substance de ma réponse, que je vous enverrai enrichie de

1. Lettre de Bossuet à Leibnitz (27 juillet 1692).

2. Voy. lettres de Leibnitz à Mme Brinon, juillet 1691; de Pellissen à Bossuet, 19 juin 1692; de Leibnitz à Pellisson, 3 juillet 1692.

3. Envoyant à Bossuet, « comme à leur cher ami M. Pellisson, » une lettre de Leibnitz, elle ajoute : « Je mande à M. Pellisson la route que je voudrais bien que pût prendre votre réponse à M. Molanus. » (Juillet 1692.)

4. « Quant aux autres difficultés, M. Pellisson satisfera M. Leibnitz. » Bossuet à Mme Brinon, 29 sept. 1691.

« vos avis, si vous en avez quelques-uns à me donner.... » Et il termine par quelques mots de gracieuse familiarité : « Vous ne me parlez point si vous serez du voyage. J'aurais « bien de la joie de vous embrasser à Chantilly, où je me « rendrai, s'il plaît à Dieu. » Pellisson, « embarrassé de beaucoup d'affaires pour autrui, qu'il ne pouvait interrompre, » garde quelque temps l'écrit de Bossuet, le lit enfin et le lui renvoie, en s'excusant de son retard, « avec « fort peu de remarques et fort inutiles, sachant bien, dit-il, « que c'est un honneur et un plaisir que vous avez voulu me « faire[1]. »

On voit le ton de cette correspondance, où l'érudition n'enlève rien à la civilité, et où l'inférieur, après avoir marché de pair sur le terrain de la science, redescend de lui-même discrètement au langage de la modestie et au devoir du respect.

Leibnitz ne pouvait pas plus céder à Pellisson et à Bossuet unis contre lui, qu'il n'avait cédé à Pellisson : dans cette controverse comme dans la première, avec la même politesse et la même grâce, mais la même force et la même raison, il demande à ses adversaires moins d'éloquence et plus de solidité. « Je voudrais, dit-il à leur intermédiaire ordinaire, « dans les matières importantes un raisonnement tout sec, « sans agrément, sans beauté, semblable à celui dont les « gens qui tiennent des livres de compte ou les arpenteurs « se servent à l'égard des nombres et des lignes. Tout est « admirable dans les écrits de M. de Meaux et de M. Pellis- « son ; la beauté et la force de leurs expressions aussi bien « que leurs pensées me charment jusqu'à me lier l'entende- « ment. Mais quand je me mets à examiner leurs raisons en « logicien et en calculateur, elles s'évanouissent de mes « mains, et quoiqu'elles paraissent solides, je trouve alors « qu'elles ne concluent pas tout à fait tout ce qu'on en veut

1. 19 juin 1692.

« tirer. » On sent que toute la science et l'habileté déployées dans ces belles joutes n'aboutiront à rien et que personne n'en sortira convaincu. C'est le résultat que devait prévoir Pellisson, et auquel il n'eût rien changé, puisque Bossuet ni Leibnitz n'y ont réussi. Sa mort enlevait, à l'un un auxiliaire habile, à l'autre un adversaire courtois : ils le regrettèrent vivement, et ils échangèrent à ce sujet des lettres honorables pour tous les trois[1].

Cependant Pellisson continuait ses travaux particuliers en vue de cette conciliation des catholiques et des huguenots, objet constant de ses désirs, de ses efforts et de ses illusions. Il cherchait à y contribuer, en poursuivant la tâche qu'il avait entreprise d'éclairer les dissidents sur les principaux points du dogme. Après le succès des premiers volumes de ses *Réflexions*, il avait été invité de toutes parts, même par des évêques[2], à marcher encore dans cette voie. C'était son dessein. Obligé par la nécessité de la controverse qui, comme toute campagne en pays ennemi, a ses rencontres imprévues, ses aventures et ses écarts, à changer souvent de route, il voulait rentrer dans le plan qu'il s'était tracé, et surtout y donner place à un traité auquel il travaillait depuis plus de vingt ans, et qu'il regardait « comme la consommation et le sceau[3] » de tous ses écrits religieux : ouvrage de doctrine confirmant et concluant ses livres de controverse, vœu et consécration de son abjuration, fruit de toutes les études qui avaient pendant près de huit années préparé, et pendant vingt ans suivi son entrée dans la communion romaine, le *Traité de l'Eucharistie* devait être le couronnement de sa vie. Il avait, comme on sait, lu, extrait, commenté, comparé les théologiens protestants sur cette question, qu'il regardait comme le fondement de toute la religion; il en avait entretenu les plus

1. Voy. Leibnitz à Bossuet, 29 mars 1693.
2. Voy. en tête du *Traité de l'Eucharistie*, par feu M. Pellisson, 1 vol. in-12, 1694, une épître à Innocent XII, par l'éditeur l'abbé de Faur-Ferriès.
3. Voy. *Ib.*, Approbation de M. Pirot, doct. de Sorb.

fameux ministres, entre autres Claude lui-même, et le plus savant docteur du catholicisme, Bossuet. Bossuet avait écrit sur l'Eucharistie; après lui, l'évêque de Mirepoix, La Broue, un des auditeurs du maître dans les promenades *philosophiques* de Versailles; puis encore l'évêque de Grenoble, un de ses correspondants; vint Pellisson, un de ses élèves aussi. Rien ne lui avait manqué pour être éclairé, ni les exemples, ni les conseils, ni l'étude, ni la méditation, ni le temps. « Je n'ai « pas vu naître ce traité, dit le docteur de Sorbonne Pirot; « M. Pellisson en forma le dessein longtemps avant que je « pusse avoir commerce avec lui, et dès le moment de sa con« version.... Mais je l'ai vu croître sous sa main depuis dix « ou douze ans. » C'était celui auquel il revenait constamment au milieu de ses autres écrits : il avait songé à le mettre enfin (on l'attendait depuis longtemps) dans les premiers volumes des *Réflexions;* mais à peine l'avait-il montré qu'il le retira pour le mûrir encore : il n'en publia que le début. Il se remit à y travailler; Bossuet vit et remarqua son ardeur. Dans les derniers temps de sa vie, il prenait sur son sommeil pour s'y appliquer, et cependant, quand la mort le surprit, il ne pensait à faire imprimer que les deux premières parties, et se réservait de « repasser à loisir encore plusieurs fois sur la troisième[1]. »

Le *Traité de l'Eucharistie* ne parut donc qu'incomplet, un an après la mort de Pellisson, par les soins de son cousin germain, l'abbé de Faure-Ferriès, dépositaire de ses écrits. Il était accompagné d'une dédicace au pape Innocent XII, ami de cette paix chrétienne à laquelle aspirait Pellisson et pour laquelle il avait écrit, et des approbations des archevêques et des évêques d'Arles, d'Alby, de Tours, de Troyes, de Mirepoix, de Cahors et de Meaux, auxquels le manuscrit avait été soumis. Tous sont d'accord pour proclamer l'ouvrage un chef-d'œuvre de solidité, d'économie, de science et

1. *Traité de l'Eucharistie*, préface de l'éditeur. L'abbé Ferriès lut ces mots en marge de la première feuille du ms. (Voy. *Mém. sur Pell.*)

d'onction. « Excellent dans tous ses autres ouvrages, » disait Bossuet, « M. Pellisson s'est ici surpassé lui-même. » A peine publié, le *Traité de l'Eucharistie* fut annoncé dans le *Journal des Savants* par un article de M. Cousin[1]; puis l'abbé Boisot en fit une très-longue et très-lumineuse analyse, sous forme de lettre à Mlle de Scudéry qui lui avait demandé son avis[2].

Ce traité, fruit de trente ans de lectures, de méditation, d'étude, exposition, interprétation et défense d'une doctrine fondamentale, forme un très-léger volume, dont la publication de la troisième partie, si étendue qu'elle fût, n'aurait pas fait un gros ouvrage. Pellisson l'avait assez mûri pour le faire court et substantiel. « Plus on a étendu, dit-il au début, « cette grande et importante matière de l'Eucharistie, plus « il est à propos de la resserrer. Peu de personnes lisent les « gros volumes ; peu de ceux qui les lisent peuvent démêler « le principal d'avec les incidents, et tirer de tant de conclu« sions particulières la conclusion générale qui est le but « de tout l'ouvrage. Il en arrive comme aux cartes de géo« graphie quand elles passent une certaine mesure ; tout y « est, mais nos yeux ne sauraient plus le découvrir. Ce n'est « que par des raccourcis qu'on se forme quelque idée un peu « juste du tout, ou de chacune de ses parties. » Quelle simplicité ! quel bon sens ! que de sacrifices de science, et par conséquent d'amour-propre, en quelques mots ! Amasser pendant trente ans un trésor à faire envie aux théologiens de profession, et en tirer trois cents pages pour la foule ! Cela déjà vaut le livre, qui est, de l'avis des bons juges, un chef-d'œuvre. Ouvrez-le : quel appareil d'érudition et de dialectique y trouvez-vous? Tout est, à l'œil, uni et clair, et invite l'esprit à entrer de plain-pied en un lieu si commode et si simple. Dix-sept sections formant deux parties, voilà la division qu'on aperçoit du premier coup. Le sujet (la question de la

1. 24 mai 1694. — 2. 14 et 21 juin.

présence réelle) resserré en trois points : la vraisemblance, l'Écriture, les Pères; voilà le plan que l'on comprend dès les premières pages, et qui explique la division matérielle. On remarque seulement que la troisième partie de l'ouvrage, le troisième point du plan, les Pères, manque : la mort a interrompu l'écrivain[1]. Quant aux preuves, on les voit réunies à la fin en une masse imposante, selon son usage. On lit le traité; on y trouve un mélange naturel et harmonieux d'exposition historique et de discussion dogmatique. Ainsi la première partie fait connaître successivement l'opinion des catholiques, des luthériens, des zwingliens et des calvinistes, en les commentant. On aime la netteté des divisions et une sorte de parallélisme régulier et aisé à suivre, qui range sous nos yeux les principes, les objections, les réfutations : quand l'auteur présente ses arguments pour la première fois, il les réunit, les aligne, les énonce et les compte; puis il reprend chacun d'eux à part et le nomme de nouveau : il ne dédaigne pas, pour se faire bien suivre du lecteur, ces modestes artifices de clarté. Son style, simple et clair, ne justifie peut-être pas tous les éloges que lui prodigua le concert des prélats approbateurs; mais s'il n'a pas cette force, cet éclat, cette élégance qui frappent, il a un certain charme de bonne foi et de bonne grâce qui plaît doucement; il se tient dans un certain milieu naturel et aisé entre l'abondance oratoire et la précision dialectique. On y sent une charité vraie et chaleureuse, un peu verbeuse quelquefois dans des invocations à Dieu, à la foi, à la religion, dans des apostrophes, aux « chers frères » égarés; enfin une dignité et une décence de modération dans la discussion, qui donnent à ce style son caractère le plus sensible et le plus général, le caractère évangélique. « .... Quant « à la première de ces preuves, il importe de s'y arrêter un

1. Cette troisième partie était presque achevée; telle qu'elle était, l'abbé Souchay avait annoncé qu'il la publierait quand il aurait rassemblé les différents passages destinés à servir de preuves et seulement indiqués par Pellisson. Il ne tint pas sa promesse (Voy. *OEuvres div.*, I, préf., p. 59).

« peu. Nos frères lisent et savent l'Écriture sainte. Ce n'est « pas de quoi il les faut blâmer, mais de ce qu'ils ne la lisent « que dans leur sens et se croient seuls capables de la bien « entendre. Ils prendront sans doute plaisir de considérer « avec nous la conduite de l'esprit de Dieu en ces riches et « belles narrations qu'il nous a laissées de la vie et de la « mort de Notre-Seigneur ; et cela nous paraît nécessaire « en cet endroit pour leur bien faire connaître la force de « notre première preuve. » C'est de ce ton que Pellisson parle toujours aux protestants, auxquels il adresse particulièrement ce livre de l'Eucharistie, comme les *Réflexions ;* c'est ainsi qu'il essayait et méritait de se faire écouter.

IV.

On crut cependant un jour l'entendre parler d'un autre ton, on crut le voir descendre dans l'arène de la polémique politique et religieuse ouverte par les réfugiés. En 1690 un grand scandale éclata dans la colonie française de Hollande, et émut tout le protestantisme, de Rotterdam à Genève : il n'était pas apaisé quand Pellisson mourut. Bayle en fut la victime; Pellisson, disait-on, en était la cause : le bruit qui se fit contre un autre, à ses côtés, n'agita point sa vie, et il continua paisiblement ses travaux et ses écrits théologiques, mais il fut mêlé étroitement à toute cette affaire[1].

En 1688, Pellisson fit parvenir à quelques réfugiés une lettre imprimée dont on ne dit ni le titre, ni le sujet[2]. Un bel esprit y fit une « fine réponse » en faveur de M. Jurieu. Un autre réfugié envoya à son tour, d'Amsterdam, à un ami intime de Pellisson que l'on ne nomme pas, une lettre datée du

1. On peut consulter Sayous, *Hist. de la litt. fr. à l'étr.;* Lenient, Étude sur Bayle; C. Weiss., *Hist. des réfugiés protestants de France.*

2. Voy. l'Avis du libraire en tête de la *Lettre d'un réfugié*, dont il est ici question (*OEuvres div. de Bayle*, in-fol., 1731, t. II, p. 562).

6 décembre 1688, sous ce titre *Lettre d'un réfugié français à un nouveau converti*. Quelque temps après parut, à la date du 20 décembre, une *Réponse d'un nouveau converti à la lettre d'un réfugié français*. On l'attribua avec assez de vraisemblance à l'ami de Pellisson, qu'on appela son élève et son prosélyte. Puis, comme l'impression et le format de cette réponse ressemblaient à ceux de la lettre envoyée par Pellisson lui-même en 1688 à quelques réfugiés, sur ce faible indice « l'élève » de Pellisson devint Pellisson lui-même. Le style de ce factum, qui n'avait ni l'enchaînement, ni la belle ordonnance, ni la force substantielle, ni le goût des écrits de Pellisson, protestait en vain contre cette confusion ; en vain elle inspirait de la défiance à un bon juge : « On vient de nous critiquer à Paris, « vous et moi, (écrivit Bayle, le 24 février 1689, à M. Rou, « secrétaire des États généraux de Hollande), mais moins que « M. Jurieu, dans une *Réponse d'un nouveau converti*, la« quelle réponse on prétend être d'un élève ou prosélyte de « M. Pellisson. Si M. Pellisson y a quelque part, il faut qu'il « ait ajouté foi au sot bruit, quoique très-faux, qui a pu ar« river jusqu'à ses oreilles, que j'étais l'auteur d'une *lettre vo-« lante* qu'on a imprimée à Amsterdam en réponse à ses *Chi-« mères de M. Jurieu* ; car M. Pellisson, dans son dernier livre, « avait parlé fort honnêtement de moi, au lieu que ce nou« veau converti en parle durement. L'ouvrage dont je vous « parle est court et assez mal écrit, mais outrageant pour le « parti[1].... » On persista toujours à l'attribuer à Pellisson, malgré ses dénégations enregistrées par Basnage de Bauval[2], et M. Huet, depuis ministre à la Haye, le nomma ouvertement dans une réfutation qu'il fit de la *Réponse du nouveau converti*[3]. Ce fut d'ailleurs cette réfutation qui fit oublier Pellisson et

1. Lettre de M. Bayle (1714), p. 254.
2. *Hist. des ouvr. des sav.*, févr. 1690.
3. *Lettre écrite de Suisse en Hollande pour suppléer au défaut de la réponse que l'on avait promis de donner à un certain ouvrage que M. Pellisson a publié sous le nom d'un nouveau converti*. Dordrecht, 1690.

son prétendu factum : comme, dans ce dernier écrit, où il s'agissait beaucoup plus de principes de gouvernement que de dogmes religieux, les protestants étaient accusés de libertinage politique, de socinianisme, de *républicanisme*, M. Huet avait réclamé une tolérance religieuse et politique universelle; Jurieu qui ne se piquait pas d'être d'accord avec lui-même et qui avait dit : « les rois sont faits pour les peuples et non « pas les peuples pour les rois, » Jurieu qui, cette année même, commença à publier les *Soupirs de la France esclave qui aspire à la liberté*, s'emporta contre le ministre de la Haye, et une querelle s'engagea entre eux.

On avait donc oublié la *Réponse au nouveau converti*, quand en 1690 parut, imprimé secrètement à la Haye, un ouvrage beaucoup plus étendu, bien écrit, bien nourri, plein d'esprit, de verve et de force, où les mêmes idées étaient reprises et développées. C'était un *Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France, donné pour étrenne à l'un d'eux*, le 1er janvier[1]. L'auteur, avocat et un peu théologien, disait l'éditeur, catholique, mais fort opposé aux *dragonneries*, félicitait d'abord les réfugiés des bonnes dispositions que, sur la foi de Jurieu, ils comptaient trouver bientôt chez le roi de France pour les rappeler avec honneur, quoique le terme marqué pour leur triomphe par le fougueux prophète fût dépassé depuis le mois d'avril 1689[2]; mais il leur conseillait de se défaire, avant d'entrer en France, de l'esprit satirique et de l'esprit républicain ; il leur reprochait et leurs écrits injurieux et leurs écrits séditieux : tels étaient la division simple et nette, le plan large de l'ouvrage. Tout y trouvait place, histoire politique, histoire religieuse, exemples du passé, événements contemporains, écriture, Pères, droit civil et droit canon, dialectique, élo-

1. Continuation du titre : *par M. C. L. A. A. P. D. P.* (Les dernières initiales : Avocat au Parlement de Paris.) Amsterdam, chez Jacques le Censeur.

2. Tout ce début est un chef-d'œuvre de fine raillerie. (Voy. *OEuvres div. de Bayle*, in-fol., 1731, t. II.)

quence, et sur le tout un style vif, coloré, élégant et nerveux. On ne se méprit pas sur la valeur de l'écrit anonyme, et de toutes parts on y répondit[1]. De toutes parts aussi on nomma Pellisson comme l'auteur : le style cette fois, pensait-on, le dénonçait comme jadis les défenses de Fouquet. On ne regarda que comme une ruse facile à deviner et à déjouer la lettre que Pellisson écrivit en Hollande, peu de temps après la publication de l'*Avis*, pour rechercher et connaître l'auteur, et lui faire donner la grande récompense que lui destinait le roi. En France, en Hollande, en Angleterre, il n'y eut qu'une voix; le docteur Welwood, dans son *Observateur*, dit même savoir par un protestant français, depuis envoyé aux galères pour sa fidélité à ses croyances, que l'*Avis* avait été écrit de concert avec la cour, et que Pellisson interrogé à cet égard, en évitant de se prononcer, avait laissé soupçonner qu'on ne se trompait pas, et avait ajouté seulement « qu'il n'était pas à propos pour lui ou pour le service « du roi qu'il reconnût ce livre publiquement pour sien, « quand même il en serait l'auteur[2]. » De plus, Pellisson fit commencer, avec un privilége du 20 octobre 1690, une réimpression de l'*Avis*, dont la mort seule de l'imprimeur-éditeur retarda l'achèvement jusqu'en 1694. La Bastide, l'ami de Pellisson qui nous est bien connu, réfugié en Angleterre en 1687, publia, après la mort de celui-ci, une dissertation où il prétendait prouver qu'il était bien l'auteur de l'*Avis*. La Bastide avait été très-longtemps en correspondance avec Pellisson; il avait discuté avec lui, par écrit, sur des matières de controverse; il devait reconnaître dans leurs nuances les plus délicates ses idées et son style : or il affirmait que les ressemblances de pensées et de langage qui existaient entre les *Chimères de M. Jurieu* et l'*Avis*, les savantes citations des écrivains sacrés et profanes, l'emploi fréquent du droit

1. Voy. la liste de tous les écrits que l'*Avis* provoqua, dans la *Vie de Bayle*, par Desmaizeaux, t. I, p. 251 sqq.
2. *Vie de Bayle.*

romain que Pellisson avait toujours aimé à citer en toutes matières, les détails nombreux et précis des événements contemporains, que l'auteur devait certainement à l'étude qu'il faisait de tous les documents pour son *Histoire de Louis XIV*, l'éloge du roi placé dans l'*Avis* comme dans chacun des écrits polémiques de Pellisson, toutes ces raisons montraient dans Pellisson l'auteur anonyme, et dans l'ouvrage une suite des *Réflexions sur les différends de la religion*[1]. La Bastide en était tellement convaincu, qu'en 1702 il préparait un nouvel écrit pour confirmer le premier[2]. Il mourut en 1704 sans le publier.

Ainsi on prouvait après coup en Angleterre ce qu'en France et en Hollande on croyait tout d'abord sans preuves. On cessait déjà en Hollande de s'occuper de l'*Avis*, quand tout à coup, en janvier 1691, Jurieu dénonça avec éclat comme l'auteur de l'ouvrage « odieux, insultant pour les réformés[3], » une des gloires du protestantisme réfugié, Bayle. Son *Examen de l'Avis* et son *Avis important au public* eurent un assez grand poids, la protestation publique que fit Bayle par-devant les magistrats de Rotterdam, et la *Cabale chimérique* qu'il écrivit, en eurent assez peu, pour que les amis même de l'accusé, malgré les preuves qu'ils essayèrent pendant plus de quarante ans de réunir en sa faveur, malgré l'intérêt que le parti tout entier avait à établir son innocence, fussent obligés de renoncer à la persuader au public, à se la persuader à eux-mêmes. Basnage de Beauval et Desmaizeaux ne tirent des nombreux écrits que Bayle écrivit en réponse à ses accusateurs, et ne constatent en sa faveur, que le désaveu des sentiments qui remplissent l'ouvrage incriminé. Ils passent presque condamnation sur le fait et ne plaident plus que l'intention[4].

La question se pose ainsi entre Pellisson et Bayle. Des deux côtés un désaveu : mais l'un déclare seulement n'être

1. *Ibid.*
2. Bayle, lettre à Desmaizeaux (17 octobre 1702). — *Lettres*, p. 793.
3. Basnage, Éloge de Bayle (*Ouvr. des sav.*, déc. 1706).
4. Basnage, Éloge de Bayle; Desmaizeaux, *Vie de Bayle*, t. II, p. 20.

pas l'auteur d'un ouvrage dont rien ne l'empêchait de tirer honneur, s'il l'avait écrit; l'autre proteste qu'il n'a point composé un ouvrage que son honneur était intéressé à ne pas reconnaître. D'un côté, des *on dit* venus d'Angleterre, dont on ne se défend même pas; de l'autre, des inductions contre lesquelles on se défend en vain. La question ne sera plus douteuse si, restant sans preuves matérielles pour Pellisson, nous en avons contre Bayle. Ce sont ses amis mêmes qui, rapporteurs impartiaux du procès, les fournissent. Le libraire catholique qui imprima l'*Avis* déclara, dit Desmaizeaux, qu'il était de Bayle, et le correcteur de l'impression, qui connaissait très-bien son écriture, la reconnut sur le manuscrit, et détacha un fragment d'une page pour le conserver comme preuve. On jugera si, après cette dernière déposition, on peut croire, en partageant le débat comme quelques-uns, que Pellisson a écrit l'ouvrage, et que Bayle l'a publié.

Le débat finit ici pour nous; les faits ont décidé entre Pellisson et Bayle. Si, Pellisson une fois écarté, il fallait prononcer entre Bayle et un autre auteur supposé de l'*Avis*, La Roque, avocat de Rouen, nouveau converti en 1690, l'abbé d'Olivet nous donnerait quelques bons arguments pour l'attribuer à La Roque, le P. Tournemine, de meilleurs pour le rendre à Bayle. Si, Bayle une fois convaincu d'être l'auteur véritable de l'*Avis*, nous avions à chercher les motifs qui l'ont poussé à l'écrire, il faudrait se défier du témoignage apporté par l'abbé Desfontaines ou un de ses amis, témoignage qui a pu s'altérer en arrivant de bouche en bouche jusqu'à eux : Bayle aurait, sur les promesses du P. Lachaise, essayé de donner des arrhes à Louis XIV, par cet ouvrage, satire amère de ses coreligionnaires, pour obtenir son retour en France[1]. Mais cette question ne nous regarde plus. Il nous suffira d'ajouter aux preuves matérielles qui donnent l'*Avis* à Bayle et le retirent à Pellisson, quelques raisons

1. Voy. les arguments de d'Olivet, de Desfontaines, etc., dans le *Dict. hist. et crit. de Bonnegarde*, 1771, 4 vol. in-8, article *Bayle*.

morales qui pouvaient porter le premier à l'écrire, et quelques autres qui pouvaient en détourner le dernier.

Tolérant par tempérament d'esprit et par raison, sceptique par amour de la tolérance, observateur réfléchi au milieu d'emportements fanatiques qui entraînaient beaucoup de réfugiés à l'erreur, à l'injustice ou au ridicule, le bon sens et le bon goût de Bayle étaient également offensés par des écarts d'esprit et des excès de plume, de plus en plus fréquents chez les écrivains ou les disputeurs du parti. Il en voulait peut-être plus aux protestants de compromettre par des injures et des violences, qui devraient être la triste ressource d'une mauvaise cause, la bonne et grande cause de la liberté de pensée, appelée alors liberté d'examen, qu'aux catholiques d'obéir à leur principe, de suivre leur chemin, et d'être aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, intolérants d'idée et de fait. Bayle cherchait des arguments dans la polémique de ses coreligionnaires; il ne trouvait que des injures. On pouvait si bien se donner raison par la raison! Et l'on se donnait tort par la satire et la violence!

Il voulut adresser un bon avis aux réfugiés : le signer de son nom, c'eût été un semblant de trahison, au moins une maladresse : on ne laisse pas voir à l'ennemi qu'on est divisé. Il se cacha pour parler, et c'est du camp des Grecs que vint la voix qui gourmandait les Troyens. Si elle est rude et insultante, faut-il s'en étonner? Elle devait se déguiser. — Mais l'auteur de l'*Avis* défend le droit divin des rois comme le fait Bossuet, comme l'eût fait Pellisson, plein des entretiens de Bossuet, s'il eût écrit l'*Avis*. — Pourquoi Bayle ne serait-il pas monarchique? Ferait-il mieux de flotter, comme Jurieu, du peuple au roi, de se démentir chaque jour? « C'est un « peu trop se jouer du monde et se servir de ses opinions « comme de ses habits, avoir des dogmes de rechange « selon les temps et les lieux[1]. » En 1689 on n'en est encore

1. *Avis*, etc

qu'à la liberté de conscience, et l'on sait ce qu'elle coûte à défendre; on sait ce qu'il fallut à Voltaire d'obstination à prêcher sans relâche trois générations, pour faire pénétrer dans les esprits le dogme de la tolérance. Quand on sera enfin libre de penser, on pensera qu'on peut et qu'on doit être libre, mais plus tard, en 1789. Ne demandons pas à Bayle d'approuver, chez les écrivains réfugiés, au nom de principes prématurés et inopportuns, des hardiesses réputées séditieuses, qui n'avaient de résultat que de nuire à leur cause religieuse, sans leur faire une force politique. — L'*Avis* glorifie le roi. — La voix sort, on le sait, du camp d'Agamemnon. — Il rabat beaucoup des victoires prétendues que les billevesées hebdomadaires (c'est ainsi que l'*Avis* appelle les gazettes) attribuaient aux ennemis de la France. — Pour être exilé, n'est-on plus de son pays? — Il insulte les réfugiés. — Quand, sous son masque de nouveau converti, l'auteur proclame que la France catholique a applaudi à la révocation de l'Édit de Nantes, est-ce à l'honneur des protestants que nuit cette imputation? Bayle est justifiable sur tous les points, et, derrière son personnage, il pouvait écrire tout ce qu'il a écrit. Est-ce à dire qu'il soit bien convaincu de la souveraineté absolue et sacrée des rois? Peu importe. Il craint que les témérités séditieuses des protestants ne les perdent, que, pour trop avoir, ils ne méritent qu'on leur refuse tout. Quoi? ligue contre le roi, ligue contre la France avec l'étranger! Plus de société, plus de patriotisme! C'est là qu'ils vont! Il réclame et veut les sauver d'eux-mêmes. C'est un ami sévère qui souvent se défend de la colère par l'ironie, mais c'est un ami. « Je ne nie point qu'on ne vous ait traités indignement, « dit-il; j'en ai honte pour la religion catholique en général, « et pour la France en particulier; mais cela ne vous justifie « pas. » On ne peut se méprendre à cet accent. Enfin, Bayle ne laisse-il pas percer dans quelques lignes la satisfaction secrète d'avoir obtenu de cette remontrance anonyme, qui lui a attiré, avec les injures de ses ennemis, la désapprobation

tacite de ses amis et la perte de sa chaire de professeur, le résultat qu'il en attendait pour le bien même de ceux qui l'accusaient : « Les violents reproches du sermonneur, dit-il « quelque part, ont produit un bon effet. Peut-être ne sont-« ils pas cause que les méchants petits livres satiriques tom-« bent un peu moins dru parmi nous qu'auparavant; mais « au moins est-il certain qu'ils ont obligé les plus excellentes « plumes du parti à faire savoir au public que c'est à tort « qu'on veut rendre le corps des réfugiés responsable de ces « mauvais livres : si bien que dans toute la postérité nous « aurons des actes contemporains pour nous juger des ma-« lignes interprétations qu'on tâchera de verser sur notre « cause[1]. »

Si l'*Avis*, que tout concourt à donner à Bayle, contient assez d'idées identiques à celles que Pellisson exprima toujours dans sa conversation ou dans ses écrits, pour qu'un de ses amis, s'y trompant, lui ait attribué cet ouvrage, il faut commencer par l'en féliciter. Bayle fait de son catholique supposé un homme de beaucoup d'esprit, de savoir, et, à certains égards, de raison. Rien n'empêche même de supposer que Bayle, qui avait connu Pellisson, qui depuis quelques années avait appris, avec tout le monde, par ses ouvrages, à l'estimer comme le plus modéré et le plus loyal des controversistes, l'ait eu en vue quand il composait le personnage qu'il mit en scène. Pour faire parler un honnête et raisonnable catholique, spirituel, habile et éloquent, pouvait-il choisir secrètement un meilleur modèle que Pellisson? Ainsi s'expliqueraient ces ressemblances d'idées et, jusqu'à un certain point, de style, qui existent entre l'*Avis* et les écrits de Pellisson publiés pendant les années précédentes. Quelque chose de l'homme qui revenait souvent devant les yeux de Bayle serait passé dans le portrait qu'il traçait. Il faut avouer que les opinions du personnage de Bayle sur la tolérance, sur le

1. Cité par Desmaizeaux, et tiré du *Projet de fragment d'un Dictionnaire critique*, de Bayle.

socinianisme, sur l'abus de l'examen, sont celles de l'auteur des *Réflexions sur les différends de la religion.* Si cette ressemblance ne peut être expliquée par la raison que je viens de donner, acceptons-la tout de suite sans chercher d'explication. Ces rencontres sont toutes naturelles, et Bayle peut bien avoir pris de lui-même, en entrant dans le rôle qu'il jouait, les opinions de son catholique. Pellisson peut donc n'être pour rien, même indirectement, dans l'*Avis*. Directement, il y fut tout à fait étranger. Aurait-il, dans le temps où il poursuivait l'exécution d'un plan régulier d'exposition dogmatique, où il ne s'en écartait qu'à contre-cœur, forcé par les objections envoyées d'Angleterre et de Hollande, dans le temps où il n'aspirait qu'à revenir, assidu et plus ardent que jamais, à son *Traité de l'Eucharistie*, aurait-il été se jeter sans provocation, anonyme, chevalier perdu, dans la polémique politique, pour rendre service aux protestants? Il veut les ramener dans les voies célestes par des leçons évangéliques de doctrine et de foi, et non courir après eux dans les voies terrestres, leur faire des reproches et leur adresser des avis. Pour leur rendre service? n'aurait-il pas craint d'aigrir et d'irriter contre ceux qu'il appelle partout ailleurs mes « chers frères » un roi jaloux de son autorité? Pour plaire à ce roi? il ne le fera pas aux dépens d'autrui, et il ne risquera pas de le faire à ses propres dépens, et de si peu satisfaire le roi et son confesseur (dont il connaît sans doute à fond les pensées en ces matières), qu'ils disent, après l'avoir lu, que, si l'auteur est catholique, c'est un fort mauvais catholique [1]. Un courtisan ne s'exposerait pas à ce jugement; un homme habile ne le mériterait pas; un catholique ne voudrait pas l'encourir pour donner en passant de bons avis à des protestants; un honnête homme n'irriterait pas son roi contre ceux qu'il plaint. Pellisson, qui était tout cela, n'a donc pu songer à écrire, ni avoir écrit l'*Avis*. Il s'était imposé une

1. Voy. la lettre de d'Olivet au président Bouhier (Bonnegarde, *Diction.*, loc. cit.).

tâche grave et religieuse; il concentrait les forces de sa pensée, les trésors de son savoir, en quelques traités courts et substantiels. Il n'aurait pas voulu s'égarer dans des escarmouches en pays ennemi. Le style railleur, mordant et nerveux de l'*Avis* n'a ni la netteté polie et la fluidité douce et simple des premiers volumes sur les *Différends de la religion*, ni l'ironie, plutôt fine et légère que caustique et véhémente, des *Chimères de M. Jurieu*. On a dit avec raison que la verve d'une plume de journaliste se sentait dans l'écrit que l'opinion abusée donna d'abord à Pellisson. Certainement le style n'était pas un indice suffisant pour reconnaître à coup sûr l'auteur : on pouvait s'y tromper, et la phrase de Bayle dans l'*Avis*, quelquefois incorrecte[1] ou heurtée, a le plus souvent la force et l'élégance pleine et sonore du style de Pellisson. Mais enfin cette verve moqueuse, ou rude ou amère, n'est pas celle de Pellisson. Il y a dans un passage, il est vrai, toute la finesse de sa spirituelle analyse : nous en avons rencontré ailleurs des exemples. Il distingue parmi les écrivains satiriques de la Hollande : « les auteurs qui n'ont pas de jours « réglés et font très-souvent des équipées en divers en« droits...; les écrivains qui ont réglé les accès de leurs « fièvres, les uns à la quinzaine, les autres à deux, à quatre « fois la semaine...; les nouvellistes d'anecdotes appelées « *lardons*...; les faiseurs de réflexions historiques et poli« tiques qui font les capables...; les écrivains à la quinzaine « qui affectent des airs plus mitigés. » Détachez ce groupe, il semble dessiné par Pellisson. Mais celui qui les suit de l'œil, quand ils vont avec le public « cueillir tous les matins, à la « première boutique de la librairie ou à la première maison « de café qui se présente, la manne des libelles diffama« toires, » vit au milieu d'eux, connaît leurs mœurs, leurs allures, leurs heures; c'est bien Bayle lui-même. C'est lui qui les voit à leur pupitre, ou sur le coin d'une table de café,

1. «Selon saint Paul, dit l'*Avis* dans ses premières pages, la science, la prophétie, etc., ne servent *de* rien qu'*à* faire du bruit.... »

coudre « de méchants lieux communs de controverse étoffés « de vieux haillons du sieur du Plessis-Mornay contre les « papes et les jésuites. »

De toutes ces inductions plus ou moins certaines que faut-il conclure? Que Bayle avait des raisons pour écrire l'*Avis*, Pellisson, pour ne pas l'écrire; que le style, digne de tous deux, paraît convenir plutôt au premier qu'au second, mais qu'après tout on est bien exposé « à juger faux quand on « attribue à tel ou tel un livre anonyme. » C'est la conclusion à laquelle se tient Bayle, quand, en 1702, il accueille avec un plaisir mêlé d'embarras la nouvelle de l'écrit préparé par La Bastide [1]. Il semble craindre que la querelle ne se ranime, et avec elle des souvenirs qui ne lui soient pas favorables. S'il s'était senti bien fort de son innocence, il n'aurait pas donné, avec une imprudente franchise, une fin de non-recevoir aux lecteurs de La Bastide [2]. Ce sera ma dernière preuve ou ma dernière présomption contre lui, et le terme de cette discussion.

V.

Pour revenir à l'auteur des *Réflexions* et du *Traité de l'Eucharistie*, rien n'altéra donc cette modération et cette politesse constante qu'il apporta dans la controverse : ce mérite lui est pleinement et justement acquis. On a douté que son abjuration fût sincère : les accusations des réfugiés, les épigrammes des malicieux, les injures des jaloux, une insinuation de Voltaire [3], ont glissé dans l'histoire un soupçon qui reste contre lui. La modération de ses écrits est la meilleure

1. Lettre citée à Desmaizeaux, 17 oct. 1702.

2. Ne paraît-il pas même donner les mains à la décharge de Pellisson, quand il fait remarquer que celui-ci fit, il est vrai, réimprimer l'*Avis* à Paris, *mais* sans aucune addition, etc.?

3. *Siècle de Louis XIV*, liste des écrivains.

preuve de son innocence : elle ne fut pas un calcul pour désarmer ses ennemis, elle fut le penchant naturel de son âme et la conscience même de sa loyauté. S'il s'était senti chancelant et mal assuré, il aurait affecté un ton belliqueux pour déguiser sa faiblesse ; s'il avait été coupable, il n'aurait point été tranquille, et il se serait vengé de sa trahison sur ceux qu'il avait trahis. La douceur de son langage, aussi bien que la force de persuasion qui y règne, atteste sa conviction. Je n'examine pas sur quoi elle est fondée : mais je la sens ferme, confiante, et, à une sorte de sérénité et d'ardeur répandues chez lui, je reconnais l'homme sincère et pénétré. Pourquoi, sans cette foi entière, sans cette volonté de la faire partager, s'imposer comme un devoir une tâche longue et pénible ? Pourquoi, affaibli par l'âge et les maladies, et désormais assuré d'une vieillesse riche et honorée, charger ses derniers jours d'un travail opiniâtre, de la fatigue d'un dessein toujours poursuivi malgré les obstacles, entravé par la polémique, retardé par la lutte ? Pourquoi se complaire, s'enfermer dans une seule espèce de lecture, de méditation, d'écrit ? Son unique regret est de n'y pouvoir donner toutes ses heures : « Je ne suis pas si heureux, écrit-il à Leibnitz, que je puisse « passer des journées entières à ces sortes d'études[1]. » Sans doute, le soin de ses économats, quelques notes à prendre encore sur l'histoire du temps, quoique ses lettres *historiques* deviennent, comme on sait, bien rares à partir de 1678, et s'arrêtent tout à fait en 1688, le détournaient un peu de ses travaux favoris : quant à l'*Histoire de Louis XIV*, il *n'allait qu'autant qu'on le poussait*. La composition de ses ouvrages de controverse et de doctrine, et de quelques livres ascétiques, la lecture des Pères et des théologiens, une correspondance religieuse et philosophique avec quelques amis, des entretiens sur les matières de ses études : voilà l'occupation et le charme de ses dernières années, voilà la route qui le

1. *De la Tolérance*, etc.; *Addit.*, lettre du 16 juin 1691.

conduira, estimé du roi, consulté par des savants, visité par des prélats, entouré de quelques vieilles amitiés, respecté de tout le monde, jusqu'à sa mort, dont nous ne sommes pas loin.

Louis XIV n'avait jamais cessé d'estimer son caractère et d'apprécier ses services. Sans doute, depuis que les conseils de violence et de persécution l'avaient emporté, il était moins souvent appelé par le roi : mais le pouvoir qu'il n'avait pas voulu conserver pour faire le mal, il l'avait gardé pour faire le bien. Assez puissant pour ôter des bénéfices, il ne voulut l'être que pour en donner. L'abbé de Rancé écrit à un de ses amis en 1680 : « Je ne comprends pas quel avis on vous a « donné, ni qui sont ceux qui vous ont écrit que M. Pellis- « son vous ferait perdre votre bénéfice. C'est un homme « d'honneur et de piété, qui fait du bien à tout le monde, et « qui n'a jamais fait de mal à personne; je puis vous en as- « surer, car je le connais, et il est mon ami particulier[1]. » Nous verrons ce que, à la veille de sa mort, Pellisson fit pour l'abbé Boisot.

Depuis longtemps il devait à sa science et à ses talents une autorité religieuse que son titre d'abbé n'aurait pas suffi à lui donner. Il comptait plus que jamais parmi les sentinelles toujours éveillées de l'orthodoxie, et, quand sa voix signalait un danger, elle était écoutée. « On nous a assuré, « lui écrit Arnauld le 9 août 1691, qu'ayant appris qu'on « avait soutenu publiquement à Pont-à-Mousson cette erreur « impie, que l'homme n'est point obligé d'aimer Dieu comme « sa dernière fin, ni au commencement ni dans le cours de « sa vie mortelle, vous en fûtes tellement frappé, que ce que « vous en dîtes au roi et au père confesseur fut cause que, « par un ordre exprès de la cour, elle fut censurée dans le « lieu même où elle avait été soutenue, quoiqu'on n'en eût « pu obtenir aucun désaveu par toutes les plaintes qu'on en

1. A l'abbé Favier, 3 sept. 1680 (*Lettres de Rancé*, 1846, p. 67).

« avait faites auparavant dans la province. » On sait quels travaux de controverse associèrent Pellisson à Bossuet, et quel cas celui-ci faisait de ses lumières. « J'ai parlé un million de fois avec lui sur des affaires de religion, » dit-il[1]. Tout ce qu'il trouve dans le *Traité de l'Eucharistie*, il l'attendait du savoir et de l'éloquence de son ami. A l'éloquence de la plume Pellisson ajoutait, dans l'enseignement de la doctrine religieuse, l'éloquence de la parole, comme autrefois la verve de l'improvisation aux agréments des compositions littéraires et académiques. « Les instructions, dit un contemporain, qu'il a données de vive voix, sur le mystère de l'Eucharistie, à un grand nombre de protestants qui pensaient « à se convertir, et à d'autres qui l'avaient déjà fait, ne sont « guère moins connues que ses ouvrages publics[2]. » On reconnaissait en lui un juge et un maître en toute sorte d'érudition, et son savoir renommé lui attirait, tout autant que la faveur dont il jouissait, des hommages qu'on peut croire désintéressés. En 1678, le P. Crasset lui avait dédié sa Dissertation sur les oracles des sibylles, dans une lettre emphatiquement louangeuse, témoignage irrécusable du mauvais goût de celui qui l'écrivait et de la grande réputation de celui à qui elle s'adressait[3]. Pellisson, conseillé autrefois, conseillait maintenant. Il connut à Paris l'abbé Letourneux, qui, prédicateur d'abord, puis solitaire par goût, employait sa retraite à des écrits religieux : il lui inspira le dessein de son principal ouvrage, l'*Année chrétienne*[4]. Letourneux mourut en le faisant imprimer (1686). Lorsque Santeuil abjura la poésie païenne, ce fut Pellisson qui lui proposa d'écrire un recueil d'hymnes pour le bréviaire de Cluny. Santeuil dédia le recueil au cardinal de Bouillon, abbé de

1. Lettre à Mlle de Scudéry (éd. Besançon, t. X, p. 736). Voy. *infra*.
2. Lettre anonyme publiée à la suite de la précédente.
3. *OEuvres div.*, II, 469.
4. Lettre anonyme, etc. Ce livre fut condamné en 1691 par Innocent XII comme suspect de jansénisme. Arnauld en parle dans ses lettres.

Cluny[1], et adressa à Pellisson un remercîment poétique, désaveu public de ses erreurs, hommage à celui qui l'avait aidé à les reconnaître et à les réparer :

> Illud opus, fausto quod te duce prodit in auras,
> Jure tuum, læto, quo nos olim, accipe vultu.
> . . . .
> Ibam quo Musæ, quo tu me, Phæbe, vocabas,
> Cum bonus occurris, longisque erroribus actum,
> Proponens meliora, paterna mente reducis[2].

C'est avec un soupir de regret et un dernier élan vers Phébus, reste d'une vieille habitude, que Santeuil s'abandonne à Pellisson; mais enfin il le suit et chante le ciel, qu'il ne peut toutefois s'empêcher d'appeler *Olympum*[3]. Pellisson a bien, en plein discours théologique, un souvenir pour d'Urfé, et, malgré son adieu aux folies poétiques d'autrefois, il se fait bien, en 1683, appeler Acante par Minerve, en vers, comme Minerve doit parler[4] ! Ce sont là les derniers sourires du passé qui est bien loin. La Bastille, la conversion, les économats sont venus depuis; Pellisson, en 1681, fait, pour cette abbesse de Malnoue, qui autrefois aimait tant les jolies lettres et les provoquait par ses malices, une épitaphe du style religieux le plus poli et le plus grave[5]. Il écrit, non plus des *galanteries* pour le Samedi, mais de *Courtes prières durant la sainte messe*, réservées pour son usage d'abord, puis publiées, en vue des conversions, à cent mille exemplaires[6]. Il

1. Voy. J. B. Santolii Operum ed. secunda, 1698, t. I, p. 61.

2. *Ib.*, p. 64. Paulo Pellisoni Font., quod, abjuratis musis profanis, hos hymnos de divinis rebus scribendis proposuerit et proponendo inspiraverit.

3. . . . . Simul ordine longo
Pandens cœlicolas, totum mihi pandis Olympum.

Voy. deux lettres de Bossuet (éd. Besançon, X, p. 732) à Santeuil, récidiviste et pénitent.

4. Vers à M. le duc d'Anjou, deux jours après sa naissance. *Œuvres div.*, I, p. 185.

5. *Œuvres div.*, II, 389.

6. Première édition, 1677, in-12. — A la Bibl. imp., une édition de 1740.

a encore en portefeuille des *Prières sur les épîtres et évangiles* de l'année[1], des *Prières au saint sacrement de l'autel pour chaque semaine de l'année avec des méditations sur divers psaumes*[2], des *Prières de l'année chrétienne*[3]. Il y a un genre de style propre à ces sortes d'écrits, et les prières de Pellisson ne se distinguent par aucun caractère spécial : il m'est difficile d'y reconnaître, avec l'éditeur des deux derniers recueils, la *sublimité* jointe à l'onction ; mais, à côté des langueurs mystiques, je trouve un langage simple, quelquefois assez ferme, et toujours nourri des Écritures : « Pendant « que vous demeurez éternellement immuable, nous pas- « sons, Seigneur, comme des ombres. Nos jours sont bien « courts, mais ils sont encore plus mauvais ; ils sont tou- « jours couverts de nuages, et la tempête les bat[4].... » Il y a plus d'une page où, comme dans ces lignes, l'image sobre et nette donne de la force à la pensée.

La piété croissante de Pellisson[5], qui lui fait écrire ces livres, et le met bien des fois en prière au milieu de ses ouvrages de controverse, n'a rien de cette exaltation continue ni de cette austérité farouche qui enlèvent l'esprit aux plaisirs de toute autre application et de tout commerce littéraire. Chaque jour lui apportait de la province et de l'étranger des témoignages de souvenir et d'estime. Colomiez, libraire fameux de Toulouse, qu'en 1688 il avait accueilli honorablement dans un voyage à Paris, lui fait offrir, par M. de Fermat, son ami[6], la dédicace du *Sorberiana*[7] qui rap-

1. Première édition, 1734, in-18, publiée d'après les mss. transmis par l'abbé de Ferriès.
2. Première édition, 1734, in-18 de 166 pages.
3. Mentionnées par l'abbé de Ferriès. Est-ce le souvenir du sort fâcheux de l'*Année chrétienne*, par Letourneux, inspirée par Pellisson, qui empêche de publier ce ms? — Ici encore Pellisson suit une ligne parallèle à celle de Bossuet, qui publie des *Prières ecclésiast.* (1689), une *Explication de quelques difficultés sur les prières de la messe* (1689).
4. *Prières au saint sacrement*, p. 140.
5. Voy. à cet égard quelques détails dans la lettre anonyme citée.
6. Fils du savant ; il cultiva les lettres anciennes. — 7. Toulouse, 1691.

pelle à Pellisson le nom d'un autre ami et la mémoire d'anciens services. M. d'Héricourt, procureur du roi à Montauban depuis 1673, avait écrit en latin une histoire de cette académie de Soissons qu'il avait contribué à fonder, et Pellisson à faire reconnaître[1] : il envoya son ouvrage à Pellisson, qui le remercia avec une gracieuse politesse. Il s'excuse d'abord d'avoir tardé à le faire : « Honny soit qui mal y pense, « dit-il en commençant.... J'ai accoutumé de remercier d'un « mauvais livre le premier jour que je le reçois, et d'un bon « après que j'ai trouvé le temps de le lire. Je ne doutais pas « que le vôtre ne fût de ce nombre. » Il assure M. d'Héricourt que, s'il ne l'avait pas connu avant son ouvrage, il aurait fait comme Sarasin après la publication de la *Relation* sur l'Académie française, il aurait couru à l'auteur pour lui demander son amitié. Il met naturellement le livre de M. d'Héricourt au-dessus du sien : « En un mot, ajoute-t-il, « tout ce que je pourrais prétendre en ce petit genre histo- « rique serait d'être *nugarum laude secundus*. Ne vous offen- « sez pas de ce mot non plus que moi. Vous savez bien qu'en « latin il y a *eruditæ nugæ*, qui valent mieux qu'une partie de « nos grandes occupations, c'est-à-dire de nos vanités hu- « maines. Pour vous faire ma confession en vous ouvrant « tout à fait mon cœur comme à un ami, ce qui m'a obligé « de parler comme j'ai fait, c'est que j'ai souvent regret d'a- « voir donné la fleur de mon esprit aux belles choses, et de « n'en donner que la lie et le marc à des choses les plus im- « portantes du monde[2].... » Cette fleur de l'esprit, il ne l'avait pas perdue, comme on le voit par ces lignes. *La joie est, après la vertu, le plus grand de tous les biens*, avait-il dit autrefois[3]. Dans le travail, dans la maladie, dans la vieillesse, dans la dévotion, son esprit conserva toujours la grâce et l'enjouement délicat des premières années ; son style, même

1. Montauban, 1688.
2. De Versailles, 23 juin 1689. *OEuvres div.*, t. II.
3. Disc. sur Sarasin.

dans les écrits les plus graves, a encore quelquefois un sourire; il égaye une discussion de casuistique par une anecdote finement racontée[1].

La différence de religion ne rompit point les liens qui l'unissaient à d'anciens amis. Si son intimité avec Conrart, qui jouait un certain rôle dans la société protestante, se ressentit nécessairement de son abjuration, il n'en faut cependant pas croire toutes les médisances d'Ancillon. Bayle lui écrivit. Morus lui légua, *comme à la plus belle âme qu'il eût connue*, la chaîne d'argent qu'il avait reçue de Venise pour son poëme composé en l'honneur de cette république. La Bastide, inébranlable dans sa foi, avait préféré l'exil à l'apostasie, et combattait Pellisson dans des écrits de controverse : mais c'est à lui que Pellisson s'adressait pour faire tenir un secours d'argent à son neveu, Rapin-Thoiras, blessé devant Limerick[2]. Dans ses derniers moments, nous le trouverons entouré d'amis huguenots, et l'un d'eux témoignera de la « manière obligeante et familière » avec laquelle il agissait avec eux et voulait qu'on agît avec lui[3].

L'estime avait continué, entre Pellisson et Leibnitz, ce que le hasard avait commencé. Après les mémoires publics vinrent les lettres particulières[4]. Ils aimaient à se donner des marques de confiance, à se parler de leurs travaux, l'un à demander des nouvelles de l'*Histoire de Louis XIV*, l'autre à offrir à celui-ci les matériaux historiques qu'il avait recueillis. Ils se consultaient sur des questions de controverse, sur un passage de saint Augustin, sur quelque point de la doctrine cartésienne. La conciliation de cette doctrine, qui nie la distinction de la substance et des accidents, avec la doctrine de l'Église sur l'Eucharistie, était depuis longtemps une

1. Lettre sur le mensonge (*OEuvres div.*, II, sans date).
2. Lettre de Rapin-Thoiras, citée déjà.
3. Lettre anonyme à Lafare de Rapin (*Bulletin de l'hist. du protest. fr.*, t. VII).
4. Voy. à la suite de la *Tolérance*, etc., deux lettres de Leibnitz et deux lettres de Pellisson (16 juin-19 nov. 1691).

grande difficulté, sur laquelle Descartes s'était expliqué à Arnauld[1]. Pellisson disserte savamment sur cette question avec Leibnitz : puis, après la discussion théorique et savante, viennent les écarts de la conversation. Rien de plus noble et de plus touchant que la politesse simple et naturelle de ces entretiens, où l'esprit, plus à l'aise que dans les limites d'une discussion publique, se livre au charme des souvenirs particuliers, s'y arrête, y prend ses loisirs. A l'âge où est Pellisson, les retours vers la jeunesse écoulée ont un agrément de nouveauté : c'est un pays oublié qu'on retrouve. Il y a plaisir à l'entendre parler de ses ardeurs d'autrefois pour Descartes, de la seconde découverte qu'il fit d'Aristote au fond de la Bastille. On voit aussi comment, malgré son admiration pour les philosophes, entraîné par le mouvement de sa vie active, par sa prédilection constante et hautement proclamée pour les hommes d'action[2], averti d'ailleurs par un instinct dont on a remarqué la justesse, rare à cette époque, de la fausse voie où l'esprit de conjecture conduisait encore les philosophes à la recherche des vérités physiques, il négligea la philosophie que son maître écouté et respecté, Bossuet, aimait et faisait parler avec tant de force. Ce furent seulement les méditations théologiques qui le ramenèrent aux abstractions de la philosophie, quand elle rencontrait la religion. Pellisson n'échappa pas plus que personne, comme nous le verrons, à l'influence de Descartes : mais, comme beaucoup, ce fut un cartésien sans le savoir.

« ....Ma vie ayant été toujours fort occupée, hors quatre « ans et quatre mois de Bastille et de loisir forcé, j'ai donné « peu de temps aux sciences purement spéculatives. Je les « regardai comme les premières de nos curiosités, et les « sciences qu'on nomme *practiques*, comme la première de « nos affaires. D'ailleurs je n'ai jamais pu me tirer de l'es- « prit que tout le savoir des physiciens est purement histo-

1. Voy., sur ce sujet, Bouillier, *Hist. du cartésianisme*, p. 433 sqq.
2. Disc. sur Sarasin.

« rique, c'est-à-dire qu'ils savent ce que chacun a cru et par
« quelles raisons il l'a cru, mais non pas ce qu'il faut croire.
« Or, si quelque chose est capable de relâcher l'attention et
« l'application en des matières difficiles, c'est de s'imaginer
« qu'après beaucoup de travail on attrapera tout au plus la
« vraisemblance et non pas la vérité : ajoutez-y, sans que
« pour tout cela, comme dit Aristote en quelque endroit,
« l'homme en devienne ni meilleur ni plus mauvais. Je ne
« le dis pas, non plus que lui, pour mépriser ces beaux et
« riches talents en ceux qui les ont, mais pour m'excuser
« si, connaissant ma faiblesse, je n'ai pas eu le courage d'y
« aspirer. J'ai été élevé dans la philosophie d'Aristote avec
« une grande vénération pour lui : mais cette vénération
« s'est bien augmentée quand, m'étant remis au grec,
« dans mes années de solitude, je l'ai lu en lui-même, où
« je l'ai trouvé d'une élégance infinie et sans comparaison
« plus clair que tous ses commentateurs. Je ne connais point
« de génie plus élevé ni plus étendu que le sien. J'admire
« aussi celui de Descartes : nos plus grands géomètres, les
« Fermat et les Roberval, mes maîtres et mes amis, le te-
« naient pour un des premiers géomètres du monde. Ses
« pensées en métaphysique sont sublimes et s'accordent di-
« gnement aux plus hautes vérités de la religion chrétienne.
« Sa *Méthode* si bien écrite, dont j'ai été amoureux en mon en-
« fance, me semble encore aujourd'hui un chef-d'œuvre de ju-
« gement et de bon sens. Où trouverait-on plus d'esprit et
« plus d'invention qu'en tout ce qu'il a imaginé sur ce beau,
« mais difficile problème du monde que Dieu a exposé à nos
« yeux, et abandonné à nos disputes. J'ajoute aux louanges de
« ce grand philosophe, comme j'ai fait ailleurs, qu'en vrai
« honnête homme, tel qu'il l'était en effet, il nous a donné tout
« son système pour possible seulement, et non pas pour néces-
« saire, comme le veulent ses plus passionnés sectateurs[1]. »

1. Loc. cit., *Additions*, p. 35 sqq.

De ces excursions dans la philosophie et dans le passé Pellisson revenait toujours à ses travaux théologiques. Son ardeur à écrire pour la religion, son empressement à obliger ses amis, tels sont les deux sentiments qui le dominent jusqu'à la fin et qui laissent leur trace dans la dernière de ses correspondances. L'abbé Boisot était pour Pellisson, comme pour Mlle de Scudéry[1], un vieil ami : ils s'étaient liés ensemble quand l'abbé vint de Besançon, sa patrie, pour habiter Paris, avant ses voyages en Italie et en Allemagne. De l'exil volontaire qu'il s'imposa jusqu'en 1678, lorsque Louis XIV et l'Espagne se disputaient la Franche-Comté, il écrivit souvent à Pellisson[2]. Nommé, en 1686, abbé de Saint-Vincent[3] et fixé à Besançon, il s'occupa de travaux historiques, et en particulier d'une Vie du cardinal Granvelle, dont il avait acheté la bibliothèque et recueilli les mémoires. Il était en relation avec tous les savants; il offrit à Leibnitz, dont une lettre lui avait été transmise par l'abbé Nicaise, des documents tirés des papiers de Granvelle pour son code diplomatique. Il entretint Pellisson de ses études; c'est à lui qu'il fit connaître avec étendue le plan de son travail et qu'il adressa un état des papiers du cardinal : sa lettre, document important et promesse importante pour la science, fut copiée alors par plusieurs mains, et imprimée depuis[4]. Au milieu d'une réimpression des lettres sur la *Tolérance*, Pellisson lui écrit : « N'oubliez pas au moins de fouiller dans « votre trésor de Granvelle pour mettre à part tout ce qui « regardera la religion près ou loin. » L'abbé lui envoie, dans deux lettres, des extraits qui sont publiés à la suite du *Traité*

1. Voy. son madrigal sur la mort de l'abbé Boisot :

.... Je crois perdre Acanthe pour la deuxième fois.
(*Mém. de litt.* du P. Desmolets, t. IV, p. 20.)

2. La correspondance possédée par M. Weiss commence en 1674.
3. *Journal des bienfaits du roi* (Dangeau).
4. Imprimée dans le Recueil du P. Desmolets, t. IV, p. 26-167. — Quant aux copies, Kienel en signale une à Aix, et une à Paris (Arsenal).

de la tolérance[1]. Les services étaient réciproques : Pellisson écrivait en faveur de l'abbé et parlait au roi. « Je vous rends « mille très-humbles grâces, monsieur, dit l'abbé Boisot le « 7 janvier, de la lettre du roi à M. le cardinal de Janson- « Forbin. Elle me fait tant d'honneur qu'il m'est presque « fâcheux de n'en avoir plus besoin, mes bulles ayant été à « la fin accordées aux mêmes sollicitations où vous avez eu « tant de part. Je n'ose rien dire du mémoire qui devait ac- « compagner la lettre du roi, et qui a passé devant les yeux « de Sa Majesté : on n'y reconnaît que trop votre main éga- « lement délicate et bienfaisante. »

VI.

Les fatigues, les veilles et les maladies avaient rapproché le terme de la vie de Pellisson. Il travaillait à Versailles avec plus d'ardeur que jamais, lisant, dictant, même dans le bain[2], lorsque, dans les derniers jours du mois de janvier 1693, ses maux et ses défaillances redoublèrent. Il ne s'en inquiéta pas d'abord : il invitait un de ses amis, protestant, à l'accompagner à Meaux, dès qu'il serait rétabli, pour voir Bossuet dont il lui promettait « toute sorte de bons accueils[3]. » Fénelon, Bossuet, le P. La Chaise furent envoyés par Louis XIV pour le visiter et l'engager au repos; l'abbé Bosquillon accourut. Il s'entretint avec eux de son dernier voyage, et il éluda leurs conseils. Comme Bossuet voulait le retenir dans sa chambre, il lui dit en riant « qu'il n'était pas naturel que ce fût lui qui l'empêchât d'entendre la messe. » Il se leva tous les jours; l'avant-veille de sa mort, il parlait encore avec Bossuet du *Traité de l'Eucharistie ;* la veille, il

1. Janvier et février 1692.

2. Extrait d'une lettre de l'abbé Boisot à Mlle de Scudéry (*Journal des sav.*, 12 mai 1692).

3. Lettre écrite à M. Lafare de Rapin, citée.

écrivit à Mlle de Scudéry. Ce jour-là, sur les avertissements de ses amis inquiets, il se disposa à recevoir les sacrements le lendemain, se promena le soir dans sa chambre, et se mit tout habillé sur son lit, où il fut trouvé mort par l'abbé de Ferriès le samedi 7 février, à sept heures et demie du matin[1]. Tel est le récit des écrivains catholiques amis de Pellisson. Surpris par la mort au milieu de son sommeil, il ne fut pas pourvu des sacrements de la religion qu'il professait. La malignité le remarqua aussitôt, et le bruit se répandit qu'il avait différé à dessein sa confession, malgré les instances de ses amis, pour ne pas mourir dans la communion romaine et pour rétracter implicitement son abjuration. Cette interprétation vient à la fois des railleurs qui n'avaient jamais cru à la sincérité de sa conversion, et de la foule que ses refus de recevoir les sacrements avaient frappée; elle fut accréditée par les protestants. Ceux-ci triomphèrent de cette mort et de ce retour *in extremis*, ceux-là chansonnèrent la mort comme ils avaient chansonné l'abjuration[2], la foule murmura. On raconta que le curé de la paroisse et Bossuet avaient été l'un écarté, l'autre ajourné par le malade; que le

1. *Journal des sav.*, loc. cit.; Delort; d'Olivet; Bossuet, lettres du 14 fév. 1693 à Mmes Dupré et Scudéry (*OEuvres*, éd. de Besançon, t. X, p. 735 sqq).

2. Paul Pellisson
Est mort en philosophe.
Il était de l'étoffe
Dont on fait les bons.
Beaucoup d'esprit,
Mais pauvre et politique,
Il chercha du crédit :
Pour en avoir,
Il fit le catholique :
Sa fin le fait voir.
(Bibl. imp., *Chansons hist.*, mss. VII, p. 405).

L'épigramme de Linière est de 1695 :

Je ne jugerai de ma vie
D'un homme avant qu'il soit éteint :
Pellisson est mort en impie,
Et La Fontaine est mort en saint.

premier, au sortir de la chambre de Pellisson, avait « alarmé tout le quartier, » disant imprudemment qu'il était mort dans des sentiments favorables à son ancienne foi; que plusieurs de ses amis huguenots, reçus par lui avec les autres dans ses derniers jours, pouvaient en déposer; qu'il leur avait assuré qu'il ne communierait pas; qu'il s'en était ouvert très-explicitement à son valet, et que celui-ci avait juré de n'en rien révéler et demeurait fort mystérieux; que les esprits s'étaient émus de ces rumeurs; que, un converti étant mort sur ces entrefaites, le peuple avait traîné son corps sur une claie; que ce spectacle avait bientôt été un objet de dégoût pour la foule elle-même; enfin que tous ces désordres étaient la suite du scandale donné par Pellisson mourant[1].

La malveillance de ces bruits devint assez importune, dès les premiers jours qui suivirent la mort de Pellisson, pour inquiéter ses amis. Déjà depuis longtemps des insinuations fâcheuses l'avaient tourmenté lui-même, et il attendait avec impatience le moment de publier son *Traité de l'Eucharistie* pour déjouer ces accusations[2]. Mlle de Scudéry pria instamment Bossuet d'assurer le roi des bonnes dispositions où était mort son vieil ami. Bossuet, pour satisfaire à son désir et à la vérité, publia deux lettres adressées l'une à Mlle Dupré, l'autre à Mlle de Scudéry, où il rendit d'abord le plus solennel hommage à la piété de Pellisson et à la sincérité de sa conversion, puis raconta de ses derniers jours les détails précis que nous connaissons[3]. Alors on se répéta le mot du roi qui avait publiquement déploré la perte « d'un excellent

1. Lettre à Lafare de Rapin (18 févr. 1693), citée; lettre de celui-ci à Rapin-Thoyras (il parle d'après une lettre que La Bastide lui a adressée), (Andouer, en Irlande, 13 juin 1693). — *Bulletin de l'hist. du protest. fr.*, t. VII. — Lettre de Rapin-Thoyras à Le Duchat, déjà citée. — *Ibid.*, t. VI.

2. Voy. lettre de Bossuet à Mlle Dupré.

3. Bossuet était aussi sûr du salut de Pellisson que du sien : la conclusion de sa lettre exprime cette certitude d'une façon assez étrange : « La surprise qui lui est arrivée ne m'empêche pas d'espérer de le trouver dans la compagnie des justes. »

écrivain et d'un zélé catholique[1]; » celui d'un *illustre abbé*[2] qui avait dit : « La seule erreur que l'on ait remarquée en M. Pellisson, c'est celle d'être mort plus tôt qu'il ne pensait. » Enfin on put lire le témoignage rendu à Pellisson par l'abbé de Rancé, qui n'est autre que l'illustre abbé dont le mot était répandu; il écrivait à la duchesse de Guise : « .... Ce que « Votre Altesse me fait l'honneur de me mander du pauvre « M. Pellisson m'afflige, parce que les malintentionnés en « diront ce qu'il leur plaira. Dans le fond, c'est un fort « homme de bien, qui a donné tant de marques publiques « de la vérité de sa foi et de sa religion, qu'on ne peut pas « en douter. Il a attaqué les protestants de toutes les ma- « nières; il les a poussés dans leurs retranchements, et a « employé tout ce qu'il avait d'expérience et de lumières, « non pas pour les convaincre, comme un homme qui veut « triompher, mais pour les ramener dans le sein de l'Église « par des conduites douces et charitables. Il a parlé selon ce « qu'il sentait.... »

Voilà la contre-partie des bruits répandus sur la mort de Pellisson. Le procès me semble facile à juger. Entre l'explication fort naturelle des délais de Pellisson et les témoignages

1. Lettre à Lafare de Rapin.

2. Ainsi le désigne, sans le nommer, une lettre anonyme sur la mort de Pellisson envoyée par Bossuet à Mlles Dupré et Scudéry, et publiée à la suite des deux lettres de celui-ci dans l'édition de Besançon (X, p. 736). Ne serait-ce pas l'abbé de Rancé? Quant à l'auteur de cette lettre anonyme, il est vraisemblablement Simon de La Loubère, de Toulouse (de l'Académie française à la fin de 1693), dont Pellisson parle avec beaucoup d'estime dans ses lettres à Leibnitz, et qui publia en effet une lettre sur la mort de Pellisson, sans y mettre son nom? Son nom est rétabli par la *Biographie Michaud*, article *Bossuet*. *Lettres écrites par J. B. Bossuet, par Arm. Jean Le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe, et par M.... (Simon de la Loubère) pour servir de réfutation aux écrits que les religionnaires ont répandus touchant la mort de Pellisson. Toulouse*, 1693, *in*-4. Je n'ai pu trouver ce livre; mais son titre rapproche Bossuet, l'anonyme et un *illustre abbé*, nommé cette fois : il n'y a plus de doute que l'anonyme de Toulouse ne soit celui que Bossuet adresse à ses deux amis. Pour la lettre de Rancé, c'est sans doute celle qu'il adresse à la duchesse de Guise (*Lettres*, 1843, p. 315). Ainsi je trouve éparses les lettres réunies dans l'in-4° de Toulouse.

positifs de Bossuet, de Fénelon[1], sur sa sincérité, d'une part, et de l'autre des rumeurs, intéressées peut-être, en tout cas sans fondement certain, on voit de quel côté est la vraisemblance. Les dépositions les plus graves et les plus explicites, quant aux derniers jours de Pellisson, sont celles de l'ami de Lafare de Rapin[2]. Or, on remarquera que, lorsqu'elles sont directes et viennent de lui-même, elles confirment le récit des catholiques[3]; que, quand elles le contredisent, il ne fait plus que les recevoir d'intermédiaires, ses amis, il est vrai, et ceux de Pellisson, mais protestants, et par cela même portés, en toute bonne foi d'ailleurs, à interpréter dans un certain sens ce qu'ils avaient vu et entendu ; qu'il ne dit pas que ses « trois amis » aient vu et entendu ensemble ce qu'il rapporte; qu'en se le racontant l'un à l'autre, ils ont pu l'exagérer; qu'en outre aucune expression de sa lettre n'est parfaitement concluante ; que prier des amis, même protestants, « de le recommander à la miséricorde du bon Dieu,» indique seulement chez Pellisson sa confiance dans la prière d'honnêtes gens ; que cette « espèce de confession de foi qui est justement telle que tous nos sentiments, » comme le dit le correspondant de M. Lafare, peut n'avoir été en réalité que l'expression de sentiments de piété communs aux protestants et aux catholiques, entendue par ses amis protestants dans un sens trop explicite et trop favorable à leur croyance; que, quant à s'expliquer nettement sur les points de dogme qui séparent les deux communions, il n'est pas vraisemblable que Pellisson l'ait fait, entouré sans doute, presque à chaque instant, par d'autres amis catholiques ; que, assurer « qu'il ne communierait point, et qu'il était temps de se reconnaître, et qu'il devait bientôt comparaître devant le tribunal de Dieu, » peut fort bien s'entendre comme une

1. Discours de réception à l'Académie française.
2. Il signe ainsi : son frère signait Rapin-Thoyras.
3. L'étendue de cette lettre nous empêche de la reproduire ici d'après le *Bulletin de l'hist. du protestantisme.*

crainte de Pellisson d'aborder sans préparation suffisante un sacrement que le voisinage du « tribunal de Dieu » lui rendait plus redoutable et plus saint, et comme une forte volonté de le retarder le plus possible, afin de se bien reconnaître[1]; qu'un homme qui, quelques heures avant sa mort, se promène encore dans sa chambre et se jette tout habillé sur le lit où la mort le surprendra, pense avoir le temps de se reconnaître et ne se croit pas si rapproché du terme fatal[2]. On remarquera en outre que, pour le fait du curé de Versailles congédié, il arrive à M. Lafare par un double, ou même un triple intermédiaire, par une lettre de La Bastide, qui habitait la Hollande; enfin, que Rapin-Thoyras, intéressé par lui-même, et porté, par les lettres précédentes que lui adressait son frère, à chercher la vérité, malgré la voie où elles le conduisaient, malgré les affirmations qu'elles contenaient, ne put rien découvrir, rien établir (il l'avoue à Le Duchat), et atténue même considérablement tout ce qui est contenu dans ces lettres.

Irons-nous maintenant, pour adopter l'hypothèse la moins croyable, en faire une autre moins admissible encore? Pellisson aurait, pour jouer jusqu'au dernier jour, au profit de son ambition, une comédie de foi et de piété, usé de travail sa santé et avancé sa fin? Sa conscience, morte pendant vingt ans, renaît quand il meurt? Quel fragile échafaudage! Bayle ne se donne pas toute cette peine pour revendiquer les dernières heures d'un homme qui aurait menti pendant vingt ans : il laisse assez dédaigneusement tous ces bruits à leurs auteurs, qui ne sont point, dit-il, les protestants. Il faut avec lui laisser tomber cette question, qui n'intéresse ni les catholiques ni les protestants : lesquels, si elle était douteuse, tiendraient à honneur de conserver dans leurs rangs un co-

1. Pascal, dans une maladie qui faillit être mortelle, ne communia point. — Roze mourut, en 1701, sans sacrements, pour le même retard que Pellisson.

2. « Il est mort debout, sans croire être malade. » (*Mém. de Dangeau.*)

médien ? Pellisson était un homme loyal : il est mort, le 7 février, dans la religion dont, le 5 février, il entretenait Bossuet.

D'Aguesseau succéda à Pellisson dans l'administration des économats, Fénelon à l'Académie. Ses manuscrits furent tout ce que recueillirent ses héritiers. Il avait manié des sommes considérables, il avait eu 25 000 livres de rente[1] : mais les hypothèques, qui garantissaient depuis longtemps à ses créanciers le payement des billets signés par lui au nom de Fouquet, absorbèrent tous ces biens. Les scellés furent mis immédiatement sur sa maison de Versailles et sa maison de Paris, et rien ne fut donné aux enfants de Jeanne Pellisson[2]. Mais ce fut la chose dont le public s'occupa le moins. On a vu le bruit qui se fit autour de son tombeau. D'autres voix se firent entendre. Le tribut de regrets et d'éloges, que provoque toujours la mort d'un homme estimé pour son caractère et admiré pour ses talents, ne manqua pas à Pellisson. Les vers de Mlle de Scudéry et de son ami M. Bétoulaud, poëte fort médiocre[3], les vers anonymes qui ne manquent pas de suivre la perte d'un écrivain connu du public, en donnant un tour léger et épigrammatique même à la louange[4], l'éloge prononcé

1. Voy. *Menagiana*, I, 252; Segrais, *Mém. anecd.*, t. II, p. 10.

2. Voy. lettre de Rapin-Thoyras et *Mém.* de Faur-Ferriès.

3. Voy., par exemple, l'épître de M. Bétoulaud à Mlle de Scudéry sur la mort de M. Pellisson. Un exemplaire de cette *Épistre*, qui se trouve dans les *Recueils de Trallage* (Arsenal) porte ces mots écrits par Mlle de Scudéry : *Pour M. Corbinelli.* Mlle de Scudéry a souligné quelques expressions qui lui semblent mauvaises. Un seul vers est bon :

Homme du siècle d'or qui vivait parmi nous.

4. C'est contre tout droit et raison
Qu'on en veut à la mort d'avoir pris Pellisson.
Sans doute lui-même eut envie
D'aller tâter d'une autre vie.
Car, s'il n'eût pas voulu descendre au sombre bord,
Cet oracle de notre langue
N'avait qu'à faire une harangue :
Il eût congédié la mort.
(Cité par Delort, I, 68.)

dans l'Académie de Toulouse par Rocoles le 11 avril 1693, sont les moindres de ces hommages. Les lettres publiques de Bossuet, de Rancé, la lettre de Leibnitz, les éloges du *Mercure* et du *Journal des savants*, le discours de Fénelon, *laudator eloquentissimus*, la publication immédiate et le succès du *Traité de l'Eucharistie*, ainsi que les témoignages flatteurs de plusieurs évêques, qui l'accompagnaient, eurent plus de poids dans l'opinion publique, et ouvrirent avec éclat la postérité pour notre auteur. La critique et l'histoire n'ont cessé depuis ce temps de prononcer son nom avec honneur. Pour ne nommer que les autorités les plus graves, après La Bruyère, qui avait déjà signalé Pellisson comme un des modèles de la politesse et du savoir [1], et dont le livre, réédité sans cesse, remettait chaque année son nom sous les yeux des lecteurs, vinrent Bayle et ses jugements si nets, d'Olivet et son *Histoire de l'Académie*, Voltaire et son *Siècle de Louis XIV*, son *Dictionnaire philosophique*, où il corrige en plusieurs endroits les jugements dédaigneux de son *Temple de goût* [2]. Les protestants eux-mêmes ne lui refusèrent pas leur estime. Son éloge arrivait de Rotterdam et de Berlin; le réfugié Larrey, historien de Louis XIV, ne se contente pas de rendre justice à ses talents : il l'appelle un « courtisan dévoué, mais droit [3]. »

Le public n'avait pas non plus oublié Pellisson ni ses écrits. Il lisait et goûtait toujours les discours pour Fouquet [4]; il achetait, en plein XVIIIe siècle, le Recueil des poésies galantes de Pellisson et de Mme de La Suze. Pendant une vingtaine d'années surtout, entre 1729 et 1749, la réimpression de plusieurs de ses écrits, la publication de plusieurs autres inédits, occupèrent le public de son nom. Louis XIV s'était

1. *Caract.*, XII.
2. Articles *François*, *Style*.
3. *Hist. de France sous le règne de Louis XIV*, par M. de Larrey, conseiller de la cour et des ambassades de S. M. le roi de Prusse. Rotterdam (1718).
4. Réédités, par exemple, en 1753, 3 vol. in-12.

fait apporter ses papiers, aussitôt après sa mort, et en avait retenu une partie, qui était, nous le savons aujourd'hui, les minutes de ses *Instructions qu dauphin*. Une partie de ce qui regardait l'histoire du roi fut remise à Racine[1]; les autres papiers concernant l'histoire et les lettres furent portés chez Bossuet et chez M. de Faur-Ferriès, abbé de Saint-Vivant, cousin germain de Pellisson[2]. Après le succès du *Traité de l'Eucharistie* (1694), l'abbé de Saint-Vivant résolut d'éditer toutes les œuvres manuscrites qui étaient entre ses mains. Il s'adressa, pour être aidé dans ce travail, à M. de La Rivière, cousin de Bussy-Rabutin, qui s'en excusa sur les « soins de son salut[3]. » L'abbé de Saint-Vivant renonça à son entreprise, mais il écrivit au moins, sur les instances du président Bouhier, son ami, un mémoire pour servir à composer la Vie de Pellisson, qui fut publié par Joly, en 1752[4], et communiqua au président plusieurs manuscrits de Pellisson. C'est par ce dernier et par l'abbé du Terrail, successeur et héritier de l'abbé de Saint-Vivant, que sont venues entre les mains des éditeurs toutes les œuvres de Pellisson publiées pendant le XVIIIe siècle. L'abbé Souchay s'adressa à l'abbé du Terrail, d'Olivet au président. L'année même où d'Olivet commence à imprimer sa continuation de l'*Histoire de l'Académie* (1728), il annonce au président la publication prochaine de l'*Histoire de la Conquête de la Franche-Comté*, à laquelle, en effet, le P. Desmolets, qui l'avait reçue de ses mains, donne place dans ses *Mémoires de littérature* en 1729; il lui demande

1. Leibnitz en parle dans sa lettre sur la mort de Pellisson. On sait que ce point l'intéressait : il rappelle la promesse que Pellisson lui avait faite.

2. Il faut ajouter à ces noms celui de *La Chaudane* qui, dit La Bastide à M. Lafare de Rapin, fut présenté au roi et reçut une partie des papiers de Pellisson. Quel est ce personnage?

3. Voy. sa lettre dans Nayral, *Biogr. castraise*, II, 171.

4. *Mémoire dans lequel on donne les éclaircissements aux articles proposés par M. le président Bouhier, et où l'on a joint plusieurs faits qu'on a cru pouvoir servir à celui qui veut écrire la Vie de M. Pellisson.* Voy. dans les *Remarques critiques sur le Dictionn. de Bayle*, de Joly, et dans le *Dictionn. de Bonnegarde.*

en même temps l'autorisation de chercher un libraire pour les *Lettres historiques* qu'il appelle *Lettres à Mlle de Scudéry*[1], et qui paraissent en effet, en 1729, avec leur titre rectifié. Quelques années après, sont publiés les livres ascétiques que nous connaissons, puis l'édition de l'abbé Souchay, qui rassemble les œuvres de Pellisson les plus remarquables en divers genres. En 1748, une nouvelle édition du Recueil que les noms de Mme de La Suze et de Pellisson signalent au public atteste que ce dernier nom est toujours bien accueilli. Enfin, pour couronner le monument, en 1749, paraît l'*Histoire de Louis XIV*. On peut croire que cet ouvrage, dont la publication fut provoquée peut-être par l'attente du *Siècle de Louis XIV*, qu'elle précéda de trois ans, contribua lui-même, avant d'être oublié, à éveiller le goût et la curiosité du public sur l'histoire du XVIIe siècle et du roi qui lui donna son nom. C'est, du moins, dans cette même année 1749, le 10 octobre, que le maréchal de Noailles vint faire don à la Bibliothèque royale des manuscrits autographes de Louis XIV[2].

A partir de 1749, on ne peut signaler que quelques réimpressions partielles des ouvrages de Pellisson, dont le détail est inutile ici[3]; mais jamais son nom n'est prononcé sans honneur par la critique, quand elle rend hommage aux écrivains dont les bons exemples ont été utiles à notre langue ou dont la noble éloquence l'a illustrée, par l'histoire, quand elle glorifie les amitiés constantes et les généreux dévouements. On a oublié le convertisseur : on lit encore le défenseur de Fouquet[4].

1. Lettre au président Bouhier, 20 déc. 1728. — C'est en vain que, dans le *Journal des savants* de déc. 1729, il nie être l'éditeur de ces *Lettres historiques*.

2. Aujourd'hui, suppl. fr. 2280.

3. *OEuvres choisies*, 1805, 2 vol. — *Lettres choisies* (à la suite de celles de Voiture), par M. Campenon, 1806.

4. Voy. *Leçons et modèles d'éloquence judiciaire*, par M. Berryer (1838), et d'autres Recueils devenus classiques.

CHAPITRE XI.

CONCLUSION.

I.

Un jeune avocat gascon vient à Paris pour être un oracle d'Académie et un héros de salons littéraires. Ses vers de ruelle en font un financier; sa prison en fait le plus éloquent écrivain de la France. Il a écrit contre la justice du roi, malgré le roi, et il devint secrétaire du roi. Commis d'un surintendant pour rédiger pendant cinq ans des lettres d'affaires, le voici historiographe pour mettre en beau style les exploits d'un conquérant, puis administrateur demi-laïque, demi-ecclésiastique, pour dresser des comptes. Protestant zélé au début, il est fervent catholique, abbé, bénéficiaire. De la poésie, de la finance, de l'histoire, il passe enfin à la polémique religieuse où il enferme et finit ses jours.

Le défaut d'unité est le caractère qui frappe tout d'abord dans la vie de Pellisson. Il semble toujours recommencer une existence nouvelle et, du carrefour où il se place, faire quelques pas dans chacune des routes qui s'ouvrent autour de lui. Corneille, Racine, Molière, Boileau, La Bruyère ont, dès le premier pas, marché tout droit jusqu'au bout de leur chemin, et si, au moment de commencer le voyage, ils ont été

arrêtés quelques instants dans une étude de procureur ou dans un cabinet d'avocat, dans la poudre d'un greffe ou sur un in-folio de saint Thomas, ç'a été pour mieux sentir où ils devaient marcher et quelle route ils devaient prendre.

Les ouvrages d'un écrivain sont les étapes de la vie : c'est avec eux qu'on la mesure et qu'on la suit. Ceux de Pellisson ne marquent pas une voie droite, large et unie. Ils sont disséminés en tous sens partout où sa vie de hasard l'a conduit. De la variété de l'une viennent les disparates des autres. Il essaye tout, réussit à tout, et ne termine qu'un ouvrage sur trois. Un livre de jurisprudence inachevé, une histoire de Louis XIV abandonnée, des matériaux laissés sans emploi, une entreprise de controverse religieuse détournée de son plan, un traité de doctrine interrompu : voilà les fragments qui se placent sans ordre fixe et sans liens dans les recueils, dans les bibliothèques, dans les mémoires. L'historien de l'Académie et le défenseur de Fouquet sont seuls complets.

La vie et les écrits de Pellisson manquent d'unité parce qu'il en manque lui-même. Il réunissait en lui trop de personnages divers pour donner à l'un d'eux son entier développement, et trop d'hommes de talent pour être un homme de génie. Le génie se reconnaît à l'unité, son plus sûr caractère et sa première nécessité. Il ne se disperse pas en des œuvres de nature opposée, il se concentre en une création une et complexe. Il tire tout un monde d'une pensée qu'il suit jusqu'à la mort sans rien chercher ni voir à droite ni à gauche. Il fait des faux pas, comme Corneille vieilli, mais ne dévie point ; il s'arrête, comme Racine pendant dix ans, mais il reprend sa marche. Il peut s'agiter longtemps dans la vie, changer de visage et de costume, mais sous cette agitation il reste constant et fidèle à lui-même. Il peut être jeté hors de sa voie par la main des hommes, ou dans l'exil, comme Descartes, ou dans la prison, comme Galilée ; mais, en dépit des hommes, il y reviendra. Il peut se mettre tard

en route, comme Rousseau; mais, dût-il trouver sa route à quarante ans, il la trouvera.

Pellisson n'est pas de la famille de ces infatigables solitaires, toujours en avant de l'humanité. Il est du nombre des hommes de talent, comme on dit aujourd'hui, des beaux esprits, comme on disait de son temps, chez lesquels on voit se rassembler les goûts les plus délicats et les facultés les plus brillantes d'une génération lettrée. Ils représentent avec éclat la foule des esprits cultivés, et se distinguent au milieu d'elle, parce qu'ils réunissent ce qui se trouve divisé entre beaucoup d'autres, parce qu'ils ont bonne grâce à porter ces richesses et sont légers sous le fardeau. Ils agissent, ils parlent, ils écrivent, et nul ne s'y entend mieux qu'eux. Ils ont de l'aisance, du tour, de la verve: ils jouent un rôle, sans le dire et sans le savoir : là est leur charme et la raison de leur influence. Dans un siècle où l'on recherche la politesse de la langue, de l'esprit et des mœurs, ce sera, sous le harnais et à la cour, Saint-Evremond; sous la robe et à la ville, Pellisson. Dans un siècle où l'on demande des idées et des systèmes, ce sera Diderot. Chez l'homme de génie l'homme est ordinairement incomplet et à découvert par quelque côté: le bel esprit est complet et armé de toutes pièces, muni de toutes parts. L'homme de génie, les yeux fixés sur le but qu'il voit seul, pousse en avant et oublie de se garder aux alentours. Le bel esprit ne va ni si vite ni si loin, mais il fait face partout; il voit, sait et dit mieux que tout le monde ce que l'homme de génie lui a appris et ce que la foule ne voit qu'à peu près. Il porte partout avec lui sa fortune, qui est celle de son temps; il en sème partout quelque chose, sans en rien perdre; chaque heure la lui refait, il la recueille sur tous les chemins. L'homme de génie a sa fortune intellectuelle placée sur un fond unique, son génie: celle du bel esprit est partout et revêt toutes les formes, ici monnayée en quelque ouvrage solide, bien sonnant, ayant cours, là placée en valeurs de portefeuille, en feuilles légères

et volantes qu'il hypothèque sur les idées du jour, sur la vogue d'une heure, sur son crédit universel, sur ses applaudissements d'hier, garants de ceux de demain; fortune de spéculateur heureux et brillant, que la liquidation réduit beaucoup à sa mort, mais qui le fait millionnaire pendant sa vie.

Nul ne fut plus riche que Pellisson. Écrivain, que d'écrivains en un seul! Le commentateur de Justinien expose avec élégance, l'historien de l'Académie raconte avec grâce, le défenseur de Fouquet plaide avec éloquence; noble et délicat dans les mémoires de Louis XIV, simple et digne dans ses histoires, vif et spirituel dans ses factums judiciaires, net et lumineux dans les controverses, sa plume est à l'aise partout : « il ferait l'histoire du monde aussi bien qu'il fait une « chanson[1]. » Causeur de salons, il a le secret de charmer par sa parole et par son silence : improvisateur de la langue et de la plume, il a l'esprit de repartie dans un mot, l'esprit d'impromptu dans un vers. On ne le prend au dépourvu sur aucun sujet : il causera de poésie avec Maynard, de finance avec Fouquet, de religion avec Bossuet ou Claude, de politique avec Louis XIV, d'administration avec Louvois, de fortifications avec Vauban, de philosophie avec Leibnitz. Il discutera avec des cardinaux des règles de droit canon, avec des académiciens des règles d'orthographe. Dans une histoire il débrouille les complications diplomatiques; dans un traité il élucide des difficultés théologiques. Il a assez de connaissances pour être prêt sur tout, il a surtout assez de vraie science pour l'employer sans l'étaler. Il possède mieux que personne les écrivains grecs et latins, il a lu leurs commentateurs anciens et modernes[2], mais jamais l'érudit ne se trahit dans l'homme de lettres. La jurisprudence romaine, la législation française, la diplomatie européenne, lui sont familières. Il a étudié les Pères, analysé les conciles; publicistes, controverses, gloses,

1. Portrait d'Herminius. — *Clélie*, 3e partie, t. I, p. 156.
2. Il en nomme plusieurs (lettre à Donev.; lettre à M. de Peyrarède, etc.

chartes, canons, rien ne lui est étranger, et de ces lourdes et fortes nourritures, qui s'amassent et se digèrent si facilement dans son esprit, la substance passe en ses écrits pour les vivifier sans les charger et les étouffer.

Pellisson fut le premier des beaux esprits, parce qu'il fut aussi, à beaucoup d'égards, un bon esprit[1]. On objectera son rôle au Samedi : une folie qui dure dix ans est bien obstinée. Mais toutes ces saines études ne protestaient-elles pas en secret contre sa folie publique? Ne faisait-il pas deux parts de lui-même, dont l'une laissait par indulgence l'autre pratiquer le *dulce desipere in loco?* Passionné pour le commerce du monde et des lettres, il s'abandonna au courant qu'il trouva établi. Plaire était son désir, son charme, sa renommée ; il ne lutta ni contre l'un ni contre l'autre, il fut la première victime de la séduction qu'il exerçait. Il fit alors par complaisance, par entraînement, par *belle humeur*, comme dit La Bruyère, dans la gaieté des improvisations de salon, bien des offenses au bon goût qu'il n'eût trop osé lui-même approfondir. Il laissait tout glisser de ses mains comme de ses lèvres, moins coupable que ceux qui recueillaient tout gravement. Sa complicité morale et matérielle dans les sottises du Samedi a bien des circonstances atténuantes, et, du jour où il appartient à Fouquet, il a en sa faveur de fréquents alibi.

A part cette faiblesse qu'il eut pour lui-même, quel esprit bien équilibré! Aucune de ses qualités ne fait tort à l'autre, et toutes se déploient de concert. Analyser, comprendre, juger, méditer, penser et imaginer, parler et écrire, lui sont également naturels. Il a de la verve et de la mesure, de la grâce et de la force : est-il dialecticien? il serre les pensées sans roidir le style ; est-il historien? il ennoblit le style sans le guinder. Il a autant de finesse et de pénétration pour saisir, fixer et nuancer la pensée d'autrui sur la trame de son

1. Huet a soin de faire cette différence (*Huetiana*).

style, comme dans quelques passages des *Mémoires de Louis XIV*, que de naturel et de force pour rendre sa propre pensée, comme dans les Défenses de Fouquet. Il parle comme il écrit, tantôt avec charme, tantôt avec autorité; il amuse des femmes, il instruit des savants, il prêche des néophytes. En un mot, il offre toujours cette harmonie exacte de la raison et de l'imagination qui donne une si solide assiette aux grands esprits du XVII[e] siècle, et qui constitue la perfection de leur style[1].

II.

Le cœur et le caractère de Pellisson furent en parfait accord avec son intelligence. Le caractère donne le ton aux facultés de l'homme. Le caractère de Pellisson aviva et fortifia toujours son talent. Ferme et droit, Pellisson ne se déconcerte jamais, ni de dévie, ni ne plie. Il reste fidèle à l'amitié et au devoir en 1661, et son talent, soutenu et élevé par son âme, le porte jusqu'à l'éloquence. Il reste fidèle à sa conscience en 1685, et la dignité de son caractère donne cette douceur forte et sereine au style de ses écrits religieux. Il a le droit de dire jusqu'à la fin ce qu'il écrivait dans le préambule de la *Conquête de la Franche-Comté*, en 1668: « Que si l'histoire méritait un jour qu'on s'informât de l'historien, on saurait « peut-être que l'intérêt a eu très-peu de part à toute la conduite de ma vie, et que, autant que la faiblesse et la vanité « humaine me l'ont pu permettre, j'ai voulu du moins faire « ma première passion de l'honneur et du devoir. » Ni les coups de la nature, ni ceux de la fortune ne l'ébranlent.

1. C'est ce qu'exprime Mlle de Scudéry avec le tour et les termes qui lui sont ordinaires: « On ne trouve guère de gens qui aient l'avantage qu'a « Herminius, de ne dire jamais rien que de raisonnable, même aux endroits « où son esprit brille moins qu'ailleurs, et d'écrire avec une certaine politesse qui, n'ayant rien que de juste, a pourtant un caractère naturel, galant et facile, qui met un charme secret à tous ses ouvrages, que tout le « monde n'est pas capable de connaître. » (*Clélie*, 3[e] part., t. I, p. 156.)

Frappé, dans l'éclat et dans la vigueur de sa jeunesse, par une maladie dont les traces restent ineffaçables sur sa figure et irréparables dans sa santé, il ne se laisse pas énerver par le découragement[1]. Placé, pendant plusieurs années, sous la menace constante de la ruine et de la misère, au lieu de se renfermer dans un dépit inerte et rancuneux, et de maudire sans profit ses juges et le roi, il reprend d'un côté ce qu'on lui a enlevé de l'autre, il force la faveur du roi par sa *Conquête de la Franche-Comté*, véritable coup de maître. Ame bien trempée, solide et résistante, faite d'élan et de patience, sa force est celle qu'il est le plus difficile d'acquérir et de garder, que n'usent pas le silence et la douleur, et qui dans le repos conserve son nerf et son ressort.

Avec la force qui résiste, il a celle qui agit. On sait son dédain pour les spéculateurs immobiles qui ne tiennent pas à la terre et ne voient que l'invisible. Le tempérament de son esprit le portait à l'action. Sa tête et sa plume ne se reposaient pas ; elles conduisaient de front et les divertissements littéraires et les affaires sérieuses. « Il préféra toujours une af- « faire à un plaisir, » disent ceux qui l'ont connu, et il les poussait toutes avec chaleur, aussi alerte, aussi ardent pour la rédaction d'un contrat de finance, que pour la composition d'un conte en vers ou l'exposition d'une querelle théologique. Pellisson fut toujours un enthousiaste. Dès l'enfance, il se passionne pour l'éloquence et la poésie, il adore Cicéron, il est fou de Descartes, il s'enivre de tout ce qui est littérature ; partout où il est, il fonde des académies. La solitude n'éteint pas ce beau feu dont il brûle en public : la source est en lui, et il la porte partout. Ce héros des assemblées littéraires « est un des hommes du monde le plus capable de

1. La seule allusion à ce triste accident (encore est-elle discrète et à peine touchée) qu'on puisse entrevoir dans tout ce qu'il a écrit, se trouve dans cette phrase d'une lettre, déjà citée, au pasteur du Bosc (1658) : « Vous nous avez laissé les vanités en partage, et de ces vanités même ma santé et plusieurs autres raisons m'ont empêché le plus souvent de n'embrasser que les plus vaines. »

« vivre sans chagrin dans la solitude et de se passer du « reste de la terre. »

Pour être naturellement enthousiaste, il n'en est ni moins fin, ni moins réfléchi. Son élan se mesure, sa passion se gouverne; il part toujours au bon moment, et il sait où il va. Il fit toujours toute chose à bon escient et parut partout à point nommé. Il satisfit la curiosité du public sur l'Académie, à propos pour l'Académie et pour le public; il écrivit la *Conquête de la Franche-Comté*, à propos pour sa fortune et pour la gloire du roi. Cette expédition, œuvre personnelle de Louis XIV, fut une pièce bien composée et bien jouée par lui. Elle se détache nettement sur l'histoire du temps, et dans son cadre on voit le roi à cheval sous Dôle « au milieu des hivers. » Exposer ce portrait héroïque à l'admiration, de la France était une flatterie opportune. Pellisson en eut l'honneur et le profit : il fut fait historiographe. Nouveau fruit cueilli à point. Qu'est-ce que l'historiographe des gestes d'un roi qui ne fait rien, de Louis XIII? Une ombre qui en peint une autre. Mais aujourd'hui, il n'y a plus qu'un homme en France, le roi; toute action est en lui, vient de lui : son histoire sera l'histoire de la France; l'historiographe royal est légitime et nécessaire. Pellisson se fait nommer par le roi, et reste le premier et le dernier des historiographes : c'est l'historiographe par excellence.

On peut le suivre pas à pas : depuis sa *Paraphrase des Institutes* jusqu'à son *Traité de l'Eucharistie*, jamais cet à-propos ne lui a manqué. Pellisson de Castres se dit souvent Gascon. Oui, il est fin comme le Gascon qui veut faire fortune : il est même plus fin que lui, car il se dépouille de sa hâblerie et sait être habile avec simplicité. Cette finesse toujours accompagnée de droiture, Pellisson la porta en toutes choses : nul ne sut mieux se conduire et garder dans toutes les situations de sa vie ce milieu inattaquable où l'on se retranche, et mieux combiner le devoir avec l'intérêt, l'honneur avec le profit. Son chef-d'œuvre en ce genre fut sa conversion accom-

plie par conscience et retardée par calcul, calcul de désintéressement honorable qui cachait pourtant une ambition légitime.

Tel fut Pellisson, mélange des qualités diverses qui font l'homme de lettres et l'homme d'affaires, l'écrivain et l'ambitieux. Sensé et discret dans ce double rôle, il mesura l'étendue des deux carrières qu'il voulait parcourir, fixa le point qu'il voulait y atteindre, et marcha. Dans l'une, il fut animé par une passion ardente, dans l'autre, soutenu par une volonté patiente. Sa passion, ce fut de travailler par ses écrits à la perfection de la langue; sa volonté, de contribuer par son exemple à la dignité de l'homme de lettres. La langue française, aimée, cultivée, mais aussi gâtée par ceux qui en abusaient, il voulut la faire reine et la mettre de pair avec les langues anciennes, maîtresses d'éloquence. L'homme de lettres, recherché, applaudi dans les salons, mais tenu à distance par l'orgueil de l'aristocratie nobiliaire, et mis en dehors des fonctions et des honneurs de la vie publique par les préjugés du temps, il voulut le faire monter à son rang, et l'établir dans ses droits. Dans cette double pensée nous trouvons l'unité de sa vie qui nous a échappé jusqu'ici, parce qu'elle disparaît souvent sous l'apparence de la varieté et de l'inconstance. Voyons comment il réussit dans ces deux entreprises.

III.

La langue du xvie siècle fut une arme. Cet essor subit vers la nature, la justice et la vérité, cette explosion de pensées et de passions nouvelles, soutenues et de l'épée et de la plume, firent jaillir du sol de la France une langue rapide, colorée, énergique, mais disparate, incorrecte, incohérente : elle osait des vivacités de mauvais goût, et se chargeait de richesses de mauvais aloi : elle n'avait pas toujours le nécessaire, elle avait beaucoup de superflu. Avec je ne sais quoi de bref et de preste, elle était embarrassée et traînante; tantôt, pour couper

au plus court, elle se serrait dans un tour hardi, tantôt elle errait en de longs circuits. Les caprices ou les routines des idiomes provinciaux avaient pris, du droit de l'impression, puissance nouvelle, des brevets de nationalité. Du nord et du midi chacun apportait un mot de terroir ; la langue française était à la fois normande, provençale et gasconne[1], presque espagnole et italienne, mais pas encore française. La France aussi menaçait alors de perdre son unité ; l'histoire de la langue est celle de la politique. Il fallut reconstituer par l'unité et la France et sa langue. Ce fut l'œuvre du XVII[e] siècle. Henri IV et Richelieu commencèrent la première partie de cette œuvre, achevée par Louis XIV ; Malherbe, Coëffeteau, Balzac, Patru, Vaugelas, commencèrent la seconde, terminée par Pascal, Boileau, Bossuet. C'est au milieu d'eux que se place Pellisson. Quelle fut sa part d'action ?

Les écrivains qui entreprirent de fixer la langue avaient à la reviser, à la contrôler, à examiner la valeur de chaque tour, les titres de chaque expression, à dresser pour ainsi dire un inventaire et un état de biens et à le faire approuver du public : travail de sagacité et de sévérité, de science et de bon sens. Pour l'accomplir, « les maîtres jurés de la langue[2] » devaient suivre des règles certaines, comme la logique, l'harmonie, l'usage ; ils s'attachèrent à toutes également, en donnant chacun la préférence à celle qui satisfaisait le plus son goût ou guidait le mieux sa raison. Coëffeteau s'appliqua surtout à la correction, Balzac rechercha le nombre, Vaugelas

1. A mesure que nous nous sommes éloignés de ce temps, la souveraineté de notre langue a effacé ces idiomes provinciaux après leur avoir pris quelque chose : des études locales pourraient seules, ce semble, en retrouver sûrement les traces vives chez les écrivains du XVI[e] siècle. A défaut de ces études, il faut bien en croire les témoignages de ceux dont les oreilles entendaient encore ces idiomes. Pasquier voulait *dégasconner* Montaigne ; Malherbe, selon Balzac, *dégasconna* la cour, mais en revanche, selon Ménage, il *normannisa*. Voy. la préface du *Dictionn. de l'Acad.*, par M. Villemain.

2. C'est le mot que Ménage (*Observations sur la langue française*, I, p. 416) applique à d'Ablancourt.

consulta la coutume. Mais tous, depuis Coëffeteau jusqu'à Patru, furent d'accord pour prendre comme modèles et régulateurs suprêmes les écrits des anciens : l'étymologie, la raison, l'usage, pouvaient dicter les lois de la grammaire et fonder la science de la langue; l'imitation des anciens pouvait seule former le style et lui donner ces proportions justes et harmonieuses qui constituent l'art. Pendant que les gens d'esprit et d'imagination amusaient le public et l'occupaient, ces judicieux et savants réformateurs travaillaient à lui faire cette langue définitive qui lui manquait. A mesure qu'une partie de leur tâche était terminée, ils la lui donnaient, et son instinct sûr les reconnaissait et les applaudissait, pardonnant les défauts qui restaient encore, en faveur des qualités nouvelles qui se montraient chaque jour. On admira Coëffeteau; l'*Astrée* ne fit nul tort à l'*Histoire romaine;* on lut Balzac d'un bout de la France à l'autre, pendant que Voiture ne dépassait pas les limites de la cour; on se passionna pour les harangues antiques habillées à la française par d'Ablancourt; on célébra les plaidoyers courts et polis de Patru ; on respecta les décisions grammaticales de Vaugelas.

Ces leçons et ces modèles ne furent donc pas perdus; leur rareté et les intervalles de leur apparition les signalaient d'autant mieux à l'attention du public, en dépit de la vogue que ses fréquents caprices donnaient à des livres détestables. Ces écrits solides avaient déjà réformé la langue un peu avant le milieu du XVII[e] siècle, et lui avaient imprimé un caractère général : le caractère oratoire. De tout temps le Français a aimé les beaux discours, et l'éloquence nous a toujours charmés. Quand c'était encore l'éloquence écrite, œuvre de cabinet, jetée en feuilles de pamphlets au XVI[e] siècle, couchée dans de beaux in-quarto au XVII[e] siècle, alors l'influence d'une lecture grave et reposée, l'autorité de la chose imprimée, l'apparat de ces solennels formats, je ne sais quel air imposant dû à la majesté d'un titre en vedette, au cortége grave et régulier des lignes qui se déroulaient dans ces

grandes pages, tout aidant, et surtout le charme de se bercer les oreilles, alors l'emphase ne déplaisait pas. On sait l'abus qu'en fit le XVII[e] siècle : on aimait l'orateur se drapant, s'étalant, s'écoutant. Si cet amour de l'éloquence est une pente naturelle de notre esprit, on comprend combien elle dut être favorisée par l'imitation systématique et savante des anciens, que prêchèrent, dès le XVI[e] siècle, les plus indépendants mêmes et les plus français de nos écrivains ; et l'on s'explique comment d'une étude et d'une copie de l'antiquité, poursuivies pendant un demi-siècle, sortit une langue uniformément tournée à l'antique et toute colorée de l'imagination oratoire des anciens : tours imposants, comparaisons grandioses, expressions sonores, nous avons tout emprunté à Rome. Écoutez Coëffeteau quand il fait parler Auguste[1] ; écoutez ensuite Sirmond quand il parle de Richelieu ; écoutez leur écho dans le discours de Mlle de Scudéry à ses amis, le duc de Montausier et Chapelain[2]. On faisait la langue française en traduisant les orateurs et les historiens de l'antiquité ; on formait ses assises des *Oraisons* de Cicéron, des harangues de Tite-Live, de Tacite et de Quinte-Curce. Le tour et le souffle oratoires entrèrent partout, dans l'histoire, dans les écrits politiques, dans la critique, dans les lettres familières, dans les dédicaces. Cette phrase courte, nette et hardie qui se coupe et s'arrête à temps sous la plume de Coëffeteau, quand il traduit Florus, s'allonge solennellement dans son *Histoire romaine*, quand elle n'est plus retenue par le calque d'un modèle : rien de plus correct, de plus grave et de plus froid que ses récits : son style marche à pas comptés. Balzac a moins de froideur, mais plus d'emphase. Patru a un mouvement plus dégagé que le premier, une élégance plus pure que le second : mais un reste de roideur et un commencement de sécheresse se font sentir chez lui. Il se débarrasse des liens qui garrot-

1. Voy. l'exorde de son discours avant la bataille d'Actium.
2. Rec. cit. 151, t. I, p. 1-33. — Voy. aussi les *Discours politiques des rois*, publiés par son frère en 1648.

taient encore quelque membre de phrase dans Coëffeteau, il s'affranchit de l'harmonie calculée de Balzac : mais sa langue émondée et déliée sent le travail; elle est limpide sans être coulante, elle marche et ne vit pas. Les harangues de Tite-Live sont des chefs-d'œuvre suspendus le long des galeries de l'histoire; les plaidoyers de Patru, des modèles à encadrer sur les murs du palais.

A toutes les qualités que ces maîtres avaient données à la langue, pureté, clarté, élégance, développement net et proportionné des pensées[1], il manquait donc la souplesse et l'air de naturel. La langue française avait encore quelque chose de roide et d'emprunté. On y sentait rarement le premier jet. Quand Patru, le dernier venu, le grand maître en l'art d'écrire, est vif et rapide, c'est qu'il a dessein de l'être; il coupe sa phrase en menus morceaux et fait une mosaïque où les vides se laissent voir. Où trouverons-nous enfin cet air de naturel d'une part, de l'autre la force substantielle et le tissu serré du style, en un mot, la physionomie vraie et la force réelle? La première dans l'*Histoire de l'Académie*, la seconde dans les *Provinciales*. Je ne prétends pas rapprocher la distance qui sépare Pellisson de Pascal; la langue fit un pas immense, du point où la laissait Pellisson en 1653, au point où la porta Pascal en 1656. Je dis seulement que Pellisson eut cette bonne fortune d'agir dans le même sens que Pascal; la langue regardait encore vers les Latins avec Patru : avec Pellisson elle se fait française et marche en avant. Les savants professeurs de style qui l'avaient précédé emprisonnaient la langue dans leurs lois et dans leurs rhythmes latins : Pellisson la délia, la descella, la fit aller du pas de tout le monde, d'une allure noble, libre et aisée. Nul n'avait su, aussi bien que lui dans l'*His-*

1. Voy., avec les *Plaidoyers* de Patru, dont les exordes en particulier sont si substantiels et si lumineux, son *Discours académique sur le travail*, son *Éclaircissement sur l'Astrée*, sa *Vie de d'Ablancourt*. Croirait-on que c'est la même plume qui a écrit la *Harangue à Christine* et la *Harangue à l'Académie*, chefs-d'œuvre de mauvais goût? Patru ni Pellisson n'ont été heureux devant l'Académie : ils la servaient trop selon ses goûts d'alors.

toire de l'Académie, conserver toujours la grâce facile et la correction sans apprêt ; la politesse élégante, simple, avenante du *Discours sur Sarasin* n'avait pas de modèle. L'éloquence des discours pour Fouquet a plus de délicatesse et de force, de chaleur et de vie, que la faconde bien dirigée, corrigée et épurée des plaidoyers de Patru. Le style des histoires de Pellisson a une dignité élégante et naturelle, une abondance discrète, une convenance de ton et de couleur dont les nuances et les finesses étaient inconnues avant lui. Mais ces histoires appartiennent déjà à une époque où Pellisson n'est plus sur le premier rang, où les écrivains de génie effacent les écrivains de talent. Ceux-ci ont été utiles à leur poste, éminents à leur heure, et c'est à ce moment de la vie littéraire de Pellisson qu'il faut s'arrêter pour apprécier l'importance du rôle qu'il a joué et la valeur des services qu'il a rendus. C'est Pellisson avant Louis XIV, c'est Pellisson sur le seuil du siècle de Louis XIV, c'est Pellisson en 1653 et en 1662 que j'estime le plus, parce que c'est alors qu'il fut le plus utile; il fut le plus utile, parce que c'est alors qu'il fut le plus naturel (je ne parle que de sa prose), et c'est de naturel que notre langue avait besoin. L'affectation de bien dire régnait partout et donnait un air faux et roide à notre langue. Chez Pellisson, la langue, en revanche, s'oublie quelquefois dans une grâce un peu molle et traînante : ce défaut était, en 1653, une qualité de plus. Vienne Pascal, il pressera le style et le fera nerveux : viennent les défenses de Fouquet, et il se serrera, en prenant de la chaleur et de la force, sous la main de Pellisson lui-même, sans rien perdre de son naturel et de son air de vie.

Ce mérite ne lui est pas toujours reconnu : ses harangues académiques et le mot de *cicéronien*, prononcé une fois par Voltaire comme un éloge, et resté équivoque, lui ont fait tort. On reconnaît la force et la chaleur des discours en faveur de Fouquet : Pellisson a puisé sa défense à la source vive des faits; et ce n'est pas avec les *Topiques* qu'il a voulu sauver le

surintendant : mais le rhythme de son style est latin, et des lambeaux de l'antiquité y traînent encore. Injuste querelle ! Pellisson a retrouvé l'art antique, ses proportions et ses nombres; pénétré de la lecture et de l'étude des modèles anciens, leur harmonie est restée dans son style. Son éloquence résonne-t-elle faux pour cela? S'est-il bercé de la cadence cicéronienne sur des phrases vides, et Fouquet y perd-il quelque chose[1]? Un jour, au fond d'une prison, entre une écritoire, du papier blanc, et l'image d'un ami à défendre, un homme se met à écrire et nous touche et nous entraîne, comme touchait et entraînait ses auditeurs ce Cicéron qui, malgré les sévérités de Pascal et les restrictions de Fénelon, avait au service de ses clients autre chose que des mots. Où est le pastiche et le calque? Un homme dans sa bibliothèque, entouré et étayé de livres, lime quatre phrases et, en un an, fait une lettre qu'il donne à lire au public : voilà Balzac, voilà le copiste, voilà le cicéronien par préméditation. Aussi, malgré quelques belles rencontres de pensées et de grands éclairs d'éloquence, a-t-il fait une œuvre morte : on lit quelquefois avec curiosité ses exercices harmoniques ; on lit souvent avec plaisir les discours émus de Pellisson.

Pellisson a pris grand soin de la forme, mais ni en théorie ni en pratique il n'est esclave des mots. Balzac a beau protester de son amour pour la vraie éloquence qui « agit par la parole plus qu'elle ne parle, » et de son mépris pour la fausse éloquence toute peinte et toute dorée « qui semble « toujours sortir d'une boîte, et ne songe qu'à faire la « belle[2]. » Il n'a rencontré la première que par hasard et a toujours couru après la seconde. Sous la phrase ornée de Pellisson il y a toujours quelque chose. Il est de la grande

1. Pellisson, en invoquant la clémence du roi, à la fin de son premier et de son deuxième discours pour Fouquet, s'est évidemment souvenu du *Pro Marcello* et du *Pro Ligario ;* mais il me paraît avoir moins d'éclat que Cicéron, et plus d'accent.

2. Deuxième dissertation critique.

école du XVII[e] siècle, et a dit avant Bossuet et Fénelon qu' « on ne touche point sans instruire, » que « l'éloquence « est une solide et forte raison, » « qu'elle ne peut subsister « jamais séparée de cette solidité qui est son âme, sa vie, sa « substance et son fondement, » que les paroles, « quelque « choisies, quelque nobles, quelque riches qu'elles soient, « en quelque belle cadence qu'on puisse les faire tomber, « sans *cet esprit intérieur de la raison*, ne sont qu'un vain « bruit, et, comme a dit un de nos auteurs après un ancien, « que des impertinences harmonieuses[1]. » Voilà une théorie courte, forte et saine : Pellisson ne s'arrête nulle part à combiner et à échafauder des règles minutieuses : ce principe général lui suffit, et cette critique à la fois large et sévère respecte et maintient la liberté des esprits. A part ses soirées du Samedi dans la première partie de sa vie littéraire, à part, dans la seconde, ses journées académiques, il a toujours été fidèle à la loi du style qu'il a exprimée; quand il parle, il sait ce qu'il pense et ce qu'il dit, et n'a pas une page de mots sans idées. Le style de son *Histoire de l'Académie* est quelquefois nu et languissant à force de menus détails; les *Défenses* ne sont que faits et raisonnements, et s'il cesse de s'adresser à la raison, c'est pour saisir le cœur, et jamais pour amuser les oreilles. Suivons-le d'année en année et d'ouvrage en ouvrage; chaque jour son style prend un caractère plus sobre, et, dans ses controverses religieuses, il arrive à une netteté et à une simplicité de dessin qu'il n'avait pas encore trouvées. Son éloquence n'est ni vide ni artificielle : il veut, toute sa vie, être un homme pratique, et il contribue pour sa part à donner à la langue française son caractère pratique. Patru n'avait goût qu'à polir des phrases; il devenait paresseux, au dire de ses contemporains, quand il s'agissait de s'appliquer aux affaires et de trouver les choses avant de chercher les mots. « Il n'étudiait, dit Maucroix son ami, que lorsqu'il

1. Deuxième Discours au roi, premières pages.

« n'avait rien à faire de meilleur, et souvent il croyait avoir « quelque chose de meilleur à faire que d'étudier. » Pellisson étudia toujours et sur tout, et ne mit dans ses écrits que ce qu'il savait et pensait. Comme les écrivains du grand siècle, il est fils de Descartes. Je n'examine pas si cette filiation ne se trouverait point même dans les subtilités de psychologie amoureuse où excellaient Mlle de Scudéry et ses amis, grotesque abus de cet appel que fit Descartes à l'étude de l'âme et à l'analyse de la pensée. Pellisson tient assez authentiquement au premier maître de l'esprit français par ses bons écrits, pour ne pas chercher entre eux d'autre lien. On a dit que c'est depuis Descartes que « la raison et la méthode ont pé« nétré dans tous les genres. C'est depuis Descartes que les « ouvrages sont bien faits, que les objets sont présentés dans « l'ordre qui leur convient, dans le jour qui les embellit, « que l'érudition est sobre, que le bel esprit est décent, que « le style est précis, que le génie est sage, que le goût est « pur[1].... » Pellisson est, parmi les écrivains postérieurs au *Discours de la Méthode*, un des premiers qui en aient subi et en aient montré dans leurs ouvrages les salutaires effets : les justes proportions de ses ouvrages, leurs couleurs variées, la sagesse et la finesse de ses idées, le mélange discret et heureux du raisonnement et du sentiment, enfin, cette vie réelle que donne au style la présence de la pensée, sont autant de qualités nouvelles que, inspiré à son insu par l'esprit de Descartes, par l'esprit du siècle qui naît, il inaugure dans l'art d'écrire. Il offre enfin au public un modèle de cette langue définitive qu'il attend et dont la maturité du siècle a besoin.

Trois écrivains apparaissent, de 1636 à 1656, qui donnent à la prose française le caractère de vitalité et la physionomie animée qui lui manquaient chez les improvisateurs du théâtre et du roman et chez les écrivains savants. Descartes, Pellis-

1. Bouillier, *Hist. du cartésianisme*. Voy. *ibid.*, ce que disent Fontenelle, Terrasson.

son, Pascal, lui soufflent la vie. Le style serré et lumineux de Descartes, véritable tissu de pensée et de raisonnement, ne pouvait devenir la langue de tous. Le style de Pascal était la perfection même; la foule n'y pouvait atteindre. Reste une autre langue aux qualités moins tranchées et moins saillantes, plus accessible à tous, instrument commode qui s'adapte à tous les esprits, et sert à l'expression de toutes les pensées : sa netteté élégante et polie, son abondance facile conviennent à la foule des gens instruits qui ne font pas métier d'écrire, mais qui, dans les fonctions de la vie publique et dans les rapports de la vie privée, ont des pensées à rendre, des raisonnements à développer, des sentiments à exprimer. Cette langue est celle de Pellisson : il l'appliqua à la jurisprudence, à la critique, à l'histoire, à l'éloquence, à la correspondance familière, à toutes choses : elle se trouva propre à tout; le public l'adopta, et il l'a conservée : c'est Pellisson, *venu* aussi *à propos*, comme dit si justement M. Villemain[1], en 1650, pour assouplir et animer notre idiome, que Balzac, vingt-cinq ans plus tôt, pour le régler et le polir, qui la lui avait donnée. Elle n'a pas d'originalité marquée : mais là était son mérite, mérite modeste et précieux : un *peuple* n'a pas de style, il a une langue. Depuis assez longtemps la langue restait inachevée dans le cabinet des savants, et, en attendant, pour exprimer ses pensées, on n'avait que le pédantisme des beaux diseurs, l'emphase de l'Académie, le jargon des précieux, le galimatias du théâtre : le style même des lettres familières était devenu, grâce à la mode, un enchevêtrement inextricable[2]. Vint Pellisson, qui n'y

1. Préface du *Diction. de l'Acad.*

2. Voy. les lettres d'un grand nombre de femmes du temps dans le *Recueil de pièces galantes en prose et en vers de Mme de La Suze*, etc. On était bien loin des lettres de Marguerite, « les mieux couchées tant pour estre gravés que pour estre familières, » dit Brantôme, même des lettres de Mme des Loges, la première *épistolière* de son temps. Je ne parle pas des lettres de Henri IV et de d'Ossat, ni de la *littérature épistolaire* (Voy. Sainte-Beuve, *Causeries*, articles *Guy-Patin* et surtout *Pasquier*). Je ne cherche que le

employa « ni Phœbus ni Balzac, » comme dit Guy-Patin, et ne se fit pas gloire de chercher des mots nouveaux[1], mais se servit de ceux que l'on avait, fut simple dans ses récits, naturel dans son éloquence, vrai partout, satisfit la raison, contenta l'oreille et plut à tout le monde, et tout le monde prit sa langue. Ses écrits de 1653 à 1662 marquent véritablement dans l'histoire littéraire du siècle le moment précis où la langue générale fut fixée et adoptée. Bossuet, Fénelon, La Bruyère se firent la leur : mais *la multitude* n'est pas Bossuet ni La Bruyère ; elle garda celle qui lui avait été faite, jusqu'au siècle suivant où un nouvel esprit et de nouveaux besoins la modifièrent.

Sur la physionomie vivante, mais un peu indistincte et impersonnelle du style de Pellisson, destiné à servir de modèle général pour la langue de tous, ressort pourtant un caractère qui lui est propre et qui le distingue sur le fond commun, l'urbanité. Chaque année du XVIIe siècle marque un progrès dans la culture de l'esprit, et cette politesse passant de l'hôtel de Rambouillet à la cour, de la cour à la ville, de la ville à la province, et se répandant partout, un mot nouveau désigne une chose nouvelle. Pour exprimer cette politesse on avait longtemps dit, par excellence, la cour ; on dit maintenant, les *honnêtes gens*, terme plus étendu, puisqu'il embrasse dans la France entière les représentants de cette politesse, et plus général dans sa signification, puisqu'il ne désigne pas seulement l'élégance des manières, que représentait la cour, mais un degré d'élégance plus intellectuelle et d'instruction plus positive. Par l'étendue et la solidité de ses connaissances, la noblesse de ses sentiments, la grâce de sa conversation, la vivacité de son esprit, Pellisson

style du commerce familier, et je le trouve gâté partout, vers 1650, en attendant Mme de Sévigné.

1. Il n'en créa pas, nous dit Ménage (*Observations sur la langue française*), comme tant d'écrivains ou de gens du monde de son temps. Tout au plus fut-il un des promoteurs d'*urbanité* (*ibid.*). Bouhours le cite souvent parmi les écrivains qui font autorité.

est le représentant le plus brillant et le plus vrai de cette France des *honnêtes gens*. Il en est aussi la plus délicate expression par son style : il a la fleur de cette politesse générale, l'*urbanité*. Il avait contribué, avec Balzac et d'Ablancourt, à donner le mot à la langue[1] : le mot y est resté à son profit : c'est à lui qu'il convient le mieux, et l'urbanité est une qualité fine et exquise que la foule, en lui empruntant sa langue, ne lui déroba pas. C'est en cette élégante urbanité qu'il a fondu les grâces vives et naïves qu'il goûtait chez Marguerite de Navarre, et qui se sont un peu perdues dans la prose du XVIIe siècle. Si la langue a été gênée et appauvrie, ce n'est point par son fait. Les polisseurs de phrases d'avant 1660 en sont seuls coupables. Il a conservé à la prose française un peu du mol abandon d'autrefois, il lui a donné une souplesse harmonieuse et une dignité gracieuse qu'elle n'avait pas, avec une pointe légère de vivacité : enfin il a montré presque partout « ce juste tempérament d'esprit qui « forme la parfaite expression des choses et la noble manière « d'écrire[2]. »

IV.

La culture, c'est trop peu dire, le culte des lettres fut le caractère du XVIIe siècle, surtout pendant le deuxième quart de sa durée. Le XVIIIe et le XIXe siècles écrivent beaucoup ; le XVIIe se complaît à écrire. Au XVIIIe siècle on veut être philosophe ; au XIXe, critique ; au XVIIe, écrivain. Sans doute les lettres ouvriront, à ceux qui les cultivent avec succès, le chemin des dignités qu'ils mériteront d'obtenir, des fonctions qu'ils pourront remplir. Lorsque tant de gens écrivent sans penser, celui qui pense et écrit est un personnage dans l'État, et, s'il a des talents propres à servir l'État, l'État lui permettra de les exercer à son service. Non : l'homme de

1. *Discours sur Sarasin*, IV.
2. Balzac, IVe dissertation critique.

lettres est tout, mais il n'arrive à rien, s'il n'est autre chose qu'homme de lettres. Qu'il soit en outre lecteur ou gentilhomme ordinaire d'un prince ou d'un duc, le voilà en passe de tout, c'est-à-dire de devenir secrétaire ou agent de son maître : c'est le dernier terme de sa fortune. Il portera une lettre en Italie, un projet de complot en Espagne : sa part dans les affaires de l'État, ce sera de faire *in petto* celles des intrigants qui le combattent. Tout au plus obtiendra-t-il d'être nommé historiographe pour ne rien écrire, ou écrira-t-il des factums pour Richelieu ou pour Mazarin, obligé de réclamer le payement de ses gages. Pensionné pour ne rien faire auprès des princes, peu ou point récompensé de ce qu'il fait pour l'État[1], il y a quelque chose de plus humiliant pour lui, c'est qu'il ne se sent pas humilié : un académicien courra après cent écus qu'il payera de flatteries en vers. La domesticité du roi fut plus honorable : mais elle ne changea rien. Quand on était, sur une liste présentée par Colbert, marqué comme bon à écrire, on n'était bon qu'à écrire. La noblesse, décimée par Richelieu, puis asservie par les brillantes aumônes de Louis XIV, n'était plus, en temps de paix, qu'une parade de cour : l'État ne lui permettait que de verser son sang sur les champs de bataille. Louis XIV gouvernait les affaires de la France avec les bourgeois qui siégeaient au conseil, et les lettres françaises avec les bourgeois, poëtes et prosateurs de génie qui écrivaient autour de son trône. Voilà certes un rôle éminent pour nos grands écrivains. Mais le roi, en les attachant à lui par des titres de domesticité ou par des pensions, les enferme dans les limites d'un rôle et d'une fonction; hors de là ils n'ont plus ni droits ni volonté. On sait ce qu'il en coûta à Racine et à Fénelon pour croire et pour dire que les affaires auraient pu aller mieux. Que Boileau flatte le roi, que Molière l'amuse, que Racine lui fasse de beaux vers de théâtre et lui lise Amyot, que Fé-

1. Voy. le Placet de Silhon à Louis XIV (*Hist. de l'Acad.*, p. 280).

nelon instruise son petit-fils : voilà leur lot, leur devoir et leur service public.

Pellisson arriva à autre chose et y arriva par les lettres. Sans lui prêter un plan conçu de bonne heure et poursuivi sciemment pendant toute sa vie, on peut croire qu'aidé par la fortune et par son talent, il le fut aussi par sa volonté. Il ne considérait pas les lettres comme un instrument qu'il faut jeter quand on s'en est servi, la profession d'homme de lettres comme une hôtellerie de passage et d'attente qu'il faut quitter pour se loger en lieu plus haut et plus noble. Il voulait s'élever par elles et les élever avec lui. Les lettres sont pour lui une force puissante et une dignité indélébile. Elles ne donnent pas tous les talents et ne confèrent pas tous les droits, mais elles ne doivent pas être, comme elles l'ont été jusqu'à ce jour, un motif de défiance et d'exclusion, et, pour être bon écrivain, on n'est pas nécessairement mauvais conseiller de son prince, juge ignorant des intérêts de l'État ou intendant incapable de la fortune publique. Pellisson a toujours prisé très-haut la profession et même le métier d'écrivain, et l'a défendu contre d'injustes et orgueilleux mépris[1]. « Cet homme que vous blâmez, dit-il quelque part[2], a trouvé « peut-être que pour rétablir sa santé qui est ruinée, pour se « défendre de la mauvaise fortune, pour le bien d'une fa- « mille dont il est l'appui, il lui est plus utile de travailler « à des chansons qu'à des traités de morale et de politique. « Si cela est, je le dirai hardiment, la morale et la politique « elles-mêmes lui ordonneront de faire des chansons.... » C'est des lettres, et des lettres seules, qu'il relève; elles lui ont donné un nom, premier degré de sa fortune, sans lequel il lui eût été impossible de monter les autres. Quand il se récrie contre le nom de *poëte de profession*, il ne faut pas l'en croire : c'est un tour de phrase et un jeu de salon; il est de mode d'être poëte sans s'en donner l'air et le nom. Tout le

1. *Disc. sur Sarasin*, XI. — 2. *Ib.*

monde fait le poëte et personne ne veut l'être, mais on s'imprime chez Sercy.

Pellisson, écrivain de profession, écrivain imprimé, reçu comme tel à l'académie, catalogué comme tel sur la liste de Chapelain, voulut, comme tel, avoir sa place et son rôle dans les affaires publiques, « vivre et mourir dans le service. » Il ne prétend point conquérir un brevet de pension sur la générosité d'un grand seigneur, comme Chapelain, Boisrobert, Scarron et tant d'autres, ni un couvert à sa table, ni le valet et le cheval qu'avait Malherbe chez M. de Bellegarde. Il ne veut point, comme le respectable Vaugelas, vivre et mourir victime des caprices d'une princesse qui le paye. Il veut ne dépendre que de son devoir et de sa conscience. Il veut servir, non les particuliers, mais l'État. Il n'a pas de pension, mais des gages; il n'est point serviteur d'un prince, mais commis d'un surintendant: il n'amuse pas un grand seigneur, il travaille pour un financier, et le service de l'État le conduit dans une prison de l'État. Sorti de sa prison, il reste plusieurs années sans attache, sans fonction, sans fortune. Il ne cherche pas un maître et une chaîne; il redemande des fonctions publiques, et en attendant reprend sa plume, qui, une seconde fois, le conduit à la fortune et au service de l'État. Il est arrivé au but qu'il s'était proposé, et par la route qu'il s'était tracée : son ambition est satisfaite, ambition, on le voit, plus patiente et plus honnête, plus modeste et en même temps plus élevée, que celle de beaucoup de ses confrères de lettres. Il ne réclame que de « vivre en travaillant[1], » et, se sentant fort, il sait où le travail le conduira; aussi suivra-t-il toujours le droit chemin, côtoyant, sans s'y engager, l'intrigue politique où Sarasin le poëte s'agite et s'avilit, et la corruption financière où s'enrichit Gourville le traitant.

Telle fut, à côté de son rôle littéraire, la vie active de Pellisson. Par elle il doit compter encore parmi les représen-

1. Expressions de Pellisson dans son Mémoire au roi (1669).

tants de la société nouvelle dont il exprimait d'autre part la culture intellectuelle et l'essor vers les choses de l'esprit. Nous sommes ici sur un autre terrain qui confine au premier. Pellisson est un des représentants de cette bourgeoisie pleine d'activité, de talent et de droiture, qui sent que son heure est arrivée et prend sa place dans l'État. L'État, c'est le roi : elle se serre autour de lui, attend tout de lui et fait tout pour lui. C'est flatterie, dira-t-on; non, mais à cette heure de notre histoire, c'est instinct et raison. Pellisson s'approcha plus qu'un autre de Louis XIV, à force de mérite, d'habileté, de volonté, et se tint là, ferme et solide, sans autre appui que lui-même et le roi. Il aurait pu élever plus haut sa fortune, en demandant et en devant quelque chose à Louvois[1] : il ne voulut rien tenir que de Louis XIV. Pour rester près de lui, il refusa, dit-on[2], la première présidence du parlement de Toulouse, et ceux qui auraient voulu être ses protecteurs et ses maîtres s'en vengèrent en l'empêchant d'être conseiller d'État. Heureux de son poste près du roi, il demanda peu pour lui-même. Il réservait son crédit pour les siens. Un jour il eut une heureuse audace. Dans une assemblée d'officiers généraux où il se trouvait, on proposait de faire donner la place de major de la ville de Lille à un de ses cousins, premier capitaine du régiment de Turenne : mais on était certain que Louvois, ennemi de Turenne, refuserait, et que, si on s'adressait directement au roi, il ne le pardonnerait ni à l'officier ni à ses protecteurs. Pellisson se chargea de demander au roi, d'abord le bienfait, puis le secret. Le roi accorda l'un et l'autre en riant[3].

Cette anecdote doit donner à Pellisson une place dans nos souvenirs à côté de Molière, de Racine, de Boileau réunis autour de Louis XIV et recevant de sa noble et gracieuse fami-

1. « .... Qui le fit sonder à ce sujet. Il ne voulut jamais avoir d'autre patron que le roi, et il était le seul homme de la cour dans cette situation.... » (Lettre de Rapin-Thoyras, citée).

2. Mém. de Faur-Ferriès. — 3. *Ibid.*

liarité des marques de déférence et d'estime. On aime à se représenter ce groupe de la puissance et du génie de la France. Pellisson, au second rang, y fera bonne figure, et il restera comme une des gloires les plus modestes, mais les plus pures, du siècle nouveau à l'œuvre duquel il apporta sa part de bons écrits et de généreux exemples.

I

APPENDICE

AU CHAPITRE III.

QUINZE LETTRES DE PELLISSON

A M. DE DONEVILLE,

Conseiller au parlement de Toulouse[1].

LETTRE I.

De Castres, le 1er mars 1650.

MONSIEUR,

Vous ne croirez pas et je n'aurais pas cru moi-même ce qui m'arrive aujourd'hui : c'est que j'appréhende fort la perte d'une chose que je sais ne valoir guère, et qui même n'est pas à moi; car cette lettre n'est plus à moi depuis que je vous l'ai destinée, et je vois bien qu'elle ne peut être, au bout du compte, qu'une feuille de papier, en tout sens fort mal écrite. Néanmoins je ne voudrais pas, pour quoi que ce fût, qu'elle se perdît, comme la première que je me donnai l'honneur de vous écrire. Ce serait avoir trop de mal-

1. Ms. Conrart, in-fol., V, p. 195-247. — Ces lettres sont transcrites par la main d'un copiste, et corrigées ou suppléées, pour quelques vides laissés en blanc, par la main de Conrart, qui a aussi écrit le titre général et les indications de date. — Je n'ai conservé ni l'orthographe, ni la ponctuation du manuscrit : la première, parce que, étant variable et évidemment vicieuse en beaucoup d'endroits, nous ne l'avons certainement pas telle que la donnaient les originaux de Pellisson; la seconde, parce qu'elle est souvent incomplète et fautive. — Des détails contenus dans ces lettres m'ont permis de rendre à celles qui ne portent pas de date leur place véritable.

heur de vous paraître toujours négligent, quoique je ne le sois pas toujours, et, qui pis est, toujours ingrat, toujours peu exact à vous obéir, quoique je ne le puisse jamais être. Aussi, pourquoi ne point obéir à des commandements si doux que les vôtres? Vous voulez qu'on vous écrive, et ce nous est beaucoup d'honneur; vous voulez que ce soit même sans vous rendre les respects et les compliments qu'on vous devrait, et c'est nous tirer de beaucoup de peine. Vous voulez enfin (si vous vous en souvenez) qu'on voie du moins toutes les semaines des personnes qu'on souhaiterait bien de voir tous les jours. Je viens de satisfaire à ce dernier commandement aussi ponctuellement que je satisfais maintenant aux deux autres, et vous croyez bien que ma visite ne s'est pas faite sans parler de vous, et que Castres s'en souvient autant que vous de lui, ou peut-être davantage. Je connais des gens qui ne sauraient lire un livre sans prendre quelque chose de son style, ni voir une personne sans retenir quelque chose de son air et de sa façon. Je souhaiterais, à cette heure, d'en être de même; car vous trouveriez sans doute dans cette lettre quelques traits et quelque secret caractère de ces belles et de leur conversation; et je m'étendrais avec grand plaisir, parce que je serais bien assuré de vous plaire. Mais je sens bien que cela n'est pas, et qu'enfin il n'y aura rien ici de Jacquette ni de Jeannette, que le nom. Je me hâte donc de finir et de venir à mon principal but, qui est de vous assurer, non pas par un compliment ordinaire, mais par un très-véritable sentiment, que je suis, etc.

LETTRE II.

De Castres, le 16 mai 1650.

Monsieur,

Vous apprendrez de votre laquais qu'il m'a trouvé encore tout crotté et tout mouillé, revenant d'une promenade que

j'ai faite aux champs, et qu'il ne m'a donné qu'un moment pour vous écrire. Mais, avec quelque désordre que ce soit, il faut bien vous donner de nos nouvelles, puisque vous avez la bonté d'en demander, et que même M. de Fondamente, qui pourrait vous en donner pour tous, est allé, malheureusement, ce matin, à Aiguefonde, en compagnie de toutes les fraternités et paternités. Je vous assurerai donc pour lui, pour mon frère et pour moi, j'oserais presque dire pour tous ceux que vous aimez ou connaissez dans notre village, que l'on s'y souvient de vous autant que le jour même de votre départ; que vous êtes l'ordinaire sujet de nos entretiens; et qu'enfin, de tout ce que votre grande ville a de beau ou d'excellent, nous ne lui envions que M. de Doneville. En mon particulier, Monsieur, je ne sais que répartir à tant de belles et obligeantes paroles dont vous avez rempli la dernière lettre que j'ai de vous. Ne vous blâmez point et ne vous accusez point vous-même : il n'y a rien, en tout ce que vous m'avez écrit, de négligé, si ce n'est peut-être de cette belle négligence qui est le grand art et le grand secret des lettres, et qu'on trouve si soigneusement pratiquée par Pline et par Cicéron. S'il y a quelque chose à dire, c'est seulement l'excès où vous allez en parlant de moi. Je ne mérite point tant d'estime. Parlerai-je encore plus hardiment? Je n'en désire pas même tant que vous m'en témoignez. Ce qu'il en faut seulement pour avoir toujours quelque part en votre affection me suffit. Et, de peur de vous obliger à retomber pour une seconde fois dans le même excès, vous remarquerez que j'ai évité avec soin, en cette lettre, tous les termes ordinaires dont on se sert envers les personnes de votre sorte, et tout ce qui semblait s'approcher du compliment. Enfin, Monsieur, je pense plus que je n'ose dire; cela ne m'est pas nouveau, je l'ai fait autrefois assez souvent pour des maîtresses qui ne vous valaient pas.

Je ne sais s'il y a quelque nouvelle aujourd'hui dans Castres qui mérite de vous être écrite; mais hier, après dî-

ner, quand j'en partis, il n'y avait rien de nouveau, si ce n'est que le matin deux jeunes avocats avaient fait leur premier plaidoyer, M. de Madiane et M. de Jaussaud, docteur ès-Cahors. Je ne sais si vous les connaîtrez par ces noms; mais ce n'est pas là proprement ce que je voulais dire : c'est que nous eûmes toutes les dames au palais, et que particulièrement votre Jeannette envoyait à plomb ses regards sur notre barreau, je veux dire celui où nous sommes d'ordinaire, M. de Fondamente et moi. Que vous dirai-je là-dessus? Nous demeurâmes d'accord, et plusieurs autres avec nous, qu'elle était cent fois plus belle que la cause, ni que les plaidoyers, qui l'étaient pourtant beaucoup. Mais en voilà beaucoup pour un homme qui ne voulait écrire qu'un moment. Je serais fort attrapé si cependant votre laquais était parti. Faites-moi toujours, s'il vous plaît, l'honneur de me croire, etc.

LETTRE III.

(Sans date.)

MONSIEUR,

Ce n'est pas pour vous parler de Cicéron, ou de quelque autre livre, que je vous écris cette lettre. C'est pour vous recommander les intérêts d'un ami, mais d'un vrai ami, et non pas un de ceux qu'on appelle ainsi par la force de la coutume. C'est le même dont je vous faisais des baise-mains dans ma dernière lettre sans le nommer. Je vous le nomme aujourd'hui : il s'appelle M. de La Bastide[1]; il est de Milhau; mais nous avons été nourris ensemble aux études depuis l'enfance, et j'ai mille raisons d'être tout à lui. Il poursuit en cette ville un procès pour un de ses beaux-frères, nommé M. Vaissière, qui est une affaire d'honneur, et où il est lui-

1. Il en a été question plusieurs fois dans le courant de l'*Étude sur Pellisson*. Voir, au surplus, les Dictionnaires biographiques, et, en particulier, *la France protestante*, de MM. Haag.

même fort engagé. Vous entendez déjà, je m'assure, tout le reste. Je vous supplie très-humblement de le vouloir assister de votre faveur auprès de nos Messieurs catholiques, et de faire enfin ce que vous pourrez, sans vous incommoder, ou sur M. le président votre père, ou sur ceux de ces Messieurs que vous verrez à Tolose durant ces fêtes, ou sur les autres, comme vous le jugerez à propos. Pour tout autre je n'aurais eu garde de recourir à vous et de vous importuner de la sorte. Mais pour celui-ci et pour son beau-frère, que je considère fort aussi, j'ai cru que toutes choses m'étaient permises, ou, pour mieux dire, commandées par les lois inviolables de l'amitié. Je crois, Monsieur, qu'il ne vous faut faire ni de plus longues excuses, ni de plus longues supplications sur ce sujet, et que vous comprenez assez tout ce que je pourrais dire de mon respect pour vous et de ma passion pour celui que je vous recommande. Il me fâche maintenant de finir sans remplir la feuille et de vous quitter sitôt. Il faut dire un mot de Cicéron, quoique j'aie d'abord protesté le contraire. J'admire, et le sujet de cette lettre m'en fait souvenir, le grand nombre de lettres de recommandation qu'il a écrites, et la belle variété de compliments et d'expressions qu'il a trouvée en une matière, d'elle-même assez fâcheuse et assez stérile. J'ai aussi, autrefois, admiré qu'il ait publié, ou que Tiron, son affranchi, ait publié, après sa mort, une de ces lettres de recommandation qui me semble faire tort à celui qui l'a écrite, non pas par son style, mais par les choses qu'elle contient. Je vous la marquerais s'il était besoin. Il écrit, si je ne me trompe, à César, et à peu près en ces termes : « Je vous ai recommandé un tel par mes précédentes « lettres; je vous supplie de le servir : mais si, à l'avenir, je « vous recommande encore quelque autre, n'en croyez rien « et n'y ayez point d'égard, car ce seront des lettres que « l'importunité m'aura arrachées[1]. » C'était bien assez, ce

1. Cicéron ne dit rien de tel dans ses trois lettres à César qui sont conservées, et qui sont précisément, toutes trois, des lettres de recomman-

me semble, d'avoir écrit ces paroles à César, sans les écrire (s'il faut ainsi parler) à toute la terre et à tous les siècles, et faire savoir en tous temps et en tous lieux que Cicéron avait su fourber les gens comme un autre. On dirait, à voir cette clause, que c'est la clause dérogatoire d'un testament, quoique les clauses dérogatoires, comme vous savez, n'étaient pas encore introduites et ne furent jamais en usage entre les Romains. Mais, au bout du compte, quand je considère tout cela, j'avoue que l'importunité est un fâcheux monstre, puisque, pour le combattre, les lois ont été contraintes d'autoriser la fourbe, et les grands hommes, contraints de la pratiquer. Mais vous direz que je suis fort peu adroit de parler ici contre les importuns, et de ce qu'on doit, ou qu'on peut, du moins, faire pour s'en défendre. Il est vrai, Cicéron n'eût jamais fait cela, en écrivant une lettre de recommandation, de celles qu'il écrivait tout de bon et sans se moquer. Mais j'ai une entière confiance en votre bonté, et je vous proteste aussi, une fois pour toutes, que je vous considère trop pour jamais vous recommander personne que je ne veuille véritablement servir. Je me suis un peu étendu, croyant que vous le trouveriez bon ainsi. Le laquais qui vous rendra cette lettre a ordre d'attendre votre loisir et votre commodité. Vous m'obligerez infiniment de me donner de vos nouvelles, et de croire que je suis parfaitement et avec toute sorte de respect, etc.

LETTRE IV.

(Sans date.)

MONSIEUR,

Il ne se peut rien ajouter à l'obligation que je vous ai des lettres qu'il vous a plu d'écrire en faveur de mon ami, qui

dation. — Voy., sur les nombreuses lettres de ce genre qu'a laissées Cicéron, la note de M. J. V. Le Clerc à la troisième du 1er livre *ad Familiares*, les 79 lettres du 13e livre, etc.

est, je vous en assure, très-parfaitement votre serviteur. Elles ont surpassé mes désirs et mon attente, et je ne doute pas qu'elles ne produisent tout l'effet que j'en pourrais souhaiter. Une personne que vous recommandez de la sorte ne peut que malaisément perdre son procès. Je ne trouve rien à dire en l'excès de votre civilité et de votre bonté pour moi, si ce n'est qu'il me confond et me met en peine; car, si je n'y réponds pas, ne me pourra-t-on pas reprocher, et ne me reprocherai-je point moi-même, d'être un ingrat; et, si j'entreprends d'y répondre, j'ai grand'peur que vous ne preniez pour de simples compliments les protestations que je vous ferai d'une parfaite reconnaissance. C'est un malheur que la vérité n'ait point d'autres termes pour s'exprimer que ceux de la fiction (si vous voulez que je parle ainsi) et de la cérémonie, et que je sois réduit à vous dire, comme mille autres qui vous ont beaucoup moins d'obligation, que je vous suis infiniment obligé. Vous vous en contenterez pourtant, s'il vous plaît, si vous ne me donnez vous-même les moyens de vous témoigner mon ressentiment d'une autre sorte. J'ai lu vos cajoleries (permettez-moi de les appeler ainsi) avec quelque espèce de plaisir, encore même qu'elles soient fausses. Mais, après tout, ne pensez pas qu'elles m'abusent, et que je ne sache toujours fort bien qui je suis. C'est, dites-vous, une preuve du mérite et de la vertu que d'être de mes amis, et ce nom comprend toutes les belles et excellentes qualités. Si cela était, je ne sais pas quelle opinion vous devriez avoir de vous-même, de qui j'ai, sans compliment, une si grande et si extraordinaire opinion. Je ne vous mentirai point, mais, si mon intérêt particulier et les faveurs que vous me faites ne me préoccupent, je n'ai guère vu, depuis que je suis au monde, de meilleures lettres que les vôtres, ni qui soient mieux dans le vrai style et le vrai caractère des lettres. Cette belle variété, cette facilité, cette franchise, que je louais, s'il vous en souvient, dans les lettres de recommandation de Cicéron, je la trouve dans les trois que vous

m'avez envoyées. J'ai cru que je m'en devais expliquer avec vous, du moins une fois ; car, après ceci, je ne vous en parlerai plus, non pas même quand vous m'appelleriez cent fois Voiture, comme vous le faisiez naguère : mais, si vous m'en croyez aussi, vous ne m'y appellerez jamais. Vous faites le fin ; mais je m'imagine que, malgré ma dissimulation, vous avez connu que j'étais moi-même l'auteur de l'épigramme italienne ; et c'est pour cela, sans doute, que vous la louez ainsi : bonne ou mauvaise, il est vrai que je la fis, il y a trois ans, à Paris, pour me moquer de moi-même, dont je me moque (si vous ne le savez pas) fort souvent, et beaucoup plus que des autres. Ne forcez point, je vous supplie, votre inclination pour Cicéron : si peu qu'il vous reste encore de répugnance à le lire, je consentirai de bon cœur que vous mettiez Pline à sa place. Quand je ne le connaîtrais pas d'ailleurs, les endroits que vous avez rapportés dans votre lettre suffiraient pour me le faire aimer avec passion. Et puis, je vous ai déjà dit qu'il fallait garder une pleine et entière liberté : quand même nous ne lirions rien, nous trouverons assez de quoi nous entretenir. Vous le pouvez juger par cette lettre où je vous ai déjà dit tant de choses, sans savoir au commencement ce que j'avais à vous dire, ni presque, à cette heure, ce que je vous ai dit. Dès qu'on s'est un peu affranchi, comme vous avez trouvé bon que je m'affranchisse avec vous, et qu'on n'en est plus à choisir les pensées et les mots, il n'est non plus difficile d'écrire que de penser, ce que tous les hommes font incessamment, quand même ils ne le voudraient pas. Faites-moi toujours, s'il vous plaît, l'honneur de m'aimer, comme vos promesses, et ce que vous avez déjà avancé pour moi, vous y engagent.

M. de La Bastide m'avait dit qu'il voulait vous écrire pour vous rendre les très-humbles remercîments qu'il vous doit ; si quelque affaire, ou peut-être quelque mouvement de discrétion l'en empêche, je vous assurerai toujours pour lui qu'il a un extrême ressentiment des faveurs que vous lui

faites, comme aussi que vous avez deviné, quoique par hasard, et que c'est en effet un très-honnête homme, au jugement de tous ceux qui le connaissent.

LETTRE V.

De Castres, le 12 juillet 1650.

MONSIEUR,

Je viens me délasser avec vous, après m'être rompu la tête, toute l'après-dînée, sur quelque chose du palais, et ne vous apporte qu'une petite partie de mon esprit. Vous jugez bien qu'il n'y en aura pas là beaucoup de reste. N'en prenez pas, toutefois, je vous supplie, occasion de me louer, car j'ai renoncé, je vous le proteste, aux louanges en toutes façons, tant à celles que je pourrais vous donner fort justement, qu'à celles que votre bonté me pourrait faire obtenir de vous; et, à l'avenir, si vous le trouvez ainsi à propos, nous supposerons, en cette matière, et en celle des autres compliments, toutes les choses qu'il vous plaira, comme autant de principes établis, qu'on ne prouve plus et dont on n'est plus en dispute. Ne doutez pas pour cela que je ne connaisse toujours fort bien quelles de mes lettres vous auront été les plus agréables, et de quel air je vous dois écrire pour vous plaire, qui est ma seule intention. Il y a des marques de notre estime ou de notre peu d'estime (et ce sont sans doute les plus certaines) qui nous échappent, lors même que nous n'y pensons pas, et qui partent, à mon avis, du même principe que les mouvements du visage, des yeux, et de tout le reste du corps, et auxquels nous ajoutons, si je ne me trompe, toujours plus de foi qu'aux paroles mêmes. Il me semble que j'irais un peu trop haut par cette route; je suis d'avis de descendre; je ne sais même si je me serai fait entendre et si vous ne trouverez rien d'obscur en mon expression ou en ma pensée. Pour passer à d'autres discours, je vous demande com-

ment vous vous trouvez de votre voyage; si la vigilance, ou, si vous voulez, la diligence de M. Sevin (que j'assure ici de mon respect, avec votre permission), et la corvée que vous fîtes, ne vous a point altéré; si les comédiens sont toujours à Tolose; s'ils doivent venir ici; si vous lisez toujours Pline ou Cicéron? Pour moi, afin que je vous rende aussi compte de ma lecture, je me suis amusé, ces jours passés, à lire, par-ci, par-là, quelques chants de l'Arioste, que je trouve non pas le meilleur, mais le plus divertissant de tous les poëtes. Il fait des *coyonneries* (*sic*) de temps en temps; mais il le fait, ce me semble, parce qu'il lui plaît ainsi, pour venir à son but qui est toujours de délecter et d'être utile; car, au bout du compte, il vous paye toujours de quelque chose de bon, ou fort sérieux, ou fort folâtre, avec une variété si merveilleuse, une liberté de narrer et de s'exprimer si grande, qu'il ne s'y peut rien ajouter. Si vous ne le connaissez pas, par hasard, je vous conseille de le connaître; et ne vous rebutez pas, s'il vous plaît, pour en avoir lu un chant ou deux sans un plaisir extraordinaire. J'ai vu autrefois un fort honnête homme qui ne pouvait l'estimer au commencement, et qui maintenant en fait son livre de poche et ne s'en peut jamais lasser. Pour l'aimer il faut être un peu accoutumé à sa manière, qui n'est pas la commune et celle qu'on trouve partout ailleurs. J'ai vu aussi, ces jours passés, un livre qui, sans doute, ne vous est pas nouveau, comme il me l'était encore, le *Journal du cardinal de Richelieu*. J'ai pris plaisir à y voir les bagatelles des grands et du cabinet, qui sont quelquefois aussi bagatelles que celles des bourgeois et du vulgaire. J'y ai vu aussi avec plaisir, mêlé pourtant de quelque sorte d'indignation, combien il y avait alors de personnes qui lui vendaient le secret de leurs maîtres et de leurs amis. Mais ce que j'y ai lu avec grande joie, c'est l'endroit qui parle du comte de Carmaing[1], que j'ai fort honoré durant sa vie. Il

1. Voy. sur le comte de Carmaing ou de Cramail, petit-fils de Montluc, mort en 1646, l'historiette 68 de Tallemant et les notes de M. Paulin Pâris.

est en ces termes : « Lopès avertit M. le cardinal sçavoir de bon lieu, que le comte Cramail[1] lüy faisoit le plus de mal qu'il pouvoit avec la princesse de Conty et la Fargis. Dont j'estois fasché, à cause que ledict comte estoit homme d'honneur et de mérite, et que je l'eusse plutost souhaisté mon amy que mon ennemy. » Voilà qui vaut mieux, à mon avis, que cent poëmes et autant d'épîtres dédicatoires, auxquelles la postérité ne croira pas. C'est beaucoup de recevoir cet éloge d'un ennemi, et d'un ennemi tel que M. le cardinal, qui se connaissait à bien juger des personnes, et qui, d'ailleurs, était grand en sa haine comme en toutes autres choses. — Mais je suis trop long, et, me délassant ainsi, je pourrais bien vous lasser. Je vous donne le bon soir, et je vous prie de continuer à m'aimer toujours.

LETTRE VI.

(Sans date.)

MONSIEUR,

La plainte que vous me faites de n'avoir pas reçu de mes lettres est pour moi trop obligeante, et le serait, quelque nom que vous voulussiez lui donner, quand vous l'appelleriez reproche, de quoi vous vous défendez, quand vous l'appelleriez même querelle, ou quelque chose de pis; car, après tout, on ne querelle jamais ainsi ceux qu'on hait ou qu'on méprise. Mais, au reste, puisque je vous dois deux réponses, il faut que celle-ci en vaille deux et que la longueur supplée au nombre. Préparez vos yeux à une lecture importune dont les menace ce caractère menu et pressé. Je suis ravi que vous vouliez bien poser et supposer pour jamais

1. Le copiste avait laissé le nom en blanc. Conrart recourt au texte imprimé (p. 73) : *Journal de Monsieur le cardinal duc de Richelieu; qu'il a faict durant le grand orage de la court, en l'année* 1630 *et* 1631; *tiré de ses Mémoires qu'il a écrit* (sic) *de sa main*, etc., 1648.

mes principes, entre lesquels (mais je m'étais sans doute mal expliqué) j'avais voulu comprendre celui de l'amitié dont vous me parlez. Ce nom semblerait assurément trop ambitieux et trop familier pour moi à ceux qui tiennent qu'en disant amitié on dit aussitôt une égalité très-entière et très-parfaite. Mais, de tout temps, j'ai été de contraire avis, et si l'on examine tous les amis ou de l'histoire ou des fables, il se trouvera presque toujours qu'il y a supérieur et inférieur, que l'un va devant et l'autre ne fait que suivre en toutes choses; et qu'enfin il n'y a presque rien d'égal entre eux, que l'affection qu'ils ont l'un pour l'autre. Je m'étendrais avec plaisir sur cette matière, sur laquelle j'ai souvent médité, si je n'avais beaucoup d'autres choses à vous dire, et si l'application que j'en fais n'avait peut-être quelque ombre et quelque image du compliment que nous avons banni de nos lettres. Je viens donc à votre lecture. Vous me parlez, dans vos deux lettres, du second et du troisième livre des Épîtres de Cicéron. Je n'ai pas lu le second à cette fois; mais il me souvient fort bien d'y avoir remarqué, il y a deux ou trois ans, cette lettre à Curion où il parle des trois genres de lettres[1], et de l'avoir admirée comme vous. Je viens aussi, à l'heure même, de jeter les yeux sur une autre de ce même livre, qui m'a toujours extraordinairement chatouillé : elle n'a que cinq ou six lignes; il recommande à Celius le procès de quelqu'un de ses amis, procès qui n'était pas de grande importance. « Ejus negotium (dit-il) sic velim suscipias, ut « si esset res mea. Novi ego vos magnos patronos : hominem « occidat oportet qui vestra opera uti velit. Sed in hoc ho- « mine nullam accipio excusationem[2]. » Cet *hominem occidat oportet* m'a toujours semblé incomparable, et d'une galanterie très-parfaite. Je suis pourtant de votre avis, qu'il y a peine à se déterminer et à choisir entre les lettres de ce grand homme; chacune a ses grâces, et je n'en loue jamais pas

1. *Ad Famil.*, II, 4. — 2. *Ib.*, II, 14.

une, sans craindre de faire tort aux autres que je ne loue pas. Je l'ai bien éprouvé en lisant le troisième livre, ce que je fis hier matin. Tout m'y plut et me sembla beau. Mais, si vous me demandez de quoi particulièrement je me souviens aujourd'hui, c'est de la lettre qui commence : *Pluribus verbis ad te scribam*[1]. Mon livre la marque pour la trente-sixième, comptant toutes celles des livres précédents. J'en admire particulièrement toute la dernière partie, où il fait des compliments à Appius qui croyait avoir été offensé par lui, mais d'une façon si noble, que, sans le désobliger et sans faire aussi rien de lâche ni de bas, il me semble lui dire, comme cet autre Romain disait à un roi : « Que voulez-vous? la paix ou la guerre? J'apporte ici l'un et l'autre..., » et le reste que vous savez. J'avais toujours cru que la *Pétréité*, la *Pauléité* étaient des termes qui n'appartenaient qu'à la barbarie de nos écoles; mais je me confirme en ce que j'ai souvent ouï dire à M. Conrart, qu'il n'y a point de terme si étrange qui ne puisse être placé quelque part avec élégance. Car je trouve, en cette lettre, *Appietatem* et *Lentulitatem*, employés, ce me semble, avec une élégance extrême et une élégance de maître, lorsque voulant rabaisser l'orgueil que ce Mr[2] Appius tirait de ses ancêtres, il lui dit qu'il l'estime sans comparaison plus pour sa vertu que pour sa naissance, et cela, à mon avis, pour lui faire entendre que, n'étant pas au fond extraordinairement honnête homme, il avait tort de se considérer si fort au-dessus de ceux qui l'étaient. Car il me souvient d'avoir lu en d'autres lettres, je pense *ad Atticum*, où il parle librement, que cet Appius avait fait beaucoup de choses de travers dans la province où Cicéron lui succéda, et, en propres termes, beaucoup de plaies qu'il avait été obligé de guérir[3]; et de là ve-

1. *Ib.*, III, 7.

2. *Sic.* Peut-être, au lieu de cette plaisanterie, faut-il lire simplement *M. Appius.*

3. Satis habeo negotii in sanandis vulneribus, quæ sunt imposita provinciæ. *Ad Attic.*, V, 17.

nait cette secrète indignation d'Appius, qu'il tâche de rapaiser en tout ce troisième livre. « Ullam Appietatem (je reviens à « cet endroit), aut Lentulitatem, valere apud me plus, quam « ornamenta virtutis existimas? » J'aime avec passion ces deux grands substantifs extraordinaires. Je remarque aussi, en cet endroit, une chose que je n'aurais pas crue : c'est que les philosophes stoïques, comme il dit, faisaient une vertu de l'urbanité. Je les avais toujours pris pour des sévères qui n'en connussent pas seulement le nom, et n'eusse jamais pensé qu'ils eussent fait une vertu tout entière de ce qu'Aristote qui était un homme de cour n'appelle qu'une demi-vertu en quelque endroit de ses Morales *ad Nicomachum* [1].

En ce même troisième livre je trouve fort plaisante l'inscription de la lettre quarantième : *Appio Pulchro, ut spero, Censori* [2]. Elle est, ce me semble, de l'air de notre temps et de Voiture; comme aussi ce trait qui est à la fin du livre : *Eo brevior est hœc epistola et, ut adversus magistrum morum, modestior* [3], (où pour la grammaire, je remarque que *adversus* se prend quelquefois pour *ad*). J'aime fort aussi la fin de la lettre quarantième, que vous relirez si vous voulez, où, en appliquant la chose fort galamment, ce me semble, il se moque d'Aristarque qui rejetait, comme n'étant point d'Homère, tous les vers qui ne lui plaisaient pas dans Homère. Et pour moi, il faut que je vous le dise, j'ai toujours, ou le plus souvent, trouvé nos critiques ridicules, quand, se fondant sur de légères conjectures, ils assurent hardiment qu'un tel ou un tel ouvrage sont supposés, et, par exemple, que les tragédies de Sénèque sont de trois Sénèques divers; comme s'il y avait

1. Aristote dit (IV, 8; édition Michelet, Berlin) que l'urbanité (εὐτραπελία) est une des trois vertus qu'il appelle *de société* (ὁμιλητικαί) ou αἱ ἐν τῷ βίῳ μεσότητες. — Voy., sur cette question de l'*urbanité*, Cic., *Ad famil.*, VII, 31, 32; IX, 15; *Brutus*, 46; et les notes de M. Le Clerc; Quintilien, VI, et les auteurs (Caton l'Ancien, etc.) qu'il cite; Balzac, 2e *dissert. politiq.* à Mme de Rambouillet; Ménage, *Observ.*, etc.; Bouhours, *Remarques et doutes*, etc; l'abbé Gédoyn, *Disc. à l'Acad. fr.*, etc.

2. *Ad fam.*, III, 11. — 3. *Ib.*, III, 13.

rien d'étrange qu'un homme fît tantôt bien, tantôt mal, et si ce n'était pas, au contraire, le train ordinaire de l'humanité. Il vaut mieux avouer franchement qu'Homère a dormi, que ces auteurs n'étaient pas de bonne humeur, qu'ils avaient quelque indigestion d'estomac, ou quelque fumée dans la tête.

J'ai tant parlé de Cicéron que je ne sais si j'oserai vous rien dire de Lucrèce. J'en ai pourtant lu le premier livre sur votre recommandation, et j'avais lu, il y a cinq ou six ans, l'ouvrage tout entier ; à telles enseignes que je repassai souvent sur certains endroits merveilleux, et, à mon gré, inimitables, qui sont, à peu près, ceux où il parle de la naissance du monde et de l'invention des Arts[1], de l'Amour[2], des Miroirs[3] et des Espèces[4]. Vous savez ce que Montaigne a dit de ce poëte[5]. Je suis tout à fait de son avis et du vôtre, en ce que vous dites de son libertinage qui ne doit pas empêcher, à mon avis, qu'on ne le lise. Le Père Paul (que vous admireriez sans doute si vous le connaissiez, quoiqu'il ne fût pas bon ami du pape[6], a fait un livre pour prouver qu'il n'y a point de vrais athées, mais que ceux qu'on appelle ainsi errent seulement au nom et en la connaissance des attributs de la Divinité, posant néanmoins toujours quelque être souverain qu'ils ne veulent pas appeler Dieu. En effet, comme vous dites, cette vénus de Lucrèce, cette source d'amour qui se mêle à toute chose,

> Quæ ....rerum naturam sola gubernas,
> Nec sine te quidquam dias in luminis oras
> Exoritur, neque fit lætum neque amabile quidquam[7],

c'est Dieu. Je trouve aussi comme vous, qu'en ce livre il ex-

1. V, *passim*. — 2. IV, 1033 sqq. — 3. IV, 270 sqq. — 4. II, *passim*.
5. Voy. *Essais*, II, 10.
6. C'est sans doute le célèbre Pierre Sarpi, de l'ordre des frères Servites, qui changea son prénom en celui de Paul, fut appelé Père Paul, et est célèbre sous le nom de *Fra Paolo*. Je ne trouve d'ailleurs aucune indication d'un traité spécial de cet auteur sur l'athéisme, ni dans l'article bibliographique fort étendu de la *Biographie universelle*, ni dans l'*Appendice bibliographique à la vie de Sarpi*, de Bianchi-Giovini (2 vol. in-8, 1836).
7. I, v. 22-24.

plique fort subtilement l'opinion du vide, et surtout qu'il se prévaut fort bien de la difficulté qu'il y a à expliquer la compression et l'extension des corps, qui est, à mon avis, une des plus grandes difficultés de la physique. Je crois pourtant qu'on peut fort solidement répondre à ses arguments sur ce sujet, aussi bien que sur les atômes; *sed non est ejus loci*. Les endroits que j'ai trouvés les plus beaux en ce premier livre sont: celui qui commence: *Postremo pereunt imbres* [1], où il montre, non-seulement en philosophe, mais encore fort poétiquement, que rien ne se perd au monde; l'endroit encore où il fait la description du vent, qui n'est pas fort éloigné de celui-là [2]; et quelques descriptions encore dont je ne me souviens pas; car, généralement, il me semble qu'il excelle à décrire. Il y a un endroit célèbre, qui n'est par fort éloigné de la fin, où il parle de la difficulté de sa matière, de la grandeur et de la nouveauté de son dessein : *Avia Pieridum peragro loca*, et le reste, avec la comparaison des enfants à qui on sucre le bord du gobelet pour leur faire prendre médecine [3]. Mais, en cet endroit-là même, j'estime, et bizarrement peut-être, un vers que quelque autre ne remarquerait pas. Il est au commencement de ce passage où, après avoir dit: *Nec me animus fallit quam sint obcura*, il ajoute :

Sed acri
Percussit thyrso laudis spes magna meum cor.

Ce vers selon moi, a je ne sais quelle énergie pour représenter ce mouvement d'ambition qui frappe la jeunesse lorsqu'elle entre au monde, et dont peut-être je n'ai pas été exempt quand j'aspirais à la gloire et que je voulais être auteur.

Mais j'ai la tête tout étourdie d'avoir fait une si longue lettre, et vous l'en aurez peut-être de la lire. Une autre fois j'aurai moins de matière et moins de loisir; je vous le pro-

1. *Lucrèce*, v. 251 sqq.—2. *Ib.*, v. 272 sqq.—3. *Ib.*, v. 925 sqq.

mets, à condition que vous me ferez toujours l'honneur de m'aimer; et, sous la même condition, j'ôterai dorénavant, puisque vous le voulez, le *Monsieur* du commencement de mes lettres.

LETTRE VII.

De Paris, le dernier décembre 1650.

MONSIEUR,

Vous ne vous étonnerez pas que je réponde si tard à votre lettre du huitième de novembre; elle arriva à Castres après mon départ, d'où on ne me l'a envoyée qu'alors qu'on a su mon arrivée à Paris; et enfin il n'y a que deux jours seulement que je l'ai reçue : mais vous aurez, je l'avoue, sujet de vous étonner que j'aie entrepris ce voyage sans vous le communiquer et sans aller prendre congé de vous. Je serais, certes, inexcusable, si mon départ eût été moins précipité : mais il n'y eut entre le dessein et l'exécution que cinq ou six jours, fort embarrassés, comme vous pouvez penser; et, au bout du compte, je crus que je pourrais, de Paris, aussi bien que de Castres, ou que dans Tolose même, vous offrir sans compliment mes services durant le séjour que je ferais en ce pays. C'est un lieu où les personnes de votre sorte ont presque toujours affaire. C'est le pays des livres, des nippes, des modes, des nouveautés. C'est le domicile de la cour et des grands. Si pour quelqu'une de ces choses, ou pour plusieurs ensemble, vous y avez besoin d'un agent, je sais que vous en trouveriez de plus adroits, mais je vous assure que vous n'en sauriez trouver de plus fidèle ni de plus affectionné que moi. Vous m'obligerez infiniment de me donner toujours de vos lettres, où j'estime autant que toute autre chose cette belle négligence, dont vous vous excusez. Je suis fort de votre avis en la distinction que vous faites entre écrire pour un ami, et, pour tout le monde : s'il fallait écrire les lettres

comme les livres, moi, qui commence à ne rien haïr davantage que le travail, je renoncerais peut-être au commerce, comme j'ai renoncé à l'impression, et je me priverais du plus doux fruit de l'amitié, sans laquelle je ne sais s'il y a quelque chose de doux au monde. Après tout, il est bienséant de se parer et de s'ajuster pour aller au bal et à l'assemblée : mais, pour causer seul avec un ami, on est tout aussi bien en robe de chambre et en bonnet de nuit. Quand même cette robe et ce bonnet ne seraient pas au meilleur état du monde, il n'y a pas grand mal à tout cela. Bannissons donc et l'étude et la cérémonie de nos lettres, et ne craignons pas qu'elles en vaillent moins. J'en use si librement avec vous que je vous demande permission à l'avenir de vous écrire, pour le soulagement de mes mauvais yeux, de la main de mon valet. Il fera sans doute beaucoup de fautes à l'orthographe, il mettra bien des articles de travers ; mais vous déchiffrerez tout cela ; car, quand les dames vous écrivent (vous êtes homme à poulets), je m'assure qu'elles orthographient encore plus mal que lui. Vous me demandez ce que j'ai fait ces dernières vacations. J'ai dicté quelques livres d'Homère, de la manière que vous savez. J'ai lu tout Voiture[1] avec une satisfaction incroyable, comme vous me l'aviez prédit ; quelques chants de mon bon ami l'Arioste ; quelques lettres du vôtre, qui est maintenant aussi le mien, et que j'estime infiniment. Vous entendez bien que je veux parler de Pline le Jeune. Mais j'ai fait encore plus que tout cela, et plus que je n'eusse osé me promettre de la mollesse, et, pour parler aussi hardiment avec vous, de la rouille de mon esprit. J'ai fait une ode assez longue, la plus capricieuse et la plus bizarre que vous vîtes jamais. Je l'ai mise maintenant entre les mains des Conrart, des Gombault, des Chapelain, qui ont été autrefois mes maîtres en poésie, et le sont encore aujourd'hui. Dès qu'ils me l'auront rendue un peu purifiée de ses

1. Ses *OEuvres* venaient d'être publiées (1650. in-4°) et dédiées à Condé par son neveu Pinchêne.

défauts, et en un état plus supportable, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Cependant je vous envoie un sonnet que vous trouverez joli, si je ne me trompe. Je n'en connais point l'auteur, mais le sujet en est aujourd'hui fameux à la cour. Ce sont les étrennes que je vous donne pour l'année qui commence demain. Je vous la souhaite heureuse, et, comme a dit quelqu'un de nos poëtes, que vous soyez fort longtemps ce que vous êtes aujourd'hui; car, lorsqu'on a l'esprit, le corps, et la fortune que vous avez, on n'a guère de choses à désirer en ce monde; ce sont, si je m'en souviens depuis le collége, les trois espèces de biens qui comprennent toutes les autres. J'ai griffonné cette lettre fort à la hâte, et les mains tout engourdies de froid; je ne sais si vous la saurez bien lire. Faites-moi la grâce de m'aimer toujours et de croire que je n'estime rien tant que votre amitié.

Si j'osais, j'assurerais M. le président, Mme la présidente, et Mme de La Terrasse[1], de mon respect. Il dépendra de vous que j'ose ou non.

Comme je suis ici pour des affaires qui regardent l'établissement de ma famille, vous m'obligeriez si vous pouviez m'envoyer des lettres de recommandation en termes généraux, pour M. le garde des sceaux[2], de MM. les secrétaires d'État, ou de M. le président votre père, ou de M. le premier président, à qui nous avons aussi l'honneur d'appartenir du côté de Mansencal. Mais je vous demande cela en cas qu'il vous soit aisé et ne vous embarrasse point; autrement je ne vous le demande pas.

J'attends que vous me mandiez vos remarques sur Cicéron, comme si j'étais à Castres. J'y répondrai de même. Jusques ici, depuis que je suis dans Paris, *nec oculis nec auribus studui.*

Parce qu'on change fort souvent de logis à Paris, si vous m'écrivez, vous pouvez faire votre adresse, chez Monsieur

1. Sœur de M. de Doneville.
1. M. de Châteauneuf.

Conrart, conseiller et secrétaire du roi, à la rue Saint-Martin, proche la *Ville de Bruxelles*.

LETTRE VIII.

De Paris, le 28 janvier 1651.

MONSIEUR,

Je vous écris donc d'une autre main que de la mienne, puisque vous le voulez bien : accoutumez-vous de bonne heure, non-seulement aux fautes d'orthographe que je vous prédisais l'autre jour, mais encore aux mots superflus, aux périodes traînantes et embarrassées qui échappent plus facilement à ceux qui dictent qu'à ceux qui écrivent eux-mêmes. J'ai reçu avec une satisfaction extrême et incroyable votre lettre du treizième de ce mois : je tire cet avantage de mon éloignement d'apprendre votre maladie et votre guérison en même temps, et, par ce moyen, ce qui m'eût donné de l'inquiétude et de la frayeur, ne me donne maintenant que du plaisir et de la joie. Sans mentir, vous êtes le plus obligeant de tous les hommes, quand vous dites que ma lettre vous a rendu la santé. Je ne suis pas assez crédule pour me le persuader : mais je prends plaisir à vous le voir assurer; à peu près comme celui qui était ravi qu'on l'appelât Dieu et fils de Jupiter, bien que son bassin, suivant qu'il le confessait lui-même, et ses autres infirmités corporelles lui apprissent tous les jours qu'il n'était qu'un pauvre mortel[1]. Pour moi, qui vous parle moins obligeamment, mais plus véritablement, je puis bien vous assurer que, si votre santé pouvait être rétablie ou conservée par ce remède, j'aurais autant de

1. Antigonus le vieil, comme un certain poëte nommé Hermodotus en ses vers l'eust appelé fils du soleil et Dieu : « Celuy, dict-il, qui vuide « le bassin de ma selle percée sçait bien, comme moy, le contraire. » (Plutarq., *Traité d'Osis et d'Osiris*, chap. xxII de la trad. d'Amyot.) Cf. le même, *Apophthegmes*, art. Antigonus; et Montaigne, II, 42.

satisfaction à vous le donner, que vous à le recevoir, et de plus que, si vos lettres ne guérissent pas tous mes maux, elles les adoucissent et les soulagent par l'assurance qu'elles me donnent d'être aimé de vous, et par le plaisir que j'ai à lire les bonnes choses dont elles sont pleines. Quand je vous envoierais des commentaires sur les épîtres de Ciceron, que je n'ai point lues depuis mon départ de Castres, quand je vous envoierais ce que j'ai fait d'Homère qui, certainement, n'est pas en état d'être lu, et cette ode, que j'ai dessein de corriger encore en plusieurs endroits; je ne vous payerais que très-mal de trois ou quatre excellents mots qu'il vous a plu de m'écrire. Je réserve donc, si vous le trouvez bon ainsi, à vous montrer ces deux ouvrages au printemps prochain, que j'espère de vous revoir; et cependant, je vous en envoie un qui vaut infiniment davantage : ce sont quelques vers de Voiture qui n'ont point été imprimés et qui sont encore assez rares en ce pays; il les fit impromptu, et le sujet en fut tel. La reine, qui s'était allée promener à Ruel avec fort peu de cour, étant dans une calèche, qui est une espèce de petit carrosse, seule avec Mme d'Aiguillon, elles aperçurent, en passant, Voiture fort pensif et fort rêveur. La reine, l'ayant fait appeler, lui demanda à quoi il pensait. Et, parce qu'il demanda un peu de temps pour y répondre, Mme d'Aiguillon ajouta qu'il fallait donc qu'il y répondît en vers. Ce que la reine lui ayant commandé, il s'enfonça dans le bois et revint un peu après lui apporter ces vers. Vous y trouverez son air et son génie, et cette liberté qui l'accompagne toujours, soit pour l'expression qu'il a toujours fort naturelle, soit pour la rime et pour la mesure, auxquelles il s'affranchit hardiment, quand il lui plaît, des règles ordinaires, soit pour la manière de parler familièrement avec les grands. On dit que la reine, quand, depuis sa mort, on lui apporta ses œuvres imprimées, feuilleta d'abord tout le livre avec grande précipitation pour voir si elle n'y trouverait point cette pièce, sans qu'on sache encore par quel mouvement,

car les uns disent, comme je le croirais volontiers, qu'elle craignait de s'y trouver, et les autres, qu'elle s'y attendait au contraire, s'imaginant tout bonnement qu'en celle-là il n'y avait rien qui la dût fâcher[1]. Au reste je suis très-aise que vous approuviez le *Mercure burlesque* que je laissai à M. de Fermat. Il est d'un de mes intimes amis, nommé M. Furetière[2], le même qui a fait le quatrième livre de l'*Énéide travestie*, que vous pouvez avoir vu. Je vous assure qu'il recevra avec grande satisfaction l'éloge que vous lui donnez; car il ne travaille principalement que pour plaire aux personnes de votre sorte. Si M. de Fermat, qui vous a fait voir cet ouvrage, est à Tolose, vous m'obligerez de lui montrer celui que je vous envoie, et de lui témoigner de ma part que comme son serviteur j'ai beaucoup de joie de voir l'estime et l'approbation en laquelle il est ici parmi les honnêtes gens et les savants. Il me resterait maintenant à vous parler de mon étude; mais outre que ma lettre est déjà fort longue, j'étudie si peu, ou à cause de mes affaires, ou à cause de l'incommodité de mes yeux, que je n'en puis parler qu'à ma confusion. Seulement je me prévaux quelquefois de la bibliothèque de M. Conrart, et comme elle est fort curieuse en livres italiens, et que je suis fort son voisin et son ami, il me permet d'y voir quelques auteurs de cette langue que j'aurais peine de trouver ailleurs. Il y en a qui sont de fort galants hommes; mais ce sont les anciens; car, pour les modernes, ils s'évaporent en pointes et ont oublié le proverbe de leurs pères : *Chi troppo s'assottiglia, si scavezza.*

1. Ces vers sont les fameux *Je pensais*, etc. — Voy. les mêmes détails dans Tallemant, h. 113, et la note de M. Ubicini (*OEuvr. de Voiture*, t. II, p. 306).

2. On trouve dans les *Poésies diverses* de Furetière, dédiées à *tous ses amis* (1655), une satire, la quatrième, intitulée *le Déjeuner d'un procureur*, adressée à Pellisson. — Il n'y a pas, je crois, de *Mercure burlesque* de cet auteur. Pellisson entend peut-être le *Voyage de Mercure*, publié, il est vrai, en 1653, avec un privilége d'août 1651 (sans nom d'auteur; mais Furetière le revendique dans l'Épître dédicatoire de ses poésies) : Pellisson a pu le connaître manuscrit. Dans cette même Épître, Furetière mentionne sa *Version du quatrième livre de l'Énéide.*

J'avais résolu de finir ici; mais, ayant jeté les yeux sur votre lettre que j'avais à la main, j'y ai vu qu'un ami *veniam negare debet brevibus epistolis;* et de peur que celle-ci, tout importune qu'elle est, ne vous semble encore trop courte, j'y ajoute une remarque que j'ai faite ces jours passés sur un passage d'Horace qui, comme je vous ai dit autrefois, est un de mes livres de poche : c'est en son livre de l'*Art poétique* où il dit :

Nec verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres [1].

N'avez-vous jamais ouï appliquer ce passage pour dire qu'un traducteur ne doit pas s'attacher servilement à rendre son auteur mot à mot? Non-seulement je l'ai vu prendre en ce sens, mais encore je l'y ai pris quelquefois moi-même, ne voyant pas ce qui précédait et étant entraîné par l'erreur commune. Cette erreur est venue peut-être de quelques excellents hommes de notre temps qui publièrent, il y a douze ou quinze années, ces huit merveilleuses oraisons de Cicéron en notre langue et mirent ces vers au devant de leur traduction, non pas par erreur, à mon avis, mais à dessein, détournant un peu (comme il est quelquefois permis) ce passage de sa signification naturelle. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'Horace n'a point eu cette pensée, et que plutôt il en aurait eu une contraire : car il ne donne pas en ce lieu les règles de la traduction, mais celles de la poésie, et dit au poëte que, quand il imitera quelqu'un, il se garde bien de le rendre mot à mot, *fidus interpres*, c'est-à-dire *ut* ou *tanquam fidus interpres*, comme ferait un fidèle traducteur, ou selon que d'autres l'entendent, un fidèle truchement. Cette façon de parler est semblable à celle qu'il emploie ailleurs, quand il décrit le bonheur de celui qui passe sa vie aux champs : *nec excitatur classico miles truci* [2], c'est-à-dire *tanquam miles*. Ainsi ce pas-

1. Vers 133. — 2. *Epodes*, II, 5.

sage, qu'on allègue pour établir la liberté des traducteurs, établit plutôt la contrainte et la servitude à laquelle ils sont obligés. Or c'en est assez. Vous voilà payé pour cette fois du tribut de critique qu'il me semble que je vous dois en toutes mes lettres. En vîtes-vous jamais de plus plaisantes que celle-ci, qui est écrite de deux mains différentes et peut-être de trois ou quatre divers styles? Dites après cela qu'on puisse écrire plus négligemment et, comme parle votre Pline, *incautius*[1]. Tout ira bien pourvu que vous n'y ajoutiez pas *ineptius*, et que vous m'aimiez toujours, comme je vous en conjure.

Je passe de la liberté à l'impudence et vous supplie de m'envoyer ce qui se trouve de l'Énéide en gascon, que je désire de faire voir à M. Conrart, pour satisfaire à la curiosité qu'il en a. En échange je vous envoierai les livres nouveaux qu'il vous plaira, et vous rendrai du français pour du gascon.

LETTRE IX.

De Paris, le 12 mars 1651.

MONSIEUR,

Je vois par les lettres qu'on m'écrit de chez moi et, si je l'ose dire, par votre silence, que vous avez été de nouveau malade : Dieu veuille que vous ne le soyez point encore! Je vous conjure de me donner ou de me faire donner de vos nouvelles. Ceux qui sont à Castres en peuvent apprendre de la voix publique; mais, pour moi, si je n'en apprends de vous ou de par vous, il faut nécessairement que j'en sois longtemps en peine. Tirez-moi, de grâce, des cruelles mains de l'inquiétude et de la crainte, deux choses qui, à mon avis, sont toujours aussi mauvaises que le mal même, et bien souvent pires. Je ne vous entretiendrai pas longtemps, car je

1. Plin. J., VIII, 4.

ne sais pas en quel état ma lettre vous trouvera, et je sais bien qu'à un homme qui est dans la langueur la galanterie n'est guère agréable, et la critique encore moins. Assurez-vous seulement que vous avez en moi un véritable serviteur et ami, qui prendra toujours autant de part que vous-même à tous vos biens et à tous vos maux, et qui comptera entre ses meilleures fortunes l'honneur d'être aimé de vous.

LETTRE X.

(Sans date.)

MONSIEUR,

Par votre lettre du 22 de mars j'apprends que j'en ai perdu une autre avec le présent que vous me faisiez de l'Énéide en gascon, duquel je ne vous suis pas moins obligé que si je l'avais reçu, et vous en rends mille grâces très-humbles. Je vous supplie de croire qu'en cette perte je regrette la lettre plus que le livre, eût-il été le meilleur du monde. Je savais pourtant bien qu'il ne l'était pas, en ayant lu autrefois une partie, et je vous l'avais demandé moins pour moi que pour autrui, moins comme une bonne chose que comme une chose curieuse en ce pays où l'on considère des vers gascons comme l'on considérait autrefois à Rome ceux qu'Ovide fit dans son exil en la langue des Gètes, et dont il parle en quelque endroit de ses *Tristes* [1]. Je suis bien aise que M. de Fondamente vous ait fait part des nouveautés que j'avais envoyées à Castres; vous les auriez reçues de moi, si je n'eusse appréhendé de vous écrire trop souvent ou de vous les envoyer sans vous écrire. J'attends maintenant qu'on m'en apporte quelques-unes pour les enfermer dans ce paquet; mais je ne sais encore s'il y en aura beaucoup et si elles seront bonnes ou mauvaises. Je suis de

1. Voy. III, 14; V, 7, 10, etc.

votre avis sur les deux sonnets héroïques-burlesques de Scarron[1], et plus encore sur la *Secchia rapita*[2] qui a été son modèle et qui me plaît infiniment, aussi bien qu'à vous. Il y a six ans que je ne l'ai lue; mais je n'oublierai jamais la belle aventure du comte de Culagna, quand par sa *coyonnerie* il défait l'enchantement que la vaillance des autres ne pouvait défaire; ni cet autre endroit non plus, où il enrage de ce qu'une alarme que donnent les ennemis ne lui permet pas d'achever un madrigal commencé :

> Era stizzato, e gli sapeva male
> Che non havea finito il Madrigale.

Stizzato, vous entendez bien ce que cela signifie : *despito*, mais dépité d'une étrange sorte, comme si l'on était piqué d'un taon. La *stizza* signifie ce piquant dépit, et c'est en ce sens que le Bernia[3], qui a si ingénieusement loué la Peste, a fait aussi un *Capitolo in lode della stizza*. C'est encore un galant homme que ce Bernia, et, si par hasard il n'était pas tombé entre vos mains, comme il est assez rare, je pourrais bien vous en parler une autre fois davantage. Pour cette heure je viendrai au sujet que vous me marquez dans votre lettre, touchant le vers d'Horace dont je vous avais parlé. S'il m'en souvient, je n'ai jamais accusé d'aucune faute MM. de l'Académie, pour lesquels j'ai une particulière vénération; au contraire j'en ai parlé, ce me semble, avec éloge, et j'ai dit ensuite qu'ils avaient fait ce qu'on pouvait faire quelquefois, qui était de détourner un passage de son vrai sens pour lui en donner un autre; mais que ceux-là avaient failli, qui depuis, et contre leur intention, avaient pris ce passage comme une autorité d'Horace sur cette matière, et non pas comme une autorité de l'Académie ou de quel-

1. Un est resté célèbre : *Superbes monuments*, etc.
2 De Tassoni.
3. Francesco Berni, Berna ou Bernia, mort en 1536. Voy. sa biographie et ses ouvrages dans *Gli scrittori d'Italia* du comte Mazzuchelli.

ques-uns de son corps. Ainsi, monsieur, nous voilà tout à fait d'accord, vous et moi, en ce qui regarde ce par^{er} [1]. Nous le sommes aussi en la maxime générale : car vous dites qu'on ne peut en user ainsi quand on ne prend pàs un passage comme une autorité, mais simplement comme une expression propre à expliquer sa pensée. Cela est très-bien dit, à mon gré, et si vous voulez de nécessité que je parle sur ce sujet, je ne puis que paraphraser vos paroles, comme M. de Balzac a dit à M. Costar, au discours de l'éloquence [2]. Paraphrasant donc, il me semble qu'il y a quatre manières d'alléguer un passage. Quant à la première, il ne faut jamais le détourner de son sens; en la seconde, on peut le détourner ou ne le détourner pas; en la troisième, il est toujours mieux de le détourner; en la dernière, il le faut nécessairement. La première est quand on allègue un passage comme autorité et comme preuve; car alors la moindre altération, soit dans le texte, soit dans le sens, soit dans les paroles, soit dans la disposition et dans la teneur, est non-seulement vicieuse, mais, en quelque sorte, criminelle. La seconde manière est quand on allègue pour l'élégance et pour la gentillesse simplement : car alors on peut ou le détourner ou ne le détourner pas, et quelquefois le premier est le plus agréable, parce que c'est une nouveauté qui surprend l'esprit et qui lui plaît, surtout quand elle est ingénieusement pratiquée. Cette variété même de sens dans les mêmes paroles a quelque chose de divertissant, et c'est ainsi qu'en usent votre Montaigne et votre Pline dont vous me parlez. La troisième manière d'alléguer un passage est quand on veut faire un mot pour rire, et alors il est toujours beaucoup mieux qu'il soit détourné, parce que cela fait une plus grande surprise et que la surprise est une des principales causes du rire, d'où vient que nous ne rions point d'un bon mot ou d'un bon conte dès

1. *Sic*. Sans doute ce *cas particulier*.
2. Deuxième dissertation critique, au début.

qu'on nous y veut préparer. Il y a une infinité d'exemples de passages détournés pour rire, entre lesquels vous savez sans doute celui du curé qui, étant en dispute avec ses paroissiens pour savoir qui d'eux ou de lui ferait paver l'église, leur montra ces mots d'un psaume, *vos pavebitis, et ego non pavebo*, qu'il expliquait ainsi : *vous paverez et je ne paverai point*. J'ai un ami qui réussit fort souvent en cette sorte de rencontres. Il me souvient qu'étant un jour allé en fort bonne compagnie nous promener à Meudon, on ne sut nous donner qu'un mauvais chapon à dîner ; comme il entreprit de le découper et qu'il le trouva fort dur et fort résistant au couteau, il s'écria, mais avec un grand soupir et une mine qui fit rire toute la troupe : *durum, sed levius fit patientia quidquid corrigere est nefas*[1]. Celui-là est d'autant plus joli qu'on peut dire en quelque sorte qu'il est détourné et ne l'est pas. Une autre fois ce même ami dont je vous parle s'étant rendu en un lieu où nous avions accoutumé de nous assembler dix ou douze, tous les jeudis, pour conférer ensemble, après qu'il se fût lassé d'attendre, sans que personne y vînt à cause qu'il faisait un temps fort noir et qui menaçait étrangement de pluie, il écrivit contre la muraille avec un charbon son nom et ce vers d'Ovide qui est, comme vous savez, contre les mauvais amis :

Tempora si fuerint nubila, solus eris[2];

ce qui nous fit tous rire le jeudi d'après, parce que chacun se sentait coupable d'avoir trop appréhendé le mauvais temps. Mais c'en est trop sur cet article. La quatrième sorte de se servir d'un passage est celle qu'on pratique dans les devises, où il est beau de prendre pour âme quelque parole, quelque demi-vers, ou, pour le plus long, quelque vers des anciens poëtes ; et alors c'est une des règles de l'art, contre

1. Horace, *Odes*, IV, 24, vers 19.
2. *Tristes*, I, 8 ; V, 6.

laquelle les bons maîtres n'oseraient manquer, qu'il faut que ce vers ou demi-vers soit pris en un sens tout différent de celui que lui a donné le poëte; autrement il n'y aurait pas assez de mystère, et le mystère est l'essence de la devise. C'est bien plus; ils veulent que ce vers ou demi-vers ne signifie rien et n'ait aucun sens parfait s'il n'est pris avec le corps auquel il sert d'âme, afin que, voyant l'un, l'on soit nécessairement obligé de regarder l'autre, et que, chacun ne faisant aucun tout à part, ils en composent un joints ensemble. Mais j'ai bien peur que je m'écarte; j'ai bien peur aussi que cette lettre, avec son *primo*, *secundo*, *tertio*, *quarto*, ne vous sente le dire par écrit, et je vous en demande pardon. Jugez cependant, puisque je vous donne de mauvaises choses avec tant de profusion et de hardiesse, si je ne vous en donnerais pas de bonnes lorsqu'il serait en mon pouvoir. C'est par là que je réponds aux reproches obligeants que vous me faites de ne vous avoir envoyé ni Homère, ni cette ode prétendue. Homère, sur ma parole, n'est pas en état d'être envoyé, et, pour cette ode, je puis dire absolument qu'elle n'est pas. Je vous écrivis que je l'avais faite, parce qu'en effet je croyais avoir fait quelque chose, étant encore plein de la chaleur qui accompagne la composition : mais depuis, ayant pris garde qu'à vrai dire ce quelque chose n'était rien, je l'ai détruit entièrement et n'en garde plus que de méchants restes qui ne méritent pas même d'être gardés. Qu'ainsi ne soit, vous ne doutez pas que M. de Fondamente ne soit un de mes meilleurs amis : demandez-lui cependant si je me suis vanté à lui de cette ode; il vous dira, je vous assure, que non, et que personne n'en a entendu parler non plus que lui. Assurez-vous qu'il n'y a homme du monde à qui je communiquasse ces choses plutôt qu'à vous, ni de qui j'aimasse mieux ou l'approbation ou les censures. Je suis insupportable avec mes lettres si longues. Excusez-moi, je vous prie, si je m'emporte toujours plus loin que je ne voudrais. J'aurai l'honneur de voir M. de

Fieubet-Caumont [1], puisque vous me faites cette grâce de me le vouloir donner pour ami; j'attendrai aussi avec grande impatience l'arrivée de M. votre père pour lui rendre mes devoirs. Pour vous, qui finissez en vous appelant un serviteur et un ami inutile, je vous supplie de vous bien porter toujours et de croire que vous me rendrez par là le plus insigne de tous les services. *E con questo ribacio riverentemente le mani.*

LETTRE XI.

De Paris, le 20 mai 1651.

MONSIEUR,

Je ne répondrai point aux belles paroles dont il vous a plu de me flatter dans votre dernière lettre, je n'en ai pas d'assez belles moi-même pour leur opposer, et, si j'en avais, je les emploierais toutes à vous rendre grâce du rare présent que vous m'avez fait en m'envoyant le *Hérisson* de M. de Chauvart [2]. Je l'ai fait voir, non-seulement à M. Conrart, qui l'estime infiniment, aussi bien que moi, mais encore à beaucoup d'autres personnes très-capables d'en juger. Tout le monde demeure d'accord en sa faveur, et ce *raisin qui chemine*, cette *mouche dont Virgile a fait un enfant*, les *noirs escadrons de fourmis* qui répondent si bien au *nigrum agmen* du même auteur; ce *philosophe qui fut cru prophète en son pays;* cette ingénieuse métamorphose qui finit l'ouvrage, ces expressions délicates et hardies dont il est rempli font avouer aux Parisiens et aux académiciens que toute la belle poésie n'est pas renfermée dans l'Académie ni dans Paris. Pour moi je me réjouis extraordinairement, et de la gloire de notre pays, et de la mienne, s'il est vrai que M. de Chauvart

1. Chancelier de la reine, auquel Pellisson acheta plus tard sa charge de maître des requêtes.

2. Mss. de l'Arsenal, Rec. de pièces, Belles-lettres, in-4°, 151, t. I, p. 257.

ait consenti à votre présent, et s'il agrée que je sois à l'avenir, non-seulement son admirateur comme tous les autres, mais encore son très-humble et très-obéissant serviteur. Je vous en dirais davantage si je n'étais un peu pressé et si vous ne m'aviez ordonné de vous dire quelque chose du Bernia et de ses ouvrages. Pour le bien faire il faudrait avoir son livre que je n'ai pas, ou l'avoir lu depuis peu, et non pas il y a cinq ou six années. Mais voici ce qui me reste dans ma mémoire, dont je ne vous garantirai rien. Le Bernia était, ce me semble, Florentin; mais il passa la plupart de sa vie à Rome, employé, si je ne me trompe, à la Daterie. Comme il n'avait pas beaucoup de loisir, et que peut-être il n'était pas fort laborieux, il choisit un genre d'écrire qui ne demandât pas beaucoup de contention d'esprit, quoiqu'on n'y pût réussir qu'avec un esprit et un génie extraordinaires. Ce genre fut le burlesque, duquel il fut comme le père et l'auteur en Italie, et duquel quand il parle, il dit lui-même, un style *che m'hà insegnato Donna Poltroneria*, faisant de la poltronnerie une dame comme notre bon M. Dant, que nous avons, à mon grand regret, perdu depuis peu, quand il disait que, depuis soixante ans, il était serviteur de dame Paresse [1]. Mais, pour revenir au Bernia, la plupart de ses ouvrages sont certaines pièces en vers burlesques, lesquelles il nomme *Capitoli*, c'est-à-dire chapitres. Il y en a un, comme je vous disais dernièrement, *in lode della stizza;* un autre *in lode d'Aristotile*, lequel il adresse à un cuisinier, *Messer Pietro Buffetto Cuoco*, comparant la plupart des choses dont il loue ce philosophe à celles qu'on a accoutumé d'observer dans la cuisine. Il y a aussi deux chapitres *in lode della peste*, laquelle il célèbre en cent plaisantes façons. Il dit que le temps de peste est le plus commode de tous, qu'on ne trouve jamais alors, ni embarras dans les rues qui vous arrête, ni

1. Jean Dant, mort en 1651, un des fondateurs de l'académie de Castres. Son *Traité du Ris et du Ridicule* fut publié dans les *Jeux de l'inconnu* du comte de Cramail (1630). Voy. la *Biographie castraise*.

foule importune dans l'église qui vous empêche de cracher en liberté à trois ou quatre pas de vous; que les créanciers ne persécutent alors personne; que, si quelqu'un vous vient demander de l'argent, vous n'avez qu'à feindre de vous trouver un peu mal et de vous douloir de quelque côté, pour le mettre bientôt en fuite; qu'on se retire alors d'ordinaire à la campagne, où, laissant à part affaires et procès, ambition et avarice, on vit comme au siècle d'or, sans autre souci que de faire bonne chère et de bien se réjouir; que la peste est la reine de toutes les maladies; qu'aussitôt qu'elle paraît toutes les autres lui obéissent et se changent en sa nature, la moindre indisposition devenant peste; que c'est un mal extraordinairement discret; qu'au lieu d'occuper effrontément, comme beaucoup d'autres, le visage et les parties découvertes, il se place presque toujours en des lieux cachés, comme sous les aisselles ou entre les cuisses. Il dit encore une infinité d'autres choses fort plaisantes, dont je ne me souviens pas, et celles que je viens de vous rapporter sont tout autrement plaisantes dans ses vers. Outre les Chapitres, il y a un autre ouvrage que l'on voit de lui, c'est l'*Orlando innamorato*[1], duquel on tient qu'il a composé plusieurs pièces; au moins il est imprimé sous ce titre : *Composto dal conte Maria Boiardo Scandiano, e rifatto tutto di nuovo da Messer Francesco Bernia.* Et il est certain qu'il y a plusieurs endroits qui sont à lui tout entiers : entre autres une description du *Palais de la Paresse*, où il a pris plaisir de se dépeindre lui-même, disant que, parmi ceux qui étaient retenus dans ce palais, il y avait un certain Florentin nommé Bernia, dont il décrit le visage, la taille et l'humeur; qu'il était couché dans un grand lit qui eût pu suffire à dix ou douze, dans une chambre où il n'entrait de jour que par quelques petits trous

1. *Innamorato* est une correction de Conrart. Le copiste avait écrit, d'après Pellisson, *amoroso*. Voici le titre exact : *Orlando inamorato, composto già dal Sig. Matteo Maria Bojardo, conte di Scandiano, ed ora rifatto tutto di nuovo da M. Francesco Berni.*

du plancher; que là il n'avait d'autre occupation que d'en compter les solives; que, sous peine de la vie, il était défendu de lui donner aucune nouvelle; qu'il n'avait auprès de lui que *Pietro Bouffetto*, ce cuisinier dont je vous ai déjà parlé, qui avait soin de lui apprêter sans cesse des ragoûts et d'autres viandes hachées fort menu, et les lui donnait par un entonnoir, afin qu'il n'eût pas même la peine de les mâcher. Au reste cet *Orlando innamorato* est un très-bel ouvrage, duquel cet Arioste, que vous m'avez ouï tant prêcher, a tiré presque toutes les inventions de son *Roland Furieux*, qui n'en est que comme une suite. Voilà à peu près tout ce que je puis vous dire du Bernia.

Les vers du chevalier de Grammont à la comtesse de Fiesque ont été faits, comme on m'a dit, par Benserade; et si vous y trouvez quelque chose de négligé et qui semble partir d'une main peu exercée, c'est qu'il a sans doute affecté ce caractère en cet ouvrage[1]. Quant aux citations dont vous me parlez, je ne puis qu'admirer ce que vous en dites, et ajouter que je suis, en tout et partout, de votre avis. Vous avez si bien traité cette matière qu'il ne me reste pas même de quoi paraphraser vos paroles, comme je fis l'autre jour. Je ferai seulement sur ce sujet trois remarques, en trois mots. La première, que, dans les traités moraux, si on les faisait en français, il serait bon, à mon avis, d'alléguer de beaux passages de nos poëtes, comme Plutarque en allègue des Grecs, de quoi pourtant personne ne s'est encore avisé, que je sache: peut-être a-t-on cru qu'il ne s'y trouverait pas d'assez bonnes choses; mais, si cela est, je pense qu'on s'est trompé; et qui aurait lu avec ce dessein les poëtes de notre siècle, comiques ou autres, et entre ceux du siècle passé, Marot, Saint-Gelais, Ronsard, Bertaut, Desportes, et son neveu Regnier, que j'estime infiniment pour ce regard, et plusieurs encore qu'il serait trop long de nommer, aurait sans doute un grand et

1. Voy. la *Clef du Dict. des précieuses de Somaize*, par M. Livet, articles *Fiesque* et *Grammont*.

ample magasin de beaux passages, propres à orner et à égayer son discours. La seconde remarque que je ferai, c'est que les harangues et les oraisons sont, de tous les genres dont vous parlez, celui auquel il est le moins permis de citer, et surtout aux endroits qui contiennent quelque mouvement; car la citation rompt le discours et ralentit la force des mouvements oratoires. Ma dernière remarque est que ces fréquentes allégations, où nos ancêtres faisaient consister leur éloquence, venaient de deux causes : l'une qu'en cette renaissance des bonnes lettres tout le monde se piquait plus de savoir, comme d'une chose nouvelle, que du raisonnement, qui avait été de tout temps ; l'autre, que la paresse se joignait à cette ambition, parce qu'il est bien plus aisé de ramasser ce que les autres ont dit que de dire quelque chose de soi-même. M. Pasquier, qui était un des grands hommes de son temps, rapporte sur ce sujet, dans ses *Recherches* [1], qu'il remontra un jour à un avocat général du parlement de Paris le tort qu'il avait de remplir ses harangues de citations; que cet homme l'en crut pour une fois et fit une très-belle harangue sans grec ni latin; mais qu'après cela il lui protesta qu'il n'y retournerait de sa vie, et que cette pièce lui avait coûté autant de peine et de temps que six des autres. Je vous ai écrit ceci et tout le reste avec beaucoup de précipitation, ayant été interrompu plusieurs fois. Vous y trouverez sans doute bien de l'embarras; mais vous êtes assez bon pour me pardonner toutes choses et pour continuer à m'aimer toujours comme je vous en conjure. J'ai déjà vu plusieurs fois M. le président votre père, et M. Bordenau, avec qui j'ai toujours fort parlé de vous. Il me fait espérer que vous pourrez être ici cet été. Je vous souhaite avec passion, n'espérant pas autrement de vous voir si tôt.

1. *Recherches de la France*, liv. IV, chap. XXVII.

LETTRE XII.

(Sans date.)

MONSIEUR,

La confiance que j'ai en votre bonté me rend peut-être moins retenu qu'il ne faudrait à vous importuner. Mais quelque discrétion et quelque respect que j'eusse pour vous, je ne saurais m'empêcher de vous recommander de tout mon pouvoir les intérêts de M. Guali, qui a le bien de vous avoir pour rapporteur. Il appartient à des personnes à qui je dois toutes choses et qui s'intéressent pour lui de tout leur cœur, comme moi pour elles. La justice que vous lui rendrez, monsieur, me tiendra lieu d'une grâce très-insigne, et je l'ajouterai à une infinité d'autres qui m'obligent à vous honorer parfaitement et à être toute ma vie avec respect, etc.

LETTRE XIII.

(Sans date.)

MONSIEUR,

Je souffrais votre silence avec un extrême déplaisir, encore que je n'osasse pas m'en plaindre; et votre lettre du 30 d'août, toute fâcheuse qu'elle est en ce qu'elle m'ôte l'espérance de vous voir ici, n'a pas laissé de m'être d'ailleurs infiniment agréable. Il ne tiendra point à moi que je n'en aie souvent de pareilles, s'il ne faut que vous en donner des miennes pour en avoir, et notre commerce ne finira point que quand il commencera de vous déplaire : pour moi je vous assure qu'il ne saurait m'ennuyer, et qu'entre mes plus grands plaisirs de Paris je compte les lettres qui me viennent de Tolose. Au reste, monsieur, Falguière, comme je me l'imagine, vous a fait croire que j'entreprenais un recueil des plus beaux vers de ce temps. Il est excusable parce qu'il l'a cru le premier;

mais en effet il n'en est rien, et je ne suis ni assez ambitieux pour concevoir ce dessein, ni assez heureux pour avoir tout le loisir et toute l'intelligence qu'il demande. Ce que j'en sais, c'est que le libraire qui le doit imprimer s'est informé avec moi si je ne pourrais pas lui faire recouvrer quelques pièces de notre pays, et surtout ce que M. de Puymisson a fait du *Mariage*, et le *Hérisson* de M. Chauvart que j'avais fait voir ici à quelques personnes de sa connaissance. Il m'a prié aussi de faire savoir son dessein dans notre province, et d'avertir tous ceux qui y pourraient contribuer quelque chose qu'on mettrait ou ne mettrait pas leur nom, comme ils l'ordonneraient, et qu'ils marcheraient en compagnie des personnes les plus illustres en ce siècle, et de quelques-unes mêmes de très-haute condition. Voilà, monsieur, toute la part que je prétends en cette affaire. Il ne tiendra qu'à vous que vous n'y en ayez autant, et vous m'obligerez même, s'il vous plaît, de vous y employer. Je m'assure que M. de Puymisson et M. Chauvart vous accorderont plutôt qu'à tout autre et ces pièces et toutes celles qu'ils seront en état de donner. Je ne doute point aussi que, si vous cherchez parmi vos papiers, vous n'en trouverez plusieurs des vôtres dignes de paraître avec les leurs dans ce grand ouvrage. C'est à quoi je vous exhorte, non-seulement pour votre gloire, mais encore pour celle de notre patrie et de notre siècle. Peut-être vous en défendrez-vous par une fausse modestie; mais enfin elle ne peut être que fausse en un homme qui écrit si bien que vous, qui juge si bien et si délicatement du temps passé et du nôtre. J'approuve parfaitement tout ce que vous me dites sur cette matière dans votre lettre, et suis particulièrement de votre avis touchant les odes d'Horace. Celle que vous remarquez *in Lycen* [1] a toujours mon affection. Quant à l'autre *ad Ligurinum* [2], elle est aussi très-jolie dans sa brièveté; mais, comme vous ne marquez aucun endroit particulier de ces

1. IV, 13. — 2. IV, 10.

deux-là, parce que tout vous y semble également beau, j'ai peine aussi à vous dire les odes qui me plaisent le mieux. Pour celles que je lis en ce même quatrième livre, j'estime infiniment la première *ad Venerem*, la neuvième *ad Lollium*. Mais à peine ai-je regardé la douzième, la septième, la troisième[1], qu'il me semble que je leur fais tort de parler des autres plutôt que d'elles. Jamais rien ne m'a mieux ressemblé au parterre de Malherbe, où l'on ne sait que laisser ni que choisir[2]. Horace est partout grand, partout aimable, et ne dégoûte ni n'ennuie jamais son lecteur; mais ce que j'admire le plus en lui, c'est la liberté de sa poésie, qui n'est pas assujettie comme la nôtre à mille scrupuleuses maximes. Il entre dans sa matière et en sort quand il lui plaît, passe d'un sujet à l'autre, s'élève et se rabaisse à sa fantaisie, toujours maître de lui-même, avec une vérité si grande et d'une manière si agréable que personne ne l'en saurait blâmer. Les ouvrages de notre siècle ne sont pas, pour la plupart, de cette sorte; c'est presque partout la même chose, et depuis le commencement on en devine la fin. Mais c'en est assez là-dessus.

Si vous demandez maintenant quelque compte de nos occupations pour ce qui regarde l'étude, depuis peu je me suis mis en tête d'apprendre l'espagnol, mais de l'apprendre sans maître, de moi-même, avec les livres, comme j'ai fait autrefois de l'italien. Je commence déjà à y voir un peu plus clair que je ne faisais d'abord, et à n'avoir pas si souvent besoin de dictionnaire. Le gascon et le latin m'y servent beaucoup, et j'espère d'en venir à bout dans fort peu de temps. Je me suis aussi amusé quelques jours, ce que vous auriez peut-être peine à deviner, aux poésies de notre bon Ronsard, et ne m'en suis point repenti, y ayant trouvé une infinité de choses qui valent bien mieux, à mon avis, que la politesse stérile et rampante de ceux qui sont venus depuis. Quant à lui, il est poëte, non-seulement dans la rime et dans la cadence, mais

1. *Ad Virgilium, ad Torquatum, ad Melpomenem.*
2. Ode au duc de Bellegarde (1608), strophe 5.

encore dans l'expression et dans la pensée, et si on réduisait ses vers en prose, on y trouverait toujours, comme dit votre Horace en quelque endroit :

dispersi membra poetæ [1].

Parmi tout cela, je reviens toujours à mes livres familiers que vous connaissez bien, et surtout aux épîtres de Cicéron ; et puisqu'il vous faut encore payer le tribut de critique auquel je me suis obligé envers vous, voici deux remarques que j'ai faites, ces jours passés, sur les lettres *ad Atticum*. Vous savez combien Cicéron est importun à parler de son consulat en toutes ses oraisons ; pour moi j'avais peine à lui pardonner toutes les équipées qu'il faisait sur ce sujet : mais je les lui pardonne maintenant parce que je vois qu'avec son meilleur ami il s'en moque lui-même. Vous le pourrez voir dans l'onzième lettre du premier livre *ad Atticum*, en la période qui commence *quid multa ?* où il appelle ces belles paroles, qu'il emploie si souvent à sa propre louange, d'un mot qui veut dire comme de vaines ampoules, et qui marque bien l'opinion qu'il en avait au fond du cœur [2]. La seconde remarque que j'ai faite, dans l'épître troisième du second livre, où j'observe la raison pour laquelle la plupart des édifices anciens et de ceux qui sont encore aujourd'hui en Italie ont beaucoup moins de jour que les nôtres d'aujourd'hui [3]. Les anciens, ou pour le moins ceux qui raffinaient le plus entre eux sur cette matière, croyaient que la lumière se répandait bien plus agréablement par une fenêtre étroite que par une plus large, et, pour me servir de leurs termes, *Radiorum* διαφάσεις *latis luminibus non tam esse suaveis* [4], comme vous pourrez voir en ce passage auquel Cicéron, se jouant sur le nom de Cyrus

1. *Sat.* I, 4, v. 61. Corrigez *disjecti*.

2. Quid multa ? totum hunc locum, quem ego varie meis orationibus, quarum tu Aristarchus es, soleo pingere, de flamma, de ferro (nosti illas ληκύθους), valde graviter pertexuit. (*Ad Att.*, I, 14.)— 3. La phrase est construite ainsi.

4. Ou mieux *viridariorum*, etc. Voy. la note de M. J. V. Le Clerc. (*OEuv. de Cicéron.*)

qui était son architecte, dit à Atticus : *fenestrarum angustias quod reprehendis, scito te* Κύρου παιδείαν *reprehendere*, comme s'il voulait accuser Atticus de reprendre la *Cyropédie* de Xénophon, parce qu'il reprend παιδείαν Κύρου, l'inspiration que Cyrus l'architecte lui avait donnée. Il est fait mention de ce Cyrus architecte en d'autres lettres et par exprès en la quatorzième du livre *ad Marium*[1], ce que je remarque pour cette lettre *ad Atticum*, où il n'est point parlé de sa qualité.

Je n'avais pas dessein de passer la troisième page. Pardonnez-moi, je vous supplie, cette longueur. Je vous envoie un sonnet de M. Chapelain, qu'on n'a vu que depuis peu, sur le couronnement de la reine de Suède. Je n'ai rien davantage de nouveau. On ne voit que des écrits sur les affaires du temps, dont il y a fort peu que j'estime. Continuez, s'il vous plaît, à m'aimer toujours et à me donner de vos nouvelles. Il y a une apologie de M. de Beaufort[2] assez plaisante, qui n'a pas été imprimée; mais on la voit, il y a longtemps. Je vous l'envoierai si vous voulez et si vous m'apprenez qu'elle ne soit pas à Tolose.

LETTRE XIV.

(Sans date.)

MONSIEUR,

Vous perdrez avec moi à cette fois encore plus que de coutume, car, au lieu que vous m'avez écrit de très-bonnes choses avec beaucoup de loisir, je ne puis que vous en rendre de fort mauvaises ni vous les écrire qu'avec beaucoup de précipitation. Mais je ne saurais différer jusques à un autre ordinaire, et l'espérance que vous me donnez de m'envoyer

1. Lisez *ad Quintum*. Voy. la lettre 10 du second livre *ad Quintum* (le premier n'a que quatre lettres, et Pellisson ne l'a pas distingué du second), et la note de M. Le Clerc.

2. Voy. *OEuvr. de Saint-Évremond*, 1753, t. VII.

quelque chose de votre façon, pourvu que je vous promette de ne le montrer point, fait que je me hâte de vous dire que vous avez tout pouvoir sur moi, qu'il n'y a point de loi si dure ni si rigoureuse que je ne trouvasse très-douce à ce prix, et qu'enfin j'userai absolument de vos présents comme il vous plaira de me le prescrire. Après cela je vous assurerai une fois, et fort sérieusement, que je ne vous prends point pour un autre lorsque je vous juge digne de marcher avec les plus grands esprits du siècle dans le recueil qu'on prépare, et qu'ayant le bon goût, la connaissance de l'antiquité, l'air du monde et la galanterie que vous avez, il ne tiendra qu'à vous de faire d'excellentes choses qui puissent un jour servir de matière aux lettres de quelqu'un, comme les ouvrages d'Horace et de Térence aux nôtres. Sans mentir, j'ai trouvé merveilleux presque tout ce que vous me dites de ce dernier, et, bien que cela soit presque inutile à votre égard, pour ma satisfaction néanmoins je repasserai sur chaque article le plus brièvement que je pourrai, afin de vous en dire ce qu'il m'en semble. J'approuve parfaitement le jugement que vous faites de la pureté et de l'élégance de son style, comme aussi ce que vous dites que ses façons de parler ont beaucoup de rapport avec les nôtres, et, pour moi, un des plus grands plaisirs que je prends à ses comédies et aux épîtres de Cicéron, c'est de voir que le bel air de tous les siècles et de toutes les nations, parmi beaucoup de petites différences, a toujours au fond quelque chose de fort semblable. Vous vous confirmerez, à mon avis, dans ce même sentiment, quand vous aurez étudié l'*Eunuque* et les *Adelphes* qui sont, à mon gré, les deux chefs-d'œuvre de cet auteur. Quant à ce que vous dites de sa conduite et de son intrigue, j'avoue que cette troupe de personnages inutiles et muets, qui sont en presque aussi grand nombre que les autres, n'est pas de notre siècle, et qu'en cela nous avons raffiné au-dessous[1] des anciens. Mais,

1. *Sic.* Il faut très-vraisemblablement lire *au-dessus*. Ce terme est d'ailleurs singulièrement employé.

pour tout le reste, je crois, et j'ai toujours ouï dire aux maîtres de l'art, que les véritables règles du théâtre, telles qu'elles sont dans Aristote, ont été mieux pratiquées par Térence et par Ménandre, dont il est le traducteur, que par les auteurs de notre siècle; et c'est de lui et de quelques autres qu'on tire aujourd'hui les préceptes des poëmes dramatiques. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le goût de leur siècle n'était pas tout à fait semblable à celui du nôtre. Ils ne voulaient pas tant d'intrigues que nous, ou, pour le moins, n'en cherchaient pas de si éclatantes et qui fissent tant de bruit, car ils ne connaissaient que deux genres, le tragique, qui était trop majestueux pour s'amuser à l'intrigue, et le comique, auquel il était bien permis d'intriguer, mais non pas de s'élever et de faire ses nœuds et ses dénouements par aucun accident de grande importance : ainsi vous voyez que dans l'*Andria* les choses se nouent et se dénouent deux ou trois fois, mais c'est par de petites finesses ou des méprises des esclaves qui y sont introduits. Or, en ce dernier siècle, on a trouvé un troisième genre composé de ces deux-là, qui est le tragique-comique, auquel il est permis d'avoir beaucoup d'intrigues et de les avoir assez nobles, et c'est à peu près la différence qu'il y a entre les sujets traités par Térence et ceux que traitent la plupart de nos auteurs. Vous remarquerez d'ailleurs que les anciens, même dans les poëmes héroïques, se sont fort peu souciés d'avoir une matière fort riche, assurés qu'ils l'enrichiraient assez par la forme qu'ils lui donneraient. Le sujet de l'*Iliade* n'est presque rien, et celui de l'*Énéide* ne serait pas en ce temps-ci la moitié d'un médiocre roman. Ainsi il ne faut point accuser Térence lorsqu'il a suivi la manière de son siècle, qui était plus naturelle comme plus simple, ni de ce qu'il s'est tenu dans les bornes du comique et n'a pas écrit en un genre qui n'était pas encore connu. Sur ce que vous ajoutez qu'il fait souvent parler des personnes seules pour expliquer l'intrigue de la pièce, j'estime qu'il faut distinguer : car, de faire qu'un homme raconte

une histoire seul pour la faire entendre aux spectateurs, c'est, comme vous dites, un très-grand défaut, pour la raison que vous en alléguez. Les personnages de théâtre doivent agir comme si personne ne les écoutait et s'ils étaient véritablement ce qu'ils représentent. Ainsi, quand l'auteur veut faire savoir une histoire, il doit la leur faire raconter, non pas au peuple, mais à quelque ami à qui il serve même de la raconter. Aussi Térence tombe peu souvent dans cette faute, et je trouve qu'un très-ancien commentateur, qui est Évanthius, en un traité qu'il a fait de la tragédie et de la comédie, le loue de n'y tomber jamais, en ces termes : *Terentius nihil ad populum facit actorem, velut ex tragœdia, loqui, quod vitium Plauti frequentissimum est.* Mais il y a une autre manière de faire parler un personnage seul au peuple, qui peut à mon avis être approuvée : c'est quand on lui fait dire quelque sentiment secret qu'il ne peut ou qu'il n'ose confier à personne ; car alors, à vrai dire, on ne le fait pas parler au peuple, mais on représente ce qui se passe dans sa pensée, qu'on ne pourrait représenter autrement, et la nécessité qu'il y a d'en user ainsi rend la chose excusable. Je vous écris tout ceci fort confusément et fort à la hâte, et je ne sais si je me ferai bien entendre. Je viens au passage que vous expliquez si agréablement. La première signification que vous donnez au mot *invenustus*[1] est celle que lui donne Donat en son commentaire ; car il l'explique comme vous par *un homme à qui Vénus est contraire*, à qui on veut donner une laide femme au lieu d'une belle maîtresse. M. de Saumaise, sur ce passage, fait une autre conjecture, qui est, à tout le moins, fort jolie. Il dit que les anciens prenaient beaucoup de métaphores du jeu des dés, qui leur était très-familier, que leurs dés étaient marqués, non pas comme les nôtres, avec des points, mais avec des figures, entre lesquelles celle de Vénus était la plus avantageuse, d'où vient qu'en jouant aux

1. *Andria*, act. I, sc.V, vers 10.

dés ils priaient Vénus de leur être favorable et qu'ainsi en latin *venustus homo* (comme en grec ἐπαφρόδιτος) est la même chose que εὔβολος, *cui alea feliciter cadit* ,et, *qui a souvent la figure de Vénus*, c'est-à-dire proprement *un homme qui est en chance*. Et là-dessus il cite un autre passage de Térence, *in Hecyra*, où *venustas* est employé au même sens : *quis me fortunatior venustatisque adeo plenior* [1] ? Pour ne pas mentir néanmoins, si je l'ose dire, je trouve l'une et l'autre de ces explications un peu fines, et j'aimerais presque mieux suivre la dernière que vous me donnez, et l'exemple de votre joueur qui disait « je suis laid, » pour dire, je suis malheureux. En effet, qu'avons-nous à faire d'aller chercher de plus longs détours, si nous trouvons qu'en notre langue, aussi bien qu'en la latine, le même mot qui signifie la laideur signifie aussi la mauvaise fortune? Or je prétends que nous le trouvons ainsi : car si j'avais à rendre ce passage de Térence, je croirais le faire fort fidèlement quand je dirais : *Adeon' hominem esse invenustum aut infelicem quemquam ut ego sum? Suis-je pas le plus disgracié et le plus infortuné d'entre les hommes? Disgracié*, à mon avis, signifie proprement un homme fort laid et sans aucune grâce, et c'est dans ce même sens que nous disons, quand quelque malheur nous est arrivé, « me voilà bien accommodé, voilà pour m'achever de peindre ; » toutes expressions qui se rapportent à la bonne ou à la mauvaise mine : et en effet, comme c'est un grand bonheur en ce monde que d'être bien fait, c'est un grand malheur sans doute que de ne l'être pas, et il ne faut point s'étonner si le nom d'un malheur particulier a été attribué à tous les autres, puisque en toutes les langues on trouverait des exemples de choses semblables. Je sais bien que le mot de *disgracié* se prend aujourd'hui fort souvent pour un homme privé de la grâce et de la faveur qu'il avait auprès de son maître; mais je crois que proprement, comme j'ai dit, une personne disgraciée, c'est une personne qui a

1. *Hecyra*, act. V, sc. IV, vers 8.

quelque difformité considérable, et que, quand on prend disgracié pour malheureux, la métaphore est tirée de ce sens-là plutôt que de l'autre. Enfin c'est là mon sentiment, que je soumets volontiers au vôtre. Quant à l'expresssion que vous remarquez, *jubeo Chremetem*[1] *salvere*, elle est assez commune dans les auteurs latins, et si vous ne l'avez pas remarquée, assurément vous avez passé par-dessus. Entre autres passages où je l'ai vue, il m'en souvient d'un fort joli dans Pétrone, que vous avez lu sans doute. C'est en l'endroit où il est dit que Giton, qui s'était caché sous un lit, fut découvert par un éternument qu'il ne put retenir, et qu'alors celui qui le cherchait *calcitam amovit et salvere Gitona jussit*[2]. *Jubere* parmi les anciens est originairement la même chose que *velle* ou *firmiter velle*. *Inde* (si je ne me trompe) *fidejubere*, c'est-à-dire *cautionner* et vouloir bien engager sa foi pour un autre. Et après tout, quand il faudrait le prendre pour *commander*, il ne faudrait pas s'étonner qu'on *commandât salvere aliquem*, puisque, quand on dit *salve*, c'est en ce mode qu'on appelle *impératif*, c'est-à-dire *commandant*. Mais ce n'est peut-être qu'une subtilité. Vous avez admirablement bien remarqué que les deux narrations qui sont dans la première et dans la cinquième scène sont de parfaits modèles que Térence a donnés à ceux qui doivent narrer quelque chose. La première peut être appelée la plus belle, parce qu'elle est la plus longue; mais la dernière est si touchante qu'il est impossible d'aller au delà; et, en l'une et l'autre, cette clarté et cette briéveté, et ces petits membres coupés qui disent une chose en un mot, sont des choses qu'on ne peut assez louer. Je trouve très-belle, comme vous, la moralité qui est à la première scène de l'acte second, et surtout cette sentence qui est, en italien, la devise d'un de mes meilleurs amis, *chi non puo quel che vol, quel che puo*

1. *Andria*, act. III, sc. IV, vers 1. Simon à Chremes : *Jubeo Chremetem*.

2. *Satyricon*, 98.

voglia[1]. Que si Térence la met dans la bouche d'un valet avec plusieurs autres belles choses, il est peut-être plus excusable, parce qu'il écrivait en un siècle où les esclaves étaient quelquefois fort savants et pouvaient pourtant ne pas laisser d'avoir l'âme basse et servile. Néanmoins il me semble qu'il ne lui fait rien dire que la nature elle-même ne puisse enseigner.

Je vous ai rendu compte à peu près de tout ce que vous m'avez écrit touchant Térence. Pour Ronsard, si vous avez lu les Sonnets, vous l'avez pris par son faible, car c'est ce qu'il a de moins bon. Mais les Églogues et les Hymnes, surtout ceux des quatre saisons[2], et quelques-unes de ses Odes, comme, par exemple, *la défloration de Léda*[3], sont des pièces tout autrement à estimer. J'aurais bien d'autres choses à vous dire sur ce sujet, mais ma lettre ne partirait point par ce courrier. Obligez-moi, s'il vous plaît, de me donner de vos nouvelles, et, si vos occupations vous le permettent, faites-moi la grâce d'y en ajouter quelques-unes de ce qui se passera dans votre Parlement sur les affaires du temps. J'ai appris avec une joie extrême que vous alliez paraître en un degré encore plus digne de vous, et que M. le Président, votre père, vous avait obtenu la survivance de sa charge. J'eus l'honneur de l'accompagner hier chez M. le Garde des Sceaux, et la satisfaction d'entendre que son expédition lui fut promise pour le premier sceau. Assurez-vous, s'il vous plaît, que, de toutes les personnes dont vous recevrez les félicitations, pas un[4] ne prendra plus de part à votre joie que moi, qui la ressentirai, pour tout dire, comme l'honneur de votre amitié m'y oblige.

1. . . . . Quando non potest id fieri quod vis,
Id velis quod possit. . .
(*Andria*, II, 1, 5.)

2. Voy. *OEuvres de Ronsard*, 2 vol. in-fol.; Hymnes 3, 4, 5, 6 du livre 2.

3. *Ibid.* Ode 20 du livre 3 : *De la défloration de Léda.*

4. *Sic.*

LETTRE XV.

(Sans date.)

MONSIEUR,

J'aurais plus tôt répondu à votre lettre du 18 d'octobre, si je n'eusse voulu auparavant satisfaire à celle de M. Boyer, dont elle était accompagnée. Maintenant que j'ai retiré une de ses comédies comme il me l'ordonnait, je puis vous dire, ce me semble, avec plus de bienséance, que vous m'obligerez infiniment toutes les fois qu'il vous plaira de m'employer pour votre service, ou pour celui des personnes qui lui ressemblent. Je suis très-aise qu'il ait l'honneur d'être particulièrement connu de vous : vous trouverez, je m'assure, en sa conversation et en son esprit les mêmes charmes et les mêmes beautés que j'y connais depuis dix ans ou davantage, et je ne pourrais presque rien souhaiter de meilleur, ni pour lui, ni pour vous, que de vous voir en la disposition où vous êtes l'un pour l'autre. S'il vous plaît de m'envoyer de ses vers, comme il me le promet aussi, et qu'en même temps vous vouliez bien me faire la grâce d'y en ajouter des vôtres, j'avouerai qu'il ne se peut rien ajouter à votre bonté et à l'obligation que je vous ai. Cependant je vous rends mille grâces très-humbles des soins que vous avez pris pour demander ceux de M. de Chauvart et de M. de Puymisson. Je suis bien honteux que vous receviez si bien les importunités que je vous donne, et que je ne puisse m'acquitter mieux des ordres que je reçois de vous. La guerre dont vous me parlez dure encore, et sous tous les climats, mais je vous promets qu'en votre faveur je ne refuserai aucune occasion d'y mettre la paix, s'il s'en présente, ni de faire ce que vous désirez de moi. Je crois qu'avec ce peu de paroles vous m'entendez assez, et que autre que vous ne me peut entendre. C'est pourquoi je n'y ajouterai rien. Je ne vous dis point que je vous écris à la hâte, car il ne m'arrive presque jamais de vous

écrire autrement; mais je vous confesserai bien que, quelque loisir que j'eusse, je craindrais de faire ma lettre plus longue et surtout de vous aller rompre la tête de ma critique sans savoir comment vous aurez reçu celle que je vous ai envoyée naguère. Je n'ai point vu Monsieur votre père à son départ, parce que son départ m'a surpris; mais on m'a assuré qu'il s'en est allé avec son expédition, et, si cela est, il faut que vous soyez président à l'heure que je vous écris. Je me réjouis infiniment de vous savoir en cette nouvelle dignité à laquelle, suivant mon sentiment, vous ferez autant d'honneur que les autres ont accoutumé d'en recevoir d'elle. Je ne vous fais point d'autre souhait, si ce n'est que vous suïviez comme vous avez commencé, et remplissiez les grandes assurances que vous avez données; et pour cela il ne faut souhaiter autre chose, si ce n'est que Dieu vous conserve et la santé et l'esprit que vous avez. Faites-moi la grâce de croire qu'il n'y a personne au monde qui l'en prie de meilleur cœur que moi. Il me semble que c'est faire des vœux pour moi-même, que j'aurai part à tout ce que vous ferez de grand et d'illustre, et que les rayons de votre gloire rejailliront jusque sur moi. Peut-être qu'en ce nouveau degré où vous êtes vous trouverez plus étrange que de coutume ma liberté envers vous et le peu de respect que je vous rends. C'est une faute où vous m'avez fait tomber vous-même. Je m'en corrigerai quand il vous plaira et serai toujours, soit que je vous le die ou ne vous le die pas dans mes lettres, etc.

II

APPENDICE

AUX CHAPITRES V, VI ET VII.

J'ajoute quelques documents tirés d'une collection manuscrite de la Bibliothèque impériale (*Collection Baluze*, arm. V, paq. 4, n. 3, L. I, 2 tomes in-f°), ou que j'ai connus trop tard pour les faire entrer dans le récit, ou qui étaient trop longs pour y trouver place.

Parmi les papiers de Fouquet et de Pellisson, saisis après leur arrestation, se trouvèrent des billets de leur main et un grand nombre de lettres, les unes déjà anciennes, les autres reçues par eux pendant le voyage de Nantes, dans les premiers jours de septembre 1661, ou interceptées. On trouve, dans la collection indiquée (je rétablis l'ordre des dates) :

I

1° T. I, f° 224. — Une lettre sans date, signée D. V., dont l'auteur, pour prouver sa reconnaissance des bienfaits de Pellisson, lui désigne les personnes qui, à la cour, se plaignent ou médisent de lui.

2° T. I, f° 180. — Un billet commençant par ces mots : « On m'a prié d'envoyer cette lettre à M. Pellisson pour vous la rendre promptement.... ce 2 mars [1660]. » La lettre qui

y est jointe est une négociation de M. de Périgny, conseiller au parlement de Paris, depuis précepteur du Dauphin avant Bossuet, et l'un des rédacteurs des *Instructions* de Louis XIV au Dauphin (Voy. l'ouvrage de M. Dreyss, *De la composition des Mémoires de Louis XIV*, qui vient de paraître), pour obtenir une présidence aux enquêtes[1]. (Voy. M. Dreyss, *ibid.*, p. XLVIII et suiv.)

3° T. II, f° 190-192.—Un billet de Pellisson (21 janv. 1661) avec cette suscription au verso : A Monseigneur, où il mentionne une proposition financière qu'il vient de recevoir. Publié par M. Dreyss (*ibid.*, p. CLXVIII).

4° T. II, f° 113, — Une note (4 fév. 1661) adressée à Fouquet sur des événements de cour. Écrit au dos, de la main de Pellisson : *M. l'abbé Viole. Quelque chose à lire.*

5° T. II, f° 9 et suiv.—Deux lettres (Bordeaux, août 1661), d'une étrange orthographe, non signées, adressées, l'une, à M. de La Bastide, l'ami de Pellisson et l'agent de Fouquet, que nous connaissons ; l'autre, à Monseigneur. Dans la première, il s'agit, entre autres choses, d'un parent de La Bastide et de Pellisson, que celui-ci voudrait faire employer. Elles sont de Bartet, courrier, puis secrétaire du cabinet, et agent secret de Fouquet. Il fut arrêté à Nantes, et plus de 80 lettres de lui furent saisies. Conrart (ms. in-f°, V, p. 159-162) en copie une (Tolose, 1659) : les autres étaient, dit-il, *de même force et de même style*. (Voy., en outre, *Mém.* de Conrart; Valkenaër, *Mém. sur Mme de Sévigné*, t. II, chap, V).

6° T. I, f° 191 et suiv. — Une lettre (Florence, juillet 1661), non signée, écrite à Fouquet par un agent secret du roi, qui a imaginé de prendre, à Florence, la qualité d'agent de l'archiduc d'Inspruck, et qui est, de plus, et plus secrètement, agent particulier de Fouquet. Il demande à celui-ci de lui

1. L. H. de Loménie de Brienne dit qu'à Nantes Pellisson lui assura qu'il lui serait payé 40000 livres de ses appointements sur le don gratuit des États de Bourgogne (voy. *Mémoires inédits*) : nouvelle preuve de son importance en toutes ces affaires.

faire obtenir du roi quelque mission à Rome, où il peut, grâce aux amis puissants qu'il y a, « et quoique le pape soit le plus difficile homme de la nature, » rendre plus de services qu'aucun ambassadeur. Le roi, le duc et la duchesse de Mazarin, le maréchal et la maréchale de La Meilleraie, etc. sont désignés, dans cette lettre, par des chiffres au-dessus desquels on lit, écrits de la main de Pellisson, les noms qu'ils représentent. « Il faut que je vous donne un peu des nouvelles de cette cour [de la cour de Rome, désignée par 180] et de 154 [la princesse de Toscane]. Je n'ai pas voulu mander à 63 [le roi], car, puisqu'il fait voir mes lettres, je ne veux pas que quelqu'un me rende de mauvais offices auprès de 68 [le grand-duc]; mais si vous ou votre ami le voulez dire à 63, vous le pouvez faire..., » On lit à la fin : « Je vais écrire à votre ami et à 63.... Je vous prie passionnément de m'aymer tousjours. » Ce ton ne doit pas nous abuser sur la condition de l'auteur de cette lettre. C'est le ton de quelques agents et correspondants de Fouquet, même des moins élevés. (Voy. la lettre de Bartet, dans la collection Conrart, *loc. cit.*)

7° T. I, f° 62 (Paris, 1er septembre 1661) où l'on arrête un compte de finance, adressé à M. Pellisson, conseiller, etc., *près de Mgr le Surintendant, en cour.*

II

Dans les trois lettres suivantes, écrites à Pellisson de la main de Mlle de Scudéry, on voit toute la tendresse de celle-ci pour son ami, l'inquiétude que lui cause son silence, et un soin un peu frivole, mais touchant, à l'entretenir, de loin, des nouvelles de son entourage, comme pour diminuer la distance qui les sépare. — Je conserve à ces lettres leur orthographe, qui est un des caractères de leur physionomie. Elle servira d'ailleurs à faire connaître celle de Pellisson,

qui est la même (voy. le manuscrit des *Instructions au Dauphin*), et que je n'ai pas eu occasion de signaler dans le cours de cette *Étude*.

1re Lettre. — T. II, f° 101, 102.

A M. de Pellisson, ches M. le Surintendant, à Nantes.

Aux Pressoirs [1], vendredy à six heures du matin.

Ie pars dans un quart d'heure pour Paris. Ie ne pus m'embarquer hier par ce qu'il fit un temps effroyable, de sorte que ie prends le carrosse de M. de Miremont [?] qui me le donne de fort bonne grâce [2]... Ie suis si mal de ma teste que i'en perds patience... Ie vous escriray demain plus au long, et ie ne vous escris auiourd'huy que pour vous demander de vos nouvelles... Adieu jusqu'à demain. Pleignes-moy et m'aimes tousiours. Ie ne puis vous dire que cela auiourd'huy, quoy que i'en pense bien davantage.

2e Lettre. — *Ibid.*, f° 103-106.

[A Paris,] samedy au soir.

I'arrivay hier fort tard icy apres avoir laissé le pauvre M. Jacquinot et Mme sa femme en larmes. Sincerement ie leur suis bien obligée de l'amitié qu'ils m'ont tesmoignée en partant. Ie prétendois vous écrire une longue lettre auiour-

1. Est-ce une maison de campagne de Mlle de Scudéry, du côté d'Athis, où Conrart en avait une et adressait des vers aux *vendangeuses?* ou, plus loin, vers Fontainebleau, d'où venaient à Sapho, le jour de sa fête, des fleurs fanées par un trop long voyage? ou bien une maison de Fouquet, aux environs de Vaux? On sait que Mlle de Scudéry venait d'assister aux fêtes de Vaux; elle avait suivi la cour à Fontainebleau (voy. la lettre 3), jusqu'au voyage de Nantes.

2. Je supprime dans cette lettre, d'une écriture très-hâtée, quelques lignes, d'ailleurs sans importance, où des mots sont à peine lisibles.

d'huy, mais, quoy que ie n'aye fait sçavoir mon arrivée à personne, i'ai esté accablée de monde, et le comte Tott [1] qui va arriver sera cause que ie ne vous diray pas tout ce que ie voudrois. Ma santé est tousiours de mesme. Deslis vient d'estre reprise de la fievre pour la troisiesme fois. Mme de Caen vous baise mille fois les mains. Mme Boquet et Mme Du Val en font autant. Ie commence desia, malgré les caresses de mes amies et de mes amis, de regretter les Pressoirs, du temps que vous y venies. Au reste, l'exil de Mlle de la Mothe fait grand bruit icy, mais, comme ie sçay qu'on vous a mandé cette histoire, ie ne vous en dis rien [2]. On dit que M. le S. [surintendant] doit laisser le Roy et aller à B.... [3]. Ie crois qu'il sera bien qu'il y soit le moins qu'il pourra afin d'oster à ses ennemis la liberté de dire qu'il ne s'arreste que pour fortifier B.... L'interest particulier que ie prends à ce qui le regarde m'oblige de vous parler ainsi. On dit fort icy, dans le monde de Paris, qu'il est mieux que personne dans l'esprit du Roy. Fontainebleau est si désert, que l'herbe commence de croistre dans la cour de l'ovale. M. Ménage a esté icy, qui vous baise mille fois les mains. Si ie ne craignois pas de vous fascher, ie vous dirois que Mme V. M. [votre mère] dit et fait de si estranges choses tous les iours que l'imagination ne peut aller iusques-là, et tout le monde vous pleind d'avoir à essuyer une maniere d'agir si iniuste et si desraisonnable. Pour moy ie souffre tout cela avec plaisir puisque c'est pour l'amour d'une personne qui me tient lieu de toutes choses. Ie ne vous en dirois rien si la chose n'alloit à l'extremité, et si ie ne jugeois pas qu'il est bon qu'en general vous sçachies son iniustice. Ne vous en fasches pourtant pas, car cela ne tombe ni sur vous, ni sur moy. A

1. M. Valkenaër (*loc. cit.*) et Tallemant parlent à plusieurs reprises de cet Allemand bel esprit qui joua un certain rôle.

2. Voy. *Mém.* de H. L. de Loménie de Brienne, chap. XVIII; *Mém.* de Lafare; *Mém.* de Mme de Motteville.

3. Mlle de Scudéry avait écrit *Belle-Isle*. Elle efface en brouillant avec soin les lettres.

vostre retour ie vous diray un compliment que les Dames de la Riviere me firent en suite de quelque chose que Mme V. M. m'avait dit. Mais après tout, il faut laisser dire à cette personne ce qu'il luy plaira, et s'en mettre l'esprit en repos[1]. Mme de Cosme [?] me fait des caresses inouïes, et Mme de Beringhen aussi. Ie ne sçay ce qu'elles veulent de moy. En voilà plus que ie ne voudrois vous dire, et si ce n'est pas tout ce que je voudrois vous dire. Souvenes-vous de moy, ie vous en prie. Mandes-moy quand vous reviendres, et m'escrives un pauvre petit mot pour me consoler de votre absence, qui m'est la plus rude du monde.

3e Lettre. — *Ibid.*, fo 107-112.

[A Paris,] ce 7 de septembre.

Voicy la troisiesme fois que ie vous escris sans avoir entendu de vos nouvelles, depuis mon despart des Pressoirs. Il me semble pourtant que vous pourries m'escrire un pauvre petit billet de deux lignes seulement pour me tirer de l'inquiettude où vostre silence me met. Car enfin, il y a douze iours que vous estes parti. Ie ne vous demande point de longue lettre; ie ne veux qu'un mot qui me dise comment vous vous portes, car pourveu que ie sçache que vous vives, ie presuposeray que vous m'aimes tousiours et qu'il vous souvient autant de moy que ie me souviens de vous. I'aurois quatre mille choses à vous dire de differentes manieres, mais il faut les garder pour vostre retour. M. de Merigal qui est à Paris vous baise les mains. M. de La Mothe le Vayer en fait autant, et m'a chargé de vous donner un petit livre de sa façon que ie vous garde. M. Nublé m'a promis la harangue que fit M. le premier président de la chambre des comptes lorsque Mgr fut porter des édits à sa compagnie. Ce discours est fort hardi. On le loue fort à Paris et l'on en fait grand

1. Voy. l'*Étude sur Pellisson*, chap. v, p. 108.

bruit partout. Si ie l'ay devant que de fermer mon paquet, ie vous l'envoyeray. On dit touiours que M. le S. va droit à estre premier ministre, et ceux mesme qui le craignent commencent à dire que cela pourroit bien estre. On travaille à l'accommodement de Mlle de la Mothe, et Mme la comtesse de La Suse a enfin esté desmariée, de sorte que c'est tout de bon qu'elle est Mme la comtesse d'Adinton [1]. Au reste, on dit hier ches une personne de qualité et du monde, que Mme du Plessis Belliere pourroit bien espouser M. le duc de Vilars, et qu'elle sera gouvernante de M. le Dauphin. Mais on parle parmi tout cela tousiours de Belle Isle, de sorte qu'il est asses bien de se précautionner contre tout ce que l'on peut dire. Ie vous mande tout ce que ie sçay. Vous en feres ce qu'il vous plaira. Au reste, j'ay esté surprise de trouver icy, à mon retour, entre les mains de plusieurs personnes, les vers que M. le S. fit pour respondre aux [illisible], car j'en faisois un grand secret. Lambert les a donnés à Mme de Toisi et à ma belle-sœur, et il leur a dit qu'il a un commandement d'y faire un air ; et, en effet, il en a fait un. On montre aussi une autre responce, qu'on dit que vous aves faite, qui n'est point de ma connaissance. On a fait quatre vilains vers sur l'aventure de Mlle de la Mothe, que Mme de Beauvais a fait chasser. C'est ce bon M. de la Mothe qui me les a dits. Il y a une vilaine parole, mais n'importe, ce n'est pas moy qui l'y ai mise :

Amy, sçais-tu quelque nouvelle
De ce qui se passe à la cour ?
On y dit que la Ma.......
A chassé la fille d'amour.

Tout le monde blasme M. le marquis de Richelieu. Adieu, en

1. Voy. la Biographie de Mme de La Suze en tête de son *Recueil de pièces galantes*, édition de 1748, et dans Tallemant (hist. 209). Son premier mari, le comte de Hadington, ne vécut qu'un an (1643-1644). Elle abjura en 1653 « afin de ne se trouver avec le second, disait la reine Christine, ni dans ce monde ni dans l'autre. » Le mariage fut cassé, en 1661, comme nous l'apprend Mlle de Scudéry.

voila trop pour vous. I'adiousteray pourtant que madame votre mère a dit des choses à M. Ménage qui vous espouvanteroient si vous les sçavies, tant elles sont desraisonnables, emportées et hors de toute saison. Aussi Boisrobert fait-il une comédie de toutes ces belles conversations[1]. Ie ne vous en aurois rien dit si plusieurs personnes ne m'estoient venu dire que j'estois obligée de vous advertir d'une partie de la verité. Pardonnes-le moy, et croyes que, pour ce qui me regarde, ie sacrifie toutes choses avec plaisir pourveu que vous me conservies tousiours vostre affection. Vous le deves et ie vous en coniure par la plus sincere et la plus tendre et la plus fidelle amitié du monde. C'est tout ce que ie vous puis dire de si loin. Bon soir. Escrives moy un mot, car votre silence me tue. Mille amitiés à M. de la Bastide et à M. Du Mas. Donnes, s'il vous plaist, au premier une lettre que M. Pineau luy escrit. Mme de Caen vous baise les mains. Elle vous a envoyé une lettre pour M. le surintendant. Le pauvre M. de Montpelier me prie tousiours de vous prier de ne l'oublier pas quand vous seres de retour, et dit que, s'il y a quelqu'un dans sa compagnie qui ne plaise pas, on n'a qu'à le luy dire. Ce pauvre homme me promet des merveilles, mais, comme vous le saves, ie ne vous demande iamais que ce que vous deves et que ce qui vous plaist.

1. Ici Mlle de Scudéry a effacé quatre lignes en les brouillant complétement. Sans doute elle s'y laissait aller à son dépit, et en a eu regret. Il est curieux de pouvoir saisir ces nuances.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

SUITE DE LA VIE DE PELLISSON (1656-1661).

CHAPITRE VII.

PELLISSON A LA BASTILLE (1661-1666).

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CONCLUSION.

I. APPENDICE AU CHAPITRE III.

QUINZE LETTRES DE PELLISSON A M. DE DONEVILLE, CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE, INÉDITES.

II. APPENDICE AUX CHAPITRES V, VI, VII.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 35, *ligne* 9, *au lieu de* des sonnets, *lisez* ses sonnets.

Page 47, *ligne* 2, *au lieu de* qui avait pu, *lisez* qui aurait pu.

Page 53, *ligne* 23, *au lieu de* il lut, *lisez* il le lut.

Page 75, note, *au lieu de* Hor., *ad Pisones*, *lisez* Hor., *Sat.*, I, 4, 61.

Page 76, *ligne* 13, *au lieu de* en compagnie d'Assouci, *lisez* en compagnie de d'Assouci.

Page 86, *ligne* 31, *au lieu de* l'une causera, *lisez* l'un causera.

Page 98, note, *ligne* 10, *au lieu de* qui durèrent, *lisez* qui dureront.

Page 100, *ligne* 20 et dans la suite, *au lieu de* Saumaize, *lisez* Somaize.

Page 107, *ligne* 13, *au lieu de* Ménage reçut l'avis de, *lisez* Ménage reçut celles de.

Page 109, note, *ligne* 1, *au lieu de Recueil de poésies galantes*, *lisez Recueil de pièces galantes*.

Page 122, *ligne* 7, *au lieu de* l'avoit vendu, *lisez* l'avoir vendu.

Page 208, *ligne* 14, *au lieu de* celui qui le mérite, *lisez* celui qui la mérite.

Page 221, *ligne* 6, *au lieu de* ce qu'on ôte, *lisez* ce qu'on nous ôte.

Page 241, *ligne* 7, *au lieu de* encore pleine d'effroi, *lisez* encor pleine d'effroi.

Page 257, note, *ligne* 10, *au lieu de* j'accepte, *lisez* j'excepte.

Page 327, *ligne* 21, *au lieu de* l'abbé de Fleury, *lisez* l'abbé Fleury.

Page 332, *ligne* 27, *au lieu de* en forme de considération, *lisez* en forme de Considérations.

Page 334, *ligne* 18, *au lieu de* règlement des juges, *lisez* règlement de juges.

Page 342, *ligne* 2, *au lieu de* Les instances, *lisez* Ces instances.

Page 354, *ligne* 4, *au lieu de* ils ont pu, *lisez* ils n'ont pu.

Page 380, *ligne* 21, *au lieu de* élégance, *lisez* éloquence.

Page 402, note dernière, *au lieu de* Kienel, *lisez* Hœnel.

Page 403, *ligne* 23, *au lieu de* voyage, *lisez* ouvrage.

Page 413, *ligne* 5, *au lieu de* et il devint, *lisez* et il devient.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

